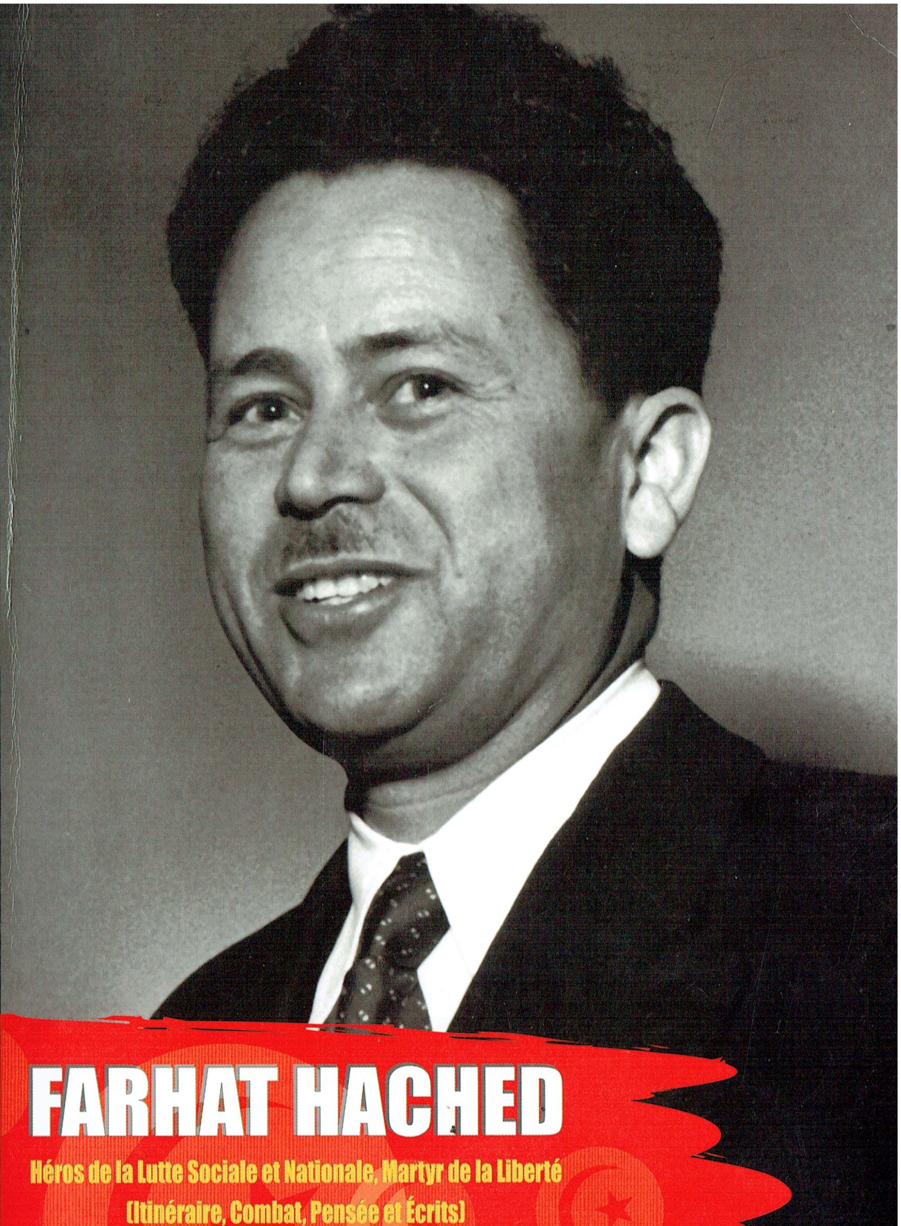


FARHAT HACHED

Héros de la Lutte Sociale et Nationale, Martyr de la Liberté

(Itinéraire, Combat, Pensée et Écrits)

par : ahmed khaled

منشورات زخارف



AHMED KHALED

- Né à Sousse, le 13/7/1936.
- Militant depuis son adolescence dans les rangs du Néo-Destour, déporté à la Caserne Montozan, puis condamné à la prison et à l'amende, après les évènements du 26 avril 1952 au Collège Classique de Sousse.
- Diplômé de Sadiki (1956).
- Maîtrise de l'École Normale Supérieure de Tunis (1961), noyau de l'Université Tunisienne.
- D.E.S de l'Université de Paris (1965).
- Agrégation de langue et de littérature arabes (Major). Paris (1967).
- l Maire de Sousse (1975-1980).
- A assumé de hautes responsabilités administratives et gouvernementales, comme Secrétaire d'État à l'Éducation, Ministre de la Culture et de l'Information (1989-1991), Ambassadeur à Rabat et à Moscou (1991-1996).
- Membre fondateur de l'Union des Écrivains Tunisiens.
- Membre fondateur de la Ligue des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Académie Arabe de la Culture (Beyrouth).
- A publié de nombreux ouvrages, entre autres:

- «Tahar Haddad et le milieu tunisien», Éd. M.T.E, 1967 (en arabe).
- «Personnalités et Courants», Éd. M.A.L, 1982 (en arabe).
- «Documents Secrets du 2è Bureau : Tunisie-Maghreb dans la conjoncture de pré-guerre» Éd. S.T.D, 1983 (en français)
- « Actualiser la grammaire arabe : mode ou nécessité – La proposition et la phrase en théorie et en pratique comme nouvelle approche linguistique », Éd. Noir sur Blanc. Tunis, 1999 (en arabe avec présentation en français).
- «Abd El Aziz Thaalbi et la problématique de sa pensée politique (Étude de sa philosophie politique à travers son combat, ses écrits et ses voyages)». Éd. M.A.L 2001 (en arabe)
- HEDI NOUIRA
Itinéraire d'un Intellectuel Militant et Homme d'Etat Éd - ZAKHAREF 2006

- A supervisé l'édition et la présentation des œuvres complètes de Tahar Haddad, en 3 volumes. Éd. Ministère de la Culture et Maison Arabe du Livre, 1999.

Éditions Zakhâref. Sté. Publigraph

Adresse : Bloc C, Espace Tunis, App. C2-1

Montplaisir - Tunis

Tél. -Fax : (216) 71 950 165

I.S.B.N : 978-9973-885-11-1

4e trimestre 2007



Portrait de Farhat Hached défiant le colonialisme en caricature, imaginé, dessiné et légendé par l'artiste Mahmoud Abid

En Épigraphe

«Camarades, vous tous qui êtes tombés victimes des balles, vous pouvez dormir en paix, parce que vous avez la pleine certitude que votre combat continue et qu'il sera, en fin de compte, victorieux»

Farhat Hached

«Ces messieurs sont servis»
«Mission» du 13 novembre 1950



La dernière photo d'identité agrandie, trouvée, par Omel Khîr à son retour de Sousse, dans la table de nuit de Farhat Hached après son assassinat. C'est, en quelque sorte, un signe d'adieu.

Avant-Propos

Écrire la vie de Farhat Hached est une aventure passionnante, mais pas nécessairement aisée pour s'y engager sérieusement. À part les quelques articles de circonstance, parus dans les périodiques tunisiens et étrangers, relatifs au fondateur de l'U.G.T.T., et les études, mémoires et thèses sur l'histoire du syndicalisme en général, ou celle de la centrale ugététiste en particulier, qui ont apporté des informations biographiques, ce livre est, à ma connaissance, la première biographe dans son genre littéraire et chronologique qui décrit amplement l'itinéraire de Farhat Hached, dès sa naissance jusqu'à son martyre.

L'art biographique, comme le définit si bien François Dosse, est un «mélange d'érudition, de créativité littéraire et d'intuition psychologique». Mais la biographie, comme le souligne pertinemment François Dosse, «ne relève pas seulement de l'art : Elle se veut aussi étayée sur du véridique, des sources écrites, des témoignages oraux. Elle est portée par un souci de dire le vrai sur le personnage biographé» [(1)].

Dans cette biographie dictée par le devoir de mémoire, l'auteur ne peut prétendre dominer toute l'œuvre si riche et si abondante de cette prestigieuse figure tunisienne contemporaine, ayant acquis une envergure internationale. Sa pensée profonde, ses écrits de haute tenue linguistique et stylistique, sa vaste connaissance des questions sociales et économiques, son étonnante finesse politique et ses réalisations méritent que leur soient consacrées plusieurs études et monographies. Ce domaine de la recherche demeure ouvert et ardu.

Des milliers de documents reflètent sa pensée, son combat et son œuvre. Ils sont dispersés dans les Archives de l'U.G.T.T., les Archives Nationales de Tunisie, les Archives Nationales Françaises et Américaines, les fonds privés, etc..

Ces documents sont de diverses natures : les rapports et notes des services de renseignements, les correspondances officielles de la Résidence Générale de France à Tunis, du Quai d'Orsay, du Département d'État à Washington et des services consulaires américains.

Les textes fondateurs rédigés par Farhat Hached (articles de presse, lettres administratives et personnelles, notes, rapports, discours, interviews), les documents du Congrès Constitutif de l'U.G.T.T. (1946)

---

1 Dosse (François) «Le pari biographique. Écrire une vie». Éd. La Découverte. Paris, 2005, pp. 61 et 63.

et des trois Congrès Statutaires (1947, 1949, 1951) représentent des sources précieuses pour la recherche historique et la connaissance du leader syndicaliste et de son œuvre.

Je tâcherai, dans ce travail à deux volets : français (treize parties) et arabe (neuf parties), qui se complètent et s'enrichissent de leurs multiples et spécifiques apports, de mettre l'accent sur ce qui me semble essentiel dans l'itinéraire et la pensée du fondateur de la Centrale Syndicale Tunisienne et du Combattant de la liberté.

Le florilège que je mets à la disposition du lecteur a été choisi parmi des centaines d'articles de fond d'un haut niveau, publiés pour la première fois dans «Tunis Socialiste», porte-parole médiatique du Parti Social libéral français (S.F.I.O.) en Tunisie, «La Jeune Tunisie», organe de défense des intérêts tunisiens et maghrébins, et «Mission» de tendance nationaliste néo-destourienne, en langue française.

Dans ces périodiques, se côtoyaient et collaboraient l'essayiste de grand talent, Farhat Hached, et d'autres militants, des chevaliers de la plume et des hommes d'action, tels André Duran-Angliviel, pour «Tunis Socialiste», Hédi Nouira, Ali Belhouane, Slaheddine Tlatli, Ahmed Ben Miled, Férid Bourguiba, Chédli Khairallah, pour les deux autres organes.

Le volet en français, plus développé et exhaustif de ce livre, y compris le florilège, n'est pas une reprise ou une traduction de la partie arabe (étude et choix de textes) ; il la développe et l'enrichit par de nouveaux apports et éclairages. Ceux-ci concernent, notamment, la genèse de la création de l'U.G.T.T. et son expansion, présentées au lecteur à travers une nouvelle lecture des Archives Nationales Tunisiennes et d'autres sources. Ces éclairages concernent aussi la coexistence de deux leaderships qui se respectaient, Farhat Hached et Habib Bourguiba, le rôle essentiel joué par le Secrétaire Général de l'U.G.T.T. pour corriger une bévue politique attribuée au chef du Néo-Destour, lors de sa participation au Congrès National de l'A.F.L. à San Francisco, en septembre-octobre 1951, aux côtés de Hached, les données nouvelles sur la résistance armée et le rôle que le leader ugététiste y a joué, d'après divers documents et témoignages, entre autres, l'interrogatoire d'un ancien résistant, document déposé aux Archives de l'Armée de Terre au Château de Vincennes, des confessions de l'ancien Résident Général Jean de Hauteclocque, un rapport confidentiel du Consul Général des Etats-Unis à Tunis, G. Lewis Jones etc.., des données précieuses sur les circonstances de l'odieux assassinat du leader ugététiste et la piste de ses assassins, d'après diverses sources et notamment un témoignage fondamental de l'époque, partiellement connu

et exploité jusqu'ici par les historiens. Dans une lettre détaillée, le témoin et reporter, Daniel Guérin, se réfère à sa déposition devant le Juge d'instruction, pour dénoncer la couverture des assassins par la Résidence Générale de France en Tunisie, et tant d'autres données qui sont autant d'éléments précis et nouveaux pour la poursuite des recherches.

Je suis redevable à Ahmed Ben Salah, l'ancien Secrétaire Général de l'U.G.T.T., qui m'a entretenu, au cours d'une rencontre inopinée et combien fructueuse à Sousse, de certains détails vécus. Il a bien voulu, par ailleurs, me communiquer une copie de la lettre inédite que lui avait adressée Daniel Guérin de Paris, le 9 février 1955, portant sur de nouveaux témoignages concernant des présumés complices dans l'assassinat de Farhat Hached, cités pour la première fois par Daniel Guérin.

Je tiens aussi à exprimer dans ce préambule ma reconnaissance pour les conversations si précieuses et si enrichissantes que j'ai eues avec lui sur certains thèmes du livre, au militant Mohamed Ben Romdhane, cousin de Farhat Hached. Il l'a côtoyé durant sa vie, en gardant fidèlement ses confidences de mémoire lucide.

À maintes reprises, il m'a reçu chez lui pour m'entretenir sur ses souvenirs et témoignages que j'ai mis à contribution, succinctement dans le volet en français, et en détails dans la partie arabe du livre.

Je suis, également, redevable à Noureddine Hached, l'historien de formation et l'ancien Secrétaire Général Adjoint de la Ligue Arabe et fouineur des archives concernant Farhat Hached, d'avoir bien voulu, avec le concours si délicat de notre ami commun, Moncef Ben Mosbah, me réserver quelques heures pour échanger des idées sur l'itinéraire et l'œuvre de son père. Je le remercie d'avoir mis à ma disposition de précieux documents et notamment des documents de la N.A.R.A., des photos et deux brochures chronologiques, l'une dactylographiée et l'autre manuscrite, établies par ses soins sur le mouvement social et l'itinéraire du leader syndicaliste. Ces repères chronologiques m'ont facilité le suivi de la marche héroïque de Farhat Hached. La sœur de Noureddine, l'universitaire angliciste Jamila Hached Chââri, a bien voulu me fournir des photos documents. Je l'en remercie vivement.

Je suis redevable à l'historien, Mohamed Lotfi Chaïbi, qui m'a facilité l'accès à ses propres publications, à celles de l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National qu'il dirige, aux témoignages d'Alain Savary, de Robert Verdier, ainsi qu'à d'autres sources et documents personnels ou conservés dans les fonds de l'I.S.H.M.N., notamment un important dossier privé de Abed Bouhafa.

Mes remerciements s'adressent aussi à Mohamed Chendoul, Secrétaire Gènéral Adjoint de l'U.G.T.T,chargé de l'information et de

l'édition et à Mohamed Jeddi, l'actuel Secrétaire Général de l'Union Régionale de Sousse qui m'ont facilité l'accès à des publications et à la photothèque concernant Farhat Hached.

Je tiens à témoigner toute ma gratitude à l'ancien P.D.G de la T.A.P., Mohamed Ben Ezzeddine, qui m'a permis d'enrichir mes textes par les illustrations puisées dans les fonds si précieux de la photothèque de notre agence de presse nationale.

Je ne peux oublier d'exprimer aussi toute ma gratitude et mes respects affectueux au deuxième Secrétaire Général de l'Union Régionale de l'U.G.T.T. de Sousse, après Cheikh Touhami Ammar ,mon ami Mohamed Chelly ainsi qu'à l'honorable Mme Radhia Guettat, épouse de feu mon ami Mohamed Guettat, le troisième Secrétaire Général de cette Union Régionale, qui ont bien voulu me recevoir chez eux et mettre à ma disposition des documents photographiques.

À mon ami Raja Farhat, l'homme de culture et l'artiste, le fils du vétéran premier Secrétaire Général Adjoint de l'U.G.T.T., Sahbi Farhat, je suis redevable de m'avoir fourni sur CD de précieuses photos documents où figurent le leader ugététiste et des compagnons de lutte. Je lui adresse toute ma gratitude et mes meilleures pensées ainsi qu'à Me Hamed Ben Romdhane, cousin maternel de Farhat Hached qui m'a fourni deux autres précieuses photos dont l'une est la dernière photo prise à Sousse du leader ugététiste quelque temps avant son assassinat.

Des chercheurs ont entrepris des études spécifiques, thèses et articles de fond, consacrés au syndicalisme tunisien et à ses relations avec le mouvement de libération nationale, notamment Noureddine Hached, Noureddine Fenniche, Mustapha Kraïem, Abdesslem Ben Hamida, Mohamed Lotfi Chaïbi, sans oublier Jamila Hached Châari, Adel Ben Youssef, Mokhtar Ayachi, Juliette Bessis, Nouri Boudali, Amor Saïdane, Ridha Kéfi, , Jomâa Chikha et d'autres qui ont enrichi la recherche et déblayé des espaces dans la connaissance de Farhat Hached et de son œuvre dans le cadre de l'histoire génerale de l'U.G.T.T.. Qu'ils veuillent tous trouver ici l'expression de ma reconnaissance et mes hommages.

Un hommage de reconnaissance s'adresse aussi à mon ami Habib Jedidi qui, avec sa curiosité historique et sa sensibilité culturelle, m'a encouragé à achever et à publier cette biographie exhaustive sur Farhat Hached. Le même hommage concerne Ridha et Farhat Hafaïedh qui m'ont permis l'accès à d'importants documents du fonds archivistique de leur père, le vétéran Ali Hafaïedh.

Monia Rachdi et Abdel Aziz el Basli ont eu la délicatesse de relire mon texte en français avant le tirage. Je tiens à les remerciers vivement.

Première Partie

Hached Dans Son Enfance Et Sa Jeunesse Et Dans Les Rangs De La C.G.T.



Farhat Hached

Chapitre 1

Conjoncture générale et formation de Farhat Hached

Issu d'une famille modeste de marins pêcheurs, Farhat Ben Mohamed Ben Ahmed Ben Meïmoun Hached est né le 2 février 1914 à El Abbassia, village côtier au Nord des îles Kerkennah. La famille Hached serait d'origine yéménite, de la tribu Hâched, émigrée à Wadi Meïmoun en Tunisie Centrale, au XVIIIe.s, puis aux îles Kerkennah à Ramla et, enfin, installée à El Abbassia[1]. Selon les documents américains,Farhat hached serait issu d'une anciene souche d'immigrants grecs.[2] Sa naissance coïncidait avec des événements historiques marquants : Les prémisses de la Première Guerre Mondiale (1914-1918), l'état de siège mis en vigueur dans tout le territoire tunisien par décret n°2 du 2 août 1914, qui a duré jusqu'à la fin du mois de mars 1921. Quelque temps auparavant, la répression coloniale s'abattait sur la Tunisie au cours et à la suite de la révolte populaire qui fut noyée dans le sang. Elle est connue sous l'appellation «bataille de Djellâz» (7 novembre 1911).

La mort d'un jeune tunisien, écrasé sous les roues du tramway à Tunis (8 février 1912) et le boycottage général de ce moyen de transport urbain par les autochtones envenimèrent davantage la situation, déjà explosive dans le pays. L'administration coloniale y trouva prétexte pour recourir à l'arrestation, à la condamnation et au bannissement, le 13 mars 1912, des leaders du premier mouvement nationaliste structuré, le Parti «Jeune Tunisien», notamment Ali Bach Hamba, Abdelaziz Thaâlbi, Mohamed Bach Hamba, Hassen Guellati et Mohamed Noomane.[3]

Ces pionniers militaient dans les colonnes du journal «Le Tunisien» (version française) et «at-Tounousî» (version arabe), contre la politique coloniale d'asservissement, de spoliation des terres agricoles et les pratiques xénophobes à l'encontre de la population autochtone. Ils défendaient la personnalité tunisienne et ses spécificités : Langue et culture nationales, appartenance à une grande civilisation trois fois millénaire et notamment arabo-musulmane ; mais ils réclamaient

1 د. جُمْعَة شِيخَة «قرقنة الأرخبيل السّاحر من خِلَال كُتُب الرّحلات، وفرحَات حَشّاد من خلال الإبداع». تونس 2005، ص. 106–107.

2 Archives de la N.A.R.A. intelligent report, 19/11/1952 : «Farhat Hached is not of tunisien blood (being a product of the predominantly Greek stock that has been established for generations in the islands of kerkenna.

3 Nourreddine Dogui «Mouvement Jeune Tunisien» (présentation et textes choisis en arabe) Publications I.S.H.M.N. Tunis, 1999.

en même temps des réformes éducatives, administratives, sociales, économiques, politiques et, en général, l'ouverture sur la modernité...[1]

La tendance et les visées des Jeunes Tunisiens étaient annoncées dès la parution de leur journal «Le Tunisien» dans le premier éditorial rédigé par le père fondateur du mouvement, Ali Bach Hamba, le 7 février 1907, intitulé «Notre Programme» où l'on peut lire :

«Ce journal dirigé et rédigé par nous, Tunisiens Musulmans, reflètera nos idées et nos sentiments propres. Il n'ouvrira jamais ses colonnes aux luttes stériles et aux violentes polémiques de personnes. Néanmoins, il relèvera énergiquement toute attaque injuste dirigée contre nos compatriotes, sans toutefois chercher à cacher leurs torts. Mais, nous consacrerons nos efforts au travail, à l'étude méthodique et persévérante de toutes les questions intéressant la population indigène.»[2]

Ali Bach Hamba plaça au premier rang de son mouvement évolutionniste la question de l'enseignement, en écrivant : «C'est une question vitale pour les Tunisiens. Il nous est pénible de constater qu'après vingt-cinq ans de protectorat français, les neuf dixièmes de nos compatriotes sont encore plongés dans l'ignorance. Une réforme complète de l'enseignement s'impose...»[3]

Le Gouvernement du Protectorat devra, ajouta-t-il, «décréter l'instruction primaire gratuite et obligatoire dans toute la régence», «faciliter aux indigènes l'accès à l'enseignement secondaire et encourager l'élite à aborder l'enseignement supérieur».

Il devra, en outre, abroger les «arrêtés excluant les indigènes des concours d'admission aux fonctions administratives et ne leur donnant accès qu'à quelques emplois subalternes...», «préparer la main d'œuvre autochtone et la rendre apte à répondre aux besoins nouveaux de l'industrie privée et des entreprises publiques», «organiser l'assistance publique par la création d'infirmeries et la formation d'un corps d'aides-médicaux indigènes», fonder «des caisses rurales de prévoyance et de crédits», faire participer «les petits cultivateurs à l'acquisition des terres domaniales dans une proportion à déterminer», créer «la Direction de l'Agriculture»,

---

1 Voir: a- Chédly Khairallah «Essai d'histoire et de synthèse des mouvements nationalistes tunisiens - Le mouvement Jeune Tunisien», Éd. Bonici, Tunis, sans date, 218 pages.

b- Khaled Guezmir «Jeunes Tunisiens», Éd. Alif, Tunis, 1980.

2 «Le Tunisien» du 7/2/1907 - Notre Programme - par Ali Bach Hamba.

3 Ibid.



Ali Bach Hamba, Leader du Parti «Jeune Tunisien»

des «centres agricoles indigènes auprès des centres de colonisation» «organiser une justice tunisienne parfaite... sur la base du principe de la séparation des pouvoirs et de la codification des lois» etc..[1]

Le mouvement évolutionniste tunisien, décapité en 1912, fera peau neuve, à la fin du premier conflit planétaire (1914-1918), avec l'émergence du premier mouvement destourien (mars 1919 et officiellement le 1er février 1920), sous la conduite du Cheïkh Abdelaziz Thaâlbi, leader de haute culture traditionniste, mais de tendance réformiste[2].

Farhat Hached avait dix ans à l'époque de l'émergence du premier mouvement syndical spécifiquement tunisien, conduit par M'hamed Ali El Hammi, fondateur de la Confédération Générale Tunisienne des Travailleurs. Farhat Hached en fut marqué, selon son témoignage, comme on le verra. Tout en suivant sa propre voie dans le lancement des syndicats autonomes en 1944, puis dans la fondation de l'U.G.T.T. en 1946, il le prit pour modèle et référence.

La première C.G.T.T. de M'hamed Ali était l'aboutissement d'une autre organisation collectiviste initiée par ce précurseur du mouvement ouvrier et quelques uns de ses compagnons de lutte, notamment Tahar Haddad (1899-1935), Ahmed Ben Miled (1902-1994), Ahmed Doroï (1902-1965) et Tahar Sfar (1903-1942). Ces pionniers voulaient initialement mener une action purement sociale d'entraide, dans le domaine du service commercial, au profit des travailleurs. Sous la pression des événements, cette première expérience corporatiste prit vite l'aspect d'une action de lutte syndicale. Et la première C.G.T.T. fut créée officiellement, le 1er novembre 1924[3].

Devant l'ampleur de ce mouvement de masse, qui tranchait avec le laxisme du Vieux Destour, en l'absence de son leader Cheikh Abdelaziz Thaâlbi contraint, en 1923, de quitter la Tunisie pour un long périple jusqu'en 1937, la réaction musclée de l'administration coloniale, soutenue par le «Cartel des gauches» au pouvoir en France et

---

1 Voir «Le Tunisien» du 7 février 1907 - Notre Programme - par Ali Bach Hamba et d'autres éditoriaux sur d'autres thèmes de réformes et de revendications légitimes, tels que «La liberté de la presse arabe» («Le Tunisien» du 17 mars 1910), «la protection de l'enfance» («Le Tunisien» du 27 juin 1907), «Les réformes fiscales» («Le Tunisien» du 3 mars 1910), etc..

2 Voir Ahmed Khaled, «Le Cheïkh Abdelaziz Thaâlbi et la problématique de sa pensée politique à travers sa vulgate littéraire, son combat et ses relations de voyage» (Livre en arabe), Éd. M.A.L. et Ministère de la Culture, Tunis 2001, 480 pages.

3 Voir Ahmed Khaled «M'hamed Ali El Hammi, pionnier du mouvement syndical national» (Étude en arabe). Éd. Zakhâref (Publigraph). Tunis, 2006.



Photo anthropométrique de M'hamed Ali El Hammi

la complaisance du Directoire (Comité Exécutif) du Parti Destourien de l'époque, ne se fit pas attendre. La C.G.T.T. fut décapitée avec l'arrestation, le 5 février 1925, du leader M'hamed Ali et de quelques uns de ses compagnons de lutte, suivie de leur bannissement à l'étranger, le 28 novembre de cette même année. Il faudra attendre douze ans (1937-1938) pour constater la relance, une fois encore éphémère de la Seconde Centrale Ouvrière nationale (la 2ème C.G.T.T.) soutenue cette fois-ci par le Néo-Destour. Hédi Nouira (1911-1993), bras droit du leader Habib Bourguiba (1903-2000), prit en main la Centrale Ouvrière et écarta le Secrétaire Général Belgacem Gnaoui, un ancien militant néo-destourien qui persistait à garder la C.G.T.T. en dehors de l'action politique et de la lutte de libération nationale[1].

Farhat Hached avait treize ans, lorsque le penseur réformiste, féministe et vétéran cégététiste, Tahar Haddad, publia en 1927 son premier livre «Les Travailleurs Tunisiens et l'Émergence du Mouvement Syndical»[2]. Cet important témoignage historique et social fut interdit de diffusion. Il demeure le principal document historique pour la connaissance et l'étude du mouvement syndical du pionnier M'hamed Ali.

Farhat Hached était jeune adolescent de 16 ans en 1930, année cruciale dans l'histoire de la Tunisie contemporaine et la genèse de sa modernité. En octobre de cette année, Tahar Haddad fit paraître son fameux livre «Notre femme dans la Châriaa (loi islamique) et dans la Société»[3] qui annonçait, un quart de siècle plut tôt, le code révolutionnaire du Statut Personnel tunisien. Ce livre-programme souleva, dans un tollé général, une cabale de dévots et fut la cause des déboires tragiques de ce penseur moderniste et perspectiviste[4]. Farhat Hached encourageait l'émancipation de la femme tunisienne.

---

1 Voir Ahmed Khaled «Hédi Nouira - Itinéraire d'un intellectuel militant et homme d'État», Éd. Zakhâref (Publigraph), Tunis, 2006. Cf. notamment chap. IV.

2 Voir «Œuvres Complètes de Tahar Haddad» supervisée et présentée par Ahmed Khaled, en 3 volumes. Éd. Ministère de la Culture - Maison Arabe du Livre, 1999. Cf. notamment Volume II (Texte en arabe).

3 Ibid., Tome III.

4 Voir Ahmed Khaled «La postérité du traité moderniste de Tahar Haddad, Notre Femme dans la Chariâa et dans la Société», Éd. Tunis, 2002, p. 14 sq.



De gauche à droite, le jeune Bourguiba Junior avec le Turbouche devant le Cheikh Abdelaziz Thaâlbi. Derrière celui-ci, le Dr Salem Eschadely. À sa droite, Dr Mahmoud Materi, puis Me Habib Bourguiba montrant la tête. Le deuxième à partir de la droite, Bahri Guiga (Juillet (1937)

Quelques mois avant la parution du livre-phare de Tahar Haddad (avril-mai 1930), se déroulait le Congrès Eucharistique de Carthage, un Congrès mondial de l'Église Catholique qui agressait manifestement les Tunisiens musulmans. Ce Congrès prenait, en effet, l'aspect d'une neuvième croisade de la Chrétienté en terre d'Islam, la Tunisie dont la population autochtone subissait les affres de la colonisation de peuplement.

Douze mille jeunes européens en tenue de croisés, défilèrent sur un parcours de plusieurs kilomètres, à partir du stade Jéo-André (actuel Chédli Zouiten), en traversant Tunis et en passant sous des arcs de triomphe surmontés de la Croix et de l'inscription «Par celle-là tu vaincras». Ils arrivèrent au sépulcre de Saint Louis à Carthage où des prêtres tenaient une messe, en souvenir du Roi de France défunt (1214-1270) qui avait conduit la 8ème Croisade en Tunisie, pour tenter de contraindre le sultan hafside à embrasser la foi chrétienne.

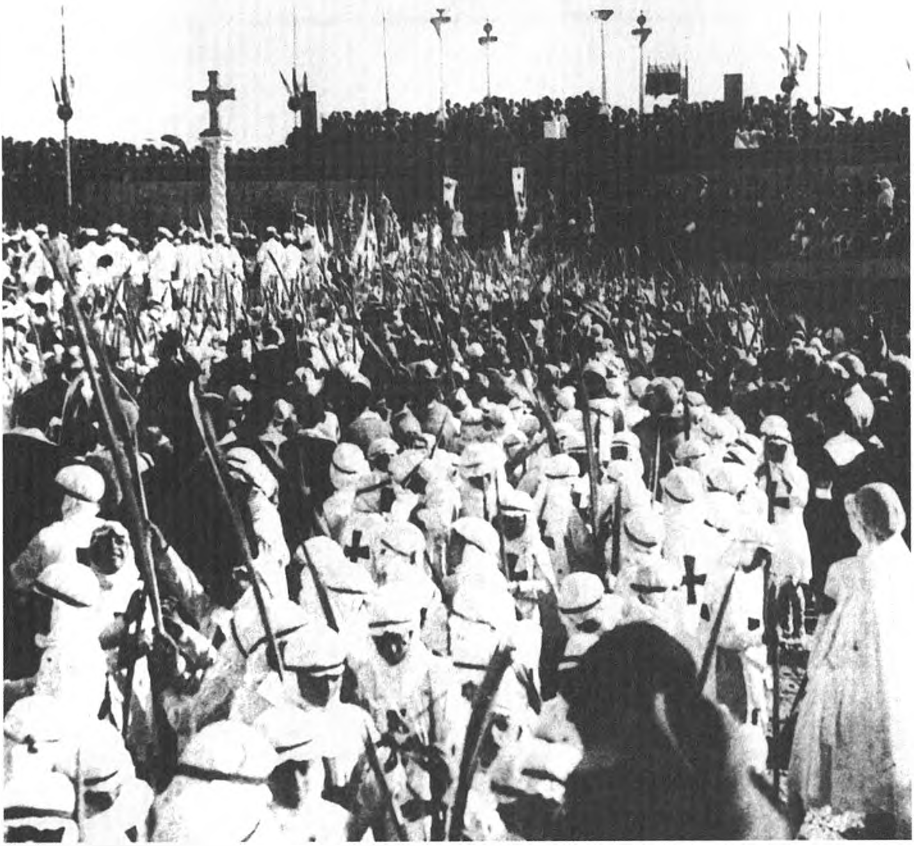
Voici comment un témoin oculaire, le socialiste libéral français qui était à l'époque du Congrès membre du Grand Conseil de Tunisie, André Duran-Angliviel, avait bien saisi la gravité de la provocation dans un article publié dans «Tunis Socialiste» du 12 juin 1930 : «L'Arabe est tolérant, il n'a pas compris d'abord la valeur ni la nature du Congrès Eucharistique. Il a cru à une manifestation religieuse d'un ordre très élevé, à caractère universel, un hommage international à rendre à Dieu».

«Ce fut une véritable stupeur qui s'empara des Musulmans, lorsque les préparatifs terminés et les dernières dispositions prises, l'Archevêque (Alexis Lemaitre) fit publier dans les journaux à sa dévotion que le Congrès Eucharistique devait être envisagé comme une nouvelle Croisade, que les pèlerins étaient de vrais croisés, et qu'il ne s'agissait de rien de moins que d'inculquer aux populations africaines la notion souveraine de Christ Hostie».

«Par la plume de ses journalistes de France et de Tunisie, l'Église escomptait déjà des conversions. Et pour confirmer les populations locales dans le sentiment que le Congrès n'était organisé à Carthage que pour mieux rappeler le souvenir de Saint Louis, commencèrent à déambuler dans les rues de Tunis des groupes d'enfants vêtus en croisés : Longue tunique blanche ornée par devant et par derrière d'une large croix rouge, sandales avec rubans liés autour des jambes, voile en turban serré autour du front par une cordelette.



Le réformiste Tahar Haddad



Une vue du défilé du Congrès Eucharistique

Impossible de s'y méprendre. Les Musulmans ouvrirent de grands yeux. Il était trop tard pour reculer. Le Bey (Ahmed Bey II) demeura président d'honneur. Mais les magistrats de la religion démentirent qu'ils eussent accepté de figurer au Comité d'Honneur ; ils avaient été embrigadés d'office...»[1]. Ce fut une véritable folie, comme l'écrivait Me M'hamed Bourguiba dans «La Voix du Tunisien» du 10 mai 1930[2].

Avec la scission au sein du Vieux-Destour, opérée par de jeunes militants formés à l'Université française, émergea, le 2 mars 1934, le Néo-Destour, parti nationaliste mieux structuré, plus combatif et bénéficiant d'une large audience populaire, sous la présidence du leader Mahmoud Materi et la conduite effective du leader Habib Bourguiba, épaulé par une pléiade d'éminents intellectuels et fervents militants.

L'aîné de Bourguiba, Mahmoud Materi était le continuateur du mouvement évolutionniste «Jeunes Tunisiens». Il en assurait le relais avec le Vieux-Destour, puis le Néo-Destour.

La présence de cet étudiant en France coïncidait avec celle d'un des principaux leaders de ce mouvement nationaliste précurseur, le frère d'Ali Bach Hamba, Mohamed Bach Hamba qui était le fondateur et l'animateur du périodique de Combat, «La Revue du Maghreb» dont le titre portait le message du Grand Maghreb Arabe. Mohamed Bach Hamba, exilé de Tunisie, s'était installé en Suisse où il décéda en décembre 1920.

Le Jeune Mahmoud Materi effectuait, en compagnie d'un autre jeune militant, Salem Eschadely, de 1919 à 1920, de fréquents voyages à Genève et à Montreux pour rencontrer Mohamed Bach Hamba et mener, aux côtés de ce leader banni, une intense activité politique.

Il entrait, également à cette époque, en contact avec le leader et père du Destour, Abdelaziz Thaâlbi, installé à Tunis après son retour d'exil et gardant toujours des relations par correspondance avec Mohamed Bach Hamba[3].

---

1 «Tunis Socialiste» du 12 juin 1930 - Article d'André Duran-Angliviel «Le Congrès Eucharistique de Carthage n'a pas seulement creusé un abîme entre l'Islam et l'Église, il a diminué le prestige de la France en Tunisie».

2 «La Voix du Tunisien» du 10 mai 1930 - Article de M'hamed Bourguiba «Le Congrès Eucharistique, une folie».

3 Voir Ahmed Khaled «Le docteur Salem Eschadely : une grande figure de combat pour la dignité et l'indépendance», in «Réalités», n°1057 du 30 mars - 5 avril 2006, p. 20 sq.



Le Dr Mahmoud Materi, Président du Néo-Destour

Il y avait, donc, une continuité entre ces générations d'intellectuels militants qui se connaissaient et se succédaient dans la bonne tradition du combat libérateur auquel Farhat Hached apportera, plus tard, sa grande contribution spécifique par l'élan fondateur d'une prestigieuse Centrale Syndicale nationale et le sacrifice suprême pour que vive la Tunisie indépendante.[1]

Farhat Hached suivit, au début de sa carrière en 1936, alors qu'il avait 22 ans, une autre voie comme nous le verrons, celle d'une expérience syndicale de huit ans dans les rangs de l'Union Départementale de la C.G.T. française, d'obédience socialiste S.F.I.O., avant de militer pour un syndicalisme autonome et de montrer ses préférences politiques qui iront au mouvement néo-destourien. Mais il n'affichera aucune étiquette d'appartenance officielle déclarée et titrée à ce parti de combat libérateur. Il en assurera pourtant, dans la clandestinité, la direction effective, après la déportation de Bourguiba et des principaux membres du directoire néo-destourien, en 1952.

Reçu brillamment au Certificat d'Études Primaires (Mention Bien), le 11 décembre 1929, le jeune Farhat, ayant perdu son père à l'âge précoce, se trouvait obligé d'interrompre ses études et de chercher du travail pour subvenir aux besoins de sa modeste famille nombreuse restée à Kerkennah.

Le fameux diplôme qu'il décrocha était, pour le jeune Farhat, une consécration et un honneur ; le titre avait, en ce temps-là, une grande valeur puisqu'il lui permettait d'échapper aux obligations militaires et lui ouvrait la voie d'un emploi stable au sein de l'administration. Le succès méritoire avec la mention «Bien» annonçait l'essayiste de talent et le penseur humaniste authentiquement autodidacte, comme on le verra.

Le choix qui s'est porté sur sa personne, dans sa jeunesse, par les habitants de deux villages, le sien «El Abbassia» et le village limitrophe «El Kallabine», pour arbitrer un conflit d'alimentation en eau potable ayant opposé les habitants des deux bourgades, comme l'attestent un témoin oculaire,mon ami le militant Mohamed Ben Romdhane, et un document de notaire qui donnait procuration au jeune Farhat, annonçait déjà le leader en puissance qu'il deviendra de fait et qui s'imposera quelques années plus tard sur le terrain de l'action syndicale et au sein du mouvement de libération nationale.

---

1 Voir Ahmed Khaled «Le docteur Salem Eschadely : une grande figure de combat pour la dignité et l'indépendance», in «Réalités», n°1057 du 30 mars - 5 avril 2006, p. 20 sq.



Leaders néo-destouriens et vieux-destouriens réunis sur la même photo, prise lors du retour de Abdelaziz Thaâlbi en Tunisie (juillet 1937), 2ème à partir de la droite, entouré de Habib Bourguiba (2ème à partir de la gauche), Bahri Guiga (1er à droite) et Mahmoud Materi, pointant la tête derrière Thaâlbi

Chapitre 2

Dans les rangs de la C.G.T. française

Au cours de l'année 1930, Farhat Hached était recruté en tant que secrétaire dactylo par la société tunisienne de transport automobile du Sahel (S.T.T.A.S.) à Sousse où il s'était installé chez des proches parents, la famille Ben Romdhane, dans la banlieue Ouest (Oued Kharroub), actuelle Cité Jawhara.

Le syndicat C.G.T. de la S.T.T.A.S. dans cette capitale du Sahel ne vit le jour que le 12 juillet 1936, et Farhat Hached débuta son itinéraire syndical à la S.T.T.A.S., le 26 juillet 1936, lors d'une grève générale du personnel, déclenchée ce jour-là ; c'était la première grève à laquelle il participait.

En septembre 1936, Albert Bouzanquet (1897-1971), l'éminent syndicaliste cégétiste retourna en Tunisie, après une mutation en France, et prit la tête de l'Union Départementale C.G.T.

Les sources documentaires mettent l'accent sur les rapports spirituels qui lièrent Farhat Hached à cet éminent dirigeant cégétiste, sans toutefois indiquer la nature de cette influence, ni les aspects de ses manifestations[1]. Farhat Hached avait 22 ans, lorsqu'il connut Albert Bouzanquet en 1936. Ancien combattant de la première guerre mondiale, arrivé en Tunisie en 1908, ce converti au socialisme démocratique, depuis 1926, et, par ailleurs, maçoniste ayant appartenu à la «Grande Loge de France», Bouzanquet servit également dans l'administration militaire en 1921 et s'imposa, ensuite, comme dirigeant syndical en France et en Tunisie dans la conjoncture de la montée au pouvoir du Front Populaire avec ses acquis sociaux[2].

---

1 Voir Mohamed Lotfi Chaïbi «Remarques sur la position des socialistes français au sujet de l'évolution de l'expérience syndicale de Farhat Hached (1936-1944)». Article en arabe in «Rawafid», Revue de l'Institut Supérieur de l'Histoire du Mouvement National, n°8, 2003, pp.97-119. Références faites à :

a- (S.H.A.T.) Château de Vincennes, Carton 2H424, dossier concernant les Syndicats Autonomes en date du 23 juillet 1945.

b- «Le Petit Matin» du 11 décembre 1955. Farhat Hached vous parle, par André Duran-Angliviel.

c- «Tunis Socialiste» du 12 décembre 1952, De Jean Jaurès à Farhat Hached, par Serge Moati, etc..

2 Mohamed Lotfi Chaïbi, op. cit., pp. 97-98.

Le 17 octobre 1937, Farhat Hached est signalé membre du syndicat de la S.T.T.A.S. ; le 16 janvier 1938, il est élu secrétaire général adjoint au congrès extraordinaire de l'Union Locale C.G.T. de Sousse ; le 5 février 1938, puis le 3 mars suivant, il fit deux exposés devant l'Assemblée Générale de la S.T.T.A.S. ; le 24 avril 1938, il est élu secrétaire général du syndicat C.G.T. de cette société ; et à l'occasion de la fête du travail, le 1er mai 1938, il prit la parole dans un meeting cégétiste à Sousse.

Cette activité syndicale intense de Hached dans la capitale du Sahel inquiéta le patronat de la S.T.T.A.S. ; il fut, alors, muté par mesure disciplinaire, camouflée en promotion comme contrôleur, à l'Agence S.T.T.A.S. de Sfax, le 6 octobre 1938.

Signalé comme secrétaire du syndicat C.G.T. des employés de la S.T.T.A.S. dans cette capitale du Sud, son activisme se manifesta doublement sur le terrain de l'action syndicale et par la plume en herbe à travers ses «échos» publiés dès 1938 par «Tunis Socialiste». Nous y reviendrons.

Le 5 février 1939, il est signalé en tournée aux côtés du Secrétaire Général de l'Union Départementale de la C.G.T. en Tunisie de 1936 à 1944, Albert Bouzanquet, à Moularès, puis le jour suivant à Redeyef dans la région minière du Sud-Ouest. Il est, alors, licencié par la S.T.T.A.S. à cause de ses activités syndicales ; on le retrouve comme secrétaire général adjoint permanent du Bureau de l'Union Locale C.G.T. de Sfax, puis comme secrétaire de l'Union Départementale C.G.T. à Tunis (28 juin 1939) et aussi comme délégué des ports et dockers (8 juillet 1939). Chargé de plusieurs missions par l'U.D.C.G.T., il présida, le 24 juillet 1939, l'assemblée ordinaire du Syndicat du Personnel des Asiles de La Manouba. Le 27 juillet, il est signalé comme l'un des fondateurs du Conseil Intersyndical des Personnels des Services Publics Concédés des Transports[1].

C'était Albert Bouzanquet, le maître à penser, qui forma le disciple Farhat Hached à l'école du syndicalisme social-démocrate. Si apparemment cette école s'opposait à la confusion entre l'action syndicale et l'action politique, elle s'imprègnait, néanmoins, du discours politique du Parti Socialiste S.F.I.O. où s'activaient, particulièrement en

---

1 Voir Brochure intitulée «Chronologie 1887-1947 - Tunisie - Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached» ; brochure n°1 dactylographiée, établie par Noureddine Hached, 1982. (voir année 1939)

Tunisie, d'éminents intellectuels engagés, hommes et femmes de plume, André Duran-Angliviel, Dr Cohen-Hadria, Eva Fichet et Eve Nohelle, entre autres. Le premier rédigeait presque quotidiennement un article de réflexion politique, en guise d'éditorial, sous la rubrique «Fenêtre Ouverte», et le second, un article de fond inspiré des événements. Leurs articles paraissaient toujours à la Une du quotidien «Tunis Socialiste». Deux piliers, en sorte, du socialisme français en Tunisie.

Bien que Farhat Hached contribuât à la rédaction de ce journal par des échos et quelques articles, il ne semblait pas être tenté par la politique, durant son appartenance à la C.G.T. de 1936 à 1944. Il n'adhérait ni au Destour (l'archéo et le néo) ni à la seconde C.G.T.T. renaissante de Belgacem Gnaoui (1936-1938). Hached se réclamait d'abord du syndicalisme incarné par la charte d'Amiens de 1906 qui mettait le syndicalisme en dehors de toute appartenance à un quelconque parti et défendait les intérêts légitimes des travailleurs sans faire le jeu de la politique[1]. Mais la Charte d'Amiens laissait l'entière liberté au syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à toutes formes de lutte et d'action correspondant à sa conception philosophique et politique.

Le jeune syndicaliste suivit donc, au début de sa carrière, la ligne cégétiste qui s'opposait à la création de syndicats proprement tunisiens, croyant fermement à l'Union des travailleurs. Et, lorsque Messaoud Ali Saad, un ancien cégétiste d'origine kerkénienne, avait formé, dès 1943, un syndicat tunisien autonome des employés et ouvriers cheminots de la compagnie Sfax-Gafsa, c'était Farhat Hached qui l'avait appelé à réintégrer la C.G.T., en prêchant «l'union de tous pour vaincre tous les obstacles»[2].

L'expérience acquise par le jeune militant cégétiste Farhat Hached était très bénéfique pour sa future entreprise syndicale. Il avait appris, durant huit ans, à connaître un milieu syndical et politique bien structuré et cultivé, à compulser et à préparer des dossiers, à se frotter à des sommités dirigeantes.

Il côtoyait d'éminents syndicalistes, des hommes politiques de grande culture, français et tunisiens, dès les années trente.

---

1 Voir à titre indicatif : «Socialisme - Le socialisme français» article in «La grande encyclopédie Larousse», Éd. Librairie Larousse 1976, Tome 18, pp. 11.176-11.186.

2 Voir Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne». Publication de l'Université de Tunis I, 1989, p. 93.



Albert Bouzanquet

D'abord, en sa qualité d'agent syndiqué et dynamique de la S.T.T.A.S., il se liait d'amitié avec le secrétaire général de la section de Sousse, filiale de l'Union Départementale de la C.G.T. française, Jacobzone, jusqu'en 1938.

Il entretenait, également, des relations étroites avec le Secrétaire Général de l'Union Départementale de la C.G.T. en Tunisie, Albert Bouzanquet, à l'époque du gouvernement du Front Populaire qui réunissait les partis français de gauche (1936-1939). Ces relations se renouèrent de nouveau après la «libération» de la Tunisie des forces de l'Axe par les Alliés et la reprise des activités syndicales.

La fibre patriotique commençait vraiment à vibrer dans le cœur et l'esprit du jeune Hached au début des années 40, notamment dans le contexte favorable de la Seconde Guerre Mondiale qui renforçait la conscience nationale du peuple tunisien ayant subi les affres d'un conflit armé entre deux puissances occidentales. Une guerre qui n'était pas la sienne.

Envahie par les forces de l'Axe qui étaient en déroute et prises en tenailles par la VIIIè armée du Maréchal Montgomery venant du Sud tunisien et les forces alliées conduites par le Général Eisenhower venant des frontières Ouest, la Tunisie était constamment bombardée par les forteresses volantes américaines durant six mois d'occupation allemande (novembre 1942 - mai 1943)[1]. De grandes batailles eurent lieu sur le sol tunisien à Rémada et Medjez El Bab.

Farhat Hached avait bien observé le comportement d'Albert Bouzanquet durant le conflit planétaire et compris qu'un syndicaliste devait être patriote et combattre l'occupation étrangère du sol national.

Bouzanquet n'avait-il pas, en effet, rejoint la résistance contre l'occupation nazie de la France, en juin 1940 ! Lorsque les forces de l'Axe occupèrent la Tunisie en novembre 1942, le Secrétaire Général de l'U.D./C.G.T. entra en contact avec le chef de la France Libre, le Général De Gaulle; il organisa dans la clandestinité une cellule d'espionnage pour récolter des informations utiles aux Alliés et entreprendre des actes de sabotage derrière les lignes ennemies, comme l'atteste un rapport de l'Office Universitaire de la Recherche Socialiste (O.U.R.S.) de Paris, consacré aux activités de résistance d'Albert Bouzanquet (juillet 1940 - novembre 1944).

---

1 Voir Ahmed Khaled «Documents Secrets du 2è Bureau : Tunisie - Maghreb dans la conjoncture de pré-guerre (1937-1940)», éd. S.T.D., Tunis, 1983. Voir notamment, pp. 110-118.

Cet aspect, plus ou moins méconnu de l'influence de ce dirigeant cégétiste sur le jeune Farhat Hached est bien mis en évidence dans un excellent article de l'historien Mohamed Lotfi Chaïbi, paru dans la revue «Rawafid» n°8, 2003 de l'I.S.H.M.N.[1]

Le modèle du maître, Albert Bouzanquet, avait sûrement marqué et envoûté le jeune disciple Farhat Hached qui avait retenu le message du Résistant. Il l'appliquera dans la conduite de la résistance contre le régime colonial hideux de peuplement en Tunisie, aussi bien sur le plan politique et diplomatique que dans le cadre de la résistance armée, lors du déclenchement de l'insurrection générale décisive de la lutte pour l'indépendance, en janvier 1952, comme on le verra plus loin.

Par l'intermédiaire de Bouzanquet, Hached connut le célèbre Secrétaire Général de la C.G.T. en France métropolitaine et en même temps leader du Parti Socialiste S.F.I.O., Léon Jouhaux (1879-1954) qui fut Secrétaire Général de la C.G.T. mère de 1909 à sa dissolution en 1940 par les autorités allemandes, lors de la défaite française, puis vice-président de la Fédération Syndicale Mondiale (F.S.M.), lorsqu'il fut libéré des camps de concentration nazis en 1945, vice-président de la Confédération Internationale des Syndicats Libres (C.I.S.L.) en 1949 et Prix Nobel de la Paix en 1951[2].

Farhat Hached avait l'occasion de le rencontrer, lors de ses visites de travail effectuées assez fréquemment dans la Régence et de ses rencontres d'amitié avec Albert Bouzanquet. Les services de renseignements militaires signalaient, par exemple, les réunions de ce dernier, à travers la Tunisie et notamment dans les centres miniers du Sud (Moularès, Métlaoui, M'Dilla), visant à préparer la tournée que devait faire, peu après, Léon Jouhaux[3].

Pour contrer les communistes, Farhat Hached qui n'avait que vingt-cinq ans fut-il élu en 1939 membre de la Commission Administrative de l'U.D./C.G.T. et, peu après, au Bureau Exécutif de

1 الأستاذ محمد لطفي الشّايبي «مُلاَحظَات حول موْقف الإشْتراكيِّين الفرنْسيّين منْ تطوّر تجْرِبَةِ فرحات حشّاد النّقابيّة (1936–1952)» مجلة «روافد» العدد الثامن، ص. 95–119.

2 Larousse 3 volumes en couleurs. Paris, 1966, tome 2, p. 1720.

3 Document du 2è Bureau n∞467/B.C.R.2. Voir Ahmed Khaled «Documents Secrets du 2è Bureau : Tunisie - Maghreb dans la conjoncture de pré-guerre (1937-1940)», éd. S.T.D., 1983, p. 467.

cette Union en 1940[1], avant la dissolution des syndicats en Tunisie à partir de novembre 1940, en application de la politique collaborationniste du Gouvernement du Maréchal Pétain, installé à Vichy? Claude Liauzu , Chercheur du Centre National de la Recherche Scientifique de Paris, qui rapporte cette information sans citer ses sources dans un renvoi, écrit-après avoir signalé le nombre de Tunisiens dans les C.A et C.E de l'U.D.C.G.T de 1937 à 1940-ceci :

« Beaucoup d'autres pourraient être cités, dont le moindre n'est pas Farhat Hached. Agent de la S.T.T.A.S. à Sousse puis à Sfax, il est l'âme du syndicat et s'impose dans les bureaux des unions locales. Le 1er mai 1938, il est à la tribune du meeting dans la capitale du Sahel : son intervention ignore le récent 9 avril. En 1939, il est élu à la commission administrative de l'U.D dans la fournée anticommuniste, en 1940, il devient membre de la C.E.» [2]

Cette dernière information demeure hypothétique. S'agit-il d'une cooptation de Farhat Hached au sein de ces deux institutions statutaires de l'U.D.C.G.T, plutôt que d'élection à proprement dit? Nous avons vu précédemment qu'il fut chargé de plusieurs missions syndicales en sa qualité de «Secrétaire de l'U.D.C.G.T» en 1939 et qu'il accompagnait Bonzaquet dans ses tournées au Sud Ouest tunisien etc...

En dissident, ayant rompu avec les Cégétistes français après avoir fait l'apprentissage pertinent de ses premières armes, en se frottant aux éminentes figures de la C.G.T. métropolitaine et départementale sur les bancs et le terrain de leur école syndicale et politique social-démocrate (S.F.I.O.), Farhat Hached avait bien acquis les subtilités des «armes retournées» pour contrer, plus tard, ses anciens compagnons de route, devenus plus ou moins hostiles à sa Centrale autonome, et défendre, par ailleurs, la cause sacrée de l'Indépendance Nationale.

André Duran-Angliviel ne disait-il pas du leader national ugététiste, dans un important article intitulé «Farhat Hached vous parle», paru dans «Le Petit Matin» du 11 décembre 1955, à l'occasion du 3è anniversaire de son assassinat et dans les circonstances de la grande discorde youssséfiste :

---

1 Claude Liauzu «Salariat et Mouvement Ouvrier en tunisie - Crises et Mutations (1931 - 1933)». Ed. du Centre National de la Recherche Scientfique. Paris, 1978, p 139.

2 Version de Liauzu (Claude) «Salariat et mouvement ouvrier en tunisie. Crises et mutations (1931-1939)», éd. C.N.R.S. 1978, pp. 124-129. Thèse rapportée par Mohamed Lotfi Chaïbi, Rawâfid n°8 ,année 2003., p. 101.

«J'ai assisté à sa formation syndicale par les soins de mes amis de la C.G.T. dont il était le meilleur disciple. Quand il eut appris d'eux les grandes leçons du syndicalisme international, il eut l'indépendance d'esprit, la clairvoyance politique, la foi patriotique nécessaires pour se détacher de ses maîtres et former des syndicats tunisiens nationaux »[1] Le leader ugététiste sera confronté plus tard à Léon Jouhaux qui s'opposait à la Centrale Ouvrière tunisienne et s'alignait sur la position des Prépondérants colonialistes, dans les années 50, comme il le faisait pour abattre la C.G.T.T. du pionnier M'hamed Ali El Hammi en 1924-1925[2].

L'autonomiste dissident, fondateur de l'U.G.T.T. savait comment riposter aux manœuvres hostiles de ce contradicteur d'une grande envergure qu'il avait bien connu en militant dans les rangs de sa confédération pendant 8 ans. Léon Jouhaux représentait en 1951 Force Ouvrière,et occupait, par ailleurs la vice-présidence de la C.I.S.L. Farhat Hached le contrait vigoureusement dans un admirable article intitulé «Syndicalisme et colonialisme», paru en deux parties dans «Mission» du 15 et du 22 juin 1951 (voir florilège) où l'on peut lire les extraits suivants :

«...Force Ouvrière ne fait... que transposer dans le domaine syndical les formules usées du colonialisme dans son hypocrite propagande et sa trompeuse et malhonnête littérature associationniste...

Jouhaux avait combattu jadis la C.G.T.T. et avait pris une part active dans l'action répressive contre M'hamed Ali et ses camarades. Il y a de cela 22 ans !...

Son organisation d'aujourd'hui demeure avec le même esprit de prépondérance que celle qu'il dirigeait à l'époque.

Nous n'entendons nullement engager sur ce terrain une polémique quelconque avec F.O. qui, pour nous en Tunisie, représente un tout petit zéro. Malgré les efforts officiels et semi-officiels qui sont prodigués pour lui donner vie et activité dans ce pays, elle demeure imperceptible...

L'U.G.T.T. a quitté la F.S.M. parce que devenue un instrument de propagande agissante n'ayant pas le souci de l'intérêt supérieur du monde du travail. Ayant été ainsi détourné de son but véritable, il était fatal que la F.S.M. se désintégrât.

---

2 A. Duran-Angliviel «Farhat Hached vous parle» in «Le Petit Matin» du 11 décembre 1955.

3 Cf. Ahmed Khaled «M'hamed Ali El Hammi, précurseur du mouvement syndical nationaliste en Tunisie» (Étude en arabe), Éd. Zakhâref (Publigraph), Tunis, 2006, p. 71 sq.

Mais l'U.G.T.T. ne tolérera pas pour autant que les attardés de la prépondérance syndicale essaient de maintenir sous leur joug les peuples qu'ils se devraient d'aider à se libérer...»[1]

Dans ses souvenirs d'un témoin socialiste, Elie Cohen-Hadria évoque avec fierté l'influence des socialistes sur la formation du fondateur de l'U.G.T.T. :

«C'est au sein de la C.G.T. et dans la grande période de 36-38 que des hommes comme Farhat Hached acquerront leur formation syndicale...»[2]

Revenant à la charge, dans un autre passage pour montrer l'importance de l'expérience cégétiste dans l'itinéraire du leader national ugététiste, Cohen-Hadria consigne dans ses mémoires ce qui suit :

«Un événement grave de conséquences se produisait : la création de l'U.G.T.T. Le père en fut Farhat Hached, militant chevronné de la C.G.T. où il avait acquis une grande expérience de l'organisation et de la lutte syndicale. Elles ne lui furent pas inutiles. Sans doute, les circonstances en 1945 étaient-elles plus favorables qu'en 1925 [allusion à la période de l'émergence de la première C.G.T.T. de M'hamed Ali] et en 1938 [allusion à la période de la seconde C.G.T.T. de Belgacem Gnaoui] ; mais, sans la pratique syndicale qu'il avait acquise à la C.G.T., il n'aurait pu les exploiter aussi efficacement»[3].

Cohen-Hadria parle de ce phénomène d'absorption, d'osmose, ou (catalyse) qui semble avoir joué un rôle important dans la formation spécifique de Farhat Hached, lors de son passage à la C.G.T.

On peut dire que la formation de Farhat Hached, jointe à son propre génie créateur, avait généré le leader et permis son passage de l'état de puissance à l'état d'acte. On ne peut nier que la «catalyse» dont parle Elie Cohen-Hadria avait servi l'émergence d'un syndicalisme tunisien authentique et «vraisemblablement unique dans l'histoire générale de la décolonisation» par le rôle qu'il avait joué dans «la conquête de l'indépendance». Lisez ce passage des souvenirs du témoin socialiste Cohen-Hadria :

---

1 Farhat Hached «Syndicalisme et colonialisme» in «Mission» du 15 juin 1951 (voir texte entier in florilège).

2 Elie Cohen-Hadria «Du protectorat français à l'indépendance - Souvenirs d'un témoin socialiste», C.M.M.C. Nice 1976, p. 144.

3 Ibid., p. 185.

«Si les socialistes en Tunisie ont, semble-t-il, eu quelque influence de catalyse sur le développement chez les futurs dirigeants de la Tunisie des idées démocratiques, celle-ci [cette influence] a été sans doute plus considérable encore en ce qui concerne les idées socialistes, ou, à tout le moins, syndicalistes. J'ai dit qu'elle a été la formation de Farhat Hached. Je n'y reviendrai pas. Le rôle joué par le syndicalisme tunisien dans la conquête de l'indépendance est vraisemblablement unique dans l'histoire générale de la décolonisation. Cette constatation est pour les socialistes de Tunisie motif à grande satisfaction, voire à quelque fierté»[1].

Mais, à notre avis, Farhat Hached n'était pas le simple produit de l'école socialiste française de Tunisie. Il avait son génie propre et cette faculté d'épouser l'idéal de liberté, de s'identifier au peuple tunisien qu'il portait dans son cœur et son esprit[2]. Il ne faut pas, non plus, oublier un autre élément essentiel qui avait agi profondément dans la genèse des Syndicats Autonomes et, par la suite, l'U.G.T.T., c'est-à-dire la continuité de la bonne tradition instaurée par le pionnier du mouvement ouvrier national, M'hamed Ali El Hammi, à laquelle se référait Hached et s'identifiait dans ses écrits et ses discours.

L'élite socialiste de la trempe d'André Duran-Angliviel, Elie Cohen-Hadria, Albert Bouzanquet, Eve Nohelle et d'autres, maîtrisait la plume. Farhat Hached en faisait partie ; il s'exerçait dans leur école et commençait à attirer l'attention par ses écrits en français, dès 1938 dans «Tunis Socialiste», organe de presse de la S.F.I.O. ; il y publiait des échos, puis des articles défendant les revendications de son syndicat.

Il avait compris le rythme du monde et l'importance de la gauche française, non pas la gauche caviar, mais celle qui défendait le mouvement ouvrier. Tout naturellement, son premier article, il le publiait le 17 novembre 1938 dans «Tunis Socialiste» de Duran-Angliviel et Cohen-Hadria : deux grands intellectuels et hommes de gauche qui avaient assez souvent mouillé leurs chemises pour les causes justes, notamment le premier cité.

Dans un style sobre, mais ferme, Farhat Hached dénonçait la S.T.T.A.S., cette société de transport qui, selon son expression, «s'attaquait à l'organisation syndicale en la personne de son Secrétaire Général».

1 Ibid., p. 294.

2 Voir l'article de Farhat Hached «Je t'aime ô Peuple !» dans le florilège en arabe.



M’hamed Ali El Hammi

Militant cégétiste, il faisait ainsi prudemment ses premiers pas en tant que chroniqueur et essayiste se frottant aux grandes plumes. D'emblée, il jouait dans la cour des grands.

A part André Duran-Angliviel et Dr Cohen-Hadria qui occupaient presque régulièrement les colonnes de la Une de «Tunis Socialiste», d'autres essayistes de talent participaient à la rédaction de ce quotidien par de brillants articles de fond. Même le célèbre écrivain et homme politique français, Léon Blum (1872-1950), chef incontesté de la S.F.I.O., participait à la rédaction de «Tunis Socialiste» par des papiers envoyés de Paris[1].

Farhat Hached, en prévoyant qui commençait à faire ses premiers pas d'essayiste dans ce quotidien, se contentait de signer timidement son premier article par la lettre initiale «H» de son nom Hached, comme s'il le suggérait et le chuchotait à ce monde médiatique nouveau et prestigieux. Il faisait suivre cette lettre «H» par son prénom Farhat, en toutes lettres (H. Farhat) sic[2].

Un second article d'un haut niveau de langue et de style, concis et précis en ce qui concerne la terminologie marine spécifique, intitulé : «A Sfax, un patron italien se moque des lois françaises», parut dans «Tunis Socialiste» du 20 juin 1939. Farhat Hached y décrivait minutieusement et admirablement la provocation d'un patron italien, un aconier dans le langage des transports maritimes, qui était à l'origine d'une grève des marins et dockers des îles Kerkennah et du port de Sfax.

Ce transporteur de marchandises entre le bateau resté en mer et le quai, «dédaignant les usages établis et ne tenant aucun compte de la convention collective dans le port» fit venir de Tunis «trois mahonnes [Chalands] battant pavillon italien, dont les équipages étaient uniquement formés de marins italiens», ainsi qu'un camion «avec du renfort en personnel italien, au lieu et place de la main-d'œuvre locale tunisienne», en vue de charger 2500 tonnes de sel sur le bateau au large de Thyna à Sfax.

Poussant plus loin ses investigations sur cette question, Farhat Hached aborda dans son article les problèmes posés par la saline elle-même, afin de connaître les conditions de travail et de salaire des ouvriers autochtones. C'était une véritable enquête menée par un reporter fouineur qui sortait avec les conclusions suivantes :

---

1 Voir par exemple :

a- «Tunis Socialiste» du 5 mai 1939 : «Travail trop mal ou trop bien fait» par Léon Blum.

b- «Tunis Socialiste» du 9 mai 1939 : «L'Avenir du Temps» par Léon Blum.

c- «Tunis Socialiste» du 27 mai 1939 : «Le Parti Socialiste a fait son devoir» par Léon Blum.

2 Voir «Tunis Socialiste» du 17 novembre 1938. Article «À la S.T.T.A.S.» par H. Farhat.

«Voilà dans leurs tristes réalités les résultats de notre enquête :

- Une quarantaine d'ouvriers «indigènes» ont participé aux travaux de chargement du bateau, les uns sur les chantiers, les autres sur les mahonnes ou à bord du navire.

Travail continu de 6h du matin à 8h du soir. Aucun repos, même pas pour permettre le repas. Donc, les ouvriers ont fait un jour de Ramadan forcé.

Détail navrant : les ouvriers occupés à bord du navire ont demandé du pain au bateau ; il leur a été refusé, même contre retenue de la valeur sur le salaire...

Cela ne vous rappelle-t-il pas le récit de l'équipage de la mahonne «Jean» qui ne put obtenir de la nourriture d'un navire italien, lors de l'aventure qu'il vécut il y a quelques mois ?

Interrogé sur le salaire qui leur était payé, ils déclarèrent ne pas le connaître ! Ils travaillent sans savoir à quel prix ni quand ils seront payés etc..»[1]

Dès les premiers essais, Farhat Hached excellait dans la narration des faits et s'imposait comme homme de plume maîtrisant la langue française et utilisant un style adapté au sujet traité, simple et élégant.

Le troisième article de ses débuts d'essayiste que je trouve d'un niveau élevé, bien structuré, concis et précis, parut dans «Tunis Socialiste», le 28 juin 1939, sous le titre «La grève des mineurs de Sidi Amor et de Slata», signé tout simplement «Farhat, Secrétaire de l'U.D.».

Envoyé en mission comme délégué de l'Union Départementale de la C.G.T. auprès des grévistes de ces deux mines pour les guider et les conseiller devant une commission de surarbitrage dépêchée par l'Inspection du travail, Farhat Hached décrivait la situation des mineurs grévistes en leur rendant hommage pour la «mesure de leur maturité» ; il fustigeait le comportement hargneux du patron de la mine qui l'empêchait d'approcher les grévistes et la «docilité du service d'ordre à l'égard des désirs du patron». Se référant à la législation du travail pour défendre le droit des grévistes syndiqués, il montrait une solide formation de juriste sans avoir fait des études universitaires de droit.

---

1 «Tunis Socialiste» du 20 juin 1939 : «Un patron italien se moque des lois françaises», par H. Farhat.

Ce troisième article «La grève des mineurs de Sidi Amor et de Slata»[1] représentait pour lui une fenêtre ouverte sur un monde nouveau du travail dans la Tunisie profonde ; il le libérait de ses préoccupations initiales spécifiques et limitées comme secrétaire local du syndicat des transports automobiles du Sahel (S.T.T.A.S.), et lui ouvrait de nouveau horizons de formation et d'écriture.

Son talent, sa verve et sa compétence, déjà annoncés, se confirmeront un peu plus tard, par la pensée, l'art oratoire et l'écrit qui épauleront son action. Il forcera l'admiration à l'intérieur du pays et au-delà de ses frontières par ses articles et discours en français et en arabe dans «al-Horriya», «Liwâ al-Horriya», «an-Nadwa», «Mission», les revues «Synthèses»[2], «Confrontation Internationale»[3] etc...

L'année 1938 fut particulièrement troublée par l'éclatement de la deuxième C.G.T.T. ; celle-ci était relancée en 1937, sur l'initiative du Néo-Destour, par Belgacem Gnaoui, un ancien déporté de Borj El Bœuf en 1935 et président de la cellule néo-destourienne de Tronja ; puis le jeune avocat et responsable destourien, Hédi Nouira[4] l'avait prise en main.

Les événements sanglants du 9 avril 1938 aboutirent à l'interdiction du Destour et à la déportation de ses dirigeants qui ne furent libérés que le 16 décembre 1942.

Engagé dans les rangs de la C.G.T. française et adoptant la ligne «social démocrate réformiste», en dehors de la deuxième C.G.T.T. tunisienne et du conflit ayant opposé socialistes et communistes français, Hached renforça sa position au sein de la commission administrative de la C.G.T. (1938-1939). Il occupa les fonctions permanentes à Tunis de Secrétaire de l'Union Départementale cégétiste. Cette situation dura jusqu'à la dissolution des organismes syndicaux en octobre 1940 par le gouvernement de Vichy et sa réussite au concours de recrutement en qualité de dactylographe temporaire (3ème catégorie) à l'arrondissement des Travaux Publics de Sfax, le 27 décembre 1940, dans la conjoncture de la Seconde Guerre Mondiale et ses répercussions en Tunisie.

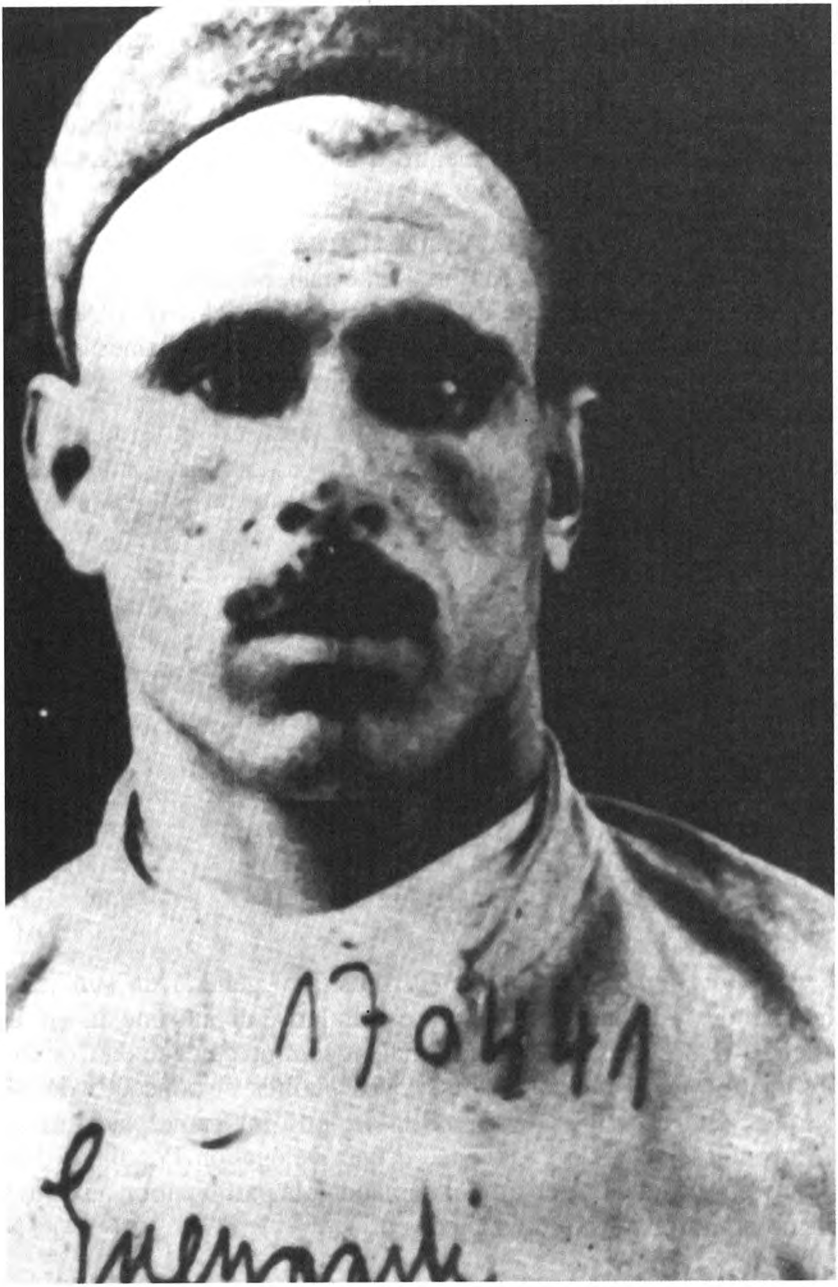
---

1 «Tunis Socialiste» du 28 juin 1939 : «La grève des mineurs de Sidi Amor et de Slata», par Farhat, Secrétaire de l'U.D.

2 Farhat Hached, «Le Syndicalisme en Afrique du Nord», in Synthèses, Juiller 1951, pp. 185-190.

3 Farhat Hached «Tunisie et Syndicalisme», in Confrontation Internationale, N°3, septembre - octobre 1949, pp. 18-22.

4 Voir Ahmed Khaled «Hédi Nouira - Itinéraire d'un intellectuel militant et homme d'État», Éd. Zakhâref (Publigraph), Tunis, 2006 (Étude en français et en arabe), pp. 24, 210-256.



Belgacem Gnaoui

Le 1er mars 1942, il accèda à la 4ème catégorie comme dactylographe aux Travaux Publics de Sfax. Affecté au Bureau d'Ordre de l'Arrondissement des T.P., il ne tarda pas à présenter sa démission pour salaire insuffisant (septembre 1942), mais il demeura en service après avoir obtenu une allocation supplémentaire.

De décembre 1942 à mai 1943, six mois de détresse, au cours desquels la Tunisie devint le théâtre d'une guerre ; le pays était sous l'occupation de l'Axe.

Le 16 décembre 1942, Farhat Hached demanda une mise en disponibilité et s'installa dans son île Kerkennah. Marié le 15 octobre 1943; son épouse, une cousine Omel Khîr Hached, née le 24 avril 1930[1] mit au monde, entre 1944 et 1952, deux garçons et deux filles dont l'aîné Noureddine Hached, est l'ancien Secrétaire Général Adjoint de la Ligue Arabe.

Avec l'entrée des troupes alliées en Tunisie, au mois de mai 1943, les syndicats se reconstituèrent autour de l'Union Départementale C.G.T. Farhat Hached reprit, alors, ses activités en relançant l'Union Locale de Sfax ; il est signalé comme secrétaire administratif de cette union, le 1er décembre 1943. On le trouve, le 18 janvier 1944, intervenant auprès du directeur de l'Arrondissement des Travaux Publics, du Contrôleur Civil de Sfax et du Président de la Croix Rouge, pour la distribution de chaussures américaines au bénéfice des agents tunisiens des Travaux Publics.

Le 28 janvier 1944, il est signalé comme porte-parole des syndicats de l'Arrondissement des Travaux Public. Dans une lettre adressée au Secrétaire Général du Comité de Coordination des services publics de l'U.D.C.G.T. à Tunis, il annonçait la formation des syndicats du personnel des Travaux Publics, des employés et ouvriers municipaux, de la santé et de l'Union électrique de Sfax.

Le 30 janvier 1944, il est élu secrétaire général du syndicat du personnel des Travaux Publics où il est titularisé depuis une année. Le 6 février 1944, ses camarades le désignaient comme délégué du Comité de Coordination des syndicats des services publics et concédés de Sfax. Quelques jours après (14 février), il informait l'ingénieur principal, chef de l'arrondissement, de l'existence d'une Délégation Populaire dont il était le vice-président. À ce titre, il demandait la participation aux travaux de la commission de surveillance des prix.

---

1 «Réalités» n°1041 du 8 au 14 décembre 2005 - Interview de la veuve de Farhat Hached, Om El Khîr. Partie en arabe, p.14.



Au premier plan, de gauche à droite, l'Amiral Estéva représentant le Gouvernement de Vichy à Tunis, Moncef Bey et son aide de camp Lamine qui succèdera à celui-ci, et le Premier Ministre Hédi Lakhoua (Le Bardo, septembre 1942).

Le 23 février 1944, il sollicitait son détachement auprès de l'Union locale cégétiste. Celle-ci posait, le 6 mars, sa candidature à la Commission Administrative de l'Union Départementale C.G.T., pour son prochain congrès. Le jour suivant, il est élu secrétaire général du bureau définitif du syndicat des Travaux Publics de Sfax.

Hached quitte la C.G.T.

Lors du XVIIIè Congrès de l'U.D./C.G.T., tenu à Tunis (18-19 mars 1944), communistes et socialistes s'affrontèrent pour le contrôle politique du mouvement syndical. Les amis de l'ancien dirigeant socialiste de l'U.D./C.G.T., depuis septembre 1936, Albert Bouzanquet, et particulièrement Farhat Hached, candidat à la Commission Administrative qui avait osé critiquer ouvertement les communistes, furent éliminés. Bouzanquet qui figurait au 17ème rang du directoire renouvelé de l'U.D./C.G.T. à très large majorité communiste, se résigna à quitter les rangs de cette organisation syndicale. Il s'attela à la création du Cartel des syndicats fédérés qu'il dirigea à partire du 23 février 1947.

Devant la débâcle socialiste et dans la conjoncture dramatique de la déportation et de l'emprisonnement du monarque nationaliste Moncef Bey, les brimades et vexations subies par les patriotes tunisiens, Farhat Hached ne tarda pas, lui aussi, à se dégager de l'emprise cégétiste[1].

Profitant de l'affrontement opposant communistes et socialistes, il démissionna de ses responsabilités de secrétaire administratif de l'Union Locale C.G.T. de Sfax, le 27 mars 1944.

Sur sa demande du 23 mars 1944, l'administration mit fin à son détachement ; il réintégra ses fonctions à l'Arrondissement des Travaux Publics de Sfax, comme agent de 4ème classe ordinaire, à partir du 1er avril 1944. En octobre de cette même année, il décida de reprendre la vie syndicale avec la fondation d'une nouvelle union.

Dans ces circonstances, il rédigea un texte de réflexion sur l'histoire du syndicalisme tunisien, intitulé «La vérité sur le syndicalisme de 1936 à nos jours»[2].

---

1 Voir l'affaire Moncef Bey in Série : Histoire du Mouvement National Tunisien «Le Néo-Destour face à la deuxième épreuve 1938-1943. Tome 3 - Dans l'engrenage de la deuxième guerre mondiale», Éd., C.D.N., Tunis, chapitre III, pp. 125-139.

2 Voir «Chronologie 1887-1947 Tunisie - Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached», Brochure dactylographiée établie par Noureddine Hached, 1982.



Omel Khîr portant dans ses bras sa fille Jamila



Farhat Hached portant dans ses bras sa fille Samira



Omel Khîr, épouse de Farhat Hached tenant dans ses bras sa fille Jamila. À côté de leur mère, on voit Noureddine et Naceur. Photo prise avant la naissance de Samira



De droite à gauche (2 me rang) : Salem cheffi Mansour Jrad, Khélifa Houas, Farhat Hached, Mohamed Kennou, Ahmed Fenniche les mains sur les épaules du jeune Naceur Hached et à sa gauche Ali Akrout devant sa maison à Tunis, prés de la place Basteur actuelle.

Deuxième Partie

Syndicats Autonomes.
Trois options différentes :
Messaoud Ali Saad, Ali Karoui, Farhat Hached.

Tunis, le 6 Décembre 1945

(12)

N° 2188 RG/2

NOTE

A/S. Confédération Générale du Travail Tunisien.-

On observe depuis quelque temps à Sfax une certaine activité syndicaliste autonome musulmane qui parait s'orienter vers une reconstitution de l'ancienne Confédération Générale du Travail Tunisien, mais dans un cadre indépendant de la politique nationaliste arabe.

A Tunis, des tendances identiques sont observées, dûes à l'impulsion du leader ALI EL KAROUI connu pour ses attaches au Vieux Destour, mais également désireux d'éviter toute collusion avec un parti quelconque.

Jusqu'ici, ALI EL KAROUI a surtout mené son action parmi les revendeurs du marché central en vue de créer des difficultés à la direction du Fondouk El Ghalla.

Quelques-uns des principaux membres de son groupement sont connus pour leurs détestables antécédents judiciaires ounune moralité douteuse./.

Fac-similé d'un document des Archives Générales de Tunisie concernant les Syndicats Autonomes

Chapitre 1

Syndicat Autonome opportuniste : Messaoud Ali Saad

Les origines lointaines de l'U.G.T.T. semblent, à première vue, prêter à confusion. Seraient-elles à rechercher dans l'ancienne et éphémère Confédération Générale Tunisienne des Travailleurs (C.G.T.T.) de M'hamed Ali El Hammi (1924-1925) qui fit trembler les Prépondérants coloniaux en Tunisie, au milieu des années vingt ?[1] ; ou, encore, dans la seconde C.G.T.T. renaissante de Belgacem Gnaoui, reprise en main par Hédi Nouira (1936-1938) ?[2] Nous verrons, ci-après, trois options différentes dans la formation des syndicats autonomes, à la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Tunisie.

De décembre 1942 à mai 1943, le pays devenait le théâtre d'une terrible guerre qui n'avait pas épargné la population civile. La Tunisie était sous l'occupation allemande ; et les 2.500.000 habitants vivaient sous l'oppression du régime de Vichy, représenté à Tunis par l'Amiral Estéva, lui-même soumis aux forces de l'Axe.

Après la victoire des Alliés en Afrique du Nord et la «libération» de La Tunisie, en mai 1943, les autochtones subirent de nouvelles souffrances : La déportation et l'exécution sommaire de nombreux militants et toutes sortes de brimades. Le souverain Moncef Bey, connu pour ses sentiments patriotiques, fut destitué et déporté, le 14 mai 1943. Il mourut en exil, au début de septembre 1948[3].

Les travailleurs tunisiens subissaient des injustices. Dans ces circonstances, les cheminots autochtones de la Compagnie des Phosphates et Chemin de fer Sfax-Gafsa étaient «éliminés du syndicat des cheminots affiliés à la C.G.T... sous prétexte de collaboration

---

1 Voir Ahmed Khaled «M'hamed Ali El Hammi, précurseur du mouvement syndical nationaliste en Tunisie» (Étude en arabe), Éd. Zakhâref (Publigraph), Tunis, 2006.

2 Voir Ahmed Khaled «Hédi Nouira - Itinéraire d'un intellectuel militant et homme d'État», Éd. Zakhâref (Publigraph), Tunis, 2006, chapitre IV, pp. 24, 210-256.

3 Voir Ahmed Khaled «Documents Secrets du 2e Bureau : Tunisie-Maghreb dans la conjoncture de pré-guerre (1937-1940», Éd. S.T.D., Tunis, 1983, cf. notamment p. 110 sq.



Moncef Bey, monarque nationaliste

avec les Allemands et de tension entre Français et Tunisiens»[1]. Finalement écartés de leur syndicat, ou seulement des postes de responsabilité, ces cheminots tunisiens se trouvaient nettement défavorisés du point de vue du classement catégoriel, des rémunérations et allocations familiales etc.., par rapport à leurs homologues français[2].

Réagissant contre cette ségrégation instaurée par la direction de la compagnie, Messaoud Ali Saad, originaire des îles Kerkennah, ancien cégétiste, employé de Sfax-Gafsa, constitua, le 16 janvier 1944 avec l'aide de quelques camarades, anciens affiliés à la C.G.T. et occupant presque tous des emplois subalternes, le premier syndicat autonome des employés et ouvriers cheminots tunisiens à Sfax[3]. Messaoud Ali Saad, élément moteur de ce mouvement, âgé de 46 ans à l'époque et bénéficiant d'un certain niveau en langue française, fut élu par l'assemblée générale constitutive, secrétaire général de ce syndicat autonome. Le but recherché s'avérait strictement corporatif ; il visait l'amélioration de la situation matérielle des syndiqués et l'application d'un statut égalitaire entre le personnel tunisien et le personnel français de la compagnie Sfax-Gafsa dans les mêmes catégories...

Les statuts étaient presque des copies conformes de ceux de l'union locale des syndicats cégétistes de la 5ème Région (Sfax)[4].

Les fondateurs de ce premier syndicat autonome entendaient en faire un instrument revendicatif sans couleur politique ni religieuse, comme l'indique l'article 42 des statuts, stipulant l'interdiction de «toutes discussions politiques ou religieuses»[5].

Messaoud Ali Saad évitait, donc, les interprétations tendancieuses à l'encontre de son syndicat ; il cherchait dès la première assemblée générale à établir de bons rapports avec les autorités du Protectorat et sollicitait leur aide en ravitaillement rationné et distribué par cartes et bons de rationnement aux bénéficiaires, dans la conjoncture de la pénurie alimentaire à la fin de la guerre.

Dans une lettre, il assurait le Résident Général de son «attachement à la France et au Général De Gaulle... qui a su, grâce à son haut esprit de

---

1 Voir Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne» Publication de l'Université de Tunis I, 1989, p. 85.

2 Op. cit., pp. 83-85.

3 Ibid., p. 86.

4 Ibid., pp. 87-88.

5 Ibid., p. 87.

justice et d'équité, attirer tous les cœurs de la population laborieuse de Tunisie...». Les congressistes terminaient leur assemblée générale constitutive du syndicat autonome au cri de Messaoud Ali Saad : «Vive la France», «Vive la Tunisie». Le 4 février 1944, Messaoud Ali Saad s'adressait par lettre à Tahar Ben Ammar, Président de la Section Tunisienne du Grand Conseil pour revendiquer notamment l'étatisation de la compagnie des phosphates et chemin de fer Sfax-Gafsa[1].

Il entreprenait des démarches en vue d'obtenir des autorités la reconnaissance officielle de son syndicat autonome et l'accès direct, comme interlocuteur, au Secrétariat Général du Gouvernement. Ce qu'il avait obtenu très vite, d'ailleurs. Au cours de l'assemblée générale du 22 octobre 1944, il informait les syndiqués qu'une audience lui avait été accordée par le Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement, René Rodière, et que ce dernier lui avait annoncé sa disposition à reconnaître le syndicat autonome des cheminots à condition de modifier les statuts et d'écarter des prérogatives de cet organisme le personnel des Embarquements, du Domaine et des Mines. Messaoud Ali Saad accepta la condition et l'assemblée générale du 22 octobre 1944 l'entérina. Ainsi, l'action du syndicat autonome des cheminots tunisiens se limita-t-elle aux seuls travailleurs du Service Central (Exploitation, Ateliers, Dépôt, Alimentation et Voie) à Sfax et dans une section annexe à Gafsa ![2]

Pourquoi, donc, cette étonnante et inhabituelle disposition de l'administration coloniale à ne pas chercher à entraver le mouvement syndical autonome tunisien, à ses débuts ?

Ce laisser-faire s'explique, sans doute, dans la conjoncture de l'émergence de la guerre froide, par la crainte d'une radicalisation marxiste en Tunisie. En effet, la montée fulgurante des communistes qui avaient réussi à évincer du Directoire de l'Union Départementale /C.G.T. les socialistes, malgré tout plus conciliants envers le régime du Protectorat, inquiétait les autorités. Cela se passait, lors de la tenue à Tunis du XVIIIème Congrès de cette U.D. cégétiste (18 et 19 mars 1944), presque une année après la «libération» de la Tunisie par les Alliés.

En dépit de la bonne disposition officielle envers l'embryon syndical autonome de Messaoud Ali Saad, la compagnie des phosphates

---

1 Ibid., p. 88.

2 Ibid., p. 89.

et chemin de fer Sfax-Gafsa l'avait ignoré durant une année et demie. Et, ce n'est que le 6 juin 1945 que Messaoud Ali Saad put prendre contact, pour la première fois, avec le directeur de la Compagnie, à titre de secrétaire général de syndicat[1].

Il se montra tellement bienveillant envers le patronat qu'il obtint une série de satisfactions au bénéfice de ses syndiqués. Et l'assemblée générale, réunie le 6 juillet 1945, enregistra ces acquis comme des «victoires»[2]

L'universitaire Abdesslem Ben Hamida, qui a fouiné dans les Archives de la Compagnie Sfax-Gafsa, a indiqué que le syndicat autonome des Cheminots, après presque deux ans et demi d'existence, ne comptait que 530 adhérents qui n'étaient pas exclusivement Tunisiens ; mais ceux-ci- formaient la majorité des syndiqués.

Et, pour marquer l'ouverture de cette organisation corporative sur la minorité étrangère, le syndicat de Messaoud Ali Saad changea de nom pour s'appeler, désormais, «Syndicat Tunisien des employés et ouvriers de la Compagnie Sfax-Gafsa», au lieu de «Syndicat Tunisien des Employés et Ouvriers Tunisiens»[3].

C'était, en quelque sorte, une amicale qui se voulait fusionnaire des Tunisiens et des Français, salariés et agents, à caractère corporatif et revendicatif, mais bienveillante envers les autorités coloniales et limitée aux seuls cheminots de Sfax-Gafsa dans certains secteurs seulement, sans ambition de représenter l'ensemble du personnel de cette compagnie, ni le prolétariat tunisien en général.

Dans cet esprit, le syndicat autonome précité était conçu par Messaoud Ali Saad et ses collaborateurs. Ils le «préféraient à une C.G.T. qui les avaient longtemps ignorés et que le parti communiste avait bien tenu en main dès mars 1944»[4].

---

1 Ibid., p. 89.

2 Voir, pour de plus amples détails, Abdesslem Ben Hamida, op. cit., pp. 89-90.

3 Ibid., pp. 90-91.

4 Ibid., p. 91.

Chapitre 2

Syndicat Autonome nostalgique de la C.G.T.T. : Le projet de Ali Karoui

Une lecture attentive des Archives Nationales de Tunisie, concernant la genèse de la création de l'U.G.T.T. et ses premières activités, s'avère incontournable pour une meilleure connaissance de l'histoire de cette prestigieuse organisation syndicale authentiquement tunisienne.

Il s'agit d'une série de notes et de rapports dactylographiés des Renseignements Généraux, relatifs à Farhat Hached et à sa Centrale Syndicale depuis les prémisses de son émergence[1].

Les réunions syndicales tenues par Hached et ses collaborateurs faisaient l'objet d'une surveillance policière accrue et rapprochée, et peut-être même à l'intérieur des rangs. Le déroulement en vase clos des séances et travaux est narré avec minutie. Et, on se demanderait même si les services de renseignements ne disposaient pas de taupes, à part les indicateurs traditionnels, dans certains rouages de la Centrale Syndicale ? Nous y reviendrons.

Les premiers rapports et notes parlent d'une reconstitution, mais avec une nouvelle dénomination, de l'ancienne et éphémère C.G.T.T., celle de M'hamed Ali El Hammi (1924-1925), qui fut relancée dans une seconde phase par Belgacem Gnaoui, puis la même prise en main par Hédi Nouira (1936-1938).

D'après la note n°742RG/2 du 22 avril 1944, c'était Ali Karoui, l'ancien syndicaliste et compagnon de M'hamed Ali, qui semblait prendre l'initiative de reconstituer de nouveau l'ancienne C.G.T.T.

Ali Karoui, natif de Chenini, Oasis de Gabès en 1900, s'était installé à Tunis comme vendeur de fruits et légumes au Marché Central. Membre actif du comité exécutif de la première C.G.T.T., il fut arrêté, en février 1925, condamné à 5 ans d'exil, comme son camarade M'hamed Ali, et embarqué hors des frontières nationales. Lorsque Belgacem Gnaoui avait

---

1 Archives Nationales - Série : Mouvement National, Carton 8, notamment les dossiers nos 1, 2, 3 et 4.

A.F.   TUNIS, le 22 Avril 1944   (1)

N° 742 RG/2

N O T E

A.S. ALI EL KAROUI
et Vieux-Destour.-

Le militant syndicaliste ALI EL KAROUI qui dirige actuellement lesdestinées de la C.G.T.T. tenterait de déger son groupement de toute emprise politique.

Actuellement à la tête du Syndicat des Revendeurs du Marché Central, il aurait l'intention d'y mettre hors de cause les éléments communistes.

Bien qu'animé de sentiments admiratifs pour le Cheikh TAALBI et la politique du Vieux-Destour, il estime également que le Syndicalisme arabe; doit pour être efficace, collaborer avec les pouvoirs publics et ne pas prendre de mots d'ordre d'un leader nationaliste quelconque./.

Fac-similé d'une note des Renseignements Généraux concernant Ali Karoui et son projet de relance d'une troisième C.G.T.T.

relancé la seconde C.G.T.T., en 1936-1937, Ali Karoui se trouvait à ses côtés, parmi les fondateurs, après son retour d'exil en 1935. Il décéda en 1978[1].

La note des services de renseignements sus-indiquée signale que ce militant «qui dirige actuellement les destinées de la C.G.T.T., tenterait de dégager son groupement de toute emprise politique».

La note ajoute : «Actuellement à la tête du Syndicat des revendeurs du Marché Central, il aurait l'intention d'y mettre hors de cause les éléments communistes».

«Bien qu'animé de sentiments admiratifs pour le Cheikh Taalbi et la politique du Vieux-Destour, il estime également que le syndicalisme arabe doit, pour être efficace, collaborer avec les pouvoirs politiques et ne pas prendre de mots d'ordre d'un leader nationaliste quelconque»[2].

Cette tentative de relancer la troisième C.G.T.T. par Ali Karoui et à sa manière est signalée pour la première fois en avril 1944, un mois après la tenue du XVIIIè congrès de l'U.D./C.G.T. où les socialistes furent submergés par les communistes et évincés du directoire de cette Union. Farhat Hached faisait partie de ces écartés.

Ali Karoui, ayant subi en 1925 les affres de la prison et les souffrances du bannissement, semblait assagi par le bagne et l'exil ; dès avril 1944, il choisissait la neutralité politique pour son projet de relance de la troisième C.G.T.T.

Les Renseignements Généraux confondaient cet embryon en gestation de Ali Karoui avec les Syndicats Autonomes des Travailleurs du Sud Tunisien initiés par Farhat Hached et en voie d'implantation à Sfax par Habib Achour et d'autres compagnons. La démarche de Ali Karoui est perçue dans la note n°2188 du 6/12/1945 comme une reconstitution de la C.G.T.T., On y lit :«On observe depuis quelque temps à Sfax une certaine activité syndicaliste autonome musulmane qui parait s'orienter vers une reconstitution de l'ancienne Confédération Générale Tunisienne des Travailleurs, mais dans un cadre indépendant de la politique nationaliste arabe.»

«À Tunis, des tendances identiques sont observées, dues à l'impulsion du leader Ali Karoui connu pour ses attaches au Vieux

---

1 Voir «Œuvres complètes de Tahar Haddad», en arabe, supervisées par Ahmed Khaled. Éd. Ministère de la Culture - MAE., Tunis, 1999, Tome 2, p. 248.

2 Archives Nationales - Série E : Mouvement National, Carton 8, dossier 1, Note n°742RG/2 du 22 avril 1944.

Destour, mais également désireux d'éviter toute collusion avec un parti quelconque...»[1]

Un autre rapport secret, adressé par le Commissaire Divisionnaire, Chef du Service des Renseignements Généraux, au Commissaire Principal, Chef de la Sécurité Régionale à Sfax, signale que «le Syndicat Autonome Tunisien, constitué par les cinquième et sixième Régions, prévoit, dans un paragraphe des statuts qu'il a déposés au Contrôle Civil de Sfax, la possibilité d'étendre, par la suite, son activité par la constitution d'une union et d'une fédération de même nature, susceptible d'atteindre les autres parties du territoire tunisien...»

Il est demandé, dans ce rapport au Chef de la Sécurité Régionale à Sfax, après examen des dits statuts, de faire connaître son avis sur les buts réels recherchés par les dirigeants qui, à première vue, paraissent tendre à reconstituer ainsi la C.G.T.T.»[2]

La confusion initialement faite entre le projet de Ali Karoui et les syndicats autonomes de Farhat Hached est enfin évitée par les renseignements généraux, comme l'atteste la note n°188 RG/2 du 20 février 1945 qui mentionne ceci : «Contrairement aux pronostics faits en la matière (syndicalisme arabe), le mouvement syndicaliste autonome, ayant pris naissance à Sfax, n'a rien de commun avec une organisation de la C.G.T.T.».

D'après la même note, Ali Karoui en personne tentait de désorganiser le mouvement syndical autonome initié par Farhat Hached. La note dit : «Celle-ci [la C.G.T.T.] ne semble pas près de se reconstituer et son ancien leader Ali Karoui, qui a adhéré au «Comité Tunisien, ex-France Combattante» doit se rendre dans le Sud pour tenter de désorganiser le mouvement (celui de Hached)»[3].

Ali Karoui semblait, alors, confirmer l'avis des renseignements policiers précités dans la note n°742 RG/2 (du 22 avril 1944) qui le présentaient comme disposé à «collaborer avec les pouvoirs publics», peut-être même était-il manipulé pour entraver la montée de Farhat Hached et l'expansion de ses syndicats autonomes !

---

1 Archives Nationales. Série E : Mouvement National, Carton 8, Dossier 1, note n°2188 RG/2. Tunis, 8 décembre 1945.

2 Archives Nationales. Carton 8, Dossier 1, Document de la Résidence Générale de France en Tunisie - Direction des Services de Sécurité (sans date).

3 Archives Nationales. Série : Mouvement National, Carton 8, Dossier 1, note n°188 RG/2. Tunis, 20 février 1945.

A.F. P/11 TUNIS, le 20 Février 1945

96

N° 188 RG/2

N O T E

A.S. Syndicalisme arabe

Contrairement aux pronostics faits en la matière, le mouvement syndicaliste autonome ayant pris naissance à Sfax, n'a rien de commun avec une réorganisation de la C.G.T.T.

Celle-ci ne semble pas près de se reconstituer et son ancien leader ALI EL KAROUI qui a adhéré au "Comité de Tunisie ex-France Combattante" doit se rendre dans le Sud pour tenter de désorganiser le mouvement./.

Note de police précisant que le mouvement des syndicats autonomes de Farhat Hached n'a rien de commun avec l'ancienne C.G.T.T.

Chapitre 3

L'Union des Syndicats Autonomes des Travailleurs du Sud Tunisien : option nationaliste et indépendantiste de Farhat Hached

Au moment même où Messaoud Ali Saad formait son «Syndicat Tunisien des Employés et Ouvriers Tunisiens» de Sfax-Gafsa (16 janvier 1944), Farhat Hached militait encore au sein de l'Union Locale de la C.G.T. à Sfax et prenait sa défence.

Les documents d'archives du Syndicat Autonome de Messaoud Ali Saad, exploités par Abdesslem Ben Hamida, permettent de connaître les démarches entreprises par Farhat Hached avant sa rupture avec la C.G.T. pour détourner Messaoud de son projet autonomiste et l'inciter à regagner les rangs cégétistes. Le procès-verbal de l'assemblée du 12 mars 1944 du «Syndicat Tunisien des Employés et Ouvriers» de la compagnie Sfax-Gafsa, mentionne que le représentant de l'Union Locale /C.G.T. de Sfax [Farhat Hached], «fit un exposé clair sur le syndicalisme et prêcha l'union de tous pour vaincre tous les obstacles»(1).

Deux lettres (8 et 29 février 1944) adressées par Messaoud Ali Saad à l'Union Locale de la C.G.T., montrent sa disposition à ne pas faire obstruction à la démarche unioniste(2). Mais une manœuvre du socialiste Chalon, secrétaire général du syndicat local des cheminots français, filiale de la C.G.T. dans la même compagnie Sfax-Gafsa, est venue, semble-t-il, compliquer la situation et inciter Messaoud Ali Saad et ses camarades tunisiens du syndicat autonome à rompre définitivement avec l'union locale cégétiste. Ce syndicaliste autonomiste déclarait qu'il refusait de «subir l'influence d'aucun parti politique»(3). C'était un choix qu'il suivit jusqu'au bout.

La montée des Communistes au XVIIIe Congrès de l'U.D./C.G.T. à Tunis (18 et 19 mars 1944) et l'éviction du leader socialiste Albert Bouzanquet par le marxiste Poropane du poste de Secrétaire Général de cette Union Départementale conforta le choix des cheminots autonomistes tunisiens.

---

1 Voir Abdesslem Ben Hamida, op. cit., p. 93.

2 Op. cit., pp. 93-94.

3 Ibidem.

Après le raz-de-marée communiste, Farhat Hached quitta les rangs cégétistes. Craignant les difficultés financières qui se poseraient à une nouvelle organisation syndicale, il aurait hésité pendant quelque temps à créer des syndicats autonomes.

Des tractations eurent lieu, semble-t-il, entre lui et Messaoud Ali Saad. Farhat lui disait : «Si vous voulez que les ouvriers tunisiens arrivent à faire quelque chose, on doit les réunir tous au sein du même syndicat». Et Messaoud de lui répondre : «Nous constituons le seul syndicat [autonome] tunisien, c'est à vous de venir avec nous». Après le Congrès [de l'U.D./C.G.T.], Hached serait venu lui toucher la main en lui disant : «tout est fini ; l'heure a sonné de travailler ensemble au sein d'un même syndicat autonome»[1].

L'action commune des deux hommes commença en octobre 1944 dans un climat tendu entre l'administration coloniale et le Parti Communiste Tunisien.

Profitant de la méfiance affichée par les pouvoirs publics à l'encontre des communistes qui exerçaient leur emprise sur les syndicats, Hached lança son propre mouvement ouvrier. Le 6 octobre 1944, il distribua des tracts annonçant l'installation d'un bureau provisoire des Syndicats Autonomes. Dès lors, il s'engagea dans une ambitieuse entreprise syndicale et choisit, bien entendu, d'implanter ses premiers syndicats autonomes dans le milieu qu'il connaissait le mieux, la Ve région et la ville de Sfax. Le 19 novembre 1944, il créa, avec dix-neuf militants syndicalistes appartenant à divers secteurs : Travaux Publics, Compagnie Sfax-Gafsa, Postes et Télégraphes, Hôpital Régional, Office de l'Huile, Municipalité, Enseignement Public, Dockers etc.., le premier noyau d'une Centrale Syndicale appelée «Union des Syndicats Autonomes des Travailleurs du Sud Tunisien» (U.S.A.T.S.T.). Au cours de la même réunion, les fondateurs désignèrent une commission administrative provisoire où Farhat Hached occupa le poste de Secrétaire Général, assisté de Messaoud Ali Saad, comme Secrétaire Général Adjoint[2].

Habib Achour, en particulier, apporta à l'initiateur du mouvement aide et soutien. Il était un ancien camarade d'école de Farhat Hached et un cousin de son épouse Omel Khîr.

---

1 Op. cit., p. 56. Ce témoignage a été recueilli par Abdesslem Ben Hamida par personne interposée qui lui rapporta les propos de Messaoud Ali Saad.

2 Pour les détails de la composition de la Commission Administrative, voir : Mustapha Kraïem «La classe ouvrière tunisienne et la lutte de libération nationale (1939-1952)», Tunis 1980, p. 118.

Au même moment, Hached entrait en contact par correspondance avec des camarades syndicalistes pour les appeler à rejoindre l'Union émergente. Le 27 novembre 1944, il envoya une lettre dans ce sens à Mongi Gouta, et le lendemain une autre lettre destinée à Hédi Riahi traminot cégétiste, Amor Riahi,employé des P.T.T., Sadok chaïbi de la F.G.F.T (autonome) en 1936, et Négra, tous syndicalistes installés à Tunis, puis une autre lettre à Amor Kaabia à Sousse[1].

Le 16 décembre 1944, le Contrôleur Civil et le Caïd - Gouverneur de Sfax le reçurent à la tête d'une délégation de l'U.S.A.T.S.T.

Le 18 décembre 1944, l'agent de bureau titulaire Farhat Hached, tel qu'il se présentait, envoya une lettre à l'ingénieur principal, chef de l'arrondissement des Travaux Publics de Sfax pour porter à sa connaissance « qu'une Union des Syndicats Autonomes des Travailleurs du Sud Tunisien venait d'être constituée [dans la capitale du Sud], groupant tous les syndicats ouvriers autonomes existants ou à former dans les 5ème et 6ème Régions, et n'adhérant à aucune Centrale Syndicale », et qu'il était désigné « secrétaire général de la commission administrative provisoire de cette union. » Il terminait sa lettre en priant le chef de l'arrondissement de la transmettre au Directeur des Travaux Publics à Tunis (voir fac-similé ci-après de la lettre manuscrite de Farhat Hached avec les cachets de réception et de transmission).

Le 9 janvier 1945, il annonça dans une lettre adressée au Général Tréneau, chef de la Ve Région de Sfax, l'adhésion de 3300 syndiqués à son union. Le lendemain, il présenta un rapport - bilan de l'action de l'U.S.A.T.S.T. depuis la constitution du bureau provisoire et demanda son détachement pour se consacrer entièrement à sa nouvelle mission. Il multipliait les demandes d'audience à l'effet d'exposer aux divers responsables de l'administration certaines questions intéressant l'activité de son union (voir ci-après deux documents). Sous sa conduite, une délégation de l'union était reçue le 15 janvier 1945 par le chef de la Ve Région de Sfax, le Général Tréneau. Le 29 janvier, il déposa une demande de publication d'un journal «Saout el Amal» (La Voix du Travail).

Du 5 au 15 février 1945, il entreprit une tournée de propagande syndicale à Sousse, Tunis et Bizerte. Le 6 février, il donna une conférence dans la capitale du Sahel et le lendemain, le Directeur du Travail au Secrétariat Général du Gouvernement le reçut en audience. Le surlendemain, ce fut le tour de l'adjoint du Chef du cabinet technique du Résident Général de le recevoir.

---

1 a- Op. cit., pp. 120-122.

b- voir Noureddine Hached «Chronologie 1887-1947. Tunisie. Mouvement social - Itinéraire Farhat Hached». Tirage dactylographié restreint 1982 voir année 1944.

Sfax le 18 Décembre 1944

MB

L'agent de bureau titulaire
Farhat Hached

BUREAU CENTRAL
Ponts et Chaussées
21 DEC 1944

à Monsieur l'Ingénieur Principal
Chef de l'arrondissement de Sfax

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
26 DEC 1944

Monsieur l'Ingénieur Principal,

J'ai l'honneur de porter respectueusement à votre connaissance qu'une "Union des Syndicats autonomes des "Travailleurs du Sud-Tunisien" vient d'être constituée à Sfax, groupant tous les Syndicats ouvriers autonomes existants ou à former dans les 5e et 6e Régions, et n'adhérant à aucune Centrale Syndicale.

J'ai été désigné Secrétaire Général de la Commission Administrative provisoire de cette Union.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir transmettre la présente lettre à Monsieur le Directeur.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur l'Ingénieur Principal, l'expression de mon respectueux dévouement

Hached

Lettre manuscrite de Farhat Hached au chef de l'arrondissement de sfax 18-12-1944

[illegible] SYNDICATS
[illegible] DU SUD

[illegible], rue [illegible] Marray

COPIE

Sfax, le 29 Janvier 19[illegible]

Le Secrétaire Général de l'Union

à Monsieur le Directeur des Travaux Publics

À TUNIS

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre très haute bienveillance la faveur d'une audience à l'effet de vous exposer certaines questions intéressant l'activité générale de notre Union et relevant de votre Autorité.

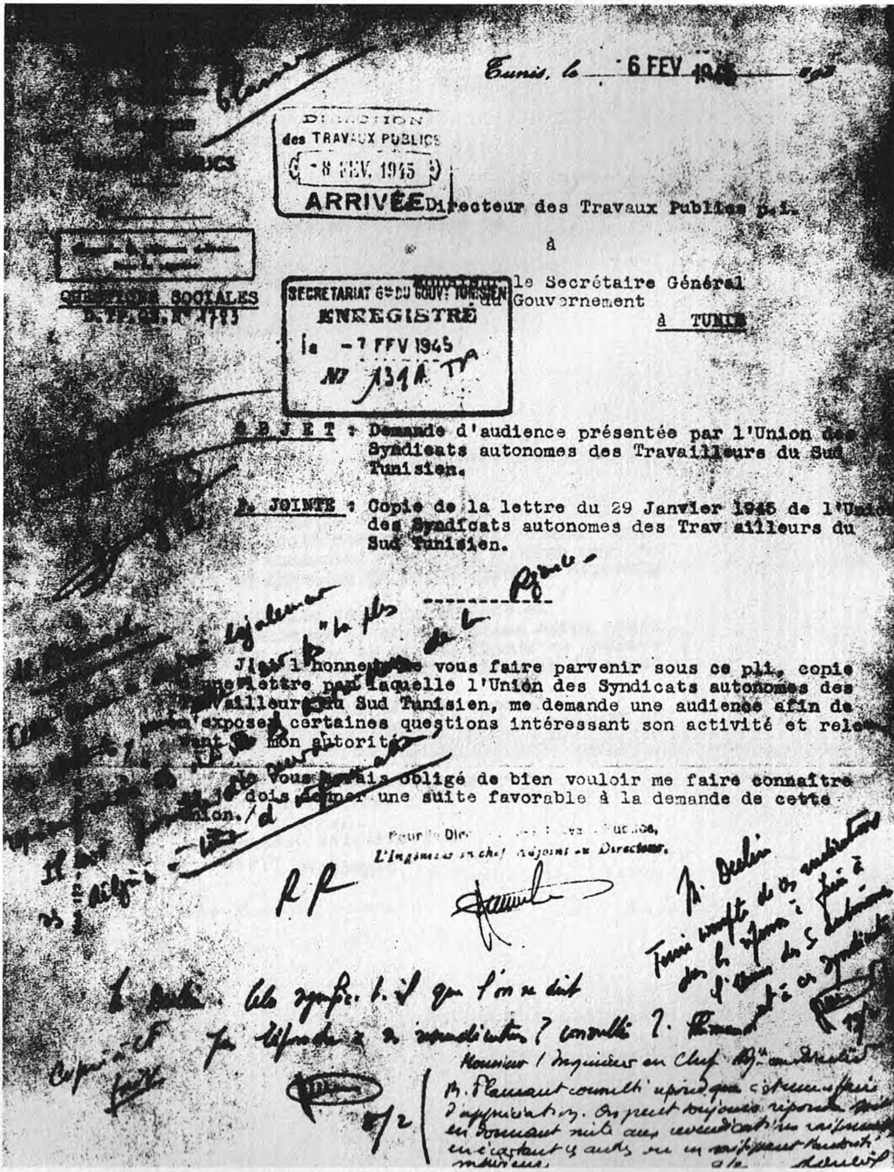
Je vous serais très obligé de bien vouloir fixer cette audience dans le courant de la semaine prochaine, en tenant compte de ce que nous nous rendrons à Tunis le mercredi 7 février prochain.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma respectueuse considération.

P/. la Commission Administrative
Provisoire :

Le Secrétaire Général,
Signature.

Lettre du Secrétaire Général de l'Union au Directeur des Travaux Publics



Tunis, le 6 FEV 1945

DIRECTION des TRAVAUX PUBLICS
8 FEV. 1945
ARRIVÉE

QUESTIONS SOCIALES

SECRETARIAT Gal DU GOUVt TUNISIEN
ENREGISTRÉ
le 7 FEV 1945
No 1391 A TP

Directeur des Travaux Publics p.i.

à

Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement

à TUNIS

OBJET : Demande d'audience présentée par l'Union des Syndicats autonomes des Travailleurs du Sud Tunisien.

P. JOINTE : Copie de la lettre du 29 Janvier 1945 de l'Union des Syndicats autonomes des Travailleurs du Sud Tunisien.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli, copie d'une lettre par laquelle l'Union des Syndicats autonomes des Travailleurs du Sud Tunisien, me demande une audience afin de lui exposer certaines questions intéressant son activité et relevant de mon autorité.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître si je dois donner une suite favorable à la demande de cette Union./.

Pour le Directeur des Travaux Publics,
L'Ingénieur en chef Adjoint au Directeur.

Lettre du Directeur des Travaux Publics au Secrétaire Général du Gouvernement 6-2-1945

Les autorités étaient à l'écoute du mouvement syndical naissant ; et Farhat Hached considérait dans un compte-rendu présenté à l'Union que «cette première prise de contact de notre union avec les Autorités du Protectorat nous laissait augurer des meilleures relations avec elles, celles-ci... ayant témoigné une parfaite compréhension des problèmes exposés». À l'occasion de leur visite à Sfax, le Résident Général et le Ministre tunisien des Affaires Sociales reçurent le bureau de l'U.S.A.T.S.T., le 16 mars 1946[1].

Au départ, les relations avec les autorités étaient bonnes. Dans ses lettres et circulaires (Archives du Bureau Régional de Sfax), Hached rassurait les autorités et le patronat en répétant que sa conception du syndicalisme n'avait pour but que de servir la prospérité de l'entreprise et des employés. À titre d'exemple, il s'adressait aux autorités locales et aux chefs d'entreprises, dans une lettre du 24 janvier 1945, en ces termes :

«Notre union repousse à priori toute idée de faire de l'activité syndicale un champ de bataille entre patrons et ouvriers. Elle est convaincue que dans l'état actuel des choses, les intérêts de l'employeur et des salariés sont solidaires et que par conséquent, une entente franche et loyale est seule de nature à assurer la prospérité et de l'entreprise et des travailleurs...»[2].

Farhat Hached déployait une activité fébrile à Sfax et dans le Sud, épaulé par Habib Achour, parfois fougueux dans ses interventions. Ce collaborateur, un ancien camarade de classe, avait côtoyé Farhat à l'école d'El Kallabine ; il était un peu plus âgé que lui et cousin de son épouse Omel Khîr dont la mère Mekkiya est la sœur d'Amina, la mère de Habib Achour. C'est lui qui avait implanté le premier syndicat autonome des employés de la Municipalité de Sfax simultanément avec le syndicat des employés de l'Arrondissement des Travaux Publics dirigé par Farhat Hached dans ce chef-lieu.

D'abord limité, le mouvement naissant prit au fur et à mesure beaucoup d'ampleur. En huit mois (juin 1945), 27 syndicats autonomes étaient implantés et concernaient divers emplois et métiers : Municipalité, Travaux Publics, bâtiment, huileries, charretiers, garçons de cafés, etc...[3]

---

1 a- voir Noureddine Hached «Chronologie 1887-1947. Tunisie. Mouvement social - Itinéraire Farhat Hached». Tirage dactylographié restreint 1982 voir année 1945-1946.

b- Mustapha Kraïem «La classe ouvrière tunisienne et la lutte de libération nationale», p. 129, référence à une note des Archives de l'Union Régionale du l'U.G.T.T. de Sfax.

2 Mustapha Kraïem, op. cit., p. 130.

3 Op. cit., p. 102.

À l'aube du mouvement, Hached trouvait du soutien auprès des autorités régionales, surtout le caïd (gouverneur autochtone) de Sfax qui lui accordait des facilités pour l'obtention et le renouvellement des cartes d'alimentation et d'habillement[1] dans les circonstances difficiles de l'après-guerre.

Selon Noureddine Hached, le Caïd de Sfax Tahar Ben Saïd «a compris l'importance, pour la Tunisie, du mouvement qui se crée. Par sa coopération avec Farhat et les dirigeants de l'Union des Syndicats Autonomes, le mouvement a pu franchir les embûches administratives mises sur sa route. Tahar Ben Saïd a servi, en quelque sorte, d'allié et de «tampon» au moment où il fallait. Certains pères fondateurs du mouvement, encore vivants, continuent à lui apporter un témoignage de reconnaissance»[2].

Cette bonne disposition du Caïd Tahar Ben Saïd n'était ni fortuite, ni spontanée. À peine un mois après la formation de la commission administrative de l'Union des Syndicats Autonomes des Travailleurs du Sud Tunisien, Farhat Hached envoya le 12 décembre 1944 des lettres pour présenter aux autorités les statuts et les membres du Directoire et demander des audiences. Le même jour, 16 décembre 1944 à 11h du matin, le Caïd le reçut à la tête d'une délégation ; et à 16h de ce même jour, le Contrôleur Civil français de la Région de Sfax lui accorda, à son tour, une audience ; ce qui laisse supposer qu'il y eut concertation entre ces deux autorités.

Leur hâte de répondre à la demande d'audience s'explique par l'attitude modérée des syndicalistes autonomistes qui, en ce temps-là, «prêchaient leur indépendance vis-à-vis des partis politiques» et notamment le P.C.T. qui submergeait et dominait l'U.D./C.G.T.[3]

Le 19 février 1945, l'Union Locale de l'U.D.C.G.T. de Sfax envoya une lettre à l'U.S.A.T.S.T. proposant l'unification des deux unions. Farhat Hached répondit négativement à cette proposition, le 26

---

1 Ibid., p. 97.

2 Voir le quotidien «Le Temps» du 4 décembre 1985. «La 3ème expérience de la C.G.T.T. : De l'Union des Syndicats Autonomes à la formation de l'U.G.T.T.» extrait du mémoire présenté par Noureddine Hached à la faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice en 1982, sous le titre «La 3ème expérience C.G.T.T. aboutit : Farhat Hached fonde l'U.G.T.T.».

3 Voir Mustapha Kraïem «La classe ouvrière tunisienne et la lutte de libération nationale», pp. 128-129.

février 1945. Le 1er mars suivant, lui fut accordée une mise en disponibilité et non un détachement comme il l'avait demandé pour se consacrer entièrement à sa mission syndicale à la tête de l'U.S.A.T.S.T.

Son activité devenait de plus en plus intense. Le 4 mars 1945, il présida un grand meeting à Sfax. Le 10 mars, il se rendit à Gabès pour former une Union Locale affiliée à l'U.S.A.T.S.T.[1]

Dans une lettre datée du 15 mars 1945, il présenta au Résident Général par intérim, Charles Mast, les doléances de l'Union des Syndicats Autonomes des Travailleurs du Sud Tunisien. Le lendemain, Charles Mast le reçut à l'occasion de sa visite à Sfax où il était accompagné par Mohamed Salah Mzali, ministre des affaires sociales. Celui-ci relate dans ses mémoires «Au fil de ma vie» les souvenirs de cette rencontre comme suit :

«Peu après mon installation, le Général Mast qui devait faire un séjour à Sfax m'a demandé de l'accompagner. À l'hôtel de ville, j'ai accordé audience aux diverses organisations syndicales. Naturellement, j'ai reçu les Syndicats Autonomes, créés par Farhat Hached, et c'était la première fois qu'ils étaient alignés officiellement sur les filiales des confédérations métropolitaines. Cela n'a pas manqué de choquer les hommes politiques locaux qui en ont parlé au Résident Général. D'après eux, Farhat Hached et ses camarades, mus par des mobiles partisans, s'étaient séparés des syndicats orthodoxes et il n'était pas sans danger de leur donner des encouragements.

J'ai convaincu le Résident Général que les anciens syndicats, plus ou moins inféodés aux partis extrémistes, étaient ceux qui s'éloignaient le plus des préoccupations purement ouvrières. Hached affirmait qu'il s'en était séparé précisément pour échapper à l'emprise politique qui conditionnait leur action et que la véritable orthodoxie syndicale était de son côté. En supposant même qu'il eût lui aussi des arrières-pensées partisanes, cela n'allait pas plus loin que d'égaliser leur commune déviation»[2].

Profil de Hached des années 40, vu par Mohamed Salah Mzali

Voici comment Mohamed Salah Mzali, ancien ministre des affaires sociales en 1945, présente dans ses mémoires le profil de Farhat Hached : «Le visage loyal et le regard clair de ce garçon sympathique

1 Noureddine Hached «Chronologie 1887-1947 - Tunisie - Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached» Brochure n°1 dactylographiée, 1982. Voir année 1945.

2 Mohamed Salah Mzali « Au fil de ma vie» p.198

m'avaient séduit dès l'abord. Son ton à la fois ferme et mesuré donnait plus de poids à ses arguments toujours réfléchis et frappés au coin du bon sens. Sa vaste connaissance des questions sociales était d'autant plus remarquable que cet autodidacte n'avait reçu à l'école qu'une instruction primaire...»[1]

Présence de Messaoud Ali Saad aux côtés de Farhat Hached

Cette présence est vraiment intrigante. Lorsque Messaoud Ali Saad avait rejoint l'Union des Syndicats Autonomes des Travailleurs du Sud Tunisien, il continua de manifester une entière allégeance aux autorités coloniales, autant sinon plus qu'il ne le faisait du temps où il dirigeait seulement, en tant que secrétaire général, le syndicat autonome des employés et ouvriers cheminots tunisiens de Sfax-Gafsa.

Dans une lettre du 20 septembre 1944, il promettait au Caïd (Gouverneur autochtone) de Sfax «qu'il ne cesserait pas de déployer toute son activité pour empêcher ses coreligionnaires d'être pris dans l'engrenage d'un parti politique»[2]. Il ne cessait d'écrire et de répéter comme dans le mémoire remis au Congrès de l'U.S.T.T. (26-27 octobre 1946), Union rivale de l'U.G.T.T. : «la politique c'est le mythe du syndicat»[3]. Mais «cela ne l'empêchait pas de présenter sa candidature à la Section Tunisienne du Grand Conseil»[4], émanation du système politique colonial intégrationniste.

Le 8 novembre 1944, Messaoud Ali Saad adressait au Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement, René Rodière, une lettre de protestation contre les manœuvres de la C.G.T. communiste qui tentait de minimiser la force et la représentativité du syndicat autonome des cheminots tunisiens de la Compagnie Sfax-Gafsa, en menant « la grande guerre des effectifs ». Le syndicat cégétiste de cette compagnie gonflait le chiffre général de ses adhérents au détriment des syndiqués autonomes conduits par Messaoud Ali Saad.

Celui-ci affirmait dans sa lettre précitée qu'il avait montré, à l'appui des documents authentifiés, lors d'une investigation menée par l'Inspecteur du Travail M. Declère, que le nombre des adhérents à son syndicat était réel, contrairement au chiffre des syndiqués avancé par la

---

1 Voir Mohamed Salah Mzali «Au fil de ma vie», Coll. Léon l'Africain. Éditions Hassan Mzali. Tunis, 1972, p. 198

2 Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne», p. 99.

3 Op. cit., p. 98.

4 Ibid., p. 172.

C.G.T. qui n'avait produit aucune garantie sur leur nombre réel et ne s'était pas gêné de porter « comme délégué du personnel l'agent Trambetta de la gare de Gafsa, alors qu'il était démissionnaire du syndicat depuis 1936 et se trouvait, par-dessus le marché, mobilisé au Kef ».

Et pour terminer, Messaoud Ali Saad d'ironiser : « Ceci nous démontre que tous les moyens sont bons pour les dirigeants de ce syndicat [la C.G.T.] qui sont capables de faire revivre les morts, du moins sur le papier. » (Voir fac-similé ci-après de la lettre du 8 novembre 1944 portant la signature de Messaoud Ali Saad)[1].

Connu pour ses sentiments francophiles et son souci répété d'éviter tout engagement politique dans l'action syndicale, Messaoud Ali Saad semblait bénéficier d'une certaine audience auprès des hautes sphères de l'administration coloniale, et même du soutien du Résident Général Mast, comme le laisse entendre un passage d'une autre lettre additive sur la même affaire, adressée par Messaoud à René Rodière, le 11 décembre 1944.

Inquiets par la montée fulgurante des communistes à la direction de l'U.D.C.G.T., lors du XVIIIème Congrès, les autorités du Protectorat appliquèrent la devise « diviser pour régner », en vue de parer au danger marxiste et laissèrent faire en s'organisant en toute liberté le mouvement syndical autonomiste de Farhat Hached, au moins à ses débuts, et, auparavant, celui qui était conduit par Messaoud Ali Saad, mais dans les limites de sa compagnie Sfax-Gafsa.

Sa lettre du 11 décembre 1944 est une plainte adressée au Secrétaire Général Rodière contre les agissements jugés perfides du syndicat cégétiste rival qui exerçait des pressions sur la direction de la compagnie précitée pour l'amener à entraver l'action du syndicat autonome, et l'empêcher notamment d'afficher aux ateliers le procès-verbal établi par l'inspecteur du travail Declère, concernant le litige sur les effectifs généraux des adhérents des deux syndicats rivaux.

Messaoud Ali Saad déclarait être « en mesure de prétendre à la légalité de son organisation, après l'entrevue que lui avait accordée Rodière, et au cours de laquelle ce haut responsable lui avait révélé que « sur instruction personnelle de Monsieur le Résident Général, son syndicat serait reconnu s'il acceptait d'éliminer de ses effectifs les agents des Embarquements et du Domaine » du Safx-Gafsa.

---

1 Document photocopié du fonds personnel de Ali Hafaîedh

DIRECTION des TRAVAUX PUBLICS 10 NOV. 1944 ARRIVEE

N° 1190

Sfax, le 8 novembre 1944.

14 NOV. 1944

Monsieur le Sécrétaire Général du Gouvernement à

Tunis

Monsieur Le Sécrétaire Général

Nous avons l'honneur de vous informer que le vendredi 27 écoulé nous avons eu l'honneur de recevoir la visite de Monsieur Declair Inspecteur du travail à la direction des Travaux Publics qui a bien voulu nous convoquer en même temps que le Sécrétaire du Syndicat C.G.T.

Au cours de cette réunion Monsieur l'Inspecteur nous a lu une lettre émanant de votre [illegible] par laquelle il était chargé de mettre au clair la question de l'[illegible] des deux syndicats dont le chiffre dépasse de beaucoup celui de l'effectif général de la Compagnie.

Notre Sécrétaire a fait remarquer à Monsieur l'Inspecteur avec [illegible] à l'appui, que le nombre d'adhérents accusé par notre syndicat est réel puisque chaque membre a rempli un bulletin d'adhésion qui est enregistré sous un N° d'ordre lequel est reproduit sur la carte d'[illegible] avec la date d'adhésion.

Quant au Sécrétaire du Syndicat C.G.T. il n'a pu produire aucune garantie sur le chiffre de ses adhérents qui [illegible] inscrits sur des feuilles volantes sans N° d'ordre ni date d'[illegible]; les bulletins d'adhésion font totalement défaut. Monsieur l'Inspecteur lui a fait remarquer que le Syndicat Tunisien a fait les choses plus régulièrement que le syndicat C.G.T. et nous a invité à travailler ensemble pour rechercher s'il n'y avait pas des gens qui étaient à la fois syndiqués dans l'une et l'autre syndicat, ce que nous avons fait pendant la matinée de vendredi. Depuis nous avons attendu que Monsieur le Sécrétaire ou son remplaçant vienne continuer le travail que nous [illegible] sommes engagés de faire, mais en vain.

Cette obstention que nous supposons volontaire, est faite pour leur permettre de gagner du temps et essayer d'arranger les choses car vous n'ignorez pas Monsieur le Sécrétaire Général, que ce syndicat ne s'est pas gêné à porter comme délégué du personnel, l'agent Trambetta de la gare de Gafsa alors qu'il est démissionnaire du syndicat depuis 1936 et qui se trouve par dessus le marché mobilisé au Kef. Ceci nous démontre que tous les moyens sont bons pour les dirigeants de ce syndicat qui sont capables de faire revivre les morts, du moins sur le papier.

Veuillez agréer, Monsieur le Sécrétaire Général, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Sécrétaire Général,

Copie pour information :

Monsieur le Directeur des Travaux Publics

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ARRIVEE 13 NOV 1944 QUEST. SOCIALES

Lettre de Messaoud Ali Saad au Sec.Gen.du Gouvernement

8-11-1944

Comme Messaoud Ali Saad avait appliqué à la lettre ces exigences, il demandait, par conséquent, au Secrétaire Général Rodière de donner des instructions à la direction de cette compagnie pour qu'elle reconnaisse le syndicat autonome des travailleurs et cheminots tunisiens. Et, par surcroît, pour bien marquer son allégeance au régime colonial tout en fustigeant ses adversaires cégétistes communistes qui reprochaient aux syndicalistes tunisiens autonomes leur tendance nationaliste, Messaoud Ali Saad joignait à sa lettre une coupure de presse du journal « Fraternité » du 11 décembre 1944, en soulignant que son contenu « édifiera » M. Rodière « sur la mentalité de ces gens », les rivaux de Messaoud à la C.G.T. (voir fac-similé ci-après de la lettre précitée)(1).

L'article de « Fraternité », d'inspiration cégétiste, intitulé « Notre arme : L'Union Syndicale » incitait les travailleurs de tous bords et surtout les travailleurs tunisiens à faire face contre les scissionnistes des syndicats autonomes.

Il reprochait aux pouvoirs publics d'encourager ces dissidents, en ces termes :

« Tous les vieux militants syndicalistes savent tout le mal que la scission au sein du mouvement syndical fit à la classe laborieuse de France et de Tunisie... C'est pourquoi nos camarades quels qu'ils soient, et quelles que soient leurs origines, leur race ou leurs opinions politiques doivent faire front unique contre tous les diviseurs de ce pays. Les travailleurs de Tunisie doivent se méfier des pêcheurs en eau trouble ; ils doivent refuser leur confiance à de prétendus syndicalistes qui tentent de semer le trouble et la désunion dans la masse des ouvriers tunisiens. »

L'article de « Fraternité » confirmait, donc, les allusions de Messaoud Ali Saad dans sa lettre du 11 décembre 1944 au soutien apporté par les hauts responsables du Protectorat au mouvement syndicaliste tunisien autonome à ses débuts. On y lit :

« Avec l'appui des pouvoirs publics et de notoires hautes personnalités, ces éléments ont réussi à créer quelques « amicales » qui se vantent de jouir de la sympathie du mouvement ».

« Ce mouvement, né à Sfax, dont les dirigeants ne sont que des pantins, a été soutenu par une personnalité importante du Secrétariat Général [du Gouvernement] qui n'avait d'autre but que de diviser et d'affaiblir notre puissante C.G.T. ».

1 Fac-similé d'une lettre n°201 du 11 décembre 1944, portant le tampon du syndicat tunisien des cheminots du Sfax-Gafsa, les cachets de réception des Travaux Publics et du Secrétariat Général du Gouvernement (fonds personnel de Ali Hafaïedh).

L'auteur de cet article mettait ainsi en garde l'administration coloniale contre le mal que représentera pour sa pérennité la dissidence syndicale et l'émergence du mouvement ouvrier nationaliste tunisien. Lisez ce passage :

« Il [le Secrétaire Général du Gouvernement] comprendra toute son erreur et avouera un jour que cette dissidence qu'il a encouragée lui échappe, puisqu'il ne connaît pas, et peut-être ne saura-t-il jamais, ceux qui tirent les ficelles de ces néo-syndicalistes ! »

« Ces dissidents à la solde du grand patronat, représenté dans la région par le Sfax-Gafsa, spéculent sur les sentiments nationalistes de la masse des Tunisiens… »[1] (voir fac-similé de l'article de « Fraternité ».

Messaoud Ali Saad portait une double casquette, celle de secrétaire général de son propre syndicat autonome des cheminots de Sfax-Gafsa, et celle de secrétaire général adjoint de l'U.S.A.T.S.T. Aussi, essayait-il de doubler Farhat Hached et de prétendre lui disputer le leadership, en s'adressant directement dans ses deux lettres du 8 novembre et du 11 décembre 1944, sans passer par la hiérarchie syndicale, au Secrétaire Général du Gouvernement pour se plaindre des dépassements cégétistes et ceux de la direction de sa compagnie.

Farhat Hached, dans ses débuts de mise en place structurelle de la nouvelle union syndicale, évitait la confrontation directe avec son adjoint à l'U.S.A.T.S.T ; mais il n'entendait pas, non plus, céder ses prérogatives de Secrétaire Général de cette union.

En effet, il reprenait d'une manière professionnelle, claire et bien argumentée dans une lettre adressée à Rodière, le 7 décembre 1944, l'exposé des motifs du litige ayant opposé le syndicat autonome de Messaoud Ali Saad au syndicat cégétiste adverse au sein de la même compagnie. Il précisait dans le préambule que le syndicat tunisien des employés et ouvriers de la compagnie Sfax-Gafsa, était affilié à son union et l'avait saisi des difficultés qu'il rencontrait pour la désignation des délégués du personnel, au vu du nombre d'adhérents que comptait chacune des deux organisations syndicales rivales au sein de cette même compagnie.

Tous les détails de l'intervention dans cette affaire de l'Inspecteur du Travail M. Declère et les dérobades du syndicat C.G.T. pour éviter de déterminer l'effectif réel des syndiqués dans les deux camps étaient fournis par le secrétaire général de l'union qui maîtrisait le langage juridique.

---

1 Article paru dans le journal « Fraternité » n°35 du 10 décembre 1944 sous le titre « Notre arme : L'Unité Syndicale ». (Fonds de Ali Hafaïedh).

Article paru dans le journal "Fraternité" N° 35 du [illegible]

Notre arme : [illegible]

L'Unité Syndicale

Tous les vieux militants syndicalistes savent tout le mal que la scission au sein du mouvement syndical fit à la classe laborieuse de France et de Tunisie. C'est grâce à la fusion intervenue en 1935, que la classe ouvrière a obtenu les avantages de 1936 et 1937. C'est encore et toujours l'unité qui a été la principale arme des travailleurs. Aussi est-ce par la division que les ennemis de la classe laborieuse ont réussi à l'affaiblir en 1939. C'est pourquoi nos camarades quels qu'ils soient, et quelles que soient leurs origines, leur race ou leurs opinions politiques, doivent faire front unique contre tous les diviseurs de ce pays. Les travailleurs de Tunisie doivent se méfier de pêcheurs en eau trouble, ils doivent refuser leur confiance à [illegible] syndicalistes qui [illegible] le trouble et la [illegible] dans les masses des ouvriers tunisiens.

Avec l'appui des pouvoirs publics et de certaines hautes personnalités, ces éléments ont réussi à créer quelques « amicales » qui se vantent de jouir de la sympathie du gouvernement.

Ce mouvement [illegible] Sfax dont les dirigeants ne sont que des [illegible] a été soutenu par [illegible] portante du Secrétariat [illegible] qui n'avait d'autre [illegible] que de [illegible], d'affaiblir notre puissante C.G.T. Il comprendra [illegible] son erreur et avouera un jour que cette dissidence qu'il a encouragée lui échappe, puisqu'il ne connaît pas, et peut-être ne saura-t-il jamais, ceux qui tirent les ficelles de ces néo-syndiqués.

Ces dissidents à la solde du grand patronat, représenté dans la région par le Sfax-Gafsa, spéculent sur les sentiments nationalistes de la masse des Tunisiens pour les [illegible] dans des formations dont [illegible] syndicalisme consiste [illegible] maréchalesque [illegible] n'a jamais voulu.

Nous recommandons [illegible] de [illegible] par le jeu libre de la démocratie syndicale, ils [illegible] ront défendre leurs [illegible] points de vue.

Quant aux [illegible] les qui [illegible]

Article de Fraternité n°35 du 10-12-1944

Prenant la défense de son adjoint Messaoud Ali Saad, en tant que responsable de son propre syndicat autonome des cheminots, Farhat Hached notait que celui-ci « était en droit de penser que la désignation de la délégation ouvrière n'interviendrait pas, en attendant que soit solutionnée la question préalable de la justification des effectifs. »

Or, ajoutait-il, « le syndicat tunisien vient d'apprendre incidemment que les délégués européens désignés par le syndicat des cheminots (C.G.T.) étaient convoqués pour les 15 et 18 décembre 1944 à l'effet de discuter des notes à attribuer au personnel du matériel et de la traction de la compagnie. »

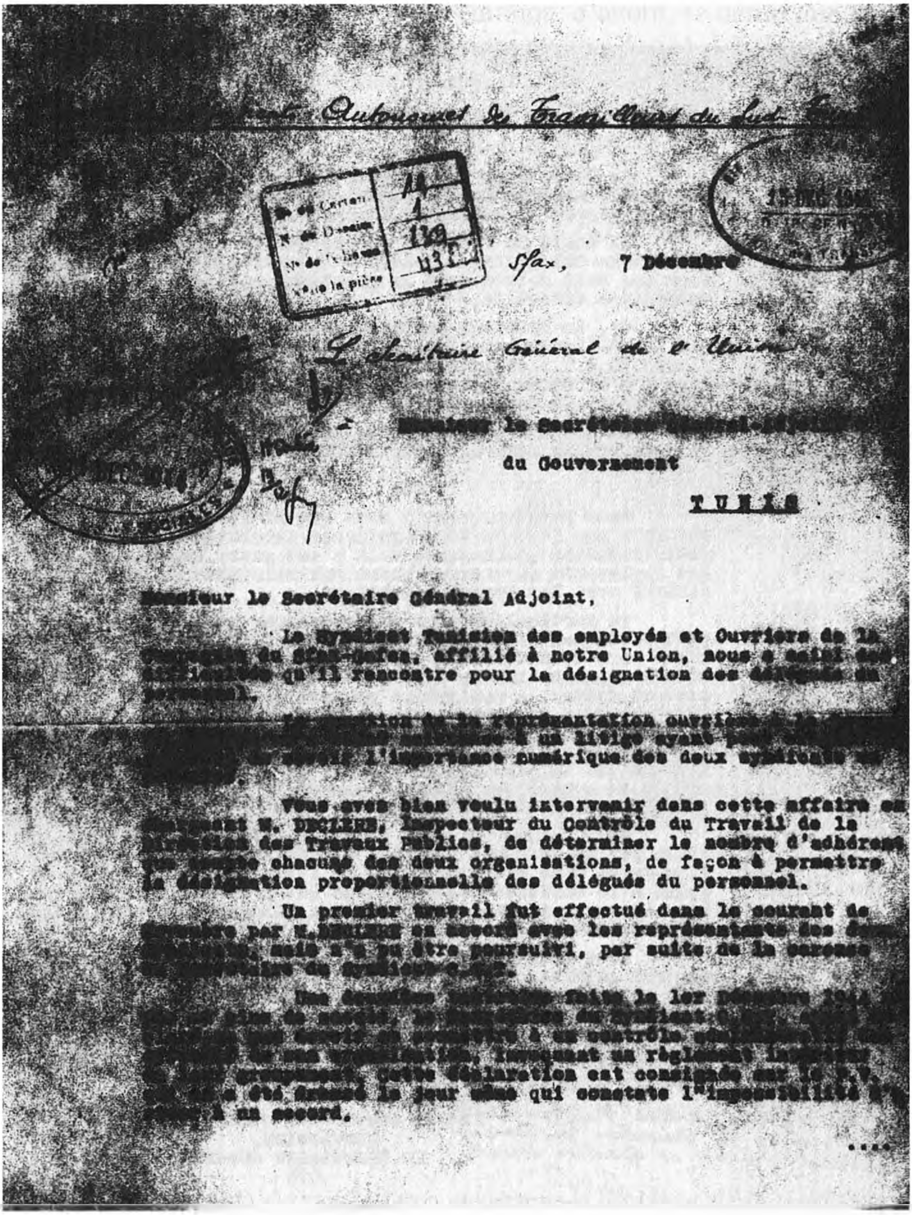
Farhat Hached relevait donc l'irrégularité de la procédure « qui n'est guère compatible avec les règlements en vigueur ». Il signalait, à l'intention de Rodière, l'envoi d'un nouveau télégramme de protestation au Général Mast, Résident Général de France, et ajoutait qu'il ne comprenait pas dans ce cas « comment il serait possible, d'une part, de déterminer, dans une branche d'activité considérée, l'organisation la plus représentative et, d'autre part, comment opérer la nomination proportionnelle de délégués ouvriers dans une entreprise considérée ou dans une Région déterminée dans le cas des Commissions Régionales des Salaires et dans les Conseils de Prud'hommes notamment, si on n'avait pas la possibilité d'avoir en mains les justifications utiles et contrôlées quant au nombre de syndiqués composant l'organisation intéressée. »

Pour ces raisons, Farhat Hached appuyait fermement la position prise par le syndicat autonome de Messaoud Ali Saad dans cette affaire, et formulait « des réserves quant à la validité des décisions qui pourraient être prises sans la participation effective des délégués relevant de son organisation. »

Et pour terminer, le Secrétaire Général de l'U.S.A.T.S.T. demandait une nouvelle intervention du Secrétaire Général Adjoint, Rodière, dans cette affaire afin de lui apporter « la solution logique qu'elle appelle » (voir fac-similé de la lettre de Farhat Hached du 7 décembre 1944)[1].

Le libellé de cette lettre montre bien la maîtrise des litiges syndicaux par le leader syndicaliste autonome bien avant la fondation de l'U.G.T.T. Le comportement bizarre de son adjoint à l'U.S.A.T.S.T., Messaoud Ali Saad, n'échappait guère à son attention. Il était, notamment, étonné par ses flatteries à l'adresse des colonisateurs dont il caressait démesurément le dos à chaque occasion et n'en ratait pas une !

1 Document puisé dans le fonds personnel de Ali Hafaïedh et mis à ma disposition par ses héritiers Ridha et Farhat.



Sfax, 7 Décembre

L' Secrétaire Général de l' Union

à Monsieur le Secrétaire Général-Adjoint du Gouvernement

TUNIS

Monsieur le Secrétaire Général Adjoint,

Le Syndicat Tunisien des employés et Ouvriers de la Compagnie du Sfax-Gafsa, affilié à notre Union, nous a saisi des difficultés qu'il rencontre pour la désignation des délégués du personnel.

[illegible] de la représentation ouvrière [illegible] à un litige ayant pour [illegible] l'importance numérique des deux syndicats [illegible]

Vous avez bien voulu intervenir dans cette affaire en désignant M. DECLENS, Inspecteur du Contrôle du Travail de la Direction des Travaux Publics, de déterminer le nombre d'adhérents que compte chacune des deux organisations, de façon à permettre la désignation proportionnelle des délégués du personnel.

Un premier travail fut effectué dans le courant de [illegible] par M. DECLENS en accord avec les représentants des deux [illegible], mais n'a pu être poursuivi, par suite de la carence [illegible] du Syndicat C.G.T.

[illegible] le 1er Décembre 1944 [illegible] Cette déclaration est consignée sur le P.V. [illegible] dressé le jour même qui constate l'impossibilité [illegible] à un accord.

....

Lettre de Farhat Hached
au Sec. Gen. du Gouvernement du 7-12-1944

Le Secrétaire du Syndicat Tunisien vous a donc avisé par lettre en date du 7 Décembre en même temps qu'il alertait par télégramme la Résidence Générale.

Il était en droit de penser que la désignation définitive de la délégation ouvrière n'interviendrait pas en attendant que soit solutionnée la question préalable de la justification des effectifs.

Or, le Syndicat Tunisien vient d'apprendre incidemment que les délégués européens désignés par le syndicat des cheminots (C.G.T.) étaient convoqués pour les 16 et 18 Décembre 1944 à l'effet de discuter des notes à attribuer au personnel du matériel et de la traction de la Compagnie.

Un nouveau télégramme de protestation a donc été envoyé ce jour à M. le Général MAST, Résident Général de France.

oOo

Nous pensons quant à nous que si des règlements intérieurs d'une organisation syndicale interdisent tout contrôle administration quelconque, celà n'est guère compatible avec les règlements en vigueur quant aux relations de ces organisations avec les Pouvoirs Publics.

En particulier nous ne comprenons pas, si l'on admettait cette manière de procéder, comment il serait possible d'une part de déterminer dans une branche d'activité considérée, l'organisation la plus représentative et, d'autre part, comment opérer la nomination proportionnelle de délégués ouvriers dans une entreprise considérée ou dans une Région déterminée dans le cas des Commissions Régionales des salaires et dans les Conseils de Prud'hommes notamment, si on n'avait pas la possibilité d'avoir en mains les justifications utiles et contrôlées quant au nombre de syndiqués composant l'organisation intéressée.

Nous ne pouvons donc qu'appuyer fermement la position prise par le Syndicat Tunisien des employés et ouvriers du Sfax-Gafsa dans cette affaire, en formulant toutes réserves quant à la validité des décisions qui pourraient être prises sans la participation effective des délégués relevant de son organisation.

Nous nous permettons d'espérer , Monsieur le Secrétaire Général Adjoint, que vous voudrez bien intervenir à nouveau dans cette affaire afin de lui apporter la solution logique qu'elle appelle.

Dans cette attente et avec nos respectueux remerciements je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma parfaite considération./.

Pr. le Commission Administrative
provisoire,
Le Secrétaire Général,

Copie adressée à titre d'information à Monsieur le Directeur des Travaux Publics (Travail et Questions Sociales)

Cette allégeance absolue aux autorités du Protectorat avait fini par exacerber Farhat Hached. Son compagnon Habib Achour rappela Messaoud Ali Saad à l'ordre ; ce qui entraîna, d'abord, sa démission des responsabilités de secrétaire général adjoint de l'U.S.A.T.S.T., puis le retrait de son syndicat des cheminots de Sfax-Gafsa de l'Union des Syndicats Autonomes des Travailleurs du Sud Tunisien, à l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale du 31 août 1945[1].

La rupture était, dès lors, définitivement consommée. Au cours d'une autre visite du Résident Général Mast à Sfax, Messaoud Ali Saad essaya, à sa manière, de prendre la parole et de courtiser le représentant de la France. Ses camarades, notamment Habib Achour, connaissant ses flatteries, l'empêchèrent de parler.

Et c'est Farhat Hached qui le devança en critiquant la politique ségrégationniste pratiquée par le régime colonial. Cette politique se manifestait dans l'inégalité des traitements et salaires entre les employés tunisiens et leurs homologues français, dans leurs classements, avancements, indemnités familiales etc.. Farhat Hached «aurait même dit que les ouvriers tunisiens sont sur leur terre et n'ont pas de droits»[3]. Les Français présents dans la cérémonie perçurent ses propos à tonalité politique, comme une provocation qui dépassait le cadre purement corporatiste et l'empêchèrent de continuer son discours[4].

Messaoud Ali Saad fut, auparavant, comme on l'a vu, empêché par Habib Achour de prendre la parole à l'occasion de la visite à Sfax du général Mast. Vexé, il présenta sa démission de l'Union. Le 16 septembre 1945, quelque temps après cet incident, il expliqua, au cours d'une réunion tenue à El Gsar de Gafsa, les raisons de sa démission, telles que consignées dans un procès-verbal des archives du syndicat autonome des cheminots de Sfax-Gafsa. Il reprocha à Farhat Hached «son attitude incorrecte», la présentation de «rapports agressifs au gouvernement», le

---

1Abdessalem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxieme guerre mondial à l'autonomie interne»., p. 101.

2 Ibid., p. 100.

3 Ibid., p. 173. Archives privées.

4 Ibidem. 5 Ibid., p. 173.

fait «d'être incapable de diriger seul l'Union» et de «refuser d'être secondé dans sa tâche». Il termina son discours par un manifeste de flatterie servile à l'adresse des autorités coloniales, en soulignant que «son programme et sa ligne de conduite ne peuvent être que modérés»[2]. Cette allusion était faite au programme et à la ligne de conduite du leader de l'Union des Syndicats Autonomes des Travailleurs du Sud Tunisien, jugés excessifs par cet adulateur du régime colonial.

Le reniement de Messaoud Ali Saad qui se comportait en adversaire de l'U.S.A.T.S.T. lui créa des difficultés avec Habib Achour. Les cheminots de Sfax-Gafsa qui restaient fidèles à leur chef syndical subirent plusieurs agressions. Messaoud Ali Saad adressa une plainte par lettre du 21 juin 1946 au Commissaire Principal, Chef de la Région de Police de Sfax[3]. Il attribua ces agressions à Ali Chéour, son propre gendre et le dénonça comme «agent de propagande de l'Union des Syndicats Autonomes» dans une lettre adressée au Contrôleur Civil de Sfax[4].

Un an après la fondation de l'U.G.T.T., il envoya, le 29 janvier 1947, une lettre à la «Dépêche Tunisienne», organe colonial de presse, pour se plaindre de Habib Achour qui aurait investi le local syndical de Sfax-Gafsa en pleine assemblée, à la tête d'une centaine de dockers et d'autres ouvriers, et avait ordonné le pillage des lieux[5].

L'U.D.C.G.T. tente de briser le mouvement syndical autonome

Farhat Hached se trouvait confronté à une campagne médiatique virulente menée contre son mouvement syndical autonome par l'U.D.C.G.T. qu'il avait quittée, après la montée fulgurante des communistes qui prirent en mains la direction de cette union départementale, en mars 1944, et écartèrent de sa direction des anciens camarades socialistes, et notamment Albert Bouzanquet.

Farhat Hached choisit, alors, sa propre voie, en se libérant à la fois de l'emprise de cet ancien maître de l'école syndicale socialiste qui s'attela après son échec au XVIIIème congrès de l'U.D.C.G.T. à la création du Cartel des Syndicats Fédérées dont il prit la direction, le 23 février 1947,

---

1 Abdesslem Ben Hamida «Capitalisme et Syndicalisme en Tunisie (1924-1956)», p. 309.

2 Ibid., p. 312.

3 Noureddine Hached «Chronologie 1887-1947 - Tunisie - Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached» Voir année 1945.

4 Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne», p. 101, d'après «En Nahdha» du 26 août 1945.

et aussi de la soumission à l'idéologie marxiste du nouveau venu à la tête de l'U.D.C.G.T. au XVIIIème Congrès de mars 1944, Georges Poropane, ouvrier puis technicien à l'arsenal de Ferryville [Menzel Bourguiba] et membre du Parti Communiste Tunisien, réélu Secrétaire Général de cette Union au XIXème Congrès de 1945, puis à la tête de l'U.S.T.T. qu'il dirigea conjointement avec l'autre communiste Hassen Saadaoui, à partir du 26 octobre 1946.

Autant Farhat Hached gardait des rapports de respect et de mutuelle estime avec son ancien compagnon de lutte ouvrière et maître à penser, Albert Bouzanquet, autant ses relations avec Georges Poropane qui cherchait à briser le mouvement syndical autonome tunisien étaient méfiantes et dures.

Poropane et son adjoint Hasen Saadaoui maintenaient la pression sur le mouvement syndical dissident depuis la rupture de Farhat Hached avec l'U.D.C.G.T. et l'émergence de l'U.S.A.T.S.T., en 1944.

Selon un rapport de l'adjudant Gay, Commandant la brigade de la Légion Etrangère de Sfax (n°13/4 du 19 avril 1945), le Secrétaire Général Poropane prit la parole au cours d'un meeting au Cinéma Rex de cette capitale de la Vème Région et s'attaqua à ce qu'il considérait comme étant « l'œuvre néfaste des trusts et grandes compagnies pour enrayer les efforts de la confédération (l'U.D.C.G.T.), en encourageant les syndicats autonomes à contrecarrer la C.G.T. » Un appel était lancé aux travailleurs « pour qu'ils délaissent les syndicats autonomes », l'U.S.A.T.S.T.

De son côté, et au cours de ce même meeting, Hassen Saadaoui critiqua « les ex-camarades Farhat Hached et Messaoud Ali Saad, créateurs du Syndicat autonome de Sfax », en les accusant d'être « à la solde des compagnies Sfax-Gafsa et autres ». (Voir ci-après fac-similé de ce rapport).

Cette campagne hostile se poursuivit à l'intérieur du pays et dans les instances de la Fédération Syndicale Mondiale qui était sous l'emprise de l'Internationale Communiste (Kominform).

Mais le mouvement dirigé par Farhat Hached était rampant. Au premier janvier 1945, l'effectif des adhérents atteignait 3500 et six mois après, l'Union des Syndicats Autonomes du Sud annonçait près de 6000 syndiqués dans ses rangs. La progression prenait une allure fulgurante[1].

---

1 Abdesslem Ben Hamida « Capitalisme et syndicalisme en Tunisie 1924-1956 » p.309

SFAX, le 19 Avril 1945

R A P P O R T de l'Adjudant GAY Commandant la [illegible] Brigade,

sur un Meeting de l'union locale des syndicats de SFAX organisé au [illegible] Cinéma.

REFERENCE : Note N° 468/2 Légion du 9/6/1944

Le Mercredi 18 Avril à 18 heures, a eu lieu au [illegible], un meeting organisé par l'union locale de la C.G.T. Réunion qui a eu un succès. Environ 600 à 700 personnes y assistaient. Les deux [illegible] de l'auditoire étaient tunisiens musulmans. La présidence [illegible] tenue par M. VANDEUR, Président de l'Union locale de SFAX.

La parole a été prise successivement par MM. [illegible], secrétaire Général de l'Union départementale.

HASSEN SADAOUI secrétaire général adjoint.

AMBROISE CROIZAT député de la Seine.

M. [illegible] a causé de l'action de la confédération générale des travailleurs et de son but, de l'amélioration de la condition des travailleurs de toutes races et de toutes confessions. [illegible] des trusts et des grandes compagnies. Il a parlé de l'[illegible] néfaste des trusts et grandes compagnies pour enrayer les [illegible] de la confédération en encourageant les syndicats autonomes pour contrecarrer la C.G.T. Un appel a été fait aux travailleurs pour qu'ils délaissent le syndicat autonome.

M. HASSEN SADAOUI, a ensuite pris la parole, en langue arabe. Il a de nouveau exposé les principes de la C.G.T. qui combat les colonialistes en Afrique du Nord, les trusts et les grandes Compagnies. Il a fait ressortir que depuis 70 ans de protectorat le Gouvernement n'a pas pu améliorer le sort du travailleur en raison des compagnies et des trusts. Les chefs des compagnies et des trusts ont collaboré. Il a ajouté que ces mêmes chefs étaient toujours à leur poste. D'après ce même orateur les Tunisiens qui ont été arrêtés [illegible] trusts et compagnies [illegible] philes.

L'orateur a fait ressortir le succès de la C.G.T. En 1944 elle comptait 20.000 adhérents et aujourd'hui elle en a 60.000. Il a également démontré que les ex-camarades FARATH et MESSAOUD, créateurs du Syndicat autonome de SFAX, étaient à la solde des Compagnies SFAX-GAFSA et autres.

M. CROIZAT, Ambroise, a pris ensuite la parole. Il a exposé les principes de la C.G.T. Il a retracé le discours de HASSEN SADAOUI.

La réunion était connue des autorités et autorisée.

Signé : GAY

N° 3247/3 - TRANSMIS à M.

- le Général Résident Général de France (Cabinet Militaire)

à TUNIS

TUNIS, le 24 Avril 1945
Le Lt-Colonel COUTHURES, Commandant la Légion de Gendarmerie de Tunisie

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
ARRIVÉE
2 MAI 1945
Q.S.W.
QUESTIONS SOCIALES

Rapport du L'Adjudant GAY Commandant de la brigade la Légion Etrangère

29 syndicats autonomes appartenant à l'Union des Syndicats Autonomes du Sud Tunisien figuraient parmi les 50 rassemblés au Congrès Constitutif de l'U.G.T.T., le 20 janvier 1946.

De Sfax qui jouait un rôle essentiel dans l'émergence des Syndicats Autonomes et leur pénétration en profondeur dans la direction du Sud tunisien, le mouvement enjamba Sousse et la région du Sahel encore hésitante à prendre le train de la nouvelle Union et gagna le Nord du pays. La capitale devenait le centre de rayonnement du syndicalisme tunisien ; elle remplaçait Sfax qui continuait tout de même à jouer un rôle important dans la genèse et le développement de l'U.G.T.T.[2]

Le 5 mai 1945, Farhat Hached se rendit à Tunis pour finaliser une union semblable à celle du Sud. Le 11 mai, dans une circulaire adressée aux syndicalistes, il informa ces derniers de la naissance de l'Union des Syndicats Autonomes de Tunis Nord (l'U.S.A.T.N.).

Le 29 mai 1945, il écrivit au Secrétaire Général du Gouvernement pour demander la participation des Syndicats Autonomes aux travaux de la Commission Centrale de Révision des Salaires. Le 23 juin, il présenta un rapport au Directeur du Travail et de la Prévoyance Sociale à Tunis sur la situation syndicale à Sfax et rencontra Dufrenne, le Contrôleur Civil de cette ville, à la tête d'une délégation[3].

Le 4 juillet 1945, les deux Unions des Syndicats Autonomes du Sud et du Nord se mirent d'accord pour demander audience au Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement, René Rodière, qui refusa de les recevoir[4]. Farhat Hached avait déjà montré son vrai visage de leader nationaliste contestataire du régime colonial devant le Général Mast. Son mouvement décevait et tourmentait, désormais, les Prépondérants.

Le 11 juillet 1945, il lança les convocations pour la tenue du premier congrès statutaire de l'U.S.A.T.S.T. à Sfax avec 30 syndicats et 6000 adhérents. Ce congrès le confirma comme Secrétaire Général de l'Union, le 15 juillet 1945. Et le 2 septembre, le jeune leader présida un grand meeting à Sfax.

Du 3 au 11 novembre 1945 parurent ses premiers articles en arabe dans les quotidiens «En Nahdha» et «Ez Zohra» dans la rubrique «Recherches Syndicales» : Conventions Collectives - Commissions Centrales des Salaires - Commissions Arbitrales.

---

1 Noureddine Hached «Chronologie 1887-1947 - Tunisie - Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached» Voir année 1945.

2 Op. cit., même année 1945.

Le 24 novembre 1945, il écrivit une lettre à Léon Jouhaux, le Secrétaire Général de la C.G.T. en France, avec copie à Albert Bouzanquet pour leur expliquer les raisons qui l'avaient poussé à créer les syndicats autonomes[1].

Le 30 décembre 1945, les deux Unions du Sud et du Nord organisèrent un grand meeting à Tunis. Un autre meeting annoncé par l'Union des Syndicats Autonomes à Sfax est annulé par la police[2].

Enfin, Farhat Hached parvenait à créer l'U.G.T.T., le 20 janvier 1946, lors d'un Congrès Constitutif tenu à La Khaldounia, association culturelle fondée en 1896 et liée à la Grande Mosquée Zitouna (l'Université). Farhat Hached était élu Secrétaire Général de la nouvelle centrale. La Présidence d'Honneur était confiée au Cheikh Fadhel Ben Achour, éminent professeur à la Zitouna et remarquable homme de culture et animateur de la Khaldounia.

Dans la partie qui va suivre, nous procéderons à un examen minutieux des documents des Archives Nationales de Tunisie pour une nouvelle lecture approfondie de la genèse de l'U.G.T.T. Nous suivrons pas à pas la démarche de son fondateur, après l'étape des Syndicats Autonomes.

---

1 Op. cit., même année 1945.

2 Op. cit., même année 1945.

Troisième Partie

Farhat Hached Fondateur de l'U.G.T.T.

Chapitre 1

Ambiance Générale de l'Assemblée Constitutive de l'U.G.T.T.

L'évocation du souvenir de l'ancienne et éphémère C.G.T.T. restait inoubliable et marquait l'esprit de Farhat Hached qui s'inspirait de l'expérience du pionnier M'hamed Ali ; il en faisait l'éloge à l'ouverture du Congrès Constitutif de l'Union Générale Tunisienne du Travail (U.G.T.T.) et aussi dans son discours à la tribune de l'association des étudiants musulmans nord-africains (A.E.M.N.A.), onze mois après la tenue de ce congrès[1].

Mais le leader ugététiste établissait sa propre stratégie, en tenant compte des données objectives du milieu et de l'époque. Il choisissait pour sa centrale syndicale une nouvelle appellation et se démarquait nettement du communisme, en manifestant un esprit libéral, démocratique et nationaliste, ouvert aux autres choix politiques de ses collaborateurs et adhérents qui comptaient dans leurs rangs des néo-destouriens, des vieux-destouriens et des communistes.

Dans un article en arabe, paru le 3 janvier 1946 dans les quotidiens «En-Nahdha» et «Ez-Zohra», Farhat Hached annonça la tenue du Congrès Constitutif de l'U.G.T.T., en soulignant la portée historique de cet événement. Au cours d'un meeting organisé à Tunis, le 6 janvier, par les deux Unions du Sud et du Nord, il prononça un discours pour la circonstance, comme prélude à l'émergence de sa Centrale[2].

Formée le 20 janvier 1946, l'U.G.T.T. était la résultante d'une fusion des deux Unions des Syndicats Autonomes du Sud et du Nord et quelques autres syndicats éparpillés dans d'autres régions. Farhat Hached réussissait, avant l'échéance du Congrès Constitutif, à attirer dans ses rangs la prestigieuse Fédération GÉnérale des Fonctionnaires Tunisiens, créée en 1936, en dehors de la C.G.T. et reconstituée après la guerre avec ses différentes branches : P.T.T., Enseignement, Justice sous la direction du grand militant néo-destourien, Sadok Chaïbi, le Secrétaire Général de cette fédération, épaulé notamment par le grand militant vieux-destourien,

---

1 Discours de Hached au siège de l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains (A.E.M.N.A.). Voir annexe de la partie en arabe de cette étude.

2 Noureddine Hached «Chronologie 1887-1947 - Tunisie - Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached» Voir année 1946.

Sahbi Farhat, le Secrétaire Général du syndicat national des instituteurs. Aussi, la rencontre et la fusion égalitaires et complémentaires entre deux forces, celles de l'esprit et du travail manuel, aboutirent-elles à la formation d'une prestigieuse et puissante Centrale Syndicale authentiquement tunisienne, l'U.G.T.T.

En tout, 50 syndicats autonomes prirent part aux assises du Congrès Constitutif. La commission qui le présida était formée de Farhat Hached, maître d'œuvre, Abderrahman Koubâa, représentant l'Union des Syndicats Autonomes du Sud, Hachemi Belkadhi, secrétaire général de l'Union des Syndicats Autonomes du Nord et Sadok Chaïbi, secrétaire général de la Fédération des Fonctionnaires.

Après une brève allocution d'ouverture, Farhat Hached prononça un discours indiquant les objectifs du Congrès ; il évoqua l'œuvre du pionnier M'hamed Ali et lança un vibrant appel aux congressistes pour qu'ils persévèrent dans la luute d'émancipation jusqu'à la victoire finale. «Réussir ou mourir pour la patrie» ajouta-t-il[1].Béchir Bellagha lut un bref rapport moral. Sahbi Farhat mit l'accent sur la nécessité d'associer les fonctionnaires et les ouvriers dans une action syndicale commune.

Plusieurs délégués participèrent aux débats, mettant l'accent sur les revendications relatives aux conventions collectives, à l'augmentation des salaires, aux congés payés, aux allocations familiales, retraites, conseils de prud'hommes, problèmes du rationnement en produits alimentaires et habillement dans la conjoncture économique difficile d'après-guerre, amélioration du sort des ouvriers agricoles. En outre, les congressistes proposèrent de faire paraître un journal (Sawt al cAmel) «La Voix du Travail»[2] dont le premier numéro parut le 30 avril 1947.

Comme à son habitude, le Cheïkh Fadhel Ben Achour, éminence grise de la Zitouna, improvisa un discours où il affirma : «l'activité syndicale est la garantie du progrès de la nation» et remercia Dieu que les congressistes fussent parvenus à constituer une «organisation syndicale bénie qui est une entreprise religieuse et nationale mentionnée par le Coran». Enfin, il s'est dit disposé à apporter l'aide et l'appui nécessaires aux syndicalistes, en sa qualité de président de la Khaldounia.

---

1 محمّد علي بلحُولة، «محمّد علي الحامّي وحوادث الأيّام»، ط. تونس 1985، ص. 225.

2 a- Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne», pp. 114-115.

b- Abdesslem Ben Hamida «Capitalisme et syndicalisme en Tunisie (1924-1956)», p. 316.

c- Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et Récits», Éd. Tunis, 1998, pp. 69-70.



Défilé des vétérans ugététistes en 1946. Au premier rang de droite à gauche : Sadok Chaïbi, Cheikh Fadhel Ben Achour, Sahbi Farhat, Farhat Hached...

Le Cheïkh Touhami Ammar, directeur de l'école coranique de Sousse, prit à son tour la parole pour affirmer la nécessité de faire de l'Union Générale Tunisienne du Travail une organisation solide. À l'exemple du Cheïkh Fadhel Ben Achour, Touhami Ammar chercha la source de l'Union Syndicale nouvelle dans la tradition islamique et cita, à l'appui de sa thèse, qui prêchait l'unité des travailleurs, des versets coraniques et des hadîths (Traditions) du Prophète.

Enfin, le Cheïkh Mohamed Salah Enneifar, président de l'association des jeunes musulmans, filiale des frères musulmans, exprima son soutien à la nouvelle Union Syndicale et présenta un aperçu sur les buts et les activités de son association dont la vocation était de servir l'Islam et la langue arabe[1].

La présence en force, à la tribune et dans la salle du Congrès Constitutif de l'U.G.T.T., de chefs religieux attirait l'attention des observateurs. Certains auraient décelé dans cette présence une intention délibérée d'accaparer cette importante organisation sociale et de s'en servir à des fins religieux et politiques. Cette éventualité n'est pas à exclure d'autant plus que la présence de chefs religieux dans les meetings ugététistes s'était poursuivie durant des mois, parfois d'une manière envahissante, comme on le verra dans une lecture fouinée des Archives Nationales, à travers les rapports et notes des services de renseignements. Cet envahissement avait continué jusqu'au jour où Farhat Hached, excédé par la diversion, mit fin à ce courant religieux encombrant. L'historien Mustapha Kraïem écrit à propos du phénomène précité :

«Le rôle joué par des chefs religieux dans la fondation d'une organisation syndicale ouvrière peut paraître paradoxal. Habib Achour m'a affirmé que dans les années d'après-guerre, à un moment où la population était traumatisée par les effets du conflit et par la consolidation de la politique colonialiste de la France, la caution des chefs religieux lui apparut comme un facteur important de mobilisation et de recrutement au sein de la classe ouvrière»[2].

1 Voir : Mustapha Kraïem «La classe ouvrière tunisienne et la lutte de libération nationale (1939-1952)», Éd. U.G.T.T., Tunis 1980, pp. 126-127.

2 Op. cit., p. 127.



Cheikh Fadhel Ben Achour préside une réunion de l'U.G.T.T.
On voit Farhat Hached assis à gauche de la tribune



Vue d'un meeting à «El Makhtar», place vide près de Sidi Ali Azzouz, où se déroulaient les rassemblements populaires syndicaux

Évoquant la présence des religieux qui essayaient de dominer l'U.G.T.T. dès son émergence, le socialiste et syndicaliste Elie Cohen-Hadria qualifie ce phénomène envahissant d'extrêmement dangereux. Voici ce qu'il en dit dans ses souvenirs de témoin oculaire :

«Le péril le plus grand venait des professeurs de la Grande Mosquée et de l'envahissant Fadhel Ben Achour qui voulait prendre Farhat Hached sous sa tutelle. S'il l'avait emporté, l'organisation aurait perdu son caractère syndical et national original et serait devenue en fait une organisation musulmane semblable à toutes celles qui poussent en Orient sur les parvis des mosquées universitaires»[1].

Selon le témoignage de mon ami Mohamed Ben Romdhane, cousin maternel de Farhat Hached son confident, c'était lui, c'est-à-dire le premier cité, qui avait servi de trait d'union entre le leader syndical et Fadhel Ben Achour, son professeur, dans le choix de la salle d'El Khaldounia pour la tenue des assises du Congrès Constitutif de l'U.G.T.T. Ce témoin digne de foi me dit aussi que l'entrée de Chefs religieux sur la scène de l'Union naissante était préméditée et cherchée particulièrement par Fadhel Ben Achour. Le lecteur arabophone trouvera ce témoignage bien détaillé dans la partie en arabe de ce livre.

Le siège de la Fédération des Fonctionnaires Tunisiens qui abrita à l'étroit le directoire de la Centrale Ugététiste, au départ de son action et aussi quelque temps auparavant alors qu'elle était encore en gestation, se trouvait dans un quartier populaire de la Médina dans une modeste maison délabrée et enclavée, sise au n°6 de l'impasse Sidi Ameur, rue Sidi Ali Azouz au Souk El Blat à Tunis.

Les rassemblements populaires syndicaux se déroulaient dans un espace vide «El Makhtar» situé à proximité de ce premier siège. Cet espace avait remplacé des habitations détruites par les bombardements de la seconde guerre mondiale. Le quotidien «La Voix du Tunisien» y signalait dans sa livraison du 10 octobre 1947, par exemple, un grand meeting intersyndical de l'U.G.T.T. tenu le 5 octobre 1947, groupant 10.000 ouvriers sous la présidence de Farhat Hached qui était assisté de Mahmoud Khiari de la Fédération des Fonctionnaires Tunisiens et de Mohamed Chelly, secrétaire général de l'Union Régionale de Sousse[2]. Mais cette place vide «El Makhtar» ne convenait guère à la tenue des assises du Congrès Constitutif de l'U.G.T.T.

---

1 Elie Cohen-Hadria «Du protectorat français à l'indépendance - Souvenirs d'un témoin socialiste», C.M.M.C. Nice 1976, p. 186.

2 Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail», Éd. Tunis, 1998, p. 65.

Le ténor du mouvement syndical autonomiste trouvait des difficultés à choisir une salle convenable pour la tenue de ce congrès. Les autorités coloniales qui contrôlaient le Théâtre Municipal de Tunis, la salle du Palais des Sociétés Françaises, n'étaient pas disposées, semble-t-il, à mettre ces lieux à la disposition de la nouvelle organisation syndicale qui leur inspirait méfiance.

À ce sujet, un des vétérans ugététistes, Nouri Boudali, infirmier néo-destourien né au Kef en 1918, évoque dans ses souvenirs et récits ceci:

«Au cours de nos longues discussions préparatoires, nous passions en revue tous les endroits possibles pour y tenir le congrès, et tant qu'on n'était pas fixé là-dessus, on ne pouvait pas en arrêter la date précise, ni envoyer les invitations aux participants, ni faire de communiqué pour l'annoncer.

Le temps passait, nos efforts restaient bloqués et vains et nous étions de plus en plus désappointés et inquiets». Nouri Boudali s'approprie, contrairement à la version de Mohamed Ben Romdhane, le cousin de Farhat Hached et le disciple de Fadhel Ben Achour, l'initiative d'avoir suggéré au leader ugététiste de tenir les assises du Congrès Constitutif de l'U.G.T.T. à La Khaldounia. Lisez ses propos :

«Dans l'incertitude qui se prolongeait et devant la nécessité d'aboutir, j'avais suggéré de tenir la réunion à la Khaldounia. Elle convenait à tous égards et bien des problèmes se trouveraient ainsi résolus.»[1]

Nouri Boudali passe en revue les caractéristiques des lieux : situation au cœur de la Médina, salle vaste garnie d'une tribune étroite et surélevée, Centre Culturel animé, plein d'histoire, foyer de pensée réformiste et de militantisme...»

Nouri Boudali parle ensuite de ses démarches pour l'obtention de la salle :

«Bien que personne ne fût vraiment certain d'une suite positive, on tomba finalement d'accord sur la Khaldounia afin d'y tenir le congrès.»

---

1 Ibid., p. 32.



Farhat Hached prononçant une allocution à la Khaldounia à l'occasion d'une réunion du Conseil National (en 1947 ou 1948). Au premier plan, de droite à gauche : Ezzeddine Abassi, Béchir Bellagha, Tahar Amira et, à l'extrême gauche Mohamed Ben Romdhane.

«Chargé de cette mission, je pris contact avec le Cheikh Fadhel et je lui fis part de notre requête. Bien que paraissant pris au dépourvu, mais avec la largesse d'esprit qui le caractérisait, il donna son accord immédiat.»[1]

En ce temps-là, Nouri Boudali travaillait au laboratoire de l'Hôpital Civil Français (actuel hôpital Charles Nicolle) et suivait les conférences du Cheikh Fadhel Ben Achour, orateur de talent et grand érudit. Mohamed Ben Romdhane était, en ce temps-là, étudiant à la Zitouna.

À la fin des travaux du Congrès, Farhat Hached fut élu Secrétaire Général de l'U.G.T.T. ; il était assisté de deux secrétaires généraux adjoints : Sahbi Farhat et Kilani Cherif, d'un trésorier général, Béchir Ben Brahim, d'un trésorier général adjoint, Béchir Bellagha, d'un archiviste, Abdel Ouahed Dakhli et de six autres membres : Mahmoud Ben Tahar, Sadok Chaïbi, Touhami Ammar, Abdel Aziz Bouraoui, Habib Achour et Hachemi Belkadhi. Ces douze éléments constituèrent le Bureau de la Centrale Syndicale naissante.

Deux autres comités étaient également élus : un comité de contrôle formé de Salem Cheffi, Nouri Boudali, Mohamed Jallouli, Mohamed Salah Enneifar ; un second comité de propagande, formé de Mohamed Halouani, Abdelmajid Ben Amor et Tahar Chaabouni.

Après le scrutin et la proclamation des résultats, les congressistes proposèrent la présidence d'honneur de l'U.G.T.T. à Fadhel Ben Achour qui l'accepta par acclamation générale. Il clôtura le congrès par un discours[2].

Les symboles affichés et exhibés dans la salle de ce Congrès Constitutif : drapeau national, portrait de M'hamed Ali El Hammi, emblème de la nouvelle Centrale avec étoile et croissant derrière une poignée de mains, deux mains qui s'enlaçaient fortement, choix du lieu des assises, «La Khaldounia» dont le nom est inspiré du penseur humaniste tunisien Ibn Khaldoun, présence en force d'éminents professeurs de la Zitouna, représentaient autant de signes reflétant l'état d'esprit des organisateurs de ce Congrès Constitutif de l'U.G.T.T. Par ces symboles, ils manifestaient leur attachement à la personnalité tunisienne et leur engagement social syndical, politique et culturel dans le mouvement d'émancipation nationale.

---

1 Ibid., p. 33. Voir pour de plus amples détails, op. cit., pp. 32-33.

2 a- Mustapha Kraïem, op. cit., pp. 126-127.

b- Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne». pp. 105-107.

c- «En-Nahdha» du 22 janvier 1946 - Congrès de l'U.G.T.T.



Réunion syndicale à la Khaldounia. Au premier plan à gauche : Mohamed Ben Romdhane portant l'habit traditionnel et à sa gauche, Mohamed Guettat



De droite à gauche, le premier Ezzedine Ben Attia, le 3eme, derreiere Farhat Hached, son frère aîné et son sosie Ayadi Hached, le 5ème Cheïkh Tohami Ammar, puis Nouri Boudali, Mahmoud Messaadi,Abdallah Farhat.

Ces signes révélateurs laissaient présager, sinon dans l'immédiat, du moins dans les années à venir, une politisation de la lutte syndicale et une confrontation avec les autorités coloniales. Cette orientation s'était manifestée surtout, lors du troisième Congrès (15-17 avril 1949) qui avait demandé entre autres revendications, «le retour à la nation des mines, des transports, du gaz, de l'eau, de l'électricité, des salines, des banques, des recherches pétrolières, de la cimenterie, des grands domaines et leur gestion sous une forme qui assure la participation ouvrière»[1] ; en d'autres termes, l'abolition du régime colonial et l'accès à l'autodétermination.

Cette politisation de l'action syndicale ira crescendo ; et en 1951, le 4ème Congrès national de l'U.G.T.T. mit l'accent sur la nécessité de tunisifier et d'arabiser l'administration, sur la défense des libertés démocratiques et des droits naturels de l'individu.

Le «rapport sur le problème national et la représentation populaire» du 4ème Congrès (le 3ème statutaire), en 1951, énonça l'orientation politique de l'U.G.T.T. en ces termes bien clairs :

«Nous ne pouvons atteindre l'un quelconque de nos objectifs si nous n'avons pas transformé au préalable le régime politique colonialiste en un régime économique et politique purement national»[2].

La consonance U.G.T.T./C.G.T.T. est la même, avec la seule différence dans le changement du sigle initial «C» (Confédération «جَامعة») en «U» (Union «اتّحاد»), mieux indiqué pour marquer «l'Unité» recherchée par le mouvement de Farhat Hached dans la diversité de ses composants de base : professions, métiers, classes sociales, appartenances politiques, etc..».

Nous traiterons en détails les différentes phases du combat social et politique de Farhat Hached et sa Centrale Syndicale.

Qui était le véritable initiateur des symboles de l'U.G.T.T. ? Cette question fait l'objet d'une controverse. Nouri Boudali, un des vétérans de la Centrale Ugététiste soutient, dans ses souvenirs et récits, qu'il était l'inspirateur de l'appellation «Union Générale Tunisienne du Travail»[3] et qu'il «avait aussi conçu et mis au point l'insigne de l'U.G.T.T. avec la

---

1 Abdesslem Ben Hamida, op. cit., pp. 115-116.

2 «Rapport sur le problème national et la représentation populaire» du 4ème congrès national (1951), p. 5.

- Ben Hamida, (Abdesslem), op. cit., p. 120.

3 Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et récits» Éd. Tunis, 1998, p. 44.



Une autre vue d'une réunion syndicale à la Khaldounia

poignée de mains symbolisant l'Union des travailleurs et le drapeau tunisien exprimant le caractère national de ce mouvement.»[1]

À l'appui de ses assertions, Nouri Boudali présente le témoignage attestant la paternité lui revenant du nom et de l'insigne de l'U.G.T.T. C'est un témoignage signé par quelques vétérans ayant pris part à la fondation de la Centrale Syndicale, Kilani Cherif, Abdelwahed Dkhil, Mohamed Salah Enneifar, Mohamed Belhassen Fettouh.

Contrairement à cette thèse, Mohamed Ben Romdhane, le cousin de Farhat Hached, son compagnon de route et son confident, m'a confié au cours d'une série de rencontres enregistrées, que les idées pour la conception du nom et du sigle de la Centrale Ugététiste émanaient essentiellement de son fondateur. Le projet initial du sigle était élaboré par l'artiste plasticien Hatem El Mekki. Lorsqu'il le présenta à Farhat Hached, celui-ci lui suggéra d'y apporter des rectifications et des retouches (voir les détails du témoignage de Ben Romdhane dans le volet arabe de ce livre).

---

1 Ibid., p. 45.



Farhat Hached devant le sigle de l’UGTT, au siége de l’Union Régionale de Gafsa



Symboles affichés dans une réunion syndicale : Portrait de M'hamed Ali, drapeau national et sigle de l'U.G.T.T.



Tableau de Hatem El Mekki proposé pour sigle de l'U.G.T.T.

Chapitre 2

La première avancée

Nous nous limitons dans ce chapitre à la revue des activités et des événements les plus saillants au cours de l'année 1946 :

Le 2 février de cette année, Farhat Hached se trouvait à Menzel Jemil pour une rencontre syndicale et le jour même, il rencontrait, à la tête d'une délégation de l'U.G.T.T., le Premier Ministre . Le 4 février, il était signalé dans une entrevue avec le Ministre des affaires sociales, Mohamed Salah Mzali. Le lendemain, il écrivait à William Citrine, Président de la Fédération Syndicale Mondiale (F.S.M.) pour poser la candidature d'adhésion de l'U.G.T.T. à cette instance internationale. Le 29 février, il rencontrait le leader néo-destourien, Mongi Slim. Le 23 février, il était signalé dans une entrevue avec le Directeur de Cabinet du Résident Général et, quatre jours plus tard, il était reçu par le représentant de la France à Tunis.

On le trouve du 17 mars au 5 avril 1946 dans une tournée syndicale au Sahel : à Sousse, Ksar Hellal, Msaken, Kalaa Kebira, Akouda, Mahdia, puis à Sfax où il assistait à un grand meeting avec Fadhel Ben Achour. Le 31 mars 1946, c'était au tour de Sousse de l'accueillir dans un grand meeting.

Le 21 avril 1946, se tenait le congrès annuel de la Fédération Générale des Fonctionnaires tunisiens qui élisait Sadok Chaïbi Secrétaire Général. Le lendemain, Farhat Hached se rendait de nouveau à Mahdia. Le 28 avril, il assistait à un grand meeting au Théâtre Municipal de Tunis.

Ainsi, se poursuivait les meetings, les entretiens et la création des syndicats à un rythme soutenu partout dans le pays : Formation de l'Union Locale à Bizerte (29 avril 1946), des syndicats du marché de gros, des vendeurs du marché Lafayette, des ouvriers de papeteries, des travaux maritimes, des travailleurs municipaux, des cheminots, de la douane, de la métallurgie, des travaux électriques à Tunis (mai 1946), élection et installation de l'Union Régionale de Gafsa (5 mai), des Unions Régionales de Gabès et de Jérissa, des Unions locales de Ferryville et d'El Alia (9 juin) ; formation des syndicats des travaux maritimes à Menzel Abderrahman, des notaires à Mahdia, des mineurs à M'dhilla, des petits cultivateurs et exploitants à Djerba (juillet 1946).



Farhat Hached (3ème à droite) à la tribune d'une réunion au Sud tunisien

La Centrale ugététiste tissait sa toile partout dans le pays : syndicats de la S.T.T.A.S., des cordonniers, des camionneurs, des marchands de fruits et légumes à Gabès, des cabeliers à Gafsa, des ouvriers agricoles à Moularès, des dockers à Tunis (août 1946), l'implantation d'une Union Régionale au Kef avec Ahmed Amara comme secrétaire général (5 août 1946).

D'autres syndicats étaient créés : syndicats des ouvriers agricoles à Sidi Mansour, des Moueddebs (maîtres d'école) à Sfax, des employés de l'Arsenal de Sidi Abdallah (septembre 1946), de la minoterie de Jérissa, de Kalaa Jerda (octobre 1946), des scaphandriers à Sfax, de la Municipalité du Kef, des mineurs de Neba, de la santé publique à Tajérouine, de l'union locale de Monastir (novembre 1946).

L'implantation d'une Union Régionale à Nabeul (fin décembre 1946) suivait celles de Tunis, Sfax et Sousse. Une association sportive des travailleurs était également créée (novembre 1946).

Farhat Hached continuait ses tournées à un rythme vertigineux. Il se trouvait à partir du 2 juin 1946 à Jendouba, Médenine, Gabès et Sfax, puis à Kairouan (25 juin), à Bizerte (18 août), de nouveau à Sfax (20 septembre), Bizerte (18 octobre), Sousse (27 octobre).

Le 30 octobre, il était en tournée au Kef, Kalaa Jerda et Jérissa. Le lendemain, il se trouvait à Gabès et le surlendemain, à Zarzis et Médenine. Le 21 novembre, il visitait Kairouan ; deux jours après, il se trouvait à Métlaoui, puis le 26 novembre à Sfax et deux jours plus tard à Zarzis.

Le 31 décembre 1946, il entreprenait une autre tournée syndicale qui l'avait amené à Sfax, Gabès et Djerba.

Ce va et vient frénétique à partir de Tunis vers le Nord, le Sud, le Centre, l'Est et l'Ouest du pays était entrecoupé de réunions et de rencontres dans la capitale.

Les meetings, les assemblées générales, les entretiens se succédaient sans relâche. Noureddine Hached les énumère en détails dans sa «Chronologie (1887-1947). Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached» (Brochure 1).

À cette ardeur sur le terrain de l'action s'ajoutait les innombrables écrits du leader syndicaliste : Lettres, communiqués, notes, articles de presse, rapports, interviews, etc..

À titre d'exemple, il relatait les circonstances de la grève générale du 28 juin à Sfax dans un numéro spécial du quotidien «Ez-Zohra» du 27 juin 1946.



Farhat Hached fêtant l'anniversaire du 1er Mai dans un meeting à la Kasbah, rue Bab Bnet (Tunis) où se trouve actuellement son mausolée. On remarque la présence de la femme à la tribune.



meeting du 1er Mai à la Kasbah (Tunis)

Le 12 août de cette année, il envoyait un mémoire au Secrétaire Général du Gouvernement qui résumait les affaires en cours, retenant l'attention de l'U.G.T.T.

Plusieurs lettres étaient adressées par le fondateur de l'U.G.T.T. à William Citrine, Président de la Fédération Syndicale Mondiale (F.S.M.) pour demander et réitérer la demande d'adhésion de la Centrale ugététiste à cette fédération (Lettres du 5 février, 9 septembre, 17 novembre, 30 décembre 1946...).

Farhat Hached écrivait au Premier Ministre une lettre de protestation contre l'attitude du Secrétaire Général du Gouvernement qui refusait de recevoir une délégation de l'U.G.T.T. (20 mai 1946).

Au cours du mois de Ramadan, il inaugurait un cycle de conférences de formation syndicale au siège de la Centrale à Tunis sur le thème : «Le mouvement syndical en Tunisie».

Le 20 décembre 1946, il s'adressait dans une conférence sur le mouvement syndical tunisien aux étudiants musulmans nord-africains au siège de l'A.E.M.N.A. à Paris (Voir florilège dans le volet en arabe de ce livre), etc..[1]

La tendance générale du leader syndicaliste était, certes,anti - communiste, libérale et nationaliste. La note des Renseignements Généraux n°667 RG/2 du 15 juin 1945, six mois avant la tenue du Congrès Constitutif de l'U.G.T.T., le montre si bien :

«Il se précise que l'Union des Syndicats Autonomes, utilisant l'idéologie anti-communiste, ait obtenu jusqu'ici un grand succès en faisant démissionner de nombreux cégétistes arabes [anciens affiliés à la C.G.T. française] qui viennent grandir ses rangs». La note ajoute :

«L'influence nationaliste s'est assez fortement manifestée jusqu'ici dans ce but et, déjà, divers Tunisiens parlent ouvertement d'une reconstitution de la C.G.T.T. sous une nouvelle dénomination, au sein de laquelle seraient groupées les Unions des Syndicats Autonomes du Sud et du Nord ainsi que la fédération des Fonctionnaires Tunisiens.»[2]

L'U.G.T.T. était donc créée le 20 janvier 1946. Son implantation ne s'était pas faite sans heurts, car elle entrait vite en concurrence avec la C.G.T. et même l'évinçait, en attirant dans ses rangs les anciens cégétistes tunisiens. Les Renseignements Généraux, qui constataient ce

1 Voir Nourddenie Hached «Chronologie (1887-1947). Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached» Brochure dactylographiée n°1, établie en 1982. Voir année 1946.

2 Archives Nationales de Tunisie, Série E - Mouvement National Tunisien, Carton 8, dossier 1, note n°667 R.G./2 du 16 juin 1946 - A.S. Unions des syndicats autonomes.



Farhat Hached (dernière rangée, 4ème à droite) avec des militants à Gabès

phénomène rampant, notaient «un léger incident entre dockers affiliés à la C.G.T. et à l'U.G.T.T. Ces derniers, qui avaient accepté de travailler alors que les premiers avaient refusé une tâche, ont eu gain de cause».

Au fur et à mesure de son extension, l'U.G.T.T. supplantait la C.G.T. et occupait parfois ses locaux, comme le fit le syndicat autonome de la briqueterie de Menzel Jemil[1].

Rapidement, l'U.G.T.T. tissait sa maille ; elle s'étendait partout dans le pays, du Nord au Sud, d'Est à l'Ouest où elle implantait ses sections syndicales et pénétrait même dans les territoires «militaires» interdits : l'Arsenal de Bizerte et les régions du Sud. Le mouvement englobait à la fois les ouvriers journaliers des deux secteurs industriel et agricole, les petits cultivateurs, les artisans, les épiciers, les cafetiers, les notaires, les fonctionnaires, etc..

Plusieurs notes des Renseignements Généraux font état de réunions constitutives de syndicats affiliés à l'U.G.T.T., tels que le syndicat des commerçants détaillants de textiles de Kairouan[2], le syndicat des agriculteurs de la région de Zaghouan[3], le syndicat des fellahs à El Alia[4], celui des artisans et ouvriers dans cette même localité du Nord[5], le comité régional des syndicats à Djerba[6], le syndicat local des notaires de Mahdia[7], celui des fonctionnaires du Kef[8] etc.. Des salariés et des non-salariés, et même paradoxalement de petits patrons adhérèrent à l'U.G.T.T.

La centrale syndicale entreprenait des actions sociales d'entraide et de secours au bénéfice de ses affiliés, à l'occasion de chaque nouvelle naissance, décès, chômage momentané des ouvriers et grévistes...[9]

En juin 1946, six mois après sa création, l'U.G.T.T. comptait dans ses rangs 70.000 affiliés, selon la note des Renseignements Généraux n°1486 RG/2 du 8 juin 1946.

---

1 Archives Nationales de Tunisie, Série Mouvement National Tunisien, Carton 8, dossier 1, note n°1448 R.G./2 du 5 juin 1946.

2 Archives Nationales, Carton 8, dossier 1, note n°1343 R.G./2 du 31 Mais 1946.

3 Même carton et dossier, note n°1376 R.G./2 du 31 mai 1946.

4 Même carton et dossier, note n°1480 R.G./2 du 8 juin 1946.

5 Ibid., note n°1509 RG/2 du 12 juin 1946.

6 Ibid., note n°1489 RG/2 du 8 juin 1946.

7 Ibid., note n°1664 RG/2 du 5 juillet 1946.

8 Ibid., note n°1767 RG/2 du 26 juillet 1946.

9 Ibid., notes n°1444 RG/2 du 5 juin 1946 et n°1733 RG/2 du 5 juin 1946.

Austérité et abnégation

Le timonier de la Centrale Ugététiste faisait preuve d'une abnégation exemplaire, très souvent extrême à tel point qu'il oubliait parfois d'approvisionner en vivres son jeune foyer. Nouri Boudali évoque dans son livre «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et Récits» quelques exemples de dévouement, d'austérité et d'abnégation du leader syndicaliste comme suit :

«J'avais déjà eu l'occasion d'évoquer ailleurs Farhat Hached qui, pressé de rejoindre l'U.G.T.T., laissa sans manger sa femme et ses petits enfants seuls en hiver, dans son modeste logis de la rue El Monastiri à Tunis. Ils attendirent jusqu'au soir le pain qu'il avait oublié de leur apporter de chez l'épicier du coin.

Une autre fois, on devait aller en mission à l'étranger et il n'y avait pas à la caisse suffisamment d'argent pour couvrir les frais du voyage. Alors, Farhat Hached reprit à son épouse une partie de la modeste somme qu'il lui avait donnée pour les dépenses du ménage...

Participant aux congrès et conférences internationales, on dépensait chichement et mangeait maigrement, et des fois, n'ayant plus suffisamment d'argent, on restait sans déjeuner ou sans dîner jusqu'à prendre l'avion ou le bateau du retour.

Farhat Hached m'écrivit dans sa lettre du 7 novembre 1951 de Paris :

"...Je vous ai télégraphié ce matin pour avoir des fonds... Les camarades ici n'ont pas de quoi m'avancer et j'ai déjeuné aujourd'hui à l'hôtel, en mangeant quelques fruits ; je suis vraiment handicapé de ce côté-là."

Mais il ajouta :

"...Je crois qu'il n'y a pas lieu de penser que nous ne regrettons nullement le sacrifice que nous nous imposons dans la voie que nous avons choisie et que, d'une manière ou d'une autre, nous tirerons le meilleur profit des circonstances..."»[1]

Profil de Farhat Hached, vu par Nouri Boudali

Nouri Boudali est, sans doute, un vétéran ugététiste et un résistant ayant rendu de grands services au mouvement syndical et à la lutte de libération. Bien qu'il donnât parfois, dans ses «Souvenirs et Récits»,

1 Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et récits» Éd. Tunis, 1998, pp. 72-73



Farhat Hached debout à gauche dans une réunion publique au siège de l'U.G.T.T., rue Sidi Ali Azouz, impasse Sidi Ameur à Tunis

l'impression d'être la seconde personnalité la plus émergente et influente au sein du directoire ugététiste, voire l'émule de Farhat Hached, ses témoignages demeurent d'une grande importance pour l'étude du mouvement syndical dans sa phase cruciale et la connaissance de la personnalité du fondateur Hached, d'autant plus qu'il faisait partie de son équipe, en tant que Secrétaire Général Adjoint, et qu'en le côtoyant presque quotidiennement, il l'avait bien connu, observé et sondé. Voici comment il le décrit admirablement dans des passages lyriques de ses «Souvenirs et récits» :

«Il avait une intelligence vive, une attention soutenue et toujours en éveil, une grande faculté d'analyse et de synthèse ainsi que la capacité de tirer, des faits et des nouvelles, des applications adéquates pour le sujet qui l'intéressait ou le préoccupait.

Il traduisait toujours sa résolution en action avec une logique solide, une expression simple et aisée et un dynamisme qui influait et entraînait.

Sa maturité d'esprit et son sérieux frappaient et il imposait par sa sincérité, son abnégation, sa résolution, son activité, son dévouement et son courage.

Meneur d'hommes, son dynamisme courageux et son verbe enflammé suscitaient l'enthousiasme et provoquaient l'émulation.

Orateur, l'effet de sa parole exprimait les colères rentrées, traduisait les aspirations souhaitées, soulageait et stimulait.

La justesse de son raisonnement suscitait l'intérêt, son argumentation solide emportait la conviction. Son exposé clair, la chaleur des accents de son discours caractérisé par le ton naturel, la netteté de l'expression, la force de l'argumentation et la logique du raisonnement éveillaient l'intérêt, conquerraient et subjuguaient, insufflaient la conviction et entraînaient l'adhésion.

Homme d'action, il n'était pas particulièrement porté sur la lecture sauf celle des journaux où seuls les informations et les rapports l'intéressaient. Il n'était pas ainsi friand de livres et je ne lui connaissais pas de bibliothèque personnelle.

Jouissant d'une bonne mémoire, je me rappelle, qu'en venant le matin au bureau de l'U.G.T.T., il me parlait des versets du Coran qu'il venait d'entendre à la radio, les commentait et en tirait sa conclusion. [L'homme avait la foi ardente et lumineus»

Et Boudali d'ajouter:



Farhat Hached et Nouri Boudali

«Ayant la plume facile et l'expression correcte, il me montrait ses manuscrits sur les sujets à traiter et on les discutait. Dactylographiés, on les adressait à leurs destinataires à l'intérieur et à l'étranger (syndicats, administration, journaux, employeurs etc.)

Bien qu'il m'eût fait des confidences sur sa jeunesse, ses pensées et ses sentiments, il parlait très peu de lui-même.

Le personnage de Farhat Hached émanait bien de cette Tunisie, carrefour antique de la Méditerranée, qui fut sillonnée par d'aventureux marins et de hardis combattants. Des siècles et des événements avaient galvanisé sa population et permis, malgré les épreuves et les marques du temps, la conservation à Kerkennah de mœurs farouches et d'un tempérament allié à une grande simplicité, une volonté tenace et un courage tranquille, facilement porté vers l'aventure, malgré le risque, l'inconnu et le danger».

Farhat Hached, intelligent, actif, sincère et modeste.

Nouri Boudali poursuit la présentation du personnage:

«Il ne répugnait pas au travail. On l'avait vu porter simplement un cadroun kerkénnien attaché à la taille avec une corde, et labourer le lopin de terre des siens. J'avais fait de même dans ma jeunesse et plusieurs points communs nous rapprochaient, tel le fait d'aimer le travail et les travailleurs.

Il ne marchandait pas ce qu'il achetait mais n'acceptait pas d'être berné ou manipulé.

On peut donc définir ainsi la personnalité de Farhat Hached que j'avais connu pendant la lutte syndicale et nationale, intense et décisive.

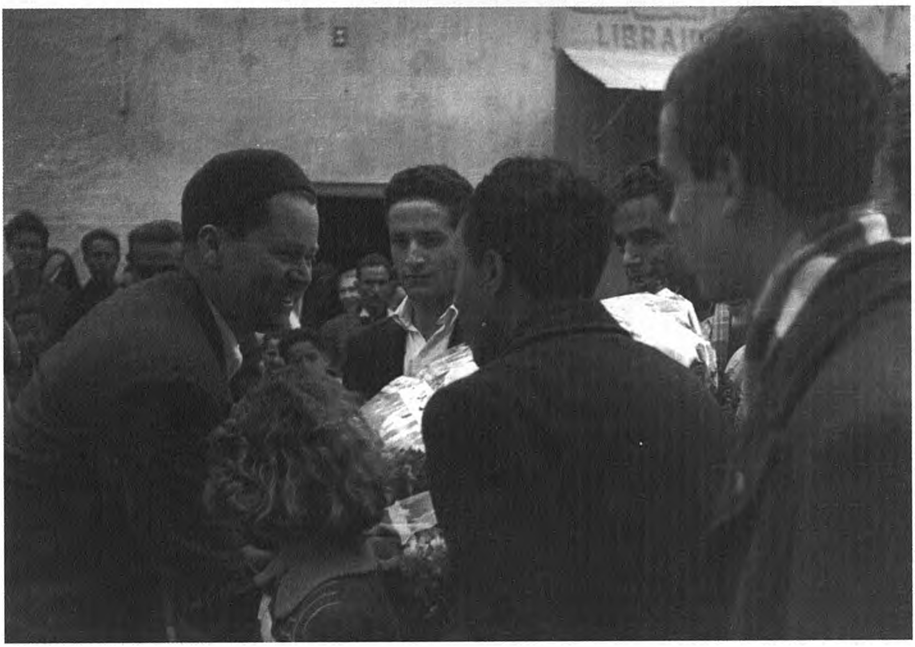
Bien que sa vie publique fût assez courte et qu'il brillât pendant (un temps assez court), tel un météore, Farhat Hached laissa un vivant souvenir et un énorme effet, aussi bien avant qu'après sa disparition.

Il traduisait une situation et exprimait un état d'âme.

Il reflétait les sentiments, les ressentiments, les soucis et les aspirations de son peuple ; il incarnait aussi ses enthousiasmes et ses déceptions, ses réactions et ses résolutions devant les événements et les problèmes.

Farhat Hached aimait son peuple et sa patrie et était acquis aux idéaux de justice et de liberté.

Engagé avec foi et motivé par la logique, il était ferme dans ses principes, sérieux dans sa pensée et sincère dans son action.



Farhat Hached, l'homme de proximité populaire

Tenace défenseur du droit et acharné contre l'injustice, il était attaché à ce qu'il croyait être son devoir et dévoué à la noble cause des humbles, des exploités et des opprimés. Sa voix était très écoutée dans les assemblées et au cours des rencontres et des entrevues.

Enfant du peuple, il menait une vie modeste et il impressionnait par sa simplicité, son caractère droit et son tempérament égal. D'un abord facile et bienveillant, il suscitait de la sympathie, inspirait tout de suite confiance et savait entretenir avec les autres de bonnes relations.

L'ascendant de sa personnalité dégageait une force et un charme et provoquait admiration et attachement...»[1].

Un beau et authentique tableau de caractères du leader national Farhat Hached, brossé par Nouri Boudali son compagnon de lutte.

1 Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et récits» Éd. Tunis, 1998, pp. 306-308.

Chapitre 3

Ambiance générale des premiers forums syndicaux

(Types de réunions)

Il est intéressant de connaître l'ambiance qui régnait dans les réunions syndicales populaires et le contenu général des interventions oratoires de Farhat Hached et de son équipe dirigeante dans la première phase de l'émergence de l'U.G.T.T. À cette fin, nous choisissons quelques exemples de réunions types, suivies et relatées par les agents des renseignements généraux.

Le cerveau de la Centrale Syndicale était incontestablement Farhat Hached, le Secrétaire Général, qui mettait au devant de la scène, au début du mouvement, l'aristocrate et l'intellectuel zeitounien Fadhel Ben Achour, en qualité de Président honoraire de l'U.G.T.T.

Ce choix avait un double but : gagner le soutien du milieu bourgeois influent d'où était issu cette personnalité zeitounienne de marque, et apaiser la crainte d'une administration coloniale suspicieuse à l'égard de la nouvelle centrale qui se libérait de l'emprise syndicale française. Mais la tendance nationaliste indépendantiste vis-à-vis du Protectorat n'échappait pas aux observateurs des services de renseignements, dès l'aube de l'apparition de l'U.G.T.T.

A. Type de réunion intersyndicale au Théâtre Municipal de Tunis

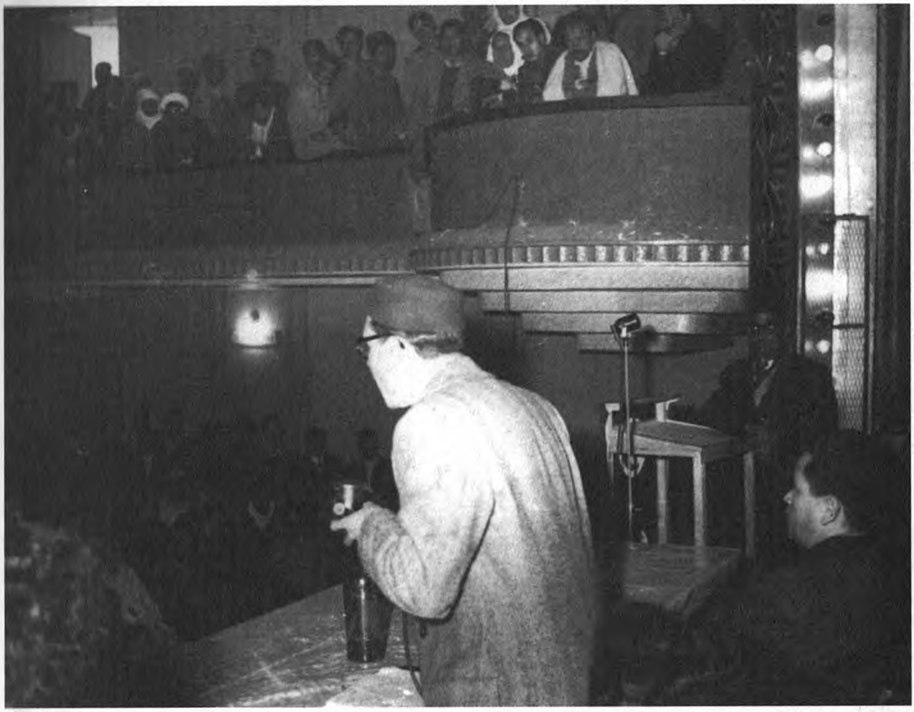
Cette importante réunion est décrite par la note 1015 des Renseignements Généraux du 29 avril 1946 comme suit :

«L'Union Générale Tunisienne du Travail a tenu hier matin, au Théâtre Municipal, une réunion intersyndicale.

Une assistance évaluée à deux mille personnes environ se trouvait dans la salle.

Sur scène, avaient pris place Si Fadhel Ben Achour, Farhat Hached, Sahbi Farhat, Sadok Chaïbi, Kilani Cherif, Hachemi Belkadhi, Béchir Ben Brahim.

Ouvrant la séance..., le Cheikh Fadhel Ben Achour a donné la parole à Farhat Hached en disant : "Derrière la bannière zeitounienne qui a fondé l'esprit d'union, vous devez vous inspirer du Livre Saint, les buts de l'institution de l'U.G.T.T. n'ayant rien de semblable aux autres institutions syndicalistes."



Farhat Hached, assis à droite, présidant un meeting au Casino Municipal de Tunis et à sa gauche, Nouri Boudali intervenant devant l'assistance



Farhat Hached, debout et vu de dos prononçant un discours dans un meeting du Casino Municipal de Tunis

Il a également évoqué le souvenir du syndicaliste M'hamed Ali, fondateur de la défunte C.G.T.T., dont la photographie était suspendue au dessous du drapeau tunisien.

Plus bas, figurait un tableau encadré représentant une main tendue portant les couleurs tunisiennes et les emblèmes de l'U.G.T.T.»

Vient ensuite la narration de l'intervention du leader du mouvement : «Farhat Hached, secrétaire général de l'Union, décrivit la fondation des groupements à l'origine de l'Union, flétrit la C.G.T., groupement d'inspiration étrangère, fit appel aux ouvriers tunisiens de tous adhérer aux syndicats autonomes, la Tunisie ayant son drapeau, son souverain et disant qu'elle devait être représentée dans tous les pays pour jouir de ses droits légitimes.

Il n'est, dit-il, pas possible de demeurer éternellement à la remorque des étrangers, le moment est venu de nous préparer au grand jour de la lutte, car nous avons des devoirs impérieux à accomplir pour le progrès de notre pays et son indépendance...»

Le mot «indépendance» est ainsi lancé par Hached qui annonçait déjà, le 28 avril 1946, la préparation du peuple tunisien à la résistance et à la «lutte» pour l'émancipation du joug étranger.

Cela se passait quelque temps avant la tenue du Congrès de la Nuit du Destin (du 26 au 27 août 1946). Ce Congrès groupait les personnalités les plus en vue et les leaders de la Nation. Toutes les classes et les tendances y étaient représentées. Des personnalités du Directoire ugététiste y prenaient part. Les congressistes votèrent une motion historique réclamant l'Indépendance de la Tunisie[1].

Le mot «indépendance» était déjà prononcé par Farhat Hached avant la tenue de ce Congrès, comme on l'a vu précédemment. Après avoir critiqué le licenciement des auxiliaires et temporaires pour les remplacer par des Anciens Combattants illettrés, Hached déclara que les adhérents de l'U.G.T.T. [confusion dans la note policière avec C.G.T.T.] «devaient avoir des sentiments politiques» et ne pas se limiter au «pain et pantalon».

En conclusion, il insista sur «la nécessité que le Gouvernement entende l'U.G.T.T., car il ne s'agit pas comme le fait la C.G.T.

---

1 a- Ahmed Khaled «Hédi Nouira ñ Itinéraire d'un intellectuel militant et homme d'État», Éd. Zakhâref (Publigraph), Tunis, 2006 (Étude en français et en arabe), pp. 301-302.

b- Série Histoire du Mouvement National Tunisien «Pour préparer la troisième épreuve. Le Néo-Destour brise le silence 1944-49» Éd. C.D.N. 1972, pp. 459-469.

(française) de faire voter des motions sur lesquelles le Résident statue par la suite, les décisions devant être prises et appliquées par l'Union [c'est-à-dire l'U.G.T.T.]...»

La présence néo-destourienne dans ce forum syndical de Tunis est signalée par les Renseignements Généraux comme suit :

«On a remarqué dans la salle le leader nationaliste sfaxien Hédi Chaker, Azouz Rebaï, Ahmed Khabthani qui prenait des notes discrètement, quelques étudiants de la Grande Mosquée et de nombreux jeunes nationalistes.»

Tour à tour, des orateurs se relayèrent à la tribune de ce forum syndical. Sahbi Farhat parla des efforts de l'U.G.T.T. à Sfax et à Sousse. Kilani Cherif exhorta l'assistance à «se serrer les coudes pour l'indépendance». Béchir Ben Brahim flétrit la C.G.T. Sadok Chaïbi illustra son jugement sur la situation des fonctionnaires tunisiens par des statistiques qui montraient que ces fonctionnaires autochtones n'occupaient que des emplois secondaires et subalternes. Hachemi Belkadhi fit le procès de la C.G.T. française et l'éloge de l'U.G.T.T.

Vibrant à l'unisson des orateurs dans leur élan syndicaliste et patriotique, Fadhel Ben Achour clôtura la séance en leur rendant un vibrant hommage. Ceux-ci, disait-il, «n'avaient pas craint d'exposer, dans l'ardeur et la foi patriotique, la nécessité pour chaque travailleur tunisien conscient de prendre ses responsabilités, de faire son devoir jusqu'à l'extrême limite, pour le drapeau, la patrie et le souverain.» Le ton et les visées du mouvement étaient bien clairs dès l'aube de son existence.

Fadhel Ben Achour ajouta : «Nous sommes libres dans notre pays ; nous avons des droits que nous devons défendre ; notre honneur nous fait des obligations de nous unir à toutes les organisations nationales. C'est là un des principes de l'indépendance.»

L'orateur jouait sur le mot «indépendance» dans le sens syndical et national ; il dévoilait aussi les visées internationales de l'U.G.T.T.

En effet, après la présentation d'une série de doléances visant l'amélioration de la situation matérielle des salariés, Fadhel Ben Achour avait donné également «le texte d'une lettre destinée à la Fédération Mondiale du Travail [FSM], déclarant en substance que les Tunisiens s'associent aux manifestations du 1er mai et réclament leur adhésion à la fédération Mondiale.»[1]

---

1 Archives Nationales, Série : Mouvement Nationale - Carton 8, dossier 1, note n° 1015 R.G./2, Tunis, le 29 avril 1946.

Comme nous allons le montrer, la C.G.T. française essayait de barrer la route à cette adhésion ; et, deux mois plus tard (28 juin 1946), les Renseignements Généraux en firent l'écho dans leur note n°1619, comme suit :

«Dans les milieux cégétistes, on rapporte que la demande d'adhésion de l'U.G.T.T. au sein de la fédération Mondiale Ouvrière a été rejetée, le mouvement étant considéré comme proprement politique.»[1]

B. Type de réunion intersyndicale à Sousse

Le courant réformiste zeitounien se manifestait, à travers une grande figure culturelle du Sahel, Cheikh Salem Ben Hamida, présent dans ce forum de Sousse aux côtés d'autres responsables syndicaux nationaux et régionaux. Son discours était à la fois historique, religieux, syndical, politique et nettement patriotique, mais également teinté d'arabisme. Il prenait aussi une dimension culturelle dans cette importante réunion inter-syndicale. Cette réunion était organisée à l'occasion du 1er mai 1946, dans la salle des fêtes où «près de 400 personnes de toutes les classes sociales, fonctionnaires, travailleurs, agriculteurs et artisans de Sousse et des environs, composaient l'assistance.»

«Sur la tribune, autour d'une table drapée de l'emblème de l'U.G.T.T., prenaient place les membres du bureau organisateur constitué comme suit :

- Président : Cheikh Salem Ben Hamida, retraité des Habous ;

- Membres : Mohamed Laroui, instituteur de langue arabe au Collège de Sousse, trésorier de l'Union Régionale ;

- Ahmed Ameur, instituteur de langue arabe au Collège de Sousse, Secrétaire ;

- Ahmed Souilah, cultivateur à Kalaa Kébira.

- Mohamed Chelly, employé aux Travaux Publics (deuxième secrétaire général du Bureau Régional de Sousse) ;

- Béchir Chatti, professeur à l'annexe locale de la Grande Mosquée ;

-Mohamed El Bahri, directeur d'école coranique à Hammam-Sousse :

1 Archives Nationales, Carton 8, dossier 1, note n∞1619 R.G./2, Tunis, le 28 janvier 1946.



Meeting populaire à Sousse (1er Mai 1947). Présence massive de la femme dont l'éveil social et politique est encouragé par Farhat Hached

- Sadok Chaïbi, commis à la Justice Tunisienne, président de la Fédération des Fonctionnaires Tunisiens ;

- Salem Cheffi, membre de l'U.G.T.T.

Ces deux derniers étaient venus spécialement à la réunion de Sousse pour y représenter le Bureau Central de l'U.G.T.T. de Tunis.»

Voici d'autres détails importants, relevés par les Renseignements Généraux :

«Prenant à deux reprises la parole, au début et à la fin de la réunion, le président de séance, Cheikh Salem Ben Hamida, a commencé son exposé par un tour d'horizon sur l'âge d'or de l'arabisme et de l'Islam, qui avaient autrefois conquis le monde en passant par la France jusqu'à Poitiers.

Après avoir pleuré les défaites des arabes au cours de cette dernière étape de leurs glorieuses conquêtes et souligné la dispersion de leurs sciences et arts, accaparés depuis par les européens, il s'est lamenté sur le sort encore misérable des collectivités musulmanes dont les malheurs doivent être, selon lui, attribués à la désunion et, encore plus, aux intrigues et à l'égoïsme des savants et des notables de notre époque.

Après avoir vanté la beauté morale des hauts principes islamiques, il a évoqué, à l'appui de citations coraniques et de "Hadiths" prophétiques, certaines pages de l'Histoire ancienne ayant trait à la politique de justice, d'égalité, de liberté, de fraternité et de tolérance, pratiquée autrefois sous l'Islam.»

«Puis, dans une longue improvisation pathétique, l'orateur s'est livré à une étude philosophique, parsemée de nuances politiques et d'allusions significatives, marquée d'applaudissements, de la situation lamentable qui échoit aujourd'hui à l'élément autochtone de ce pays et qui n'est autre que la conséquence de l'hospitalité accordée à un étranger. Il a fait à ce propos allusion à certaines machinations tendant à "l'annexion", alors que, a-t-il dit, le peuple tunisien qui a contribué si largement, aux côtés des Alliés, à la dernière victoire, aspire à une ère nouvelle qui lui fera oublier un passé douloureux et allègera les maux dont il souffre atrocement sur son propre sol hospitalier.»

Salem Ben Hamida a recommandé à ses coreligionnaires de «persévérer dans leur foi et de veiller jalousement à la souveraineté de leur pays et de s'unir la main dans la main, sous l'égide de l'U.G.T.T...»



Salem Ben Hamida



Farhat Hached dans un meeting populaire à Sousse en 1949. À la tribune, de dos, à gauche Mohamed Laroui dans sa tenue traditionnelle

«Lui succédant, Sadok Chaïbi a rappelé les buts de l'U.G.T.T. qui consistent tout particulièrement à assurer le rapprochement de toutes les classes de la nation tunisienne, sans distinction de fortune, ni de rang social, ainsi que le perfectionnement du niveau moral, intellectuel et matériel de l'ouvrier tunisien.»

À part le souci de relever le niveau social, matériel et culturel des travailleurs, l'accent était mis, par la voix du Président de la Fédération des Fonctionnaires, Sadok Chaïbi, sur le rejet par Hached et sa centrale syndicale du principe idéologique marxiste de «lutte des classes».

Tout en dénonçant les embûches et les difficultés auxquelles l'U.G.T.T. s'était heurtée, chaque fois que des revendications légitimes avaient été formulées, dans cette étape initiale de son existence, Sadok Chaïbi termina par un appel à l'adhésion à la nouvelle Centrale syndicale.

Mohamed Chelly, quant à lui, avait tenu à dégager la portée psychologique de la journée du 1er mai, «journée qui, dans l'histoire du monde, marque la délivrance de l'humanité des chaînes de l'asservissement, de l'esclavage et de la tyrannie». Il n'avait pas manqué aussi de faire la critique de la C.G.T. et de lancer un appel à tous les travailleurs tunisiens pour rejoindre les rangs de l'U.G.T.T.

Les autres orateurs, Ahmed Souilem, Mohamed El Bahri, Salem Cheffi et Béchir Chatti, s'étaient relayés à la tribune pour faire l'éloge de la Centrale Syndicale et de l'union des travailleurs en son sein, sans oublier aussi de décrire la situation lamentable de l'ouvrier et du fonctionnaire tunisiens (le cas du personnel enseignant de l'école coranique par la voix du Cheikh Mohamed El Bahri).

Avant la levée de la séance, Mohamed Laroui lut une motion réclamant l'amélioration des salaires, l'accession des Tunisiens à toutes les fonctions, et protestant contre les licenciements arbitraires des temporaires[1].

Les réunions syndicales se succédaient à un rythme vertigineux. Elles se déroulaient dans les locaux de l'U.G.T.T., les lieux publics et privés. À Téboulba, par exemple, le Bureau Régional de Sousse, sous la conduite de son deuxième secrétaire général Mohamed Chelly et du trésorier Mohamed Laroui, a tenu une réunion, le 16 mai 1946, dans l'huilerie de Ali Azaïez, en vue de constituer un syndicat des cultivateurs exploitants et un syndicat des tisserands à bras. C'était aussi une réunion d'information pour souligner les buts principaux de la Centrale Syndicale :

---

1 Archives Nationales, Série E : Mouvement National. Carton 8, dossier 1, note n° 1058 R.G./2, Sousse - Tunis, le 3 mai 1946. A/S. Réunion intersyndicale tenue par l'U.G.T.T., à l'occasion du 1er mai à Sousse.



Mohamed Laroui prononçant un discours d'adieu à Mohamed Chelly, deuxième secrétaire général de l'U.R./U.G.T.T. de Sousse (1946-1948), assis à sa gauche et à côté de lui Mohamed Ben Romdhane. La présence féminine (femmes dévoilées) est remarquée

défendre les intérêts des travailleurs, assurer leur union et leur indépendance vis-à-vis des syndicats et des partis étrangers(1).

Le discours politique nationaliste indépendantiste tenu par le leader ugététiste et ses collaborateurs commençait à inquiéter les autorités coloniales. Le Secrétaire Général du Gouvernement, M. Gromand, de même que René Rodière, Secrétaire Général Adjoint, opposaient une fin de non-recevoir aux premières demandes réitérées d'audiences émanant de la direction de l'U.G.T.T., sous prétexte qu'ils étaient très occupés.

Réagissant contre ce blocage, Farhat Hached envoya au Premier Ministre une lettre de protestation, le 28 mai 1946(2), suivie par un communiqué de presse de la Commission Supérieure de l'U.G.T.T. qui fustigeait l'attitude négative de l'administration coloniale et annonçait un train de mesures : une motion de protestation attirant l'attention du Bey et sollicitant son intervention, l'organisation de meetings à travers le pays pour dénoncer l'obstruction administrative et le manque de considération envers la nouvelle centrale ouvrière et, enfin, l'envoi d'une lettre d'information à la Fédération Syndicale Mondiale(3).

Point de vue de Sliman Ben Sliman sur la division du mouvement syndical en Tunisie

Dr Sliman Ben Sliman qui s'était converti au Communisme, après avoir été exclu du Néo-Destour, en mars 1950, où il figurait parmi les dirigeants déportés au Haut-Fort Saint-Nicolas à Marseille(4), nous livre, dans un témoignage écrit de ses «Souvenirs Politiques» sa propre vision sur la division du mouvement syndical en Tunisie, comme suit :

«J'avais vu pour la première fois Farhat Hached en été 1946 à Bab-Souika. Nous avons parlé un bref moment. Je lui avais dit que Rodière, le Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien, le deuxième personnage dans la hiérarchie du Protectorat après le Résident Général, avait encouragé la division syndicale, croyant affaiblir les travailleurs. Le calcul de Rodière était faux parce que la division avait débouché sur la création d'une Centrale syndicale puissante. Farhat Hached n'était pas d'accord avec moi et ne voulait pas reconnaître que Rodière avait aidé à la division»(5).

---

1 Archives Nationales, Carton 8, dossier 1, note n∞1241 R.G./2, Tunis, le 20 mai 1946.

2 Archives Nationales de Tunisie. Section d'État. Syndicat U.G.T.T. Série E. Carton 250. Document 19, pièce 183-184 en arabe.

3 La Presse du 3 ao°t 1946.

4 Sliman Ben Sliman «Souvenirs Politiques», Éd., Cérès Productions, 1989, p. 233.

5 Op. cit., p. 232.



Défilé du 1er Mai à Sousse (1947) conduit par Mohamed Chelly, vétéran et secrétaire général de l'Union Régionale de Sousse (6ème à partir de la gauche) portant des fleurs et à ses côtés Touhami Ammar

Chapitre 4

Mésentente entre Farhat Hached et Fadhel Ben Achour

Dès les premiers mois de l'existence de la Centrale Syndicale, pointait une mésentente entre le fondateur de l'U.G.T.T. et le président honoraire, Fadhel Ben Achour. Farhat Hached, pivot de l'organisation, reprochait à Ben Achour la primauté qu'il accordait aux questions religieuses aux dépens de l'action syndicale.

Une note des Renseignements Généraux du 1er juillet 1946 mentionnait qu'«une scission serait née au sein de l'U.G.T.T. du fait d'un désaccord entre Farhat Hached et Fadhel Ben Achour, le premier reprochant au professeur de trop se consacrer aux questions religieuses et de délaisser, de la sorte, le point de vue syndical»[1].

Farhat Hached prit alors bien en main l'entière responsabilité de chef de la Centrale ; il se manifesta au premier plan de la scène et considéra dans une causerie au siège de l'U.G.T.T., comme victoire, que les dirigeants de son organisation aient été reçus officiellement, pour la première fois, par M. Brouillet au Secrétariat Général du Gouvernement. Mais il ne ménagea pas sa critique à l'encontre du représentant du bastion de l'administration coloniale, le Secrétariat Général qui supervisait les ministères tunisiens.

En effet, la note des Renseignements Généraux, n°1909 du 16 août 1946, relative à cette même causerie, soulignait le souhait formulé par Hached «que, dans l'avenir, pour qu'une compréhension meilleure règne entre le Gouvernement et l'U.G.T.T., le Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien soit un Tunisien»[2].

L'U.G.T.T. multipliait partout l'implantation de ses sections, comme à Nabeul. Lors d'une réunion tenue à la salle des fêtes de la municipalité de cette ville, en présence de Nouri Boudali et Sadok Chaïbi, délégués de Tunis, ceux-ci critiquèrent la C.G.T. française qui se trouvait sous l'emprise communiste, et démontrèrent les raisons pour lesquelles ce groupement ne pouvait convenir aux Tunisiens[3].

---

1 Archives Nationales, Mêmes série, carton et dossier, note n°1638 R.G./2, Tunis, le 1er juillet 1946.

2 Archives Nationales, Carton 8, dossier 1, note n° 1909 R.G./2, Tunis, le 16 août 1946.

3 Archives Nationales, Même Série E. Carton 8, dossier 1, note n° 1625 R.G./2 du 29 juin 1946.

A.H.F.

TUNIS, le 16 AOUT 1946

94

N° 1909 RG/2

N O T E

A.S. Réunion de l'U.G.T.T.

Mardi dernier, au cours de la réunion de l'U.G.T.T. qui s'est déroulée au siège du mouvement, FARHAT HACHED, au cours d'une causerie sur l'action de l'U.G.T.T. considéra comme une victoire que les dirigeants du groupement aient été reçus par M. BROUILLET.

Il souhaita que dans l'avenir, pour qu'une compréhension meilleure règne entre le Gouvernement et l'U.G.T.T., le Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien soit un Tunisien./.

Note de police concernant l'audience accordée par Brouillet à Farhat Hached

Point de vue du Cheikh Fadhel Ben Achour sur le différend l'ayant opposé à Farhat Hached

La raison profonde ayant provoqué le retrait de Cheikh Fadhel Ben Achour de la présidence honoraire de l'U.G.T.T. semble être un différend politique survenu entre lui et Farhat Hached, comme l'atteste l'original au brouillon d'une lettre que lui aurait adressée le Cheikh Fadhel, vers la fin de septembre 1947. Le document en question, transcrit à la main par Cheikh Fadhel, et conservé dans les archives de la famille Ben Achour, a été publié et commenté par l'Universitaire Mohamed Habib El Hila[1].

Fadhel Ben Achour, resté fidèle à Moncef Bey détrôné et déporté sur ordre du Général Giraud, Commandant en Chef civil et militaire de la Régence de Tunis[2], le 14 mai 1943, après l'entrée des Alliés à Tunis, contestait le recours du Secrétaire Général de l'U.G.T.T., dans les circonstances tragiques des événements sanglants du 5 août 1947, à Lamine Bey, successeur du nationaliste Moncef Bey. Le leader ugététiste demandait l'intervention du monarque tunisien en place pour protéger la Centrale Syndicale naissante des menaces de dissolution envisagées par les autorités coloniales et préserver des peines extrêmes le principal inculpé, Habib Achour et les autres détenus syndicaux arrêtés à la suite des événements[3]. (pour de plus ampls détails, voir la partie en arabe).

Tendances nationaliste, maghrébine, panarabe et panafricaine

L'élan nationaliste de Farhat Hached, ainsi que son penchant maghrébin unioniste, panarabe, et panafricain, étaient manifestes dès la fondation de l'U.G.T.T. Ces choix seront corroborés par les écrits et les positions du leader ugététiste, comme nous le montrerons dans les parties qui suivent. Pour illustrer ces options de Farhat Hached et à titre d'exemples préliminaires, nous soulignons ici les faits et gestes suivants :

Au mois de décembre 1946, Farhat Hached s'adressa aux étudiants nord-africains de l'A.E.M.N.A. au 115 boulevard Saint Michel à Paris. (Voir le texte de son discours dans le florilège de la partie en arabe. Il dénote sa tendance maghrébine)[4]

1 Voir «Rawafid», Revue de l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National, texte en arabe de la lettre du Cheikh Fadhel Ben Achour à Farhat Hached et présentation faite par Mohamed Habib El Hila, n°8, 2003, pp. 217-228.

2 Sadok Zmerli «Espoirs et Désespoirs en Tunisie ñ 1942-43», Éd. M.T.E., Tunis, 1971, pp. 57-60.

3 Pour de plus amples détails, voir la partie en arabe de ce livre.

4 Noureddine Hached «Chronologie 1887-1947. Tunisie. Mouvement Social ñ Itinéraire Farhat Hached», brochure n°1 dactylographiée, année 1946.

Le 3 février 1947, il adressa, au nom de l'U.G.T.T., au Président de la République Française, Vincent Auriol, au Président du Conseil Paul Ramadier et à Georges Bidault une protestation contre la déportation du monarque nationaliste bien aimé du peuple, Moncef Bey, qui fut déposé par les autorités françaises et déporté au Sahara algérien le 14 mai 1943 avant d'être transféré à Pau[1], en France.

La tendance panafricaine du leader ugététiste se manifesta le 21 mars 1947 dans son appel aux délégués de la conférence africaine de Dakar, organisée par la Fédération Syndicale Mondiale[2].

Son panarabisme était aussi manifeste lorsqu'il prit la parole au cours d'une conférence, à l'occasion de la fête de l'arabisme[3], célébrée à Tunis et qui coïncida avec le deuxième anniversaire de la création de la Ligue Arabe.

Son patriotisme, nous le remarquons, par exemple, dans son attachement au prestigieux monarque nationaliste Moncef Bey, destitué et déporté le 14 mai 1943. Il l'adulait comme le peuple tunisien tout entier et le pleurait à sa mort, le 1er septembre 1948. Et c'était Farhat Hached qui avait organisé et dirigé sous sa responsabilité directe le cortège des Funérailles Nationales de Moncef Bey, le 5 septembre 1948, comme le montre si bien une photo historique ci-jointe (voir p. 138).

En ce mois de septembre 1948, cinq ans s'étaient écoulés après la victoire des Alliés sur les forces de l'Axe en Tunisie. L'U.G.T.T. qui venait d'échapper à un sort fatal, lors des événements tragiques du 5 août 1947 à sfax, avait repris ses forces.

La grève générale, déclenchée à la date précitée, aurait pu mettre fin au combat social et national mené héroïquement sous l'occupation française par le jeune leader Farhat Hached, comme ce fut le cas tragique du leader de la première C.G.T.T, M'hamed Ali El Hammi, en 1925.

Le document- manifeste appelant à la grève générale illimitée et élargie à l'ensemble du territoire national, à partir du 5 août 1947 (voir le texte en arabe, p 142), critiquait le louvoiement de l'administration coloniale qui refusait de prendre en considération la flambée des prix des

---

1 a- **Ibid., année 1947.**

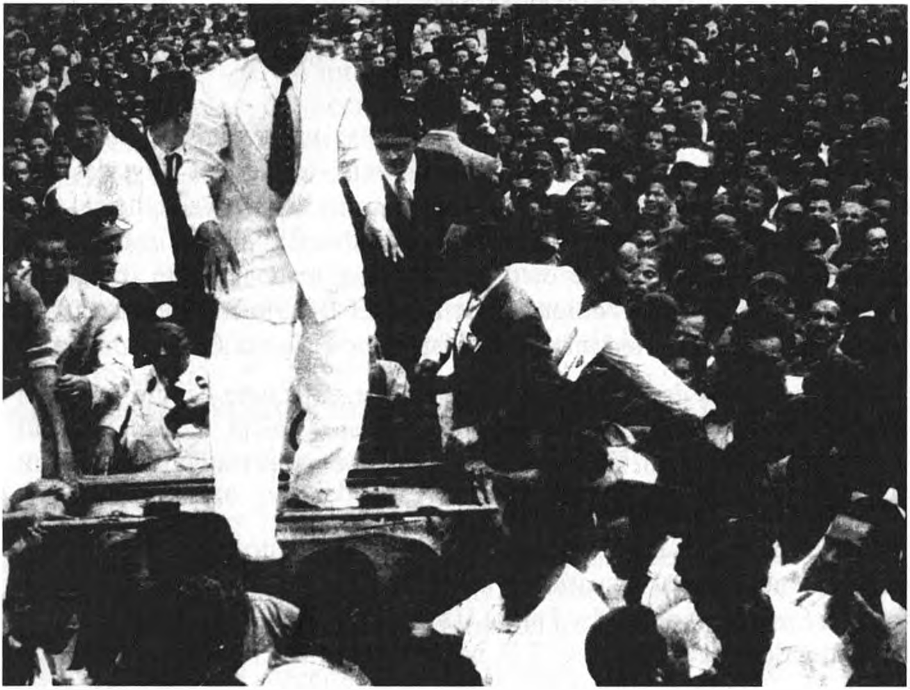
b- pour d'amples renseignements sur Moncef Bey, voir:

1) Saïd Mestiri «Moncef Bey» Tome I. Le Règne. Arcs Editions. Tunis, 1988

2) «Moncef Bey» Tome II. chronique des années d'exil. Arcs Editions, 1990

2 **Ibid.**

3 **Ibid.**



Farhat Hached dirigeant une foule immense dans les funérailles nationales de Moncef Bey. On le voit ici debout sur le devant de la voiture mortuaire.



Moncef Bey, Prince Héritier

denreés vitales dans l'ajustement des salaires. Ce manifeste réclamait, donc, l'indexation prinx-solaires et notamment l'amélioration des conditions de vie des smigars.

Un autre motif essentiel ayant poussé Farhat Hached au déclenchement de la grève générale était justifié par l'injuste représentation de la Centrale ugététiste au sein de la Commission Centrale de Révision des Prix, contrairement à d'autres syndicats français du Protectorat, comme l'U.S.T.T. rivale de l'U.G.T.T.

Ce motif était souligné par la C.A. dans «Saout al Amal» (La Voix du Travail) du 16/7/1947.[1]

1 Voir opuscule en arabe : Farhat Hached «Je t'aime Ô peuple ! » - Articles de presse de 1947 à 1949, reunis et présentés par Noureddine Hached. Edité à Sfax en 1990, p p 160-162.

Quatrième Partie

Farhat Hached et les Événements Sanglants de Sfax (5 août 1947)

L'U.G.T.T. menacée de dissolution

الاتحاد العام التونسي للشغل

اذن بالاضراب العام

الى كافة الشغالين !

لازالت انانية رؤوس الاموال وطمعهم ومساعدة الادارة لهم تزداد وطأتها على كاهل العملة .

فبعد ترقب دام سنة كاملة وبعد تأييد ارتفاع الاسعار الشنيع واهانة الطبقات العاملة التي آل حظها الى التعاسة والشقاء ، اصدرت الحكومة « تحكيمها » في مشكلة الاجور

٢٤ فرنكا في الساعة بالمدن الكبرى اي ٤٠٠٠ فرنك في الشهر مع تطبيق البرنامج القانوني للعمل بالاربعين ساعة وذلك بدون تذكرة عن الاشهر الماضية ٢٢ فرنكا و٦٠ ص بالمدن الاخرى و١٧ فرنك و٨٠ ص بالبوادي ! !

وقد تحملت الطبقة العاملة وحدها اعباء التاخير الذي طرا على فصل هاته القضية وفي نفس هذا الوقت نرى الاسعار تشن هجوما عنيفا بادوته ارتفاع ثمن الخبز الحبوبي !

اما العملة الفلاحيون فقد وقع التغافل عنهم مرة أخرى وسيبقون هكذا ضحية لمصالح الاستعماريين الفلاحين يعيشون ب ٦٥ فرنكا في اليوم حين تباع الخبزة السوداء ب ١٧ فرنكا ! !

واما اولئك الالاف من البطالين المستخدمين بحظائر الشغل فلا مصير لهم الا التعاسة والحرمان

كفى كل ذلك !

سيقوم كل الشغالين في كافة المناطق برد الفصل الحاسم ويكون جوابهم : كلا

وسيبرهنون عن عزيمتهم الراسخة وثباتهم المستميت لفرض احترام حقوقهم الشرعية

فلا يسوغ لعامل واثق من كرامته ومن احقية مطالبه ان يبقى حائدا بعيدا عن خوض المعركة التي دخلت في طورها الحاسم

وسينتظم الشغالون جميعا في صف واحد متحدين متآزرين كالبنيان المرصوص لاحباط المناورات وافساد المناوشات

يبتدي الاضراب العام ليلة ٤ اوت عند منتصف الليل

فلا تتخل عن اداء واجبك . ايها العامل الكريم !

يا ايها العملة ! انهضوا كتلة واحدة وافتكوا حقوقكم بسواعدكم واجعلوا نصب اعينكم حياة سعيدة ومستقبلا زاهرا...

كونوا واثقين في انتصاركم في هذه المعركة الهائلة !!

فالنجاح الباهر يتوج مجهودكم

ليحيى الشغل في الشرف والسعادة !

الاتحاد العام التونسي للشغل

Doc. Appel de l'U.G.T.T. à la gréve générale, le 4 août 1947.

Chapitre 1

Genèse des événements du 5 août 1947

Le climat social commençait à se détériorer à Sfax dès l'été 1946. Habib Achour jouait un rôle syndical de premier plan à la tête de l'union locale de l'U.G.T.T. Il militait aussi au sein du Néo-Destour. En avril 1945, il aida le leader Habib Bourguiba à quitter clandestinement le pays, à partir des îles Kerkennah pour un périple de propagande au Moyen Orient[1].

Le premier engagement important de lutte ouvrière ugététiste contre les autorités coloniales était, sans doute, la grève générale déclenchée à Sfax, le 28 juin 1946 dans la tannerie Joppé où se produirent des bagarres amenant l'intervention de la force armée[2].

Lors d'une réunion, le secrétaire général de l'union locale, Habib Achour, annonça la visite prochaine de Farhat Hached[3]. Et lorsque le chef ugététiste arriva dans la capitale du Sud, il fut porté en triomphe par une foule en délire[4].

Les employés du syndicat ugététiste de la tannerie bloquèrent l'entrée de l'usine par des piquets de grève. Les responsables de l'entreprise tentèrent de casser la grève par le recrutement de nouveaux travailleurs, ce qui provoqua des incidents et des affrontements avec les forces de l'ordre. La grève gagna la ville et atteignit les menuiseries, la compagnie des Phosphates Réno-Sotec, la Compagnie Sfax-Gafsa, les savonneries, les dockers, les garçons de café, etc.. Les commerçants fermèrent leurs boutiques.

Devant l'ampleur du mouvement de grève, Farhat Hached, Habib Achour et Cheïkh Miladi étaient reçus en consultation par le Contrôleur Civil en présence du Caïd et de Mme Joppé. À l'issue des négociations, les grévistes obtenaient satisfaction.

---

1 Voir le témoignage de Khélifa Houas, principal acteur dans la préparation de cette évasion, in série : Histoire du Mouvement National - «Pour préparer la troisième épreuve Tome 1 - Le Néo-Destour brise le silence. 1944-1949», Éd. CDN Tunis 1972, pp. 201-224.

2 Voir Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne», p. 121. Voir journal «Ez-Zohra» du 27/7/1946.

3 Archives Nationales. M.N.T. Série E. Carton 8, dossier 1, note 1739 RG/2 du 1er juillet 1946.

4 Ibid., note n∞1636 RG/2 du 1er juillet 1946.

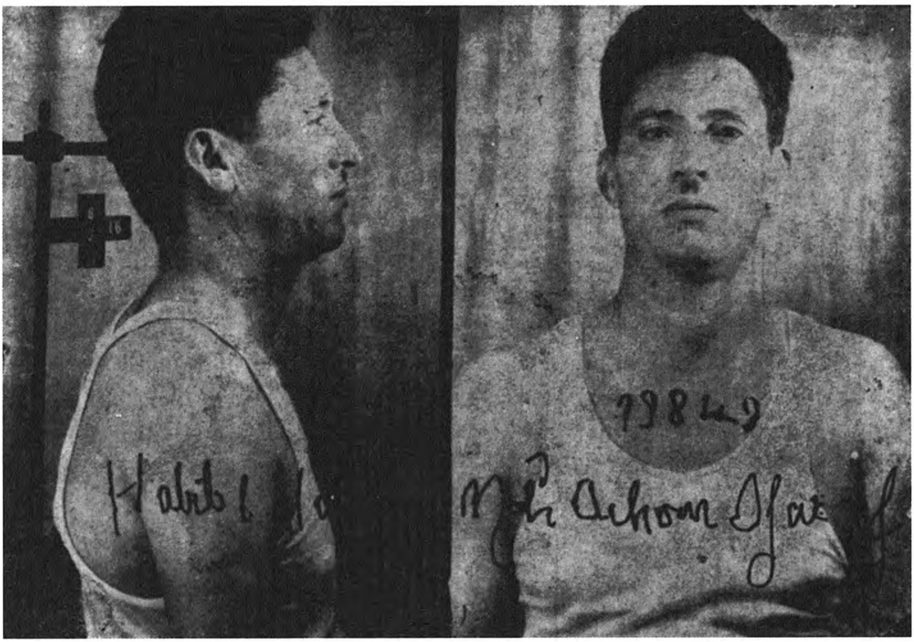


Photo anthropométrique de Habib Achour

Un meeting eut lieu, place Sidi Belhassen à Sfax au cours duquel Farhat Hached prit la parole pour annoncer la bonne nouvelle[1]. C'était un triomphe pour le jeune leader.

La grève de l'été 1946 préparait celle du 5 août 1947. Quelles étaient les motifs de cette seconde grève générale ayant conduit à l'émeute ?

Il faut rappeler d'abord qu'une année après le Congrès Constitutif de l'U.G.T.T., se tenait le deuxième Congrès National, du 20 au 21 janvier 1947 au Palais des Sociétés Françaises (actuelle Maison de la Culture Ibn Rashiq) à Tunis. Ce congrès raffermissait les bases de la Centrale Ugététiste et précisait ses structures. 387 délégués représentant 264 syndicats d'ouvriers et de fonctionnaires y prenaient part. Assistaient à la séance d'ouverture du Congrès les représentants du ministère des affaires sociales, des organisations nationales, diverses personnalités parmi lesquelles figurait l'émissaire de la Fédération Syndicale Mondiale, Mac Whinnie[2].

Le 20 juin 1947, le journal officiel publiait la composition de la commission centrale de révision des salaires. L'U.G.T.T. y était représentée pour la première fois aux côtés de sa rivale l'U.S.T.T.

Après l'échec des pourparlers au sein de cette commission et de l'arbitrage gouvernemental sur les salaires, qui n'avaient pas abouti à des résultats satisfaisants, l'U.G.T.T. décida la grève générale illimitée dans tout le pays, à partir du 4 août 1947.

Elle fut la première grève générale dans l'histoire de la Tunisie. Elle prit une grande ampleur et fit trembler les autorités coloniales. Un vent de révolte souffla notamment sur la ville de Sfax. C'était aussi pour l'U.G.T.T., comme le dit Nouri Boudali, «la preuve par l'épreuve, et pour ses dirigeants, l'examen d'aptitude»[3]. Cette première grève générale était un ferment d'agitation ayant dépassé l'aspect économique et social en prenant une tournure politique.

Pour mobiliser ses adhérents, la Centrale Syndicale organisa des meetings à Tunis et à Sfax (20 juillet 1947), à Mateur (28 juillet) et en d'autres lieux. L'U.S.T.T. rivale essaya de casser la grève générale en

---

1 Noureddine Hached «Chronologie 1887-1947. Tunisie. Mouvement social - Itinéraire Farhat Hached». établie en 1982, brochure dactylographiée n°1, voir année 1946.

2 Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et Récits», Éd. Tunis, 1998, p. 47.

3 Ibid., p. 94.

lançant un appel à la classe ouvrière pour ne pas y participer. Le leader ugététiste envoya des télégrammes à toutes les Unions Régionales les incitant à se conformer aux ordres de grève générale à partir du 4 août à 8h et de braver toutes les injonctions contraires à cet appel.

Le 5 août 1947, un communiqué du Résident Général assurait que «le gouvernement fera respecter la liberté de travail». Le Contrôleur Civil de Sfax réquisitionnait la 2è brigade de reconnaissance d'A.F.O. (Afrique Occidentale Française) pour occuper la gare et l'entrée des ateliers de la compagnie Sfax-Gafsa.

La grève générale très suivie tourna vite à l'émeute. Dès l'aube, la troupe entra en action et tira sans sommation sur les grévistes rassemblés devant la porte des ateliers de Sfax-Gafsa et la gare.

Dans un article publié dans «Mission» à l'occasion du premier anniversaire de ce drame, Farhat Hached dénombra 26 morts tombés sur le coup et 150 blessés «dont une cinquantaine ont été hospitalisés dans un état grave. Une douzaine d'entre eux en sortiront avec des infirmités permanentes leur interdisant toute activité»[1].

Le 6 août 1947, le leader ugététiste arriva à Sfax et se rendit au chevet des blessés, parmi lesquels figurait Habib Achour atteint par balle à la cuisse. Il dirigea, par la suite, le cortège funèbre et l'inhumation des 26 martyrs tombés morts sur le coup. Des foules venues de toute la région de Sfax participèrent aux funérailles.

Témoignage de Nouri Boudali

L'attitude radicale de Habib Achour dans la conduite de la grève générale à Sfax avait provoqué une «discussion animée» et des contestations orageuses au sein du directoire de l'U.G.T.T., d'après le témoignage de Nouri Boudali qui rapporte que certains membres du Conseil Supérieur «plus sévères encore, réclamèrent l'exclusion de Habib Achour et firent d'amères reproches à Farhat Hached». À la fin de la réunion, ajoute Boudali, «la raison prévalut et la solidarité sortit renforcée»[2].

Témoignage de Ahmed Ben Salah

Rappelant les réflexions de Farhat Hached sur les événements du 5 août 1947, Ahmed Ben Salah me rapporte, lors d'une rencontre à Sousse (17 septembre 2006), que le leader ugététiste, s'étant confessé à lui, gardait encore en 1951 des souvenirs amers sur le comportement fougueux de Habib Achour dans la conjoncture et la genèse de ces

1 «Mission» du 4 août 1948 - Article «Anniversaire» par Farhat Hached.

2 Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et Récits», Éd. Tunis, 1998, p. 100.

événements sanglants. Hached ne cachait pas son désaccord avec Achour, en ajoutant que le Bureau Exécutif et lui-même s'étaient vus obligés de négocier avec lui pour l'amener à la raison et l'inviter à la retenue. Mais son obstination était tellement opiniâtre que la Centrale Syndicale, encore à ses débuts et plus ou moins fragile, avait failli être brisée par l'administration coloniale, après la révolte ouvrière de Sfax, opprimée dans le sang. C'était une «aventure tragique» disait Farhat Hached à Ahmed Ben Salah.

Témoignage de Ali Hafaïedh

Une autre source, quatorze feuillets d'une esquisse manuscrite des mémoires du militant ugététiste et néo-destourien Ali Hafaïedh (1922-1996) concernant son itinéraire syndical et politique que j'ai pu consulter ainsi que d'importants fac-similés archivistiques de son fonds personnel grâce à la bienveillance de ses fils Ridha et Farhat Hafaïedh, confirme le témoignage précité de l'ancien secrétaire général de l'U.G.T.T., Ahmed Ben Salah.

Le vétéran Ali Hafaïedh, un proche compagnon de Farhat Hached, était bien informé sur la réaction du leader ugététiste aux événements sanglants de Sfax, en août 1947, ainsi que sur le comportement de Habib Achour et le danger que représentait, pour la survie de la centrale syndicale naissante encore fragile, l'émeute et la tuerie, dans la conjoncture de la première grève générale décrétée par l'U.G.T.T. en août 1947.

Encouragé par Ali Akrout, chef de brigade des Travaux Publics d'origine Kerkennienne et ami intime de Farhat Hached, pour rejoindre les rangs de l'U.G.T.T. à l'aube de sa formation, Ali Hafaïedh put assister à l'assemblée constitutive de cette nouvelle centrale en tant qu'observateur. Il fut le fondateur et le secrétaire général du syndicat des Travaux Publics de Tunis et banlieue, en 1946, puis trésorier adjoint de la Fédération Générale des T.P. constituée par Farhat Hached avec d'autres vétérans tels que son secrétaire particulier, l'ingénieur Tahar Amira, Hédi Belhaj de Tunis, Mohamed Chelly de Sousse, Habib Tliba de Bizerte et Mohamed Mestouri de Gafsa.

Ali Hafaïedh créa aussi l'union locale de La Goulette qui groupait des secteurs d'activité très sensibles tels que l'arsenal, les phares et balises,le port, le pilotage, le dragage et la Centrale électrique.

Combatif, il était chargé de suivre de près les activités des centrales syndicales adverses qui se côtoyaient à La Goulette : la C.G.T

Communiste qui s'était donné une nouvelle appellation (U.S.T.T.), la centrale socialiste dissidente (U.D.C.G.T. – F.O.) etc.[1].

Arrêté le 5 août 1947 et traduit devant le Juge d'instruction pour possession et diffusion de tracts, puis relâché, il fut suspendu de ses fonctions aux Travaux Publics et ne put reprendre son travail qu'en 1949, après de multiples interventions de Farhat Hached.

Il était, donc, bien au courant des péripéties de la grève générale d'août 1947. Voici, d'ailleurs, comment il décrit la réaction du leader ugététiste au comportement de Habib Achour dans les événements sanglants :

[Le 5 août] « fut un coup de foudre pour les militants nationalistes syndicalistes en apprenant qu'à Sfax il y a eu une trentaine de morts et de blessés. Non seulement nous pleurions nos morts, mais aussi nous pleurions pour l'avenir de l'U.G.T.T., cette organisation venant tout juste d'avoir l'âge d'un an et demi… »[2]

Évoquant ensuite la grande bataille menée contre l'U.G.T.T. par les organisations syndicales coloniales et les autorités du Protectorat qui voulaient abattre la Centrale syndicale tunisienne et brimer l'action soutenue de sauvetage entreprise par le leader ugététiste, Ali Hafaïedh écrit :

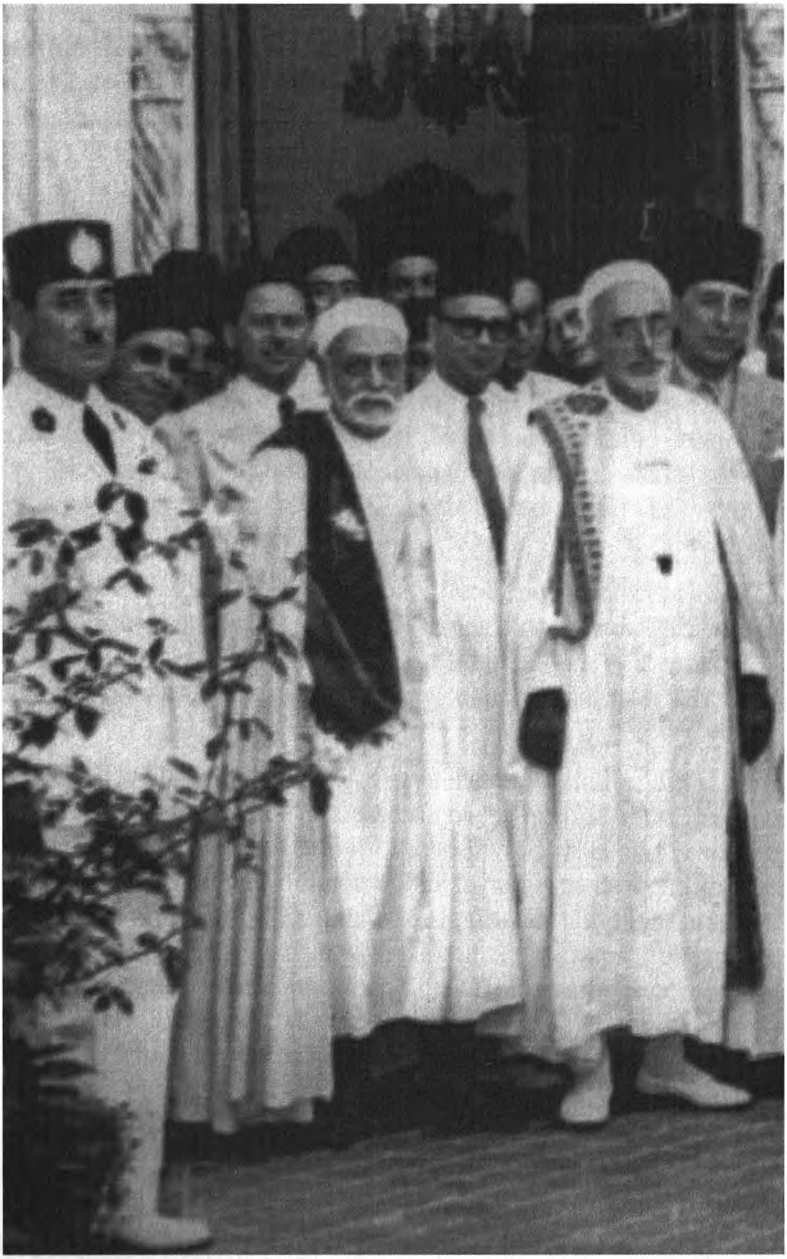
« Farhat Hached, avant d'affronter cette bataille, dut d'abord se déplacer à Safx pour calmer la classe ouvrière qui fut entraînée dans un guet-apens et à leur tête Habib Achour qui n'a pas exécuté les instructions qui lui ont été données pour la réussite de cette grève sans accrochages avec les autorités locales et la police. Un piège lui fut tendu et il tomba dans ce piège, car la grève avait réussi mais Achour voulant aller plus loin, organisa une manifestation. [Il] n'avait pas compris que le gouvernement colonial voulait la tête de l'U.G.T.T. et cherchait un grief que Achour offrit aux Français sur un plateau. »

« J'ai dit : Hached se déplaça à Sfax en compagnie de Tahar Borsali [traminot néo-destourien ayant participé à la fondation de l'U.G.T.T. et devenu un de ses cadres responsables] qui me confirma que Hached avait dans la tête en partant de Tunis qu'il devait renvoyer Achour pour cette erreur très grave et il était conscient des décisions que devaient prendre les autorités coloniales. Mais, en arrivant à Sfax Achour

1 Voir esquisse des mémoires manuscrites de Ali Hafaïedh chez ses héritiers, pp. 4-6.
2 Ibid., pp. 12-13.

était déjà arrêté et traduit devant la justice, donc la décision de renvoyer Achour n'avait aucun sens. Sa mission à Sfax se limita à assister aux funérailles des [victimes], à visiter les blessés à l'hôpital et à tenir une réunion des cadres pour leur remonter le moral et leur donner des instructions. Pour lui, le premier coup de barre donné à l'U.G.T.T. fut celui de Achour à la suite de la grève des 3 et 4 août 1947 »[1].

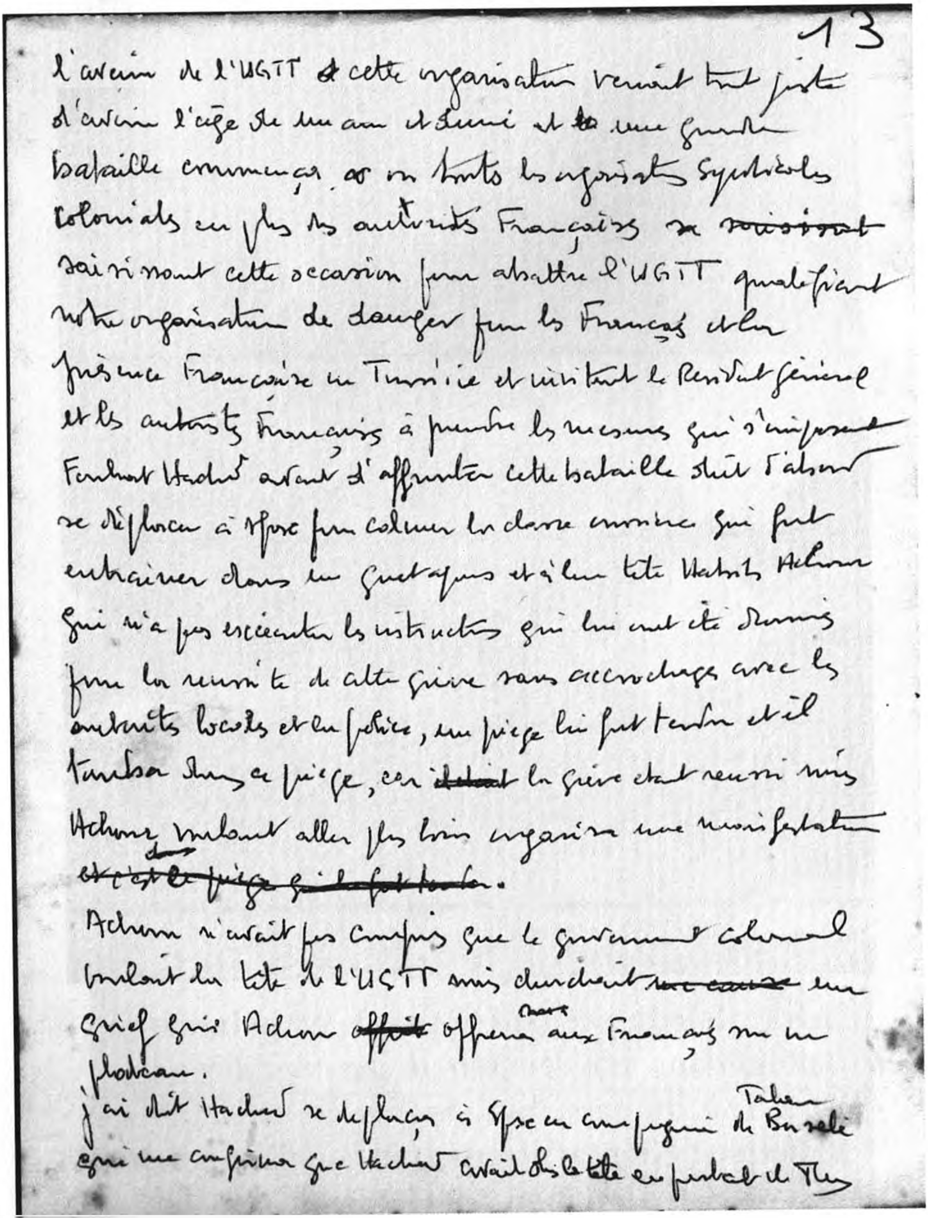
1 **Ibid., pp. 13-14.**



Ali Hafaïedh (2ème à partir de la gauche à côté de Farhat Hached (3ème) derrière le mufti Cheikh Abdel Aziz Djaïet puis Dr Sadok Mokaddem (5ème avec le turbouche). Photo prise au palais beylicale à Carthage



Ali Hafaïedh prenant la parole en pointant le doigt dans une réunion au premier siège de l'U.G.T.T., impasse Sidi Ameur à Tunis. On voit Mohamed Guettat écoutant et souriant à droite du tribun Ali Hafaïedh



13

l'avenir de l'UGTT et cette organisation venait tout juste d'avoir l'âge de un an et demi et ~~[illegible]~~ une grande bataille commença, car en toutes les organisations syndicales coloniales en plus des autorités Françaises se ~~saisissent~~ saisissant cette occasion pour abattre l'UGTT qualifiant notre organisation de danger pour les Français et leur présence Française en Tunisie et invitant le Résident général et les autorités Françaises à prendre les mesures qui s'imposent

Farhat Hached avant d'affronter cette bataille dut d'abord se déplacer à Sfax pour calmer la classe ouvrière qui fut entraîner dans un guet-apens et à leur tête Habib Achour qui n'a pas exécuter les instructions qui lui ont été données pour la réussite de cette grève sans accrochages avec les autorités locales et la police, un piège lui fut tendu et il tomba dans ce piège, car ~~[illegible]~~ la grève était réussi mais Achour voulant aller plus loin organisa une manifestation ~~et c'est le piège qu'il fut tendu~~.

Achour n'avait pas compris que le gouvernement colonial voulait la tête de l'UGTT mais cherchait ~~sa cause~~ un grief que Achour ~~offrit~~ offrira aux Français sur un plateau.

j'ai dit Hached se déplaça à Sfax en compagnie de Taïeb [illegible] qui me confirma que Hached avait [illegible] la tête en [illegible]

Fac-similé d'un feuillet d'une esquisse des mémoires de Ali Hafaïedh



Habib Achour (3e à partir de la droite) président une réunion syndicale au sud tunisien.

40

I2hIO -

Officiel de Sfax nº 574 W II3 - le 6-9-47 à IO h.

Commissaire Principal, Chef district Police Sfax

à Directeur Services Sécurité.

Compte rendu du 6-9-47 II h.

Le Secrétaire Général local U.G.T.T. HABIB ACHOUR, hospitalisé à la suite des incidents de Sfax, a été transféré hier vers IOh à la prison civile conformément au mandat de dépôt qui le frappait.

Des précautions avaient été prise afin que le personnel de l'hôpital régional et la population musulmane ne soient au courant de la mesure qu'après son exécution.

Ce transfert n'a fait l'objet d'aucun incident.

Note de police concernant le transfert de Habib Achour de l'hôpital à la prison civile de Sfax

Chapitre 2

Menace de dissolution de l'U.G.T.T. et réaction de Farhat Hached

L'U.G.T.T. était, dès lors, menacée de dissolution. Une note de police signalait que le Mouvement du Rassemblement Français à Paris aurait demandé au gouvernement français la dissolution de l'U.G.T.T.[1]

Évoquant ces menaces, le militant ugététiste Nouri Boudali écrit : «Des rumeurs faisaient déjà état de la dissolution possible de l'U.G.T.T. Comme nous savions que la police avait infiltré des indicateurs chez nous, qui ne pouvaient connaître en fait que le côté visible et public de notre activité à moins de faire du zèle et de gonfler leurs rapports, nous avions de notre côté des sympathies dans l'autre bord qui nous informaient et nous prévenaient.

Nous fûmes donc avisés qu'un décret de dissolution de l'U.G.T.T. avait été effectivement préparé et présenté au Bey pour être scellé.»[2]

Voici comment les Renseignements Généraux relataient dans leurs rapports et notes les conséquences des événements du 5 août 1947 :

Le 21 août, ils signalaient la visite de Farhat Hached, rendue la veille à l'avocat de la Centrale Ugététiste, Me. Hassen Guellati. Au cours de cette rencontre, l'éventualité de la dissolution de l'U.G.T.T. était abordée. Le leader syndicaliste «a fait connaître à ce sujet que le Gouvernement tentait de faire ressortir la collusion Destour - U.G.T.T., afin de pouvoir dissoudre cette dernière»[3].

Une autre note faisait part des entretiens qu'avaient eus Hached et des membres de la commission administrative, Béchir Bellagha, Tahar Borsali, au Dar El Bey avec le Premier Ministre Mustapha Kaâk (1947 - 1950), le ministre du travail et de la prévoyance sociale et d'autres membres du gouvernement.

La délégation était venue se plaindre du comportement de René Rodière, Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement, qui avait interdit aux deux représentants de l'U.G.T.T. d'assister aux travaux de la

---

1 Noureddine Hached «Chronologie 1887-1947. Tunisie. Mouvement social - Itinéraire Farhat Hached», voir brochure n°1, année 1947.

2 Nouri Boudali, op. cit., p. 99.

3 Archives Nationales. M.N.T. Série E. Carton 8, dossier 1, note 3365 RG/2 du 21 août 1947.

Commission Centrale des Salaires, réunie le 20 août 1947, après les tragiques incidents de Sfax[1].

Le comportement de René Rodière reflétait l'état d'esprit des autorités coloniales dans le contexte d'une «guerre des nerfs» enclenchée et orchestrée pour casser le moral et l'obstination des dirigeants ugététistes. Les Renseignements Généraux décrivaient le climat de tension qui régnait entre les deux protagonistes comme suit :

«On rapporte en milieu ugététiste que la Résidence Générale a engagé une véritable "guerre des nerfs" avec les responsables de l'U.G.T.T., afin d'inciter quelques uns de ses dirigeants à fuir à l'étranger et prouver ainsi le rôle politique de cet organisme syndical. Ainsi, se plait-on à souligner, dans ces mêmes milieux, que le Gouvernement échouera dans ses projets»[2].

L'éviction de l'U.G.T.T., en tant que Centrale Ouvrière, des travaux des commissions gouvernementales, était encore soulignée par la police secrète qui écrivait :

«Il est dit dans les milieux de l'U.G.T.T. que le Résident Général aurait ordonné dans une note circulaire à tous les chefs d'administration de ne considérer l'Union [U.G.T.T.] qu'en tant que représentant du personnel et non comme organe central du syndicalisme en Tunisie»[3].

Le Secrétaire Général de la F.S.M., le marxiste Louis Saillant, qui devait en principe défendre l'U.G.T.T. candidate pour l'adhésion à cet organisme international trouva un prétexte dans la tuerie de Sfax pour condamner la Centrale Ugététiste et taxer son fondateur de démagogue. Il prenait, ainsi, position en faveur de l'U.S.T.T. à dominance communiste opposée à la grève générale et rivale de l'U.G.T.T.

André Duran-Angliviel, l'intellectuel socialiste libéral et l'ami d'Albert Bouzanquet qui avait quitté les rangs de l'U.D./C.G.T., transformé en U.S.T.T. sous domination communiste, prit alors la défense de l'U.G.T.T. dans son épreuve. Il répliqua à Louis Saillant dans «Tunis Socialiste» du 14 août 1947, en écrivant notamment :

«Il est regrettable qu'un militant socialiste, arrivé au poste qu'occupe Saillant, traite de "démagogue" une organisation ouvrière, quelle qu'elle soit, luttant pour améliorer le sort de la classe ouvrière.

---

1 A.N.T., mêmes carton et dossier, note n° 3370 RG/2 du 22 août 1947.

2 A.N.T.,Mêmes carton et dossier, note n° 3394 RG/2 du 27 août 1947.

3 Ibid., note n° 3436 RG/2 du 3 septembre 1947.

Jusqu'à présent de tels qualificatifs ne sortaient que de la bouche des représentants capitalistes.

Ce faisant, Saillant donne l'impression de vouloir se servir des tragiques événements de Sfax dans le but de faire remonter les actions de l'U.S.T.T. Que Louis Saillant cherche à plaire à la Centrale Syndicale qui, en Tunisie, est patronnée par ses amis, rien de plus normal, mais qu'il en profite pour jeter le discrédit sur une organisation concurrente, le procédé manque d'élégance.»[1]

La Commission Administrative de l'U.G.T.T. fit paraître deux communiqués (le 27 et le 28 septembre 1947) dénonçant les «provocations de l'U.S.T.T.» rivale, «le dessein de certaines autorités d'amoindrir (le) mouvement syndical [ugététiste] par les basses manœuvres», et réclamant l'établissement de l'U.G.T.T. dans ses droits légitimes avec la représentation dans les organismes sociaux et économiques[2].

Dans ces circonstances difficiles, Albert Bouzanquet, l'ancien dirigeant de l'Union Départementale de la C.G.T., n'avait pas oublié l'amitié solidaire de son ancien disciple Farhat Hached, et surtout sa fidélité lors de la tenue du XVIIIè Congrès de l'Union. Les communistes avaient évincé les socialistes et poussé Bouzanquet à se retirer de la Commission Administrative et Hached à quitter les rangs de la C.G.T.

Au lendemain des événements du 5 août 1947, Bouzanquet entreprit des démarches en faveur de son ancien camarade et de sa nouvelle Centrale Syndicale, auprès du directeur de Cabinet du Président de la République Vincent Auriol pour mettre en garde le gouvernement français contre la dissolution de l'U.G.T.T.[3] Une intervention de poids, sans doute.

Dans son «Journal du septennat», Vincent Auriol notait le 15 octobre 1947, après l'audience accordée au Résident Général Mons, que celui-ci, malgré «l'épreuve de force» de Sfax (allusion aux événements

---

1 Voir «Tunis Socialiste» du 14 août 1947. Article d'André Duran-Angliviel.

2 «La voix du Tunisien», 3 octobre 1947.

3 Vincent Auriol «Journal du septennat 1947-1954», Éd. A. Colin, Paris, 1970, tome 1, p. 389.

- Voir, aussi, Ali Mahjoubi, article intitulé «Farhat Hached entre le Combat social et la lutte de libération nationale», in Actes du 1er Congrès international sur Farhat Hached - Mouvement ouvrier et lutte nationale. Publication de la Fondation Temimi - Zaghouan, 2002, p. 39.

du 5 août) «n'a pas dissous l'U.G.T.T., parce que les communistes ont essayé de faire surenchère et d'attirer (les travailleurs ugététistes) à eux»[1].

La crainte d'une récupération par l'UD/C.G.T., prise en mains par les Communistes, des adhérents de l'U.G.T.T. aurait donc joué, semble-t-il, dans l'appréciation du représentant de la France à Tunis concernant la situation politique et syndicale dans la Régence.

L'intervention d'Albert Bouzanquet auprès de la Présidence de la République Française ainsi que la position courageuse, en ce temps-là, de Lamine Bey qui reçut en audience une délégation conduite par Farhat Hached, le 22 août 1947, à laquelle il exprima sa compassion pour les familles des victimes de la tragédie de Sfax et sa sollicitude envers la Centrale ugététiste et la classe ouvrière tunisienne, auraient, semble-t-il, joué en faveur du sauvetage de l'U.G.T.T. ; ce qui expliquerait le changement d'attitude du Résident Général Jean Mons qui passa subitement de l'hostilité à la bienveillance envers la Centrale Ugététiste, lorsqu'il rencontra une délégation conduite par Farhat Hached.

Nouri Boudali, qui avait assisté à cette audience, raconte, dans ses Souvenirs et Récits, des détails révélateurs sur l'ambiance qui régnait au cours de cette entrevue et les propos tenus par le Représentant de la France à Tunis. Celui-ci, écrit Nouri Boudali, «se montra affable et tout sourires, alors qu'on resta réservés et circonspects. Il déplora les incidents de Sfax qu'il qualifia de regrettables, mettant la détérioration de la situation sur le compte de malentendus dûs à divers facteurs économiques et administratifs, exprima sa sympathie pour les victimes et termina en disant qu'il était préférable de s'entendre plutôt que de s'affronter...

Après avoir essayé de couvrir ses subordonnés et nous amadouer, le Résident Général nous déclara : «Vous avez gagné ! Car la règle fondamentale pour nous et la recommandation la plus importante du Quai d'Orsay, c'est de ne jamais laisser le Palais se couper de la Résidence Générale, encore moins s'y opposer"»[2].

C'est à partir de cette date, aidé probablement par cette confidence de Jean Mons, tombée dans de bonnes oreilles, que Farhat Hached avait compris l'importance de s'allier le Palais contre la Résidence. Il s'était bien introduit auprès de Lamine Bey et devenait très influent sur le monarque et son entourage.

---

1 Vincent Auriol «Journal du septennat 1947-1954», tome 1, 1947, p. 389.

2 Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et Récits», Éd. Tunis, 1998, pp. 108-109.

Farhat Hached ne jeta pas l'éponge. Ce battant se démena partout pour défendre sa Centrale. Les Renseignements Généraux suivaient sa trace comme à Bizerte, centre névralgique de la colonisation où, quelques jours après le carnage de Sfax, il présida le Congrès régional de l'U.G.T.T. et relata les incidents tragiques en insistant «auprès des délégués régionaux pour qu'ils évitent autant que possible de se prêter aux manœuvres de la réaction qui semble n'hésiter devant aucun obstacle pour frapper.»

Et, pour calmer le jeu, «il priait ses auditeurs de ne pas s'occuper de politique»[1].

Les réunions, les entrevues explicatives et les Communiqués se succédèrent pour contrer la vague d'hostilité et la répression menaçant d'engloutir l'U.G.T.T. Le 21 août 1947, une délégation conduite par Farhat Hached était reçue en audience par le Ministre du Travail, ensuite par le Premier Ministre (Mustapha kâak) en présence des Ministres du travail, du commerce et de l'artisanat.

Dans les mêmes circonstances, nous trouvons Hached à la tête d'une délégation, venue, le 22 août 1947, exposer à Lamine Bey, les difficultés de l'U.G.T.T. et rappeler les raisons ayant motivé la grève de Sfax et ses fâcheuses conséquences.

La délégation était venue aussi se plaindre auprès du Souverain du comportement du Secrétaire Général Adjoint, René Rodière ; celui-ci n'avait pas observé les décrets beylicaux ; il ne s'était pas référé au ministre concerné en écartant la représentation ugététiste de la composition de la Commission Supérieure du Travail et celle des Salaires.

Lamine Bey exprima sa compassion à la douleur des familles des victimes de Sfax et son appui à l'U.G.T.T. Il s'engagea à faire la lumière sur les agissements du Secrétaire Général du Gouvernement[2].

---

1 Archives Nationales, Série E, Carton 8, dossier 1, note n° 3381 R.G./2 du 23 août 1947.

2 Archives Nationale Tunisiennes. Série E. Carton 8, dossier 1. note n° 3382 RG/2 du 25 août 1947.

En effet, après cette entrevue, René Rodière reçut, le 24 août 1947, Farhat Hached, Tahar Borsali et Béchir Bellagha[1]. D'après la police secrète qui citait les milieux de l'U.G.T.T., Rodière aurait déclaré à cette délégation qu'il «n'était pour rien dans les mesures prises à l'égard de l'U.G.T.T. et qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres de la Résidence Générale.»[2]. Encore une preuve de la «guerre des nerfs» entretenue par la plus haute hiérarchie de l'administration coloniale.

Les démarches de protestation n'étaient pas limitées à l'échelle nationale. Hached avait dépêché un émissaire en France en vue de mener une campagne de presse sur la réalité de la situation en Tunisie et la position de la Centrale Syndicale. Toujours à l'écoute et aux aguets, la police secrète notait à ce sujet :

«On apprend dans les milieux de l'U.G.T.T. qu'un membre de cet organisme syndical, Tahar Amira, Ingénieur des Travaux Publics et secrétaire particulier de Farhat Hached, est parti le 30 août dernier pour la métropole par la voie des airs. Il serait porteur d'une intéressante documentation sur les événements de Sfax et aurait l'intention de faire des conférences de presse pour éclairer l'opinion française sur l'activité de l'U.G.T.T., avant, pendant et après les événements douloureux de Sfax»[3].

Répliques à l'U.S.T.T. rivale

Entre temps, Habib Achour, accusé de rébellion à main armée, d'attentat à la sécurité intérieure de l'État et d'entrave à la liberté du travail, était transporté au pavillon des internés à l'Hôpital Régional de Sfax[4] pour recevoir des soins à sa blessure. Les avocats Hassen Guellati, Salah Ben Youssef et Fethi Zouhir lui rendirent visite à son chevet. Ceux-ci devaient se rendre également au siège local de l'U.G.T.T., mais se dérobèrent. Et, selon les Renseignements Généraux, «leur défection, considérée comme un acte d'abandon, avait mécontenté les ouvriers»[5]. Habib Achour était enfin transféré sous mandat de dépôt à la prison civile de Sfax[6].

---

1 Noureddine Hached «Chronologie 1887-1947» établie en 1982. Voir année 1947.

2 A.N.T. Mêmes série, carton et dossier, note n° 3397 RG/2 du 28 août 1947.

3 Carton 8, dossier 1, note n° 3445 du 4 septembre 1947.

4 Archives Nationales, Série E, Carton 8, dossier 1, note de synthèse des Renseignements Généraux n° 192.

5 Même source, note n° 3425 RG/2 du 2 septembre 1947.

6 Ibid., note n° 574 W du 6 septembre 1947.

TUNIS, le 28 Août 1947

N° 3397 RG/2

(34)

A/S: U.G.T.T.

- N O T E -

Selon les milieux de l'U.G.T.T., FARHAT HACHED, TAHAR BORSALI et BECHIR BELLAGHA auraient eu un entretien lundi 25 Août, à 17 h, avec M.RODIERE.

M.le Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement aurait déclaré à cette délégation qu'il n'était pour rien dans les mesures prises à l'égard de l'U.G.T.T. et qu'il n'a fait qu'exécuter les ordres de la Résidence Générale./.

Note de police concernant l'audience accordée par Rodière à Farhat Hached

Presque 9 mois avant la tuerie du 5 août 1947, et pour contrer l'U.G.T.T. et tenter de lui retirer ses nouveaux adhérents, l'Union départementale de la C.G.T. placée sous la coupe communiste se transforma en U.S.T.T. (Union Syndicale des Travailleurs de Tunisie).

L'U.G.T.T. réagissait à ces manœuvres en menant une campagne contre l'union adverse. Cette campagne s'accentuait surtout dans la conjoncture des événements sanglants du 5 août 1947, comme en attestaient les rapports des Renseignements Généraux.

À titre d'exemples, lors d'une réunion syndicale à la Goulette, présidée par Farhat Hached, Béchir Ben Brahim prit la parole pour critiquer l'U.S.T.T. qu'il taxait «d'arme dangereuse entre les mains du capitalisme et du colonialisme»[1].

L'union locale de l'U.G.T.T. à Sfax tenait une réunion, en l'absence de Habib Achour, son secrétaire général détenu, pour protester contre la tuerie du 5 août et flétrir les manœuvres de l'U.S.T.T. rivale. L'un des orateurs, Tahar Chaabouni, annonça au cours de cette réunion que «les camarades de Sousse et de toute la région du Sahel ont quitté l'U.S.T.T. pour rejoindre les rangs de l'U.G.T.T.»[2].

Toute une série de grèves était menée par l'U.G.T.T. et relatée dans les détails par les renseignements généraux et la presse dans la conjoncture générale qui précédait et suivait les événements du 5 août 1947 : Grève du personnel tunisien de la municipalité de Tunis, affilié à l'U.G.T.T.[3], grèves de la SOCOMAN et de l'arsenal de Bizerte etc..

Ces mêmes sources suivaient le déroulement du procès du principal inculpé, Habib Achour, devant le Tribunal Criminel de Sfax.

Procès de Habib Achour

La «Dépêche Tunisienne», de tendance coloniale, décrit dans son édition du 18 janvier 1948 les événements tragiques du 5 août 1947 et le déroulement du procès l'année suivante. Ce quotidien met en parallèle la plaidoirie sentimentale du Maître Mohamed Makni et celle du Maître Hédi Nouira, considérée juridiquement plus probante et argumentée, car elle s'appuie sur le code pénal.

---

1 Archives Nationales, M.N.T. Carton 8, dossier 1, note n° 3473 R.G./2 du 6 septembre 1947.

2 Mêmes carton et dossier, note n° 3598 RG/2 du 28 ao°t 1947.

3 Archives Nationales, Série E, Carton 8, dossier 2.

Le correspondant de «La Dépêche Tunisienne» écrit : «Prenant le contre-pied du réquisitoire, [Hédi Nouira] s'efforce de montrer l'absence de l'élément moral d'infraction pour laquelle Habib Achour était déféré devant le Tribunal Criminel en vertu des articles 101, 209, 210, 211 et suivants du code pénal». Suit, alors, une analyse judicieuse des points forts de la plaidoirie de Hédi Nouira.

Et le journaliste reporter de conclure en ces termes : «La plaidoirie terminée, le Président Mannoni tint à féliciter l'avocat pour son exposé si clair et si remarquable»[1].

Habib Achour échappa à la peine extrême et fut condamné à 5 ans de prison. Farhat Hached s'était rendu à Sfax et avait suivi le déroulement du procès[2].

Farhat Hached tire la leçon des événements

Le péril fut conjuré et l'U.G.T.T. sortit renforcée de la bourrasque.

Farhat Hached analysa les événements du 5 août et en tira les conclusions suivantes dans un remarquable article, paru dans «Mission», le 4 août 1948, à l'occasion du premier anniversaire de cette tragédie :

«Que de sang ! Que de larmes ! L'émotion mêlée à l'indignation s'empara de la population laborieuse de Sfax et se répandit à travers tout le pays, semant parfois la consternation.

La ville de Sfax fit, le lendemain, aux victimes de ce terrible massacre, des obsèques grandioses. Des dizaines de milliers de sfaxiens, hommes et femmes mêlés dans la douleur ressentie par les familles ouvrières frappées impitoyablement, conduisirent les corps dans leur dernière demeure où ils reposent côte à côte, unis comme dans la lutte.

Toute la Tunisie était en deuil.

La solidarité de la population toute entière se manifesta d'une façon touchante et témoigna, en toutes occasions, de la grande estime dont jouit à Sfax notre mouvement ouvrier. Les travailleurs de tous les coins du pays ne cessent d'exprimer leur sympathie agissante à l'égard de leurs camarades frappés et de leurs familles...»

---

1 Voir Ahmed Khaled «Hédi Nouira - Itinéraire d'un intellectuel militant et homme d'État», Éd. Zakhâref (Publigraph), Tunis, 2006 (Étude en français et en arabe), pp. 23, 394-395.

2 Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et Récits», Éd. Tunis, 1998, p. 109.

Après avoir critiqué le verdict du Tribunal Criminel ayant siégé pendant une semaine du 12 au 19 janvier 1948, et exprimé sa solidarité envers les familles des victimes et des détenus, Hached exprima son admiration à Habib Achour qui venait de recouvrer la liberté tout en demeurant interdit de séjour à Sfax. À sa sortie de prison, il fut assigné à résidence surveillée dans le Contrôle Civil de Zaghouan et ne retourna à Sfax qu'à la fin de l'année 1954.

Dans son article, Farhat Hached réaffirma la volonté de poursuivre le combat social et politique et considéra légitime «la lutte pour l'affranchissement des travailleurs et des peuples». Lisez ce passage :

«La lutte s'annonce dure. Les morts du 5 août n'auront pas fait inutilement le sacrifice de leur sang et de leur vie. D'autres martyrs les ont précédés dans l'histoire des luttes pour l'affranchissement des travailleurs et des peuples. Leur sacrifice n'aura pas été vain non plus».

«L'U.G.T.T... demeure profondément convaincue du caractère légitime, juste et sacré de la cause qu'elle défend...». «Elle prend l'engagement solennel de demeurer fidèle à la cause pour laquelle sont morts ceux dont nous commémorons aujourd'hui le sacrifice suprême et qui ont disparu pour que triomphe leur idéal».

Et pour terminer, il réaffirma sa détermination à poursuivre le combat émancipateur et jura solennellement, en termes prémonitoires, comme s'il présageait sa fin tragique, d'être «le continuateur des martyrs» de la liberté et de la dignité.

Par l'action opiniâtre, la foi et le sacrifice suprême, il fut l'authentique continuateur de «ceux qui sont morts pour que triomphe leur idéal»[1], la liberté et la dignité.

---

1 «Mission» du 4 août 1948 - Article «Anniversaire» par Farhat Hached.

Cinquième Partie

Étape F.S.M.

Première Expérience Internationale

de Farhat Hached

Chapitre 1

Rapports U.G.T.T. - Parti Socialiste S.F.I.O.

Au moment de l'émergence de l'U.G.T.T. et durant la première période de sa croissance, Léon Blum (1872 - 1950), chef incontesté de la S.F.I.O. et disciple de Jean Jaurès (1859-1914) dirigeait le Gouvernement français (16 décembre 1946 ñ 16 janvier 1947)[1].

Léon Jouhaux, l'ancien Secrétaire Général de la C.G.T. dès 1909 jusqu'à la dissolution de cette Confédération pendant l'occupation allemande de la France en mai 1940, était élu, à sa libération des camps de concentration nazis en 1945, Vice-président de la Fédération Syndicale Mondiale (F.S.M.) à laquelle Farhat Hached avait présenté, le 5 février 1946 dans une lettre à William Citrine, la Candidature d'adhésion de l'U.G.T.T. N'oublions pas que c'était Léon Jouhaux qui avait combattu en 1924 le pionnier du syndicalisme tunisien, M'hamed Ali, en l'accusant d'être un agitateur nationaliste fanatique et xénophobe. Il était venu en Tunisie pour épauler le Secrétaire général de l'U.D./C.G.T., Joachim Durel, pour contrer et éliminer la première C.G.T.T.[2]

Ce même Léon Jouhaux exprimait son hostilité à la nouvelle Centrale Ugététiste en ces termes :

«Je me demande si la C.G.T. française qui n'a jamais protesté contre l'institution de la Communauté Française acceptée par l'Assemblée Nationale, peut accepter de reconnaître l'indépendance de la Centrale syndicale tunisienne, c'est-à-dire considérer que la Tunisie ne sera plus demain dans la Communauté Française ?»[3]

Après la scission au sein de la C.G.T. en 1948, Léon Jouhaux dirigeait la C.G.T. Force Ouvrière[4].

De 1947 à 1954, Vincent Auriol, militant du S.F.I.O., était Président de la République et de l'Union Française[5].

---

1 Larousse 3 volumes en couleur. Éd., Paris, 1970. Tome 1, p. 381.

2 Voir Ahmed Khaled «M'hamed Ali El Hammi, pionnier du mouvement syndicaliste en Tunisie» (étude en arabe), Éd. Zakhâref (Publigraph), Tunis, 2006.

3 Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et Récits», Éd. Tunis, 1998, p. 43, d'après «Tunis Socialiste» du 28 janvier 1947.

4 Ibid., tome 2, p. 1720.

5 Ibid., tome 1, p. 249.

En tant que parti de gouvernement en France, le S.F.I.O. s'associait aux manœuvres dilatoires visant à empêcher pendant longtemps l'adhésion de l'U.G.T.T. à la F.S.M. Farhat Hached et ses compagnons percevaient ce parti au pouvoir comme étant associé à la répression qu'ils subirent en 1947 et surtout lors de la lutte décisive de libération nationale à partir de janvier 1952.

Il est vrai que le leader ugététiste était marqué dans sa formation par son passage à l'école socialiste de 1936 jusqu'au XVIIIè Congrès de l'U.D./C.G.T. (18-19 mars 1944) et qu'il était très proche du directoire cégétiste, surtout d'Albert Bouzanquet. Celui-ci l'avait, sans doute, encouragé et défendu lorsque, devant le raz-de-marée communiste qui déferlait sur l'U.D./C.G.T., Hached s'était lancé dans la création des Syndicats Autonomes pour aboutir à la fondation de l'U.G.T.T. Bouzanquet avait même entrepris des démarches auprès du Chef de Cabinet de Vincent Auriol, le lendemain des incidents dramatiques du 5 août 1947, pour mettre en garde les autorités françaises contre une éventuelle dissolution de la Centrale Syndicale tunisienne.

C'est vrai, aussi, comme le souligne l'historien Abdesslem Ben Hamida que Farhat Hached avait nourri à certains moments beaucoup d'espoirs dans les socialistes au pouvoir en France. En janvier 1947, à son retour d'un séjour à Paris, au cours duquel il avait rencontré des responsables français, entre autres Georges Gorse, le Secrétaire d'État aux affaires musulmanes, il déclara dans une interview :

«Les discussions ont été utiles et, avec toute franchise, je me suis assuré de la disposition du ministre à résoudre les problèmes dont souffre la classe ouvrière dans notre pays, voire le peuple tunisien en entier. Il m'est possible de dire que notre pays obtiendra des résultats et des victoires importants si le gouvernement actuel se maintient en France»[1].

Les promesses n'étaient pas tenues et Hached exprima sa déception à la tribune du «Congrès des Peuples d'Asie, d'Europe et d'Afrique» (1948), en relevant la contradiction des socialistes S.F.I.O. qui animaient par une fraction de leurs militants anti-colonialistes ce congrès, alors que le gouvernement issu de leurs rangs envoyait des renforts de troupes se battre contre les Indochinois qui luttaient pour leur indépendance. Cela se passait, a-t-il ajouté, «le jour même où la nouvelle constitution française de la 4è

1 Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne», p. 252.

République entrait en vigueur, laquelle constitution interdit l'emploi des forces armées françaises contre tout peuple luttant pour sa liberté»[1].

On peut relever d'autres contradictions du parti socialiste français en Tunisie. Ce parti, par le biais de son journal «Tunis Socialiste», soutenait le gouvernement collaborationniste de Mustapha Kaâk en août 1947, au moment même où l'une des personnalités les plus appréciées par les syndicalistes tunisiens, André Duran-Angliviel, participait à la défense de Habib Achour dans son procès aux côtés des avocats destouriens, Salah Ben Youssef, Mohamed Makni et Hédi Nouira[2].

Mais les rapports de sympathie et de respect mutuels entre Hached et les socialistes authentiquement libéraux et anti-colonialistes tels que Jean Rous, Félix Garas, Daniel Guérin, n'ont jamais manqué. En juin 1948, le leader ugététiste était présent au 8ème Congrès des peuples contre l'impérialisme dont l'initiative même de sa tenue émanait du mouvement socialiste libéral[3].

La Fédération socialiste se démarquait des positions extrémistes des colons. Elle évoluait en dépassant le principe de co-souveraineté qu'elle avait voté dans une motion de son Congrès de juillet 1946, pour admettre, enfin, l'idée même d'indépendance de la Tunisie. Le mot «indépendance» apparaissait, pour la première fois dans une motion du Congrès de la Fédération Socialiste de décembre 1949 qui affirmait ceci :

«Par son degré d'évolution, par sa situation géographique comme par le fait historique de la présence française, la Tunisie a sa place marquée, avec le Statut d'État associé, l'amenant par étapes rapides à l'indépendance au sein d'un ensemble constitué autour de la France»[4]. Les Socialistes défendaient donc, l'idée d'une indépendance par étapes, dans le cadre de l'interdépendance, pour sauvegarder les intérêts de la colonie française.

Dans la résolution adoptée par le 42ème Congrès National du Parti Socialiste de Mai 1950, on peut lire : « par son degré d'évolution, par sa situation géographique comme par le fait

---

1 Passage cité par Abdesslem Ben Hamida, op. cit., p. 252, se référant aux Archives de l'U.G.T.T. - discours de Hached au «Congrès des peuples d'Asie, d'Europe et d'Afrique».

2 Voir Ahmed Khaled «Hédi Nouira - Itinéraire d'un intellectuel militant et homme d'État», Éd. Zakhâref (Publigraph), Tunis, 2006 (Étude en français et en arabe), pp. 24, 210-394.

3 Abdesslem Ben Hamida, op. cit., p. 254.

4 Abdesslem Ben Hamida, op. cit., p. 254.

historique de présence française, la Tunisie a sa place marquée, avec le statut d'État associé, l'amenant par étapes rapides à l'indépendance au sein d'un ensemble constitué autour de la France»[1].

La résolution du Comité directeur du Parti Socialiste, du 19 décembre 1951 «élèvait une vigoureuse protestation contre le renversement de politique qu'annoncait la réponse faite par le Gouvernement français au mémorandum des ministres tunisiens», dénonçait cette attitude «comme une capitulation devant les exigences du capitalisme colonial et des milieux réactionnaires...», «rappellait que la notion de co-souveraineté franco-tunisienne... etait en contradiction flagrante avec les termes mêmes des traités existants...». La même résolution appellait à la conclusion d'un «traité d'association entre la République Française et la Tunisie pour coordonner, sur un pied d'égalité, leur action sur le plan de la défense nationale, de la politique extérieure, des relations économiques et culturelles» ; en un mot «une association au sein de l'Union Française», ou, selon le langage de cette époque, «l'indépendance dans l'interdépendance»[2].

Que de chemin parcouru, en 1950-51, par les Socialistes qui, dans les années vingt comparaissaient le peuple tunisien à une «poignée de poussière» n'ayant ni culture ni civilisation, pourtant trois fois millénaire.

En effet, la Fédération Socialiste française à Tunis déclarait, le 1er février 1925 dans la conjoncture de l'émergence du premier mouvement syndical indépendantiste tunisien sous la conduite de M'hamed Ali El Hammi :

«Dire que le peuple tunisien doit disposer aujourd'hui de lui-même équivaut à ne rien dire, car, en l'état des mœurs, de la culture et de la structure politique, il n'y a plus, à cette heure en Tunisie, de peuple tunisien qu'il n'y avait de peuple français dans la France du XIIIè siècle»[3]. La comparaison est infondée et dénote une méconnaissance de l'histoire ancienne et contemporaine de la Tunisie. Mais, un quart de siècle plus tard, c'étaient les Socialistes libéraux de la gauche morale, engagés dans la défense des justes causes et oeuvrant pour la décolonisation, qui exhortèrent leur gouvernement à créer une voie nouvelle pour le règlement du problème tunisien. On peut citer, à cet égard, l'exemple du député Roger Verdier dans son intervention

1 Voir «Le Parti Socialiste et le Problème Franco-Tunisien», in Supplément à la «Documentation Politique», n° 95 du 31 janvier 1952, B.1, p. 2.

2 Ibid., p. 3.

3 Abdesslem Ben hamida, Op. cit., p. 256, citant Cohen-Hadria «Du protectorat français à l'indépendance tunisienne - Souvenirs d'un témoin socialiste».

historique à l'assemblée nationale française, dans la conjoncture de l'épreuve de force et de la répression ; il termina son discours par les mises en garde et les conclusions suivantes :

«Si l'on ne change pas de politique, prenez garde ! Les générations futures de la Tunisie seront formées d'enfants qui auront grandi dans cette agitation, dans ce fanatisme, et, avec eux, tout dialogue deviendra définitivement impossible ; tout échouera pour le malheur commun des Tunisiens et des Français (vifs applaudissements dans la salle)»[1].

Et c'était le socialiste libéral Mendès France, Président du Conseil, qui était venu, le 31 juillet 1954, au Palais beylical de Carthage annoncer, devant le Souverain Lamine Bey, que «l'autonomie interne de l'État tunisien est reconnue et proclamée par le Gouvernement français qui entend, tout à la fois, l'affirmer dans ses principes et lui permettre, dans l'action, la consécration du succès...»[2]. Cela se passait un an et demi après l'assassinat de Farhat Hached, à l'époque où les Socialistes détenaient aussi le pouvoir en France. Comment les Socialistes français de Tunisie qui l'avaient bien connu au cours de son passage durant huit ans à l'U.D./C.G.T. et à travers ses articles dans le quotidien «Tunis Socialiste» l'avaient-ils perçu ? Certains d'entre eux le considéraient même comme disciple et protégé d'Albert Bouzanquet, Secrétaire Général de l'U.D./C.G.T. et figure marquante du syndicalisme et du socialisme français en Tunisie.

Profil de Hached vu par Cohen-Hadria

Évoquant dans ses mémoires le souvenir de Farhat Hached et de sa Centrale, une éminence grise du socialisme français en Tunisie des années Trente et Quarante, le Docteur Élie Cohen-Hadria trace, en quelques touches, le portrait physique et moral de Farhat Hached, en mettant en exergue notamment sa jovialité, son énergie débordante et son étonnante finesse politique :

«Ce petit brachycéphale [dont le crâne est peu allongé] blond aux yeux bleus, originaire des îles Kerkennah, était sous des traits souriants, d'une énergie peu commune, et il avait une étonnante finesse politique»[3].

---

1 Série Histoire du Mouvement National Tunisien «Le Néo-Destour face à la deuxième épreuve 1952-1956» Tome 1 - «L'échec à la répression», Éd., Dâr El cAmal, 1979 Tunis. Voir texte de l'intervention pp. 461-489.

2 Même série Histoire du Mouvement National Tunisien «Le Néo-Destour face à la deuxième épreuve 1952-1956», Tome 2, pp. 325-331.

3 Elie Cohen-Hadria «Du protectorat français à l'indépendance - Souvenirs d'un témoin socialiste», C.M.M.C. Nice 1976, p. 185.

Ce témoin avisé évoque, ensuite, la subtilité du fondateur de l'U.G.T.T. qui a su, «sans se compromettre», utiliser la sympathie de Bouzanquet et même de René Rodière à son égard pour contrer la montée des communistes à la C.G.T., et contourner les innombrables difficultés à l'intérieur même de son organisation. Lisez ce passage de Cohen-Hadria :

«Dès sa naissance, sa Centrale avait été entourée de sympathie pas toujours très désintéressée, qu'il sut utiliser au mieux sans se compromettre le moins du monde. Albert Bouzanquet l'avait encouragé, et, je crois bien, conseillé. Albert Bouzanquet ne présentait aucun intérêt pour l'indépendance de la future organisation. L'amitié de René Rodière, Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement Tunisien, qui était bien heureux de faire pièce aux Communistes de la C.G.T., risquait d'être décevante. Farhat Hached sut contourner l'obstacle. Il eut alors à lutter à l'intérieur de son organisation contre l'insuffisance des cadres. L'insuffisance technique était réparable à la longue, l'insuffisance morale risquait de ne plus l'être. Un certain confusionnisme avait admis à l'U.G.T.T. des syndicats de petits patrons, arabatiers entre autres, dont la situation particulière ne pouvait que créer des embarras à la Centrale. L'inexpérience de beaucoup de cadres risquait de favoriser la démagogie ou les manœuvres des provocateurs, ou les deux à la fois, et de déclencher le mécanisme de la répression.

De fait, ce risque ne fut pas tout à fait évité, mais le premier incident grave ne se produisit qu'en 1947, à Sfax, alors que l'organisation était déjà bien assise. Il la secoua durement, mais sans l'ébranler...»[1].

Élie Cohen-Hadria relève dans la création de l'U.G.T.T. un événement capital de la lutte pour l'indépendance et y décèle une spécificité que les historiens ne rencontrent nulle part ailleurs dans les mouvements de libération, c'est-à-dire la participation d'une Centrale Syndicale aux côtés d'un parti politique dans la lutte d'émancipation : «La création de l'U.G.T.T. est un événement capital. La collaboration consciente des masses ouvrières, prises en tant que telles, à la lutte pour l'indépendance, a donné à la Tunisie nouvelle des caractères particuliers qu'on ne trouve nulle part ailleurs et dont un socialiste doit se réjouir»[2].

---

2 Ibid., pp. 185-186.

3 Ibid., p. 186.

Chapitre 2

Candidature de l'U.G.T.T. à la F.S.M. et conflit avec l'U.D./C.G.T. devenue l'U.S.T.T.

Présentation de candidature ugététiste à la F.S.M.

La décision d'adhérer à la Fédération Syndicale Mondiale était évoquée dès la tenue du Congrès Constitutif de l'U.G.T.T. L'initiative revenait au fondateur de cette Centrale Syndicale. Seize jours après le Congrès, c'est-à-dire le 5 février 1946, Farhat Hached envoya une demande d'adhésion à la F.S.M. par lettre adressée au Président William Citrine[1].

La Fédération Syndicale Mondiale, formée à Paris, lors de son Congrès du 29 septembre 1945, était la seule instance internationale ouvrière lorsque l'U.G.T.T. a été fondée le 20 janvier 1946. Cette fédération groupait, paradoxalement, dans la conjoncture des prémisses de la guerre froide, les syndicats occidentaux et ceux du bloc soviétique. Elle était sous la coiffe de Moscou.

Le Français Louis Saillant, un ancien communiste ayant participé à la résistance contre l'occupation hitlérienne et, par ailleurs, dirigeant influent de la C.G.T. à l'échelle métropolitaine, détenait entre les mains les structures dirigeantes de la F.S.M., notamment le Secrétariat Général. De ce fait, il barrait la route à la candidature de l'U.G.T.T.

Derrière l'esprit qui animait l'élan solidaire de Farhat Hached avec le prolétariat international, se cachait en vérité sa volonté d'assurer à sa Centrale Syndicale naissante une couverture extérieure agissante contre toute menace de déstabilisation de l'U.G.T.T.. Il cherchait une solidarité syndicale mondiale garantissant sa liberté d'action et il attachait beaucoup d'espoirs dans l'adhésion à la F.S.M. Il en parlait élogieusement dans le rapport présenté au deuxième Congrès National de l'U.G.T.T. en janvier 1947 ; il affirmait ceci : «La F.S.M. accorde, dans son programme, une grande place à la nécessité de la lutte pour consolider les principes de liberté et de démocratie authentique sans lesquels il n'y aurait pas de paix dans ce monde. Elle étudie les problèmes des pays ne jouissant pas de leur liberté»[2].

---

1 Noureddine Hached «Chronologie 1887-1947. Tunisie. Mouvement social - Itinéraire Farhat Hached». Tirage dactylographié, 1982, voir année 1946.

2 Voir Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne», p. 315.

La demande d'adhésion est étudiée pour la première fois à Moscou par le Bureau Exécutif de la F.S.M., le 22 juin 1946 qui décida d'envoyer une commission d'enquête à Tunis (26 août - 3 septembre 1946), sous la direction de Mac Whinnie, avec pour mission d'unifier le mouvement syndical tunisien. La délégation comprenait aussi deux autres membres : Albert Bouzanquet, l'ancien compagnon cégétiste de Farhat Hached, et Tollé. Quelques jours, après la fin de cette mission, le leader ugététiste envoya une lettre de rappel insistant sur la demande d'adhésion de sa Centrale à la F.S.M. (9 septembre 1946).

La demande est réexaminée par le Bureau Exécutif de la F.S.M., réuni à Washington le 23 septembre 1946 ; la F.S.M. délégua à Tunis deux émissaires, Mac Whinnie et un Libanais, Mustapha El Ariss.

Entre-temps, l'Union des syndicats C.G.T. tint à Tunis son congrès extraordinaire (26-27 octobre 1946) avec 290 syndicats et 71.000 adhérents et se transforma en Union des Syndicats des Travailleurs de Tunisie (U.S.T.T.). C'était une manœuvre pour endiguer l'U.G.T.T. et l'absorber.

Le 29 octobre, lors d'une mission de réconciliation à Tunis, le représentant de la F.S.M., Mac Whinnie, réunit sous sa présidence Farhat Hached, représentant la Centrale ugététiste, et le communiste Hassen Saadaoui, pour l'U.S.T.T., en vue de rapprocher leurs points de vue.

Le 17 novembre 1946, le leader ugététiste relança la demande d'adhésion de sa Centrale à la F.S.M. dans une lettre de rappel. Le 27 novembre, le Bureau Exécutif de la F.S.M. étudia sans donner de suite le rapport de la mission d'enquête effectuée en Tunisie par Mac Whinnie et Mustapha El Ariss.

Les dérobades se poursuivaient. Le 10 décembre 1946, le Conseil Exécutif de la F.S.M., réuni à Paris, examina de nouveau la demande d'adhésion de l'U.G.T.T. Sadok Chaïbi était présent ; il défendit le point de vue de la Centrale ugététiste. Farhat Hached et Amor Riahi se rendirent dans la capitale française pour le même but. Aucune suite ne fut donnée à leur démarche.

Le 12 décembre 1946, le Contrôleur Civil du Kef tenta de concilier l'U.G.T.T. et l'U.S.T.T. dans une commission qu'il présida lui-même. Chaque union resta sur sa position.

Le lendemain, la F.S.M. accepta le principe d'adhésion de l'U.S.T.T. tout en occultant l'U.G.T.T., sous prétexte de continuer à étudier sa demande. Des négociations reprirent à Paris du 19 au 21 décembre 1946 entre l'U.G.T.T. et l'U.S.T.T. sous la présidence de Mac Whinnie. Sans résultat. Le 30 décembre, Farhat Hached envoya de

nouveau à la F.S.M. une lettre de rappel et adressa une circulaire à toutes les structures de l'U.G.T.T. faisant le point sur la question de l'unité syndicale[1]. Le 5 janvier 1947, il exposa aux syndicalistes à Tunis les résultats de sa mission à Paris.

Le 12 janvier, l'U.S.T.T. fut officiellement admise au sein de la F.S.M. De son côté, l'émissaire Mac Whinnie assista au Congrès de l'U.G.T.T. (20 janvier 1947).

Dans son discours, il relevait la diversité ethnique de la classe ouvrière en Tunisie et soulignait que le règlement intérieur et les statuts de l'U.G.T.T. auraient pour résultat l'exclusion de tous les non-Tunisiens de ses rangs[2].

Les lettres et les démarches entreprises de part et d'autre durèrent trois ans avant d'aboutir à l'admission de l'U.G.T.T. au sein de la F.S.M. Farhat Hached, en personne, effectua deux déplacements dans ce but à Paris, en compagnie de Sadok Chaïbi et Amor Riahi. La question de l'adhésion le préoccupait tellement qu'il en saisissait le Président de la F.S.M. par de nombreuses lettres. Noureddine Hached en a réuni six pour la seule année 1946[3].

La F.S.M. restait, cependant, sourde à l'appel et demandait l'avis de l'UD/C.G.T. à Tunis. Celle-ci s'opposait, bien entendu, à la candidature de sa rivale, la Centrale ugététiste.

Farhat Hached dénonçait l'obstruction et la considérait comme «l'expression d'une autre colonisation». À ses yeux, la C.G.T. représentait la France au sein de la F.S.M. Il posait le problème de la souveraineté nationale et considérait que la Tunisie, avec son Bey, son gouvernement et en dépit du Traité du Protectorat qui la liait à la France, demeurait dans une certaine mesure souveraine. Sa représentation sur le plan international devait se faire par sa propre organisation syndicale et non par une organisation étrangère imposée[4].

1- Noureddine Hached «Chronologie 1887-1947. Tunisie. Mouvement social - Itinéraire Farhat Hached». Brochure 1, voir années 1946-1947.

2- Abdesslem Ben Hamida, op. cit., p. 318, référence faite à Pierre Mamet «Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956» Diplôme présenté à l'École Supérieure des Hautes Études de Paris, 1983.

3- Cf. Noureddine Hached «La 3ème expérience C.G.T.T. aboutit : Farhat Hached forme l'U.G.T.T.». Mémoire présenté à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, 1982.

Cette étude a été en partie reproduite par le quotidien tunisien «Le Temps» dans ses numéros du 1er au 5 décembre 1985 sous le titre «La 3ème expérience de la C.G.T.T. : De l'Union des Syndicats Autonomes à la fondation de l'U.G.T.T.», voir pour le renvoi «Le Temps» du 4 décembre 1985.

4- Voir, à ce sujet, l'analyse de Noureddine Hached, reprise par «Le Temps» du 4 décembre 1985.

Subterfuge de l'UD/C.G.T. : création de l'U.S.T.T.

Harcelée par l'U.G.T.T. et pour sauver la face, l'Union Départementale cégétiste à Tunis, comme on l'a vu, s'était transformée en «Union Syndicale des Travailleurs de Tunisie» (U.S.T.T.). Ce prête-nom n'était que formel dans une tentative de l'UD/C.G.T.de simuler une appartenance tunisienne en vue de phagocyter l'U.G.T.T., en pratiquant la même politique coloniale d'assimilation et d'intégration.

Hached savait pertinemment que ce moyen détourné cachait une intention délibérée d'éliminer l'U.G.T.T. Il fustigeait la manœuvre. Néanmoins, un objectif était atteint ; et Noureddine Hached a bien raison d'affirmer ceci : «Pour la première fois dans l'histoire récente, la situation en Tunisie est débattue dans une instance internationale. Il est vrai que cela concerne un domaine bien limité à première vue, mais non des moindres, le syndicalisme. Par ce biais, les dirigeants de l'U.G.T.T. abordent la vie économique, sociale et celle des libertés publiques»[1].

La controverse se poursuivait entre Farhat Hached et le directoire de la F.S.M. Louis Saillant, Secrétaire général de cette institution et en même temps membre influent de la C.G.T. en France, envoya à Farhat Hached, le 7 janvier 1947, une lettre où il posa dix conditions pour l'admission de l'U.G.T.T. : La fusion à la base de syndicat à syndicat, puis au niveau local et régional ; un accord sur le nom de la nouvelle organisation qui ne donne pas l'impression que l'un quelconque des deux mouvements a englouti l'autre ; l'établissement dans les statuts de l'organisation unifiée du principe de l'égalité des races et des nationalités, le droit de tous de participer à sa direction...[2] La lettre défendait en filigrane les thèses assimilatrices, celles de l'U.S.T.T.

La F.S.M. reprochait à l'U.G.T.T. ses rapports avec les classes non salariales (commerçants, tisserands, notaires, agriculteurs et autres). Un autre grief était également évoqué, le recours aux «forces occultes», sous-entendu la présence dans les rangs du directoire de l'U.G.T.T. de personnalités religieuses et notamment le Président d'honneur, Fadhel Ben Achour.

Louis Saillant se lançait même dans une diatribe contre l'U.G.T.T., au lendemain des événements sanglants du 5 août 1947. Il l'accablait dans une interview accordée au quotidien «Le Petit Matin» en ces termes :

---

1 «Le Temps» du 4 décembre 1985.

2 Voir Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne», p. 317.

«Organisation d'inspiration nationaliste et raciste qui pratique une politique séparatiste vis-à-vis de la France... L'U.G.T.T., malgré les conseils que lui ont prodigués de nombreux délégués de la F.S.M. a tenu à faire fausse route...»[1].

Hached répliquait aux déclarations hostiles et à l'obstruction dans un article à la fois ironique, frondeur et ferme, publié par le journal «La Jeune Tunisie» où il disait ceci :

«Avant que l'U.G.T.T. ne fasse disparaître la C.G.T., celle-ci pourrait bien se faire hara-Kiri soi-même et se constituer en Centrale Tunisienne capable de s'opposer à l'U.G.T.T. sur le plan de l'organisation nationale. Sa demande serait aussitôt agréée par la F.S.M. dont les «combinards» dirigent présentement les destinées.

La structure intérieure de la F.S.M. est-elle vraiment à la hauteur de ses grands principes ? Son organisation et son administration sont-elles vraiment dignes de la noblesse de ses buts, de la grandeur de sa mission dans le monde ?»[2]

Malgré cette confrontation enflammée, Hached réitérait à maintes reprises la demande d'adhésion. Le rapport moral présenté au deuxième Congrès National de l'U.G.T.T. (1947) posait trois conditions à la réalisation de l'union :

a- Les membres de la Commission Administrative d'une nouvelle Union doivent être de nationalité tunisienne.

b- La langue officielle d'une telle Union doit être l'arabe.

c- La nouvelle Union doit s'appeler Union Générale Tunisienne du Travail (U.G.T.T.)[3].

C'était un appel à la dissolution de l'U.S.T.T., en quelque sorte.

Malgré les innombrables démarches entreprises par les délégués de la F.S.M., Mac Whinnie et Mustapha El Ariss chargés de faciliter l'entente entre les deux directions de l'U.G.T.T. et de l'U.S.T.T., les deux Unions restèrent sur leurs positions. Dès l'arrivée de Mustapha El Ariss à Tunis, le 30 janvier 1947, les réunions de conciliations reprirent. Le lendemain, ce délégué assista à un déjeuner organisé par l'U.G.T.T., en présence des représentants communistes de l'U.S.T.T., Hassen Saadaoui et Georges Poropane. L'après-midi, il reçut le Comité Exécutif de l'U.S.T.T., puis à

1 Ibid., p. 318.

2 Texte cité par Abdesslem Ben Hamida, tiré des Archives de l'U.G.T.T., op. cit., p. 419.

3 Op. cit., p. 291.

18h la Commission Administrative de l'U.G.T.T. qu'il rencontra de nouveau le 1er février 1947. Trois jours plus tard, il présida une réunion commune des deux unions rivales, toujours dans le but de les fusionner.

Mustapha El Ariss est, par ailleurs, signalé dans de nombreux meetings de la Centrale Ugététiste qui montrait, à cet émissaire, sa large audience populaire : 7 février à Sousse, 8 février à Kairouan, 9 février à Sfax, 12 février à Tunis). Le 10 février, Mustapha Ariss donnait une conférence organisée par l'U.G.T.T. au Cercle de l'Essor (Lycée Carnot)(1). La Centrale ugététiste tenait bon sur sa position. Elle réclamait son admission au sein de la F.S.M. et son autonomie syndicale

L'U.S.T.T. essayait, à son tour, de contrer sa rivale par tous les moyens ; elle recourait parfois à des grèves et y invitait les salariés affiliés à l'U.G.T.T. sans passer par la direction ugététiste. La manœuvre ne passait pas et Farhat Hached d'ironiser dans une lettre adressée au Président de l'U.S.T.T. (mai 1950), en lui disant que l'effet de ses grèves était nul :

«Nous constatons que votre souci demeure celui d'une organisation qui veut monopoliser la pureté, la perfection, la combativité, le courage et surtout la digne représentation de la F.S.M. et que les autres, tous les autres, c'est de la poussière»(2).

Pourtant, au cours de quelques trêves, des grèves étaient menées conjointement par l'U.G.T.T. et l'U.S.T.T. ; elles prenaient beaucoup d'ampleur. On peut citer, à titre d'exemples, l'action commune dans la grève des dockers à Sfax, décidée par les deux Unions le 2 avril 1947, celle des mineurs de M'dhilla le 24 novembre 1947, la grève de l'Arsenal de Ferryville du 5 décembre 1947, etc..(3)

Confrontée à l'U.S.T.T., l'U.G.T.T. n'hésitait pas, parfois, à recourir aux moyens forts pour contrer sa rivale, comme lors d'une inspection de travail, dépêchée pour contrôler les licenciements de 10 travailleurs de la Stafit, au mois de mai 1947. Le journal communiste «L'Avenir de la Tunisie», rapporte ceci : «Le Secrétaire général de l'U.G.T.T., Farhat Hached, est venu lui-même à l'Inspection du Travail demander à siéger en commission à la place du délégué de l'U.S.T.T., le

1 Noureddine Hached «Chronologie 1887-1947. Tunisie. Mouvement social - Itinéraire Farhat Hached». Brochure 1, voir année 1947.

2 Abdesslem Ben Hamida, op. cit., pp. 293-294 ; référence faite à la lettre de Farhat Hached reproduite par Noureddine Fenniche in «Farhat Hached et le syndicalisme tunisien», thèse de doctorat 3ème cycle. Aix-Marseille, 1972.

3 Noureddine Hached, chronologie, brochure n°1, année 1947.

camarade Chedly Boujmaa. Il lui fut signifié que c'était l'organisation la plus représentative, c'est-à-dire le syndicat U.S.T.T., qui était appelé à siéger.

C'est alors dans ces conditions que les quelques amis de Farhat Hached déclenchérent une bagarre, frappant notamment notre camarade Roger Bismut»[1].

De pareils heurts se produisaient, de temps à autre, entre grévistes ugététistes et travailleurs affiliés à l'U.S.T.T., comme le constatait le Commissaire des services de renseignements, Roger Casemajor, à la cimenterie de Jebel Jéloud, le 4 août 1947[2]. Des affrontements étaient signalés à Sfax, le 14 mai 1947, entre dockers de l'U.G.T.T. et de l'U.S.T.T. L'Union Locale de l'U.S.T.T. de cette ville porta plainte contre Habib Achour pour violation de domicile, après l'occupation de son siège par des syndiqués ugététistes[3].

Les relations entre socialistes et communistes commençaient à se détériorer en France. Dans la conjoncture de la guerre froide, parfois latente et parfois ouverte entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, la France, sous la présidence du socialiste Vincent Auriol, assisté par le Président du Conseil Paul Ramadier, acceptait le plan Marshall. Les socialistes S.F.I.O. se montraient aussi favorables à la constitution de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et entraient, ainsi, en conflit avec les communistes qui se tournaient plus que jamais vers l'U.R.S.S., malgré la dissolution de l'Internationale Communiste (mai 1943). Ils furent exclus du gouvernement. L'affrontement qui les opposaient aux socialistes était particulièrement vif, lors des grèves de novembre - décembre 1947.

Un nouvel élément entrait en jeu, à cette période, la scission au sein de la C.G.T. en France (décembre 1947).

Les socialistes qui étaient minoritaires au sein de cette confédération formèrent leur propre syndicat : La C.G.T.F.O. (Force Ouvrière). Cette scission se répercuta sur la situation syndicale en Tunisie.

Le «Cartel des Syndicats Fédérés», formé le 23 février 1947 par des syndicats regroupant surtout des fonctionnaires qui s'étaient séparés de l'UD/C.G.T. à la suite de sa transformation en U.S.T.T.

---

1 «L'Avenir de la Tunisie» du 3 mai 1947. Article «En présence de Farhat Hached, des militants de l'U.G.T.T. se livrent à une agression».

2 Roger Casemajor «L'action nationaliste du Pacte Fondamental de M'hamed Bey à la mort de Moncef Bey 1957-1948», p. 274.

3 Noureddine Hached «Chronologie 1887-1947. Tunisie. Mouvement social - Itinéraire Farhat Hached». Brochure 1, voir année 1947.

rejoignirent, au début de l'année 1948 sous la conduite de R. Lumbroso, les rangs des nouveaux scissionnistes de la C.G.T. - Force ouvrière en France. Le Cartel des syndicats fédérés se transforma en «Union des Syndicats de Tunisie C.G.T. - F.O.»[1].

Ce cartel, bien avant sa transformation sus-indiquée, avait essayé de se rapprocher de la Centrale ugététiste. Sa Commission Administrative, réunie après les événements du 5 août 1947, avait salué les victimes de la tuerie et fustigé l'attitude de l'U.S.T.T. qui demandait l'intervention de la force armée contre les grévistes pour protéger les travailleurs qui essayaient de casser la grève générale décidée par l'U.G.T.T. D'autres part, le Conseil fédéral national de la C.G.T. - F.O. en France (9 et 10 mai 1951) votait une motion consacrée au syndicalisme d'Afrique du Nord.

Ce faisant, Force Ouvrière manifestait un esprit de tutelle sur le syndicalisme nord-africain et prétendait que «son avenir demeurait étroitement lié, dans son action et son évolution, à [sa] Centrale métropolitaine». Force Ouvrière réaffirmait, en outre, sa volonté de soustraire le mouvement syndical de l'action politique[2]. Farhat Hached ripostait fermement dans un article paru en juin 1951, en ces termes :

«L'U.G.T.T., seule organisation syndicale nationale tunisienne dénonce avec vigueur cette conception rétrograde du syndicalisme. Le mouvement syndical est un mouvement libérateur qui ne peut s'accomoder d'un tel esprit de prépondérance, le même qui inspire les entreprises d'hégémonie impérialiste que tout mouvement syndicaliste libre se doit de combattre et de détruire»[3]. Les rapports U.G.T.T. - C.G.T. - F.O. restaient tendus, même après l'adhésion à la C.I.S.L.

Le 13 novembre 1952, 22 jours avant l'assassinat de Farhat Hached, le Secrétaire Général de la C.G.T. - F.O., du haut de la tribune du Congrès de sa Centrale, accusait le fondateur de l'U.G.T.T. de ne plus être «le leader d'un mouvement syndical» mais celui d'un «mouvement politique» et de «pratiquer le syndicalisme bourgeois»[4].

---

1 Abdesslem Ben Hamida, «Le syndicalisme de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne», pp. 285, 305-307.

2 Abdesslem Ben Hamida, op. cit., p. 309.

3 Citation de Abdesslem Ben Hamida, op. cit., p. 309, reproduisant un passage d'une lettre de Hached reproduite par Noureddine Fenniche in «Farhat Hached et le syndicalisme tunisien».

4 Op. cit., p. 310.

Chapitre 3

Adhésion à la F.S.M. Le différend persiste

Depuis 1947, l'U.S.T.T., organisation rivale de l'U.G.T.T., faisait partie de la F.S.M ; son adhésion était confirmée par le Conseil Général de cette fédération dans sa réunion à Prague (11-15 juin 1947).

Le journal communiste, «L'Avenir de la Tunisie», qui rapportait la nouvelle dans sa livraison du 21 juin 1947, ajoutait que cette adhésion s'accompagnait de la «décision de rejet de la candidature d'affiliation de l'U.G.T.T.»[1].

Au cours d'une réunion spéciale du Bureau Exécutif de la F.S.M. à Paris, le 19 janvier 1949, une scission apparut en son sein. C'étaient les prémisses de l'émergence d'une autre Confédération internationale, celle des syndicats libres refusant la tutelle de Moscou.

Dans cette conjoncture et après trois ans de tergiversation et d'attente, l'U.G.T.T. était enfin admise comme membre de la F.S.M. à partir du 1er janvier 1949, date conforme à la demande faite par lettre du Secrétaire général Farhat Hached. La F.S.M. lui reconnaissait 50.370 adhérents contre 35.000 syndiqués à l'U.S.T.T[2].

En apprenant la nouvelle, Georges Poropane, Secrétaire Général de l'U.S.T.T., envoya une lettre à son homologue de l'U.G.T.T. lui renouvelant son appel à l'unité en ces termes : «Cette admission supprime ce qui me paraissait comme l'unique obstacle à la concrétisation de l'unité syndicale»[3].

Le 3ème Congrès National de l'U.G.T.T. (15-19 avril 1949), ayant émis des réserves sur la demande d'unification proposée par Poropane, se contenta dans sa «motion sur l'unité syndicale de convier l'U.S.T.T. à s'employer à préparer le climat propice à sa réalisation»[4].

Le choix autonomiste était, en tout cas, désormais définitivement arrêté ; et le «programme d'action» en dix points du 3ème congrès National définissait la voie à suivre par la Centrale ugététiste comme suit :

---

1 «L'Avenir de la Tunisie» du 21 juin 1947 - La F.S.M. confirme l'affiliation de l'U.S.T.T.

2 Voir Nourddenie Hached «Chronologie (1948-1951). Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached», établie en 1982. Voir brochure manuscrite n° 2, année 1949.

3 Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne», p. 296, d'après les archives de l'U.G.T.T.

4 Ibidem.

«Nous devons renforcer davantage notre union jusqu'à lui assurer l'initiative et la prépondérance absolue en tant qu'unique organisation syndicale de notre peuple uni»[1].

Ainsi, l'U.G.T.T. agissait en position de force et la conjoncture lui était favorable.

À partir du 23 février 1949, le leader ugététiste échangea des lettres avec Louis Saillant, Secrétaire Général de la F.S.M. Il lui proposait de réunir une conférence syndicale nord-africaine. Le projet d'une Confédération des Syndicats Nord-Africains lui tenait à cœur et il ne cessait d'en relancer l'idée comme dans sa lettre de rappel du 11 septembre 1949[2].

D'autres questions le préoccupaient dans sa correspondance avec Louis Saillant telles que l'agitation sociale en Tunisie et particulièrement la grève des mineurs qui avait duré 45 jours et mobilisé à la fois l'U.G.T.T. et l'U.S.T.T. (rapport de Farhat Hached à Louis Saillant du 21 mars 1949, sa lettre du 23 mars 1949, une autre lettre du 3 avril 1949 annonçant la fin de la grève)[3].

Dans une lettre du 5 avril 1949, il déclarait à la F.S.M. 56.368 syndiqués comme base de calcul de la cotisation de l'U.G.T.T. Et comme la F.S.M. consentait une réduction sur la cotisation de la Centrale ugététiste, Farhat Hached répondait par une lettre de remerciement à Louis Saillant[4].

Le Congrès de la F.S.M. eut lieu à Milan du 30 juin au 1er juillet 1949. Farhat Hached y était présent à la tête d'une délégation comprenant Mahmoud Messaadi et Tahar Borsali. Il critiqua au cours des débats le rapport moral sur les insuffisances de l'intervention de la F.S.M. dans les pays arabes. Déplorant, également, les situations dramatiques dans les pays colonisés, il défendit «la nécessité pour le mouvement syndical international de mettre au premier plan de ses préoccupations la lutte efficace contre la colonisation, cause de tous les maux dont souffrent les peuples coloniaux»[5].

---

1 «Programme d'action» présenté au Congrès de l'U.G.T.T. (avril 1949). Archives de l'U.G.T.T.

2 Nourddenie Hached «Chronologie (1948-1951). Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached», Brochure manuscrite n° 2, établie en 1982. Voir année 1949.

3 Ibid., année 1949.

4 Ibid., même année 1949.

5 Farhat Hached «Tunisie et Syndicalisme» in «Confrontations internationales», n°5, septembre - octobre 1949, p. 21.

Retour au projet syndical confédéral nord-africain

Farhat Hached était vraiment vexé et déçu en constatant le refus d'une motion qu'il avait présentée au Congrès, fustigeant le colonialisme. Une autre déception était venue s'ajouter à la première lorsque la F.S.M. avait décidé, au cours de ce même Congrès, de désigner, au sein du Conseil Exécutif, Georges Poropane, le Secrétaire Général communiste de l'U.S.T.T., en qualité de représentant de la Région d'Afrique du Nord avec un suppléant, le Secrétaire général de l'U.G.T.T. La politique discriminatoire se poursuivait. La Centrale Ugététiste était, ainsi, malmenée.

Farhat Hached qui attachait beaucoup d'importance à son projet syndical confédéral nord-africain, les trois pays (Tunisie, Algérie, Maroc) ayant à ses yeux une destinée commune, jugea la décision précitée de la F.S.M. arbitraire et contraire à la réalité sur le terrain.

Cette vision maghrébine de l'Unité syndicale était manifeste dans ses écrits publiés par «al Horriya», «Liwâ al-Horriya», «Mission» (cf. Florilège).

Le 21 mars 1947, le Secrétaire Général de l'U.G.T.T. lançait de Tunis un appel aux travailleurs nord-africains pour réaliser «l'unité de toute la classe ouvrière de toute l'Afrique du Nord dans une fédération syndicale nord-africaine», indépendante de tout autre mouvement syndical étranger et pouvant représenter les travailleurs d'Afrique du Nord au sein de l'organisation syndicale internationale [la seule FSM en ce temps-là]. Voici les principaux passages de cet appel à l'unité syndicale maghrébine, conçue par le leader ugététiste à l'aube de la création de sa Centrale dans un véritable manifeste :

«...Nous savons que, pour nos camarades ouvriers et fonctionnaires d'Algérie, une lutte âpre et soutenue sera nécessaire pour se débarrasser de l'emprise des autres organisations syndicales non algériennes et qui se sont implantées à la faveur du système politique auquel est soumis notre territoire frère.

Nous savons que pour nos camarades et frères marocains, qui ne profitent pas encore du libre exercice du droit syndical, il faudra œuvrer avec la foi qui conditionne tout succès.

L'Union Générale Tunisienne du Travail, première organisation syndicale indépendante d'Afrique du Nord, fait appel à tous les travailleurs nord-africains de toute condition, afin de s'organiser en syndicats autonomes, dans toutes les villes et dans tous les centres d'Algérie et du Maroc, ouvriers de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, employés des services publics, ces mêmes syndicats devant

se constituer en unions régionales et centrales afin de hâter le jour où entre ces unions algériennes, marocaines et tunisiennes, la Fédération Syndicale Nord-Africaine pourra être fondée, lors d'un congrès historique, et prendra en main les destinées des travailleurs de nos trois peuples frères.

Le programme vous semblera téméraire, le projet paraîtra difficile, mais rien ne saura décourager un peuple qui s'est engagé dans la voie du progrès et qui entend se libérer de toutes les entraves.

La classe ouvrière nord-africaine saura montrer aux peuples nord-africains la voie de l'unité, elle saura conquérir sa liberté et son autonomie et faire front pour la conquête d'un avenir social digne dans le cadre de l'intérêt supérieur des trois pays.

Vive l'unité ouvrière nord-africaine !

Vive les peuples d'Afrique du Nord unis et solidaires !»[1]

Farhat Hached n'est pas un homme d'idées, vivant dans une tour d'ivoire. C'est un concepteur, un doctrinaire doublé d'un homme de terrain.

Comme initiateur de l'Union syndicale maghrébine, il passe à l'action, afin de réaliser une telle organisation régionale du syndicalisme libre.

Désigné par son organisation pour la représenter au 2ème Congrès de la C.I.S.L. à Milan et d'y présenter un rapport sur la situation syndicale en Afrique du Nord, en vue d'y créer des Bureaux Régionaux de cette organisation syndicale internationale, mais aussi pour concrétiser son projet d'union fédérée des Centrales ouvrières maghrébines, Farhat Hached devait, à cet égard, effectuer un voyage en Algérie et au Maroc. La Résidence Générale au Maroc lui refusa le visa d'entrée[2]. Il continua, néanmoins, à parler au nom de la classe ouvrière maghrébine dans les assises syndicales internationales.

L'élan syndical unitaire nord-africain était devenu le credo du leader ugététiste. Il s'affirmait de plus en plus fort au fil des jours. Farhat Hached trouvait dans l'unité d'action syndicale maghrébine pour les trois pays sous domination française, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc qui luttaient contre les mêmes Prépondérants et dont le sort était commun, la seule voie vers le salut.

Le rapport sur les relations extérieures, présenté par Nouri Boudali au 4ème Congrès National de l'U.G.T.T., le 30 mars 1951, et paru dans l'hebdomadaire «Mission» du 13 avril 1951, lançait un appel

1 Texte cité par «Jeune Afrique», n°259 du 12 décembre 1965, p. 20.

2 Voir dans le florilège «Syndicalisme et colonialisme» par Farhat Hached, «Mission» du 22 juin 1951.

pressant à la création de syndicats nationaux en Algérie et au Maroc, à l'instar de l'U.G.T.T. pionnière, en vue de réaliser leur union au sein d'une «Fédération Syndicale Nord-africaine».

La présence de dirigeants syndicalistes et nationalistes maghrébins tels que Isset Idir, Abdelhamid El Mehri, Ahmed Ben Bella était remarquée dans ce Congrès, comme me l'affirme Ahmed Ben Salah, lors d'une rencontre à Sousse (17 septembre 2006). En ce temps-là, il fallait attendre plusieurs années encore pour qu'une Conférence intersyndicale rassemblât à Tanger les 20, 21 et 22 octobre 1957, cinq ans après la disparition du leader ugététiste perspectiviste, les quatre organisations syndicales maghrébines : l'U.G.T.T., l'Union Marocaine du Travail (U.M.T.), l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.) et l'Union Libyenne du Travail (U.L.T.).

L'Union Syndicale du Maghreb Arabe (U.S.M.A.) avec siège à Tunis fut fondée le 6 décembre 1984 à Casablanca. Le vœu de Farhat Hached était, enfin, exhaussé et son projet concrétisé sur le sol de sa patrie bien aimée, trente deux ans après sa mort.

Dans le rapport sur les relations extérieures du 4ème Congrès National de l'U.G.T.T. (mars 1951), il est dit notamment, en ce qui concerne l'urgence de cette union syndicale maghrébine et ses impératifs :

«La seule voie de salut pour les travailleurs de nos pays réside, en effet, dans l'organisation de ses travailleurs en leurs centrales syndicales nationales dans les mêmes conditions que les classes ouvrières des autres pays du monde.

Le sort des travailleurs d'Afrique du Nord est commun. Ils se plaignent des mêmes maux ; ils luttent contre les mêmes adversaires ; ils ne peuvent réussir qu'en scellant leur unité et en mettant en commun la somme de leurs efforts et de leur développement pour le triomphe de leur cause commune.

L'Union Générale Tunisienne du Travail, première organisation syndicale indépendante d'Afrique du Nord, fait appel à tous les travailleurs nord-africains de toutes conditions, afin de s'organiser en syndicats autonomes, dans toutes les villes, dans tous les centres d'Algérie et au Maroc, ouvriers de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, employés des services publics, fonctionnaires des administrations et des communes, ces mêmes syndicats devant se constituer en Unions Régionales et Centrales afin de hâter le jour où, entre Unions algérienne, marocaine et tunisienne, la "Fédération Syndicale Nord-africaine" pourra être fondée lors d'un Congrès historique et prendre en mains les destinées des travailleurs de nos trois pays frères.

Nous savons que la réalisation de ce beau projet sera laborieuse, qu'elle nécessitera un travail acharné et une absolue confiance dans l'avenir.

Mais nous savons aussi que ni la foi qui conditionne tout succès, ni la volonté, ni la confiance en l'avenir ne font défaut à nos camarades et amis Algériens et Marocains...»[1].

Ce projet d'unité syndicale nord-africaine irritait les prépondérants. Sous l'influence de l'U.S.T.T., le Secrétaire Général de la F.S.M., Louis Saillant, en connivence avec ses camarades communistes de l'union précitée, faisait la sourde oreille ; il freinait l'élan maghrébin du leader ugététiste et noyait dans des manœuvres son projet de création d'une «Fédération Syndicale Nord-africaine».

Réagissant contre cette obstruction, Farhat Hached envoya à la F.S.M., le 15 avril 1950, une lettre de vive protestation où il disait notamment :

«Notre Conseil National a profondément regretté la non réalisation de ce projet et a plus particulièrement déploré l'absence d'un organisme de coordination de l'action syndicale nord-africaine, surtout dans les circonstances actuelles.

Il est apparu, en effet, que pour mener à bien la lutte engagée par les travailleurs, l'Unité d'action ouvrière sur le plan nord-africain s'imposait comme une nécessité inéluctable.

Cette nécessité se fait plus pressante encore devant la condition capitaliste et l'aggravation de la pression colonialiste sur le triple plan social, économique et politique.

C'est pourquoi notre Conseil National a été conduit à examiner la situation actuelle de l'organisation et de la structure syndicale dans les trois pays nord-africains.

La F.S.M. n'ignore cependant pas l'incompatibilité qu'il y a à grouper dans son sein, non pas des organisations nationales algérienne et marocaine, mais des travailleurs isolés par le canal d'une unique centrale nationale française, la C.G.T., ce qui équivaut à une reconnaissance de la part de la F.S.M. de l'état de fait politique imposé par le colonialisme français aux pays d'Afrique du Nord...»[2].

---

1 Voir le rapport sur les relations extérieures, présenté au 3ème Congrès National statutaire de l'U.G.T.T., le 30 mars 1951. Voir également le texte entier de cet appel, in Nouri Boudali, op. cit., pp. 164-165.

2 Le texte intégral de la lettre de Farhat Hached à la F.S.M. du 15 avril 1950 est reproduit par Nouri Boudali, op. cit., pp. 167-168.

Ce discours indépendantiste hardi et perspectiviste débordait le domaine syndical et prenait une dimension politique qui dérangeait les Prépondérants. Il portait les germes de la révolte et de la bataille décisive pour la libération nationale qui était en gestation ; elle fut déclenchée en janvier 1952.

En marge de son 2ème Congrès, la F.S.M. créa trois filiales : La fédération mondiale du bâtiment, avec siège à Milan, et l'U.G.T.T. y était représentée par Mahmoud Messaadi et Tahar. Borsali ; la fédération mondiale des mines, avec siège à Florence, et l'U.G.T.T. y était représentée par Tijani Abid ; la fédération mondiale de la marine, avec siège à Marseille, et la Centrale ugététiste y était représentée par Farhat Hached et Mohamed Erray[1].

Mais le courant ne passait plus entre l'U.G.T.T. et la F.S.M. Le leader ugététiste continuait, néanmoins, à entretenir une correspondance avec Louis Saillant pour le tenir informé sur la situation sociale en Tunisie (Lettre du 11 janvier 1950) et sur d'autres sujets.

Le 15 avril 1950, il lui envoya une lettre annonçant sa participation au Conseil Exécutif de la F.S.M. à Budapest et y prenait part du 19 au 24 mai 1950. Dans son intervention, il proposait d'ajouter à l'ordre du jour la défense du droit de grève, le droit de lutte contre l'oppression en Afrique et la liberté syndicale dans ce continent[2]. Le Conseil Exécutif restait sourd sur ces questions.

Les relations de l'U.G.T.T. avec la F.S.M. restaient tendues. En cette période de guerre froide, cet organisme syndical international n'avait pour tâche que de servir la politique du bloc de l'Est. Voici comment Nouri Boudali, qui faisait partie de la délégation ugététiste aux côtés de Farhat Hached pour participer aux travaux du Conseil Exécutif de la F.S.M. à Budapest, décrit dans ses mémoires l'ambiance qui y régnait :

«Le spectacle des séances du Comité Exécutif de la F.S.M. à Budapest n'avait rien de commun avec les travaux d'une internationale syndicale ayant conscience de rassembler les travailleurs de tous les horizons philosophiques ou politiques.

Le but essentiel du comité était la recherche des moyens d'exécution pratique des mots d'ordre lancés contre le bloc adverse, sur le plan de la stratégie politique.

Nous nous sentions extrêmement gênés dans cette assistance qui était loin de refléter la véritable famille ouvrière mondiale au sein de

---

1 Nourddenie Hached «Chronologie (1948-1951). Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached» Brochure n°2, année 1949, p. 25.

2 Ibid., année 1950.

laquelle chaque membre avait sa place, mais les non-conformistes se sentaient comme des étrangers suspectés.»[1]

Rupture avec la F.S.M.

A son retour, Farhat Hached présida la Commission Administrative de l'U.G.T.T., le 11 juin 1950 et lui présenta un rapport sur la réunion du Comité Exécutif de la F.S.M. tenue à Budapest (19-24 mai 1950). La Commission Administrative exprima son mécontentement. et convoqua le Conseil National pour décider de la mesure à prendre à l'encontre de la F.S.M. En même temps, le leader ugététiste envoya une lettre à Louis Saillant au sujet des différends opposant l'U.G.T.T. et la F.S.M.

Le Conseil National, dans sa réunion du 23 juillet 1950, vota une motion mettant fin à toute relation avec la Fédération Syndicale Mondiale et fustigea sa politique partisane. Cette politique, selon la motion, «ne concorde nullement avec les principes fondamentaux à la base du mouvement syndical international» ; elle «cède le pas devant la pression et les influences partisanes qui opposent les nations et entraînent le monde dans les discordes graves susceptibles de provoquer un nouveau et terrible conflit armé». Cette motion faisait allusion à l'alignement de la F.S.M. sur le mouvement communiste international et au climat du début de la guerre froide [2].

Le 4ème Congrès National de l'U.G.T.T. (mars 1951) confirmait la décision du Conseil National de rompre définitivement avec la F.S.M. ; il citait, comme exemple de la politique partisane de cette fédération, le cas de la Yougoslavie qui était exclue de son sein parce que le gouvernement du Maréchal Tito avait refusé de se soumettre à Moscou, contrairement aux autres démocraties populaires de l'Europe de l'Est considérées comme des satellites de l'Union Soviétique [3].

---

1 Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et Récits», Éd. Tunis, 1998, p. 148.

2 Voir texte de la résolution du Conseil National de l'U.G.T.T., in série «Histoire du Mouvement National Tunisien - Pour préparer la troisième épreuve - Tome 2, 1950-1951», pp. 119-126.

3 «Rapport sur les relations extérieures» du 3ème Congrès statutaire de l'U.G.T.T. (mars 1951).

Chapitre 4

Rapports U.G.T.T. - Parti Communiste Tunisien

Farhat Hached ne concevait pas une Centrale Syndicale tunisienne inféodée à un quelconque parti. En janvier 1948, il déclarait à la tribune du Congrès Mondial Contre l'Impérialisme, tenu à Puteaux (France) et dont l'initiative revenait au leader socialiste Léon Blum :

«Je ne représente ici aucun parti politique. Je représente les travailleurs appartenant à tous les partis ou n'appartenant à aucun»[1].

Trois ans plus tard, «Liwâ al-Horriya» (L'Étendard de la liberté), organe du Néo-Destour, publiait un commentaire de Hached relatif au programme de la délégation ugététiste désignée pour participer au Congrès de la C.I.S.L. à Milan (juillet 1951). On y lit notamment :

«L'U.G.T.T. consacrera l'essentiel de ses interventions à la défense de la liberté et de l'indépendance de l'action syndicale dans tout pays et patrie. Elle n'acceptera pas l'idée d'une prépondérance syndicale colonialiste ; au contraire, elle brandira l'étendard de la liberté totale, comme une des conditions essentielles pour émanciper les hommes, surtout les peuples soumis à la domination»[2].

Ouvert à tous les courants politiques ou apolitiques qui se croisaient au sein de la Centrale Syndicale ugététiste à travers les affiliés, Farhat Hached comptait, parmi ses proches collaborateurs, des néo-destouriens tels Habib Achour et Sadok Chaïbi, des vieux-destouriens comme Sahbi Farhat... Le leader ugététiste n'avait que des relations ponctuelles avec le P.C.T., jamais de relations officielles.

Il ne cachait pas ses préférences qui allaient vers le Néo-Destour. Celui-ci représentait, à ses yeux, le parti d'avant-garde dans la lutte de libération nationale, à tel point qu'il en assumait la direction effective, mais sans titre officiel déclaré au grand jour, au lendemain de la déportation du leader Habib Bourguiba et des nombreux dirigeants de son parti en janvier 1952, comme nous le verrons.

Certains analystes, tel l'universitaire Abdesslem Ben Hamida pourraient avoir «l'impression que la convergence des analyses [des

1 Cité par Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la seconde guerre mondiale à l'autonomie interne», p. 211. Concernant ce congrès, voir Florilège.

2 Traduction d'un passage de l'article de Farhat Hached «La Tunisie et le Congrès des Syndicats libres» in «Liwâ al-Horriya» du 24 janvier 1951. Voir florilège en arabe.

responsables ugététistes] avec les communistes était presque complète» dans certaines circonstances [1]. Ce fut bien le cas au «Comité Tunisien pour la Liberté et la Paix» où l'U.G.T.T. participait en 1948 aux côtés des communistes. Mais nous remarquons que ce n'était pas la règle générale.

Comité Tunisien pour la Liberté et la Paix

Ce comité avait pris une part active aux travaux du Congrès Mondial des Partisans de la Paix, tenu à Paris du 20 au 25 avril 1949. Nouri Boudali, secrétaire général adjoint de l'U.G.T.T. y avait tenu un discours condamnant le «colonialisme français [qui] n'aurait pu reprendre la guerre contre le peuple vietnamien, et le colonialisme hollandais reconquérir l'Indonésie, s'ils n'avaient pas bénéficié des crédits du plan Marshall et du soutien effectif des Etats-Unis qui leur ont fourni des avions, des tanks et des canons...»[2].

Le mouvement avait suscité au sein du Comité Tunisien pour la Liberté et la Paix, dès sa création en 1948, beaucoup d'espoir et d'enthousiasme chez les Tunisiens qui aspiraient à l'indépendance de leur pays ; mais ils furent vite déçus «après la session de Rome en octobre 1949 du Comité Mondial des Partisans de la Paix qui tendit à mettre le mouvement au service de la propagande d'une idéologie [marxiste] et la diffusion de ses mots d'ordre», comme en témoigne Nouri Boudali qui ajoute dans ses souvenirs ceci : «Nous avons été amenés à cesser nos relations avec ce mouvement qui déçut l'espoir mis en lui et qui ne répondait plus à nos aspirations»[3].

Des analystes pourraient aussi remarquer une convergence des points de vues ugététistes avec ceux des communistes tunisiens dans l'adhésion de l'U.G.T.T. à la F.S.M., comme le soutient Abdesslem Ben Ayed. Mais la F.S.M. était l'unique organisation syndicale mondiale avant la création de la C.I.S.L., et par conséquent son seul choix. Hached cherchait dès 1946 une couverture internationale pour se prémunir contre toute tentative d'isolement de sa Centrale Syndicale. Or, en présentant la candidature de l'U.G.T.T. à la F.S.M., il s'était trouvé confronté à ses manœuvres dilatoires et à celles des communistes de la C.G.T. et de l'U.S.T.T. ; il avait mis deux ans avant d'être accepté au sein de la F.S.M.

Quant à sa présence, en 1948, au «Comité Tunisien pour la Liberté et la Paix», aux côtés des militants communistes, elle ne

1 Ibid., p. 217.

2 Abdesslem Ben Hamida, op. cit., p. 217.

3 Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et Récits», Éd. Tunis, 1998, p. 176.

s'expliquait pas par une quelconque affinité idéologique, mais plutôt par la quête d'une liberté tant souhaitée pour le peuple tunisien soumis à la domination étrangère.

Peut-être Hached s'était-il «servi de l'anticommunisme des autres», comme le soutient l'universitaire Abdesslem Ben Hamida ? Cependant, l'objection de ce chercheur prête à caution lorsqu'il ajoute : «mais il [Hached] se garde de porter ses attaques à un niveau idéologique»[1]. D'ailleurs, confronté à un exemple significatif de l'anticommunisme réel de Farhat Hached, ce même chercheur se reprend pour admettre l'évidence suivante : «exception faite évidemment, de la critique portant sur l'absence de liberté dans les pays communistes et sur la délimitation même du mot liberté. En effet, Hached précise que : " Le communisme - Kominformiste prétend que tous ces peuples [Anglais, Suisse, Belge, Suédois ou Hollandais] sont encore à " libérer" pour les aligner sur les régimes en vigueur en Pologne ou en Tchékoslovaquie.

Le peuple Tunisien ne veut pas s'affranchir d'une domination colonialiste pour retomber sous un régime totalitaire d'un autre genre. C'est pourquoi il s'éloigne du communisme chauvin, de même qu'il se défend de pratiquer le nationalisme chauvin»[2].

Ce n'était pas, en fait, la seule exception de l'anticommunisme de Farhat Hached. Et, pourtant, Abdesslem Ben Hamida considère cette position de Hached comme «un anticommunisme de façade» et va jusqu'à soutenir que «l'approche contraire est superficielle»[3].

L'anticommunisme de Hached se manifestait dans ses écrits et ses discours À l'exemple de M'hamed Ali El Hammi, pionnier du premier mouvement syndical tunisien (1924-1925), il rejetait le principe fondamental de l'idéologie marxiste léniniste de «lutte des classes». Le capital et la force du travail étaient, à ses yeux, complémentaires et devaient servir ensemble le bien-être de la nation[4].

En tout cas, l'anticommunisme de Hached n'excluait pas certains rapprochements avec le P.C.T. dans des positions communes de solidarité contre l'oppression coloniale, et pour l'abrogation du Protectorat. Le rapprochement U.G.T.T. - P.C.T. s'était surtout

---

1 Abdesslem Ben Hamida, op. cit., p. 221.

2 Ibid., p. 221, référence faite à l'article de Farhat Hached «Le Syndicalisme en Afrique du Nord».

3 Ibid., p. 212.

4 Voir en annexe, dans la partie en arabe, le texte de la Conférence donnée par Farhat Hached, le 20 décembre 1946, au siège de l'AEMNA à Paris où il défend cette thèse.

concrétisé après l'envoi de la note de Robert Schuman, Président du Conseil, du 15 décembre 1951, à Lamine Bey. Cette note mettait fin aux négociations franco-tunisiennes et consacrait le principe du partage de la souveraineté en Tunisie (co-souveraineté).

La grève générale de protestation (21-23 décembre 1951) contre la note de Robert Schuman était unanimement décidée et déclenchée par le Néo-Destour, l'U.G.T.T. le Vieux-Destour et le P.C.T.[1]

Farhat Hached prônait-il la lutte des classes ?

Abdesslem Ben Hamida présente une approche marxiste très discutable des options économiques et sociales de Hached, qu'il fonde sur le principe marxiste-léniniste de la «lutte des classes» et le «refus du capitalisme et ce qui le légitime»[2].

Voici comment il explique le rapprochement de l'U.G.T.T. avec la F.S.M. et les communistes, puis son adhésion à la C.I.S.L. :

«Le syndicalisme tunisien se présente même comme le fer de lance de la lutte anticapitaliste dans le pays. Il s'impose sur le plan international et son adhésion à la Fédération Syndicale Mondiale, en 1949, favorise les luttes communes avec les autres syndicats de Tunisie, essentiellement avec l'U.S.T.T., qui mobilisent de très larges secteurs du prolétariat dans les grands pôles d'accumulation du capital du pays... La lutte prioritaire contre le capital a contribué en 1949 à un rapprochement avec les communistes. L'anticapitalisme semble en partie renforcé de ce fait.»

Abdesslem Ben Hamida explique la rupture de l'U.G.T.T. avec la F.S.M. et son adhésion à la C.I.S.L. par un motif pragmatique en disant : «Il ne faut pas s'étonner que la direction de l'U.G.T.T. ait choisi d'adhérer à la C.I.S.L. dont les liens avec le bloc occidental sont connus, au moment où, lors de son congrès de 1951, la politisation est à son apogée, et où elle affirme que son premier devoir est de servir la cause nationale.»[3]

Et l'historien Ben Hamida d'ajouter : «Cette adhésion ne peut être abordée comme un alignement idéologique, comme n'ont pas cessé de l'affirmer les dirigeants de cette centrale syndicale. C'est pourquoi elle

1 Voir d'autres détails sur la position de Abdesslem Ben Hamida in «Le syndicalisme tunisien de la seconde guerre mondiale à l'autonomie interne», p. 211 sq.

2 Abdesslem Ben Hamida «Capitalisme et syndicalisme en Tunisie (1924-1956)»Publications de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis. Voir, notamment, chapitre III «L'implantation d'un syndicalisme national et son impact sur le capitalisme», pp. 307-359.

3 Op. cit., pp. 357-358.

n'implique pas un revirement sur le plan des convictions. Ainsi, la pensée économique reste largement marquée par celle de la C.G.T. malgré la diversification des influences. Son hostilité à l'égard du capitalisme est manifeste, et Hached a tenté d'enrichir les nombreux éléments retenus de son passage à la C.G.T. par d'autres apports...»[1]

Hached est-il réellement anticapitaliste ?

La thèse de Abdesslem Ben Hamida qui met l'accent sur l'hostilité affichée par Farhat Hached à l'encontre du capitalisme est très discutable. Il affirme, par exemple, que «pour Farhat Hached, le capitalisme entrave le progrès social qui est la raison d'être du syndicalisme et dont la défense à l'échelle nationale et internationale doit se faire sans répit là où le capitalisme domine»[2].

Mais Abdesslem Ben Hamida a tendance à occulter le genre bien déterminé du capitalisme combattu par Farhat Hached, c'est-à-dire le capitalisme sauvage et oppresseur (associé au colonialisme des Prépondérants) et non le capitalisme social et humaniste qui crée et distribue équitablement les produits du «travail-capital». Cela n'est pas clairement relevé et justement exploité par l'historien Ben Hamida qui cite, pourtant, le texte suivant du leader ugététiste :

«Notre but le plus urgent est de réaliser la juste répartition de la production et de la richesse nationale... Nos efforts ne tendent à rien d'autre qu'à jeter les fondements d'une économie distributive qui serait basée sur l'accroissement du pouvoir d'achat au sein des classes laborieuses tunisiennes et sur une participation réelle des représentants de cette classe aux organismes de direction de toutes les assemblées quelles qu'elles soient, politiques, sociales ou économiques ; les classes laborieuses pourraient ainsi, par leur politique de présence, s'assurer à elles-mêmes et au peuple une organisation basée avant tout sur la notion du "travail-capital"»[3].

Farhat Hached défend, bien entendu, la politique du plein-emploi, les intérêts immédiats et à long terme des travailleurs et de l'ensemble du peuple, «la valorisation du capital humain», la «capacité d'édifier notre

---

1 Ibid., p. 358.

2 Ibid., p. 338.

3 Texte cité par Abdesslemn Ben Hamida mais autrement exploité dans le contexte général in op. cit., p. 342, d'après l'article de Farhat Hached «Tunisie et Syndicalisme» in «Confrontation internationale», n° 3, septembre-octobre 1949, p. 1.

bonheur social nous-même sur la base d'institutions démocratiques fondées sur la justice sociale et la fraternité»[1].

Mais ces objectifs ne peuvent se réaliser, selon Farhat Hached, que par «la transformation au préalable» du «régime politique colonialiste en un régime économique et politique purement national»[2].

Le fondateur de l'U.G.T.T. qui rejette le principe idéologique communiste de lutte des classes annonce que l'U.G.T.T. «Collabore... avec les organisations de l'U.T.A.C. et de l'U.G.A.T. [c'est-à-dire le patronat de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture], en vue de mettre au point un plan général de relèvement économique et social de notre pays en tenant compte des intérêts bien compris de toutes les couches populaires...»[3].

Farhat Hached qui se réfère au pionnier du syndicalisme national tunisien, M'hamed Ali, adopte sa conception du syndicalisme s'appuyant essentiellement sur le système coopératif librement choisi, de production et de consommation.[4]

Son choix primordial concernant le rejet du principe idéologique marxiste-léniniste de «lutte des classes» est clairement énoncé, en harmonie avec la pensée de M'hamed Ali (1924-1925), dès la création de l'U.G.T.T.

Ses écrits dans «Al-Horriya», «Liwâ al-Horriya», «Mission» et dans ses discours corroborent ce choix fondamental. On peut citer, à l'appui de son rejet de la lutte des classes, un passage très révélateur de sa conférence donnée à la tribune de l'Association des Étudiants Musulmans Nord-africains (A.E.M.N.A.), le 20 décembre 1946 à Paris, où il soutient, notamment après avoir évoqué son affinité avec le fondateur de la première C.G.T.T. et rappelé les débuts de la formation de l'U.G.T.T. ce qui suit :

«Nous étions tenus, tout d'abord, de doter notre mouvement syndical d'une doctrine ; et notre mouvement ne pouvait avoir pour objectif absolu d'abattre le capital, car nous estimons que le capital et le travail ont besoin l'un de l'autre et sont tous les deux indispensables pour

---

1 Propos de Hached cités par Ben Hamida, op. cit., p. 353.

2 Même article de Farhat «Tunisie et Syndicalisme» cité par Abdesslem Ben Hamida, op. cit., p. 347.

3 Texte de Farhat Hached cité par Abdesslem Ben Hamida, op. cit., p. 344.

4 Article de Farhat Hached «Tunisie et Syndicalisme», cité par Abdesslem Ben Hamida, op. cit., p. 345.

la vie du pays. Nous devions nécessairement trouver un moyen de les rendre solidaires et complémentaires, au lieu de les opposer dans une confrontation haineuse. Ainsi, le capital ne doit pas se gonfler démesurément au dépens de la force du travail ; car, quelque soit la nature du travail, celui-ci doit trouver une juste et normale récompense salariale qui puisse garantir au travailleur la dignité de vie et lui permettre de tirer profit des produits bénéfiques du développement.

De cette façon, l'association travail-capital garantit la promotion et l'épanouissement des projets et des investissements au grand profit de la société»[1].

1 Passage traduit du texte arabe de la conférence de Farhat Hached devant les étudiants de l'A.E.M.N.A. à Paris, le 20 décembre 1946. Voir le texte intégral de cette conférence dans le florilège annexé au volet arabe de ce livre.

Sixième Partie

Un tournant dans l'itinéraire de F. Hached:

L'affiliation à la C.I.S.L.

La Confédération Internationale des Syndicats Libres (C.I.S.L.) commença à s'intéresser au syndicalisme tunisien dès la fin de l'année 1950. Une délégation, composée de Marcel Babau (France), Richard Bringolf (Suisse), Irving Brown (U.S.A.), Pierre Liniger et Stie Charles (du personnel de la C.I.S.L.), séjourna en Tunisie pour une mission d'information (18 novembre - 10 décembre 1950)[1].

Avant même l'adhésion de l'U.G.T.T. à la C.I.S.L., Farhat Hached échangea une correspondance avec le Secrétaire Général de cet organisme international, Oldenbroeck : Lettre d'invitation adressée au leader ugététiste (11 décembre 1950) pour se rendre en consultation à Bruxelles[2], sa lettre à Oldenbroeck concernant la situation au Moyen Orient, notamment en Égypte et au Soudan (4 janvier 1951)[3], une autre lettre de remerciement pour l'accueil qui lui fut réservé à Bruxelles (2 mars 1951) et la réponse d'Oldenbroeck du 7 mars 1951[4], deux autres lettres adressées par le leader ugététiste, l'une du 14 mars 1951 sur la situation au Maroc et l'autre sur les grèves d'Enfida et son procès[5] etc..

Le 4ème Congrès National de l'U.G.T.T. (mars 1951) confirma la rupture des relations avec la F.S.M. ; les congressistes votèrent à la majorité le principe d'une adhésion à la C.I.S.L. Celle-ci annonça la nouvelle dans un communiqué de presse à Bruxelles, comme suit :

«L'U.G.T.T. vient de décider d'adhérer à la C.I.S.L. Cette décision a été prise à son Congrès National, le 30 mars, après un vote à bulletins secrets qui révéla 287 voix en faveur de la rupture des relations avec la F.S.M. communiste et l'affiliation à la C.I.S.L. et seulement 96 voix contre»[6].

Le leader ugététiste en informa officiellement la F.S.M. par lettre du 5 avril 1951. La C.I.S.L. remplaçait désormais l'autre fédération mondiale de tendance communiste, jugée louvoyante et inopérante.

Créée à Londres, lors d'un Congrès Constitutif (28 novembre - 7 décembre 1949), la C.I.S.L. proclamait dans le préambule de ses statuts

---

1 Noureddine Hached «Chronologie 1948 - 1951 Tunisie ñ Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached» ; établie en 1982. Brochure n∞2 manuscrite. Voir année 1950, p. 42.

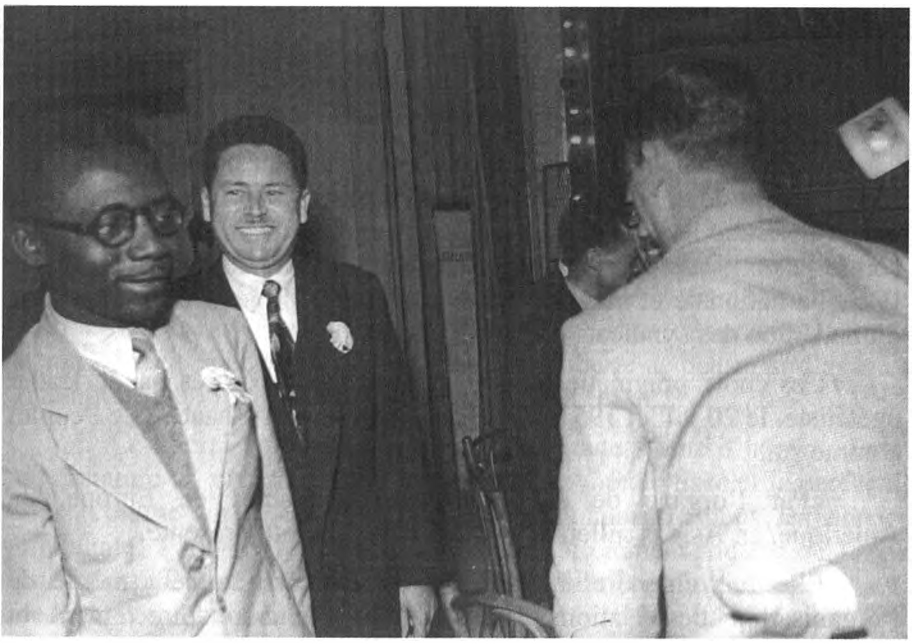
2 Ibid., année 1950, p. 47.

3 Ibid., année 1951, p. 1.

4 Ibid., année 1951, p. 12.

5 Ibid., année 1951, p. 16.

6 5Ibid., année 1951, p. 17.



Farhat Hached avec un invité au 4ème Congrès National de l'U.G.T.T. (mars 1951)

«le droit de tous les peuples à l'indépendance complète» et soutenait «les efforts à créer les conditions nécessaires à la réalisation de ce choix dans le plus bref délai»[1].

Le «rapport sur les relations extérieures», présenté au 4ème Congrès National de l'U.G.T.T. mettait en évidence les éléments suivants :

La C.I.S.L. respecte le vrai nationalisme et la lutte pour le progrès social. Elle s'intéresse au sort des peuples dépendants ; elle reconnaît l'U.G.T.T. comme l'unique organisation syndicale en Tunisie et lui accorde appui et solidarité agissante ; elle est disposée à aider à la création de syndicats libres en Algérie et au Maroc et partage la conception d'une Fédération Syndicale Nord-Africaine ; elle envisage l'emploi de plus en plus de la langue arabe dans ses publications ; elle prend l'engagement de trouver des solutions aux problèmes des relations entre l'U.G.T.T. et les autres syndicats français de Tunisie au sein même de la C.I.S.L. et sur un même pied d'égalité avec la C.G.T. - F.O. de France[2].

Farhat Hached cherchait, donc, dans cette adhésion à la C.I.S.L. le renforcement de la position de sa Centrale sur le plan international pour mieux défendre les intérêts des adhérents ugététistes, soutenir la Tunisie contre la politique d'assujettissement, garantir l'autonomie syndicale à l'échelle nationale et maghrébine et préparer le projet qui lui était cher d'une Union des syndicats nord-africains.

Ces choix pragmatiques étaient clairement exposés par le leader ugététiste, le 20 juillet 1951, dans le périodique «El-Chaab» (Le Peuple) comme suit :

«Par l'organe de ses multiples organismes en Europe, en Amérique, en Asie et ailleurs, la C.I.S.L. est partout présente.

Elle fait entendre la voix des travailleurs au sein même de l'organisation des Nations Unies ; elle collabore directement et activement avec l'U.N.E.S.C.O. pour l'extension des programmes d'éducation générale, technique, professionnelle et sociale à travers le monde ; elle siège d'une façon permanente au Bureau International du Travail à Genève qui veille sur la progression continue de la législation sociale et la

---

1 Georges Lefranc «Les expériences syndicales internationales des origines à nos jours», Éd., Montaigne, Paris, 1969, p. 113.

2 «Rapport ses les relations extérieures» du 3ème Congrès statutaire de l'U.G.T.T. (1951). Voir :

a- Abdesslem Ben Hamida, op. cit., pp. 338-339.

b- Mustapha Kraïem «La classe ouvrière tunisienne et la lutte de libération nationale», Éd. U.G.T.T., Tunis 1980, pp. 304-305.

participation de plus en plus active des salariés à la gestion des entreprises ; elle s'intéresse d'une manière particulière à l'élaboration de tous les plans de relèvement économique qui lient les nations, et veille à leur exécution.

La C.I.S.L. est devenue aussi un élément moteur de la vie internationale pesant de tout son poids sur les décisions dont dépend le sort de l'humanité...»[1].

Toutes ces raisons amenaient Farhat Hached à adhérer à la C.I.S.L. et à partager «les vues de la politique occidentale, surtout en matière de politique pratiquée à l'égard des peuples opprimés», comme il le disait dans son «appel aux travailleurs des territoires non autonomes».

Dans ce même article, il critiquait «ceux qui voulaient faire de l'anticommunisme le paravent commode pour couvrir leur politique réactionnaire et anti-ouvrière, leur conservatisme étroit et rétrograde»[2].

C'était un choix de réal-politique dans l'action syndicale autonome du fondateur de l'U.G.T.T., comme l'indique ce passage du «rapport sur les relations extérieures» du quatrième Congrès National :

«Par notre adhésion à la C.I.S.L., nous serons beaucoup mieux dans l'élément social réaliste, tandis que dans les républiques populaires, elles-mêmes, l'idéal syndicaliste est tourné, dévié et transformé en une soumission aveugle et en un instrument au sein du pouvoir... nous sommes décidés à ne rien abdiquer de notre liberté de penser et d'agir, ce que nous ne pouvions faire à l'extérieur de la F.S.M...»[3]

Le libéral Farhat Hached répugnait toute forme d'hégémonie et de dictature ; il choisissait avec conviction le monde libre et le percevait ainsi comme un monde de liberté et d'humanisme dans les années cinquante, à travers la C.I.S.L. «devenue un élément moteur de la vie internationale», «luttant pour le progrès social» et «s'intéressant au sort des peuples dépendants».

Dans son «appel aux travailleurs des territoires non autonomes», il affirmait, qu'au sein de la C.I.S.L. «nous [les ugététistes] sommes sûrs et en tout cas décidés à ne rien abdiquer de notre liberté de penser et d'agir»[4]

---

1 Article de Farhat Hached dans «Ec-Chaab» du 20 juillet 1951, reproduit par Noureddine Fenniche dans sa thèse de 3ème cycle «Farhat Hached et le syndicalisme tunisien», cité par Abdesslem Ben Hamida, «Le Syndicalisme tunisien...», p. 340.

2 Abdesslem Ben Hamida «Le Syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne», pp. 341-342.

3 Voir passages du rapport cité par Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et Récits», Éd. Tunis, 1998, pp. 160-161.

4 Ibid., p. 344.

Controverse au sujet de l'adhésion à la C.I.S.L.

L'historien Abdesslem Ben Hamida signale dans le «rapport sur les relations extérieures», présenté au Congrès de l'U.G.T.T. (mars 1951) «des hésitations [au sein de la Centrale ugététiste] à se ranger dans le bloc occidental» ; mais, finalement, «la neutralité est vite écartée, car être neutre reviendrait à dire, d'après le rapport, être seul».

La lecture du scrutin, sur le principe d'adhésion à la C.I.S.L., précédemment cité, indique que les hésitations, voire même le vote négatif (96 voix contre), «reflètent évidemment des divergences sérieuses au sein de la direction syndicale tunisienne»[1].

En effet, l'affiliation de l'U.G.T.T. à la C.I.S.L. souleva de longs débats au sein du directoire ugététiste, au Conseil National (23 juillet 1950) et lors de la tenue du 4ème Congrès (29-31 mars et 1er avril 1951).

Témoin oculaire de cette controverse, le militant Nouri Boudali relate ce qui suit :

«Les positions se cristallisèrent autour de cette question et il y eut de longs débats. La non-affiliation avec la neutralité entre les deux internationales fut exprimée.»[2]

D'après ce même observateur, certains congressistes, notamment Ahmed Ben Salah, Ahmed Tlili, Habib Achour, Salah Boulakbech, Abdallah Farhat, Mohamed Kraïem, Tahar Borsali, Mohamed Ben Ezzeddine, Mahmoud Bouali, «manifestèrent une vive opposition pour défendre le maintien de l'U.G.T.T. à la F.S.M. et s'élevèrent contre son adhésion à la C.I.S.L., tout en mettant en cause l'ingérence ... du parti néo-destourien et sa politique tournée vers les U.S.A.»[3].

Selon le témoignage du militant Mohamed Ben Romdhane, cousin maternel de Farhat Hached qu'il a côtoyé le long de sa vie familiale et militante, l'hésitation venait principalement du côté de Ahmed Ben Salah qui s'opposait farouchement, au début, à la rupture avec la F.S.M. Mais finalement, il s'était aligné sur la position de Farhat Hached et avait joué un rôle moteur, en tant que représentant permanent de la Centrale ugététiste au Bureau Exécutif de la C.I.S.L. à Bruxelles. Le lecteur arabophone trouvera des éléments intéressants dans les témoignages que

---

1 Op. cit.

2 Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et Récits», Éd. Tunis, 1998, p. 156.

3 Ibid., p. 156.



Farhat Hached au 4ème Congrès National de l'U.G.T.T. (mars 1951) saluant le socialiste libéral anglais Fenner Brockway. À ses côtés : Sahbi Farhat, Mahmoud Messaadi, Ahmed Ben Salah



Farhat HACHED, en conversation détendue amicale avec le socialiste libéral anglais, Fenner Brockway, lors du 4ème congrès national de l'U.G.T.T. (mars 1951)

j'ai recueillis de la bouche de Mohamed Ben Romdhane (voir la partie en arabe du livre). Ces témoignages apportent de nouveaux éclairages à l'itinéraire du leader ugététiste, sa pensée et son œuvre.

Le successeur de Farhat Hached à la tête de l'U.G.T.T., Ahmed Ben Salah, présente, quant à lui, une version beaucoup plus nuancée. Lors d'une rencontre à Sousse, le 17 septembre 2006, il me dit : «Nous étions unanimes à dénoncer les positions louvoyantes et molles de la F.S.M. à l'encontre de notre Centrale. Mais les réfractaires qui s'opposaient à l'affiliation de l'U.G.T.T. à la C.I.S.L. préconisaient la "neutralité positive" entre les deux internationales ouvrières et appelaient, en outre, à l'Union des syndicats nord-africains. Il faut rappeler que nous étions au tout début de la guerre froide. Et l'expression, la neutralité positive, que j'utilisais dans le débat concernant le principe d'adhésion à la C.I.S.L. annonçait déjà ce que la Conférence de Bandung réunissant 29 pays asiatiques et africains avait appelé, quelques années plus tard, en 1955, bien après la tenue de notre quatrième Congrès National, le "non-alignement". Mes camarades me rappelaient plus tard ma position prospective au 4ème Congrès National, préconisant la neutralité sur le plan international ; ils s'amusaient à faire le parallèle entre l'expression que j'employais, "la neutralité positive" et celle de Bandung, "le non-alignement".

Constatant que j'étais le plus acharné à défendre ce point de vue, lors des débats houleux sur le principe d'adhésion à la C.I.S.L., Lamine Chabbi qui représentait la Fédération Nationale des Fonctionnaires au Congrès de mars 1951, d'habitude réservé dans ses propos et affable, est venu me chuchoter à l'oreille, en termes durs et moqueurs, son indignation sur ma position.»

Ahmed Ben Salah poursuit son témoignage en déclarant : «L'atmosphère était tellement survoltée par la controverse sur le principe d'adhésion qu'il a fallu faire appel à Farhat Hached pour calmer le débat et trancher cette question.

Avec son charisme habituel et sa finesse politique, le leader ugététiste proposa un vote secret pour départager les Congressistes. Les trois quarts étaient favorables à l'adhésion à la C.I.S.L. Ceux qui s'y oppossaient comptaient 96 voix, alors que ceux qui préconisaient la neutralité internationale avaient 80 voix, selon Noureddine Hached[1].

«Nous finîmes par nous aligner sur la position de la majorité, après l'intervention de Farhat Hached, ajoute Ahmed Ben Salah. Constatant, après le vote, que le quart des congressistes partageaient mon point de vue - et c'était important -, Lamine Chabbi est venu me présenter ses excuses», me dit encore Ahmed Ben Salah.

---

1 Nourddenie Hached «Chronologie (1948-1951). Tunisie, Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached» Brochure manuscrite n° 2. Voir année 1951 (29, 30, 31 mars 1951. Congrès National de l'U.G.T.T.), p. 16.

Dans une lettre adressée à Oldenbroeck le 3 mai 1951, le leader ugététiste présenta sa candidature au Bureau Exécutif de la C.I.S.L. qui émergea du Congrès prévu à Milan[1]. Le 8 mai 1951, il adressa une autre lettre au Secrétaire Général Oldenbroeck sur la situation au Maroc et manifesta de nouveau sa tendance maghrébine[2]. Il le pria par télégramme (24 mai 1951) d'intervenir auprès des autorités françaises pour l'obtention d'un visa d'entrée au Maroc. Le Résident Général de France à Rabat lui avait refusé ce visa et interdit tout contact avec les syndicats marocains(20 mai 1951).

Le lendemain (21 mai 1951), Hached saisit par lettre le Ministre des Affaires Étrangères français et la C.I.S.L. de ce refus de visa pour se rendre au Maroc et en Algérie[3].

Le 20 juin 1951, il envoya deux lettres au Secrétaire Général de la C.I.S.L., l'une concernait la participation de l'U.G.T.T. au Congrès de Milan qui était en préparation et la composition initiale de la délégation ugététiste comprenant Farhat Hached, Nouri Boudali et Mahmoud Messaadi. ; et l'autre alertait les responsables de la confédération, après l'agression commise par les forces de l'ordre contre le siège de l'U.G.T.T.[4]

Du 4 au 12 juillet 1951, Farhat Hached prenait part au Congrès de la C.I.S.L. à Milan à la tête d'une délégation effective composée de Nouri Boudali, Mahmoud Messaadi, Ahmed Tlili, H. Ben Ghozzia. Habib Bourguiba assistait comme invité à ce Congrès qui votait officiellement l'admission de l'U.G.T.T. au sein de la C.I.S.L.[5]

L'entrée en scène d'Ahmed Ben Salah en tant que représentant de l'U.G.T.T. au siège de la C.I.S.L. à Bruxelles et fonctionnaire dans cette instance avait commencé par son recrutement en stage (lettres de la C.I.S.L. à Farhat Hached du 22 août 1951 et du 21 septembre 1951)[6].

La représentation de la Centrale Syndicale à Bruxelles devenait le relais principal des relations étrangères de l'U.G.T.T. Mahmoud Messaadi jouait ce rôle à Paris avant l'installation de Ahmed Ben Salah à Bruxelles. Par la suite, celui-ci assuma la succession de Farhat Hached à la tête de l'U.G.T.T. comme 2ème Secrétaire général élu.

---

1 Noureddine Hached «Chronologie 1848-1951. Tunisie. Mouvement social ñ Itinéraire Farhat Hached». Brochure n∞2, voir année 1951, p. 20..

2 Ibid., p. 21.

3 Ibid., p. 23.

4 Ibid., p. 23.

5 Ibid., p. 32.

6 Ibid., p. 39.



De droite à gauche : Mahmoud Messaadi, Farhat Hached, Habib Bourguiba et Ahmed Tlili à Milan, lors de leur participation au 2ème Congrès de la C.I.S.L. (4-12 juillet 1951)

Interférence du politique et du social et priorité de la politique dans les pays dépendants luttant contre la domination

Cette interférence du politique et du social et la priorité de la politique sont clairement énoncées dans le rapport moral du 4ème Congrès National de l'U.G.T.T. (mars 1951), comme en témoigne le passage suivant :

«Notre combat social s'est trouvé en même temps être un combat politique parce que la politique déterminant le social, on ne peut envisager des réformes dans un domaine sans que cela ne se répercute dans un autre ; c'est aussi la raison pour laquelle notre combat social s'est trouvé être un combat national ; les intérêts ouvriers étant partie intégrante des intérêts nationaux, leur réalisation ne pouvait être faite indépendamment de ces derniers.

Le colonialisme se présente à nous comme un régime entièrement et fondamentalement contraire à nos intérêts nationaux, aussi bien dans ses tendances économiques et sociales que dans ses moyens d'action juridiques, administratifs, militaires, économiques ou politiques. Il serait vain d'espérer améliorer la situation sociale ou renverser l'ordre social existant avant d'avoir aboli le régime économique et le régime politique dont il est issu.»(1)

Le leader ugététiste accordait, donc, la priorité absolue à l'émancipation du peuple tunisien. Cela ressortait dans sa correspondance régulière avec la C.I.S.L. Le 5 novembre 1951, il envoya à Oldenbroeck une lettre à partir de Paris pour le tenir au courant des négociations franco-tunisiennes en cours sur l'autonomie interne. Il l'informait, également, de l'envoi, par l'intermédiaire du Bureau du Néo-Destour à New York, de son rapport destiné aux deux Commissions Économique et Sociale de l'O.N.U. sur la situation en Tunisie(2).

Il essayait, ainsi, de sensibiliser la C.I.S.L. à l'internationalisation de la question tunisienne.

La C.I.S.L., qui pratiquait la solidarité ouvrière à travers le monde libre et jouait réellement le rôle de groupe de pression au début de la guerre froide, apportait un soutien agissant au leader national ugététiste et à la cause tunisienne.

---

1 Rapport moral du 4ème congrès national de l'U.G.T.T. (mars 1951). Archives de l'U.G.T.T.

2 Nourddenie Hached «Chronologie (1948-1951). Tunisie, Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached» Brochure manuscrite n° 2, année 1951, p. 53.



Ahmed Ben Salah (3ème à gauche), Secrétaire Général successeur de Farhat Hached, reçoit Bourguiba (4ème à gauche) au siège de l'U.G.T.T. , le lendemain de son retour d'exil (2 juin 1955)

Diverses démarches de la C.I.S.L. étaient faites dans ce sens. Le 1er février 1952, le Secrétaire Général Oldenbroeck envoyait une lettre au Président du Conseil Français, Robert Schuman, pour lui dire : «La C.I.S.L. est toujours aux côtés de l'U.G.T.T. pour qu'un plan précis d'autonomie soit établi».

Le 20 mars 1952, une note de la C.I.S.L. réclamait la reprise des négociations avec les représentants légitimes du peuple tunisien. Le premier Conseil Général de la C.I.S.L., tenu à Berlin (1er-5 juillet 1952) condamnait le colonialisme et réitérait la demande de reprise des négociations franco-tunisiennes.

Le 20 octobre 1952, Oldenbroeck invitait le Président du Conseil Antoine Pinay à «faire confiance au peuple tunisien et à ses véritables représentants», en vue d'assurer «la démocratie en Tunisie» et de «renforcer le monde libre».

À l'annonce de l'assassinat de Farhat Hached, le Comité Exécutif de la C.I.S.L. qui déclarait être «bouleversé par le coup de sort aussi tragique que soudain qui a frappé le monde libre avec le meurtre brutal de Farhat Hached» ajoutait, après ce préambule, dans une déclaration faite à New York, ceci :

«Il est impossible d'ignorer la responsabilité de ceux qui n'ont pas su comprendre les justes aspirations démocratiques des travailleurs tunisiens et du peuple tunisien entier, et de réclamer encore une fois instamment le rétablissement en Tunisie des droits tant syndicaux que civils et politiques et l'ouverture de négociations visant à l'instauration d'un régime démocratique d'autonomie»[1].

Encore l'Unité syndicale maghrébine

En sa qualité de membre à part entière du Bureau Exécutif de la C.I.S.L., le leader national ugététiste entretenait des rapports directs avec cet organisme au nom de sa centrale syndicale et comme porte-parole du syndicalisme nord-africain (Tunisie- Algérie et Maroc), comme il le faisait au second Congrès de la C.I.S.L., tenu à Milan en juillet 1951.

Il y prônait l'unité syndicale maghrébine pour montrer la voie au grand Maghreb politique, économique et social. Ce projet qui dépassait le cadre corporatif, effrayait les Prépondérants.

Un important passage du rapport présenté par le leader ugététiste au Congrès de la C.I.S.L. à Milan traitait de l'unité syndicale maghrébine et dévoilait les grandes lignes d'un projet de Fédération Syndicale Nord-Africaine, prélude d'une unification sur les plans économique, politique et social.

Selon le leader ugététiste, l'affranchissement politique n'est pas une fin en soi. Il doit être accompagné d'une libération sociale. Hached manifestait une aversion non seulement à l'encontre du Kominform,

1 Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne». pp. 346-348.

bureau des partis communistes créé par la Conférence de Varsovie (septembre 1947), mais envers toute forme de régime totalitaire. Voici un passage révélateur de la pensée démocratique de ce vétéran, en quête de liberté, de justice sociale et de progrès pour le Maghreb Uni dont il rêvait :

«Le syndicalisme nord-africain possède donc cette particularité qui lui est propre, celle d'être à l'avant-garde de la lutte libératrice sur le plan national, en même temps qu'il forge l'instrument du progrès social qu'il veut promouvoir dans le combat pour la libération nationale. De même qu'il ne veut pas affranchir les peuples d'Afrique du Nord du joug du colonialisme pour les voir retomber sous un régime totalitaire d'inspiration Kominformiste ou autre ; de même, il ne veut pas laisser venir seule une libération nationale politique qui n'accompagnerait pas et ne servirait pas la libération sociale ; en un sens même, sa lutte pour l'affranchissement politique n'est qu'une manifestation de sa volonté de libération sociale. Il est convaincu que l'indépendance politique, sans progrès social, sans le régime de la justice sociale, sans la transformation des assises économiques et sociales du régime, ne serait qu'un leurre. En travaillant à abattre le régime colonialiste, il œuvre en même temps à détruire les assises capitalistes et les séquelles de féodalité locale sur lesquelles s'appuie ce régime ; la distribution des richesses nationales, l'articulation de la vie sociale de la Nation avec ses diverses classes, la place à assigner à la classe laborieuse dans la vie de la nation libérée, aucun n'échappe, ne doit échapper au mouvement syndical nord-africain. Il forge, pour le jour de l'indépendance, l'avènement de démocraties nord-africaines libérées, qui par la disparition de toute contrainte politique étrangère, et par l'instauration à l'intérieur d'une véritable démocratie sociale ménageant la liberté humaine autant qu'elle se conforme à la justice, soient des démocraties viables, à l'image des idéaux du monde en marche, et conformes aux aspirations des hommes qui ont eu assez des démocraties vieillies où les principes de liberté, de fraternité et de justice ne sont plus que des mots...»[1].

Après sa mission au Congrès de la C.I.S.L., Hached s'envola aux Etats-Unis pour assister aux travaux du Congrès annuel de l'American Federation of Labor (A.F.L.), en octobre 1951.

Cette importante mission mérite une analyse approfondie.

---

1 Texte du discours de Hached dans les Archives de l'U.G.T.T., cité par Mustapha Kraïem, dans son livre La Classe Ouvrière Tunisienne et la Lutte de Libération Nationale» (1939-1952), éd., Tunis, 1980, pp. 315-316.

Voir, également, le texte du discours in opuscule «Pour préparer la 3ème épreuve. Tome 3 - Le Néo-Destour engage un ultime dialogue 1950-51», pp. 47-51.



Farhat Hached prenant la parole devant des responsables syndicaux internationaux (Première mission de Hached aux U.S.A. On voit HabibBourguiba à l'extrême gauche écoutant le discours du leader ugétiste).

Septième Partie

Première Mission de Hached aux U.S.A.

Cette première mission a permis à Habib Bourguiba, selon son propre témoignage, de «connaître à fond» Farhat Hached et de «saisir le secret de son prestige».

En septembre - octobre 1951, ils se sont retrouvés aux Etats-Unis et ont vécu et travaillé ensemble durant un mois. Dans ses souvenirs personnels, Bourguiba parle de son compagnon avec beaucoup d'admiration, après avoir relaté d'autres rencontres qui les ont réunis avant, pendant et après cette mission.

Profil de Hached vu par Bourguiba

Peut-être le Chef du Néo-Destour a-t-il découvert en ce fondateur de l'U.G.T.T., non seulement les qualités de pionnier, mais également celles d'un émule du leadership ! Il évoque dans ses souvenirs «le secret de son prestige» dont il s'est bien rendu compte au cours de ce voyage dans les cercles de l'American Federation of Labor (A.F.L.), les milieux officiels et les discussions privées, après avoir entendu parler, durant son exil volontaire au Caire, de la renommée de Farhat Hached auprès des masses laborieuses et populaires dans son propre pays !

En effet, la personnalité exceptionnelle du leader national ugététiste émergeait parmi la pléiade d'intellectuels et de militants tunisiens qui étaient engagés par l'écrit, la parole et l'action, dans le combat pour l'émancipation de leur peuple. Bourguiba, l'observateur avisé, avait perçu, parmi cette élite, un «homme d'État» en puissance, Farhat Hached. L'expression «homme d'État» est bien de Bourguiba.

Dans quelles circonstances l'a-t-il connu ? Voici la réponse :

«Si paradoxal que cela puisse paraître [dit-il], j'ai peu connu Farhat Hached. J'ai dit qu'à l'époque où il constitua l'U.G.T.T., en 1944 [en citant cette date, Bourguiba pensait aux syndicats autonomes, à l'origine de l'émergence de l'U.G.T.T.], il était peu connu dans les milieux nationalistes. Au moment des événements sanglants du 5 août 1947, j'étais au Caire depuis deux ans et son nom ne me rappelait rien. Je ne l'ai vu pour la première fois qu'en 1949, à mon retour d'Égypte»[1].

---

1 Voir Habib Bourguiba «Syndicalisme tunisien de M'hamed Ali à Farhat Hached» in «Le Néo-Destour face à la troisième épreuve (1952-1956) - Tome 1. L'échec à la répression», éd. Dâr El cAmal. Tunis, 1979, pp. 425-428.



De gauche à droite : Hédi Nouira, Habib Bourguiba, Farhat Hached et à l'extrême droite Nouri Boudali au Congrès de la C.I.S.L. à Milan (4-12 juillet 1951), trois mois avant la première mission de Hached aux U.S.A.)

C'était le 8 septembre de cette année. Hached accueillait Bourguiba à l'Aérodrome d'El Aouina[1] à la tête d'une délégation de l'U.G.T.T. Le leader néo-destourien avait quitté clandestinement la Tunisie pour un premier long périple, le 26 mars 1945.

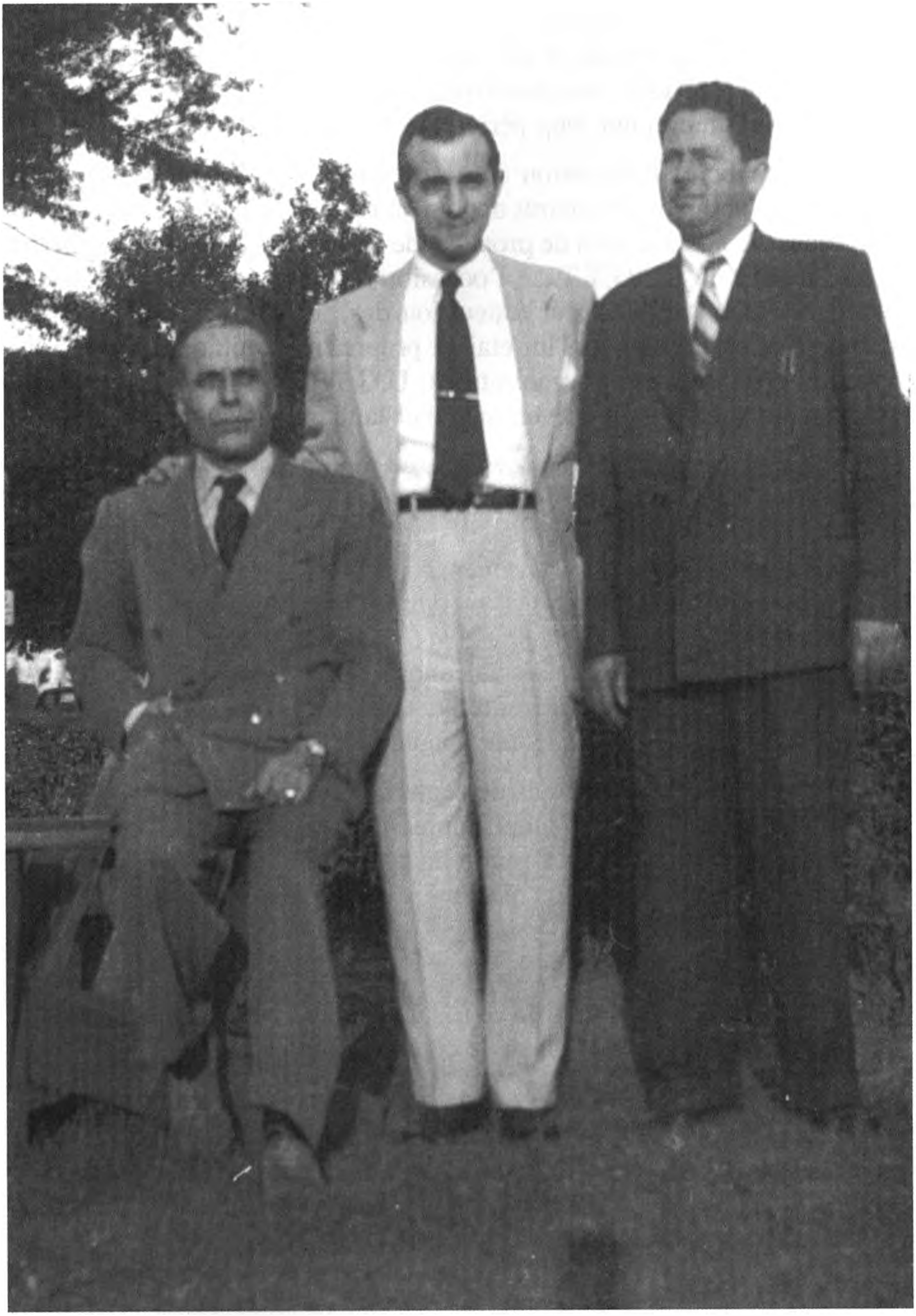
Poursuivant l'évocation des ses souvenirs, Bourguiba ajoute : «Nous nous sommes rencontrés de loin en loin, au hasard de nos réunions publiques, de nos tournées de propagande ou lorsque j'étais parfois invité dans le local de l'U.G.T.T., à l'occasion de quelque festivité. Chacun avait ses responsabilités, qui étaient lourdes ; chacun travaillait dans le domaine et sur le plan qui lui étaient propre, mais toujours avec l'idée vivante que les deux organisations U.G.T.T. et Néo-Destour sont étroitement solidaires et doivent marcher la main dans la main.

Ce n'est que durant mon séjour en Amérique au mois de septembre 1951 que je pus le voir de près. C'est à San Francisco pendant le Congrès annuel de l'A.F.L. (American Federation of Labor), puis à New York, où nous avons vécu et travaillé ensemble, que nous avons eu à débattre et à résoudre de graves problèmes de tactique et de diplomatie. Mais, durant cette courte période, j'ai pu le connaître à fond ; j'ai compris le secret de son prestige et j'ai été littéralement conquis par le charme de sa personne, ses grands yeux bleus, son rire si franc, une intelligence lumineuse et son caractère attachant. Il m'a raconté longuement sa vie...»

«J'avoue que de ce mois de septembre passé avec Farhat Hached en Amérique, j'ai gardé une impression inoubliable. Cet homme extraordinaire joignait à la flamme du pionnier et à l'enthousiasme du militant la pondération et le réalisme de l'homme d'État, le sens des responsabilités de Chef et la souplesse du diplomate.

J'étais tranquille ! La cause du prolétariat tunisien était entre de bonnes mains. Il avait trouvé en ce fils du peuple l'homme prédestiné qui avait la volonté et les moyens de le conduire à la victoire».

1 Voir «Le retour du Caire à Tunis - Compte-rendu de l'arrivée de Bourguiba», in «Mission» 8 septembre 1949.



Farhat Hached, à droite, dans une photo souvenir de Washington, avec Habib Bourguiba assis à gauche

Bourguiba évoque, ensuite, le souvenir de sa dernière rencontre avec Hached qui lui remontait le moral et l'assurait que la résistance à la répression durerait le temps qu'il faudrait, insinuant par là qu'il s'en chargeait :

«Je l'ai revu [dit-il] au mois de janvier 1952, à Tabarka, où j'étais éloigné. Il était accompagné de Hédi Nouira et avait fait le voyage au volant de sa petite Simca, celle-là même dans laquelle il devait recevoir la première rafale de mitraillette, en ce matin du 5 décembre de la même année.

Au moment de me faire ses adieux, il m'a affirmé sa confiance dans la victoire : "nous gagnerons la dernière manche, ne cessait-il de me répéter, ne vous faites pas de mauvais sang, cette épreuve de force imposée au peuple n'aura pas été inutile si elle doit convaincre les derniers tenants du colonialisme en France que rien ne peut se faire en Tunisie par la force. Les démocrates de France et du monde ne nous abandonneront pas et, tôt ou tard, ils feront pencher la balance en faveur de la justice et de la liberté. Nous tiendrons dix ans, vingt ans s'il le faut..."»[1].

Un authentique portrait de caractères est admirablement esquissé dans cette présentation du personnage de Farhat Hached vu par Bourguiba. Celui-ci était ravi par le «caractère attachant» de l'homme «extraordinaire», «franc» d'une «intelligence lumineuse», ayant «la flamme du pionnier», «l'enthousiasme du militant», «la pondération et le réalisme de l'homme d'État», «le sens des responsabilités du Chef et la souplesse du diplomate», «un homme prédestiné qui avait la volonté et les moyens de conduire à la victoire».

Que dire de plus sur les qualités de Farhat Hached, l'homme exceptionnel ! Bourguiba parle d'un homme extraordinaire» et les chemins de l'un et de l'autre se croisaient dans cette rencontre historique de l'automne 1951 en Amérique.

Bourguiba, le sondeur des esprits et le connaisseur des hommes, n'aurait-il pas perçu en Farhat Hached un émule parfait du leadership, après avoir bien observé et connu l'homme de très près ? La verve et le lyrisme, avec lesquels il le dépeint, ne sont ni fortuits ni de circonstance. Sa sincérité n'est pas trompeuse. Il était vraiment conquis par la personnalité lumineuse de son compagnon.

Hached avait bien les qualités d'un «homme d'État» en puissance. Issu d'un milieu modeste, ayant acquis, au départ, une formation de base

---

2 Voir Habib Bourguiba «Syndicalisme tunisien de M'hamed Ali à Farhat Hached» in op. cité, pp. 427-428.

du niveau du Certificat d'Études Primaires Élémentaires de cette époque avec la mention Bien, il avait réussi à se construire et à prendre, par ses propres moyens, par ses dons innés, son génie créateur, sa curiosité, sa ténacité au travail et son apprentissage toujours renouvelé et enrichi, une envergure dépassant les frontières nationales.

Le surdoué que Bourguiba avait bien perçu s'était imposé par ses écrits de haut niveau en français et même souvent en arabe, son art oratoire qui exaltait les foules et impressionnait les sphères internationales, sa pensée lumineuse et humaniste, son langage pesé et posé, sa vision claire, de portée sociale, économique et politique, son action soutenue et directe sur le terrain du combat. En 1944, avec l'émergence des Syndicats Autonomes des Travailleurs du Sud Tunisien, Farhat Hached s'affirmait déjà comme leader accompli. Il n'avait que trente ans.

Pourquoi, précisément, Bourguiba était-il «confiant» et «tranquille», lui le mangeur d'hommes parmi l'élite, après avoir bien sondé et compris Farhat Hached ?

Les deux hommes se complétaient ; mais chacun, selon Bourguiba, suivait «son propre chemin» ; «chacun travaillait dans le domaine et sur le plan qui lui étaient propre, mais toujours avec l'idée que les deux organisations, U.G.T.T. et Néo-Destour, étaient étroitement solidaires...»[1]. Ils œuvraient chacun de son côté pour atteindre, à cette époque cruciale, le même but : l'émancipation du peuple tunisien du joug colonial.

Relation combat social et combat politique

Bourguiba avait saisi le fond de la pensée de Hached et compris sa démarche qui faisait le lien entre le combat social et le combat politique. Mais, dans la conjoncture des années décisives de la lutte de libération, l'aspect politique prenait le dessus. Lisez ce passage précis des souvenirs personnels du Chef du Néo-Destour concernant la vision du leader syndicaliste :

«Il était fermement convaincu que la cause de la classe ouvrière tunisienne ne saurait être séparée de la cause nationale. Aussi, lorsque certains de ses interlocuteurs français lui reprochaient "de faire de la politique", il répondait franchement : "Mais la politique est partout..."»

Et Bourguiba d'ajouter :

«Il était convaincu que, dans un pays colonisé, c'est-à-dire soumis à une "domination politique aux fins d'exploitation économique", la classe ouvrière est victime de deux sortes d'exploitations superposées :

---

1 Ibid., p. 425.



Farhat Hached, féministe, associe la femme tunisienne au combat social et à l'éveil politique

l'exploitation capitaliste commune à tous les travailleurs des pays libres et inhérente au mode de propriété des instruments de production et, au-dessus d'elle, une exploitation de style colonial qui pèse sur l'ensemble de la population autochtone, y compris la classe ouvrière ; que cette dernière exploitation est toutefois plus immédiate, plus sensible, plus visible à l'œil nu si l'on peut dire et ne fait qu'appuyer, renforcer et aggraver la première que, dans ces conditions, toute entreprise de libération doit, pour être efficace, s'attaquer aux deux en même temps, en vue d'abattre les privilèges qui caractérisent l'une et l'autre»[1].

On dirait que le leader néo-destourien qui parvenait «à connaître à fond» Farhat Hached durant leur séjour commun aux U.S.A., ne faisait que reprendre dans son analyse les mêmes propos de son compagnon et paraphraser ses écrits dans «Mission», «al Horriya», «as - Sabâh», «an - Nadwâ» etc.. (voir articles en annexes), sur le thème de la corrélation entre combat social et combat politique, et la priorité de ce dernier dans la démarche libératrice.

Farhat Hached était, donc, perçu par Bourguiba, non pas comme concurrent du leadership, mais en tant qu'émule soutenant la même cause prioritaire qui était la sienne : l'indépendance de la Tunisie. On peut dire qu'il y avait vraiment une coexistence et une complémentarité de combat entre deux hommes et deux leaderships.

Hached corrige une bévue provoquée par un discours attribué à Bourguiba

Que s'est-il passé, au juste, durant cette première mission de Hached aux Etats-Unis où il rencontra Bourguiba, en septembre 1951 ?

À quoi le leader du Néo-Destour fait-il allusion lorsqu'il note dans ses souvenirs personnels : «Nous avons eu à débattre et à résoudre de graves problèmes de tactique et de diplomatie...»[2] ?

Quels sont ces graves problèmes ayant un rapport avec la tactique politique et la diplomatie ?

Quel genre de débat eut lieu entre les deux dirigeants, en vue d'apporter les solutions requises aux problèmes qui se posaient ?

Une lecture approfondie des documents m'a conduit à la conclusion qu'il s'agissait essentiellement d'une bévue politique ayant eu des répercussions politiques et diplomatiques.

---

1 Ibid., pp. 426-427.

2 Ibid., p. 425.



Complicité amicale à travers un sourire échangé entre Farhat Hached et Habib Bourguiba (Première rencontre, septembre 1949)

Les deux leaders étaient invités au Congrès annuel de l'A.F.L. à San Francisco. Farhat Hached devait y prononcer un discours officiel, le 24 septembre 1951, en sa qualité d'invité de l'A.F.L., d'envoyé de la C.I.S.L. et surtout en tant que Chef de l'U.G.T.T. et leader syndicaliste nord-africain qui se proposait de parler au nom des trois pays maghrébins, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, voire au nom de tout le continent africain.

Avant l'arrivée du Secrétaire Général de l'U.G.T.T., Bourguiba se trouvait déjà aux Etats-Unis qui constituaient, à ses yeux, l'étape la plus importante de son dernier périple à l'étranger, en vue de gagner l'appui international à la cause tunisienne. Après la Seconde Guerre Mondiale, les Etats-Unis étaient considérés comme étant réellement le champion du Monde Libre. Bourguiba et Hached faisaient, donc, un pari sur les Etats-Unis pour qu'ils exercent une pression amicale sur la France. Le dernier périple de Bourguiba, à travers l'Asie, l'Europe et l'Amérique avait commencé en février 1951 pour se terminer à Paris où il prit connaissance de la note de Robert Schuman du 15 décembre 1951. Elle signifiait une fin de non-recevoir des doléances tunisiennes présentées par le Gouvernement de M'hamed Chenik au sein duquel figuraient deux ministres néo-destouriens, Salah Ben Youssef et Mohamed Badra, chargés de négocier l'autonomie interne. C'était la rupture du dialogue franco-tunisien par la note de Robert Schuman, adressée au Bey de Tunis ; elle consacrait le principe colonial de co-souveraineté.

Avant cette étape de Paris, Bourguiba se trouvait, donc, en Amérique. Peut-être aurait-il voulu devancer Hached, par sa présence à San Francisco à partir du 19 septembre 1951, avant l'ouverture du Congrès de l'A.F.L., pour s'y présenter au départ des travaux comme le leader tunisien absolu, ayant l'œil à tout ?

Voyons les éclairages suivants : Avant de quitter New York pour rejoindre le siège du Congrès, Bourguiba avait chargé son compatriote Abed Bouhafa, un militant destourien, par ailleurs Secrétaire Général du Comité de Libération de l'Afrique du Nord et représentant personnel de l'Émir Abdelkrim El Khattabi, le chef de la résistance du Rif marocain contre l'occupation française, de rédiger le texte destiné à être lu, au nom du Chef du Néo-Destour, à la tribune du Congrès de l'A.F.L.

Bouhafa rédigea le texte directement en Anglais. Après le départ de Bourguiba à San Francisco, il prit attache avec l'A.F.P. et lui remit une copie du discours. L'Agence France-Presse, qui prit soin de traduire le texte en français, le transmit à la presse parisienne dans une dépêche du 22 septembre 1951.

Il s'est avéré que ce texte était un brûlot fustigeant violemment la politique coloniale de la France, en termes à la limite injurieux à l'encontre du peuple français dans l'absolu. Les États-Unis eux-mêmes n'y étaient pas épargnés. Le rédacteur du pamphlet se demandait en particulier, dans un passage :

«Est-il croyable... que le peuple français qui, hier encore, était brisé et vaincu jusqu'à ce que votre grande nation (les U.S.A.) l'aide à recouvrer la liberté, inflige aujourd'hui à un peuple sans aide une égoïste et criminelle exploitation sans éprouver un sentiment de culpabilité, ou même de honte ? Est-ce que les millions de soldats américains qui débarquèrent sur nos rives, il y a quelques sept années, n'ont libéré l'Afrique du Nord que pour la rendre, quelques mois plus tard, à une poignée de colonialistes et de militaristes français ?»[1]

Dans le langage diplomatique, c'était une bavure. Le texte était rédigé à l'époque de l'ultime dialogue entre les deux Gouvernements français et tunisien pour l'auto-détermination, avec la participation, au sein de l'équipe ministérielle chargée des négociations à Paris, de deux ministres néo-destouriens.

Le brûlot qui faisait l'amalgame entre le peuple français et la politique coloniale du Gouvernement de Paris, souleva, donc, l'indignation des médias et des milieux autorisés français, suivie de vives protestations auprès du Département d'État.

Dans une longue lettre télégraphique envoyée à Jacques Guérif du journal «Le Monde», Bourguiba choisit de démentir avoir prononcé un discours à San Francisco, ce qui était vrai[2]. Mais, il était bien au courant de l'existence du texte remis par Bouhafa à l'A.F.P., conformément à ses directives avant son départ pour le Congrès.

«Le Monde» qui avait demandé à l'A.F.P. des précisions sur les conditions dans lesquelles sa dépêche avait été diffusée, publia le 4 octobre 1951 la réponse de l'agence de presse comme suit :

«Il résulte de l'enquête menée par l'Agence France Presse aux Etats-Unis que M. Bourguiba n'a pas pris, en effet, la parole devant le Congrès tenu pas l'A.F.L. à San Francisco. Mais le texte du discours qui a été diffusé par l'A.F.P. avait été remis pour communication à la presse,

---

1 Voir texte entier «Dépêche de l'A.F.P. du 22 septembre 1951» in opuscule «Pour préparer la troisième épreuve. Tome 3 - "Le Néo-Destour engage un ultime dialogue 1950-1951"», éd. Dâr El cAmal, Tunis, 1974, pp. 108-110.

2 Op. cit., «Télégramme d'Habib Bourguiba à Jacques Guérif», pp. 111-112.

le 21 septembre au Bureau de cette agence à New York, par M. Bouhafa, délégué permanent de la Mission du Maghreb aux Etats-Unis, comme devant être prononcé par M. Bourguiba, en même temps que celui d'une résolution qui devait être présentée au Congrès de l'A.F.L. par M. Farhat Hached, Secrétaire Général de la Confédération des Travailleurs Tunisiens»[1].

«Le Monde» précisait, également, qu'il n'avait pas encore reçu le procès-verbal de la séance du Congrès de l'A.F.L. comme l'avait promis Bourguiba.

Dans une lettre à Mongi Slim, envoyée de San Francisco le 6 octobre 1951, Bourguiba, qui essayait de calmer les esprits de ses compagnons inquiets après la lecture de la dépêche de l'AFP et la réaction de la presse et des officiels français au brûlot, leur présentait les explications suivantes :

«Je viens de lire le texte complet du discours que j'aurais prononcé à San Francisco. Bouhafa qui a rédigé ce discours directement en anglais, ne m'en a donné qu'une traduction orale en arabe très sommaire. (Figure-toi qu'il parle plus facilement l'anglais que le français et même l'arabe)... Je l'avais prié moi-même de supprimer le passage injurieux à l'égard du peuple français, ce qu'il m'a promis de faire et qu'il n'a pas fait. Mais il n'y a pas que ça. Le discours comporte une attaque violente contre l'Amérique, contre le Département d'État, contre toutes les puissances du bloc atlantique et même contre la Russie...»[2]

De toute façon, Bourguiba avait bel et bien, entre les mains, un texte destiné à être lu et présenté au Congrès de l'A.F.L., au nom de la Tunisie. Ses explications à Mongi Slim ne l'épargnaient en rien de ses responsabilités de chef du Néo-Destour. Les passages incriminés auraient dû être corrigés et contrôlés dans une traduction complète avant d'être communiqués à l'A.F.P.

On pourrait se demander pourquoi Bourguiba n'avait pas choisi un autre texte qu'aurait rédigé, selon ses propres aveux, Taïeb Slim «dans la pure ligne néo-destourienne» ?[3] Celui-ci maîtrisait l'anglais et le français.

---

1 Voir texte in «Histoire du Mouvement National - Pour préparer la 3ème épreuve. Tome 3 - Le Néo-Destour engage un ultime dialogue 1950-51», textes réunis et commentés par Mohamed Sayeh. Imprimerie Officielle, Tunis, 1974, p. 117.

2 Opuscule cité «Lettre de Bourguiba à Mongi Slim. San Francisc, le 6 octobre 1951», pp. 112-116.

3 Ibid., pp. 113-114.

Le Chef du Parti reconnaissait, par ailleurs, qu'il «avait câblé à Bouhafa [resté à New York]» pour lui dire : «Je parlerai vendredi [23 septembre 1951] ainsi que me l'avait affirmé M. Irving Brown à mon arrivée à San Francisco le mercredi soir. Mais, c'était uniquement pour lui permettre de diffuser cette nouvelle, non de diffuser le texte du pamphlet qu'il avait rédigé et contre lequel, aussi bien son ami du Département d'État que moi-même l'avons mis formellement en garde. Il a préféré passer outre et donner à l'A.F.P. précisément les passages les plus injurieux aussi bien à l'égard de la France que de l'Amérique !»[1].

Bourguiba jetait la pierre à Bouhafa en essayant d'interpréter son action par «l'inconscience» ; il prit, cependant, sa défense en notant qu'il était «sincère, doué, bon patriote, mais d'un caractère entier, sans nuance, n'ayant que mépris pour les considérations de tactique ou d'opportunité»[2].

Ces explications demeurent, toutefois troublantes. Il y eut, sans doute, précipitation à communiquer l'information à l'A.F.P. sur le discours supposé être prononcé au Congrès de l'A.F.L., avant l'arrivée du Secrétaire Général de l'U.G.T.T., qui était tout indiqué à le faire. On se demanderait pourquoi Irving Brown avait recouru à des reports successifs du discours que devait ou voulait prononcer Bourguiba, à la tribune du Congrès ? Peut-être entendait-il donner exclusivement la parole au leader ugététiste au Congrès de l'A.F.L. ?

Le point de vue de Abed Bouhafa

Mais quelle est la version de Abed Bouhafa sur le discours de San Francisco, attribué à Habib Bourguiba ?

Je suis redevable à mon ami, l'historien et le directeur général de l'I.S.H.M.N., Mohamed Lotfi Chaïbi, de m'avoir fourni une copie du dossier privé de Abed Bouhafa, déposé dans les archives de l'Institut Supérieur de l'Histoire du Mouvement National.

Dans ce dossier figure un important document adressé par Bouhafa de Gammarth, le 18 février 1988, à l'historien Moncef Chénoufi, coordinateur du F.N.R. de l'histoire du Mouvement National, relatif à «la mise au point» consacrée à ce qu'il appelle «cette médiocre affaire du faux discours de San Francisco, une machination par laquelle on a voulu ternir mon intégrité et discréditer une action nationaliste».

Abed Bouhafa, qui se défend des accusations lancées contre lui par le leader néo-destourien, passe en revue les données suivantes :

---

1 Ibid., pp. 112-114.

2 Ibid., p. 114.

a/ «À son fils, il (H. Bourguiba) écrit le 5 octobre 1951 soupçonneusement :

«Par ce discours (Bouhafa) a voulu peut-être me mettre en fâcheuse posture vis-à-vis des éléments extrémistes de Tunis ou de l'Istiqlal (marocain) ou de la Ligue Arabe» (in Bourguiba - «La Tunisie et la France»)

b/ «Un mobile plus injurieux pour mon action sera évoqué par Bourguiba devant les gouverneurs :

«J'étais de passage aux Etats-Unis. Bouhafa qui y séjournait est un militant sincère qui haïssait le régime colonial en raison d'une gifle qui lui avait été administrée par un Français et... qu'il n'avait pas oubliée... Une occasion s'est offerte à lui pour se venger d'une façon spectaculaire... Bouhafa a rédigé à mon intention un discours en anglais que je devais faire à la tribune du Congrès de l'A.F.L.. Dans ce discours, il a donné libre cours à sa rancune.» (Discours aux gouverneurs, «La Presse, 12 septembre 1970)[1].

Bouhafa rejette ces accusations qu'il considère «sans fondement... d'autant plus graves qu'elles étaient proférées par un leader dont j'étais le loyal disciple et qui jouissait d'une grande crédibilité.»

Ce contradicteur ajoute : «Il m'a fallu subir les injures que constituait la vision de M. Bourguiba parce que j'estimais, à cette époque, fin septembre 1951, alors que les pourparlers franco-tunisiens étaient en cours, que le prestige du leader nationaliste devait être rehaussé et non entamé quel que fût le prix»[2].

Et réfutant la version bourguibienne, Bouhafa relève que l'affaire du discours était évoquée à maintes reprises «ces dernière années» par le leader nationaliste pour des raisons conjoncturelles. Celui-ci, écrit-il, épiloguait «sur mes limites politiques» et «devenu le proscrit de la Tunisie indépendante, je devais, pour ma sécurité, m'accommoder de cette situation... et souffrir les mensonges, les railleries et les remontrances des publicistes et des historiographes du régime...»

---

1 I.S.H.M.N., Fonds d'archives privées - Abed Bouhafa.. Document envoyé par Bouhafa de Gammarth, le 18 février 1988, à Moncef Chénoufi, coordinateur du F.N.R. d'histoire du Mouvement National, p. 2.

2 Ibid., p. 3.

ABED BOUHAFA
GAMMARTH, TUNISIE

Le 18 fevrier 1988

Si Moncef CHENOUFI
Coordinateur du P.N.R
d'Histoire du Mouvement National
7, Impasse Mohamed Bachrouch
Montfleury, Tunis

Mon cher Si Moncef,

J'ai le plaisir de venir vous adresser mes compliments fraternels et de soumettre pour votre information la mise-au-point que je consacre à cette mediocre affaires du " faux discours de San Francisco - une machination par laquelle on a voulu ternir mon integrite et discrediter une action nationaliste!

Dois-je vous dire que c'est à l'EVENEMENT miraculeux du 7 novembre, à ses engagements et à ses promesses que je dois ce rare courage de venir eclairer cette opinion publique, toujours loyallement trompee, sur les roles de chacun dans ce "fait divers" qui rehabilite votre humble serviteur, reflete le profond mepris que l'elite politique ... cultive pour la verite, pour l'integrite et pour la justice!

Je me tiens à votre disposition pour toute information utile. Il serait interessant de determiner les roles des leaders dans l'internationalisation du probleme national.

Sincerement votre

[...] et des S[...] de l'INFORMATION
BUREAU D'ORDRE
ARRIVÉ le 02.03.1988
Enregistré Sous le N° 3595

سيد المعهد الأعلى لتاريخ الحركة الوطنية

Fac-similé de la lettre de présentation du dossier privé de Abed Bouhafa concernant son point de vue sur le projet de discours de San Francisco

Bouhafa cite, ensuite, les vexations et les brimades policières et administratives dont il fut l'objet à son retour à Tunis, le 18 août 1958 : ordonnance policière lui interdisant toute activité politique, puis en 1962 refus d'octroi, ou plus précisément du renouvellement de la carte de presse[1].

Concernant le discours lui-même, Bouhafa soutient que «la version française (du texte), rédigé directement en anglais par économie du temps, a été donnée à Bourguiba à Washington au cours d'un déjeuner offert par la célèbre journaliste arabo-américaine, Helen Thomas.»

Admettant le fait que le passage incriminé suscita, à sa lecture en français, la réserve de Bourguiba qui l'estima «blessant à l'égard du peuple français», Bouhafa reconnaît même que «l'objection était valable» et ajoute :

«Notre hôtesse a immédiatement téléphoné à l'imprimeur pour demander la suppression du paragraphe incriminé. On lui répondit que le discours était déja entièrement renéotypé et épinglé. Bourguiba n'était pas trop déçu et le prouva par un juron tunisien:«tant pis, que dieu maudisse leurs ancêtres». Helen Thomas, ancienne présidente des journalistes de la Maison Blanche, est témoin que seul un contretemps a empêché la censure demandée.»

Mais Bouhafa conteste la version de Bourguiba, donnée dans la lettre envoyée de Washington à Mongi Slim, le 8 octobre 1951, selon laquelle il avait bien câblé à Bouhafa qu'il parlerait vendredi «mais c'est uniquement pour lui permettre de diffuser cette nouvelle, non de diffuser le texte d'un pamphlet qu'il avait rédigé et contre lequel son ami du Département d'État et moi-même l'avions mis formellement en garde».

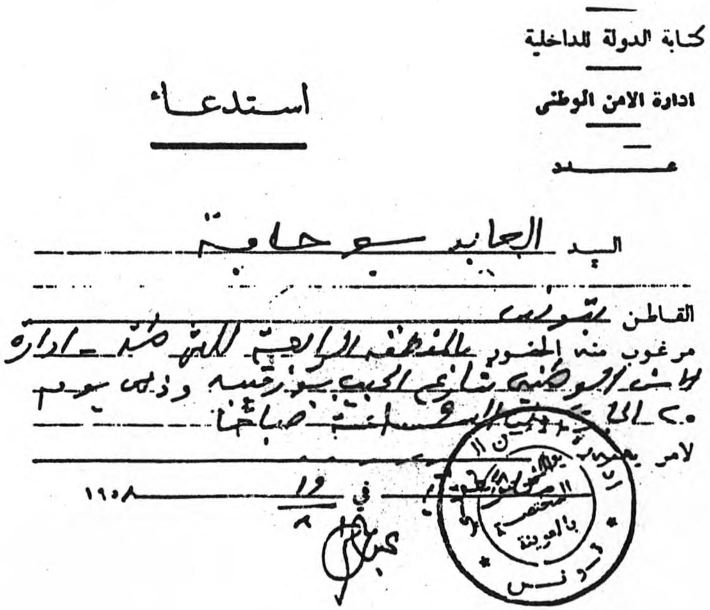
Toujours, selon la version de Bouhafa, celui-ci avait remis à Bourguiba «deux cent copies du discours pour être diffusées aux congressistes et à la presse américaine, les trois cent copies restantes, (il les réservait) pour le Département d'État, aux leaders du Sénat et de la Chambre des représentants et aux ambassades amies et alliées»[2]

Après la réception du télégramme de Bourguiba du 20 septembre 1951, l'informant qu'il prendrait la parole le vendredi à 4 heurs, Bouhafa, toujours selon sa version, a remis, «comme convenu» avec le leader nationaliste, le vendredi 21 septembre à l'agence F.A.P. (A.F.P.), «le texte du discours ainsi que le télégramme de M. Bourguiba pour mieux authentifier le document». La suite des événements est relatée de la manière suivante :

---

1 Ibid., pp. 3-4.

2 Ibid., p. 6.


كتابة الدولة للداخلية

ادارة الامن الوطني

عدد

استدعاء

السيد العابد بوحافة

القاطن بتونس

مرغوب منه الحضور

لامر يهمه

في ١٩/٨ ١٩٥٨

Fac-similé de la convocation de Abed Bouhafa au 4ème arrondissement de la police, le 19 août 1958



Mongi Slim

«Ma mission accomplie, j'ai quitté immédiatement New York par bateau pour aller rendre visite à un père malade. Un heureux hasard m'a fait rencontrer, à Paris, au Rond-point des Champs-Élysées M.M. Mohamed Masmoudi et Bourguiba fils par lesquels j'ai appris que le discours a été publié intégralement par Es-Sabah et qu'il avait obtenu un grand succès populaire. J'ai appris aussi, avec satisfaction, que le leader nationaliste s'était préoccupé de poster lui-même le discours et d'ordonner sa publication à M. Mongi Slim, directeur du Parti ; M. Bourguiba fils s'était chargé de sa traduction en arabe»[1]. (Cette dernière phrase est soulignée dans le document).

Puis, Bouhafa raconte ce qui l'attendait dans le milieu de la presse coloniale, à son arrivée à Tunis :

«Mais la fête sera courte ! Arrivé à Tunis, le 5 octobre, il m'a fallu subir les harcèlements des journalistes colonialistes qui voulaient que je relève l'incroyable déclaration que le leader nationaliste venait d'adresser au journal «Le Monde» où il m'accuse de lui avoir «imputé» un faux discours injurieux à l'égard de la France... Le silence était mon seul devoir quitte à laisser au chroniqueur colonialiste, le «Père Blaise», la satisfaction de me proposer pour le «Prix Nobel de la mystification»[2].

Bouhafa ajoute les éléments suivants, relatifs au démenti de Bourguiba :

«Une explication partielle (de ce démenti) me sera donnée quelques heures après cette conférence de presse, au cours d'un déjeuner au Majestic auquel m'avait invité M. Ben Youssef qui me révéla que le Résident Général Périllier avait menacé le Bey de rompre les pourparlers franco-tunisiens si M. Bourguiba ne revenait pas sur son injurieux discours.

À cet effet, une sommation a été adressée à M. Bourguiba pour démentir. Il le fera avec d'autant plus d'aisance que, à l'insu de M. Ben Youssef, le discours avait déjà été annulé à la suite d'une intervention américaine. Tout entra dans l'ordre ; tout le monde était content, comme en témoigne La Presse dans sa livraison du 11 septembre 1970...

M. Ben Youssef me conseilla la discrétion. Il ignorait que j'avais déjà opté pour le silence...»[3].

---

1 Ibid., p. 7.

2 Ibis., pp. 7-8.

3 Ibid., p.8.

Enfin, Abed Bouhafa fait assumer à Bourguiba, lui seul, «le faux-pas du discours fantôme de San Francisco»[1].

Dans un autre document du dossier privé de Abed Bouhafa, celui-ci note que l'affaire du discours «aurait mérité le surnom de «Watergate» tunisien si chez les politiques le mensonge n'était pas vertu».

Un mois après sa lettre adressée à Moncef Chénoufi, accompagnée du document précité et analysé, Bouhafa revenait à la charge pour apporter les mêmes éclairages à cette affaire dans un article intitulé «La vérité sur le discours de San Francisco», paru dans la revue «Réalités» n°133 (1-8 mars 1988).

Commentant la controverse concernant le projet de discours de San Francisco, l'historienne Samia El Mechat écrit :

«Le communiqué du bureau politique mettait fin au débat en accusant «certains milieux d'avoir distribué ce texte pour des raisons dont ils détiennent seuls le secret...».

La rédaction de ce communiqué laissait peser sur la seule agence France-Presse la responsabilité de la diffusion de ce discours sans qu'il soit fait allusion au rôle de A. Bouhafa mis en cause par cette même agence et par Kopper (Samuel Kopper, assistant du Secrétaire d'État adjoint et directeur des Affaires du Moyen Orient et de l'Afrique). Il est maintenant établi que Bourguiba n'avait pas prononcé ce discours, mais il en fut peut-être l'auteur. Craignant une réaction trop négative du Département d'État, il avait jugé opportun de se rétracter après sa large diffusion[2].

Pour L. Périllier, H. Bourguiba était bien l'auteur du texte. Le Résident avait surtout retenu que les propos prêtés à Bourguiba, qu'ils aient été ou non tenus, sont révélateurs du véritable état d'esprit du chef néo à l'égard de la France. Aucun démenti, aucun repentir tardif ne saurait modifier la situation...[3].

Quoi qu'il en soit, ce discours «violent» tranchait sur l'esprit de collaboration établi par le néo-destour, il embarrassa, à ce titre, l'ensemble du cabinet Chenik, y compris Ben Youssef»[4].

---

1 Ibid., p. 10.

2 Référence faite par Samia El Mechat à la note de Kopper (N.E.A.), 9/10/1951/772.00.

3 Référence faite par Samia El Mechat à la note de L. Périllier au ministre des A.E. Robert Schuman du 13/10/1951/14-21.

4 Samia El Mechat «Tunisie. Les chemins vers l'indépendance (1945-1956)» Préface de André Nouschi. Éd. L'Harmattan. Paris, 1992, p. 117.

En dépit de toutes ces contestations, Abed Bouhafa n'a jamais nié l'authenticité de la réaction à chaud de Bourguiba qui avait exprimé des réserves concernant le passage jugé «blessant à l'égard des Français», lorsqu'il eut entre les mains la traduction française du texte. Bouhafa estime même que «l'objection était valable». Mais c'était trop tard pour éviter la bévue.

Les deux principaux documents du dossier privé de Abed Bouhafa qui se ressemblent plus ou moins, apportent d'autres éclairages intéressants de l'arrière-plan historique du fameux projet de discours :

«À San Francisco, M. Bourguiba avait exprimé son vœu d'être reçu par le Secrétaire d'État adjoint, M. George Mc Ghee, un vœu qui était protocolairement irréalisable, d'autant que le leader avait déjà eu, une semaine plutôt, une importante entrevue avec l'assistant du ministre, le directeur des Affaires du Moyen-Orient et de l'Afrique, M. Samuel Kopper, que j'avais organisée personnellement.

Le délégué de l'A.F.L. au sein de la C.I.S.L., Jay Lovestone, a été contacté par son ami, l'Ambassadeur Charles Bohlen, représentant du Département d'État, en vue d'obtenir quelques retouches au discours tunisien. M. Lovestone intervint et promit à M. Bourguiba qu'une entrevue avec le Secrétaire d'État adjoint serait facilitée, si quelques paragraphes critiques envers la diplomatie américaine au Maghreb étaient supprimés.

L'accord du leader tunisien obtenu, M. Lovestone se saisit du discours et, en quelques coups de plume, le mutilera à un point tel que M. Bourguiba, témoin et silencieux du scalp, ne put s'empêcher de s'exclamer : «mais il n'en reste plus rien»...

À San Francisco, M. Bourguiba sauvera la face à tout le monde. Il déclara le retrait de son discours...»[1] à l'arrivée de Farhat Hached.

Farhat Hached sauve la situation

Finalement, c'est Farhat Hached qui sauva la situation. Le témoignage du Chef du Néo-Destour le confirme comme suit :

«À San Francisco, mon tour de parler ayant été reporté à lundi [26 septembre 1951] et Farhat Hached étant arrivé le samedi à San Francisco [24 septembre], le problème me paraissait résolu de lui-même. Je n'avais plus besoin de prendre la parole puisque nous ne pouvions pas parler,

1 I.S.H.M.N. Dossier privé de Abed Bouhafa. Document «Quelques pages noires du mouvement nationaliste néo-destourien», pp. 20-21.

Farhat et moi, pour la Tunisie. Un seul devait parler et Farhat était plus qualifié, en tant que représentant d'une Centrale Syndicale, pour parler dans un Congrès Syndical. Mon rôle se bornerait, comme à Milan, à contacter les délégués, la presse, etc..»[1].

Farhat Hached réussit, donc, à corriger la bévue. Ce personnage d'une origine modeste, venu de lointains horizons, mais pionnier d'une prestigieuse Centrale Syndicale, qui s'est imposé comme interlocuteur dans les sphères syndicales internationales, est parvenu à redresser la barre et à régler l'incident, en prenant la parole devant deux mille congressistes de l'American Federation of Labor ; il faisait entendre la voix de la Tunisie, en des termes mesurés, mais fermes.

L'événement était marquant dans l'itinéraire de Farhat Hached. C'est pourquoi il a tenu à le signaler avec joie et émotion dans une envolée lyrique de son discours : «C'est pour la première fois [dit-il], qu'un représentant de la classe ouvrière d'Afrique du Nord, traverse, dans l'histoire tout court, l'Océan pour venir prendre contact, directement et sans intermédiaire, avec le nouveau monde et nouer des relations de solidarité et d'amitié entre les travailleurs des deux continents...»[2].

Parlant, donc, au nom des travailleurs Tunisiens et Nord-Africains, il a déclaré qu'il était venu «faire entendre leur voix au peuple américain qui avait "par deux fois déjà, en un quart de siècle, sauvé le monde de l'hégémonie totalitaire et militariste qui menaçait l'humanité entière"»[3]. À cette époque, les Etats-Unis étaient, à ses yeux, le principal représentant du Club du Monde Libre. Ce qui était vrai, en ce temps-là, quand les États-Unis luttaient contre l'hégémonie nazie et celle du Fashio.

Après avoir rappelé que la Seconde Guerre Mondiale s'était déroulée en partie sur le sol nord-africain [Opération Torche], et que la Tunisie avait apporté une contribution, fut-elle modeste, à la victoire des Alliés, Farhat Hached exprima les mêmes doléances que celles contenues dans le pamphlet rédigé par Abed Bouhafa, mais dans un style diplomatique, mieux pesé quoique ferme.

Aujourd'hui, disait-il, «près de huit ans après la défaite des armées fascistes en Tunisie et plus de six ans après la fin de la 2ème Guerre

---

1 Ibid., p. 114.

2 Op. cit., d'après «Le Petit Matin» du 3 octobre 1951 - «Discours de Farhat Hached devant le Congrès de l'A.F.L.», p. 98.

3 Ibid., p. 99.

Mondiale, les travailleurs et les peuples d'Afrique du Nord sont encore à la recherche de leur propre libération, car l'effondrement du nazisme et du fascisme n'a pas amené pour eux la fin du colonialisme»[1].

Le message était clair. Il attirait «précisément l'attention des organisations syndicales américaines, et en particulier la grande centrale A.F.L... sur la nécessité de se pencher sur les aspirations légitimes des travailleurs et des peuples qui ne jouissent pas encore aujourd'hui de leur liberté et ne connaissent pas encore la joie de vivre sous le régime démocratique de leur choix et de les comprendre».

Farhat Ajoutait :

«Pour ces travailleurs et pour ces peuples - dont nous sommes - le combat pour la liberté n'a jamais cessé. Ce combat est dirigé tout naturellement contre les régimes colonialistes qui les dominent et leur font subir les pires traitements qu'un régime de dictature ait jamais osé imposer aux hommes»[2].

Il s'adressait à l'auditoire du Congrès de l'A.F.L. en ces termes : «La classe ouvrière tunisienne et notre peuple tunisien, en dépit des difficultés sans nombre qu'ils rencontrent dans la lutte incessable qu'ils mènent pour hâter la libération sociale et nationale, ont su se détourner du communisme qui, démagogiquement, multiplie les assauts pour exploiter la misère ouvrière et le juste mécontentement populaire... Notre mouvement syndical a donc tourné le dos à la F.S.M. communiste et a rejoint la grande organisation syndicale du monde ouvrier libre, la C.I.S.L.»

Farhat Hached se positionnait internationalement, dans la conjoncture des prémisses de la guerre froide du côté du monde libre. Il tenait un discours politique de leader et indiquait clairement les visées nationalistes de son mouvement syndical, porté essentiellement sur la libération du peuple tunisien et l'établissement d'un régime démocratique, représentant les droits de l'homme, et au service du progrès social comme il le disait si bien dans le passage suivant du discours :

«La vérité est que notre mouvement syndical, s'intégrant dans le combat national pour la libération, pour les droits démocratiques, pour le respect des droits de la personne humaine, pour l'abolition de l'esclavagisme et la fin de toute hégémonie colonialiste, pour

---

1 Voir «discours de Farhat Hached devant le Congrès de l'A.F.L.» publié par «Le Petit Matin» du 3 octobre 1951 et reproduit in opuscule «Histoire du Mouvement National Tunisien - Pour préparer la troisième épreuve - Volume 3 - Le Néo-Destour engage un ultime dialogue 1950-51», Éd., Dâr El cAmal. Tunis, 1974, pp. 98-104.

2 Ibid., pp. 100-101.

l'amélioration de la condition ouvrière, le progrès social, le relèvement du standing de vie des masses, en un mot, notre mouvement qui œuvre concrètement et inlassablement à la réalisation des grands et nobles principes du syndicalisme libre, incarne les espoirs de la classe ouvrière, lui donne confiance dans sa propre lutte et dans sa propre victoire, stimule l'Union Nationale et la raffermit autour de notre grand mouvement de libération, et laisse entrevoir au peuple la réalisation prochaine de ses aspirations naturelles, sans avoir à abdiquer ses propres convictions philosophiques ou religieuses et sans être contraint de modeler sa pensée et ses émotions sur un style type que le communisme envahissant et parfois agressif veut imposer à l'univers.»[1].

En fin diplomate, il invitait l'opinion publique américaine et internationale, à travers les congressistes et les invités des autres continents, à «éviter avant tout la déception que pourraient éprouver nos masses populaires, si elles étaient acculées à abandonner l'idée qu'elles se sont faites de pouvoir vaincre le colonialisme sans que cela profite au communisme.» C'était une surenchère de bonne guerre. Il ajoutait :

«La lutte déjà longue et fort coûteuse de notre peuple risque en effet, si elle n'était pas efficacement épaulée par les forces démocratiques du monde libre, de conduire le pays à des convulsions qui seraient fort dangereuses pour la paix dans cette partie du monde si névralgique qu'est la méditerranée, et ces convulsions ne manqueraient pas d'être rapidement exploitées au maximum par les agents du Kominform.»[2]

Et, avec fierté, le leader national ugététiste déclarait à la tribune de l'A.F.L. : «Le syndicalisme libre a désormais droit de cité en Tunisie». Il ajoutait :

«Si les travailleurs tunisiens "comme tous les travailleurs qui luttent" font appel à "la puissante et agissante solidarité des travailleurs des Etats-Unis", ils "doivent en premier lieu compter sur leurs propres efforts". Ils expriment ainsi une volonté inébranlable dans la poursuite de la lutte libératrice à l'échelle de tout le Maghreb.»

«Nos camarades travailleurs des Etats-Unis doivent savoir que leurs frères d'Afrique du Nord sont continuellement sur la brèche, à la pointe du combat...»

Hached parlait en termes clairs de «l'Union Nationale autour de notre grand mouvement de libération». cette union nationale était la clé

---

1 Ibid., pp. 101-102.

2 Ibid., p. 112

de la victoire dans la phase cruciale de la lutte d'émancipation, face à l'opposition coloniale.

Évoquant le discours de Farhat Hached à San Francisco, Ahmed Ben Salah me rapporte, lors d'un entretien à Sousse (17 septembre 2006), que le leader ugététiste, n'ayant pas cité dans le texte de son discours Habib Bourguiba qui était présent à ses côtés, improvisa de le présenter aux Congressistes Américains en ces termes : «Voici notre héros national».

Dans ce discours-programme, l'orateur exprimait aussi son appartenance identitaire à une personnalité tunisienne qui n'était pas disposée à «abdiquer ses propres convictions philosophiques et religieuses» ou «modeler sa pensée et ses émotions sur un système type que le communisme envahissant et parfois agressif voulait imposer à l'univers».

Dès son arrivée à New York, le 21 septembre 1951, il communiqua à la presse le projet de résolution préparé par l'U.G.T.T. pour être soumis au Congrès de l'A.F.L. à San Francisco[1], en vue de son adoption par les congressistes. Ce projet engagerait le Conseil Exécutif de l'A.F.L. à apporter son «appui à tous les mouvements démocratiques d'indépendance nationale ainsi que toute assistance pour consolider et stabiliser leurs gouvernements et leurs libres institutions ; sous ce rapport, chaque membre du Nato devrait briser tous les vestiges d'impérialisme et de colonialisme».

Le projet de résolution fustigeait la politique coloniale française qui était «en train de supprimer les mouvements nationalistes légitimes en Afrique du Nord et les mouvements libres des travailleurs parmi les peuples de cette région».

Ce projet énumérait toutes sortes de reproches au gouvernement français qui intensifiait, en Afrique du Nord, son contrôle militaire et son exploitation économique, refusait l'application des droits fondamentaux de l'homme, transformait le statut de l'empire marocain de nation souveraine sous protectorat en statut de colonie possédée de plein droit, empêchait la mise en vigueur de l'autonomie à la nation souveraine de Tunisie, poursuivait une politique de «colonisation de l'Algérie en violation du principe reconnu du droit qu'ont les peuples à décider de leur avenir».

Le projet de motion, destiné à l'A.F.L. et préparé par l'U.G.T.T., appelait le Gouvernement des Etats-Unis à intervenir auprès du Gouvernement français pour qu'il prenne «diverses mesures, notamment

2 Texte du projet publié par le quotidien «Le Petit Matin» du 23 septembre 1951.

en accord avec l'article 73 de la charte des Nations-Unies, pour assurer rapidement l'indépendance politique et économique aux pays de l'Afrique du Nord...»[1]

Le Congrès de l'A.F.L. prit en considération l'esprit du projet de motion présenté par le leader ugététiste et vota une résolution condamnant le colonialisme et promettant «d'utiliser son pouvoir et son influence afin de contribuer à soulever l'opinion mondiale pour mettre fin à l'impérialisme colonial partout où il existe»[2].

Au cours de ce premier séjour de Farhat Hached aux U.S.A., l'A.F.L. et le C.I.O., qui lui réservèrent un accueil enthousiaste à New York, protestèrent énergiquement dans une déclaration commune (septembre 1951) contre l'abstention du délégué américain au Conseil de Sécurité sur la question tunisienne. Il est dit dans cette déclaration :

«Les syndicats tunisiens sont nos frères ; ils siègent à nos côtés dans les réunions de la C.I.S.L. Ils croient avec nous que le communisme est l'ennemi du syndicalisme libre et d'une paix durable. C'est pourquoi, nous critiquons particulièrement notre propre gouvernement et notre Département d'État pour avoir fait preuve d'une regrettable neutralité dans une cause où la tradition fondamentale aurait dû faire ranger l'Amérique aux côtés des exploités, aux côtés des victimes d'un régime impérialiste brutal»[3].

Cette prise de position de l'A.F.L. et du C.I.O. amena les Etats-Unis, qui refusaient d'inscrire à l'ordre du jour de l'instance onusienne l'examen de la question tunisienne pour ne pas contrarier la France, son allié atlantique, à assouplir sa position.

En effet, un an après le vote de la résolution précitée du Congrès de l'A.F.L. et six mois après la seconde mission de Farhat Hached en Amérique et ses diverses démarches auprès des autorités américaines syndicales et politiques, «les Etats-Unis accordèrent leur appui à une motion égyptienne qui exigeait que les questions tunisienne et marocaine soient étudiées immédiatement après les débats sur le

---

1 Motion de l'U.G.T.T. soumise au Congrès de l'A.F.L. in «Le Petit Matin» du 23 mars 1951. Texte publié in opuscule «Pour préparer la troisième épreuve. Tome 3 - Le Néo-Destour engage un ultime dialogue. 950-51», pp. 105-107.

2 Abdesslem Ben Hamida «Le Syndicalisme tunisien de la seconde guerre mondiale à l'autonomie interne», pp. 351-352, d'après «Révolution Prolétarienne», n°357 (nouvelle série n°56), décembre 1951, p. 30/372.

3 Passage cité par Abdessalem Ben Hamida, op. cit., pp. 350-351, d'après Jean Rous «Tunisie... Attention !». Éd. des deux rives, Paris 1952, p. 63.

problème coréen. La proposition égyptienne fut acceptée à la majorité de 34 voix contre 20»[1]. Nous consacrerons une partie à l'analyse de la deuxième mission du leader ugététiste aux U.S.A.

Farhat Hached cherchait obstinément l'appui des syndicats A.F.L.-C.I.O. et de l'opinion publique américaine à la question tunisienne. Il leur accordait beaucoup d'importance, à tel point que ses adversaires, les Prépondérants français, l'appelèrent «l'Américain».

Ses lettres, notamment celles adressées à son adjoint Mahmoud Messaadi à Paris, reproduites par Noureddine Fenniche et citées par Abdesslem Ben Hamida, montrent bien cette sollicitude du leader national syndicaliste envers les Américains. À titre d'exemple, il écrivit à Messaadi, probablement en février 1952, ce qui suit :

«La note que je t'envoie ci-joint est destinée à la presse syndicaliste française. Il serait souhaitable qu'elle soit diffusée également par la presse américaine à grand tirage, car elle est susceptible d'émouvoir l'opinion américaine au moment où la question tunisienne va être examinée à New York même»[2].

Dans un passage d'une autre lettre adressée au même correspondant (mars 1952), le fondateur de l'U.G.T.T. critiquait ouvertement la mollesse de la C.I.S.L. dont l'efficacité de ses interventions auprès du gouvernement français avait, évidemment, des limites. Il considérait, par contre, les organisations américaines beaucoup plus opérantes que l'Internationale des Syndicats Libres :

«Le fait que la C.I.S.L., notait-il, n'ait pas fait davantage [d'efforts] ne doit pas constituer un frein pour nos amis américains, au contraire. Les organisations américaines doivent savoir qu'elles constituent, en effet, les piliers de la C.I.S.L., qu'en surplus, leur influence directe sur leur propre gouvernement est beaucoup plus opérante que toutes les initiatives de la C.I.S.L. auprès du gouvernement français». Et Farhat Hached d'ajouter :

«Il convient de leur faire comprendre que nous comptons énormément sur leur propre action pour amener la C.I.S.L. à se montrer plus active»[3]. Une véritable alliance était établie par le leader ugététiste avec l'A.F.L.

---

1 Abdesslem Ben Hamida «Le Syndicalisme tunisien de la seconde guerre mondiale à l'autonomie interne», pp. 351-352, d'après «Révolution Prolétarienne», n°357 (nouvelle série n°56), décembre 1951, p. 30/372.

2 Abdesslem Ben Hamida, op. cit., pp. 353-354, d'après une lettre de Hached à Messaadi, reproduite par Noureddine Fenniche in «Farhat Hached et le syndicalisme tunisien», thèse de 3ème cycle, Aix-marseille 1972, pp. 298-299.

3 Ibid., p. 354



Mahmoud Messaadi

Mais après le départ du Président Truman, le 1er novembre 1952, et l'élection d'un Républicain, le Général Eisenhower (investi le 20 janvier 1953), les Démocrates et la Centrale Syndicale A.F.L. soutenue par ceux-ci, voyaient leurs réels pouvoirs s'estomper.

En conclusion, Farhat Hached se présentait au Congrès de l'A.F.L. non seulement comme leader national ugététiste, mais aussi comme porte-parole de l'Afrique du Nord toute entière.

La politique coloniale était fermement dénoncée, mais sans écarts provocateurs à l'égard du peuple français. Le leader ugététiste agissait en diplomate. Il se référait à la charte des Nations-Unies et au droit international et faisait preuve d'une finesse politique.

Activités conjointes de Farhat Hached et de Habib Bourguiba au cours de cette mission aux U.S.A.

Au cours de ce séjour aux État-Unis, Farhat Hached et Habib Bourguiba se rendirent, le 1er octobre 1951, à Hollywood, en vue de contacter les producteurs de cinéma, les syndicalistes et la presse et faire connaître, à l'opinion publique et aux cercles culturels et artistiques la cause tunisienne[1].

Le 6 octobre 1951, tous les deux étaient invités à l'Ambassade d'Égypte à Washington où ils rencontrèrent Felton, membre de la Commission des Affaires Étrangères du Congrès et le Sénateur du Nevada, Fullone, et Mr Belton de la Commission des Affaires Étrangères, toujours dans le même but[2].

Le 9 octobre suivant, ils assistèrent à une réception organisée par l'Ambassadeur d'Arabie Saoudite à Washington, en présence de personnalités américaines du Département d'État[3].

Le 13 octobre 1951, ils étaient reçus par Paul Fisher, Directeur du service du Plan Marshall à Washington.

Le même jour, en arrivant à New York, ils étaient reçus par Arnold Zenter, Directeur de l'Office International des Affaires du Travail de l'O.N.U., et par Arnold Leysman, Conseiller de l'Organisme Onusien au service consultatif des organisations syndicales[4].

---

1 Noureddine Hached «Chronologie 1948-1951 - Mouvement social. Itinéraire Farhat Hached». Brochure n° 2 manuscrite, année 1951, p. 46.

2 Op. cit., année 1951, p. 47.

3 Ibid., année 1951, p. 48.

4 Op. cit., Br. 2, année 1951, p. 49.

Confrontation de ces données avec les documents américains

Les documents américains nous permettent d'observer les faits et gestes du leader ugététiste de l'autre bout outre-atlantique de la lorgnette.

Nous disposons grâce à l'universitaire Jamila Hached Châari d'une importante présentation analytique s'appuyant sur environ 500 documents américains de la NARA (National Archives Records Administration). Ces documents ont été ramenés des Etats-Unis en 1989 par son frère Noureddine Hached.

Ils concernent leur père Farhat et son action syndicale et politique et font partie d'un ensemble de documents (3000) qui couvrent la lutte de libération nationale en Tunisie. Ces documents comportent des rapports secrets (Intelligence Reports), des dépêches, télégrammes, P.V. de réunions, mémorandum d'entretiens téléphoniques qui étaient acheminés dans les deux sens par le Consulat Général des Etats-Unis à Tunis et le Département d'État à Washington.

Ces documents relatent et analysent les activités de Farhat Hached durant sa première mission au Congrès annuel de l'A.F.L. à San Francisco (septembre - octobre 1951).

Le leader ugététiste cherchait l'appui de la grande fédération américaine du travail à la lutte de libération en Tunisie et alertait l'opinion publique internationale sur les dangers de la politique hégémonique et répressive en Afrique du Nord.

Son séjour était très observé et suivi par les autorités américaines depuis son arrivée à l'aéroport de New York, le 18 septembre 1951[1].

Le document 28 signale le «prestige» dont jouissait Farhat Hached sur le plan international, ce qui expliquait «l'accueil enthousiaste» qui lui fut réservé par les organisations syndicales américaines.

Ce prestige lui facilita l'accès, en compagnie de Habib Bourguiba, aux sphères officielles et de «nouer plusieurs contacts au sein du Département d'État américain et avec le représentant des Nations-Unies, Samuel K.C. Kopper».

1 Voir Jamila Hached Châari «Farhat Hached : Documents unédits», in «Actes du 1er Congrès International sur Farhat Hached - Mouvement Ouvrier et Lutte Nationale», Publications Fondation Temimi. Zaghouan, 2002. Voir Document 27 du 19/9/1951, G.A. Sent Dept 14. R.P.T.D. Info. (Paris 9).

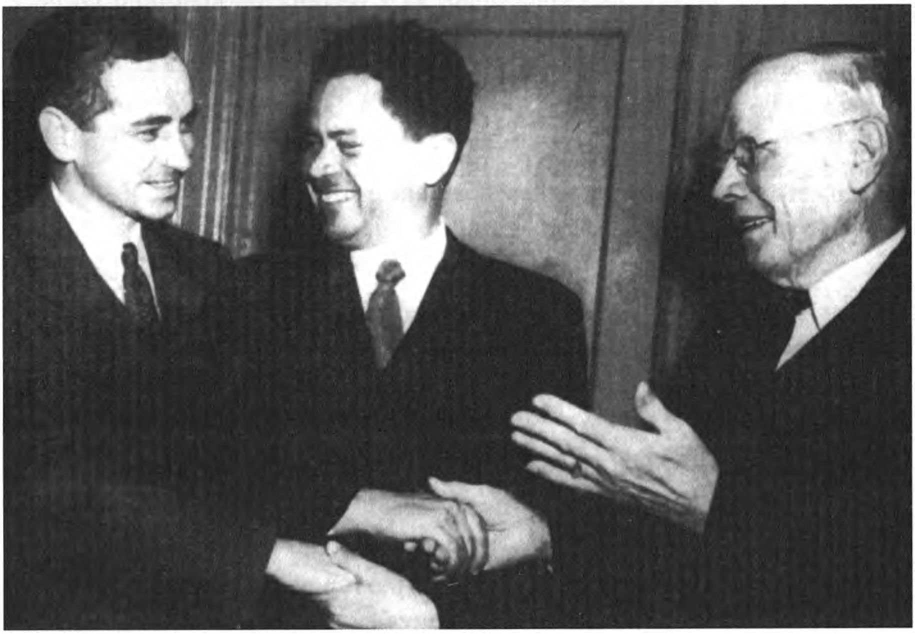
Les documents font état d'un autre «accueil enthousiaste» (enthusiastic welcome) réservé à Hached à San Francisco par Irving Brown et les Congressistes. Ils signalent le projet de motion de l'U.G.T.T., soumis au Congrès de l'A.F.L. pour être adopté, tel que nous l'avons analysé. Ils relatent le discours du leader ugététiste (24 septembre 1951), l'audience qui lui fut accordée ainsi qu'au leader du Néo-Destour par Bourgerie. Celui-ci faisait allusion au projet de discours communiqué à l'A.F.P. par Abed Bouhafa, lorsqu'il invita Bourguiba à la modération.

Ces documents de la NARA font aussi état de la colère de la France qui adressa des protestations au Département d'État à Washington au sujet de l'accueil officiel réservé aux deux leaders, Bourguiba et Hached[1].

Farhat Hached qui était également chargé par la C.I.S.L. dans cette mission aux USA de rapprocher et d'unifier les deux Centrales Ouvrières américaines, l'A.F.L. et le C.I.O., avait réussi dans sa médiation (voir photo ci-aprés). Et les Centrales fusionnèrent en A.F.L.-C.I.O.

---

1 Voir les détails in op. cit., notamment pp. 60-66.



Farhat Hached en conversation avec le Président de l'A.F.L, Mr Green, et le Secrétairte -Trésorier du C.I.O, Mr Carrey. Image symbolisant les Bons offices entrepris par le leader ugététiste pour l'unification des deux centrales syndicales americaines dont la fusion a été réalisée après son assassinat.

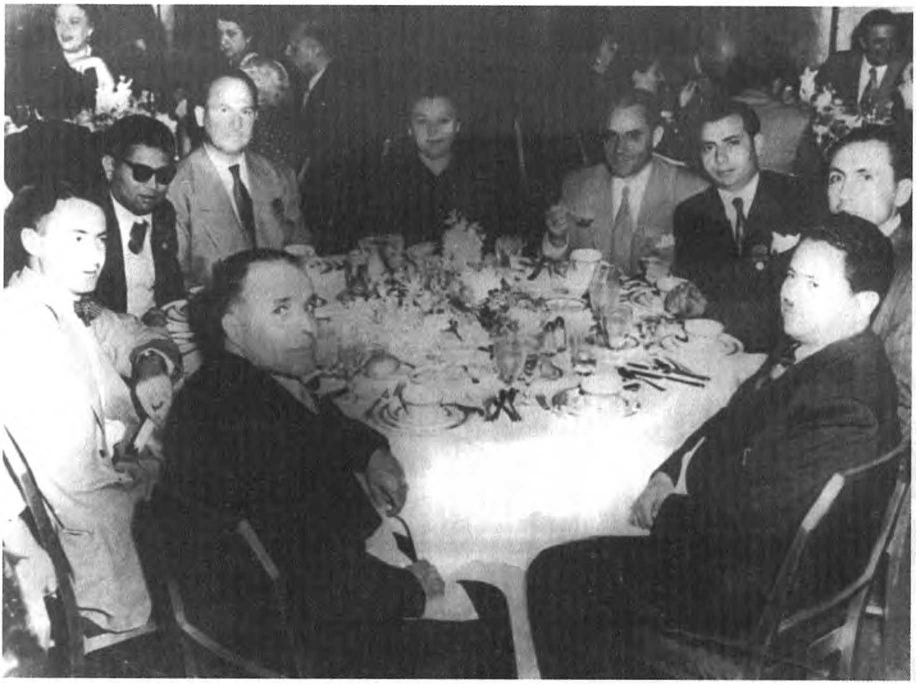


Photo-souvenir de San Francisco à l'occasion du Congrès de l'A.F.L. (septembre - octobre 1951). Au premier rang à Droite, Farhat Hached et en face de lui, Habib Bourguiba. Autour de la table des personnalités syndicalistes algériennes et marocaines ; et au milieu une accompagnatrice



Photo composée des deux portraits de Farhat Hached et de Habib Bourguiba, très répandue au début des années 50, symbolisant l'alliance Néo-Destour-U.G.T.T.

Huitième Partie

L'alliance U.G.T.T.-Néo-Destour (Rôle de Farhat Hached)



Farhat Hached dans un meeting au siège de l'U.R-U.G.T.T à Sfax (1952)

Fait unique dans les annales de l'histoire des mouvements de libération en Afrique et dans le Monde Arabe : La synchronisation stratégique entre le combat d'émancipation et de justice sociale et la lutte de libération nationale est pratiquée par le leader ugététiste et, à maintes reprises, mise en exergue dans ses écrits.

Ce choix délibéré est résumé dans un passage extrait d'un article intitulé «Anniversaire du 1er Mai», paru dans «Mission» du 28 avril 1950, comme suit :

«Oui, la Tunisie qui regarde vers son avenir veut bâtir cet avenir sur les bases de la justice sociale et la coopération féconde de toutes les couches populaires.

C'est pourquoi la classe ouvrière n'a jamais séparé la lutte qu'elle mène sur le plan social de celle qu'elle développe sur le plan national.

C'est pourquoi le mouvement syndical tunisien s'intègre si parfaitement dans cet ensemble qui constitue le combat pour le bien-être de la Tunisie, délivrée de l'oppression colonialiste et de l'exploitation des profiteurs.

C'est pourquoi, joignant ses efforts à ceux du peuple tout entier, la classe ouvrière tunisienne poursuivra l'action contre le régime de la prépondérance»[1].

Au départ de la formation des Syndicats Autonomes, Farhat Hached semblait éviter toute appartenance politique au Néo-Destour ou à un autre parti politique et se cantonner, par précaution, dans la défense des intérêts corporatifs des affiliés. Messaoud Ali Saad aurait joué un rôle influent dans cette voie, en sa qualité de Secrétaire Général adjoint, avant d'être acculé à la démission, le 31 août 1945. En quittant les rangs de l'Union des Syndicats Autonomes des Travailleurs du Sud Tunisien, il dénonça le glissement de l'action syndicale vers la politique.

Son père, un ancien policier, son frère aîné appartenant lui aussi à la police et le milieu colonial où Messaoud travaillait, la Compagnie ferroviaire et des phosphates, Sfax-Gafsa, l'avaient sans doute préparé à se classer dans la catégorie de ceux que le romancier et essayiste français d'origine tunisienne, Albert Memmi, auteur de «Statue de Sel»[2] et de «Portrait du Colonisé précédé du Portrait du Colonisateur»[3] appelle «les mystifiés de la colonisation»,c'est-à-dire les damnés de la terre qui

---

1 Voir le texte entier de l'article précité dans le Florilège.

2 Albert Memmi «Statue de Sel», Éd., Gallimard, 1966.

3 Albert Memmi «Portrait du Colonisé précédé du Portrait du Colonisateur», Éd. Buchet/ Chastel Carreâ, 1957. Voir Abdesslem Ben Hamida, op. cit., pp. 169-170.

croient pouvoir échapper à leur condition sociale et politique en s'intégrant au régime colonial et en caressant le dos du colonisateur[1].

Mais exaspérés par le corporatisme étroit de Messaoud Ali Saad, surtout ses flagorneries à l'adresse des Prépondérants, les vétérans de la nouvelle Union des Syndicats Autonomes finirent par le rejeter de leur mouvement.

Les origines des relations U.G.T.T.-Néo-Destour remontaient à l'année 1946. Nous avons vu Farhat Hached, cinq ans plus tard, tenir au Congrès de l'A.F.L. à San Francisco (septembre 1951) un discours absolument politique où il annonçait l'engagement de sa Centrale Syndicale «dans le Combat pour la libération» et glorifiait, selon ses propres termes, «l'Union Nationale» autour de ce qu'il appelait «notre grand mouvement de libération».

Ce n'était pas son premier engagement patriotique. Nous avons vu les Renseignements Généraux relever dans un rapport n°1015 du 29 avril 1946 des passages de son discours où il appelait à la résistance contre l'occupant, et lâchait le mot tabou «indépendance», en disant : «...le moment est venu de nous préparer au grand jour de la lutte, car nous avons des devoirs impérieux à accomplir pour le progrès de notre pays et son indépendance». Il ajoutait : «Les adhérents de l'U.G.T.T. doivent avoir des sentiments politiques et ne pas se limiter au pain et au pantalon»[2].

La présence néo-destourienne était signalée par les services de renseignement au forum syndical du 29 avril 1946.

Les desseins politiques de l'U.G.T.T. apparaissaient au fur et à mesure de l'évolution du mouvement syndical naissant. Onze mois après la tenue du Congrès Constitutif, le fondateur de l'U.G.T.T. déclarait à la tribune de l'Association des Étudiants Musulmans Nord-africains (A.E.M.N.A.) à Paris :

«Les domaines social et économique ne parviennent pas à absorber entièrement l'attention du mouvement syndical dont le dynamisme s'accroît rapidement...» Mettant l'accent sur les visées politiques de son mouvement, il ajoutait :

«Il (son mouvement) est le porte-parole fidèle de toutes les classes laborieuses et vives du pays ; il veille sur elles dans le présent et prépare leur avenir. C'est pourquoi vous voyez les syndicalistes à la tête de tout

1 Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne». p.p. 169-170.

2 Voir chapitre II de la troisième partie.

mouvement progressiste, à l'avant-garde de toute action ayant pour but d'assurer à leur pays l'indépendance et la liberté».

Dans cette même conférence, il justifiait son départ de la C.G.T. française par la nécessité, pour les travailleurs tunisiens, de participer à une double lutte «contre le capitalisme exploiteur et contre le colonialisme oppresseur»[1].

La politisation de l'U.G.T.T. montait crescendo ; elle vibrait à l'unisson du mouvement de libération.

Il n'est pas exclu que le leader syndicaliste aurait voulu, au départ de son action, tisser des liens avec les deux Destours en même temps. La présence des représentants des deux partis attirait l'attention des Renseignements Généraux, comme on l'a vu. Mais ses affinités étaient plutôt néo-destouriennes ; et les liens qui le rattachaient à ce parti de combat se resserraient de jour en jour. Lorsque le Congrès du Néo-Destour, interdit, s'était tenu dans la clandestinité dans une maison de la rue Garmattou à Tunis le jour même de l'arrestation de Bourguiba (18 janvier 1952), Farhat Hached était désigné membre du Bureau Politique clandestin qui devait se substituer automatiquement au Bureau Politique officiellement déclaré, en cas d'arrestation de ses membres[2].

Il prenait, enfin, la relève du leader Bourguiba, après sa réclusion et l'arrestation de la plupart des responsables du Directoire Néo-Destourien. Le 19 janvier 1952, la grève générale était déclenchée conjointement par la Centrale ugététiste et le Parti nationaliste.

L'engagement de Farhat Hached en faveur du Néo-Destour pointait dès l'émergence de l'U.G.T.T. La première grève générale à dessein politique fut déclenchée le lendemain de l'arrestation des personnalités politiques ayant participé au Congrès de l'Indépendance, tenu le 23 août 1946. Sept mois s'étaient écoulés depuis la fondation de la Centrale Syndicale.

Lorsque les Socialistes et les Communistes français de Tunisie critiquèrent la «collusion de l'U.G.T.T. avec les partis politiques» nationalistes, Farhat Hached s'empressa de répondre par voie de presse en écrivant à «Tunis Socialiste» du 1er mars 1947 :

---

1 Passage cité par Abdesslem Ben Hamida, op. cit., p. 174. Voir en annexe de la partie arabe de cette étude le texte entier de la conférence de Farhat Hached du 20/12/1946 à l'A.E.M.N.A..

2 Nouri Boudali «Être et Durer», Tunis, 1995, p. 21.

«La classe ouvrière dans tous les pays du monde est organisée dans des mouvements syndicaux nationaux». Se référant à la bonne tradition du syndicalisme tunisien dès son origine, il ajouta :

«Le mouvement syndical en Tunisie n'avait revêtu le caractère national qu'au temps de la C.G.T.T. [plus précisément 1924-1925), en 1936-1938 et depuis 1944 avec les syndicats autonomes et l'U.G.T.T... Notre mouvement ne reste pas étranger aux questions intéressant l'avenir de notre pays sans pour cela sortir du cadre normal de son activité, ni être taxé d'être à la remorque des partis politiques... Nous ne pouvons en tant qu'individus ou en tant qu'organisation nous désintéresser du sort de notre pays et il n'en a jamais été autrement dans les autres pays du monde. Un patriote n'est pas forcément politicien...»[1].

Dans le procès des ugététistes arrêtés à la suite des événements sanglants du 5 août 1947 à Sfax, des avocats néo-destouriens, Salah Ben Youssef, Hédi Nouira et Mohamed Makni, prirent part à la défense du principal accusé Habib Achour.

En 1948, Farhat Hached se trouvait à la tête des masses populaires et aux côtés des néo-destouriens pour accueillir la dépouille mortelle de Moncef Bey, le monarque nationaliste mort en exil, le 1er septembre 1948[2].

Il assistait avec une délégation de l'U.G.T.T. aux travaux du Congrès néo-destourien de Dâr Slim (27 févier 1949)[3].

Il rencontrait le leader néo-destourien, Habib Bourguiba, pour la première fois, le 8 septembre 1949, à son retour d'Égypte, après un long périple commencé le 26 mars 1945[4]. Farhat Hached conduisait une délégation de l'U.G.T.T. venue accueillir le fondateur du Néo-Destour.

Une note de police du 11 janvier 1950 signalait qu'un comité provisoire aurait été formé en vue de constituer un Front National Tunisien avec Habib Bourguiba, Salah Ben Youssef (Néo-Destour), Salah Farhat (Vieux Destour), Ferjani Belhadj Ammar, Farhat Hached, Fadhel Ben Achour et Chédly Belkadhi[5].

---

1 «Tunis Socialiste», 1er mars 1947. À propos d'unité syndicale, l'U.G.T.T. nous écrit.

2 Roger Casemajor «L'union nationaliste en Tunisie du Pacte Fondamental de M'hamed Bey à Moncef Bey (1857-1948)», Tunis, 1948, p. 291.

3 Noureddine Hached «Chronologie 1948-1951. Tunisie. Mouvement social - Itinéraire Farhat Hached». Brochure manuscrite n°2, année 1949.

4 Voir Habib Bourguiba «Syndicalisme tunisien de M'hamed Ali à Farhat Hached», in «Le Néo-Destour face à la troisième épreuve (1952-1956) - Tome 1. L'échec à la répression», Éd. Dâr El cAmal. Tunis 1979, pp. 425-428.

5 Op. cit., année 1950, p. 5.



Funérailles de Moncef Bey

L'annèe 1950 était riche en événements majeurs. Après un exil volontaire et des voyages de propagande notamment au Caire et à New York, Habib Bourguiba avait tenu à venir à Paris, en avril 1950, en vue de trouver une solution négociée à la question tunisienne.[1]

Pour contrer l'activité du leader néo-destourien, le Rassemblement Français qui représentait les Prépondérants coloniaux en Tunisie et que présidait Antoine Colona, remettait, le 25 mai 1950, un mémorandum à Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, appelant le Gouvernement Français à respecter «les prérogatives de la Nation protectrice, c .à.d. celles du régime du Protectorat».

Ce même texte stigmatisait «l'activité du Néo- Desrour», réclamait «le rétablissement de la censure sur la presse» et la «dissolution de l'U.G.T.T» que le Rassemblement Français considérait comme «une filiale avouée du destour, n'étant qu'une organisation politique et nationaliste camouflée en fédération syndicale chargée en particulier de financer le soulèvement des villes et des campagnes».[2]

A l'issue d'un banquet offert le 9 juin 1950 aux Parlementaires français réunis à Thionville, Robert Schuman rendait hommage au nouveau Résident Général de France à Tunis, le libéral Louis Périllier, et annonçait, dans une déclaration fracassante dont il ne mesurait pas à l'instant-même la portée, que Périllier «aura pour mission de comprendre et de conduire la Tunisie vers le plein épanouissement de ses richesses et de l'amener vers l'indépendance qui est l'objectif final pour tous les territoires au sein de l'Union Française...»[3]

Habib Bourguiba prit acte de cette déclaration de Thionville avec satisfaction. Bien que Robert Schuman se rétractât quelques jours après sous la pression des prépondérants, en affirmant qu'une «confusion a été faite dans les termes de sa déclaration»[4], ses propos annonçaient quand même les prémisses d'une reprise du dialogue franco-tunisien.

Un gouvernement de négociations fut, donc, constitué sous la présidence du Premier Ministre M'hamed Chenik avec la participation du

---

1 «Le Monde du 14 avril 1950 Déclaration de Bourguiba à son arrivée à Paris.

2 Voir Mémorandum in «Histoire du Mouvement National. Document XI. Pour préparer la troisième épreuve. Le Néo-Destour engage l'ultime dialogue 1950-51» Imprimerie Officielle. Tunis, février 1973, p p 202-225.

3 «La Presse de Tunisien» du 10 juin. La Déclaration de Thionville.

4 «Le Monde» du 13 juin 1950.



Délégation ministérielle à Paris pour remettre au Président Auriol le mémorandum du 31 octobre 1951 concernant les revendications tunisiennes de l'autonomie interne.
Ici, la délégation déposant une gerbe de fleurs sur le tombeau du soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe. De gauche à droite : Périllier, Chenik, Ben youssef, Badra, Saâdallah et le colonel Mhennia.

Secrétaire Général du Néo-Destour, Salah Ben Youssef qui détenait le portefeuille de la Justice. Ce Gouvernement avait pour but essentiel de conduire le pays vers une autonomie de plus en plus large.[1]

Dans un important discours prononcé à La Marsa, après son retour en Tunisie, Bourguiba définissait la position de son parti en déclarant : «Si la France choisit la voie de la négociation, il est de notre intérêt de nous entendre avec elle en toute bonne foi pour nous acheminer vers la restauration de Notre Souveraineté» [2]

Dans un éditorial de «Mission» (18 août 1950), Hédi Nouira réclamait au nom du Néo-Destour un «Self Gouvernement», «restauré dans tous ses droits et prérogatives, en débarrassant en premier lieu l'exécutif tunisien de toutes les entraves et supervisions qui l'étouffaient ».[3]

A la Une de cette même livraison de l'hebdomadaire néo-destourien «Mission», le leader syndicaliste Farhat Hached haussait, quand à lui, le ton en évoquant le mécontentement des travailleurs et en adressant un avertissement à l'administration coloniale en ces termes :

«Ce mécontentement se traduira demain, s'il n'est pas procédé à l'assainissement de l'atmosphère, par des actions dont on ne peut prévoir l'ampleur et les conséquences».[4]

L'appui du leader syndicaliste au combat libérateur du Néo-Destour était total, comme le fixait une photo historique prise devant le Dâr El Bey, le 18 août 1950, après l'investiture du Gouvernement Chenik , où de gauche à droite Farhat Hached se tenait aux côtés des membres du Bureau Politique : Monji Slim, Salah Ben Youssef, Habib Bourguiba et Mohamed Masmoudi qui étaient venus féliciter le nouveau Premier Ministre (voir photo).

---

1 a- Voir allocution

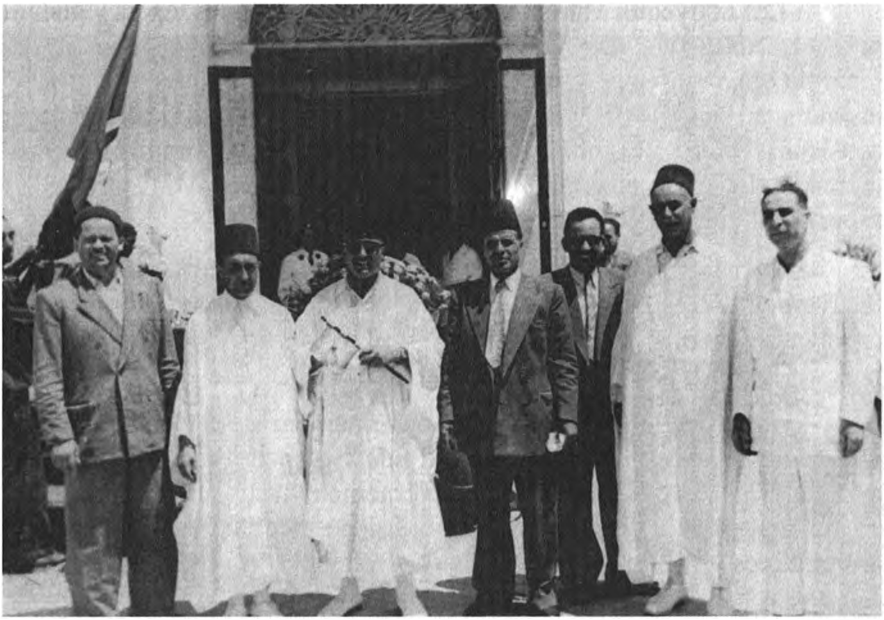
b- pour d'amples renseignements sur Chenik, se référer à Saïd Mestiri «Le Ministère Chenik à la poursuite de l'autonomie interne» Arcs Editions. Tunis 2000.

2 «Mission» du 25 août 1950. En grande manchette et à la une, la déclaration du chef du Néo-Destour.

2 «Mission» du 18/8/ 1950. Editorial de Hédi Nouira.

3 «Mission» du 18 août 1950. Alerte à la classe ouvrière contre la politique de vie chère ! par Farhat Hached (voir Florilège).

4 Concernant cette circonstance voir Noureddine Hached «Chronologie 1948-1951 Tunisien. Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached» Brochure manuscrite n° 2. Année 1950, p 23.



Farhat Hached aux côtés des membres du Bureau Politique Mongi Slim, Salah Ben Youssef, Habib Bourguiba et Mohamed Masmoudi qui étaient venus féliciter le premier ministre Chenik

La bataille des circulaires

Peu après l'investiture du Ministère Chenik, une guerre des nerfs, appelée « bataille des circulaires », était déclenchée entre le Premier Ministre et le Sectaire Général du Gouvernement, fonctionnaire de nationalité française qui avait la haute main sur l'administration tunisienne.

Sur cette escarmouche, le nationaliste néo-destourien et proche collaborateur de Farhat Hached, Sadok Chaïbi, apportait les données suivantes en signant sous le pseudonyme « Ennaceur », un article de l'hebdomadaire « Mission » du 29 septembre 1950 :

« Les nouveaux Ministres, après avoir examiné les textes législatifs des 7 et 9 août 1947, appelés certes à être modifiés dans les jours à venir, mais encore en vigueur, ont décidé de rompre avec une pratique qui s'est instaurée à l'époque du Ministère défunt (celui de Mustapha Kaâk) et qui consistait pour les Ministres, Directeurs et Commissaires de correspondre entre eux et avec leur chef, le Premier Ministre, sous la supervision du Secrétaire Général »[(1)]

C'était la pratique coloniale de contrôle exercée à l'encontre du Gouvernement tunisien par le Secrétaire Général qui avait entre autres prérogatives, de viser les décrets et les arrêtés ministériels, condition préalable pour être publiés au Journal Officiel.

L'initiative courageuse du Gouvernement de M'hamed Chenik provoqua « une réplique empreinte d'une violence d'expression » de la part du Secrétaire Général du Gouvernement ; ce qui entraîna « une contre-réplique du Premier Ministre qui n'entendait pas abdiquer ses prérogatives »[(2)].

Selon le témoignage du militant Mohamed Ben Romdhane, cousin maternel et confident du leader syndicaliste Farhat Hached, celui –ci contribua activement à la rédaction des circulaires contradictoires adressées par son ami le Premier Ministre M'hamed Chenik à René Rodière, l'adjoint du Secrétaire Général et son remplaçant provisoire après le départ de René Brouillet .[(3)] (voir in Florilége «Place à l'esprit nouveau»

---

1 « Mission » du 29 septembre 1950. La bataille des circulaires, par Ennaceur (le pseudonyme de Sadok Chaïbi).

2 Pour d'amples renseignements sur le Premier Ministre Chenik, voir : Saîd Mestiri "Le Ministère Chenik à la poursuite de l'autonomie interne. Arcs Editions. Tunis, 1991.

3 Propos de Mohamed Ben Romdhane recueillis à Sousse par l'auteur.



Lamine Bey et Le Premier Ministre M'hamed Chenik

Le 30 décembre 1950, le leader syndicaliste se trouvait à l'aéroport de l'Aouina pour accueillir Habib Bourguiba qui était accompagné du journaliste socialiste libéral Jean Rous[1].

Une note de police du 10 janvier 1951 signalait une tournée du leader du Néo-Destour à Sousse aux côtés de Farhat Hached et de Jean Rous. Au cours de cette tournée, Bourguiba avait déclaré :

«Le Destour est un parti du peuple et non un parti bourgeois. Pour la Tunisie, il n'y a qu'une seule et même cause. L'U.G.T.T. et le Néo-Destour oeuvrent dans le même but... Nous sommes aujourd'hui unis, comme nous l'étions à l'occasion des funérailles des victimes d'Enfida. Ces deux manifestations démontrent que l'Union des différents éléments du peuple tunisien est faite»[2].

Sur le chemin du retour à Tunis, Farhat Hached s'était rendu le 10 janvier 1951 à Zaghouan, accompagné de Habib Bourguiba, Jean Rous et Bourguiba Junior pour rencontrer Habib Achour[3] qui séjournait dans cette localité par mesure d'éloignement, suite aux événements du 5 août 1947. Le 11 janvier 1951, Bourguiba et Jean Rous étaient reçus au siège de l'U.G.T.T. à Tunis[4].

Deux notes de police du 31 janvier 1951 et du 1er février 1951 signalaient la tenue d'une réunion du Conseil National restreint du Néo-Destour, en présence de Habib Bourguiba, Salah Ben Youssef et Farhat Hached[5].

Le leader syndicaliste assistait le 6 mars 1951 à une réunion du Bureau Politique du Néo-Destour au nom de l'U.G.T.T.[6]

Une note de police signalait une autre réunion néo-destourienne à l'étude de Maître Habib Bourguiba, à Bab Souika, en présence de Farhat Hached et Nouri Boudali, le 13 mars 1951[7]. Le surlendemain, les organisations nationales, l'U.G.T.T., l'U.G.A.T., l'U.T.A.C., élevaient une protestation contre le non respect de la liberté de la presse en Tunisie, l'interdiction du journal néo-destourien «El Horria»...[8]

---

1 Noureddine Hached «Chronologie» Br. n°2, année 1950, p. 49.

2 Op. cit., année 1951, p. 1.

3 Op. cit., brochure manuscrite n°2, année 1951, p. 2.

4 Ibidem.

5 Op. cit., année 1951, p. 6.

6 Ibid., année 1951, p. 12.

7 Ibid., année 1951, p. 13.

8 Ibid., p. 14.



Farhat Hached entre Habib Bourguiba et Jean Rous dans une tournée de propagande à Sousse (11 janvier 1951)

Une autre note de police du 11 mai 1951 signalait qu'au cours d'une réunion du Bureau Politique du Néo-Destour, Farhat Hached aurait été chargé d'envoyer une lettre à Mohieddine Klibi du Vieux-Destour proposant une probable rencontre entre les deux partis destouriens[1].

Le lendemain, Farhat Hached présidait sur son invitation une réunion en vue de former un Comité pour les Garanties Constitutionnelles et pour la Représentation (C.G.C.R.P.) avec la participation du Néo-Destour, U.T.A.C., Jeunes Musulmans, Comité de la Presse, Avocats, Médecins, Pharmaciens, Associations des Anciens Combattants[2].

Genèse du «Comité pour les Garanties Constitutionnelles et la Représentation Populaire» (C.G.C.R.P)

Ce comité national et ses filiales régionales étaient l'émanation et la concrétisation d'une résolution adoptée par le 4ème Congrès National de l'U.G.T.T., c'est-à-dire le 3ème Congrès statutaire (29-31 mars 1951). Ce thème avait particulièrement retenu l'attention des congressistes.

Par la voix de Farhat Hached qui présentait le rapport moral, l'U.G.T.T. considérait «le système colonialiste comme étant l'entrave à l'aboutissement des revendications de la classe ouvrière tunisienne»; c'est pourquoi la Centrale Syndicale avait «associé sa lutte pour le pain et le progrès social à celle de la démocratie et de la liberté, car il n'y a pas de vraie liberté sans progrès social et sans justice sociale, de même qu'il ne peut y avoir de bien-être sans liberté, et de progrès social dans la dictature.»

Ce 4ème Congrès national avait, donc, adopté une résolution sur les «Garanties Constitutionnelles et la Représentation Populaire» qui proclamait notamment :

- «1°/ Restaurer toute l'existence et toute l'autorité effective de la souveraineté tunisienne en la libérant de tout élément ou immixtion étrangers...»

- 2°/ L'instauration d'un système de représentation réellement démocratique comprenant la représentation parlementaire et municipale basée sur les garanties de la démocratie politique et sociale...»[3].

Hached analysa à maintes reprises dans «Mission» les buts du C.G.C.R.P (voir notament «Gouverner C'est Prévoir» in Florilège).

---

1 Ibid., p. 21.

2 Ibidem.

3 Voir «Mission» du 6 avril 1951.



Farhat Hached prononçant un discours lors du 4ème Congrès National de l'U.G.T.T. au Palais des Sociétés Françaises (aujourd'hui Maison de la Culture Ibn Rashiq, avenue de Paris à Tunis)



Farhat Hached à la tribune du 4ème Congrès National de l'U.G.T.T. (1951)

Par la voix de Farhat Hached, l'U.G.T.T. désapprouvait profondément le régime colonial avec «tout ce qu'il engendrait comme immixtion étrangère dans la souveraineté tunisienne, en fait d'administration étrangère directe et de Grand Conseil qui gérait dans la gabegie le budget tunisien.»[1].

Le mouvement national de libération n'avait plus seulement pour base les cellules néo-destouriennes locales, il avait une seconde épine dorsale : le Comité National pour les Garanties Constitutionnelles et la Représentation Populaire (C.G.C.R.P .) et ses filiales locales, à travers la Centrale Syndicale et ses antennes dans les régions, tendant à apporter leur appui à l'action nationaliste et à prendre la relève des cellules néo-destouriennes en cas de répression (voir article «la parole est au peuple») in florilége.

La résolution du 4ème Congrès national sur «les Garanties Constitutionnelles et la Représentation Populaire» prit immédiatement une forme d'organisation structurelle. Passant vite à l'action, Farhat Hached implanta les comités locaux du «C.G.C.R.P.» partout dans le pays. Le 15 juin 1951, des comités locaux de la C.G.C.R.P. étaient formés à la Goulette, Majel Ben Abbès, Radès, Ferryville, Zaghouan, Gabès, Fériana, Ksar Hellal, Sousse, Gafsa, Le Kef, Bizerte, Ksibet El Médiouni, Télepte, Tozeur, Nianou, Béja, Hammam-Lif, Kairouan[2].

Dans un communiqué signé par Farhat Hached, le C.G.C.R.P. annonçait, le 15 août 1951, la formation de comités locaux à Béni Khalled, Bouhaba, Jérissa, Boughraba, Zarzis, Grombalia, Zaouiet Médiane, Benguerdane, Siliana, Sahline, Hajeb El Ayoune, Souk El Arba, Menzel Abderrahmane, Ksiba, Kairouan, Maknassi, Lamta, Sidi Chaker, Métlaoui, El Ala, El Ksour, Sidi Bouzid, Sayada, Mateur, Kasserine, Souassi, jelma, Tajérouine, Nabeul, Sidi Ali Ben Nasrallah.

Le leader ugététiste présidait lui-même des réunions du Comité National pour les Garanties Constitutionnelles et pour la Représentation à travers le pays. C'était un véritable quadrillage politique qu'il entreprenait. La police le signalait du 25 au 30 août 1951 dans des

---

1 Ibid.

2 Noureddine Hached «Chronologie 1948-1951. Tunisie. Mouvement social - Itinéraire Farhat Hached». Brochure n° 2, année 1951, p. 28.

réunions du «C.G.C.R.P.» à Sousse, Mahdia, Monastir, Téboulba, Kalaa Kébira, Kalaa Sghira au Sahel, au centre et au Sud Ouest, à Kairouan, Fériana, Kasserine, Sbeïtla, Tala. Elle établissait des procès-verbaux contre la tenue de ces réunions non autorisées[1].

Une note de police du 15 mai 1951 signalait la présence de Farhat Hached, Nouri Boudali, Bahi Ladgham et Ahmed Bellagha à l'étude de Maître Habib Bourguiba[2]. Le lendemain, Farhat Hached assistait à la Fête du trône. Il intervenait pour faire cesser les affrontements opposant néo-destouriens et zeitouniens[3].

Procès intentés à Farhat Hached

Cette activité politique intense du leader national syndicaliste exacerbait les autorités coloniales qui le menaçaient d'emprisonnement. Le Tribunal Correctionnel l'avait condamné, le 14 mars 1950, à trois ans de prison avec sursis et 6000 francs d'amende et son compagnon Tahar Borsali à 2 mois de prison ferme, pour avoir conduit une manifestation non autorisée à Souk El Khémis le 20 décembre 1949[4].

Le verdict concernant la deuxième affaire (diffamation dans une réunion syndicale, le 20 juillet 1950, de la caisse des allocations familiales des mineurs) n'était pas encore prononcé. La cour d'Appel avait ramené le premier jugement de l'affaire de Souk El Khémis concernant Farhat Hached à 15 jours de prison avec sursis et 3000 francs d'amende ; pour la seconde affaire il fut condamné à 1 mois de prison avec sursis et 12000 francs d'amende avec confusion des peines. C'était le 24 novembre 1950[5].

Cette même Cour d'Appel qui condamna Farhat Hached pour diffamation de la Caisse des Allocations Familiales des Mineurs, incriminait, en fait, un article du leader ugététiste confirmant ses déclarations publiques et paru dans «Mission» du 1er septembre 1949, sous le titre «Un danger public». La Justice coloniale brandissait, ainsi, l'épée de Damoclès, en menaçant Farhat Hached à tout moment, s'il ne mettait pas fin à ses activités politiques nationalistes, de rendre exécutoire les deux jugements «avec sursis» qui le frappaient.

---

1 Ibid., p. 39.

2 Ibid., p. 22.

3 Ibid.

4 Ibid., année 1950, p. 7.

5 Ibid., année 1950, p. 43.



Photo anthropométrique de Farhat Hached dans les locaux de la police

Le jugement rendu dans la seconde affaire dite «diffamation de la Caisse des Allocations Familiales des Mineurs» était, sans doute, une mesure de rétorsion contre la liberté d'expression et de presse qu'osait exercer le leader ugététiste et chevalier de la plume dans la langue du colonisateur.

L'auteur de l'article incriminé, paru le 1er septembre 1949, y stigmatisait, dans une langue et un style châtiés et tragi-comiques, les mesures draconiennes prises par le nommé Nassivet, directeur de la Caisse sus-indiquée et ex-commandant de la gendarmerie, à l'encontre des mineurs autochtones et leurs collègues d'origine maghrébine travaillant dans les mines tunisiennes.

Ce personnage, Nassivet, est drolatiquement présenté dans un essai caricatural provoquant la risée du lecteur. Selon Hached, ce personnage se trompait de front en cherchant la gloire sur le terrain de l'oppression des mineurs «indigènes», au lieu de manifester sa bravoure sur le front des batailles militaires. L'auteur le montre dans des situations cervantesques qui rappellent celles de Don Quichotte, mais dans un contexte dramatique et non simplement amusant. En voici un exemple :

«L'ex-Commandant Nassivet aime à faire parler de lui. Il ne veut pas se faire oublier. Ce brillant ex-officier de gendarmerie s'était particulièrement distingué lors des opérations de mai-août 1937, au front de mine où il décima la grève des mineurs du Sfax-Gafsa.

Il trouve que sa gloire n'a pas été suffisamment louée. Il entend multiplier les actes de bravoure, toujours sur le front des ouvriers mineurs.

Privé de son poste de commandement à la tête de la Gendarmerie, il mène le combat anti-ouvrier à la tête de la Caisse d'Allocation Familiale des Mineurs...»[1]

Véritable portrait drolatique, mais poignant, peint par la plume d'un maître, Farhat Hached, qui rappelle les «Caractères» de La Bruyère. La critique est percutante, mais non diffamatoire.

Le Commissaire aux délégations judiciaires convoqua le fondateur de l'U.G.T.T., le 23 mars 1951, pour lui notifier l'ordre du Parquet Général et l'inviter à cesser toute activité syndicale[2]. Aucune intimidation n'avait entamé sa volonté de poursuivre le combat libérateur.

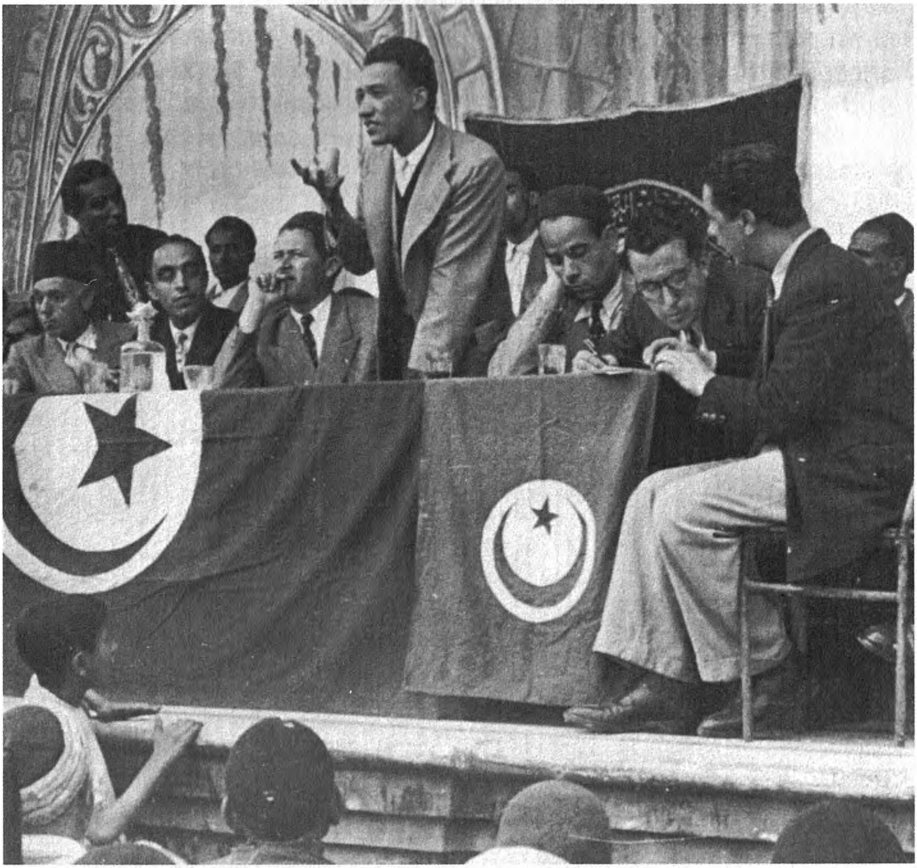
---

1 Voir texte en entier dans Florilège. Article de Farhat Hached «Un danger public». «Mission» du 1er septembre 1949.

2 Ibid., année 1951, p. 15.



Farhat Hached (5ème à gauche) avec le syndicat des journalistes tunisiens devant une banderole réclamant les libertés civiques et notamment la liberté de la presse. À sa gauche, Mongi Slim



Farhat Hached présidant une réunion populaire, écoutant Hédi Riahi son compagnon de lutte, prenant la parole.

Bien avant le retour de Bourguiba d'un exil volontaire de propagande à travers le Moyen-orient, la renommée et le prestige de Farhat Hached étaient consacrés.

Le leader du Néo-Destour témoigne qu'il n'avait commencé à connaître le leader national ugététiste qu'à partir de cette date, mais d'une façon superficielle. Farhat Hached était venu l'accueillir à l'Aérodrome d'El Aouina le 8 septembre 1949, à la tête d'une délégation de la Centrale Syndicale. Et le lendemain (10 avril 1949), le Chef néo-destourien recevait les représentants des Unions Régionales de l'U.G.T.T., ceux des deux fédérations des Fonctionnaires et de l'Enseignement[1].

En outre, Farhat Hached collaborait par des articles engagés, d'un haut niveau de langue et de style, à la rédaction des périodiques d'obédience néo-destourienne, «Mission», «Al-Horriya», « Liwâ al-Horriya». Son premier article dans l'hebdomadaire «Mission», en langue française, remontait au 24 mars 1949 et le dernier en date dans ce même journal est daté du 15 février 1952, presque dix mois avant son assassinat.

On peut parler de «convergence tactique, stratégique et idéologique» U.G.T.T.-Néo-Destour, comme le soutient l'historien Mohamed Lotfi Chaïbi. Ce chercheur passe en revue divers exemples de convergence entre la Centrale Syndicale et le Parti nationaliste dans leurs programmes qui se rejoignaient à cette époque et notamment dans la revendication fondamentale du mouvement national, c'est-à-dire «la promulgation d'une constitution et l'élection d'une Assemblée Nationale tunisienne»[2].

Néo-Destour et U.G.T.T. mettaient l'indépendance au premier plan des revendications ; ils coordonnaient leur action à cette fin, à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Entre les deux leaders Habib Bourguiba et Farhat Hached, l'entente était totale. Ils participaient ensemble au 2ème Congrès de la C.I.S.L. à Milan (juillet 1951) et au Congrès National de l'A.F.L. à San Francisco (septembre - octobre 1951) ; ils cherchaient à activer les alliances internationales de soutien au mouvement de libération nationale.

L'U.G.T.T. appuyait les revendications néo-destouriennes et réconfortait le parti nationaliste par des séries de grèves dont de nombreuses grèves générales déclenchées conjointement.

---

1 «Mission» du 18 septembre 1949.

2 Mohamed Lotfi Chaïbi «Socialistes Français et Nationalistes Tunisiens : Histoire d'une rencontre (1945-1956)», Imprimerie Orbis. Tunis 1997. Voir notamment pp. 76-82.

Il serait long de les passer en revue ; on peut néanmoins, citer quelques exemples importants : la grève générale de protestation contre l'arrestation des personnalités politiques, à l'issue du Congrès de l'Indépendance (23 août 1946) ; la grève générale du 4 août 1947 qui tourna à l'émeute à Sfax, le jour suivant ; l'entrée en masse du prolétariat rural, après les mineurs, les dockers et les travailleurs d'autres secteurs, dans des grèves exploitées politiquement à partir de l'année 1949, telle que la grève sanglante des ouvriers agricoles de Potinville. Le Néo-Destour utilisa politiquement cette grève dans un communiqué paru le 6 janvier 1950 où l'on peut lire :

«Ayant pris connaissance des conditions dans lesquelles le mouvement de grève, déclenché par les ouvriers agricoles de Potinville a été noyé dans le sang, le Bureau Politique constate avec indignation que les procédés de répression du mouvement ouvrier tunisien qui lutte pour sa subsistance sont toujours inspirés par le même esprit d'acharnement colonialiste. Cet esprit d'acharnement a déjà à son actif, entre autres événements sanglants, les tueries de Métlaoui, M'dhilla, Métline et Sfax. Il continue d'inspirer les appels de la Prépondérance française pour faire échec aux justes revendications du prolétariat tunisien...»[1].

Les grèves des ouvriers agricoles du Domaine colonial d'Enfidha en 1949, après celles des grands Domaines coloniaux du Nord Ouest venaient s'ajouter aux grèves des mineurs de Djérissa, de Djebel M'dilla, des trois centres de Sfax-Gafsa etc.. Dans ces circonstances, l'hebdomadaire néo-destourien «Mission» du 9 décembre 1949 publia un article de fond du leader syndicaliste, intitulé «La lutte ouvrière s'intensifie» dont voici un extrait :

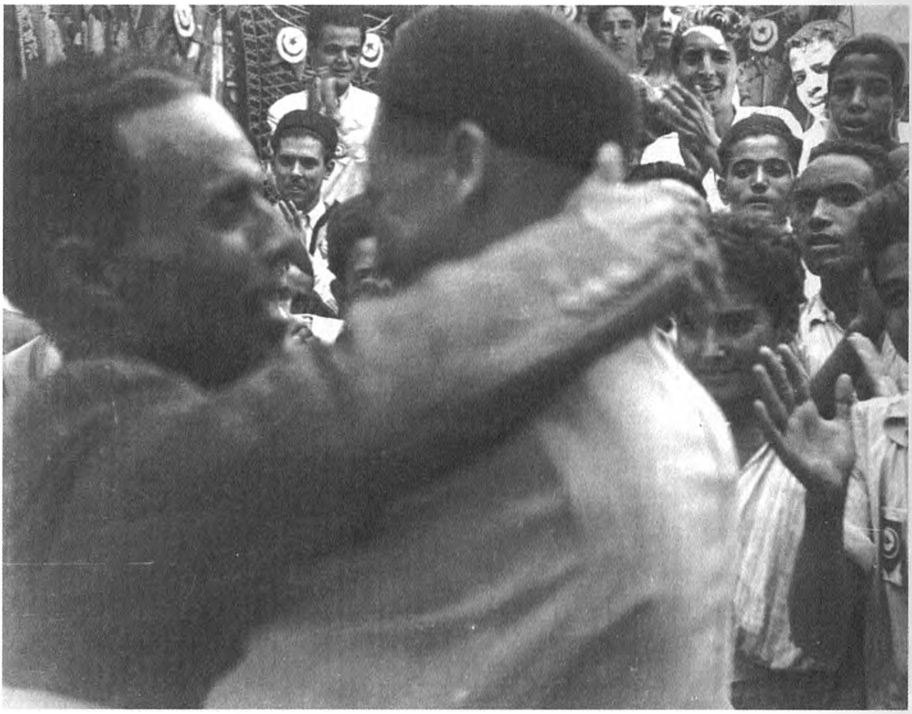
«Tandis que s'achève la quatrième semaine de grève des ouvriers agricoles de Souk El Khémis, la lutte ouvrière prend partout de l'extension... À Enfidaville, la totalité des ouvriers agricoles du Domaine ont repris la lutte pour la satisfaction des revendications vitales...»[2].

En 1950, une autre grève dans ce bastion du colonialisme, le Domaine d'Enfidha, tourna au drame et consolida «l'Union Nationale» par la présence populaire et officielle du gouvernement tunisien, du représentant du Palais beylical, des responsables politiques et syndicaux avec, à leur tête Farhat Hached, dans les funérailles des victimes.

---

1 «Mission», 6 janvier 1950 «La grève sanglante de Potinville - Communiqué du Néo-Destour».

2 «Mission», 9 décembre 1949 - «La lutte ouvrière s'intensifie» - par Farhat Hached.



Bourguiba dans une accolade avec Farhat Hached (septembre 1949)

Après l'oraison funèbre dite par Badra, celle qui a été prononcée par le leader syndicaliste fut pathétique. Elle glorifia le sacrifice extrême des martyrs ayant permis de souder l'union nationale. L'article de Hached, publié le lendemain de la tragédie d'Enfidaville, demeure jusqu'à ce jour un modèle du genre, un véritable chef-d'œuvre de l'essai politique et littéraire[1].

Parmi les grèves générales ayant marqué l'histoire du mouvement national, on peut citer encore celle du 21 décembre 1951, déclenchée de concert avec le Néo-Destour pour protester contre la note du 15 décembre 1951 qui a mis fin aux négociations sur l'autonomie interne ; la grève du 19 janvier 1952, déclenchée conjointement par le Néo-Destour et l'U.G.T.T. pour protester contre la répression, la grève générale du 1er avril 1952 contre l'état de siège ; celle-ci provoqua la violation par la police coloniale du siège central de l'U.G.T.T. et l'arrestation d'un nombre considérable de militants ugététistes, parmi lesquels Nouri Boudali, secrétaire général adjoint et Mohamed Khiari, président de la fédération des fonctionnaires[2]. Avant ces arrestations, Ahmed Tlili, membre de la commission administrative et secrétaire général de l'Union Régionale de Gafsa était interpellé le 14 février 1952 pour sa participation à la résistance armée. La répression s'était abattue durement sur la Centrale Syndicale.

Farhat Hached envoya une lettre pathétique au Secrétaire Général de la C.I.S.L. décrivant la situation dramatique en ces termes poignants :

«L'un après l'autre, les dirigeants de notre Centrale sont traqués, les uns emprisonnés, les autres dans les camps d'internement, ou éloignés ; ceux qui restent encore «libres» sont mis hors d'état de remplir leur tâche syndicale à l'intérieur et à l'extérieur ; nos locaux sont vidés par les forces de police qui multiplient aussi les provocations à notre égard»[3].

---

1 Voir en annexe de la partie arabe, l'article de Farhat Hached «Je t'aime ô Peuple !».

2 Archives Nationales de Tunisie - Série E : Mouvement National :

a- Carton 0008 - Dossier 0002 - Boite 70. Rapports, notes et coupures de presse sur les grèves U.G.T.T. et procès inculpés devant le Tribunal de Sfax 1946-1948.

b- Carton 0008 - Dossier 0003 - Pièces 102. Rapports et notes sur les grèves des Fonctionnaires menées par l'U.G.T.T. 1947-1948.

c- Carton 0008 - Dossier 0004 - Pièces 85. Grèves ouvriers agricoles Enfida, menées par U.G.T.T., 1950-1953.

3 Passage cité par Abdesslem Ben Hamida d'après la lettre de Farhat Hached reproduite par Noureddine Fenniche in «Farhat Hached et le syndicalisme tunisien», Thèse 3ème cycle - Aix - Marseille, 1972, pp. 209-210.



Bourguiba dans une tournée de propagande, au milieu.

À sa gauche, Farhat Hached dont on voit la tête, et à droite Salah Ben Youssef (septembre 1949).

Le leader ugététiste devenait l'âme et la flamme du combat libérateur, après l'arrestation du Chef du Néo-Destour proscrit d'abord à Tabarka, puis transféré à l'île de La Galite.

Le rapport économique et social du 4ème Congrès national de l'U.G.T.T. (1951) annonçait, quelque temps avant le déclenchement de la bataille décisive, «l'éclosion inéluctable de la révolte populaire» et positionnait l'U.G.T.T. à l'avant-garde du combat libérateur «jusqu'au jour de la victoire, de l'indépendance et même plus tard...»[2].

Alliance avec Lamine Bey

Une alliance stratégique entre le mouvement national et Lamine Bey était scellée, grâce surtout à l'influence de Farhat Hached sur le monarque tunisien et sa cour.

Avant cette alliance, la légitimité de Lamine Bey était occultée et contestée. Celui-ci demeura longtemps honni après son intronisation dans les circonstances tragiques de la déposition et de l'exil, le 14 mai 1943, de Moncef Bey, nationaliste bien aimé du peuple. Lamine Bey lâcha l'homme qui «lui faisait déjà partager le pouvoir avant qu'il n'y accède», en tant que prince héritier du trône[3].

Après l'alliance avec le mouvement national, le prestige de Lamine Bey monta en flèche[4].

Influence de Hached sur le Bey et son entourage

Farhat Hached était aussi le cerveau du Conseil des Quarante et l'élément le plus radical qui gagnait la confiance de Lamine Bey et l'encourageait à rejeter le plan dérisoire des réformes, soumis sous la pression du Résident Général Jean de Hauteclocque à l'approbation du roi.

Les rapports adressés au Résident Général Jean de Hauteclocque présentaient le Prince Chédly, fils de Lamine Bey, comme quelqu'un qui obéissait spécialement à Farhat Hached.

Dans sa «note au Résident Général» du 27 janvier 1952, le Secrétaire Général du Gouvernement, Raymond Pons, lui disait notamment :

---

1 Rapport économique et social du Congrès National de l'U.G.T.T. (1951), pp. 2-6 - Archives de l'U.G.T.T. Pour de plus amples détails, cf. Abdesslem Ben Hamida, op. cit., pp. 162-280.

2 Sliman Ben Sliman «Souvenirs Politiques», Éd., Cérès Productions, 1989, p. 200.

3 Ibid., p. 281.



Moncef Bey en exil à Pau, photo dédicacée et signée de sa main, offerte à mon ami, le poète, l'essayiste et le diplomate Chédli Zoukar, le 12 mars 1947.

«En ce qui concerne le Palais et la famille beylicale, nous avons définitivement perdu le Prince Chédly Bey, fils aîné du Souverain, qui a maintenant lié son sort au Néo-Destour et n'obéit plus qu'aux chefs destouriens et spécialement à Farhat Hached...»[1].

Hached entretenait, donc, des relations fréquentes avec le Palais Beylical et dînait assez souvent avec le gendre de Lamine Bey, le ministre de la santé, Dr Mohamed Ben Salem[2]. Il réussissait à convaincre le monarque de faire front avec son peuple. Lorsque le Résident Général Jean de Hauteclocque était venu «le teint livide et l'œil mauvais exiger sur un ton inadmissible, le 25 mars 1952, le renvoi de l'équipe ministérielle [du Gouvernement Chenik], le Bey lui avait répondu : "j'ai constitué ce Gouvernement le 17 août 1950, en plein accord avec le Gouvernement français, pour négocier l'autonomie interne. J'ai toujours confiance dans mes ministres qui n'ont pas failli à leur mission"» [3].

Dr Mohamed Ben Salem rapporte dans son journal intime que De Hauteclocque a demandé à Farhat Hached, lors d'une rencontre, «d'éviter d'aller au Palais et de ne pas influencer le souverain». Le Leader ugététiste, ajoute Ben Salem "n'a pas été dupe et s'est empressé de venir rapporter sa conversation au souverain"[4]. Il exerçait sur lui un magnétisme extraordinaire et savait comment le convaincre de rester ferme dans son adhésion à la cause nationale».

Le gendre du Bey rapporte dans ses notes de journal du 2 mai 1952, que Farhat Hached, rentré ce jour-là des Etats-Unis avec deux délégués de la C.I.S.L., a été reçu par le Bey à qui il a déclaré : "Nous avons des millions de syndiqués avec nous". Ce qui a réconforté le souverain[5].

---

1 Voir Histoire du Mouvement National Tunisien, «Tome 1 - L'échec à la répression», Éd. Dâr el cAmal. Tunis, 1979, pp. 310-313.

2 M. Ben Salem «L'antichambre de l'indépendance 1947-1957», Éd. Cérès Productions. Tunis, 1988, pp. 78-83.

3 Op. cit., p. 66.

4 Ibid., p. 85.

5 Ibid., p. 73.



Lamine Bey à droite avec Jean de Hauteclocque à gauche

Pressé par de Hauteclocque pour sceller un plan de réformes factices, Lamine Bey sut se dérober derrière un Conseil des 40, formé de représentants du peuple, pour lui donner un avis par écrit sur ce projet. L'idée venait notamment de Farhat Hached et de quelques autres personnalités politiques influentes à la Cour tel que Mongi Slim. Ils voulaient maintenir le souverain dans son adhésion à la cause nationale. Le Conseil des 40 vit le jour en juillet 1952. Réuni le 7 septembre 1952, il présenta à Lamine Bey un rapport rejetant à l'unanimité le projet de la Résidence[1].

Ainsi, Farhat Hached irritait-il l'administration coloniale et les malfrats de la prépondérance. Ils le pointèrent du doigt comme leur ennemi n°1 à abattre. Et ce fut la tragédie du 5 décembre 1952.

Le vieux Destour essaie de contrer Farhat Hached

Farhat Hached était tellement engagé aux côtés du Néo-Destour dans le combat libérateur qu'il provoquait l'hostilité du Comité Exécutif du Vieux-Destour.

Une note de police signalait, le 14 décembre 1950, une réunion du directoire de ce parti, en présence de Mohieddine Klibi, Habib Chelbi, Salah Farhat, Mohamed Ben Abdallah, Taïeb Ouhichi, en vue de «créer une Centrale Syndicale pour faire échec à l'U.G.T.T.»[2].

Une deuxième autre note de police du 16 décembre 1950, signalait de nouveau le projet vieux-destourien de création d'une Centrale Syndicale qui serait dénommée «Union Islamique des Travailleurs Tunisiens» (U.I.T.T.). Le docteur Ahmed Ben Miled, ancien communiste au sein du directoire de la première C.G.T.T. (1924-1925), rallié par la suite au Vieux-Destour, serait, selon cette même note de police, hostile au projet syndical précité[3].

Le 12 juin 1951, une troisième note de police faisait état de la formation au siège du Vieux-Destour d'un syndicat des chômeurs présidé par Taïeb Ouhichi[4].

Confrontation des données précédentes avec les documents américains

En confrontant ces données avec les informations fournies par les documents des Archives Nationales américaines, on constate que l'alliance U.G.T.T.-Néo-Destour était largement signalée et commentée dans les rapports et notes de la NARA.

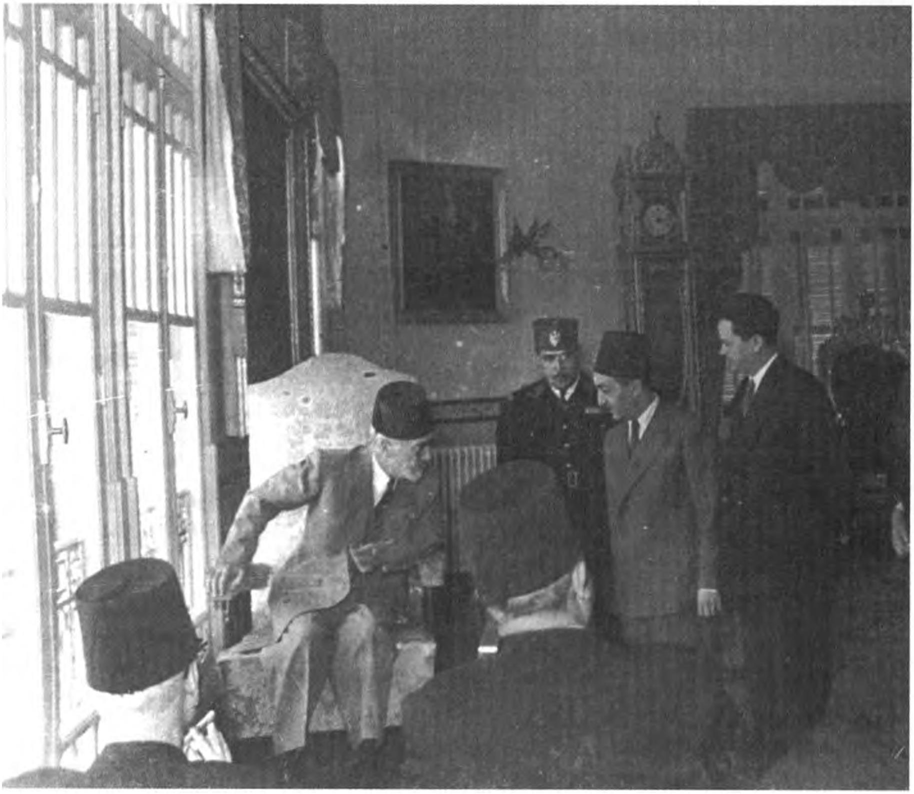
---

1 Ibid., p. 95.

2 Noureddine Hached «Chronologie 1948-1951. Tunisie. Mouvement social - Itinéraire Farhat Hached». Brochure manuscrite n∞2, année 1950, p. 47.

3 Ibid., année 1950, p. 48.

4 Ibid., année 1951, p. 27.



Lamine Bey, en discussion avec Mongi Slim et Farhat Hached

À titre d'exemples, le document (Intelligent Report, N°6093 du 28 novembre 1952) présentait l'U.G.T.T. comme «l'arme la plus redoutable du Néo-Destour»[1].

Le document (Intelligent Report, N°6025, P.66 du 26 novembre 1952) mentionnait que «l'U.G.T.T. était devenue le support politique effectivement fort sur lequel s'appuyait le Néo-Destour»[2].

Ou encore, après la déportation du leader Habib Bourguiba et d'autres personnalités politiques, un document américain signalait que «Hached et ses principaux collaborateurs assumaient le leadership effectif du Néo-Destour...»[3].

Un autre document du 20 octobre 1952 confirmait la version des autorités françaises qui considéraient que «L'U.G.T.T. et le Néo-Destour se cachaient sous deux identités différentes, mais agissaient en réalité pour un seul et même dessein».

D'autres documents de la NARA insistaient sur l'alliance scellée entre les deux mouvements qui s'épaulaient dans le même combat de libération nationale.

Hached dans les documents américains

La personnalité du fondateur de l'U.G.T.T. impressionnait par son intelligence lumineuse et son dynamisme débordant aussi bien les observateurs de la Résidence Générale de France à Tunis que ceux du Consulat Général américain lorsqu'ils présentaient le profil du leader syndicaliste. Les messages américains reprenaient parfois les mêmes appréciations fournies par la Résidence Générale qui considéraient Farhat Hached «un adversaire plus fort et plus dangereux que Bourguiba»[4].

---

1 Textuellement en anglais «The nationalist dominated General Union of Tunisian Workers (U.G.T.T.), The strongest "arm" of the Neo-Destour...»

2 Dans le texte original : «U.G.T.T. has given the Neo-Destour in creasingly effective political support».

3 Textuellement «Farhat Hached and his principal deputy assumed effective leadership of the Neo-Destour, pending release of interned party officials».

4 Textuellement : «Hached Farhat, Secretary General of the U.G.T.T., Neo-Destourian Labor Union. Dynamic intelligent, he is rated by Residency officials as a more able and dangerous adversary than Bourguiba».

Voir communication de Jamila Hached Châari «Farhat Hached : Documents Inédits», in «Actes du 1er Congrès International sur Farhat Hached - Mouvement Ouvrier et Lutte Nationale», publication de la Fondation Temimi pour la recherche scientifique et l'informatique. Zaghouan 2002, pp. 49-57-58.

Hached pensait-il vraiment à la création d'un parti travailliste ?

Quel crédit accorder au témoignage de l'ancien ministre des affaires sociales, Mohamed Salah Mzali, qui évoque dans ses mémoires «Au fil de ma vie» le souvenir d'un entretien qu'il a eu avec Farhat Hached quelque temps avant sa disparition tragique. Le leader national syndicaliste lui aurait dit qu'il penserait créer, après l'accession de la Tunisie à l'indépendance, «un parti socialiste» ? Lisez ce passage :

«Une ou deux semaines avant sa mort tragique, Farhat et moi revenions ensemble du Palais beylical de Carthage ; nous nous sommes arrêtés à Khéréddine, et autour d'une tasse de thé, nous parlions de l'avenir, sans soupçonner qu'il fut si court pour lui. Il disait que, dans le temps présent, le problème de l'émancipation primait tout, mais qu'une fois l'indépendance acquise, il faudrait fonder un parti socialiste qui pourrait plus efficacement que le Destour, travailler au relèvement social du pays...»[1].

Était-ce dans le but de consolider le Néo-Destour en essayant de récupérer le projet de création d'un parti travailliste qui germait, semble-t-il, dans l'esprit de Farhat Hached ou de l'endiguer, que le dirigeant néo-destourien Hédi Nouira avait proposé en 1948 au fondateur de l'U.G.T.T. la Constitution d'un «Rassemblement Travailliste» ? L'idée, elle-même, serait-elle venue d'une réflexion initiale de Hédi Nouira ?

Un autre témoin oculaire et acteur ugététiste, Nouri Boudali, rapporte dans une note de ses Souvenirs et Récits que «Hédi Nouira pensa en 1948 consolider le Néo-Destour, atteint d'engourdissement, par l'appoint de notre organisation syndicale. Il vint nous proposer, à Farhat Hached et à moi, en tant que premiers responsables de l'U.G.T.T. d'envisager, à l'exemple de l'Angleterre, la constitution d'un "Rassemblement Travailliste" qui grouperait les forces démocratiques du parti [Néo-Destour] avec l'U.G.T.T. Les événements s'étant succédés, il ne fut pas donné suite à cette formule...»[2].

---

1 Mohamed Salah Mzali «Au fil de ma vie» Collection Léon L'Africain. 1. Éditions Hassen Mzali. Tunis, 1972, pp. 198-199.

2 Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail ñ Souvenirs et Récits», Éd. Tunis, 1998, note de la page 164.



**Farhat Hached (à droite) avec Ahmed Boukhâri,
le haut représentant du Pakistan aux Nations-Unies
(au milieu)
à New-York en avril 1952.**

Neuvième Partie

Deuxième mission de Hached aux États-Unis

(4-27 avril 1952)



Farhat Hached (à gauche) dans les couloirs de l'O.N.U avec le haut représentant d'Egypte aux Nations-Unies au milieu (Avril 1952)

Chapitre 1

Réaction à la note du 15 décembre 1951

Dans sa note du 15 décembre 1951, adressée à Lamine Bey, le Président du Conseil, Robert Schuman, lui signifiait une fin de non-recevoir concernant les doléances tunisiennes ; ce qui acculait le directoire néo-destourien à la crispation.

La note de Robert Schuman annonçait, en particulier, ceci :

«Le Gouvernement français, conscient de remplir une mission conforme à l'acceptation la plus haute du traité du protectorat, n'entend pas se départir à l'avenir d'une action qui s'exerce au bénéfice de l'ensemble des populations de la Régence.

Dans cette œuvre civilisatrice, les Français de Tunisie ont joué un rôle essentiel que nul ne saurait songer à contester. La part qu'ils prennent par leur travail à la vie économique du pays, l'importance de leur contribution au budget de l'État tunisien, ne permettent pas d'écarter leur participation au fonctionnement des institutions politiques. Le Gouvernement français est fermement attaché à ce principe qui lui paraît seul susceptible d'assurer, par une association franco-tunisienne féconde, le développement de ces institutions.

Il importe de garder ces considérations présentes à l'esprit en étudiant les rapports futurs de nos deux pays qui ne peuvent être fondés que sur la reconnaissance du caractère définitif qui les unit»[1].

Le message de Schuman était clair ; il dénotait l'intransigeance française à vouloir obstinément imposer le principe colonial de co-souveraineté en Tunisie au sein des conseils municipaux, du Grand Conseil et dans les autres instances de l'État.

Aux yeux-mêmes du libéral Résident Général Louis Périllier, témoin et acteur, le principe de co-souveraineté était un leurre, en contradiction flagrante avec le traité du protectorat. Voici comment il en parle dans son livre «La Conquête de l'Indépendance Tunisienne - Souvenirs et Témoignages» :

«Le 17 novembre 1951, j'adressais donc au Ministre des Affaires Étrangères un rapport "très confidentiel"... Ce rapport reprenait ensuite, en les développant, nos propositions du 31 octobre. Je soulignais que le

1 Voir texte de la note du 15 décembre 1951 in «L'échec de la répression», Éd. Dâr El Amal. Tunis, 1979. Tome 1, pp. 48-51.

mémoire de M. Chenik gravitait autour de l'idée de l'unité de la souveraineté interne tunisienne. Il est certain, disais-je, que le concept de co-souveraineté dont se réclament certains élus français n'est conforme ni à l'esprit ni à la lettre du traité du protectorat. Nous devrions reconnaître le principe de la pleine souveraineté interne tunisienne et la mettre en œuvre progressivement sur le triple plan de l'exécutif, du représentatif et de la fonction publique...»[1].

Cette position courageuse coûta à Louis Périllier l'abandon de son poste et d'autres vexations, mais lui valut une grande et douce amitié des Tunisiens.

La réponse de Bourguiba à la note du 15 décembre ne se fit pas attendre. Le lendemain, il déclara à la presse parisienne et internationale :

«La réponse du Gouvernement français a pratiquement mis fin à l'expérience tunisienne que l'on peut définir : une tentative de concilier dans la paix et l'amitié l'aspiration du peuple tunisien à l'Indépendance et les intérêts généraux de la France en Tunisie.

Le dialogue qui s'est engagé constituait un test aux yeux du monde. La réponse de M. Schuman à la note des ministres tunisiens démontre la mauvaise volonté de la France ou son impuissance à résoudre les contradictions internes du protectorat. Elle démontre aussi son mépris de l'amitié du peuple tunisien qui eut pu constituer le plus sûr rempart de la présence française.

Aujourd'hui, tout cela est dépassé. Une page de l'histoire tunisienne est tournée. Une autre commence. La réponse de M. Schuman ouvre une ère de répression et de résistance, avec son cortège de larmes, de deuils et de rancunes. L'amitié franco-tunisienne est soumise à rude épreuve»[2].

C'était un appel du leader néo-destourien à l'insurrection. Cet appel était encore plus clair dans le meeting tenu à Bizerte, le 12 janvier 1952, où Bourguiba déclarait : «Il faudra entreprendre des actions guerrières de grande envergure. La révolte s'organisera et le sang coulera... Les intérêts de la France seront peut-être perdus».

---

1 Louis Périllier, «La Conquête de l'Indépendance Tunisienne - Souvenir et Témoignages», Éd., Robert Laffont. Paris, 1979, p. 116.

2 Voir le texte entier de la déclaration de Bourguiba in «L'échec de la répression», Éd. Dâr El Amal. Tunis, 1979. Tome 1, pp. 41-53.

Farhat Hached, en visionnaire, depuis l'émergence en 1946 de son mouvement syndical national, avait perçu les signes avant-coureurs de la révolte populaire et de la résistance à l'occupant pointer à l'horizon de la lutte de libération nationale. D'après une note des Renseignements Généraux du 29 avril 1946, il déclarait dans un meeting :

«Le moment est venu de nous préparer au grand jour de la lutte, car nous avons des devoirs impérieux à accomplir pour le progrès de notre pays et son indépendance»[1].

L'idéal d'indépendance était déjà bien ancré dans son esprit comme une priorité absolue. Et face à l'obstination des autorités coloniales qui tentaient d'imposer à la nation tunisienne la soumission et l'abandon pour toujours de sa souveraineté, comme l'envisageait le Chef du Gouvernement français dans sa note du 15 décembre 1951, l'U.G.T.T., forte du soutien unanime des forces politiques et syndicales, appela à la grève générale de protestation (21-23 décembre 1951).

Rassemblements massifs et manifestations destouriennes et ugététistes se succédèrent.

Après le rappel en France du libéral Louis Périllier, le nouveau Résident Général Jean de Hauteclocque, connu par son ardeur répressive, annonça la manière forte en choisissant de venir en Tunisie à bord du croiseur «Marceau», le 13 janvier 1952. Il entendait, ainsi, intimider le symbole de la souveraineté tunisienne, Lamine Bey, le peuple et ses leaders. Le jour même, Habib Bourguiba donna l'ordre à deux ministres néo-destouriens, Salah Ben Youssef et Mohamed Badra, de s'envoler à destination de Paris, en vue de saisir l'ONU du différend qui opposait la Tunisie à la France, au nom du Gouvernement tunisien.

Bien avant cette démarche, l'idée de soumettre le problème tunisien à l'ONU commençait à germer dans l'esprit de Farhat Hached. Le 8 novembre 1951, il envoya une lettre à la C.I.S.L. à partir de Paris pour mettre le directoire de cet organisme international au courant des négociations franco-tunisiennes d'autonomie interne et du rapport adressé aux Commissions Économique et Sociale de l'ONU sur la situation en Tunisie.

Ce choix politique de Farhat Hached visant à internationaliser le problème tunisien était confirmé par le journal «Essabeh» du 29 novembre 1951 qui signalait l'envoi d'une lettre du leader national

---

1 Archives Nationales, Série : Mouvement National Tunisien. Série E, Carton 8, dossier 1, note n°1015 29 avril 1946.

ugététiste au Conseil de Tutelle de l'ONU concernant la situation sociale en Tunisie et la demande d'être entendu devant ce Conseil[1].

Avec l'instauration de la loi martiale appliquée par le fougueux Général Garbay, la répression frappait durement la population autochtone.

Le 18 janvier 1952, la police se saisissait de Bourguiba et l'éloignait à Tabarka, puis dans l'île de la Galite.

Ratissages, massacres, pillages et viols étaient perpétrés par la soldatesque coloniale au cap Bon (à Tazarka). La révolte grondait partout. Décrétée par le Néo-Destour et l'U.G.T.T., la grève générale s'accompagnait de manifestations violentes à Tunis et banlieue, à Nabeul et Hammamet.

Les incidents les plus graves eurent lieu le 19 janvier 1952 à Mateur où les révoltés prirent d'assaut la caserne de la gendarmerie (8 morts et 23 blessés parmi les assaillants).

À Sousse, le 22 janvier 1952, la grande manifestation tourna à l'émeute. L'armée, appelée à la rescousse, tira sur les émeutiers. Elle tua 12 manifestants. La treizième victime, tombée dans le coma, succomba un an plus tard. Le Colonel Duran, Commandant de la subdivision de Sousse, tomba mort sous les coups de bûches, assénés par les assaillants survoltés[2].

Le lendemain et les jours suivants, les heurts se propagèrent dans tout le Sahel, au Cap Bon, à Kairouan, El-Djem et gagnèrent le Nord Ouest[3].

Craignant les réactions des Syndicats Libres (C.I.S.L., A.F.L.-C.I.O.) qui soutenaient Farhat Hached et sa Centrale, les autorités coloniales évitèrent son arrestation. Ses déplacements se succédaient à un rythme soutenu à travers le pays pour entretenir la flamme de la révolte.

Dans ces circonstances tragiques, il s'envola à destination des États-Unis pour plaider la cause tunisienne auprès de l'organisation des Nations Unies, alerter l'opinion publique américaine et internationale et l'appeler à exercer des pressions sur le Gouvernement français.

---

1 Noureddine Hached «Chronologie 1948-1951. Tunisie. Mouvement social - Itinéraire Farhat Hached»., établie en 1982. Brochure n°2, voir année 1951, pp. 53 et 56.

2 Voir Ahmed Khaled «Introduction à la genèse de la bataille du 22 janvier 1952 et ses conséquences» (étude en arabe) in «Al-Horria», 25 et 26 janvier 1989.

3 Voir les détails des événements dans le quotidien «Le petit Matin» des 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25 janvier 1952.



La dernière photo de Farhat Hached, prise à Sousse, lors d'une réunion au siège de l'Union Régionale de cette ville (novembre 1952)

Chapitre 2

Deuxième mission de Hached aux Etats-Unis

Cette deuxième mission se prolongea du 4 au 27 avril 1952. À son arrivée à Bruxelles, le 28 avril, Farhat Hached rédigea un important rapport sur sa mission, destiné au Secrétaire Général de la C.I.S.L. et au Bureau Exécutif de l'U.G.T.T. Dans le préambule, il évoqua les circonstances de son voyage à l'aller et à l'arrivée comme suit :

«Appelé en consultation par la CISL, j'arrivais à Bruxelles le 28 mars 1952. Les entretiens avec le Secrétaire Général M. Oldenbroeck, ont permis de faire le point de la situation en Tunisie au lendemain du coup de force de M. De Hauteclocque».

Un mémoire documenté était alors élaboré en présence du leader ugététiste qui passa, d'abord, en revue la situation et les faits : Rupture totale entre les Autorités Françaises du Protectorat et le Gouvernement Tunisien dont la plupart des ministres étaient internés, mesures d'exception instaurées dans le pays dès le 16 janvier 1952, répression militaire, censure, application rigoureuse de l'état de siège et de la loi martiale, arrestations massives des patriotes, répression brutale du mouvement syndical, pression intolérable des Autorités Françaises sur le Bey.

Dans ces circonstances «le Conseil de Sécurité des Nations Unies était appelé à examiner la plainte des douze États d'Asie et d'Afrique, formulée dès le mois de Janvier 1952».

Le rapport relatait, ensuite, la mission de Hached aux Etats-Unis dont le but essentiel était d'entreprendre des contacts directs avec les Centrales Syndicales Américaines affiliées à la CISL, les milieux représentatifs de l'opinion publique américaine, le Conseil de Sécurité, en vue de les sensibiliser sur la gravité de la situation en Tunisie et demander leur soutien.

Cette tâche était facilitée par deux lettres d'introduction fournies au leader ugététiste par Oldenbroeck et aussi par le concours des représentants du bureau de la CISL à New York, Miss Sanders, Mr Beichman et Mr Dorcheim.

Dès son arrivée à New York, le 4 avril 1952, Farhat Hached rencontra la presse à l'office de la CISL.

L'après-midi du même jour, le Conseil de Sécurité tint la première séance au cours de laquelle il était appelé à examiner la question tunisienne.

Introduit par Miss Sanders, Hached parvenait dans l'intervalle des discussions, à contacter la plupart des chefs des délégations au sein du Conseil de Sécurité. L'inscription à l'ordre du jour de la question tunisienne fut renvoyée à une deuxième séance (10 avril 1952), puis à une troisième (14 avril 1952).

Une motion du Chili, demandant l'inscription de l'affaire tunisienne à l'ordre du jour et le renvoi de la discussion du fond du problème à une date ultérieure, fut rejetée.

Dans une seconde motion, le délégué du Pakistan demanda au conseil l'audition des représentants des nations africano - asiatiques et le droit de réponse. Cette motion fut rejetée.

Mis aux voix, l'ordre du jour incluant la plainte tunisienne fut aussi rejeté dans les mêmes conditions par 5 voix pour (Pakistan, Brésil, Chili, Chine, U.R.S.S.), 2 voix contre (France, Grande Bretagne) et 4 abstentions (États-Unis, Turquie, Grèce, Hollande).

Le Secrétaire d'État, Dean Acheson expliqua l'abstention américaine, lors du vote, par «le désir d'accorder un délai de réflexion, afin de permettre aux deux parties de s'entendre»[1].

Le rapport, présenté par Hached à la C.I.S.L. et au Bureau Exécutif de l'U.G.T.T. passait en revue ses activités au cours de cette deuxième mission aux États-Unis sur les plans politique et syndical : audience au Département d'État, qui était accordée par M. Sweezce, chef du Service du Travail, assisté de deux autres responsables chargés des questions d'Afrique et du Moyen-Orient ; remise à ces responsables d'un mémoire sur le différend franco-tunisien (7 avril 1952).

Appel à l'opinion publique américaine

Durant ce second séjour aux Etats-Unis, Farhat Hached mena une intense activité de sensibilisation de l'opinion américaine à la juste cause de son peuple qui luttait pour recouvrer sa liberté et faisait face depuis trois mois (en avril 1952) à une terrible répression, véritable « entreprise de guerre de la part de l'armée française », selon ses propres termes dans un texte, en guise de manifeste de trois pages dactylographiées qu'il rédigea pour éclairer cette opinion publique d'outre-atlantique sur les événements tragiques en Tunisie[2].

---

1 M. Ben Salem «L'antichambre de l'indépendance (1947-1957», Éd. Cérès Productions. Tunis, 1988, p. 73.

2 Ce texte mis à ma disposition par l'universitaire Jamila Hached Chaari figure dans les documents des Archives Nationales Américaines (N.A.R.A.) ramenés en 1989 par son frère Noureddine Hached.

Évoquant le Pacte Atlantique de défense et le Plan Marshall d'aide à l'Europe pour qu'elle se reconstruise et surmonte la crise économique d'après-guerre, qu'il jugeait détournés de leur but réel et essentiel par la France coloniale, Farhat Hached, reprenant avec des variantes quelques points forts d'un précédent article qu'il avait publié dans « Mission » du 15 février 1952, sous le titre « La Solidarité du Monde Syndical » (voir florilège), écrivait notamment ceci, à l'intention de l'opinion publique américaine :

« Lorsque les travailleurs américains ont été appelés à consentir de lourds sacrifices pour alimenter le Plan Marshall, ils étaient loin de croire qu'une telle aide en matériel et en argent pouvait servir à faire la guerre au peuple de Tunisie qui revendique sa liberté. Ils croyaient au contraire qu'il s'agissait de procurer du travail aux masses populaires et de relever le standard de vie des travailleurs.

Lorsque les Etats-Unis ont décidé d'envoyer à la France des avions, des mitrailleuses, des équipements et du matériel militaire, ils ne pouvaient songer à les mettre au service de la répression colonialiste. »

Le leader national ugététiste évoquait, ensuite, les effets de la répression et les ratissages comme suit :

« Plus de 50 morts, 500 blessés, 8000 arrestations, des travailleurs licenciés, l'activité syndicale paralysée, des maisons détruites, des bébés assassinés...

Des dizaines de milliers de soldats parachutistes, fusiliers marins, gardes mobiles, avec aviation et blindés et les équipements modernes fournis par l'Amérique (passage souligné), débarquent en Tunisie où l'armée procède à une véritable expédition avec occupation, se livrant à des actes de barbarie que les lois de la guerre elles-mêmes interdisent, tels que viols de femmes, assassinats, pillages, destructions, etc.. »

Interpellant l'opinion publique américaine dans une interrogation disjonctive exprimant en stylistique une alternative laissant entendre dans ce cas précis le rejet dans l'opposition communiste des peuples maghrébins, Farhat Hached se demandait au nom du Maghreb Arabe tout entier, dans la conjoncture de la guerre froide : « Alors, veut-on avoir avec soi les peuples d'Afrique du Nord ou bien les rejeter dans l'opposition avec tout ce que cela comporte d'aléas pour le système de défense occidentale ? »

Répondant indirectement à cette question, il précisait que l'aide militaire américaine consentie à la France pour la défense atlantique était déviée de son but pour combattre le peuple tunisien « qui réclame la liberté et la libre adhésion au plan de coopération occidentale » et ajoutait :

« Les travailleurs américains savent parfaitement que le peuple tunisien n'est pas communiste, que la lutte des travailleurs tunisiens est une lutte d'émancipation anticolonialiste, que le mouvement syndical national tunisien est un mouvement syndical libre adhérent à la C.I.S.L… et que le mouvement national tunisien [de libération] qui réclame la démocratie n'est ni féodal, ni extrémiste, ni fanatique… »

Puis, il se lançait dans une longue tirade où il se demandait si le colonialisme français allait continuer à « faire la guerre à un tel peuple pour le plier aux exigences d'une poignée de colons ? ».

Brandissant la menace communiste dans une envolée oratoire, il utilise la formule répétitive et balancée « est-ce que » où la question porte sur les verbes interrogatifs et confirme les propositions affectives exprimant en les colorant d'une nuance émotive l'indignation et la crainte pour mieux toucher l'opinion publique américaine :

« Est-ce que ce colonialisme va continuer à se servir des armes américaines pour mieux préparer le terrain au communisme au lieu de le combattre ? Car il n'est un secret pour personne que les méthodes employées contre le peuple et les travailleurs de Tunisie sont le moyen le plus efficace de favoriser la propagande communiste.

Est-ce que les travailleurs américains vont permettre que leur argent et leur appui servent à détruire le mouvement syndical libre en Tunisie ? »

Fort, sans doute, de l'appui des puissantes centrales syndicales américaines, il terminait son appel à l'opinion publique d'outre-atlantique en ces termes :

« L'A.F.L. et le C.I.O. prennent position dans le débat, en faveur de la démocratie, contre la dictature, contre le colonialisme ».

« Leur action sera décisive en faveur de la paix en Tunisie. Elle sera en parfaite communion d'idée et d'action avec l'opinion démocratique française qui, la première, s'est totalement désolidarisée des entreprises militaristes d'un colonialisme révolu. »[1]

Au cours de ce séjour, les deux Centrales Syndicales américaines (A.F.L.-C.I.O.) organisèrent une réception à l'honneur du leader ugététiste, à Washington (15 avril 1952). À cette occasion, il prononça une allocution. Lecture était également faite d'une déclaration du Président de l'A.F.L., M. Green, conjointement avec le Secrétaire

1 Document précité des documents de la N.A.R.A., pp. 1-3.

Avril 1952

Pour l'opinion publique américaine

Lorsque les Etats Unis d'Amérique ont pris la décision d'aider la France financièrement, militairement et économiquement, le peuple Américain croyait faire oeuvre utile en fournissant au peuple français les moyens de se relever, de réparer ses dommages de guerre, de panser ses blessures, et de s'équiper pour surmonter la crise économique d'après-guerre.

Les promoteurs du Plan Marshall, Le plan d'aide à l'Europe, l'E.C.A. ou le Pacte Atlantique n'ont jamais eu à penser que de tels efforts devaient permettre à la France de les utiliser contre les peuples qu'elle domine par la force.

Lorsque les travailleurs Américains ont été appelés à consentir de lourds sacrifices pour alimenter le Plan Marshall, ils étaient loin de croire qu'une telle aide en matériel et en argent, pouvaient servir à faire la guerre au peuple de Tunisie qui revendique sa liberté. Ils croyaient au contraire qu'il s'agissait de procurer du travail aux masses populaires et de relever le standard de vie des travailleurs.

Lorsque les Etats Unis ont décidé d'envoyer à la France des avions, des mitrailleuses, des équipements et du matériel militaires, il ne pouvaient songer à les mettre au service de la répression colonialiste.

o
o o

Le peuple Tunisien et les travailleurs de Tunisie font face depuis un mois, à une entreprise de guerre de la part de l'armée française.

Plus de 80 morts, 500 blessés, 8000 arrestations, des travailleurs licenciés, l'activité syndicale paralysée, des maisons détruites des bébés assassinés....

Des dizaines de milliers de soldats, parachutistes, fusilliers marins, garde mobile, avec aviation et blindés et les équipements modernes fournies par l'Amérique, débarquent en Tunisie où l'armée procède à une véritable expédition avec occupation, se livrent à des actes de barbarie que les lois de la guerre elles-mêmes interdisent, tels que viols de femmes, assassinats, pillage, destructions, etc...

En agissant de la sorte, le colonialisme français fait du peuple tunisien un peuple hostile qu'il faut garder constamment sous la force armée.

Il faut plus de 100.000 soldats avec tout leur matériel pour assurer une paix relative en Tunisie.

Fac-similé du manifeste de Farhat Hached à l'intention de l'opinion publique américaine

Et dire qu'une telle force serait si utile pour la défense occidentale, si difficile à pourvoir en hommes et en matériel.

Et dire aussi que l'Afrique du Nord a toujours été un réservoir d'hommes, ayant fourni des troupes d'élite qui ont joué un rôle déterminant aux côtés des armées alliées dans les deux dernières guerres mondiales.

Alors veut-on avoir avec soi les peuple d'Afrique du Nord ou bien les rejeter dans l'opposition avec tout ce que celà comporte d'aléas pour le système de défense occidentale ?

Lorsque la France a demandé aux Etats Unis la fourniture de ce matériel, elle lui a fait croire qu'il s'agissait de mesure de défense contre le communisme : Et voilà que la France l'utilise contre le peuple tunisien qui réclame la liberté et la libre adhésion au plan de coopération occidental.

Les travailleurs des Etats Unis ont été surpris de voir la France revendiquer l'internationalisation de l'affaire indo-chinoise, après avoir toujours soutenu que le problème de l'Indochine était un problème purement intérieur.

En Indochine, la France prétend combattre le communisme.

En Tunisie, la France prétend "maintenir l'ordre" dans le respect des traités de 1881 :

Les travailleurs Américains savent parfaitement que le peuple tunisien n'est pas communiste, que la lutte des travailleurs tunisiens est une lutte d'émancipation anti-colonialiste, que le mouvement syndical national Tunisien est un mouvement syndical libre adhérant à la C.I.S.L. après avoir quitté la F.S.M. Ils savent parfaitement que le mouvement national tunisien qui réclame la démocratie n'est ni féodal, ni extrémiste, ni fanatique. Ils savent que le peuple Tunisien ne demande qu'à être l'allié des démocraties occidentales dans le cadre d'une coopération libre et confiante sur le plan économique, stratégique, etc...

Alors est-ce que le colonialisme français va continuer à faire la guerre à un tel peuple pour le plier aux exigences d'une poignée de colons et de hauts fonctionnaires qui ne veulent se nourrir que de prestige et de gains faciles au détriment d'un peuple tout entier?

Est-ce que ce colonialisme va continuer à se servir des armes américaines pour mieux préparer le terrain au communisme au lieu de le combattre ? Car il n'est un secret pour personne que les méthodes employés contre le peuple et les travailleurs de Tunisie sont le moyen le plus efficace de favoriser la propagande communiste.

Est-ce que les travailleurs américains vont permettre que leur argent et leur appui, servent à détruire le mouvement syndical libre en Tunisie.

Est-ce que la solidarité des travailleurs d'Amérique ne doit pa se manifester d'une manière agissante pour arrêter la répression en Tunisie et ouvrir la voie à la démocratie, seule condition d'une paix durable et confiante ?

o
o . o

L'U.G.T.T., organisation syndicale amie des travailleurs des Etats Unis et de tout le monde libre, a pleinement confiance dans l'avenir, car les forces démocratiques qui soutiennent notre cause, sont immenses.

Ces forces se trouvent en premier lieu dans le mouvement syndical libre et en particulier dans les rangs de la puissante classe ouvrière organisée des Etats Unis d'Amérique.

Celle-ci se dresse déjà, par la voix de ses grandes confédérations, pour réclamer justice.

L'A.F.L. et le C.I.O. prennent position dans le débat, en faveu de la démocratie, contre la dictature, contre le colonialisme.

Leur action sera décisive en faveur de la paix en Tunisie. Elle sera en parfaite communion d'idée et d'action avec l'opinion démocratique française qui, la première, s'est totalement désolidarisée avec les entreprises militaristes d'un colonialisme révolu./.

FARHAT HACHED

U. G. T. T. - TUNIS -

Trésorier Carrey du C.I.O. et d'un télégramme du Secrétaire Général de la C.I.S.L. Oldenbroeck, donnant appui à la cause tunisienne.

Discours de Hached à la réception de l'A.F.L-C.I.O

Dans son allocution[1], il présenta un tableau sombre, mais authentique, de la situation dramatique qui régnait en Tunisie depuis 3 mois ; il releva notamment ceci : « Cette répression est exécutée avec l'Armée française stationnée en Tunisie, renforcée par des détachements d'infanterie, de parachutistes, de blindés et d'aviation, venus de France et d'algérie.

Le bilan de cette criminelle entreprise s'élève maintenant à plusieurs centaines de morts et de blessés, plus de 12000 personnes internés dans les camps de concentration, les prisons militaires et les casernes, les expéditions punitives menées contre la population, rivalise d'horreur avec les crimes que l'on croyait être le monopole des régimes fascistes et totalitaires. »

« Je sais [ajoutait-il] qu'il est difficile pour vous de croire que des dizaines de femmes aient été violées, des bébés tués, des hommes et des femmes assassinés, des dizaines de maisons détruites, des magasins pillés. Nous avons cependant des précisions et des preuves qui établissent malheureusement ce triste bilan des représailles collectives exercées par les forces armées de la France au Cap Bon, dans le Sahel et dans d'autres régions. »

« La répression directe dirigée contre le mouvement syndical libre se traduit chaque jour par la révocation des ouvriers et des fonctionnaires et l'emprisonnement des militants syndicalistes… »

« Voilà comment les Autorités Françaises prétendent "rétablir l'ordre et la paix et réaliser des réformes en Tunisie" ».

« Et cependant, le mouvement national tunisien n'est ni communiste, ni xénophobe, ni anti-occidental, ni fanatique, ni féodal… »

Le leader national syndicaliste se faisait ainsi, dans cette conjoncture tragique, le porte-parole de son peuple « arrivé à un degré élevé d'évolution qui lui interdit de demeurer sous la domination et de continuer à vivre dans la servitude. »

En fin diplomate, il relevait la remarque de l'Ambassadeur Gross, représentant le Gouvernement des U.S.A. qui avait souligné devant le

1 Document précité des documents de la N.A.R.A., pp. 1-3.

Conseil de Sécurité au sujet de la question tunisienne « le caractère légitime des revendications du peuple tunisien », malgré l'abstention américaine adoptée à l'issue du débat onusien sur les instructions que ce délégué des Etats-Unis avait reçue.

Le leader national ugététiste se lançait ensuite dans une série de questionnements sur la « persévérance diabolique dans la mauvaise politique pratiquée par l'Administration coloniale de la France en Tunisie ». Et pour contrer cette néfaste politique, il mettait l'accent sur une autre persévérance, cette fois légitime et plus opiniâtre, celle de la Nation Tunisienne toute entière décidée à continuer la lutte de libération et à résister à la violence et à la répression « avec une foi inébranlable dans le succès de sa cause. »

Et il se demandait dans une envolée oratoire : « Comment le peuple tunisien n'aurait-il pas confiance dans le succès de sa lutte, alors que les forces démocratiques du monde libre, à l'avant-garde desquelles se place la Grande Confédération Internationale des Syndicats Libres, lui témoignant de toutes parts leur sympathie et leur solidarité ?... »

Même s'il misait sur le soutien de la C.I.S.L. et de l'A.F.L.-C.I.O., et malgré la sérénité qu'il affichait à la veille de son retour en Tunisie, étant assuré que « la formidable puissance des forces syndicales du monde libre est mise en mouvement pour secourir les syndicalistes libres en péril en Tunisie », il ne cachait pas moins son appréhension des lendemains difficiles, voire tragiques qui attendaient ses compagnons de lutte et lui-même dès son retour à Tunis.

S'adressant à ses hôtes de l'A.F.L.-C.I.O., il terminait son discours en ces termes : « Dans quelques jours, je vous aurai quittés pour rentrer dans mon pays. Je sais ce qu'il adviendra de mes camarades de lutte et de moi-même dans les prochaines semaines…

Le peuple tunisien est convaincu que l'opinion publique américaine est désormais à nos côtés et que l'action conjuguée de toutes les bonnes volontés finira par triompher. » L'homme savait qu'il était porteur d'une mission au péril de sa vie. A peine huit mois après ce discours, sa mort tragique à la fleur de l'âge (38 ans) viendra confirmer ses appréhensions, dirais-je même ses prédictions ?

Farhat Hached sut gagner la sympathie des médias américains à la cause nationale tunisienne. L'organe de presse de l'American Federation of Labor, «International Free Trade Union» publia dans sa livraison de juin 1952 en grande manchette et à la Une, après le retour à Tunis du leader ugététiste, une traduction de son article intitulé «Tunisian

Annexe III C

Allocation prononcée le 15 avril 195? à la réception
AFL - CIO

Mes Chers Amis,

Depuis trois mois exactement, notre mouvement syndical libre en Tunisie fait face à une répression des plus féroces.

Cette répression est exécutée avec tous les moyens dont dispose l'Armée française stationnée en Tunisie, renforcée par des détachements d'Infanterie, des parachutistes, de blindés et d'aviation, venus de France et d'Algérie.

Le bilan de cette criminelle entreprise s'élève maintenant à plusieurs centaines de morts et de blessés, plus de 12.000 personnes internées dans les camps de concentration, les prisons militaires et les casernes, les expéditions punitives, menées contre la population, rivalise d'horreur avec les crimes que l'on croyait être le monopole des régimes fascistes et totalitaires.

Je sais qu'il est difficile pour vous de croire que des dizaines de femmes aient été violées, des bébés tués, des hommes et des femmes assassinés, des dizaines de maisons détruites, des magasins pillés. Nous avons cependant des précisions et des preuves qui établissent malheureusement ce triste bilan des représailles collectives exercées par les forces armées de la France au Cap Bon, dans le Sahel et dans d'autres régions.

La répression directe dirigée contre le mouvement syndical libre se traduit chaque jour par la révocation des ouvriers et des fonctionnaires et l'emprisonnement des militants syndicalistes.

A la suite de la grève générale du 1er avril et d'après les renseignements qui me sont parvenus hier, près de 10.000 travailleurs parmi les cheminots, les mineurs, les ouvriers des Travaux publics, les fonctionnaires des administrations, de l'enseignement et des services publics et concédés etc... ont été suspendus de leur emploi.

Des centaines d'entre eux et un grand nombre de dirigeants de notre mouvement syndical libre sont jetés dans les prisons.

L'activité économique et la vie administrative du pays est presque paralysée.

Voilà comment les Autorités Françaises prétendent "rétablir l'ordre et la paix et réaliser des réformes en Tunisie".

Et cependant, le mouvement national Tunisien n'est ni communiste ni xénophobe, ni anti-occidental, ni fanatique, ni féodal.

C'est un mouvement de progrès et d'émancipation qui recherche la coopération sincère et confiante avec les peuples du monde libre.

Le peuple tunisien est arrivé à un degré élevé d'évolution qui lui interdit de demeurer sous la domination et de continuer à vivre dans la servitude.

Fac-similé de l'allocution de Farhat Hached, prononcée le 15 avril 1952 à la réception A.F.L.-C.I.O. organisée en son honneur. Annexe III.C. Document de la N.A.R.A.

Le Gouvernement français a plus d'une fois, reconnu cette évolution, de même qu'il a reconnu la légitimité des aspirations nationales tunisiennes et la nécessité de les satisfaire.

Malgré l'abstention adoptée sur les instructions qu'il a reçues, M. L'Ambassadeur GROSS, représentant le Gouvernement des U.S.A. parlant jeudi dernier au Conseil de Sécurité, n'a-t-il pas souligné à son tour, le caractère légitime des revendications du peuple Tunisien, et n'a-t-il pas condamné l'emploi de la force?

Alors, si tout le monde est d'accord, pourquoi cette persévérance diabolique dans la mauvaise politique pratiquée par l'Administration coloniale de la France en Tunisie?

Pourquoi cette persistance à vouloir contrer la volonté unanime du peuple Tunisien ?

Pourquoi cet acharnement à vouloir défendre l'indéfendable?

Les troupes et le matériel, prélevés, je regrette de le dire, sur les attributions américaines, et que l'on gaspille en Tunisie pour accomplir une mauvaise besogne au service du Colonialisme, ne seraient-ils pas plus utiles pour la défense de notre idéal commun et pour la garantie de la Paix ?

Les travailleurs de Tunisie se trouvent engagés dans une lutte pour la vie ou la mort de leur mouvement syndical libre, le seul qui existe en Afrique du Nord.

La Nation Tunisienne tout entière fait face à la répréssion, résistant à la violence avec une foi inébranlable dans le succès de sa cause.

Comment le peuple tunisien n'aurait-il pas confiance dans le succès de sa lutte, alors que les forces démocratiques du monde libre, à l'avant-garde desquelles se place la Grande Confédération Internationale des Syndicats Libres, lui témoignent de toutes parts, leur sympathie agissante et leur solidarité.

La manifestation d'aujourd'hui, qui rassemble autour d'une même table, les dirigeants prestigieux du puissant mouvement syndical libre des Etats Unis, n'est pas en effet la preuve la plus tangible de cette fraternelle amitié qui lie les millions de travailleurs américains à leurs frères opprimés de Tunisie.

Nul doute que la volonté du syndicalisme libre, exprimé aujourd'hui d'une façon aussi unanime et aussi résolue, par les dignes représentants des forces syndicales américaines réunies, saura faire triompher en définitive, la cause de la liberté, de l'égalité, de la Justice et de la fraternité.

Les ennemis du progrès, les oppresseurs et détracteurs du syndicalisme libre en Tunisie devraient réfléchir aux conséquences de leurs actes. Ils devraient ne pas négliger la volonté nettement exprimée par l'opinion publique démocratique mondiale. Ils devraient cesser les procédés surannés au moyen desquels ils portent le plus grand tort au peuple de France lui-même, à la liberté, à l'entente internationale et à la paix.

Mes Chers Amis,

Dans quelques jours, je vous aurai quittés, pour rentrer dans mon pays. Je ne sais ce qu'il adviendra de mes camarades de lutte et de moi-même dans les prochaines semaines.

Cependant, c'est avec assurance que je prends le chemin du retour. Je sais maintenant que la formidable puissance des forces syndicales du monde libre est mise en mouvement, pour secourir le syndicalisme libre en péril en Tunisie.

Les innombrables messages de sympathie et de solidarité qui nous parviennent de toutes les organisations affiliées à la C.I.S.L. en témoignent et la réunion d'aujourd'hui en est la manifestation concrète.

Le peuple tunisien est convaincu que l'opinion publique américaine est désormais à nos côtés et que l'action conjuguée de toutes les bonnes volontés finira par triompher.

Encore et de tout coeur: Merci ./.

Workers Resist Colonial Repression» (Les Travailleurs Tunisiens Résistent à la Répression Coloniale). (Voir fac-similé(page suivante).

Farhat Hached développait, par ailleurs, dans son rapport les démarches entreprises par le chef du Bureau du Néo-Destour à New York, Bahi Ladgham, en vue de convoquer une session spéciale de l'Assemblée Générale de l'ONU et de relancer le débat onusien sur la question tunisienne, après son rejet par le Conseil de Sécurité.

Le leader national syndicaliste relevait la réaction de l'opinion publique et de la presse américaines critiquant l'attitude du gouvernement des États-Unis, après son abstention au Conseil de sécurité.Il exprimait sa déception au Département d'État, lors de l'audience que lui avait accordée M. Pleet, entouré de quatre hauts fonctionnaires, le 24 avril 1952. Il soulignait le danger de l'attitude américaine qui semblait, par la voix de l'ambassadeur Gross, considérer les propositions françaises du pseudo plan des réformes comme «une base acceptable pour la reprise des négociations».

Au cours de cette rencontre, Bahi Ladgham avait remis au Département d'État un mémoire faisant le point de la situation en Tunisie.

Hached terminait son rapport de mission par une série d'observations, de conclusions et de propositions. À ses yeux, le rejet provisoire de l'inscription de la question tunisienne à l'ordre du jour du Conseil de Sécurité «n'avait pas moins suscité dans l'opinion publique un fort courant de sympathie qui était une véritable victoire morale en faveur de notre cause».

La presse française qualifiait le «succès» français devant l'instance onusienne de «victoire à la Pyrrhus». Le plan français des réformes, ajoutait Hached, «n'avait aucune chance d'aboutir, le peuple continuant à lui opposer une résistance que n'avait affaibli ni la persistance de la répression, ni les manœuvres destinées à tromper l'opinion mondiale, ni l'échec provisoire au Conseil de Sécurité».

Rappelant qu'il n'avait jamais cessé «jusqu'au dernier moment de préconiser le règlement du conflit franco-tunisien par la négociation», il s'adressa à Oldenbroeck en posant cette double alternative :

«Si le gouvernement français est d'accord pour considérer qu'il est urgent d'abandonner la politique inopérante et inutile de la force, alors il n'est que temps de se ressaisir en engageant la discussion avec les véritables représentants de l'opinion tunisienne ; alors seulement, le sursis que lui aura donné le Conseil de Sécurité aura été profitable pour des négociations authentiques et fructueuses, dans un climat qui sera alors devenu propice par le retour au régime normal dans le pays.»

INTERNATIONAL FREE TRADE UNION NEWS

Vol. 7, No. 6 — June, 1952

Published by FREE TRADE UNION COMMITTEE · AMERICAN FEDERATION OF LABOR
BOX 65 · RADIO CITY STATION · NEW YORK 19 · NEW YORK · U·S·A·

Tunisian Workers Resist Colonial Repression

By FARHAT HACHED

Secretary General,
Tunisian General Union of Workers

The following remarks by Farhat Hached were delivered at a luncheon tendered him by the A. F. of L. and C.I.O. in Washington on April 15, 1952. George Meany, A. F. of L. secretary-treasurer, was luncheon chairman, and speakers included William Green, A. F. of L. president, and James B. Carey, C.I.O. secretary-treasurer.



Farhat Hached

For three months now, our free trade union movement in Tunisia has been the victim of the most ferocious repression.

This repression is carried out by all the means that the French army stationed in Tunisia has at its disposal, reinforced by infantry detachments, parachutists, tank and air units from France and Algeria. The balance-sheet of this criminal aggression discloses several hundred dead and injured, more than 12,000 persons confined to concentration camps, military prisons and barracks.

The punitive measures taken against the population rival the horror and savagery that was thought to be a monopoly of Fascist and totalitarian regimes. Scores of women have been violated, babies have been murdered, men and women assassinated, dozens of homes destroyed, stores looted. We have the dates and places and names of each of these criminal acts. These are some of the examples of collective reprisals executed by the French armed forces at Cap Bon, in the Sahel and elsewhere.

Dismissals and Arrests

The active repression directed against the free trade union movement is seen each day in the dismissal of workers and Tunisian civil servants and the imprisonment of militant trade unionists. After the general strike of April 1, more than 10,000 workers, miners, teachers, officials in public administration, railroad and public utility employees were suspended from their jobs.

Hundreds of workers together with a great number of leaders from the free trade union movement have been thrown into prison. This is how the French authorities claim "to reestablish the peace" in Tunisia and to establish "reforms."

And yet, the Tunisian National Movement is neither Communist, anti-foreign, anti-western, fanatic or feudal. It is a movement of progress and emancipation seeking sincere and heartfelt cooperation with the peoples of the free world.

Our people have reached a high level of civilization and they will not live under domination and in servitude. This has been recognized more than once by the French government, which recognized the legitimacy of the Tunisian national aspirations and the need to satisfy them.

Legitimate Claims

Despite the American government's decision to abstain from voting on placing the Tunisian question before the U.N. Security Council, Ambassador Gross, representative of the United States, in speaking before the Security Council last Thursday, emphasized the legitimate character of the Tunisian people's claims. He condemned the use of force.

So, if everyone agrees, why this stubborn insistence by the French colonial administration on continuing evil policies? Why this persistence in opposing the will of the Tunisian people? Why this tenacity in defending the indefensible? Wouldn't the troops and material furnished, I regret to say, by the American government and wasted in the task of serving colonialism be more useful in defending our common ideal and safeguarding the peace?

The workers of Tunisia are engaged in a life and death struggle for their free trade union movement, the only one in North Africa.

Confident of Victory

The entire Tunisian nation faces repression and resists violence with an unshakable faith in the success of its cause. How could the Tunisian people not have confidence in the success of their struggle when the democratic forces of the free world offer them active sympathy and solidarity from all sides and when the I.C.F.T.U. is in the vanguard of our supporters? Is not today's meeting here, where are assembled around the same table the outstanding leaders of the powerful free trade union movement of the United States, the most tangible proof of the sincere friendship that binds the millions of American workers with their oppressed brothers in Tunisia? There is no doubt that the will of free trade unionism, expressed today in such a unanimous and resolute manner by the distinguished representatives of all the forces of the American trade unions working together, will succeed in the fight for liberty, equality and brotherhood.

(Continued on Page 3)

A. F. of L., C. I. O. Hit U. S. 'Neutrality' on Tunisia

Following is the text of a statement on the Tunisian situation issued jointly by the American Federation of Labor and the Congress of Industrial Organizations in Washington, D. C., on April 15, 1952.

Free labor supports the cause of the trade union movement and the people of Tunisia in their struggle against the colonialism now rampant in this French protectorate. The justice of their cause is indisputable among men who believe in freedom and adhere to the principle that every people has a right to determine its own future.

The Tunisian trade unionists are our brothers. They sit with us in the councils of the International Confederation of Free Trade Unions. With us, they believe that communism is the foe of free trade unionism and enduring peace. We are helping the Tunisian trade unionists because their struggle against brutal colonialism is as much ours as the struggle of the oppressed workers behind the Iron Curtain against communism.

That is why we are particularly critical of our own government and our State Department for demonstrating an unfortunate neutrality in a cause where our basic traditions should range America on the side of the exploited, on the side of the victims of a brutal imperialist regime.

At the session of the United Nations Security Council Monday night, the United States delegation abstained from voting to place the case of Tunisia on the agenda. In so doing, the United States broke with its traditional position which has always favored including all items submitted for the Security Council agenda even when these proposed items were attacks on America.

The American labor movement can only condemn such a policy of neutrality which is not neutrality but, in reality, is an implied endorsement of the undemocratic practices of the French colonial government in Tunisia. Colonialism and communism are both enemies of free trade unionism and democracy. We strongly urge our government to reverse its position and use its influence to have the French government grant the Tunisian people genuine home rule so that they can be mobilized for the struggle against Communist aggression and despotism.

Fac-similé de l'article de Farhat Hached (traduction anglaise) in «International Free Trade Union» paraissant à New York juin 1952

«Si, au contraire, le gouvernement français persiste dans sa politique actuelle, rien ne devra plus être négligé, de la part de la C.I.S.L. et de toutes les centrales affiliées, pour faire triompher la cause tunisienne sur le plan international»[1].

Le ton était ferme et décidé. C'était un véritable leader qui prenait en charge directement sur le terrain la conduite du combat libérateur et se démenait, en l'absence du Combattant Suprême, Habib Bourguiba déporté et reclus sur son rocher de l'île de la Galite.

La position américaine, sous la pression des puissants syndicats A.F.L.-C.I.O., évoluera par la suite. Le 14 octobre 1952, le représentant des U.S.A. annonça, au début de la septième session de l'O.N.U., qu'il votait pour l'inscription de l'Affaire Tunisienne à l'ordre du jour. Et le 22 octobre 1952, la Commission des Affaires Politiques de l'O.N.U. donna la priorité aux questions tunisienne et marocaine par trente voix pour (y compris les U.S.A. et l'U.R.S.S.), vingt contre et quatre abstentions[2].

Après le retour de Farhat Hached de sa seconde mission aux Etats-Unis, l'étau s'était resserré autour de lui et de sa Centrale Syndicale. La répression s'était accentuée.

Répression et résistance

Après une arrivée fracassante, le 13 janvier 1952, à bord du croiseur « Marceau » survolé de « Vampires » vrombissant dans le ciel de Tunis, et accueilli par des canons qui tonnaient[3] , le nouveau Résident Général choisit la manière forte pour réprimer le Néo-Destour et exiler son chef, Habib Bourguiba. Par la suite, il tenta une manœuvre de diversion visant à briser l'unité nationale et à diviser le mouvement de libération, en invitant Farhat Hached à le rencontrer.

Le leader syndical, d'abord réticent, finit par se rendre à la Résidence, accompagné de Nouri Boudali. Son intention, après concertation avec les membres du Bureau Exécutif, était de « voir et d'entendre tout en gardant une totale réserve, sans rien donner »[4] .

Dans ses « Souvenirs et Récits », Nouri Boudali décrit la rencontre comme suit :

---

1 C.D.N. Source : U.G.T.T., document G7 - Rapport sur la mission aux Etats-Unis (4-27 avril 1952) par Farhat Hached. Bruxelles, 28 avril 1952.

2 M. Ben Salem «L'antichambre de l'indépendance (1947-1957)», pp. 100-101.

3 Voir « Le Petit Matin » du 15 janvier 1952.

4 Cf. Nouri Boudali « L'Union Générale Tunisienne Du Travail – Souvenirs Et Récits », Éd. Tunis, 1998, p. 220.

« ...Tout sourires et se montrant très aimable ; (le Résident Général) nous reçut à l'entrée de son cabinet et nous fit asseoir avant de s'asseoir lui-même.

Il tenta de nous exprimer ses bonnes intentions, malgré les circonstances, et nous indiqua qu'il nous était proche et faisait partie du « syndicat diplomatique » (sic). On se regarda, Farhat et moi, incrédules ».

« Le Résident Général ouvrit une jolie boite et nous offrit des cigares que nous avions déclinés, tout en restant circonspects et figés. Parlant seul et interprétant avec effort son mélo numéro, il finit par se lever et la rencontre prit fin. Dehors, nos impressions à son sujet furent : « antipathique et maladroit »[1].

Nouri Boudali évoque, ensuite, la répression brutale menée par De Hauteclocque qui voulait annihiler la résistance.

En dépit des moyens de coercition utilisés : censure, surveillance des militants, brimades, déportations, tortures, restrictions imposées aux principaux dirigeants, Farhat Hached continuait de défier l'autorité coloniale et de communiquer avec l'extérieur. Il diffusait des informations, des documents, des appels et des déclarations sur la situation dramatique en Tunisie[2].

Dans un communiqué du 5 mai 1952, la Commission Administrative de l'U.G.T.T., amenée à examiner la situation générale en Tunisie, dénonça « le régime du bâillon, les méthodes d'étouffement de l'opinion publique, la censure impitoyable, les arrestations en masse et la multiplication des camps de concentration... »

La C.A. repoussa toute réforme imposée au pays « au moyen de prétendues négociations qui ne sont en réalité qu'un paravent trompeur, destiné à cacher à l'opinion démocratique mondiale la véritable situation »[3].

Le 14 mai 1952, Farhat Hached fut convoqué à la Résidence Générale par voie de police. Il s'y rendit avec son adjoint Nouri Boudali. Cette fois-ci, selon le témoignage de ce compagnon, ce n'était pas De Hauteclocque qui les avait reçus, mais un membre de son cabinet. Il « avait l'air d'un argousin plutôt que d'un diplomate »[4].

---

1 Ibidem.

2 Op. cit., pp. 221-222.

3 Ibid., pp. 224-225.

4 Ibid., p. 228.

Selon une autre version que j'ai recueillie de la bouche du militant Mohamed Ben Romdhane, confident de Farhat Hached et son proche parent, le chef de l'U.G.T.T. rencontra seul De Hauteclocque qui demandait à le voir en tête à tête (cf. le texte arabe). Mais dans l'ensemble, les deux témoignages se recoupent sur l'essentiel de l'entrevue.

Poursuivant sa narration, Nouri Boudali nous informe que leur hôte leur reprocha « d'être pour quelque chose dans l'agitation » qui se prolongeait et prenait des proportions jugées intolérables.

Au cours de la rencontre, « une forte explosion secoua l'atmosphère et fit vibrer les vitres. Notre interlocuteur, ajoute Boudali, fut à la fois ahuri et agacé. »

« On lui dit alors : "Et ceci ? Est-ce encore nous ? On se trouve pourtant ici à la Résidence Générale".

L'interlocuteur fit, alors, la remarque suivante : « Si L'U.G.T.T. ne participe pas à l'agitation et ne l'encourage pas, qu'elle la désavoue en lançant un appel au calme ! »

Hached répliqua : « A quel titre doit-on le faire : Le Bey lui-même a lancé récemment un appel au calme et il ne fut pas entendu... Car la cause profonde de ces événements c'est l'opposition française aux justes aspirations tunisiennes, et cette situation résulte de la politique de force pratiquée. La tension persistera tant que ne cessera pas la répression et qu'il ne sera pas apporté au problème tunisien de solution satisfaisante. C'est là que résidera vraiment l'apaisement et qu'interviendra l'entente... »[1]

Enervé, le Résident Général fit un geste maladroit et s'écorcha l'œil, d'après l'autre version de Mohamed Ben Romdhane. Sur ce fait, la séance fut levée.

Le Chef de la Centrale Syndicale ne baissait pas les bras devant de telles intimidations. Réagissant aux manœuvres répressives, aux restrictions exercées à son encontre et qui touchaient, également, ses principaux collaborateurs, tels que le retrait de passeport et le refus de visa de sortie pour les empêcher de participer aux activités syndicales à l'étranger, Farhat Hached multipliait l'envoi de lettres et de télégrammes

1 Pour plus de détails sur cette entrevue, voir op. cit., pp. 228-232.

de protestation, adressés notamment au Résident De Hauteclocque (20 et 24 juin 1952)[1], à Sir Vincent Tewson, Président du Conseil Général de la C.I.S.L.[2], au Directeur des P.T.T. (télégrammes de protestation contre l'interception du courrier, 25, 26 juin et 3 juillet 1952)[3]etc..

A titre d'exemple, lisez cette lettre adressée par le leader national ugététiste au Résident Général, le 20 juin 1952, où il faisait le point de la situation dramatique et stigmatisait la répression sous ses diverses formes :

« Tunis le 20 juin 1952

Monsieur l'Ambassadeur

Résident Général de France à Tunis.

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous vous adressons, par la présente, la plus véhémente protestation de notre organisation syndicale contre les atteintes renouvelées et les violations graves portées à notre mouvement syndical et à ses militants et, à travers eux, à l'ensemble des travailleurs de ce pays.

La liste des syndicalistes victimes de la répression est déjà bien longue, depuis que la Tunisie a été plongée dans les événements qu'elle subit depuis plus de cinq mois, pour que nous ayons à énumérer les arrestations, les mesures d'éloignement, les licenciements, et toutes sortes d'abus dont la classe ouvrière subit les effets.

Cette répression vise maintenant le mouvement syndical lui-même. Un certain nombre de nos locaux ont été l'objet de violations graves, de perquisitions, sans la moindre justification.

Le siège de notre organisation à Tunis a vu se multiplier autour de lui des déploiements de forces considérables, qui ne sont autre chose que des mesures d'intimidation destinées à empêcher les travailleurs d'accéder à notre local et d'étouffer ainsi l'activité syndicale normale de notre mouvement.

Plusieurs de ces faits ont été portés en leur temps à votre connaissance.

---

1 Ibid., pp. 234-236 et 238-241.

2 Ibid., p. 241.

3 Ibid., p. 242.

L'étouffement de notre activité a pris d'autres formes, comme celle qui consiste à empêcher les représentants de l'U.G.T.T. de se rendre aux congrès des organismes syndicaux internationaux.

C'est ainsi que les passeports pour Berlin nous ont été refusés, nous mettant ainsi dans l'impossibilité de prendre part aux travaux du Conseil Général de la Confédération Internationale des Syndicats Libres, et à la Conférence sur l'Organisation Régionale à laquelle la Tunisie est directement intéressée.

Le 5 juin courant, la police pénétra dans nos locaux, vérifiant l'identité de tous les ouvriers qui s'y trouvaient. Nous n'avions pas cru devoir vous adresser une protestation particulière à la suite de cette nouvelle atteinte, pensant que de telles pratiques ne se renouvelleraient pas.

La nuit dernière, ce fut au contraire une attaque en force dirigée contre notre maison. Une trentaine d'agents envahirent notre local vers 22h30, brutalisant les travailleurs qui s'y trouvaient pendant la veillée du Ramadan et procédant à l'arrestation d'une quinzaine d'entre eux dont deux cheminots, un instituteur, des ouvriers restaurateurs, etc.

L'occupation de notre siège dura jusqu'à 2 heures du matin, heure à laquelle la police se retira laissant deux agents de garde.

Mais à 5 heures du matin, une nouvelle descente de police devait être opérée, et sans aucun ordre légal de perquisition. Tous les bureaux, meubles, tiroirs ont été fouillés et les archives examinées.

A 7h30, la police se retira en emportant une grande quantité de documents et deux machines Ronéo, sans délivrer de reçu au concierge.

Voilà, Monsieur l'Ambassadeur, comment est respectée en Tunisie la liberté syndicale et comment sont observées les règles de la légalité en matière d'inviolabilité des locaux syndicaux, et comment enfin l'on comprend la nécessité d'assurer aux travailleurs le respect de leurs droits individuels les plus élémentaires.

Nous avons naturellement porté ces faits à la connaissance de la Confédération Internationale des Syndicats Libres, qui ne manquera sans doute pas de les joindre au dossier de la plainte tunisienne portée actuellement devant le Bureau International du Travail.

Notre mouvement syndical qui fonctionne dans la légalité entend continuer son activité pour la défense des intérêts et des droits de la classe ouvrière. Il élève une fois de plus sa vigoureuse protestation contre les atteintes graves qui sont portées contre lui.

Nous espérons que vous voudrez bien donner les instructions

nécessaires afin que les autorités de police s'abstiennent de tels actes contraires à toute légalité et à tout respect des principes qui sont à la base de toute société civilisée.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre haute considération.

Le Secrétaire Général :

Farhat Hached[1]»

En tenant tête à la machine de guerre sous l'autorité du Résident Général De Hauteclocque, le leader ugététiste devenait, donc, fort gênant et dangereux pour la présence coloniale en Tunisie.

Alerte à la C.I.C.R.C.

Nouri Boudali fut dépêché discrètement en France par Farhat Hached, le 16 novembre 1952, pour alerter à partir de Paris, la presse, la C.I.S.L., les instances onusiennes et notamment la « Commission Internationale Contre le Régime Concentrationnaire » (C.I.C.R.C.) pour l'inciter à venir enquêter en Tunisie sur la situation déplorable des internés et éloignés politiques[2] .

Farhat Hached lui envoya, le 29 novembre 1952, une longue lettre sur la politique de répression qui se développait en Tunisie et lui disait notamment ceci :

« Les attentats contre les Tunisiens se poursuivent, les 40 sont particulièrement visés, et ces messieurs de la gestapo colonialiste opèrent dans la plus grande quiétude.

Les arrestations de ces derniers jours ont été très importantes… Les avocats ne parviennent pas à connaître le lieu de séquestration de leurs clients.

Pendant ce même temps, les terroristes « officiels » s'en donnent à cœur joie. La liste de leurs forfaits s'allonge sans que la police ne songe à les inquiéter…

---

1 Lettre de Farhat Hached au Résident Général De Hauteclocque du 20 juin 1952, citée par Nouri Boudali, op. cit., pp. 234-236.

2 Nouri Boudali, op. cit., p. 253.

Ces renseignements doivent te permettre d'informer nos amis de Paris tel que Rous, pour faire de la publicité autour de cette affaire de tortures et de séquestrations…

Les personnes raflées sont mises au secret. Si elles sont impliquées de quelque chose, elles devraient pouvoir faire assurer leur défense. Si elles sont « éloignées », leurs familles devraient connaître le lieu de leur internement. Or, ce n'est ni l'un, ni l'autre cas. C'est la séquestration pure et simple… »[1].

Le leader ugététiste écrivit, également, à David Rousset, Secrétaire Général de la C.I.C.R.C., le 26 novembre 1952 pour lui signaler que « les camps de concentration (étaient) à nouveau ouverts en Tunisie » et que « Remada et Borj Le Bœuf dans le Sahara tunisien (regorgeaient)... de tunisiens syndicalistes et patriotes... ». « L'isolement complet de ces camps », ajoutait-il, ne lui permettait pas de donner d'autres précisons[2]. Après les démarches pressantes auprès du Quai d'Orsay et les tergiversations du Résident Général, Jean de Hauteclocque, qui niait effrontément ce qu'il appelait les « rumeurs sans fondements » concernant les atrocités commises au Cap Bon et les conditions de vie abominables dans les prisons civiles et militaires et les camps d'éloignement à Téboursouk, Servières, Rémada, Mareth, Kébili etc.., la C.I.C.R.C. finit par obtenir l'autorisation de venir enquêter sur place et une commission d'enquête débarqua à Tunis, le 17 janvier 1953.

Les enquêteurs purent établir un « Livre Blanc sur la détention politique en Tunisie » où ils dénonçaient les atrocités constatées du régime concentrationnaire[3].

Le leader national syndicaliste qui assurait la relève du directoire néo-destourien, déporté ou exilé, laissait entrer sur la scène politique les jeunes militants lycéens et ceux de la Zitouna, pour apporter leur contribution à la lutte de libération.

---

1 Voir Nouri Boudali, op. cit., p. 271.

2 Nouri Boudali, op. cit., p. 253.

3 Voir fac-similé de 4 pages de la lettre adressée par Farhat Hached à Nouri Boudali, in Nouri Boudali, op. cit., pp. 253-259.



Farhat Hached (4ème à partir de la gauche) et Bahi Ladgham (2ème à gauche) lors du voyage du leader ugététiste aux U.S.A. (2ème Mission)



Farhat Hached dans une conférence de presse

Dixième Partie

Rapports U.G.T.T.-U.G.E.T.

(Relations de F. Hached avec les étudiants et les scouts)



De droite à gauche, Farhat Hached, Salah Ben Youssef, Ali Belhouane, à la tribune du stade Géo-André, actuel Chedly Zouiten à Tunis, dans une manifestation populaire nationaliste avec la présence féminine massive : les femmes traditionnistes voilées et la jeune fille modernne en tenue de scoutisme derrière Farhat Hached, deux générations en1951.

Dans une importante communication insérée dans les Actes du «Congrès International sur Farhat Hached - Mouvement Ouvrier et Lutte Nationale», l'universitaire Mokhtar Ayachi, citant des témoignages de syndicalistes et se référant à une note de renseignements policiers[1], apporte un éclairage intéressant sur les rapports U.G.T.T./U.G.E.T. avant l'Indépendance.

Le document précité et les témoignages concordants de Nouri Boudali, syndicaliste vétéran, et de Rachid Saïdane, ancien de l'U.G.E.T., confirment dans l'analyse préambulaire de Mokhtar Ayachi «l'intérêt porté par l'U.G.T.T. au mouvement de jeunes en Tunisie».

L'origine de cette relation «remonte à 1946, c'est-à-dire à la période même de la constitution de la Centrale Ouvrière, quand Fadhel Ben Achour et Farhat Hached, en personne, accompagnaient des excursions de jeunes zeitouniens et Sadikiens à l'intérieur du pays»[2].

Les agents des Renseignements Généraux qui surveillaient de près les dirigeants de la Centrale Ouvrière naissante, signalaient que leur présence en compagnie de ces jeunes était «l'occasion de manifestations nationalistes, lors des visites des locaux d'organisations nationales ou des différents lieux traversés par ces excursions d'un type plutôt particulier».

Mokhtar Ayachi ajoute :

«Ce rapport de l'U.G.T.T. avec les jeunes du milieu scolaire se développera davantage lors des événements de 1952, et plus particulièrement des événements scolaires qui se sont étendus de janvier à avril de la même année. La Centrale Ouvrière avait alors fourni au Comité Provisoire d'Élèves, embryon de l'U.G.E.T. [constitué officiellement en 1953], tout le soutien matériel nécessaire notamment pour la confection de tracts et autres brochures d'information et de propagande sur la répression scolaire»[3].

Mes camarades du Collège Classique de Sousse qui ont vécu les événements tragiques du 22 janvier 1952, et notamment la grande manifestation dans l'enceinte du Collège, le 26 avril de la même année et ses conséquences, peuvent témoigner du soutien qu'ils ont trouvé auprès du Bureau Régional de l'U.G.T.T. à Sousse », avant et après les arrestations

---

1 AAR. Tunisie série 14C1876, F15 ; fond de l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National.

2 Voir Mokhtar Ayachi «Quelques réflexions sur les relations U.G.E.T./U.G.T.T. au cours des années 50», in Actes du Congrès International sur Farhat Hached - Mouvement Ouvrier et Lutte Nationale, Publications de la Fondation Temimi - Zaghouan, 2002, p. 21.

3 Ibid., p. 21-22.

des élèves en révolte au Collège Classique, le 26 avril 1952, leur déportation à la Caserne Montozan, le triage des meneurs, les tortures subies et les condamnations[1]. Le Bureau Régional de l'U.G.T.T., avec l'aide particulière de son secrétaire général Mohamed Guettat, avait mis à notre disposition, avant notre arrestation et à la sortie de prison, une salle, la dactylographie, la ronéo, du papier pour la rédaction et le tirage des tracts, et par la suite, pour l'élaboration du Bulletin «L'Echo des Jeunes».

Je me souviens d'un Livre Blanc dont le contenu a été confectionné et remis sur instruction de Farhat Hached à la C.I.S.L. où le représentait Ahmed Ben Salah, fonctionnaire permanent de cette organisation. Celui-ci était venu spécialement de Bruxelles pour mener une enquête sur le terrain, concernant les tortures subies par les internés et les effets des ratissages militaires. Le livre blanc dénonçait la répression policière et militaire ayant frappé les adultes et les jeunes militants, et énumérait les faits en expliquant les raisons du soulèvement patriotique, entre autres celui des lycéens et dénonçait les dures conditions de détention dans les prisons et les camps de concentration. C'est un chapitre de l'histoire du mouvement national qui nécessite encore des investigations et de nouveaux éclairages.

Farhat Hached portait un intérêt particulier à la jeunesse estudiantine. À son retour d'une mission à Paris et après la tenue du 2ème Congrès national de l'U.G.T.T. (20-21 janvier 1947), il envoya le lendemain même une lettre au Président de l'A.E.M.N.A. pour l'informer de la décision des congressistes d'accorder une aide mensuelle aux étudiants[2].

Les origines de l'A.E.M.N.A.

Ces origines remontent aux années 1926-1927. L'initiative revient, en particulier, à deux étudiants tunisiens en médecine, Salem Eschadely, natif de Monastir (1896-1954), militant au départ dans les rangs du « Parti Jeune Tunisien » de Ali Bach Hamba, puis au Vieux-Destour de Abdelaziz Thaâlbi, avant de rejoindre les rangs du Néo-Destour en 1937, et Ahmed Ben Miled, natif de Tunis (1902-1994), vétéran de la première C.G.T.T. de Mhamed Ali El Hammi, converti d'abord au communisme avant de rejoindre les rangs du Vieux-Destour.

---

1 Voir Extraits des Minutes du Greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse. Instruction du 9 mai 1952, n° d'ordre 207 - n° du Parquet 605 - n° de l'instruction 1781.

2 Noureddine Hached «Chronologie 1887-1947. Tunisie. Mouvement social - Itinéraire Farhat Hached». Brochure n°1, établie en 1982. voir année 1947.

En octobre 1927, Salem Eschadely entama avec le concours de Ahmed Ben Miled des contacts avec les étudiants maghrébins de l'université française, en vue de créer une association qui les regrouperait, en dehors de l'U.N.E.F.

Une première réunion constitutive eut lieu en novembre 1927 au café du Métro, Avenue Saint-Germain à Paris, groupant vingt étudiants tunisiens. Le projet vit le jour le 15 décembre 1927, lors d'une assemblée qui examina les statuts de l'A.E.M.N.A. et élut un comité directeur composé de Salem Eschadely (président), Tahar Sfar (vice-président), Ahmed Ben Miled (secrétaire général), Ahmed Belafredj (secrétaire général adjoint), Mohamed Larabi (trésorier) et des membres, Tahar Zaouche, Chédly Ben Romdhane, Mohamed El Fassi, Mohamed El Ouazzani, Amor Ladjimi, Mohamed Ben Sassi, Ahmed Ksous et Ahmed El Méhri.

Le visa autorisant officiellement la création de cette association parut au Journal Officiel de la République Française, le 1er Janvier 1928.(1)

Parmi ce premier directoire, figuraient de futurs éminents dirigeants maghrébins de la lutte de libération tels que les Tunisiens Tahar Sfar et Salem Eschadely, les Marocains Ahmed Belafredj, Mohamed El Fassi, Mohamed Belhassen El Ouazzani.

De 1927 à 1952, neuf étudiants tunisiens étaient élus, et à deux reprises pour certains d'entre-eux, présidents de l'A.E.M.N.A, Salem Eschadely, Tahar Zaouche, Mohamed Sakka, Habib Thameur, Mongi Slim, Sadok Mokaddem, Hafidh Ibrahim, Abdelaziz Belhassen et Hassen Belkhoja, alors que deux Marocains, Mohamed El Fassi, Abdelaziz Ben Jelloun, et trois Algériens, Ibrahim Maïza, Mohamed

Yazid et Ahmed Mohamed Ben Aïssa assurèrent la présidence de cette association, au cours de la même période précitée(2).

L'A.E.M.N.A. tissa des liens étroits avec les libéraux français des partis de gauche et des médias, les partis nationalistes maghrébins, le Vieux-Destour de Abdelaziz Thaâlbi, le Néo-Destour de Habib Bourguiba, l'Istiqlal de Allal El Fassi, et l'Etoile Nord Africaine de Messali El Hadj.

---

1 voir Ahmed Khaled «Le docteur Salem Eschadely une grande figure de combat pour la dignité et l'indépendance» in revue «Réalités» n°1057 du 30 mars au 5 avril 2006, p 21.

2 Voir le tableau chronlogique dans la thèse de Adel Ben Youssef, p .503.



Portrait de Salem Eschadly

Relation A.E.M.N.A –Etoile Nord- Africaine

Un document des Services de Renseignements du 14 mai 1928 attire l'attention des autorités françaises sur les affinités, jugées dangereuses pour la présence coloniale au Maghreb, entre l'A.E.M.N.A. et l'Etoile Nord-Africaine[1].

Ce document souligne que « l'agitation parmi les indigènes de l'Afrique du Nord paraît être menée tout particulièrement à Paris par deux groupements bien connus, l'Etoile Nord-Africaine, et l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains »[2].

L'article 3 de la première association précitée, précise le même document, « a pour but fondamental l'organisation de la lutte pour l'indépendance des trois pays de l'Afrique du Nord » et que cette même tendance est partagée par l'A.E.M.N.A. sous la présidence de Salem Eschadely « dont l'influence est considérée comme néfaste » et qui « fera vraisemblablement l'objet d'une prochaine mesure d'expulsion ».[3]

Fondée à Paris (Mars 1926) avec l'appui du Parti Communiste français, l'Etoile Nord Africaine avait, en effet, pour but de défendre les intérêts des musulmans maghrébins et de dispenser à ses membres une éducation sociale et politique indépendantiste.

---

1 Document M.D- A.4.056. Paris 14 mai 1928. Propagande anti-française et communiste au Maroc.

2 Ibidem, 82.

3 Pour de plus amples renseignements concernant Salem Eschadely et sa filature par les services secrets, voir Ahmed Khaled « Le docteur Salem Eschadely, Une grande figure de combat pour la dignité et l'indépendance » in « Réalités » n° 1057 du 30/3 au 5/4/2006, p p 20-26.

L'agitation parmi les indigènes de l'Afrique du Nord paraît être menée tout particulièrement à PARIS par deux groupements bien connus "L'ETOILE NORD-AFRICAINE" et "L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS MUSULMANS NORD AFRICAINS EN FRANCE".

L'Etoile Nord-Africaine qui tient ses réunions 49,rue de Bretagne,est une association de musulmans nord-africains qui reçoit les directives du Parti Communiste.

L'article 3 de ses statuts est ainsi libellé :

"L'Association a pour but fondamental l'organisation de la
" lutte pour l'indépendance des 3 pays de l'Afrique du Nord. Elle
" dénonce et lutte contre toute oppression coloniale,mais prend
" particulièrement en main la défense des intérêts matériels,
" moraux,politiques et sociaux des populations nord-africaines".

En raison du but poursuivi par "l'ETOILE NORD-AFRICAINE", M.le Préfet de Police a été prié par dépêche n°3.815 en date du 8 Mai courant,de faire connaître son sentiment sur le point de savoir s'il ne conviendrait pas d'envisager dès à présent la dissolution de cette société,par application des dispositions de l'article 3 de la loi du Ier Juillet 1901 sur la formation des associations de personnes.

Quoiqu'il en soit,le président de l'Etoile Nord-Africaine, le tunisien CHADLI BEN KAIRALLAH BEN MUSTAPHA,signalé par dépêche du Département des Affaires Etrangères du I2 Mai courant comme propagandiste des plus actifs,a été ~~xxxxxxx~~ expulsé sous le nom de MUSTAPHA ECH CHADLI,né le I0 Mars 1898 à Tunis,par arrêté ministériel en date du 21 DECEMBRE 1927 notifié le 7 Janvier 1928.Il a quitté Paris le 19 du même mois pour se rendre en Tunisie.

"L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS MUSULMANS NORD AFRICAINS en FRANCE" 95 Boulevard St-Germain à Paris,est également placé sous l'influence du Parti Communiste.Ce groupement est actuellement en

....

Fac-Similé d'une page du document M.D. - A.4.056 des services de renseignements.

Son fondateur réussissait à attirer dans ses rangs une élite estudiantine parmi laquelle de futurs dirigeants politiques tunisiens, Tahar Sfar, Slimane Ben Slimane Hédi Nouira, Mongi Slim, Habib Thameur…

Frappée d'interdiction, le 26 Janvier 1937, l'Etoile Nord Africaine se transforma en parti tout à fait politique et spécifiquement algérien, appelé « Parti Populaire Algérien (P.P.A) ».

Avant cette métamorphose et suite à l'arrestation de Messali El Hadj à Paris, Hédi Nouira et Slimane Ben Slimane prirent la relève de ce fondateur en assurant la direction secrète de l'Etoile Nord Africaine, à partir de décembre 1935.

Après le retour définitif du docteur Slimane Ben Slimane en Tunisie (août 1936), Hédi Nouira continua de diriger cette association, même après la libération de Messali El Hadj en juin 1936.

Lors d'une assemblée générale tenue à Paris, le 27 décembre 1936, un conflit éclata entre le fondateur de cette association et l'aile nationaliste intransigeante menée par Amar Imèche, hostile à toute idée d'assimilation de l'Algérie à la France qui commençait à germer dans l'esprit de Messali El Hadj.

Craignant d'être impliqué dans un conflit algéro-algérien, Hédi Nouira préféra s'éclipser du directoire de l'Etoile Nord Africaine, quelques mois avant son retour définitif en Tunisie au printemps 1937.[1]

Farhat Hached avait connu Messali El Hadj et l'avait rencontré au cours de ses passages à Paris, après la fondation de l'U.G.T.T, comme l'atteste son cousin maternel et confident, le militant Mohamed Ben Romdhane (Voir partie en arabe).

---

1 Pour de plus amples renseignements concernant Messali El Hadj, voir

a- « Messali Hadj » par Muhamed Harbi, in Encyclopédie « Les Africains » Editions Jeune Afrique, Paris 1978, Tome9, p p 227-257

b- Pour l'activisme de Hédi Nouira et Slimaine Ben Slimaine au sein de L'Etoile Nord Africaine et l'A.E.M.N.A, Voir Ahmed Khaled « Hédi Nouira-Itinéraire d'un intellectuel militant et homme d'Etat » Ed. Zakhâref (Publigraph). Tunis 2006, partie en arabe, pp 166-173



Messali El Hadj en 1959

Resté à l'écoute de l'élite éclairée de la jeunesse, le leader ugététiste, Farhat Hached, considérait les étudiants à l'avant-garde de la lutte pour le progrès social et l'émancipation nationale. « L'avenir du pays est entre leurs mains », écrivait-il dans le quotidien Ez-Zohra, le 4 mars 1947 [1].

Non seulement, il gardait des attaches permanentes avec la jeunesse scolaire et universitaire tunisienne à l'intérieur du pays et à l'étranger, mais également avec les étudiants algériens et marocains de l'A.E.M.N.A.

Nous l'avons déjà signalé donnant une conférence devant 200 étudiants maghrébins venus de tous les coins de France, au siège de cette association, 115 Bd St Michel à Paris, le 20 décembre 1946, à la fin de l'année où fut fondée l'U.G.T.T. Après avoir inauguré les travaux du Congrès des étudiants nord-africains, il leur présenta dans une communication la genèse de sa Centrale syndicale et ses visées sociales et politiques (voir document dans florilège arabe). Au terme de cette conférence, il appela les étudiants tunisiens à relancer un vieux projet, c.à.d. à s'unir au sein d'une organisation syndicale indépendante de l'organisation estudiantine française (U.N.E.F.)[2] .

« L'union des Etudiants de Tunisie », projet à caractère politique, a été d'abord initié par le leader destourien, Abdelaziz Thaâlbi durant son séjour à Paris (1919-1920), comme l'atteste une corespondance échangée entre lui et Mohamed Bach Hamba, exilé en Suisse.

Repris au cours des années 1922-1923 par le docteur Habib Radhouane à Tunis et les avocats Béchir Acacha et Hassouna Ayachi du Bareau de Sousse, puis relancé en 1924 par l'étudiant en médecine à Paris, Abdelhamid Sakka et son concitoyen de confession juive, Raoul Guider, ce projet est resté lettre morte.[3] Farhat Hached voulait le relancer.

Nous l'avons vu aussi choisir de tenir les assises du Congrès Constitutif de l'U.G.T.T. au siège d'une autre association culturelle qui était en étroite relation avec le milieu scolaire sadikien et universitaire zeitounien, la Khaldounia.

1- عادل بن يوسف النّخبة العصريّة التّونسيّة. طلبةُ الجامعات الفرنسيّة (1880-1956) . منشورات كليّة الآداب والعلوم الإنسانيّة بسوسة. دار الميزان للنّشر، 2006 ص131.

2 Voir Dr. Adel Ben Youssef « La relation entre Farhat Hached et l'élite tunisienne entre 1946 et 1956. Les étudiants tunisiens de l'université française comme modèles » in Actes du Symposium International sur Farhat Hached. Mouvement Ouvrier et Lutte

3 Voir Dr. Adel Ben Youssef « La relation entre Farhat Hached et l'élite tunisienne entre 1946 et 1950. Les étudiants tunisiens de l'université française comme modèlesonal sur Farhat Hached. « Mouvement Ouvrier et Lutte Nationale ». Fondation Temimi pour la recherche scientifique et l'information. Zaghouan, 2002, p. 80.

Nous le trouvons au siège de l'A.E.M.N.A. dans une rencontre avec les étudiants tunisiens, lors de sa participation au Congrès des Peuples d'Asie, d'Europe et d'Afrique (Puteaux, juin 1948)[1]. En cette circonstance, il associa l'étudiant en médecine et activiste néo-destourien, Abdelmajid Razgallah, aux travaux de ce congrès, comme le montre une photo qui m'a été fournie par le militant Mohamed Ben Romdhane (voir photo dans florilège, article « Le Congrès des Peuples »).

«L'Union Générale des Élèves et Étudiants de Tunisie », constituée secrètement à Tunis, en février 1952 avant la fondation de l'U.G.E.T.[2], pour soutenir la lutte décisive de libération, était encouragée par le leader ugététiste.

Au XIe congrès de l'A.E.M.N.A à Tunis

Une note de police du 17 septembre 1950 signalait l'ouverture du Congrès de l'A.E.M.N.A. à Tunis en présence de Farhat Hached[3].

Vu l'intérêt de cet événement marquant, nous apportons ci-après les éléments d'éclairage suivants :

Les travaux de cet onzième Congrès des étudiants nord-africains se déroulèrent du 15 au 22 septembre 1950. Une photo de la séance de clôture, qui accompagne le compte-rendu de « Mission » du 29/9/1950 montre Farhat Hached écoutant attentivement les résolutions aux côtés de Habib Bourguiba, Salah Ben Youssef, Nouri Boudali, Mongi Slim et Chédly Bey (voir photo).

Le programme du Congrès, dans la matinée du 15 septembre, comportait des visites aux siéges du Bureau Politique du Néo-Destour, de l'U.G.T.T., de l'U.T.A.C, de l'U.G.A.T et de l'organisation des Femmes Musulmanes, présidée par Bchira Ben Mrad.

L'après-midi à 17h, la première séance inaugurale eut lieu dans une salle d'hôtel à Tunis. A la tribune pavoisée des couleurs nationales des pays du Maghreb, siégeaient le docteur Abdellatif Ben Jelloun président du XIé Congrès, Taïeb Sahbani, secrétaire général de ces assises et représentant la Tunisie, Mohieddine Fkini (Lybie), Ahmed Alaoui (Maroc), Mohamed Mahfoudh (Algérie).

---

1 Ibid ; voir article F. Hached dans florilège

2 Voir Dr Adel Ben Youssef. Thèse :

3 «النّخبة العصريّة التّونسيّة. طلبة الجامعات الفرنسيّة...»، ص 465- 467 .

4 Noureddine Hached « Chronologie… » Op. cit., brochure n°2, année 1950, p. 29.

De jeunes scouts entourant la tribune et conduits par le docteur Ahmed Sta Mrad, président de l'association des Scouts Musulmans[1], chantaient en chœur, et l'assistance scandait « vive l'union du Maghreb Arabe ».

Les compte-rendus de presse signalent la présence massive, parmi les invités, du directoire néo-destourien représenté par son président Habib Bourguiba, le secrétaire général Salah Ben Youssef, ministre de la Justice dans le gouvernement Chenik des négociations, le directeur du Parti, Mongi Slim, et les membres du Bureau Politique.

Le leader Ugététiste offrit au président du Congrès une gerbe de fleurs. Étaient également présents les dirigeants des autres organisations nationales (U.T.A.C, U.G.A.T), des femmes conduites par Bchira Ben Mrad.

Prirent part aussi à cette séance inaugurale, le représentant de Lamine Bey, son fils aîné chédly Bey, le représentant du Résident Général de France, le directeur de l'enseignement, Lucien Paye, et une élite intellectuelle.

Les travaux des commissions se déroulèrent durant quatre jours au local des « Anciens de Sadiki ». La clôture eut lieu à la salle du Casino du Belvédère. Et l'apogée du Congrès fut la grande journée sportive au stade Géo- André, (actuel stade Zouiten), sous le haut patronage de Lamine Bey et en présence de 10.000 spectateurs.[2]

La lyrique de deux poètes, chédly Neïfar et Tahar Qassar qui dirent des vers de circonstance, n'a pas manqué d'agrémenter cette séance inaugurale.

Les organisateurs du XIé Congrès de l'A.E.M.N.A subirent des pressions de la part de l'administration coloniale et de la police qui leur intimèrent l'ordre de ne pas déborder « le cadre purement culturel » dans leurs travaux.

---

1 Ahmed Sta Mrad, né en 1915 à Tunis, docteur en médecine de la Faculté de Médecine de Toulouse. A part ses activités professionnelles, il contribua au développement du mouvement scout et assura la présidence de l'association « Scout Musulman Tunisien ». Voir :

2 محمّد علي بلخوجة « الطبيب التّونسي (رسالة ومواقف 1893-1993» مطبعة أومقا، تونس 1995 ص 304-308 .

4 Voir compte-rendu de Ali Jendoubi dans Al-Ousboue du 18 septembre 1950 et les quotidiens En-Nahdha et Ez-Zohra rapportant des informations sur le 11ème Congrès de l'A.E.M.N.A.



Farhat Hached (2è à gauche) à la clôture du XIé Congrès de l'A.E.M.N.A, écoutant attentivement les résolutions aux côtés de Bourguiba (à sa gauche), Nouri Boudali (à sa droite), Salah Ben Youssef (derrière Bourguiba), Mongi Slim (2è à partir de la droite (Photo publiée dans « Mission » du 29/9/1950.

Cependant, le congrès prit une tournure politique anti-coloniale audacieuse, provoquant la colère des prépondérants. Répliquant à leurs critiques, le docteur Abdellatif Ben Jelloun déclara dans une entrevue parue sur les colonnes de « Mission » du 29 septembre 1950 que les assises sont restées celles d'un « Congrès d'étudiants, jeunes mais conscients de leurs responsabilités, de leur devoir et du rôle qu'ils sont appelés à jouer un jour dans leurs pays »[1].

La participation active de l'élément féminin, étudiantes et activistes féministes, ainsi que la présence des étudiants de Qaraouiyine et de la Zitouna étaient remarquées.

Les congressistes abordèrent les problèmes d'avenir des pays du Maghreb dans le cadre politique, économique et social et en relation avec la conjoncture internationale.

À part la défense de la langue arabe et de la culture maghrébine, les revendications relatives à la gratuité de l'enseignement, à sa généralisation, au libre accès à tous les cycles des études etc.., les résolutions politiques retiennent particulièrement l'attention de l'analyste et notamment en ce qui concerne l'Union Française. On y relève ceci : Le Congrès « réaffirme la volonté du Maghreb Arabe, souverains et peuples, de refuser son intégration dans l'Union Française ».

« Il dénie, en ce qui concerne l'Algérie, à quiconque le droit de la considérer comme partie du territoire français. Il met en garde les pays et les organisations internationales contre le danger de se laisser induire en erreur par le colonialisme français, l'Algérie faisant partie du Maghreb Arabe par la géographie, l'histoire, l'ethnographie et la culture ».

Le Congrès demande, en outre, « l'indépendance des pays africains pour leur permettre d'aboutir à l'Unité ». Il « proteste énergiquement contre l'intégration unilatérale de l'Algérie dans le système de défense atlantique… »

Il « affirme que le Maghreb ne reconnaît aucun engagement passé en dehors de lui et qu'il ne saurait être tenu que des engagements auxquels les pays du Maghreb auraient participé en tant qu'indépendants, jouissant de leur pleine et entière souveraineté pour pouvoir défendre leurs intérêts en toute connaissance de cause… »

Le Congrès « proteste contre l'envoi des troupes nord-africaines dans une guerre impérialiste », celle du Vietnam.

---

1 « Mission » du 29 septembre 1950. « Le Docteur Ben Jelloun, Président du Congrès nous déclare ».

Il « dénonce la pratique du Secrétaire Général de l'O.N.U. qui consiste à ne prendre en considération que les rapports annuels adressés à l'O.N.U. par les puissances coloniales… »[1].

Les Congressistes se rendirent à Bir EL Bey où les Scouts Musulmans tenaient leur Congrès et passèrent auprès d'eux une veillée animée de musique, de chant et de danse.

Un banquet présidé par le prince Raouf, fils de Moncef Bey, leur fut offert à Sidi Bousaïd. Dans un autre banquet organisé par le comité directeur de l'association « La Voix de l'Etudiant Zeitounien », les orateurs réclamèrent l'indépendance totale de la Tunisie[2].

Le 10 février 1951, Farhat Hached donnait une conférence devant l'Association des Étudiants au local des « Anciens de Sadiki » sur le thème : « Le mouvement syndical tunisien »[3]. Le soulèvement des jeunes lycéens et ceux de la Zitouna et ses filiales régionales, encouragé par le Néo-Destour et l'U.G.T.T., apportait en 1952 un nouveau souffle au mouvement de libération nationale dans sa phase décisive.

Farhat Hached jouissait, donc, d'une bonne audience auprès des étudiants tunisiens en France. Dans les mémoires de Hamed Zghal, intitulés « La génération de la révolte », ce militant témoigne que le leader syndicaliste s'était rendu, au cours de la troisième semaine de novembre 1951, à une réunion organisée par la cellule néo-destourienne des étudiants tunisiens au siège de l'A.E.M.N.A, à Paris. Il était accompagné de Hédi Nouira, membre du Bureau Politique, et Bahi Ladgham, chef du Bureau du Néo-Destour à New York.

Au cours de cette réunion d'information, Mansour Moalla prit la parole pour désapprouver l'engagement du Parti destourien dans la formation gouvernementale du Premier Ministre Chenik, chargée de négocier avec le gouvernement français l'accès de la Tunisie à l'autonomie interne. Moalla se faisait le porte-parole des étudiants qui jugeaient improductif le dialogue avec la France, quelque temps avant l'envoi de la note de Robert Schuman du 15 décembre 1951, mettant fin à ces négociations[4].

1-Concernant les détails des résolutions du XIème Congrès de l'A.E.M.N.A., voir dossier C.D.N. A-4-44, document n°14.

2-10 C.D.N. Dossier A-4-44, document n°5.

3-Noureddine Hached « Chronologies… » Brochure n° 2, année 1951, p. 8.

4-Voir les mémoires de Hamed Zghal « La génération de la révolte », texte en arabe :

5 حامد الزّغل «جيل الثورة – ذِكريات مُناضل»، سيريس لِلنّشر – نوفمبر 2001 ص 412-413

Cette position de Mansour Moalla témoignait de la vivacité des débats au sein du Néo-Destour et dans le cercle des étudiants en France, entre les « gradualistes » partisans de l'autonomie interne et de la politique des étapes menant à l'indépendance, d'une part, et les « indépendantistes » maximalistes portés plutôt sur le recours à l'O.N.U. et refusant tout compromis, et même le dialogue direct en tête à tête avec la France.

Les critiques acerbes de Mansour Moalla à l'encontre de l'engagement du Néo-Destour dans l'expérience des négociations en cours à cette époque furent accueillies par les applaudissements de l'assistance estudiantine, mais provoquèrent, par contre, l'énervement de Hédi Nouira qui défendait dans ses écrits et propos le dialogue direct et la concertation avec le Gouvernement Français[1].

Excédé par l'intervention de son contradicteur, Hédi Nouira quitta la réunion, suivi par Bahi Ladgham.

Resté sur place et sans broncher, Farhat Hached calma les esprits et les étudiants crurent qu'il était de leur côté. Puis, ayant rejoint le bureau de l'A.E.M.N.A où se trouvait Hédi Nouira, il finit par le convaincre de regagner la salle de réunion et de poursuivre le dialogue avec les étudiants contestataires. Une version des faits, presque similaire, est relatée par l'historien Adel Ben Yousef dans sa thèse magistrale[2].

Dans un mémoire de fin de stage, intitulé « Évolution Sociale du Sahel », Pierre Lunet, exploitant les archives du Contrôle Civil de Sousse, signale « des lettres expédiées en 1952 par des étudiants du Sahel séjournant en France » et « adressées aux chefs de l'U.G.T.T. à Sousse ».

Ces écrits, ajoute le Contrôleur Civil, « traitent Nouira de bourgeois, prévoient le remplacement de Bourguiba par des hommes plus proches du peuple, prônent la révolution prolétaire, la planification de l'économie et la nationalisation des grandes activités (sic)… »[3].

1- Voir Ahmed Khaled « Hédi Nouira – Itinéraire d'un intellectuel militant et homme d'État » Éd. Zakhâref – Publigraph, Tunis, 2006, pp. 45-50.

2- Voir la thèse de Doctorat d'État de Adel Ben Youssef « L''Elite tunisienne moderne. Les étudiants des universités françaises (1880-1956) » (Thèse en arabe). Publication de la Faculté des lettres et sciences humaines de Sousse, 2006, p. 580.

3- Pierre Lunet « Évolution Sociale du Sahel », p. 56. Une copie de ce document de 56 pages est inscrit à l'inventaire du Consulat Général de France en Tunisie sous le n°163

Si les passages précités reflètent l'état d'esprit révolutionnaire et marxisant d'une fraction d'étudiants résidant en France, ils n'en révèlent pas moins les rapports étroits qui liaient la jeunesse estudiantine aux dirigeants ugététistes, non seulement les nationaux mais également les régionaux, avec comme exemple ceux de Sousse.

L'historien Adel Ben Youssef décrit ces relations dans sa remarquable thèse concernant « les étudiants tunisiens des universités françaises »[1] et rapporte notamment qu'ils pleuraient à chaudes larmes dans les rues du quartier latin à Paris, en apprenant la fin tragique du leader national ugététiste[2].

Farhat Hached associe la jeunesse à un défilé historique

Ce leader était sensible aux malheurs de l'enfance misérable et abandonnée, et lui consacrait de nombreux articles de fond prônant sa protection et son éducation. (voir florilèges en arabe et en français).

En général, le sort de la jeunesse porteuse d'espoirs l'intéressait. Il s'y frottait au cours de ses déplacements et défilés, comme ce fut le cas, l'après-midi du 9 mai 1945 à Tunis, à l'occasion des festivités marquant la victoire des Alliés (8 mai 1945).

Après la déposition et la déportation du monarque nationaliste populaire, Moncef Bey, le 14 mai 1943 dès l'entrée des Alliés à Tunis, les autorités coloniales mettaient à l'index la population tunisienne et ses leaders sous le fallacieux prétexte qu'ils avaient sympathisé, voire collaboré avec l'Allemagne nazie pendant l'occupation de la Tunisie par les forces de l'Axe[3].

Pour contrer ces manœuvres hostiles, Farhat Hached, qui dirigeait le 8 mai 1945 les syndicats autonomes au prélude de la fondation de l'U.G.T.T., organisa avec le concours des leaders nationalistes un gigantesque rassemblement populaire à Tunis. Une insertion dans le quotidien « Le Petit Matin » du 9 mai 1945 lance un appel de la

---

1- Adel Ben Youssef, op. cit. n° 2, page précédente.

2- Ibidem, p. 393.

3- Pour d'amples détails sur la vraie position des dirigeants destouriens et de la population tunisienne dans le conflit planétaire ayant opposé l'Axe aux Alliés, voir :

a- Ahmed Khaled : « Documents Secrets du 2ème Bureau Tunisie – Maghreb dans la conjoncture de pré - guerre », Éd. S.T.D., Tunis, 1983, pp. 84-144.

b- Ahmed Khaled « Hédi Nouira, un intellectuel militant et homme d'État », Éd. Zakhâref (Publigraph). Tunis, 2006, pp. 262-299 (partie en arabe).

Fédération Générale des Fonctionnaires Tunisiens (F.G.F.T.) à ses adhérents de prendre part au défilé de la Victoire, en leur donnant rendez-vous l'après – midi de ce jour à 14h au Square de La Gare.

Un autre appel de l'Union des Syndicats (autonomes) de Tunisie incite la population à prendre part à la manifestation en ces termes : « Venez tous à 14 heures précises à l'angle de la rue Léon Roches et de la rue Al-Djazira »[1].

Le lendemain, 10 mai, le Petit Matin donnait un compte-rendu des festivités organisées la veille par la Résidence Générale et la Colonie française. Dès 7h30 du matin, les rues de la capitale autour de l'Avenue Jules Ferry étaient noires de monde. Dans la tribune officielle, on remarquait la présence de Lamine Bey, du Général Mast, Résident Général, de M. Gromand, Secrétaire Général du Gouvernement, du Général Bergeron, Commandant Supérieur des Troupes de Tunisie, des Princes Beylicaux, des Ministres, de l'Archevêque Gounot, Primat d'Afrique, des membres du Corps Consulaire et de toutes les personnalités civiles et militaires du Protectorat.

La revue militaire commença à 8h30. Tour à tour défilèrent aux accents de la musique d'importants détachements américains et anglais, suivis des fusiliers, des tirailleurs, des sénégalais, des spahis et des unités motorisées. Sur le parcours de la revue, des grappes humaines européennes criaient « Vive De Gaule », « Vive la France ».

Après ce défilé, un service religieux (Te Deum) était donné à la Cathédrale, auquel assistaient le Résident Général Mast, Tahar Maaoui représentant Lamine Bey et d'autres personnalités.

Quelques instants plus tard, le Général Mast déposait une gerbe de fleurs aux couleurs tricolores sur la tombe du soldat inconnu, place de la Résidence.

À 11h30 eut lieu au théâtre Municipal une cérémonie organisée par l'Association des Anciens Combattants, où prirent la parole plusieurs orateurs[2].

D'autres festivités se déroulèrent le soir du 9 mai 1945 devant la villa de la Résidence à Carthage et sur les places publiques avec des bals populaires et la retraite aux flambeaux[3].

1- Le Petit Matin, 9 mai 1945.

2- Le Petit Matin 10 mai 1945 – Fraternisant en une mêlée fervente tous les éléments de la population ont participé aux cérémonies de la victoire.

3- Ibid.

Les Tunisiens, sous la conduite de Farhat Hached et des dirigeants nationalistes fêtèrent à leur manière le jour de la victoire. Deux importants témoignages rédigés en arabe relatent cet événement historique : un texte du leader vieux – destourien Mohieddine Klibi dans une publication parue au Caire en 1948, à l'occasion de la mort en exil du monarque nationaliste Moncef Bey, sous le titre « La tragédie d'un trône »[1], et un passage des mémoires du militant néo-destourien Mohsen El Baouab, édités en 1997[2].

Ces témoignages vivants se recoupent et se complètent dans la narration du défilé où prirent part des milliers de jeunes tunisiens des écoles primaires et des lycées, sadikiens et normaliens, étudiants de la Zitouna, scouts et athlètes, aux côtés de leurs aînés de tous bords, hommes et femmes.

Selon le témoignage écrit et oral de Mohsen El Baouab, un premier rassemblement eut lieu devant le siège des syndicats autonomes, impasse Sidi Ameur, et aux alentours de la rue sidi Ali Azzouz et la place El Makhtar, au cœur de la Médina de Tunis.

Une véritable marée humaine encadrée par un service d'ordre civil reflétait l'Union Nationale.

Des notables, cheikhs de la Zitouna, princes proches du monarque banni Moncef Bey, dirigeants des deux Destours, chefs syndicalistes et responsables des organistaions nationales ouvraient le cortège dirigé par Farhat Hached, attentif à chaque détail.

Portant des étendards aux couleurs nationales et des pancartes, le cortège déambula à travers les ruelles de la Médina. Arrivé au niveau de Bab Bhar où se dressait la statue du Cardinal Lavigerie avec son immense Croix et tournant le dos au minaret de la Mosquée Zitouna, qui s'élevait à l'horizon, symbole de l'Islam autochtone, le cortège s'engouffra dans la rue de France en faisant la jonction avec le rassemblement de la rue al-Djazira, puis avec celui des fonctionnaires tunisiens venant du Square de la Gare.

Cette marée humaine déferla devant la Résidence Général, peu après le passage du Cortège européen formé d'anciens combattants, de membres des partis politiques, des associations, des élèves des écoles primaires et des lycées français qui venaient en sens inverse de l'autre bout de l'avenue Jules Ferry (actuelle avenue Habib Bourguiba) où se dressait l'énorme statue du doctrinaire de la colonie de peuplement et de l'école laïque, avec à ses pieds des sculptures d'enfants « indigènes » implorant son enseignement et sa grâce.

1– محيي الدّين القليبي «مأساة عرْش»، ط. القاهرة 1948، ص. 91.

2– محمّد مُحسن البوّاب «مُبْتدأ في انتظار الخبر»، ط. تونس 1977، ص. 103 -104



Statue du Cardinal Lavigerie (1825-1892) dressée à l'intérieur de l'enceinte de la Médina, tournant le dos à la Rue baptisée rue de l'Eglise et aboutissant à la Grande Mosquée Zitouna, le symbole de l'Islam autochtone. L'Archevêque d'Alger et de Carthage brandit la Croix en direction de la rue de France et de la ville européenne.

C'est un exemple de la prépondérance Coloniale à caractère religieux impliquant le clergé représenté par ce fondateur des missionnaires d'Afrique.



Statue de Jules Ferry (1832-1893), dressée dans la principale artère de Tunis (actuelle avenue Bourguiba). C'est un exemple de la prépondérance culturelle impliquant un des principaux Zélateurs de la politique coloniale.

Les fêtards coloniaux qui avaient scandé sur leur passage « Vive la France », « Vive l'Union Française », « A bas le fascisme » provoquèrent la réplique des masses populaires défilant sur la principale artère de Tunis et répétant en chœur « Vive la liberté », « Vive l'indépendance », « Vive la Ligue Arabe », « Vive l'Islam ».

Le souvenir de la tragédie de Moncef Bey était encore vivace dans les cœurs et les esprits des Tunisiens. La tendance générale était pro-moncéfiste chez les leaders à l'exemple de Farhat Hached. Le courant indépendantiste absolu était aussi fort. Et la Ligue Arabe , de création toute récente en ce jour cérémonial de la victoire des Alliés, suscitait l'espoir unioniste et libérateur du Monde Arabe.

Surpris par l'ampleur et l'impeccable organisation de cette manifestation nationaliste, sans précédent dans son genre, de mémoire d'homme, qui se dispersa dans l'ordre, les autorités coloniales demeuraient stupéfaites .

Trois années plus tard, le 12 mai 1948, Farhat Hached publiait dans « La Jeune Tunisie » un admirable essai lyrique et poignant, véritable hymne à la liberté et cri prométhéin, intitulé « Liberté, Liberté Chérie », où il faisait le parallèle entre trois anniversaires comme suit :

« Le peuple tunisien, le 8 mai 1948, n'est pas de la fête par rapport au 5ème anniversaire de la libération de la Tunisie [des troupes de l'Axe], pour la bonne raison que la Tunisie attend encore cette libération ».

« Le peuple tunisien, par ailleurs, était dans la joie, le 8 mai 1948, par rapport au 3ème anniversaire de la fin de la guerre, mais surtout en raison de la victoire de la liberté sur la tyrannie et de la démocratie sur la dictature ».

« Le peuple tunisien, 4 jours plus tard, se replonge dans la tristesse et dans la douleur. Le 67ème anniversaire du 12 mai 1881 vient brutalement lui rappeler que la fête des Nations Unies n'était pas sienne, la victoire sur l'occupation et la contrainte ne le concernait pas, la joie de la liberté retrouvée ne pouvait pas être sa joie...

Le 12 mai est pour lui l'anniversaire du jour maudit où son indépendance nationale avait cessé d'exister, sa liberté mise en cage, ses droits bafoués, son pays effacé de la communauté des nations libres et maîtresses de leurs destinées ». (Voir le texte entier dans le florilège).

1- Voir texte de Mohieddine Klibi et Mohsen El Baouab, op. cit. Pour le programme des festivités, voir « La Nahdha » du 8 mai 1945.

Journées de Palestine

Le militant et homme de culture, Béchir Zribi, évoque le souvenir d'une rencontre chaleureuse au local du premier siège de l'U.G.T.T. entre Farhat Hached et une délégation d'étudiants de la Zitouna, venue lui demander d'intervenir auprès des vendeurs du Marché Central de Tunis, d'habitude réticents à fermer leurs boutiques et étalages, en vue de les convaincre, pour la première fois, de prendre part à la journée de grève générale, appelée « Journées de Palestine 3,4 et 5 décembre 1947 » et décidée par les nationalistes tunisiens, en signe de protestation contre la résolution de partage de la Palestine, qui fut votée le 29 novembre 1947 par le Conseil de Sécurité.

La délégation estudiantine était ébahie par la forte personnalité du leader syndical, le sérieux et la ferveur de ses propos ; elle quitta les lieux fort satisfaite. Le peuple tunisien tout entier répondit à l'ordre de grève, y compris au Marché Central de Tunis, et pour la première fois en ce lieu[1] .

Hached avec les scouts

Un autre aspect de l'activisme de Farhat Hached, sa relation avec le mouvement scout tunisien, associé à l'éveil du sentiment national sous le régime colonial et à la lutte de libération et, dans certains cas, à la résistance armée. On voit Farhat Hached en tenue de scout sur la photo.

Le mouvement scout tunisien fut fondé à partir de mai 1936. Le docteur Salem Eschadely, grande figure oubliée du militantisme destourien était l'un des principaux fondateurs du mouvement. Il joua un rôle de premier plan dans la fusion des deux associations: les «Scouts Musulmans Tunisiens» qu'il dirigeait et les «Eclaireurs de Tunisie», présidée par Mustapha Ennabli.

La fusion des deux organismes eut lieu sous le nom «Éclaireurs Musulmans de Tunisie», le 7 juillet 1947, une année et demie après la fondation de l'U.G.T.T. Avec l'élection d'un nouveau bureau, c'était le docteur Stamrad qui prit la présidence du mouvement scout unifié. Il était épaulé par Mongi Bali, comme Commissaire Général.

Le mouvement était politisé et entretenait la flamme patriotique.

À titre d'exemple, le docteur Salem Eschadely, répliquant à une lettre du directeur général français de l'Instruction Publique (26 juin 1947) qui lui recommandait «la nécessité absolue de laisser le

1 Revue Sadiki (الصادقية) n°28 – octobre 2002, pp. 43-44. Article en arabe de Béchir Zribi. Voir aussi journal «Ez Zohra du 4 au 8 décembre 1947.

mouvement (scout) en dehors de toute politique», lui répondait le 28 juin 1947 : «Il est très aisé de pratiquer le scoutisme chez les Tunisiens grâce au Traité du Bardo», tout en insistant auprès du haut responsable de l'Instruction Publique sur la nécessité d'enseigner les textes de ce traité et de ses annexes qui reconnaissent et définissent «la souveraineté du Bey et celle du peuple tunisien»[1]. Farhat Hached entretenait des attaches avec cet activisme scout comme le montre la photo ci-après.

Il était à la fleur épanouie de l'âge (38 ans) lorsqu'il fut assassiné. Tout près de la jeunesse, il savait l'écouter, mesurer ses élans, comprendre ses aspirations et vibrer à son unisson.

1 Ahmed Khaled «Le docteur Salem Eschadely : une grande figure de combat pour la dignité et l'indépendance», in «Réalités», n°1057 du 30 mars - 5 avril 2006, voir notamment p. 22.



Farhat Hached en tenue de scoutisme en compagnie de chefs scouts : Zakaria Ben Mustapha, Abdelmajid Almiyya et Mohamed Essid, lors d'une visite du leader ugététiste au camp des scouts tunisiens à Aïn-Draham (été 1949)

Onzième Partie

L'art épistolaire pour garder les rapports du reclus Hached avec les instances internationales, aprés sa 2ème mission aux U.S.A.



Farhat Hached
(New York - Avril 1952)
Photo de couverture, unique, inédite avant la parution de ce livre. Fonds de Nourreddine Hached

Chapitre 1

Deux lettres et une note à la C.I.S.L.

Reclus dans une grande prison sans barreaux, étant interdit de quitter le territoire national, Farhat Hached recourt à l'art épistolaire pour rompre l'isolement, entretenir ses relations avec les instances internationales et alerter l'opinion mondiale.

Le 16 octobre 1952, il envoie une lettre à son ami Oldenbroeck, au siège de la C.I.S.L., 24 rue de Lombard à Bruxelles, par l'intermédiaire du représentant de l'U.G.T.T., Ahmed Ben Salah.

Considérant, comme un «sursis» accordé à la France pour apporter la solution souhaitable au problème tunisien, le fait que le Conseil de Sécurité n'a pas cru devoir inscrire l'affaire à son ordre du jour, en avril 1952, Farhat Hached indique à Oldenbroeck que «la position de la France n'a pas changé en Tunisie» et il ajoute :

«Le problème se trouvant maintenant porté à l'ordre du jour de l'assemblée des Nations Unies, il convient de porter tous les efforts dans ce sens, afin que cette haute instance internationale soit à même de résoudre le problème au mieux des intérêts du peuple tunisien tout en sauvegardant la paix dans cette partie du monde.

Nous avons donc l'honneur, cher camarade, de vous demander de mettre tout en œuvre, conformément au mandat que vous avez reçu du Conseil Général de Berlin, pour appuyer efficacement, par tous les moyens en votre pouvoir, la question tunisienne aux Nations Unies, et de bien vouloir nous faire connaître les dispositions que vous aurez décidé de prendre à cet effet...»[1].

Le 21 octobre 1952, il envoie à Oldenbroeck une autre lettre avec une note en le priant de la joindre au rapport qui sera présenté au Comité Exécutif sur la Tunisie. Il lui dit, notamment, ceci :

«La Tunisie sera certainement évoquée au cours de la session du Comité Exécutif de New York, la C.I.S.L. ne peut pas ne pas porter une attention particulière au problème tunisien, précisément à un moment où, à New York même, l'organisation des Nations Unies sera appelée à débattre ce même problème qui est d'ores et déjà inscrit officiellement à son ordre du jour.

---

1 C.D.N. Source : C.I.S.L. code : A-5-15, document n°71. Lettre de Farhat Hached à Oldenbroeck du 16 octobre 1952.

Le Comité Exécutif de la C.I.S.L. sera d'autant plus à l'aise pour discuter que tous les efforts constructifs ont été déployés par le Secrétariat de la C.I.S.L. depuis bientôt un an, en vue de rechercher une solution directe et acceptable du différend.

D'une part, un peuple conscient et organisé, revendiquant le droit de se gouverner lui-même et de gérer démocratiquement ses propres affaires, au moyen d'institutions démocratiques garantissant les libertés et les droits des gens, et notamment la liberté syndicale ; une classe ouvrière totalement acquise aux idéaux du syndicalisme libre, luttant contre le totalitarisme, l'hégémonie communiste et colonialiste, oeuvrant pour l'édification d'un régime de progrès et d'émancipation réelle et pour asseoir une vraie démocratie sociale.

De l'autre, une Administration réactionnaire et autoritaire fondée sur les privilèges d'un colonialisme qui exploite et oppresse les masses laborieuses, bafoue les libertés démocratiques et syndicales et détruit les droits de l'homme.

Entre les deux camps, la C.I.S.L. a solennellement proclamé son entier soutien et sa totale solidarité avec les aspirations du peuple tunisien dont elle apprécie la modération et la légitimité des revendications reconnues, saines et raisonnables.

Toutes les tentatives faites en vue de parvenir à un accord entre la France et la Tunisie furent vaines»[1].

Après cet exposé concis et précis de la question tunisienne, Farhat Hached énumère les principales phases de la crise des relations franco-tunisiennes durant une année (octobre 1951 - octobre 1952). Il passe en revue la note tunisienne du 31 octobre 1951 définissant les objectifs minima devant constituer une étape substantielle dans la voie de l'autonomie, la réponse du Gouvernement français par la note du 15 décembre 1951 signifiant une fin de non recevoir, la répression féroce qui s'en est suivie contre le peuple tunisien (janvier-février 1952), le renforcement de l'état de siège et l'établissement de la censure sur la presse, la déposition par la force armée du ministère nationaliste présidé par M'hamed Chenik, au profit d'un Premier Ministre fantoche, en mars 1952, la plainte tunisienne devant le Conseil de Sécurité qui n'a pas cru, par 5 voix contre 2 et 4 abstentions, devoir inscrire l'affaire à son ordre du jour, en avril 1952, la maltraitance du Secrétaire Général de

1 Centre de Documentation Nationale. Document A-5-15. Source U.G.T.T., n°72. «Note pour le Comité Exécutif de la C.I.S.L., adressée à Oldenbroeck à Bruxelles par Farhat Hached».

l'U.G.T.T. à son retour des U.S.A. et le retrait de son passeport à l'aéroport en mai 1952, les manœuvres avortées du Résident Général de Hauteclocque pour imposer des pseudo-réformes en juin-juillet 1952, la convocation par Lamine Bey, le 1er août 1952, d'une Assemblée composée de 40 personnalités représentatives des diverses tendances de l'opinion tunisienne en vue d'une consultation populaire relative au plan de réformes, présenté par le Gouvernement français et le rejet officiel de ce plan (9 septembre 1952).

Après avoir rappelé l'interdiction de tout déplacement frappant les dirigeants de la Centrale Syndicale et les chargés de mission auprès de la C.I.S.L., le Secrétaire Général de l'U.G.T.T. qui prend en main la direction de la lutte de libération nationale, en l'absence du leader néo-destourien exilé, Habib Bourguiba, demande l'appui de la C.I.S.L. pour :

«1- Obtenir la reconnaissance par l'ONU du droit du peuple tunisien à disposer de lui-même, conformément à la Charte des Nations Unies.

2- Reconsidérer les rapports franco-tunisiens suivant ce principe, permettant ainsi au peuple tunisien de gérer démocratiquement ses propres affaires et de se donner le gouvernement de son choix.

3- Interdire tout recours à la force dans la recherche de la solution ci-dessus indiquée et sa mise en application».

Le leader ugététiste ajoute que la question tunisienne , à la date du 15 octobre 1952, «est officiellement inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée annuelle des Nations Unies» et que «dans le même temps, le Chef national Bourguiba [est] transféré à l'île de la Galite où il demeure encore, à ce jour, complètement isolé et vivant dans des conditions les plus précaires»[1].

Avec son intégrité, sa fidélité et son humilité, Farhat Hached parle de Bourguiba en tant que «Chef National», et en d'autres termes, premier dirigeant politique à l'échelle de son pays. Cette noble reconnaissance est une marque non seulement de réalisme politique, mais de grandeur d'âme et d'abnégation du Combattant de La Liberté, Farhat Hached. Il serait, donc, «inexact de dire», comme l'affirme Daniel Guérin, reporter et sociologue français ayant rencontré le chef ugététiste, quelques jours avant son assassinat, que ce leader national total, syndical et politique qui jouissait d'un grand prestige dépassant les frontières de la Tunisie, «aurait supplanté Habib Bourguiba à la tête du mouvement de libération»[2].

---

1 Ibid., p. 4 de la note.

2 Cf. Daniel Guérin «Farhat Hached, l'Afrique du Nord et l'Amérique», article in «La Tribune des Peuples», n° mars-avril 1953, p. 12.

Chapitre 2

Relations épistolaires de Hached avec la représentation tunisienne à New York et les instances internationales aux États-Unis

Sa deuxième et dernière visite aux Etats-Unis d'Amérique remonte, comme nous l'avons analysée, au mois d'avril 1952. Le 7 avril, il se rend au Département d'État à Washington où il est reçu par le Chef de service du travail, Mr Sweezce.

Rapports Farhat Hached - Bahi Ladgham

Bahi Ladgham, responsable du Bureau du Néo-Destour à New York, représente en même temps l'U.G.T.T. auprès du bureau de la C.I.S.L., de l'A.F.L. et C.I.O. à New York. Pour détourner les obstacles, les deux responsables échangent une correspondance importante, en passant par Ahmed Ben Salah (à Bruxelles) et Mahmoud Messaadi (à Paris).

À Mahmoud Messaadi, Farhat Hached envoie, le 13 mars 1952, une lettre mentionnant les directives suivantes :

«... il y aurait lieu d'alerter les organisations syndicales américaines : Lovestone, Léo, Beichman, l'Office à Washington, C.I.O. etc.. pour qu'ils reprennent la campagne à ce sujet...»[1].

Le Leader syndicaliste tient Bahi Ladgham régulièrement informé sur la situation en Tunisie. Il lui transmet toutes sortes de documents à ce sujet, comme par exemple le rapport sur sa deuxième mission aux U.S.A., présenté à la C.I.S.L. Il s'occupe même , lors de son passage à Paris[2], de lui faire établir un abonnement par avion au quotidien «Le Monde».

Il l'incite à garder un contact suivi avec les syndicats américains en lui disant : «Il faudrait que l'A.F.L. et le C.I.O., de même que notre ami Beichman redoublent d'activité auprès de l'opinion et du Département d'État. Il ne faut pas que les Etats-Unis se laissent prendre au jeu de la propagande française au sujet des prétendues réformes...»[3]

---

1 Jamila Hached Châari «Farhat Hached : Documents Inédits», in «Actes du 1er Congrès International sur Farhat Hached - Mouvement Ouvrier et Lutte Nationale», publication de la Fondation Temimi. Zaghouan 2002, p. 68.

2 Voir Bahi Ladgham «Les années décisives - Correspondance», Cérès Productions. Tunis, 1990, pp. 45-63.

3 Op. cit., p. 46. Lettre de Hached à Bahi Ladgham du 29 mai 1952.



Bahi Ladgham

Dans sa lettre du 29 juin 1952, il signale l'envoi à Bahi Ladgham de la motion du 22 juin, signée par toutes les organisations nationales qui rejettent les réformes présentées par Robert Schuman. Il lui communique, aussi, un mémorandum critiquant l'attitude américaine à l'ONU, en ces termes :

«Si nous n'escomptions pas de la part des Etats-Unis une prise de position appuyant la requête pour une assemblée générale spéciale à l'ONU, nous ne comprenons pas que le représentant des USA renouvelle la même déclaration que celle faite le 10 avril, à savoir que le programme de réformes présenté par la France justifie la confiance des USA dans les négociations. Il y a lieu d'alerter les organisations syndicales américaines, pour qu'elles reprennent la campagne à ce sujet.»[1]

Dans sa lettre du 13 juillet 1952, il l'informe du rejet par Lamine Bey du plan de réformes, présenté par le Résident Général Jean de Hauteclocque qui entretient, en connivence avec certaine presse, l'équivoque sur la position du Bey. Hached est confiant et optimiste. Il rassure son correspondant en affirmant que le moral est bon et qu'il y aurait une réaction populaire si l'administration coloniale essayait d'imposer ses réformes par un coup de force. Il termine par ces mots : «Courage ! on les aura»[2].

Dans une autre lettre, envoyée probablement en août 1952, il fournit à Bahi Ladgham les projets des décrets relatifs aux réformes incriminées avec le commentaire suivant :

«[De Hauteclocque] qui s'est évertué jusqu'ici pour obtenir "l'accord de principe" du Bey au plan général des réformes, devait en réalité, sous couvert de cet "accord", imposer au pays la plus vaste escroquerie politique que le peuple tunisien ait eu à subir depuis 1881.» et d'ajouter :

«La réponse des représentants du peuple [le Conseil des quarante et le Comité des douze qui en émane], consultés par S.A. le Bey, sera donc claire : le rejet des réformes ainsi présentées par le gouvernement français»[3].

Dans sa lettre du mois d'août 1952, il promet à Bahi Ladgham de lui envoyer dans les brefs délais la réponse de Lamine Bey qui refuse de sceller les décrets en question. Il est vraiment le cerveau du Conseil des Quarante et a pu gagner ainsi la confiance du souverain et exercer sur l'entourage du sérail une influence favorable aux revendications nationalistes.

Enfin, il termine sa missive à Bahi Ladgham en l'invitant à «remuer les camarades syndicalistes américains Beichman, Léo, Lovestone, etc..»

1 Op. cit., lettre de Hache à Bahi Ladgham du 29 juin 1952, pp. 46-47.

2 Op. cit., lettre de Farhat Hached à Bahi Ladgham du 13 juillet 1952, p. 47.

3 Op. cit., pp. 48-49.

pour qu'ils apportent leur appui à la cause tunisienne. Affichant toujours un optimisme sans faille, il lui dit : «Nous approchons du but»[1].

Dans une autre lettre du 2 octobre 1952, il signale à Bahi Ladgham les faits suivants : «Le camp français est dans un désarroi complet. On préconise d'un côté le retour au dialogue, de l'autre la répression à outrance». Faisant le parallèle avec la partie adverse, il ajoute :

«Nous, on ne parle pas, on travaille. Et la caravane continue son chemin droit vers le but»[2].

Dévoué corps et âme à la cause nationale, ce battant se démène dans toutes les directions. Il met au point «les renseignements demandés» par Bahi Ladgham, suit de près les formalités d'acheminement des fonds nécessaires aux activités du Bureau du Néo-Destour à New York et dit à son compagnon : «Notre rôle est de vous faciliter la tâche, autant que faire se peut»[3].

Dans cette même lettre du 2 octobre 1952, il révèle son activisme auprès de Lamine Bey pour l'inciter à tenir bon face à la pression exercée par le Résident Général Jean de Hauteclocque :

«Nous devons te donner l'assurance que nous trouvons auprès du Palais le plus large esprit de compréhension et l'expression d'une volonté souveraine toute entière au service de la Nation». Farhat Hached a réussi à convaincre Lamine Bey de ne pas fléchir devant les manœuvres et les menaces de la Résidence.

Nous relevons dans cette lettre du 2 octobre 1952 la volonté obstinée du leader prenant en main la direction du combat libérateur. Il rassure son interlocuteur en ces termes très forts :

«Notre bloc est de plus en plus solide, c'est le roc qui cassera les cornes à tous ceux qui n'ont pas voulu comprendre les impératifs de notre évolution».

«Nous approchons d'ailleurs du but et il s'agit simplement de ne pas dévier de notre ligne tracée, la boussole fonctionne bien et le navire est en bon état»[4].

Le 3 septembre 1952, il communique au chef du Bureau du Néo-Destour et au secrétaire général du parti, Salah Ben Youssef, qui se trouvent tous les deux à New York pour suivre les débats à l'ONU de la question tunisienne, toutes sortes d'informations et de documents pouvant leur servir, notamment ceux relatifs à la situation des détenus

---

1 Op. cit., pp. 49-50.

2 Op. cit., p. 50.

3 Ibid.

4 Lettre de Farhat Hached à Bahi Ladgham du 2 octobre 1952, op. cit., pp. 50-52.

politiques, à la vie dans les camps de concentration ; et leur présente en quelques lignes son travail sur le terrain de la lutte :

«Notre travail consiste, outre la persistance dans la résistance à la répression et la destruction des manœuvres de division colonialistes, à préparer l'opinion en vue d'une prolongation de la crise». Il les informe, aussi, qu'une invitation lui a été adressée pour assister à la réunion du Comité Exécutif de la C.I.S.L. à New York du 1er au 5 décembre 1952. Mais il doute de pouvoir quitter le territoire national. Après avoir été soumis à une fouille systématique à son retour de sa seconde mission aux Etats-Unis, le 30 avril 1952, son passeport lui a été retiré par la police des frontières[1].

Pour détourner les difficultés d'acheminement de fonds à Bahi Ladgham, il n'hésite pas à passer par le canal de la C.I.S.L. En avril 1952, il envoie à Oldenbroeck la lettre suivante :

«Cher camarade,

Vous savez que Monsieur Bahi Ladgham, délégué du Néo-Destour à New York, s'y trouve depuis le mois d'avril 1952 et qu'il doit y demeurer tant que l'affaire tunisienne sera à l'étude devant les Nations Unies.

Le Néo-Destour éprouve certaines difficultés pour lui faire parvenir les fonds nécessaires à son séjour et nous a demandé de lui porter notre concours dans la mesure du possible.

Nous avons pensé que ce concours pourrait être réalisé par les bons soins de la C.I.S.L. si vous n'y voyez pas d'objection.

Nous vous proposons de bien vouloir nous autoriser à faire opérer par votre intermédiaire le transfert de fonds nécessaires, soit l'équivalent de 2.000.000 de francs.

Cette somme pourrait être versée à votre compte à Paris par exemple et vous donnerez des instructions au Bureau de la C.I.S.L. à New York pour verser à M. Ladgham l'équivalent en dollars.

Nous avons cru pouvoir recourir aux bons offices de la C.I.S.L. pour faciliter cette opération, sachant que votre concours nous est acquis dans de pareilles circonstances, ce dont nous voulons vous remercier bien fraternellement à l'avance.

Dans l'attente de votre accord, recevez, cher camarade, nos plus sincères et amicales salutations»[2].

---

1 Lettre de Farhat Hached à Bahi Ladgham du 3 septembre 1952, op. cit., pp. 61-63.

2 Lettre citée par Abdesslem Ben Hamida in «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne, p. 353, référence faite à Noureddine Fenniche qui a reproduit la même lettre de Hached dans sa thèse de 3ème cycle «Farhat Hached et le syndicalisme tunisien», Aix-Marseille, 1972, pp. 298-299.



Farhat Hached au siège des Nations-Unies à New York dans une discussion avec Bahi Ladgham et Dr Zineddine, ambassadeur de Syrie

Chapitre 3

Profil de Farhat Hached dans les documents des Archives Américaines

D'après les documents des Archives Nationales Américaines, ramenés par Noureddine Hached de la N.A.R.A. (National Archives Records Administration) et exploités dans une remarquable communication par sa sœur l'universitaire Jamila Hached Châari, le «profil qui se dessine [de Farhat Hached leur père] est celui d'un homme dynamique, intelligent et habile, considéré par la Résidence comme un "adversaire plus fort et plus dangereux que Bourguiba"»[1]. Il est perçu, par le Consulat Général des Etats-Unis à Tunis, comme étant probablement après l'arrestation de Bourguiba, le véritable chef du Néo-Destour, mais sans titre officiel, et aussi l'artisan de la Commission des Quarante, désignée par le Roi[2].

Un autre document, adressé par le Consul Général Lebreton au département d'État, le 30 juillet 1952, relève la même impression chez le Secrétaire Général du Gouvernement, Raymond Pons, qui considère Hached le meneur de jeu sur la scène politique, «plus fort que Bourguiba», et «personnage clé», «ayant une influence sur le Bey», et ses ministres[3].

D'autres documents de la N.A.R.A. montrent bien que les autorités coloniales, et en premier lieu la Résidence Générale, pointent du doigt Farhat Hached et le considèrent comme étant l'instigateur des incidents tragiques d'Enfidaville (21 novembre 1950).

---

1 Jamila Hached Châari «Farhat Hached : Documents Inédits», in «Actes du 1er Congrès International sur Farhat Hached - Mouvement Ouvrier et Lutte Nationale», publication de la Fondation Temimi pour la recherche scientifique et l'informatique. Zaghouan 2002, p. 49.

2 Le texte original en anglais du document 5. Intelligent Report, reproduit par Jamila Hached Châari, décrit Farhat Hached à la lettre comme suit : «Hached Farhat, Secretary Général of the U.G.T.T., Neo-Destourian Labor Union. Dynamic, intelligent, he is rated by Residency officials as a more able and dangerous adversary than Bourguiba. During the confinement of Neo-Destour leaders, he is probably the real leader of the party, though not the nominal caretaker. He is probably the who engineered the appointment of this Committee of advisors to the Bey. (See Tunis Despetch 25 of August 4, 1952, "Current French views on Farhat Hached's character and activities", op. cit., p. 49.

3 Le texte original en anglais du message consulaire, reproduit par Jamila hached Châari, est le suivant :

"Farhat Hached who Sec. Gen. Pons today described as "strongest man in Tunisia stronger than Bourguiba" in clearly key figure in activity palace. We have heard from two French sources that Bey greatly impressed and his resistance stiffened", op. cit., p. 50.

Selon un autre document du Consulat Général des Etats-Unis, du 24 novembre 1950, Darche, le directeur adjoint du Cabinet du Résident Général de Hauteclocque, ne cache pas son inquiétude en constatant la présence à Tunis, au moment des événements sanglants d'Enfidaville, du représentant de la C.I.S.L. Oldenbroeck et de l'A.F.L., Irving Brown.

Farhat Hached est décrit et présenté dans «sa personnalité ferme», «déterminé à poursuivre le combat», jouant le premier rôle au quatrième Congrès National de l'U.G.T.T. (29 - 31 mars 1951), ovationné par tous les Congressistes et réélu à l'unanimité. Rien ne l'intimide, ni les reproches que lui fait le Résident Général en le recevant (16 juillet 1952) sur ses activités à dessein politique, «surtout l'agitation qu'il a provoquée aux Etats-Unis durant son voyage en avril 1952», ni la notification du Parquet Général pour qu'il cesse toute activité[1].

Après les remontrances, le représentant de la France à Tunis lui fait miroiter, pour le séduire la possibilité de le nommer Ministre du Travail, une fois la crise politique dépassée et le calme revenu[2]. Farhat Hached réagit à l'offre par un sourire moqueur ; et rien ne le détourne de son idéal, la liberté de son peuple.

Et, lorsque le Consul Général américain, Lebreton l'interroge sur les actes de «terrorisme» relatifs aux événements de janvier 1952, Farhat Hached qui les considère comme des faits de résistance légitime dans un pays soumis à l'occupation étrangère, prend la défense du Néo-Destour et le disculpe en expliquant les motivations de ces actes comme suit :

«Les mesures répressives ne peuvent qu'engendrer des actes de violence qui ne sont pas commandités par le Néo-Destour, mais sont une manifestation spontanée du peuple qui n'a pas d'autres moyens d'expression»[3].

Les documents de la N.A.R.A. relatent l'intense activité du leader syndicaliste et mettent en évidence l'alliance U.G.T.T. - Néo-Destour qui ont un seul et même objectif prioritaire : l'émancipation du peuple tunisien[4].

La présence de Hached avec Bourguiba aux Etats-Unis en septembre - octobre 1951, est minutieusement suivie dans les notes et rapports. Cette visite a permis aux deux leaders de coordonner

---

1 Op. cit., pp. 51-54.

2 Ibid., pp. 55-56.

3 Ibid., p. 55.

4 Document 18. Intelligent Report, N°6093 du 28 novembre 1952. Op. cit., p. 55.

leur action, de mieux se connaître et de rencontrer des représentants de l'administration américaine, tel que Bourgerie, haut fonctionnaire au Département d'État. On les trouve côte à côte au Congrès National de l'A.F.L. à San-Francisco. Dans son discours Hached n'a pas caché sa joie d'être le «représentant de la classe ouvrière d'Afrique du Nord», et pour la première fois dans l'histoire syndicale de ce continent, «traverse l'océan pour venir prendre contact directement et sans intermédiaire avec le nouveau monde et nouer les relations de solidarité et d'amitié entre les travailleurs des deux continents».

Tous ses faits et gestes sont notés dans les documents américains durant son séjour aux Etats-Unis ; à son retour en Tunisie, il déclare à la presse que les travailleurs américains «ont la ferme intention de nous soutenir sur le plan international»[1].

Les documents américains signalent les protestations françaises officielles contre l'accueil réservé par les autorités à Washington au leader ugététiste[2].

Ce battant force l'admiration de ses interlocuteurs dans les instances internationales ; et inquiète les Prépondérants par son prestige et son influence à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Ceux-ci le ciblent pour l'abattre.

Dans un télégramme confidentiel du 4 août 1952, quatre mois avant l'assassinat du leader national ugététiste, D. Lebreton Jr. rappelle que le Consulat Général des Etats-Unis à Tunis a signalé, à maintes reprises, les désapprobations exprimées par la Résidence Générale au sujet des activités de Farhat Hached. Selon cette source, le Secrétaire Général de l'U.G.T.T. a réservé entièrement sa force et son temps, en cette période, à l'agitation politique n'ayant aucun rapport avec les salaires, les heures et les conditions du travail etc.., surtout depuis l'arrestation et l'éloignement de Habib Bourguiba et des autres leaders néo-destouriens, Hédi Chaker, Hédi Nouira et Mongi Slim.

Selon le diplomate américain, D. Lebreton, le Résident Général De Hauteclocque, qui se considère lui-même membre d'une union syndicale [celle des diplomates], a même remarqué, à une occasion (non précisée dans le texte du télégramme, mais s'agissant d'une rencontre de Farhat Hached avec le Résident Général sur sa demande), qu'une fois la crise politique surmontée, il ne serait pas gêné de voir le fondateur de

1 Ibid., pp. 65-66.

2 Ibid., pp. 60-77.

l'U.G.T.T. nommé ministre du travail. Toutefois, De Hauteclocque ne cache pas son inquiétude de constater l'influence croissante de Farhat Hached sur le Bey.

Selon le même télégramme confidentiel du Consulat Général Américain, c'est pour plusieurs raisons, notamment le soutien dont le leader ugététiste bénéficie auprès des cercles syndicalistes américains, que le Résident Général a hésité à faire appliquer à Farhat Hached la sanction drastique d'éloignement. Depuis son retour des Etats-Unis, en avril 1952, il a été interdit de quitter le territoire, ajoute Lebreton[1](voir fac-similé du document ci-après « A »).

Dans un autre télégramme confidentiel du 19 novembre 1952, le Consul Général D. Lewis Jones renvoie à une conversation tenue avec le Secrétaire Général du Gouvernement, Reymond Pons, qui décrut Farhat Hached, en été 1952, comme étant « l'homme le plus fort en Tunisie»[2] (voir p.2 du document ci-après « B »).

---

1 Télégramme du Consulat Général Américain à Tunis envoyé au Département d'État, le 4 août 1952. N°772.00/8-4/52. XR 872.062.

2 Document de la NARA n°772.00/11-1952 Foreign Service Despatch. American Consulate General, Tunis to the Department of State. Washington.

AIR POUCH
PRIORITY

CONFIDENTIAL
SECURITY INFORMATION
(Security Classification)

DO NOT TYPE IN THIS SPACE
772.00/8-452
XR 872.062

FOREIGN SERVICE DESPATCH

FROM : AMERICAN CONSULATE GENERAL, TUNIS — 25 DESP. NO.

NEA
MESSAGE CENTER

TO : THE DEPARTMENT OF STATE, WASHINGTON. — August 4, 1952 DATE

REF :

1952 AUG 12 PM 2 40

For Dept. Use Only	ACTION	INFO	
2	NEA	DEPT.	REP DCR EUR OLI IFI UNA
mi	REC'D AUG 11	OTHER	LAB LONDON PARIS ALGIERS TANGIER RABAT BRUSSELS

SUBJECT:

Current French Views on Farhat HACHED's Character and Activities.

(1) It will be recalled from this Consulate General's earlier despatches that the French Residency General has on various occasions expressed its disapproval of the activities of Farhat HACHED, Secretary General of the UGTT, Tunisia's largest and most influential labor union. In the Residency's view, Hached has recently devoted practically his entire time and energy to political agitation and virtually none to conventional labor matters. It is undoubtedly true that since the arrest and banishment of BOURGUIBA and the Neo-Destour leaders Hedi CHAKER, Hedi NOUIRA and Mongi SLIM, the party's labor affiliate has played an active political role only thinly disguised as normal labor activity. Thus, as the Residency points out, a number of strikes were called during the period October 1951 - March 1952 (when such activity was banned), but all were politically-inspired protest strikes having nothing to do with wages, hours, conditions of work, etc.

Resident General de HAUTECLOCQUE professes great sympathy for the labor movement in general, claiming to be a union member himself, and on one occasion even remarked that when the political crisis subsided he would not be averse to seeing Hached, whom he admires as a labor leader, appointed Minister of Labor. He is undoubtedly worried, however, by Hached's growing influence over the Bey. For various reasons, however, not the least of which is the support which Hached enjoys in ICFTU and American labor circles, he has hesitated to apply the drastic sanction of "eloignement". Since Hached's return from the United States in April (his second trip to America within a year) he has not been permitted to leave the country, (Tunis Despatch No. 8 of July 15, 1952), an act which Hached has sought to capitalize upon before world opinion.

Hached is one of the leading proponents of the policy of rejecting bag and baggage the current French reform proposals. He maintains that when subjected to close analysis they emerge as illusory and worthless - a mere sham to justify perpetuation of French rule. Whether for this reason, or because he sees his influence threatened if the reforms should succeed, he is undoubtedly devoting all his energy to blocking them.

DLeBreton, Jr.:mme
REPORTER

CONFIDENTIAL
SECURITY INFORMATION

ACTION COPY — DEPARTMENT OF STATE

772.00/8-452

(A) Fac-similé du télégramme du Consulat Général Américain à Tunis au Département d'État à Washington. Document de la N.A.R.A. n°772.00/8-4-52 ramené par Noureddine Hached et communiqué à l'auteur par Jamila Hached Chaari.

AIR POUCH
PRIORITY

CONFIDENTIAL
SECURITY INFORMATION
(Security Classification)

DO NOT TYPE IN THIS SPACE
772.00/11-1952

FOREIGN SERVICE DESPATCH

FROM : AMERICAN CONSULATE GENERAL, TUNIS 146NEA

MESSAGE CENTER

TO : THE DEPARTMENT OF STATE, WASHINGTON. November 19, 1952
DATE NOV 19 1952

REF : 1952 NOV 28 AM 10 51

2 For Dept. Use Only el	ACTION NEA	I N F O	DEPT. EUR OLI IBS IFI UNA
	REC'D NOV 26		OTHER

SUBJECT: Private Opinions of Secretary General PONS.

Central Files

M. Raymond PONS, French foreign service Near East specialist now serving as Secretary General of the Tunisian Government, expressed the following personal ideas during a recent luncheon conversation:

1. Prince CHEDLY BEY's unsavory emergence as (a) active political figure dates from time of Resident General PERILLIER. The latter "supported" his aspirations to succeed his father, Sidi LAMINE BEY, to the throne which of course would have involved a drastic modification in the present law of succession. In exchange for Perillier's support, Chedly agreed to the institution of a constitutional monarchy which he would head. Later, he made the same commitment to the Neo-Destour in return for the nationalist party's support. Chedly still has hopes but if, upon his father's death or removal, he is not able to bring off his coup, he will be in serious danger from the other members of the family whom he has sought to thwart.*

772.00/11-1952

2. Pons is critical of the French Ministry of Foreign Affairs for handling Tunisia as a conventional political problem instead of the psychological and economic problem that it is. He is particularly irked by the Quai d'Orsay's insistence that he stick closely to routine administrative work. A naturally gregarious type, Pons would prefer to spend more time circulating as intermediary among Tunisian leaders, with whom he has a wide and varied acquaintance. He has a low opinion of the Foreign Office for its lack of imagination and inflexibility; by contrast, he feels that the French Ministry of the Interior is far more adroit in its handling of Arab affairs.

3. French culture and thought processes have so thoroughly permeated Tunisia that even Tunisian nationalists are by and large "reasonable men" who would respond to "the right kind of treatment". Ben SALEM, Hedi NOUIRA, FADHIL BEN ACHOUR, to mention a few, - and even BOURGUIBA - are in Pons'

- -

* In the manner of Farouk, Chedly has reportedly taken certain practical precautions to insure a comfortable exile by investing some 800,000,000 francs in Switzerland and South America.

DEC 11 1952

FILED

DLeBreton:mme
REPORTER

CONFIDENTIAL
SECURITY INFORMATION

ACTION COPY — DEPARTMENT OF STATE

The action office must return this permanent record copy to DC/R files with an endorsement of action taken

AA

(B) Fac-similé du télégramme du Consulat Général Américain au Département d'État n°772.00/11-52 du 19 novembre 1952.

CONFIDENTIAL
SECURITY INFORMATION
(Classification)

opinion all French-oriented and hence fundamentally reasonable. The only sinister figure now prominent is Farhat HACHED who not only is "not of Tunisian blood" (being a product of the predominantly Greek stock that has been established for generations in the islands of Kerkenna) but is "totalitarian" in spirit as well.*

4. Pons readily acknowledged that at some stage the French would have to start serious talks with one or more Tunisian leaders, and when asked "With whom?" quickly replied, "Bourguiba, of course - there is no one else". He thinks that French policy was guilty of a serious blunder in systematically antagonizing, gradually alienating and finally driving Bourguiba to extremism, when it could have been working with him to build up the influence of moderate elements. The latest tactic of "digging up old stories" to discredit him (his alleged contacts with the Axis) seem to Pons particularly pointless. In fact, the latter has made himself unpopular by urging his government either to convict Bourguiba or release him, since his present status of political detainee under exceptional provisions martial law is likely to prove embarrassing in the end. Though temporarily in eclipse, and other aspirants for Neo-Destour leadership are content for him to remain locked up, the effect on the mass of Tunisians of Bourguiba's release would be somewhat similar to Napoleon's triumphal return from Elba: "He would sweep all away".

5. The Bey fails utterly to comprehend what is going on around him. Long talks with him in Arabic have convinced Pons that he is utterly indifferent to the welfare of Tunisia or its people, that he shudders at the mere thought of constitutions, democracy and such, and that his sole interest is in gratifying the desires of himself and his large and troublesome family; in short, - the classic concept of the oriental potentate.

COMMENT: Pons' views are doubtless colored by his present personal circumstances. He is one of the last of the "Oriental secretaries" of the pre-war French Levant diplomatic service; he has had both extensive and intensive experience in Near Eastern affairs; he speaks Greek, Turkish, Persian and Arabic as well as the more conventional European languages; he is a man of considerable culture, an amateur archaeologist and the possessor of an unusual

---

* In a conversation last summer, Pons described Hached ("the most powerful man in Tunisia") as "made in Moscow". Later the Residency admitted that he had not actually been trained in the USSR, but had attended Comintern - directed school in Tunisia in 1935-36. (Tunis despatch no. 25, page 2, paras 1 and 2).

collection of rare historical volumes; and above all he is a Westerner who appears to be remarkably attuned to Eastern thought processes.*

With these considerable talents it is not surprising that he finds his present administrative role irksome, and feels that the French government could make better use of his "expertise" by giving him more leeway to operate as a political contact man and go-between among the various Tunisian groups with which he is well acquainted. Normally he should have been transferred at the time of Resident General Perillier's departure a year ago, but instead he was kept on "temporarily" at M. de HAUTECLOCQUE's request. In the ensuing months, his relations with the Ambassador and the Residency staff, while superficially good, have progressively worsened due perhaps to Pons' feeling that he has greater knowledge and understanding of Tunisia than M. de Hauteclocque or any of the latter's hand-picked associates. Pons' situation in the foreign service has not been improved by certain indiscreet and unflattering references to Foreign Minister SCHUMAN which he is said to have made while on a recent visit to Marseille.

A fortnight ago it seemed settled that Pons would be replaced. At the moment, however, it appears that he is still to be "kept on". According to one version, this is because he is a "prisoner of the Bey", i.e., if he resigns the monarch will refuse to seal the nomination of a French successor to the post of Secretary General of the Tunisian Government, and the Quai d'Orsay will be faced with the dilemma of having the office lapse or appointing a Tunisian to fill it. In either case the present Franco-Tunisian balance in the council of ministers would be upset.

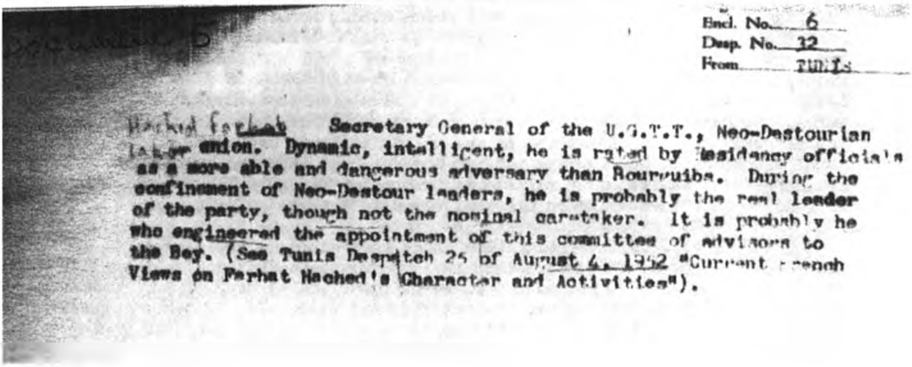
Tunis despatch 122 of October 29, 1952, reported a Tunisian nationalist's fanciful version of Pons and his activities. Whatever their motives, it is certain that various influential Tunisian nationalists, including Prince Chedly Bey, would be glad to be rid of him and have been conducting an undercover campaign to this end. They may feel he knows too much. This is perhaps a further reason for the French government to keep him on here.

G. Lewis Jones
American Consul General

Copy sent to:
AmEmbassy, Paris

- -

* A curriculum vitae of Raymond Pons is found on page 543 of the "Annuaire Diplomatique et Consulaire" for 1947. (The latest edition available at this office).



Encl. No. 6
Desp. No. 32
From TUNIS

Hached Farhat   Secretary General of the U.G.T.T., Neo-Destourian labor union. Dynamic, intelligent, he is rated by Residency officials as a more able and dangerous adversary than Bourguiba. During the confinement of Neo-Destour leaders, he is probably the real leader of the party, though not the nominal caretaker. It is probably he who engineered the appointment of this committee of advisors to the Bey. (See Tunis Despatch 25 of August 4, 1952 "Current French Views on Farhat Hached's Character and Activities").

Fac-similé d'un passage du télégramme n°32 du 4 août 1952, envoyé par le Consul Général Américain à Tunis au Département d'État, relatif aux biographies des membres du Conseil des Quarante et notamment les vues françaises sur le caractère et les activités de Farhat Hached jugé «dynamique, intelligent et habile» et considéré par la Résidence Général comme « un adversaire plus fort et plus dangereux que Bourguiba » et « probablement le leader réel sans titre nominal du Parti [Néo-Destour] depuis l'emprisonnement du chef de ce parti et l'architecte du Conseil des Quarante et l'élément le plus influent sur le Bey.

Document 6

Page 2 of
Desp. No. 146
From TUNIS

CONFIDENTIAL
SECURITY INFORMATION
(Classification)

DO NOT TYPE IN THIS SPACE
Page ____ of
Encl. No. ____
Desp. No. ____
From ____

opinion all French-oriented and hence fundamentally reasonable. The only sinister figure now prominent is Farhat HACHED who not only is "not of Tunisian blood" (being a product of the predominantly Greek stock that has been established for generations in the islands of Kerkenna) ...

Tunisia's important labor union movement, the General Union of Tunisian Workers (UGTT), is led by French-trained Farhat Hached, a man of considerable ability, an anti-Communist record, and wide contacts in international labor circles. Although it also functions as a bona-fide union, UGTT has given the Neo-Destour increasingly effective political support. Since the entire top level of the party leadership

Document 7 Télégramme : Consul Gl-américain → D.E 30/7/1952

2. Farhat Hached whom SECGEN Pons today described as "strongest man in Tunisia--stronger than Bourguiba" is clearly key figure in activity palace. We have heard from two Fr sources that Bey greatly impressed and his resistance stiffened

Document 6. Coupure d'un télégramme confidentiel. Conversation. Intelligent Report 19/11/1952 (16 jours avant l'assassinat de F. Hached)

Le Secrétaire Général du Gouvernement Raymond Pons avoue dans une conversation avec le Consul Général Américain D. Lewis Jones que « Hached était la figure la plus dangereuse, voire la plus menaçante qui doit être réellement crainte et prise en considération… »

Document 7. Coupure d'un télégramme du Consul Général Américain au Département d'État (30/7/1952). On y lit :

« Farhat Hached que le Sec. Gen. Pons décrivait ce jour comme étant l'homme le plus fort en Tunisie, plus fort que Bourguiba, est clairement la figure clé dans l'activité du Palais (beylical) ayant de l'influence sur le Bey et sa résistance ».



Farhat Hached dans un meeting

Douzième Partie

L'assassinat de Farhat Hached



Timbre marqué à l'éffigie de Farhat Hached, à l'occasion du trentième anniversaire de son assassinat

Chapitre 1

Préliminaires aux circonstances du crime

Une organisation terroriste des prépondérants colonialistes, la «Main Rouge», montrait ses griffes. Elle signait des tracts dont ceux du 6 octobre 1952, distribués à Sousse, qui appelaient à l'action directe contre les chefs nationalistes et notamment Farhat Hached[1].

Le gendre de Lamine Bey, le Dr Mohamed Ben Salem qui était en relation avec le leader ugététiste, note dans son journal intime, à propos de l'activisme de Hached, ayant été à l'origine de son assassinat, ce qui suit :

«...Le travail intelligent, patient et efficace de Farhat Hached qui avait un magnétisme extraordinaire, qui savait écouter et convaincre, a entraîné l'adhésion à notre cause de beaucoup de milieux en Amérique, spécialement les puissants syndicats. Si le Département [d'État] a pris position en notre faveur à l'O.N.U., c'est en grande partie grâce à son activité qu'on le doit.

L'attitude de l'Amérique a rendu fous furieux et le Gouvernement français et les colonisateurs. Farhat Hached devenait, ipso-facto, l'ennemi numéro un. Il fallait l'abattre, on n'a pas hésité à le faire»[2].

Farhat Hached était traqué et savait qu'il était sérieusement menacé de mort, ou du moins, d'être arrêté.

Le 29 novembre 1952, il envoya une lettre à son compagnon de lutte, Nouri Boudali, qui était en mission à Paris ; il lui disait notamment :

«...La politique de répression semble se développer et une rumeur persistante laisse prévoir quelques événements d'une certaine ampleur. L'U.G.T.T. serait particulièrement visée. On parle ouvertement de mon arrestation imminente dans les conférences de presse à la Résidence. Une campagne orchestrée prépare l'opinion à de nouveaux actes de répression, tels que l'exécution des condamnés à mort, l'instauration d'une "justice expéditive", les arrestations de masse pouvant éventuellement atteindre jusqu'au palais beylical...

---

1 M. Ben Salem «L'antichambre de l'indépendance 1947-1957», Éd. Cérès Productions. Tunis, 1988, p. 99.

2 Op. cit., pp. 107-108.

Les attentats contre les Tunisiens se poursuivent, les 40 [Conseil des 40] sont particulièrement visés et ces messieurs de la gestapo colonialiste opèrent dans la plus grande quiétude...»[1].

Dans les mêmes circonstances, Farhat Hached écrivait également à Mahmoud Messaadi :

«Je suis placé sous la surveillance constante de la police qui me traque aussi bien au bureau qu'à mon domicile et chemin faisant, mais cela ne nous donne que plus d'ardeur à persévérer dans notre tâche.»[2]

L'acte extrême était en préparation.

Roger Stéphane écrit sur le même sujet, dans un article de L'observateur» du 8 janvier 1953 :

«Le journaliste Alexander Werth a rapporté dans le "New Statesman and Nation" de Londres du 13 décembre et dans la "Nation" de New York du 20 décembre la conversatíon qu'il eut au mois de juin [1952] avec Hached, au cours de laquelle ce dernier lui fit part de son inquiétude et lui montra ce qu'il appelait sa "condamnation à mort", c'est-à-dire une lettre de menaces de mort, signée de la Main Rouge»[3].

Une version similaire est rapportée par le sociologue Daniel Guérin dans un témoignage d'une importance capitale qui mérite une analyse approfondie.

Selon le témoignage de sa veuve Omel Khîr, Farhat Hached pressentit sa mort prochaine, cinq jours avant son assassinat. Surveillé, jour et nuit, par une voiture noire à la sortie et à l'entrée de Radès où il habitait, il ne cachait pas son inquiétude et son agitation. C'est alors, qu'il proposa à son épouse d'aller rendre visite à sa famille installée à Sfax. Stupéfaite et inquiète, celle-ci refusa d'abord l'offre. Mais, revenant à la charge, Farhat Hached lui proposa d'aller chez son oncle maternel à Sousse.

---

3 Voir fac-similé de la lettre de Farhat Hached du 29 novembre 1952, in Nouri Boudali «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et Récits». Éd. Tunis, 1998, p.p. 256-159.

1 Ibid., p. 259.

2 «L'observateur» du 8 janvier 1953 - Farhat Hached : Indices malgré le black out - article de Roger Stéphane, p. 6.



Au palais beylical, de droite à gauche : Mongi Slim, Mohamed Erray (moustachu), Ibrahim Abdellah, Farhat Hached, Nouri Boudali, Habib Mouelhi (U.G.A.T.), Abdallah Farhat, Béchir Bellagha ; et à l'extrême gauche Ferjani Belhadj Ammar (U.T.A.C.)

- Comment pourrai-je laisser seul mon fils aîné Noureddine, âgé de sept ans, rétorqua-t-elle !

Omel Khîr ajoute :

- Il insista tellement, sous prétexte qu'il était trop pris et en me tranquillisant sur le sort de notre fils laissé entre de bonnes mains, chez notre ami intime Mustapha Filali, que j'ai fini par accepter. J'ai quitté Radès, le 1er décembre 1952. En arrivant à Sousse, j'ai fait part de mon inquiétude à mon oncle au sujet de ma visite inopinée. Le 5 décembre, j'étais foudroyée par l'annonce de la mort de Farhat[1].

Vers huit heures du matin, le 5 décembre 1952, Farhat Hached quitta Radès par une route empierrée conduisant à Tunis. Sur le terrain contigu au Cimetière de Mégrine, un laboureur, témoin de la scène, a vu venir la petite Simca du leader ugététiste, suivie par une autre grosse voiture qui s'est placée contre elle et obligea le conducteur à obliquer vers le bas-côté. La petite Simca fut alors mitraillée. On y releva 31 points d'impact.

Faisant semblant d'être mortellement atteint, Hached introduisit sa tête sous le volant ; ses agresseurs le crurent mort et quittèrent les lieux. Il sortit de sa voiture en trébuchant pour demander secours. Une voiture de type «Jeep» s'arrêta et l'embarqua. Il s'est avéré qu'elle appartenait aussi à l'organisation terroriste qui l'a mitraillé. Un peu plus tard, il est retrouvé en pleine campagne sur la route de Naasen, criblé de balles dont une (le coup de grâce) à la tempe[2].

Pour dérouter l'enquête, le directeur de l'information à la Résidence Générale, Mr Régnier, a prétendu, dans une conférence de presse donnée le 6 décembre à 17h30, que Farhat Hached, encore légèrement blessé, aurait décliné l'offre d'une première voiture venue à son secours pour l'emmener à l'hôpital, alors qu'il n'était encore que légèrement blessé. Il aurait préféré, selon la même version de Mr Régnier, monter dans une seconde voiture arrivant peu après, en disant au conducteur de la première voiture, le nommé Serat : «Laissez-moi, ce sont des amis».

Le codirecteur du périodique parisien «L'observateur», qui assistait à la conférence de presse et avait rencontré le conducteur Serat, réfuta dans son article du 8 janvier l'assertion de Mr Régnier. «Cette

1 «Réalités» n° 1041 du 8 au 14 février 2005. Voir interview de la veuve de Farhat Hached fait par Moncef Ben Fraj, in partie en arabe pp. 12-14.

2 Voir détails de la déposition de l'agriculteur Khemaïs Ben Hassen El Amiri, faite à la Driba (Tribunal de Juridiction tunisienne), le 8 décembre 1952, in Série «Histoire du Mouvement National Tunisien - Le Néo-Destour face à la troisième épreuve. Tome 1. L'échec à la répression», pp. 411-413.

phrase [“Laissez-moi, ce sont des amis”, attribuée à Hached], Mr Serat ne l’a jamais rapportée»[1], affirmait Roger Stéphane. Le directeur de l’information à la Résidence Générale ne faisait que brouiller les pistes.

Plusieurs irrégularités entachèrent le processus de l’enquête. Les services de police et l’armée avec, comme on le verra, la couverture de la Résidence Générale contribuèrent à ce brouillage de piste. Dans une lettre adressée au Résident Général de Hauteclocque, datée du 15 mars 1953, le Procureur Général auprès de la Cour d’Appel signalait plusieurs irrégularités dans le déroulement de l’enquête : l’enlèvement du corps de la victime et sa voiture et leur transfert loin du lieu du crime par les services de sécurité sans demander l’autorisation de la Justice, le retard de plusieurs heures dans la transmission de l’information sur le meurtre au Parquet Civil du Tribunal Français et au Substitut de semaine, le changement d’une juridiction à l’autre etc..[2]

Plus flagrant encore dans ces manœuvres d’occultation des faits réels, le Juge d’Instruction tunisien, Brahim Abdelbaki (1917-1988), initialement saisi de l’enquête, en fut rapidement écarté et remplacé par deux Juges d’Instruction français Soulet et Butteaud. Ce dernier, connu pour sa probité, n’a pas tardé à être écarté[3].

Au moment fatidique et horrible, quand les assassins revenaient à la charge pour emmener Farhat Hached encore blessé et l’achever d’une balle à bout portant sur la tempe, celui-ci continuait à les défier par le courage, la foi ardente et la sérénité perceptibles dans un léger sourire fixé sur la photo mortuaire pour l’éternité.

Sous le titre «La personnalité de Farhat Hached», «L’Action Tunisienne» du 5 décembre 1955 mettait en exergue le trait suivant du personnage, sa sérénité habituelle :

«Farhat n’a presque jamais perdu ce sourire ni pendant les sombres journées de la répression, ni à la lecture des lettres de menace et des appels au meurtre dirigés contre lui, pas même face à ses assassins. Lorsque son corps a été amené à Kerkennah et qu’il allait être inhumé, Madame Hached a tenu à revoir une dernière fois le visage de son époux. Le linceul retiré, Farhat présentait encore la même face souriante et calme. Farhat Hached

1 «L’observateur» du 8 janvier 1953 - «Farhat Hached : Indices malgré le black-out», par Roger Stéphane.

2 Voir Mustapha Kraïem «1952, l’année ultime de la vie de Hached : son action de résistance et son assassinat», article in «Actes du IXè colloque international sur processus et enjeux de la décolonisation en Tunisie (1951-1964)», publication de l’Institut Supérieur de l’Histoire du Mouvement National, Tunis, 1999, pp. 149-186

3 Voir Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l’autonomie interne», pp. 196-197.

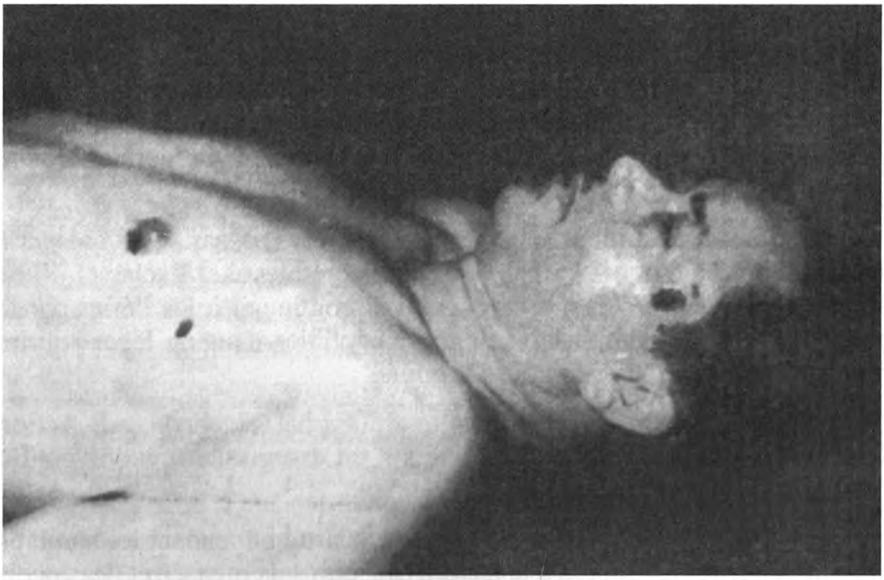


Photo mortuaire du Martyr Farhat Hached

a eu la grandeur de conserver, au travers de toutes les vicissitudes de sa vie mouvementée, la même foi en la dignité humaine, ce même courage dans l'œuvre de libération à laquelle il a consacré sa vie...»[1].

La famille de Farhat Hached et l'U.G.T.T. s'étaient portées parties civiles, le lendemain de l'assassinat, en choisissant «pendant plus de quatre années» pour le suivi de l'affaire, des avocats tunisiens et français[2].

Une enquête médiatique sur les circonstances de l'assassinat de Farhat Hached a été publiée le 1er décembre 1956 par «L'Action» de Béchir Ben Yahmed, devenue «Afrique Action», puis «Jeune Afrique».

Reprise par le quotidien tunisien «Le Temps» du 5 décembre 1989, cette enquête non officielle affirme que l'assassinat «n'est pas un attentat commis par des français extrémistes, mais un crime d'État, préparé en étroite liaison avec la Résidence Générale de France à Tunis et la direction de la police du Protectorat, qui a été couvert, après, pour raison d'État, par la justice française et par ceux des responsables français qui n'avaient pas été tenus au courant avant»[3].

Des détails sont également fournis, d'après cette enquête, sur l'organisation terroriste exécutante, «La Main Rouge», elle-même une émanation des «groupes d'auto-défense» suggérés et protégés par les services spéciaux de la Résidence Générale.

Les circonstances de ce crime politique seront-elles un jour totalement et officiellement élucidées, et les commanditaires ainsi que les assassins absolument tous démasqués ?

Démarches et recherches de Noureddine Hached

À ce sujet, Noureddine Hached écrit : «Les autorités coloniales de la Métropole et du Protectorat ont su manœuvrer, afin d'atteindre leurs objectifs pour clore le dossier, de procédures fallacieuses en procédures de soumission de la Justice : “L'affaire Farhat Hached est morte”».

Le fils aîné de Farhat Hached ajoute :

«J'ai fait de ce dossier une priorité personnelle. Historien de formation et spécialiste de l'Histoire contemporaine, j'y ai consacré près de quarante années de ma vie, avec une quête systématique d'archives en Tunisie (Archives Nationales, C.D.N., Ministère de l'Intérieur), en

---

1 Centre de Documentation Nationale. Document A-5-15, n°83 article «La Personnalité de Farhat», in «L'Action Tunisienne» du 5 décembre 1955.

2 Voir «Réalités» n°1041 du 8 au 14 décembre 2005 n Article «Assassinat de Farhat Hached, le 5 décembre 1952 : Un crime d'État» par Noureddine Hached, pp. 20-23.

3 «Le Temps» du 5 décembre 1989. L'assassinat de Farhat Hached.

France (Archives Nationales - Quai d'Orsay - Vincennes), aux Etats-Unis (NARA), mais aussi en Belgique, en Égypte et en Italie.»

Noureddine Hached évoque, ensuite, les démarches entreprises et les difficultés rencontrées pour mettre toute la lumière sur cette affaire. Dans un article publié dans Le Monde du 18 mai 2001, intitulé «L'inoubliable sourire de la liberté», il lançait cet appel : «Près de cinquante années après, la veuve septuagénaire de Farhat Hached, qui ne nourrit aucune hostilité vis-à-vis de qui que ce soit, exige de savoir, pour la paix des âmes, pour la mémoire des Tunisiens et des Maghrébins, qui a ordonné un tel crime et qui l'a commis... ? Il dépendra de nous de savoir construire cet avenir commun pour nos enfants. Ce sera possible si les dossiers d'hier sont ouverts, compulsés, étudiés sans complaisance, avec sérénité et hauteur. Notre devoir de vigilance l'exige.»[1]

Mais peine perdue : «Contre toute attente, les réactions - malgré un intérêt et une fébrilité perceptibles - ne furent suivis d'aucun acte concret».[1]

Noureddine Hached décide, alors, «d'user des mécanismes juridiques internationaux pour réinstruire le dossier d'assassinat de Farhat Hached en chargeant un avocat belge d'introduire l'affaire devant la "justice universelle des tribunaux belges, encore en exercice en novembre 2002"». La consultation juridique transmise à Noureddine Hached, le 8 novembre 2002, aboutit à la conclusion suivante :

«La loi belge qualifie de crime contre l'humanité le sort qui a été réservé à votre père... par conséquent, les institutions de l'action judiciaire sont réunies en droit...»[3]

Après la prise de position française contre l'invasion et l'occupation de l'Irak, Noureddine Hached, par égards au peuple français et au Président Jacques Chirac et par fidélité à la mémoire de son père Farhat, décide d'ajourner l'action judiciaire qu'il allait engager à Bruxelles.

Quelque temps après, relate Noureddine Hached, «Le Président Chirac, en visite officielle en Tunisie les 4 et 5 décembre 2002, fit déposer une gerbe de fleurs au Mausolée de Farhat Hached et, répondant à une lettre de la famille, fit acte de reconnaissance du martyr de Farhat Hached et de son rôle pour l'accès à l'indépendance de la Tunisie ainsi que pour son héritage et pour sa grandeur auprès du peuple tunisien et de ses travailleurs. Une dérogation pour la consultation des archives est accordée. Pour sa part, le Président Ben Ali exprime au Président Chirac, au nom de l'État et de la Tunisie indépendante, pour la première fois, le souhait de faire toute la lumière sur ce dossier».

---

1 Ibid., p.23.

2 Ibidem.

3 Ibid., p.23.



À gauche de la photo, entre Salah Ben Youssef, secrétaire général du Néo-Destour (extrémité gauche) et Nouri Boudali, secrétaire général adjoint de l'U.G.T.T., on voit Farhat Hached souriant et tenant dans ses bras son fils aîné Noureddine. Il s'agit probablement d'un défilé du 1er mai où l'on remarque la présence de la femme tunisienne traditionnelle portant le voile et la femme moderne dévoilée

Tout en appréciant les pas franchis, Noureddine Hached attend encore de la France «que la vérité soit faite. Pour nous le dossier n'est pas clos»[1], affirme-t-il.

L'annonce de la mort de Farhat Hached provoqua une consternation générale parmi la population tunisienne et à l'étranger. L'U.G.T.T. et le Néo-Destour déclarèrent le deuil national et déclenchèrent la grève générale durant trois jours. Le 7 décembre 1952, une échauffourée opposa des manifestants au service d'ordre près de la Résidence de France à Tunis, avec échange de coups de feu. Plusieurs manifestants furent blessés et la police procéda à des arrestations.

Des émeutes se sont produites, les 7 et 8 décembre 1952 à Casablanca, au cours d'une marche de protestation contre l'assassinat du leader ugététiste. La troupe tira sur les manifestants en révolte et on dénombra des centaines de martyrs et de blessés.

D'autres manifestations ont suivi la journée de l'assassinat de Farhat Hached à travers le monde, en Algérie (Constantine et Alger), en Égypte (Le Caire), en Syrie (Damas), au Liban (Beyrouth), au Pakistan (Karachi), en Indonésie (Jakarta), en Italie (Milan), en Belgique (Bruxelles), en Suède (Stockholm)...

Assassiné à l'âge de 38 ans, Farhat Hached laissa épleurés une veuve encore toute jeune, Omel Khîr (22 ans), quatre orphelins en bas-âge : Noureddine (8 ans), Naceur (5 ans), Jamila (2 ans), Samira (8 mois)[1] et tout un peuple atterré. La perte tragique de Farhat Hached dans une période cruciale de la lutte de libération était incommensurable[2].

---

1 Ibid., pp. 23-24.

2 «Réalités» du 8 au 14 décembre 2005, p. 22.



Omel Khîr, la veuve septuagénaire de Farhat Hached



Cortège du transfert de la dépouille de Farhat Hached de Kerkennah à la Kasbah (Tunis). Au premier rang de droite à gauche : Habib Bourguiba, Ahmed Ben Salah, Ayadi Hached le frère aîné de Farhat et presque son sosie. A l'extrême gauche, Mohamed Ben Romdhane



Transfert de la dépouille de Farhat Hached de Kerkennah et son arrivée à Tunis devant le collège Sadiki (décembre 1955). On voit de gauche à droite, Ayadi Hached, puis Ahmed Ben Salah, Secrétaire Général de l'U.G.T.T. et Habib Bourguiba, leader du Néo-Destour



NOUVELLE SERIE N° 2 — Vendredi 12 Décembre — PRIX : 15 FRS

Tunis Socialiste

POUR LA FRATERNITE DES RACES

HEBDOMADAIRE POLITIQUE DE LA FEDERATION SOCIALISTE S. F. I. O. DE TUNISIE

Direction — Rédaction — Administration : 47, Rue de Marseille — TUNIS — Tél. 984 46

IL FAUT RETROUVER LES ASSASSINS

Par le Dr E. COHEN-HADRIA

L'ASSASSINAT de Farhat Hached est venu apporter une tragique confirmation aux craintes que je formulais dans mon dernier article concernant la recrudescence des attentats.

L'autorité internationale qu'avait su acquérir le disparu, les circonstances, encore bien obscures, de son assassinat, le moment où il est survenu, ont donné à ce crime un retentissement mondial.

Du côté de notre Parti, l'émotion a été très grande et l'on pourra en trouver le témoignage, dans les colonnes voisines, sous la plume autorisée de Robert Verdier.

Pour nous, l'émotion est encore plus vive, et de caractère plus personnel. Car, quand on connaissait Farhat Hached, quand on était entré en contact avec cet homme au visage ouvert et aux yeux clairs, quand on apprenait qu'il s'était formé tout seul aux dures disciplines de la vie, et qu'on constatait l'aménité de ses manières, son sens aigu des nuances, et son charme personnel, on pouvait ne pas être d'accord avec lui — et ça nous est arrivé bien souvent — on ne pouvait pas ne pas lui accorder toute son estime et toute sa sympathie.

Mais il n'est pas dans mon propos de faire le portrait de Farhat Hached auquel Serge Moati consacre aujourd'hui son article.

UN CRIME AUX CONSEQUENCES INCALCULABLES

Par Robert VERDIER

LETTRE DE PARIS — Antoine est dans les choux

De Jean Jaurès à Farhat Hached

Par Serge MOATI

TUNIS - SOCIALISTE — DIRECTION — REDACTION — ADMINISTRATION : 47, Rue de Marseille — TUNIS

«Tunisie Socialiste» du 12/12/1952. À la une : l'editorial «Il faut retrouver les assassins» par Cohen-Hadria, et les articles «Un crime aux conséquences incalculables» par Robert Verdier et «De Jean Jaurès à Farhat Hached» par Serge Moati.

Chapitre 2

Témoignage de Charles-André Julien

L'historien et intellectuel libéral, Charles-André Julien, qui avait des attaches avec les rouages du pouvoir en France, dénonça ce crime politique et n'écarta pas la responsabilité du Résident Général de Hauteclocque dans la liquidation physique de Farhat Hached. Voici son témoignage :

«Il y a lieu de penser qu'elle (la responsabilité du Résident Général) fut réelle. Telle fut l'opinion d'un ambassadeur spécialement averti, dont on ne peut mettre en doute le témoignage. Dans une lettre qu'il m'adressa spontanément en 1972, il relata que, présent au premier entretien qui eut lieu au Quai d'Orsay entre le Secrétaire d'État qui venait d'apprendre la nouvelle, et le Résident, qui singulièrement en était déjà avisé, il assista à une manifestation de Jean de Hauteclocque si révélatrice qu'elle le persuada de ce que non seulement il était au courant, mais qu'"il avait donné sa bénédiction". Si les troublantes révélations, inconsciemment fournies par le Résident, répondaient à la réalité, il paraît impossible que des soupçons sérieux n'aient gagné également Maurice Schumann [Secrétaire d'État au Quai d'Orsay]. Cela rendait encore plus grave le maintien, en des heures particulièrement difficiles, à un poste qui nécessitait la présence d'une personnalité de premier plan, d'un haut fonctionnaire dont l'impéritie et les abus dépassaient les bornes tolérables, même pour un diplomate.»[1]

Camille Aymard incite au meurtre de Hached

Un crime perpétré avec l'aval de la Résidence Générale qui ne pouvait s'y impliquer qu'avec l'aval de Paris, à un niveau donné. Peu de jours avant l'acte odieux, des tracts de la main rouge, distribués à Tunis, annonçaient : «Contre Farhat Hached, l'Américain, contre la pourriture de la Cour Beylicale complice, ralliez la main rouge».

L'incitation à l'assassinat du leader national ugététiste était encore plus explicite par la plume d'un journaliste , Camille Aymard qui partageait les mêmes convictions de la Main Rouge ou «groupes d'auto-défense». Il écrivait le 28 novembre 1952 dans l'hebdomadaire «Paris» qu'il dirigeait, en s'adressant à de potentiels assassins et en pointant du doigt l'ennemi à abattre :

«Avec Farhat Hached et Bourguiba, nous vous avons présenté deux des principaux coupables...»

---

1 Charles-André Julien «Et la Tunisie Devint Indépendante (1951-1957)». Les Éditions Jeune Afrique. S.T.D., Paris, 1985, pp. 88-89.

«Si un homme menace de te tuer, frappe-le à la tête, dit un proverbe syrien. C'est là qu'il faut frapper aujourd'hui. Tant que vous n'aurez pas accompli ce geste viril, ce geste libérateur, vous n'aurez pas rempli votre devoir et devant Dieu qui vous regarde, le sang des innocents retombera sur vos mains»[1].

Véritable appel au meurtre ! Ce même Camille Aymard expliquait sa haine à l'encontre de Farhat Hached, quelques années plus tard, en ces termes :

«...Depuis que Bourguiba était réduit au silence et que Salah Ben Youssef était en fuite à l'étranger, [Farhat Hached] apparaissait sur le plan révolutionnaire comme le plus puissant des trois... Seul Farhat Hached commandait à des troupes nombreuses et disciplinées ; seul Farhat Hached pouvait déclencher des grèves et des mouvements de foules susceptibles d'entraver la vie économique de la Régence, de tenir les pouvoirs publics en échec et d'impressionner l'étranger par quelque manifestation spectaculaire»[2].

Concernant l'implication de l'ancien Résident Général, Charles-André Julien révèle en note de bas de page : «J'ai en ma possession un accablant document écrit sur papier officiel, en date du 28 février 1972, dont le contenu m'a été officiellement confirmé par la suite».

Les révélations d'Alain Savary

Le laisser-faire du Résident Général de Hauteclocque et l'implication d'un lieutenant de gardes-mobiles dans l'assassinat de Farhat Hached sont dévoilés par l'homme politique, le socialiste libéral Alain Savary (1918-1988), dans son intervention à la table ronde consacrée à «la S.F.I.O. et la politique extérieure de la France entre 1945 et 1954».

«(...) Farhat Hached était persuadé que la Main rouge tenterait, un jour ou l'autre, un complot contre lui. Il n'en continua pas moins son action. Le 5 décembre, on apprenait qu'on avait retrouvé son cadavre. La majeure partie de l'opinion pencha pour un attentat. Par contre, la police et la justice, qui mesuraient l'importance de l'événement, répandirent d'autres explications, principalement celle d'une rivalité politique tunisienne. Au lieu de réagir immédiatement, elles dirigèrent leurs enquêtes avec la volonté

1 Texte reproduit dans «L'observateur».

a- n°135 du 11 décembre 1952.

b- Article sur Farhat Hached par Juliette Bessis, in l'hebdomadaire «Jeune Afrique» du 9 décembre 1978.

2 Camille Aymard «La tragédie française en Afrique du Nord». Éditions des quatre fils Aymon. Paris, 1958, pp. 117-118.

de trouver des coupables parmi les adversaires de la politique du Résident. Cette volonté de ne pas aboutir à frapper les responsables était partagée à Paris, dont dépendait la politique du maintien de l'ordre.

La disparition de Ferhat Hached pose un problème qui ne peut être écarté, celui de la responsabilité de De Hauteclocque dans l'assassinat. Il y a tout lieu de penser qu'elle fut réelle. Telle fut l'opinion d'un ambassadeur spécialement averti dont on ne peut mettre en doute le témoignage. Dans une lettre qu'il m'adressa spontanément en 1972, il relata que, présent au premier entretien qui eut lieu au Quai d'Orsay entre le Secrétaire d'État, qui venait d'apprendre la nouvelle, et le Résident, qui singulièrement en était déjà avisé, il assista à une manifestation de De Hauteclocque si révélatrice qu'elle le persuada de ce que non seulement il était au courant, mais qu'"il avait donné sa bénédiction". Si les troublantes révélations, inconsciemment fournies par le Résident, répondaient à la réalité, il paraît impossible que des soupçons sérieux n'aient gagné également Maurice Schumann. Cela rendait encore plus grave le maintien, en des heures particulièrement difficiles, à un poste qui nécessitait la présence d'une personnalité de premier plan, d'un haut fonctionnaire dont l'impéritie et les abus dépassaient les bornes tolérables, même pour un diplomate.

Resté maître du jeu, le Résident put librement poursuivre ses exploits. À défaut des coupables du crime que tout le monde nommait, sauf le Résident qui se refusait à les connaître, de Hauteclocque se rabattit sur les syndicalistes qui avaient pris la relève de Farhat Hached, en éloignant son successeur, le professeur agrégé d'arabe Mahmoud Messaadi, et plusieurs autres militants, dont sa femme. Il semblait qu'un vent de folie soufflât sur Tunis. On prêtait au Bey des mesures extrêmes, "l'ordre donné d'arrêter Baccouche et ses coéquipiers et de les enfermer dans la zendala du Bardo, puis la proclamation de leur destitution et l'affirmation de l'investiture de Chenik et de ses acolytes". Le 8 décembre 1952, la nouvelle courut que "les ministres s'attendaient à être arrêtés par ordre du Bey et embastillés", ce que confirmait le général Saadallah, qui avait fait partie de l'ancienne équipe. On se racontait, entre officiels, que le général Garbay et l'amiral Jazon au cours de leur entretien du 4 décembre, avaient sommé le Résident d'appliquer une solution radicale à la crise. "Il convenait de monter à cheval, d'investir Carthage, de contraindre le Bey à l'acceptation des réformes et, sur son refus, de le déposer, l'arrêter, lui et les siens, princes et princesses, et embarquer le paquet sur un aviso qui, dans cette perspective, venait de jeter l'ancre devant Carthage". Une profonde agitation secouait la population tunisienne, rendant impossible le fait de prendre de telles mesures".

"Vous avez cité beaucoup de noms d'hommes. Il faut souligner l'importance des gouverneurs, des Résidents et des ambassadeurs dans

l'application de la politique française. Certains d'entre eux sont indisciplinés, soit par conviction, soit parce qu'ils sont débordés. Il est certain que de Hauteclocque n'est pas un homme sanguinaire, mais il laisse assassiner Farhat Hached. Certains le font assassiner par un lieutenant de gardes-mobiles. Peu de temps après, on me demande de rapatrier ce lieutenant sous un faux nom, ce que je me refuse à faire. Les noms sont aux archives, je souhaiterais qu'ils sortent le plus rapidement possible. Ces hommes ont été entraînés par l'environnement»[1].

Ces révélations d'Alain Savary revêtent une importance capitale. Elles corroborent la thèse d'un crime d'État où seraient impliqués la police, la justice, le Résident Général de Hauteclocque et «des responsables à Paris, dont dépendait la politique du maintien de l'ordre».

Alain Savary les accuse, avec les données gardées sous silence, dont ils disposent, de ce qu'il appelle «cette volonté de ne pas aboutir à frapper les responsables (du crime)». Il cite, sans le nommer, un lieutenant de gardes-mobiles qui serait l'exécuteur du leader syndicaliste et ajoute que «les noms sont aux archives». Il souhaite enfin, «qu'ils sortent le plus rapidement possible».

Témoignage de Robert Verdier

Professeur agrégé de lettres, socialiste libéral,adjoint de Léon Blum au «Populaire» (1946-1950) puis directeur politique (1950-1954) ancien député de la Seine, Robert Verdier, corrobore dans ses «Mémoires» le témoignage d'Alain Savary, concernant la complicité de la police française, comme suit :

«... La situation en Tunisie continua à se détériorer. La fraction la plus conservatrice de la colonie française persista à s'opposer à toute modification du régime du protectorat. Elle avait des complicités dans l'administration, surtout dans certains secteurs de la police. En décembre 1952, Farhat Hached, leader de l'organisation syndicale ouvrière de Tunisie, dont j'avais fait la connaissance, lors de mon dernier séjour, fut assassiné. Alain Savary m'apprendra plus tard, lorsqu'il aura la possibilité de consulter les archives qu'il n'avait aucun doute : l'auteur de l'assassinat est un Français, fonctionnaire de la police»[2].

---

1 Extrait de l'intervention d'Alain Savary à la table ronde consacrée à «La S.F.I.O. et la politique extérieure de la France entre 1945 et 1954». Cahiers Léon Blum n°21-22, 1987, page 21.

2 Robert Verdier «Mémoires», Préface de Pascal Ory. Éd. L'Harmattan, p. 149.

Chapitre 3

L'assassinat de Hached vu par le Consul Général des États-Unis

Dans un rapport confidentiel de 9 pages, daté du 10 décembre 1952, portant le N°772.00/12-1052 des Archives du Département d'État, le Consul Général Américain à Tunis, G. Lewis Jones, indique que des versions contradictoires ont circulé au sujet de l'assassinat de Farhat Hached. Il souligne qu'une première version a été rapportée au Consulat Général par un émissaire de l'U.G.T.T., en état d'agitation, qui a déclaré que trois Tunisiens, se trouvant sur les lieux, ont vu l'attaque ayant visé Farhat Hached.

Le Consul Général ajoute que «La Presse» du dimanche a annoncé (et la Résidence l'a confirmé) qu'un témoin comparativement plus fiable est apparu, mais il était dans un état proche de la polémique. Son témoignage n'était pas suffisamment exact pour éclaircir cette affaire.

Ce témoin, [le nommé Serat], de nationalité française, employé de la Compagnie du tramway, se dirigeait vers Radès en provenance de Tunis vers 8h du matin lorsqu'il a aperçu que quelque chose d'anormal se produisait entre deux voitures Simca et Citroën, mais il n'a pas, toutefois, compris ce qui se passait. Il arrêta sa voiture et offrit son assistance à Farhat Hached qui lui demandait de l'emmener à l'hôpital Sadiki. À ce moment là, une autre voiture surgit et Hached déclara au témoin français : «Ce sont mes amis, ils m'amèneront plus rapidement».

Cette troisième voiture disparut et le témoin, excité par la scène, omit de prendre son immatriculation.

Découverte du corps

Le Consul Général indique que plusieurs versions ont circulé au sujet de la découverte du corps de la victime et qu'il demeure difficile de reconstituer la scène avec précision.

Il ajoute que, selon l'U.G.T.T., qui envoyait fréquemment ses bulletins au Consulat U.S., l'armée et les autorités policières françaises ont pris rapidement possession du corps pour l'amener ailleurs, avant même que le processus judiciaire et d'investigation ne fût achevé.

Cette organisation à laquelle appartenait Hached est bien sûre convaincue que le crime a été délibérément planifié par les autorités françaises et exécuté par la police française.

Premières réactions

Toujours, selon le rapport de synthèse du Consul Général G. Lewis Jones, l'assassinat de Hached a été l'occasion d'un deuil national pour les Tunisiens. Durant l'année précédant sa mort, il a graduellement émergé en tant que figure politique la plus importante et la mieux connue de la Régence.

D'origine modeste, il est parvenu à occuper une position prééminente aussi bien au sein du Néo-Destour que dans la Cour Beylicale. Il a progressivement remplacé Bourguiba dans l'esprit populaire en tant que symbole de l'indépendance de la Tunisie[1].

Et même s'il y avait des indifférents, des jaloux, ajoute le rapport, les Tunisiens ont unanimement réagi aux circonstances tragiques de la mort de Hached...

Retour du Résident Général de Hauteclocque

Le Consul Général G. Lewis Jones indique que l'Ambassadeur Jean de Hauteclocque semble avoir appris l'assassinat lors d'une réunion ministérielle à Paris où il est arrivé la veille avec dans l'esprit l'état insatisfaisant de la sécurité en Tunisie. Il est revenu en urgence en Tunisie à bord d'un avion spécial, le vendredi à 19h10. En l'absence de Jean de Hauteclocque, le Commandant Général de l'Armée, le Général Garbay, usant de ses attributions, a instauré le couvre-feu et interrompu les communications téléphoniques et télégraphiques.

Dans sa première réaction, de Hauteclocque semble avoir jugé le couvre-feu comme non nécessaire et non productif. Il a, toutefois, préféré son maintien pour 3 ou 4 jours jusqu'au retour du calme total (la presse du mardi après-midi a annoncé la levée du couvre-feu). Le Résident Général a, néanmoins, rétabli les téléphones officiels et allégé les restrictions imposées à la presse, mais les téléphones privés sont demeurés interrompus jusqu'à l'après-midi du 9 décembre, afin d'empêcher l'organisation de réunions politiques et de manifestations.

---

1 Textuellement dans le document en anglais : For Tunisians, the murder of Farhat Hached was an occasion for national mourning. During the course of the past year, he had gradually emerged as the most important and best known political figure in the Regency, a man who had risen from humble origins to a position of preeminence both in the Neo-Destour party and in the Beylical court. He was gradually replacing Bourguiba in the public mind and the symbol of Tunisian independence. Voir Document DC/R n° 772.00/72-1052 Rapport sur l'assassinat de Farhat Hached. Archives du Département d'État et Archives Nationale Américaines (N.A.R.A.), p. 2.

De son côté, ajoute le rapport, la communauté française a rapidement et unanimement condamné le crime ; et même le journal extrémiste «Tunisie-France» n'a pas exulté la disparition d'un rival dangereux.

Qui a tué Farhat Hached ?

Le Consul Général des Etats-Unis G. Lewis Jones, resté à l'écoute des renseignements récoltés de diverses sources et notamment ceux de la Résidence Générale de France à Tunis, résume les différents scénarios concernant la disparition de Hached tels qu'évoqués par la presse française et arabe, comme suit :

(1) L'assassinat de Hached a été planifié et exécuté par les officiels français ; il s'agit selon le Consul Général d'une hypothèse évoquée par les nationalistes tunisiens qui rappellent le fait que Hached symbolise, depuis la disparition de Bourguiba de la scène politique, les aspirations de la Tunisie.

(2) Hached a été tué par un français agissant de son propre gré.

(3) Hached a été tué par un ou des rivaux tunisiens.

(4) Hached a été tué par des nationalistes sans motivation personnelle, mais seulement pour dramatiser la cause tunisienne devant l'Assemblée Générale de l'O.N.U.

(5) Farhat Hached a été la victime d'un complot communiste.

De ces diverses versions, on a l'impression, à la lecture du rapport, que le Consul Général G. Lewis Jones semble faire prévaloir la thèse d'un assassinat planifié et exécuté au vu et au su des autorités officielles françaises, même s'il ne le dit pas expressément. Le fait même qu'il ait cité cette version en premier lieu dans l'ordre du classement est révélateur de sa propre option qui reste une éventualité à confirmer par des preuves. (voir fac-similés du rapport du Consul Général des Etats-unis)

DECLASSIFIED
NND 873014
By M.J NARS, Date 5/13/82

AIR POUCH
PRIORITY

RESTRICTED
~~SECURITY INFORMATION~~
(Security Classification)

DO NOT TYPE IN THIS SPACE
772.00/12-1052
872.062

FOREIGN SERVICE DESPATCH

FROM : AMERICAN CONSULATE GENERAL, TUNIS 163 MESSAGE CENTER
DESP. NO.

TO : THE DEPARTMENT OF STATE, WASHINGTON. December 10, 1952

REF :

1952 DEC 18 PM 2 29

DEC 10 1952

A good despatch

15 For Dept. Use Only kp	ACTION ~~NEA~~	DEPT. INFO	EUR OLI I IBS IFI UNA P IPS EUR/X
	REC'D DEC 17	OTHER	

SUBJECT: Assassination of Farhat HACHED, Tunisian Labor and Nationalist Leader

This Consulate General's telegrams 188 and 190 of December 5; 191, 192 and 194 of December 6; 196 and 197 of December 7; and 198 of December 8 gave a running commentary of the crime and its immediate repercussions on the local scene. The present despatch will undertake to summarize all the information available here from the time the news was first heard until our weekly pouch deadline, some 96 hours later.

<u>The crime</u>. Rumors that Farhat HACHED had been the victim of an attack first reached this office just before noon on Friday, December 5. These rumors were confirmed by Tunis Radio in its 1:30 p.m. broadcast, which announced the bare fact of the assassination, the imposition of the curfew throughout the Regency and the impending arrest of Communist and Destourian agitators. As the afternoon wore on, various versions of the murder began to circulate. Telephone service was cut. Special contingents of gardes mobiles and gardes republicains became evident in the streets and at strategic points. Despite the mounting atmosphere of tension, however, the population remained calm. Shops continued doing business as usual, and no disturbances were reported either in Tunis or from the outlying districts.

The newspaper accounts of the following morning (December 6) played the story cautiously, giving only the sketchiest details. As reported in telegram 192, press treatment of background and commentary was slanted to present the news in the manner most favorable to France, stressing the victim's onetime alleged communist connections, the fact that the assassins "obviously intended the crime to receive the maximum publicity", etc. Even at this point, the Residency did not appear to be in full possession of the facts. The following story, however, gradually emerged:

Early Friday morning Hached had left his home in Rades, a residential suburb some six miles southeast of Tunis, in his Simca 8 sedan unaccompanied and bound for his office in town. At a certain point along the road, a black Citroen sedan overtook him, and as the cars were approximately parallel, a machine gun blast was fired at him. He apparently was wounded in the wrist, (although there is still some difference of opinion on this point),

This Document must be returned to DC/R Central Files

772.00/12-1052

DLaffetonimme
REPORTER

RESTRICTED
SECURITY INFORMATION

FILED JAN 2 1953

RP

ACTION COPY — DEPARTMENT OF STATE

The action office must return this permanent record copy to DC/R files with an endorsement of action taken.

1ère page du rapport du consul Général G. Lewis Joenes.

Late developments As has been reported by telegram, the situation in Tunisia is now calm. During the past four days, there has been only one minor brush between demonstrators and police. The mourning strike was a complete failure as regards manual laborers, the port and all public enterprises functioning as usual. Most Arab shops were closed on Sunday, but a few stayed open. The Neo-Destour has nevertheless sought to foster the impression of widespread disorders.

Ten additional banishments to the Southern desert brings the total of political detainees to 103, according to an official communique. This would seem to effectively hamstring the Tunisian political movement, at least for the present.

The course of French justice is at the same time being speeded up, with the execution on Monday of three Tunisians convicted of murdering a French policeman at Porto Farina last January. Resident General de Hauteclocque has a firm mandate from Paris to restore order.

Meanwhile, Residency censorship has lifted a corner of the veil of secrecy surrounding Hached's funeral. The December 9 papers print a human interest story on difficulties encountered during the heavy sea voyage to Kerkenna and more details of the burial, which, it would now appear, was attended by 500 persons. Moreover certain mourners were even permitted to view the remains. (The French seem somewhat sensitive on this point).

The judicial inquiry, however, is still being carried out under what the papers term a "complete blackout". Various witnesses are rumored to have turned up, including driver of one of the "death cars". However, considerable doubt is expressed on this last point. It appears to be the Residency's present policy, now that order is apparently established, to gradually give the press more leeway in order to counteract the first unfortunate impressions that there has been something mysterious and nefarious in the French handling of the case.

G. Lewis Jones
American Consul General

Copies sent to:
AmEmbassy, Paris
AmConsulate General, Algiers
AmConsulate, Rabat

RESTRICTED
SECURITY INFORMATION

ACTION COPY — DEPARTMENT OF STATE ... with an endorsement of action taken.

Dernière page du rapport du consul Général G. Lewis Joenes.

Chapitre 4

L'assassinat vu par les socialistes français de Tunisie

Les socialistes français de Tunisie accueillirent avec émotion l'annonce de l'assassinat de Hached, mais ils restèrent, en général évasifs sur les motifs et les présumés coupables.

Position d'Elie Cohen-Hadria

Elie Cohen-Hadria, né à Tunis en 1898, Docteur en médecine, Secrétaire de la section S.F.I.O. de Tunisie entre les deux guerres, publiait un article intitulé «De la recrudescence des attentats à la reprise du dialogue» où il consignait ceci : «En attendant que vienne à l'ordre du jour de la Commission Politique de l'O.N.U. le débat sur la Tunisie, nous assistons dans ce pays à une recrudescence des attentas».

L'auteur de cet article y flétrissait ce qu'il appelait «les actions bruyantes et néfastes», en notant : «L'attentat est odieux quand il vise à détruire des vies humaines. Il l'est certes à un degré moindre, mais il l'est quand même, quand il détruit des biens : maisons particulières, automobiles ou pharmacies... Ce qui est particulièrement odieux, dans un attentat, c'est son caractère sournois qui l'apparente à la lutte anonyme...»

«Il appartient aux pouvoirs publics, ajoutait-il, de "rechercher et de poursuivre avec la même ardeur tous les auteurs de tous les attentats. Mais attention ! Comme pour les lettres anonymes, plus encore que pour les lettres anonymes, les enquêtes sont difficiles à mener...»

À l'adresse des autorités qu'il suppliait de «ne pas céder à la pression de certains éléments de l'opinion publique», il disait : «La justice doit être sereine. Elle doit pour cela prendre tout son temps, et un peu d'espace...»

Pour sortir la Tunisie de l'émergence effroyable des troubles, Cohen-Hadria lançait un appel au renouement du dialogue : «C'est cela qui importe en fin de compte et cela seul» disait-il.

Son article paraissait dans la livraison du 5 décembre 1952 de «Tunis Socialiste», le jour même de l'assassinat de Farhat Hached. L'enquête allait traîner en longueur, non pas comme le soutenait Cohen-Hadria pour permettre à la justice de «prendre tout son temps et un peu d'espace» et d'être «sereine», mais pour étouffer l'affaire et la classer définitivement.

Comment avait-il réagi à l'acte odieux commis contre le leader ugététiste ?

«Il faut retrouver les assassins», écrivait-il dans un éditorial de «Tunis Socialiste» du 11 décembre 1952. Pour le Dr E. Cohen-Hadria, «l'assassinat de Farhat Hached est venu apporter une tragique confirmation aux craintes (qu'il formulait) dans (son) dernier article (celui du 5 décembre 1952) concernant la recrudescence des attentas. L'autorité internationale qu'avait su acquérir le disparu, les circonstances, encore bien obscures de son assassinat, le moment où il est survenu, ont donné à ce crime un retentissement mondial».

Exprimant son émotion et celle de son Parti, le Dr E. Cohen-Hadria ajoutait :

«Du côté de notre Parti, l'émotion a été très grande et l'on pourra en trouver le témoignage, dans les colonnes voisines, sous la plume autorisée de Robert Verdier.

Pour nous, l'émotion est encore plus vive, et de caractère plus personnel. Car, quand on connaissait Farhat Hached, quand on était entré en contact avec cet homme au visage ouvert et aux yeux clairs, quand on apprenait qu'il s'était formé tout seul aux dures disciplines de la vie, et qu'on constatait l'aménité de ses manières, son sens aigu des nuances, et son charme personnel, on pouvait ne pas être d'accord avec lui - et ça nous est arrivé bien souvent - on ne pouvait pas ne pas lui accorder toute son estime et toute sa sympathie.

Mais il n'est pas dans mon propos de faire le portrait de Farhat Hached auquel Serge Moati consacre aujourd'hui son article.

Je veux seulement constater que son assassinat a plongé toute la population de ce pays dans la plus profonde stupeur...»

Commentant, ensuite, le climat passionnel des points de vue contradictoires et personnels concernant cet assassinat, Dr E. Cohen-Hadria notait ceci :

«Ce qui a malencontreusement aggravé ce climat passionnel, ce sont les contradictions successivement relevées dans les informations publiées par les journaux. Les lieux où ont été retrouvés et l'auto et le corps de Farhat Hached , l'heure à laquelle on les a découverts, ont fait l'objet dans la presse d'information, d'affirmations successives et contradictoires. Il en est de même des propos tenus à l'instruction par le chauffeur de la camionnette de la C.T.T. qui, un court moment, recueillit Farhat Hached, jusqu'à ce que ce dernier eût la fâcheuse idée de solliciter

une voiture de tourisme qui passait par là. De très grosses différences séparent les indications fournies par les journaux locaux de celles recueillies par un journaliste aussi expérimenté que M. Robert Gauthier, du "Monde"...»

Pour terminer, l'éditorialiste lançait un appel à la justice française pour retrouver les assassins, en écrivant : «Rien ne peut davantage prouver combien il est urgent, pour la santé de ce pays, que le coupable, quel qu'il soit, soit retrouvé et châtié...»[1]

Mohamed Lotfi Chaïbi critique vivement la position molle d'un des principaux représentants du Parti Socialiste S.F.I.O. en Tunisie, Élie Cohen-Hadria, qui a présenté à chaud sa réaction au meurtre du leader syndicaliste dans son article précité.

Mohamed Lotfi Chaïbi écrit dans sa thèse ce qui suit :

«En somme, Hadria excelle dans cette tâche qui a collé toujours et parfaitement aux socialistes de Tunisie, celle d'arrondir les angles. Il fait état de son émotion d'autant qu'il garde de Hached ce souvenir d'homme au visage ouvert et aux yeux clairs (...) formé tout seul aux dures disciplines de la vie (...), son sens aigu des nuances et son charme personnel», mais ne cite guère les raisons politiques qui ont commandé cet assassinat. Raisons que Hadria, en homme averti et rompu aux réalités tunisiennes ne peut ignorer. En fait, il circonscrit l'affaire de l'assassinat dans son cadre juridique le plus étroit. Fort évidemment , «la justice est saisie, écrit-il. Elle a une lourde tâche à accomplir. Nous sommes persuadés qu'elle l'accomplira avec courage et indépendance»[2].

Mais, depuis ce temps-là, c'est-à-dire après un quart de siècle de black out sur le meurtre sordide, la position de Cohen-Hadria a quelque peu évolué. Ce témoin socialiste, «averti et rompu aux réalités tunisiennes», a fini par retrouver les souvenirs d'un temps perdu, en accusant la police française d'avoir «tout fait pour brouiller les pistes», autrement dit d'avoir été de connivence avec les assassins. Cette mise au point faite par cet important témoin, vingt quatre ans après l'assassinat, permet, tout de même, de lui rendre justice.

---

1 E. Cohen-Hadria «Il faut retrouver les assassins». Éditorial in «Tunis Socialiste» du 11 décembre 1952.

2 Mohamed Lotfi Chaïbi «Socialistes Français et Nationalistes Tunisien : Histoire d'une rencontre (1945-1956)» Imprimerie Orbis. Tunis, 1997, p. 156.

Dans ses mémoires publiés en 1976 et intitulés «Du protectorat français à l'indépendance - Souvenirs d'un témoin socialiste», publié en 1976, Élie Cohen-Hadria écrit :

«L'U.G.T.T. avait à sa tête, en Farhat Hached, un animateur de tout premier ordre. Il avait été laissé en liberté. On n'avait pas osé mécontenter les puissants syndicats américains. Mais il fut en butte à de nombreuses et inutiles vexations : fouilles minutieuses à l'aérodrome, etc.. Quand, après sa participation à la petite Assemblée Consultative [le Comité des Douze, issu de la Commission des Quarante] qu'avait créé le Bey pendant l'été 1952, il apparut, en l'absence de Bourguiba, comme le leader incontesté, il fut exécuté par des tueurs. Les coupables ne furent évidemment pas retrouvés. La police française au demeurant avait tout fait pour brouiller les pistes. En revanche, le lendemain même de l'assassinat de Farhat Hached, la Commission Exécutive de l'U.G.T.T. toute entière fut déportée, avec son Secrétaire Général intérimaire Mahmoud Messaadi et son épouse Mme Cherifa Messaadi, elle-même active militante syndicaliste...»[1].

Profil de Hached, vu par le socialiste Serge Moati

Dans un article de la même livraison de «Tunis Socialiste» (11 décembre 1952), intitulé «De Jean Jaurès à Farhat Hached», Serge Moati, compare le leader ugététiste, Farhat Hached l'autodidacte, au leader cégétiste Jean Jaurès «cet homme de très haute culture tombé au champ d'honneur de la classe ouvrière». Puis, il ajoute la remarque suivante : «Dans des conditions fort différentes, ces deux fédérateurs d'un prolétariat prenant conscience de sa force devaient animer le cerveau et armer le bras de leurs assassins».

Vient, ensuite, un excellent portrait du leader national ugététiste, comme l'avait connu et côtoyé Serge Moati. Il le décrit avec beaucoup d'admiration et d'éloges, en évoquant «l'extraordinaire ascendant de Farhat Hached, ce "Conseiller des plus hautes autorités tunisiennes jusqu'à étonner par la hauteur de ses vues et leur logique implacable", ce "militant autodidacte" qui était l'émule des grands maîtres du prétoire et qui "s'était formé seul et en remontait aux docteurs en droit les plus qualifiés"».

Lisez encore ces témoignages authentiques et lyriques d'un connaisseur averti, jugeant l'étonnant et génial Farhat Hached :

---

1 Élie Cohen-Hadria «Du protectorat français à l'indépendance - Souvenirs d'un témoin socialiste». C.M.M.C. Nice, 1976, p. 237.



Cherifa Messaadi (première femme membre de la Commission Administrative) dans une réunion à Sousse. Au premier rang, de gauche à droite : Mohamed Guettat Sec.Gén de l'U.R. de Sousse prenant des notes, puis le 3ème Mohamed Chelly, secrétaire général de l'U.R. de Sousse, Cherifa Messaadi et Mohamed Laziz Bouraoui, secrétaire général de l'U.R. de Sfax. Debout à droite, Abdallah Farhat

«Vous parlerai-je de Farhat Hached tel que je l'ai connu, à l'époque où à la C.G.T. non encore politisée [allusion faite à la montée communiste lors du XVIIIè Congrès de l'U.D./C.G.T. en mars 1944], cet adolescent blond faisait ses premières armes pour la défense des dockers de Sfax, dans le respect des grandes traditions syndicales, alors en honneur dans la Maison que notre grand et cher Durel [André] animait de son éloquence et de sa foi ?

Vous parlerai-je de Farhat Hached s'éveillant à l'idée de la lutte nationale, au moment de la création au lendemain de la seconde guerre mondiale de ses syndicats autonomes de Sfax d'où devait sortir l'U.G.T.T., au grand désarroi des autorités d'alors qui, dans la querelle de "l'autorité syndicale la plus représentative" [allusion à la C.G.T., lors et après le 18è Congrès de l'U.D.] manquèrent une occasion unique de former un bloc fraternel des travailleurs tunisiens et français, hors de toute ingérence politique ?»

«Vous parlerai-je de Farhat Hached obtenant par son extraordinaire ascendant, pour la classe ouvrière tunisienne, la place qui lui revenait de droit dans une action dont elle devait devenir l'un des meilleurs supports, prenant par cela même des assurances en sa faveur sur le plan social, auprès de ses compagnons de route ?»

«Vous parlerai-je de Farhat Hached devenant un Conseiller écouté des plus hautes autorités tunisiennes jusqu'à étonner, par la hauteur de ses vues et leur logique implacable, des hommes qui furent à ses côtés lors des journées fiévreuses de l'été dernier à Carthage, et qui nous disaient combien le militant qui s'était formé seul en remontait aux docteurs en droit les plus qualifiés ?»

Serge Moati termine son essai par la «réprobation que soulève l'odieux assassinat», en ne cachant pas également, pour montrer sa neutralité dans la dénonciation du terrorisme quelle qu'en soit la victime, sa réprobation de l'assassinat, lors des événements sanglants du 22 janvier 1952 dans la capitale du grand Sahel, du Colonel Duran «s'avançant sans armes (sic?) à Sousse face aux manifestants pour ramener le calme...»[1].

Un autre important article intitulé «Farhat Hached vous parle» rédigé par l'éminent avocat et homme de plume socialiste français, André Duran-Angliviel, lors de la grande discorde youssefiste et à l'occasion du 3è anniversaire de l'assassinat du leader national ugététiste, mérite qu'on s'y arrête pour une analyse approfondie.

---

1 Serge Moati «De Jean Jaurès à Farhat Hached» in «Tunis Socialiste» du 11 décembre 1952.

André Duran-Angliviel, né en 1877 à Valence, était un illustre avocat au Barreau de Tunis, ancien bâtonnier, ancien rédacteur en chef du «Courrier de Tunisie» et de «La Dépêche Tunisienne» fondateur de l'association culturelle «L'essor», tour à tour membre du Grand Conseil et premier élu de la ville de Tunis, cette figure socialiste de marque, au sein de la section française de la S.F.I.O. en Tunisie, chevalier de la plume, dérangeait surtout par ses articles de presse sous la rubrique «Fenêtre Ouverte», publiés quotidiennement dans «Tunis Socialiste».

Maître André Duran-Angliviel entretenait des rapports de sympathie avec les nationalistes tunisiens, malgré ses positions plus ou moins démarqués des leurs. Il avait défendu la Centrale Syndicale Ugététiste dans des procès et notamment les internés accusés d'avoir fomenté des troubles, lors des événements sanglants du 5 août 1947 à Sfax, avec à leur tête Habib Achour.

Me. Duran-Angliviel prenait place aux côtés des défenseurs néo-destouriens, Hédi Nouira, Salah Ben Youssef et Mohamed Makni[1].

Dans le préambule de son article, il se demande : «N'avions-nous pas rêvé d'Arcadie ? [un pays imaginaire du bonheur pastoral, allusion à la Tunisie autonome]. Et voilà que nous parviennent de Tunis des airs de barbarie. Coups de feu, pillages, rencontres sanglantes, assassinats... Les Tunisiens s'entretuent. Vont-ils réaliser ce paradoxe de ne pouvoir se comprendre, s'unir et s'aimer qu'en présence de... "Présence Française" ou du "Rassemblement Français" ?... Il en est à Paris, aujourd'hui, qui vont répétant que l'indépendance tunisienne n'est viable qu'à l'état de rêve, sous un régime de protectorat. Ils doivent trouver des échos à Tunis. C'est la rançon des querelles fratricides de provoquer les ricanements des spectateurs intéressés, en quête de brouille dans les familles et rabouilles dans les affaires. Ce qu'il en faut pour justifier des interventions illicites et permettre des mauvais coups...»

Dans ces allusions, A. Duran-Angliviel critique, en fait, l'intrusion de l'armée française, encore présente en Tunisie, et se demande : «Mais au fait, que manque-t-il encore à l'autonomie interne pour se défendre et survivre ? Sa police ? Il est beaucoup plus urgent de mettre entre ses mains les moyens de se protéger contre les désordres internes, actuels et pressants, qu'une armée contre le péril imaginaire d'une menace extérieure...»

1 Voir Ahmed Khaled «Hédi Nouira : Itinéraire d'un intellectuel militant et homme d'État». Éditions Zakhâref (Publigraph). Tunis, 2006, pp. 23, 392 sq.

«Il ne saurait s'agir de transformer la Tunisie en état policier. L'autonomie interne, pour être libérale, doit s'accommoder d'une contradiction interne, d'une opposition interne, si déplorable que soient, au départ d'une indépendance nationale, le défaut d'unité, de volonté populaire, la division dans l'action des partis. Ce qui est inconcevable, c'est la méthode et les moyens auxquels certains partisans ont recours pour affermir leurs idées ou les défendre... La maturité d'un homme ou d'un peuple qu'elle soit politique ou bonnement intellectuelle ne se démontre pas à coups de revolver... Nul ne pense sans amertume à cette fraternité qui, dans la lutte quotidienne, dans les prisons et les exils unissait Bourguiba et Ben Youssef. Cette fraternité faisait du Néo-Destour la représentation incontestable du peuple tunisien. Elle forçait le partenaire français à déposer ses griefs et ses armes, à reconnaître, en attendant l'indépendance, l'autonomie interne de la Tunisie. Elle est brisée. C'est une fêlure dans le cristal de la patrie retrouvée. Rien pourra-t-il jamais ressouder cette amitié nécessaire à la paix tunisienne ? Rien : Pas même le souvenir de Farhat Hached ?»

A. Duran-Angliviel évoque, ensuite, la relation faite par «Le Petit Matin» des funérailles nationales organisées par la Tunisie «au créateur du mouvement syndical spécifiquement tunisien».

Duran-Angliviel s'associe à ses amis et admirateurs «dans ce qu'ils ont dit ou écrit à l'occasion de cette réparation magnifique ordonnée par les pouvoirs publics, le monde syndical, le peuple tunisien tout entier, la famille beylicale, quelques Français, en l'honneur de sa mémoire, à l'occasion du transfert de son corps à Tunis».

Et A. Duran-Angliviel d'enchaîner avec cette belle tirade lyrique sur le mausolée du martyr Hached : «Par la consécration solennelle du mausolée où il repose, cette colline sacrée qui fut la place de la Kasbah devient le plus haut lieu de l'esprit où puissent trouver leur inspiration les patriotes révolutionnaires de la Tunisie».

Profil de Hached vu par A. Duran-Angliviel

Vient ensuite l'évocation du souvenir de l'ancien compagnon qu'avait connu Duran-Angliviel, à l'école et sur le terrain de l'action de la C.G.T., mais aussi dans le combat de la jeune Centrale Ugététiste:

«J'ai vécu dans l'amitié de Farhat Hached. Nous avons défendu ensemble ses camarades de l'U.G.T.T. Je l'avais connu avant la guerre. J'ai assisté à sa formation syndicale par les soins de mes amis de la C.G.T. dont il était le meilleur disciple. Quand il eut appris d'eux les

grandes leçons du syndicalisme international, il eut l'indépendance d'esprit, la clairvoyance politique, la foi patriotique nécessaires pour se détacher de ses maîtres et former des syndicats tunisiens nationaux. Il avait compris qu'en pays d'Islam l'organisation et la défense du prolétariat n'avaient chance de réussir que si elles étaient liées au sentiment national de la libération et de l'indépendance de la patrie, sous le couvert d'une commune foi religieuse».

Décrivant, ensuite, les rapports intimes de Farhat Hached avec le Néo-Destour et le rôle important qu'il y a joué, A. Duran-Angliviel ajoute :

«Derrière Farhat Hached, c'est le peuple tunisien ouvrier ou artisanal qui a soutenu l'organisation politique du Néo-Destour et lui a fourni, avec l'audience des masses prolétariennes, sa véritable assise démocratique».

Concernant le crime, Me. André Duran-Angliviel s'interroge : «On l'a tué ! Qui ? Demandez à ceux qui ont la charge de poursuivre et de punir le crime. Ils ont déjà répondu qu'ils n'en savaient rien.

On l'a tué ! Parce qu'il fallait tuer tout ce qu'il représentait d'intelligence et de bonté, de douceur et de lucidité, de fermeté persuasive, de richesse ouvrière, d'affection populaire, de promesse et d'avenir meilleur, de justice sociale...»

Après cette belle tirade descriptive du génial fondateur de l'U.G.T.T. et combattant de la liberté, A. Duran-Angliviel qui se fait le porte-parole du disparu, apostrophe Salah Ben Youssef, dans les circonstances de la grande discorde youssefiste, en ces termes :

«Alors, Salah Ben Youssef, mon bon confrère, ça ne te dit rien, à toi qui prétends encore au titre de Secrétaire Général du Néo-Destour, ça ne te dit rien que l'U.G.T.T., en bloc, soit derrière Bourguiba pour l'autonomie interne et les Conventions franco-tunisiennes, pour la paix nécessaire, la prospérité et au bonheur d'un peuple depuis trop longtemps misérable et désespéré ? Ou bien, est-ce que cela te dit trop ? On l'a déjà insinué. Il vaut la peine de démentir les calomniateurs. Et plus, tu sais bien que sans le peuple, il n'est pas de véritable révolution»[1].

1 A. Duran-Angliviel «Farhat Hached vous parle», in «Le Petit Matin» du 11 décembre 1955.



Le temps de la Concorde et de l'Union Nationale qu'évoquait A. Duran-Angliviel, lorsque se réunissaient pour la dernière fois côté-à-côte Salah Ben Youssef (1er à gauche) et Habib Bourguiba (2ème à gauche) portant dans ses bras jamila Hached. On voit Noureddine Hached pointant la tête à côté de Salah Ben Youssef et Nasser Hached à côté du militant Salem Ech-Cheffi qui tient dans ses bras samira Hached dans une ambiance familiale en 1955 à l'extrême droite, Mohamed Erray

Chapitre 5

Éléments précieux fournis par Daniel Guérin sur l'assassinat de Hached

Daniel Guérin mérite un vibrant hommage pour son courageux témoignage et sa ténacité à exiger des autorités et de la justice française que toute la lumière soit faite sur les circonstances de l'assassinat de Farhat Hached et ses meurtriers.

Qui est Daniel Guérin ?

Petit fils d'Étienne Eichthal, ancien directeur de l'École des Sciences Politiques, lui-même un «ancien» de la rue Saint Guillaume, il a publié des ouvrages de sociologie et d'histoire tels que «Au service des colonisés (1936-1953)»[1] et «Ci-gît le colonialisme»[2].

Dans quel cadre ce libéral s'intéressait-il au sort des colonisés et de la décolonisation ? Manuela Semidai, dans un important article intitulé «Les socialistes français et le problème colonial entre les deux guerres» nous donne la réponse comme suit :

«Daniel Guérin, qui milite en faveur des colonisés dans les organisations syndicales révolutionnaires et au Parti Socialiste où il anime aux côtés de Marceau Pivert la tendance Gauche Révolutionnaire favorable à la libération des peuples coloniaux, défend le même point de vue : Les peuples ne pourront accéder au progrès humain que par eux-mêmes, au moyen de l'autodétermination et de l'indépendance»[3].

Daniel Guérin se trouvait, dans les circonstances de l'assassinat de Hached, en voyage d'études, depuis le 29 septembre 1952, à travers l'Afrique du Nord ; ce voyage l'avait amené de Casablanca à Tunis. Le but du périple était de publier le fruit de ses observations dans la revue de Jean-Paul Sartre, «Les Temps Modernes»[4].

---

1 Daniel Guérin «Au service des colonisés (1936-1953)», Éd. De Minuit. Paris, 1954, 319 pages.

2 Daniel Guérin «Ci-gît le colonialisme», Éd. Mouton, 1973.

3 Manuela Semidei «Les socialistes français et le problème colonial entre les deux guerres (1919-1939)», in Revue Française de Sciences Politiques. Décembre 1969, p. 1136.

4 Voir «Lettre de Daniel Guérin au Résident Général Jean de Hauteclocque», in série «Histoire du Mouvement National - Le Néo-Destour face à la troisième épreuve 1952-1956 - Tome 1. L'échec à la répression», p. 438.

Dans une lettre pathétique, envoyée de Constantine, le 15 décembre 1952, à son camarade (député socialiste Alain Savary), dont une copie est déposée dans les Archives Nationales de Tunisie, Daniel Guérin évoque les souvenirs de sa rencontre avec le leader syndicaliste, quelques jours avant son assassinat ; il cite des noms de commanditaires et d'assassins présumés ; il démasque des complicités en haut lieu, au sein du pouvoir en France et dans sa colonie ; il dénonce les dérobades de la justice française en Tunisie et le silence étrange du Président de la République Vincent Auriol, lui-même, alerté par un télégramme du témoin, Daniel Guérin[1].

Lisez ses confessions, dramatiquement vécues, poignantes et explosives : «Je me suis trouvé en Tunisie au moment de l'assassinat de Farhat Hached. J'avais eu un entretien avec ce dernier le 25 novembre (sa mort est du 5 décembre). Il m'avait confié que les membres de la commission des "40", dont il était un des membres les plus en vue, se savaient menacés par un groupement terroriste français, la «main rouge». Ce groupement, me dit-il, aurait bénéficié d'une protection en haut lieu (le Secrétaire Général Pons) [il s'agit de Raymond Pons, Secrétaire Général du Gouvernement de mars 1951 à mars 1953]. Parmi ses membres, il me cita deux noms de policiers corses se terminant par "i". J'ai eu le tort de ne pas les prendre en note, n'ayant pas une mentalité de policier.

Mais, depuis, des Destouriens de Tunis m'ont affirmé qu'il devait s'agir des commissaires Pietrangeli et Santonini (je ne garantis pas l'orthographe de ce dernier nom).

Farhat Hached me parla également du neveu d'un membre important de la colonie française, l'oncle étant ou un gros colon ou un membre du Conseil municipal de Tunis, je ne me souviens pas très bien.

La veille, 24 novembre, le Dr Mokaddem, dirigeant du néo-Destour, m'avait donné des noms et des renseignements qui, je le crois bien, étaient identiques à ceux de Farhat Hached.

Le Jeudi 27, M. Tahar Ben Ammar, Président de la section tunisienne du Grand Conseil, me confirma que les membres de la commission dite des "40" étaient visés par la «Main Rouge» et qu'ils «y passeraient l'un après l'autre». «Nous vivons (nous les membres de cette commission) dans un état d'insécurité totale, me dit-il pour terminer.»

---

1 Cf. Archives Nationale de Tunisie.: Mouvement National, Série E, Carton 8, Dossier 4. Voir première et précieuse communication sur l'assassinat de Farhat Hached, in «Lettre de Daniel Guérin à son camarade, député socialiste Savary», envoyée de Constantine, le 15 décembre 1952. (4 feuillets dactylographiés).

Vient, ensuite, la narration des faits dans la déposition téméraire du libéral et humaniste témoin, Daniel Guérin, devant les Juges d'instruction qui manifestent, d'abord, une curiosité à l'écouter, puis se dérobent de leur responsabilité judiciaire et semblent subir des pressions pour faire la sourde oreille. Lisez ces passages :

«J'ai déposé devant les Juges d'instruction Soulet et Butteaud sur ces faits. Le Juge Butteaud m'a demandé avec la plus grande inquiétude si j'avais contacté ou averti la police. Ma réponse négative a paru le soulager grandement. Par contre, il a vivement déploré que j'aie cru, (par fair-play, lui ai-je dit), prévenir la Résidence de mon intention de témoigner»[1].

Le Juge d'instruction Butteaud faisait-il, peut-être, allusion à une possible collusion qui allait se confirmer par la suite, entre la Résidence Générale et les assassins de Hached ! De nombreuses irrégularités, comme on le verra, entachèrent le déroulement de l'enquête. Dès le départ, le Juge d'Instruction tunisien, Brahim Abdelbaki, fut dessaisi de l'affaire au bénéfice de deux Juges d'instruction français, Soulet et Butteaud. Et ce dernier qui était connu pour son impartialité, selon le quotidien «Le Monde» du 10 décembre 1952, fut écarté de l'enquête[2].

Daniel Guérin poursuit dans sa lettre au député Savary : «Il (le Juge d'instruction Butteaud) m'a déclaré que ma déposition était de la plus haute importance et semblait tant redouter que je fusse arrêté et expulsé qu'il tint à faire enregistrer ma déposition par le greffier séance tenante. D'ailleurs, j'ai su, depuis, que l'après-midi du lundi 8 où j'avais témoigné, on avait envisagé à la Résidence de m'expulser. J'en ai été prévenu par un fonctionnaire qui me voulait du bien.

Depuis mercredi 10, à la première heure, j'ai remis au Palais de Justice une lettre au Juge Butteaud dans laquelle je demandais :

-1°/ d'être mis en présence, devant le Juge, avec le Dr Mokaddem, déporté depuis l'assassinat de Farhat Hached ;

-2°/ d'être mis en présence du Prince Chédly, qui déclara à la presse (France-Soir, je crois, daté du 9) qu'il donnerait le moment venu, les noms des membres de la «Main Rouge» ;

---

1 Archives Nationale de Tunisie. Série Mouvement National, Série E, Carton 8, Dossier 4. Lettre de Daniel Guérin, p. 2.

2 Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne», p. 197.

-3°/ d'être mis en présence du Prince Raouf qui, dans une protestation écrite, parue dans la Presse de Tunis, le 3 décembre, mettait en cause un «groupement terroriste français» qui le menaçait, lui et sa famille ;

-4°/ d'être mis en présence de M. Tahar Ben Ammar ;

-5°/ d'avoir connaissance de la liste des noms des membres de la «Main Rouge», communiquée à la conférence de presse de New York par Salah Ben Youssef.

J'indiquais que je souhaitais ces confrontations pour qu'elles m'aident à me remémorer les noms exacts que m'avait cités Farhat Hached.

Le Juge Butteaud ne m'a pas répondu.

Quand je suis allé le voir, le vendredi 12 [décembre], au Palais de Justice, il était absent, mais son patron, le Juge d'instruction Soulet, a prétendu ignorer que son adjoint ait reçu ma lettre du 10 ; mais à un moment, il s'est coupé, et j'ai compris qu'il avait dû avoir connaissance de ma lettre. J'ai insisté pour qu'il prenne note des desiderata que j'avais formulés dans cette fameuse lettre, ce qui fut fait.

En ce qui concerne le Dr Mokaddem, le Juge me déclarait que celui-ci qui était déporté, n'était pas en son pouvoir de me confronter avec lui.

J'ai également demandé à M. Soulet de bien vouloir faire venir de Paris et verser au dossier la lettre du 29 novembre de Farhat Hached à son adjoint Nouri Boudali (Monde du 11 décembre, p. 7), qui confirme les appréhensions dont m'avait fait part la victime. Le Juge m'a répondu en doutant de l'authenticité de cette lettre !»[1]

Daniel Guérin alerte la Résidence Générale et consigne dans sa lettre à Savary ce qui suit :

«J'ai alors téléphoné, samedi matin 14, de Bizerte, au lieutenant Vasseur, aide de camp du Résident, en lui indiquant que le Juge Soulet m'avait déclaré qu'il ne pouvait me mettre en présence du Dr Mokaddem, car il n'était pas en son pouvoir de produire un déporté : “nous allons communiquer avec le Juge Soulet pour savoir si celui-ci exprime le désir que cette confrontation ait lieu” [me dit-il].

Depuis, je n'ai plus aucune nouvelle ni de la Résidence, ni du cabinet, ni du Juge d'Instruction».

---

1 Voir des passages de cette lettre envoyée par Farhat Hached à Nouri Boudali, le 29 novembre 1952 à Paris, au début de ce chapitre 12.

Confronté à ce mur de silence et aux louvoiements de la justice et de la Résidence, Daniel Guérin s'adresse en dernier recours au Président de la République par télégramme et transmet le contenu du texte télégraphié au député Savary :

«Aujourd'hui, 15 décembre, de Constantine, j'ai télégraphié au Président Auriol : "comme a expliqué téléphoniquement Général Grossin, ai suggéré en vain au Juge d'instruction Tunis procédure pouvant aider à découvrir assassins Farhat Hached stop - Voudrais vous convaincre primo nécessité les découvrir, secundo impossibilité les découvrir sans charger haut personnel qui les couvre stop Respectueusement sic.»

«À l'heure qu'il est pas de réponse...»

Le courage et l'obstination de ce témoin exceptionnel forcent l'admiration de l'observateur. Mais ses démarches restent sans suite. L'étrange silence en très haut lieu intrigue tout analyste et le laisse perplexe. Dans ce silence, Daniel Guérin décèle une complicité flagrante des Pouvoirs politique et judiciaire.

Les mêmes témoignages accusateurs ont été résumés dans une lettre adressée par Daniel Guérin à Me Tahar Lakhdar, le 14 décembre 1952[1].

Portrait de Hached vu par Daniel Guérin (Persévérance dans les accusations)

Un mois plus tard, le 15 janvier 1953, cet analyste médiatique et témoin qui présentait des données explosives sur les circonstances et les auteurs présumés de l'assassinat de Farhat Hached, revenait à la charge, mais sans étaler tous les détails déjà fournis à l'appareil judiciaire et consignés dans sa lettre au député socialiste Savary ; il pointait du doigt les auteurs présumés de ce crime politique et leurs protecteurs.

Il s'agit d'un article de fond, une étude en quelque sorte, publiée par ce témoin dans la revue «La Tribune des Peuples» (n° de mars - avril 1953), sous le titre «Farhat Hached, l'Afrique du Nord et l'Amérique»[2].

À part les allusions et les remarques de cet informateur avisé, concernant les circonstances de l'odieux assassinat, l'auteur brosse un admirable et authentique tableau du prestigieux leader ugététiste.

---

1 Voir le texte de cette lettre dans la revue «Rawafid» de l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National, n°8, 2003, pp. 65-66.

2 Cf. Daniel Guérin «Farhat Hached, l'Afrique du Nord et l'Amérique», in «La Tribune des Peuples», n° de mars - avril 1953, pp. 9-22.

Mettant, tout d'abord, en exergue, pour commencer, la gravité particulière du crime, il écrit ceci :

«L'assassinat de Farhat Hached est, à part son aspect tragique, un événement d'une gravité particulière, à la fois par suite de la forte personnalité de la victime, de l'autorité et de la réputation dont il jouissait dans le mouvement ouvrier international, du prestige qu'il avait acquis auprès des masses populaires musulmanes, non seulement en Tunisie, mais dans toute l'Afrique du Nord, enfin du fait des circonstances de sa mort : ce n'est pas tous les jours, en effet, qu'un homme de cette envergure révèle, avant de mourir, les noms, sinon des individus, mais tout au moins de l'organisation terroriste sous les coups de laquelle il devait tomber. Et ce n'est pas tous les jours qu'en désignant à l'avance les auteurs de son meurtre, un assassiné accuse de sa tombe, par-delà les simples exécutants, une grande puissance, en l'espèce des représentants de la France en Tunisie...»

Daniel Guérin dénonce le «black-out imposé en très haut lieu» sur cette affaire, le silence non seulement de «la presse de droite, aux ordres du colonialisme, mais même de la presse d'extrême gauche»[1].

Il trace ensuite d'une plume de maître le portrait de Farhat Hached qu'il a bien observé et sondé :

«Je me trouvais assis, à Tunis, dans son modeste petit bureau de l'U.G.T.T., en face de Farhat Hached. L'entretien de près de deux heures que j'eus avec lui reste gravé dans ma mémoire.

Un homme du peuple, carré, simple, le visage jeune et avenant, la tête un peu enfoncée dans les épaules et couronnée d'une chéchia rejetée en arrière, l'élocution lente, directe, précise, dans un français très pur, un homme qui savait ce qu'il voulait et qui l'exprimait sans peine, sans gestes, les mains croisées sur la table, allant droit au fait, un langage de technicien aux antipodes de celui d'un homme du monde ou d'un intellectuel.

Un homme d'une trempe assez rare. Ce fils de pêcheur, ce travailleur manuel était devenu, en l'espace de quelques années, le chef d'une Centrale Ouvrière, un "notable" du syndicalisme mondial et, en même temps, un des dirigeants effectifs du front national [celui de la lutte de libération], un des conseillers les plus écoutés du Bey».

Quel magnifique tableau plus beau et mieux expressif qu'une toile de maître ! Il fixe les traits de caractères qui sont familiers à ceux qui ont approché et connu le génial Farhat Hached. Portrait physique et moral,

1 Ibid., p. 9.



Farhat Hached dans son modeste bureau de l'U.G.T.T.

révélant les caractères distinctifs de l'homme dans son aspect corporel et vestimentaire, son humilité, sa droiture, son calme, son équilibre, sa lucidité, son franc parler, son éloquence et son rayonnement dépassant les frontières nationales.

Daniel Guérin procède, ensuite, à un rappel historique de la genèse de l'U.G.T.T., à partir des syndicats autonomes, créés après la rupture avec la C.G.T. française.

Il souligne l'élan maghrébin du pionnier ugététiste qui rêvait d'une confédération syndicale nord-africaine et «souhaitait que l'on suivit son exemple» au Maroc et en Algérie[1].

Son esprit internationaliste est également souligné : «une centrale syndicale nationale ne lui paraissait concevable que si elle adhérait à une organisation syndicale mondiale». Daniel Guérin évoque l'adhésion de l'U.G.T.T. à «la seule centrale internationale qui existait en ce moment là, la F.S.M.» puis à la Confédération Internationale des Syndicats Libres (C.I.S.L.)

Cet analyste met en évidence «un autre trait original de Farhat Hached», «celui d'avoir revivifié le mouvement tunisien de libération nationale en lui infusant du sang prolétarien.»

«Il serait inexact», affirme-t-il, «de dire que le disparu avait supplanté Habib Bourguiba à la tête de ce mouvement. Mais, grâce à lui, l'action nationale cessa d'être monopolisée par des avocats, des médecins, voire des grands propriétaires et des princes : un chef ouvrier s'était affirmé face à des féodaux et à ces grands ou petits bourgeois. Le mouvement n'avait plus seulement pour base les cellules locales néo-destouriennes, il avait une seconde épine dorsale : le syndicalisme ouvrier. C'est la puissance de ce dernier qui imposa au Bey de faire d'un ancien travailleur manuel son conseiller le plus écouté. Phénomène parallèle à celui de la promotion, aux Etats-Unis, d'une génération de leaders syndicalistes de couleur tendant à remplacer les membres des professions libérales à la tête du mouvement pour l'émancipation de la race»[2]. Pertinentes observations concernant la spécificité du mouvement de libération nationale, conforté et consolidé par la symbiose Néo-Destour - U.G.T.T.

Daniel Guérin poursuit la présentation du personnage Hached : «Il avait été formé à l'école du syndicalisme ouvrier français. Il avait été l'élève de militants tels que Bouzanquet et Durel. Son internationalisme

1 Ibid., pp. 11-12.

2 Ibid., pp. 12-13.

même le prémunissait contre toute contagion de fanatisme et de racisme.» Et, «pourtant», ajoute-t-il, «cet homme remarquable était en butte à la haine de la féodalité agraire “française” qui a mis en compte réglé la Tunisie.» L’auteur dénombre, ensuite, les griefs portés par les Prépondérants à l’encontre de Farhat Hached : «Pour la petite minorité de gros planteurs, Farhat Hached était “l’ennemi numéro un”. Ils le détestaient, d’abord et avant tout pour des raisons sordides, c’est-à-dire d’ordre économique : parce que le militant réclamait et parfois obtenait pour leurs misérables journaliers agricoles des conditions de vie plus décentes...

Ensuite, la féodalité agraire en voulait à Farhat Hached d’être devenu le conseillé écouté du Bey. Elle allait jusqu’à lui attribuer personnellement la responsabilité des attentats commis par la Résistance tunisienne...

Enfin et surtout, la colonisation française ne pardonnait pas à Farhat Hached et à son organisation d’avoir obtenu le soutien de la C.I.S.L. et notamment des syndicats ouvriers américains, et d’avoir échappé, grâce à cet appui, aux foudres répressives de M. de Hauteclocque...

L’U.G.T.T. et son secrétaire général, bien que temporairement «intouchables» étaient donc, depuis longtemps, l’objet de la haine des gros colons qui n’attendaient que le moment où ils pourraient abattre l’une et l’autre.»[1].

Daniel Guérin énumère les faits suivants : la démarche du chef des Prépondérants, le sénateur Colonna (Antoine), qui réclamait la dissolution de l’U.G.T.T., les tracts de la «Main Rouge» appelant au crime et au sabotage, les appréhensions du leader ugététiste qui se sentait particulièrement visé ainsi que son organisation et les membres de la commission des “40” (sa lettre à Nouri Boudali), les révélations faites par Farhat Hached à Daniel Guérin concernant certains noms d’activistes de la Main Rouge, enfin l’appel de Camille Aymard incitant au meurtre du leader nationaliste ugététiste, le 28 novembre, sept jours avant l’acte odieux, dans le journal nord-africain, Paris[2].

Tout en s’abstenant de «faire œuvre de détective et d’analyser le crime lui-même ainsi que la carence troublante de l’instruction», Daniel Guérin se contente de donner quelques détails sur les circonstances dans

---

1 Ibid., pp. 14-15.

2 Ibid., pp. 15-16.



Farhat Hached tenant Habib Bourguiba par le bras (septembre 1949, après son retour d'exil volontaire en Orient). On voit à gauche de la photo, Salah Ben Youssef

lesquelles il a été amené à témoigner devant le Juge d'instruction. Tout en admettant que Hached tirait le meilleur parti possible de son affiliation à la C.I.S.L. et en appréciant son projet de création de Centrales Syndicales nord-africaines indépendantes, Guérin lui reproche ce qu'il considère «des lacunes et des faiblesses dans ses méthodes». Il regrette que «Farhat Hached ait fait un peu trop confiance aux syndicats "atlantiques" en général et aux syndicats américains en particulier».

En tant qu'analyste de gauche, il avance les réflexions suivantes :

«Un internationaliste véritable ne doit jamais s'abstenir de passer au crible de sa critique fraternelle des organisations sœurs. Farhat Hached, qui m'a fait l'impression d'être insuffisamment informé par suite de son excès de discrétion, a cru un peu trop à la puissance des syndicats américains, à leur importance, à leur dynamisme. Il lui a peut-être échappé que les Labor leaders ont, d'abdication en abdication, et de compromission en compromission avec les pouvoirs publics, affaibli leur grand mouvement ; il n'a donc pu mesurer la fragilité relative du soutien que lui accordait le syndicalisme international.»

«En outre, Farhat Hached, par-delà le syndicalisme américain, a cru, sans doute, un peu trop, comme tous les leaders nationalistes d'Afrique du Nord, que le gouvernement américain favorisait la cause de l'émancipation des peuples arabes. Il n'a peut-être pas suffisamment compris que si, d'un côté, Washington est tenu de ménager, dans une certaine mesure, la sensibilité du monde islamique afin d'obtenir la coopération des Musulmans dans la prochaine guerre [guerre froide, en l'occurrence et ce qui s'en suivait], de l'autre, les dirigeants américains sont obligés de ménager dans une mesure beaucoup plus large le gouvernement français, la France constitue, en effet, une pièce maîtresse sur l'échiquier de leur stratégie «atlantique». Ces réflexions ne sont pas sans fondements. Elles ne reflètent pas seulement l'avis d'un socialiste d'extrême gauche ; elles expriment aussi l'avis d'un observateur avisé, regardant l'Amérique du côté européen de la lorgnette.

Daniel Guérin appuie son approche analytique pertinente concernant la politique étrangère américaine vis-à-vis de la France et de ses colonies par des exemples concrets[1] qui montrent sa méfiance et ses doutes légitimes envers les américains qui ne font aucun cas des intérêts des autres peuples et ne tiennent compte que de leurs propres intérêts et stratégies. Enfin Guérin lance un appel pour «la formation d'une commission d'enquête internationale en vue d'élucider les circonstances de l'assassinat de Farhat Hached»[2].

---

1 Ibid., pp. 16-19.

2 Ibid., p. 20.

Poursuivant avec ténacité ses accusations contre les présumés assassins et complices, Daniel Guérin envoie de Paris, le 9 février 1955, une lettre recommandée à Ahmed Ben Salah, le Secrétaire Général de l'U.G.T.T. à cette époque, pour apporter de nouveaux éléments au dossier de l'assassinat de Farhat Hached. Il accuse Raymond Pons, le Secrétaire Général du Gouvernement tunisien «d'avoir fait le tour des journaux de Tunis pour imposer à ceux-ci une version mensongère des faits».

Daniel Guérin pense aussi que Henri Smadja, Directeur de la Sureté Militaire, puis directeur de «La Presse» et de «Combat»[1], qui l'a retenu à l'hôtel Claridge, pendant une heure, en vue d'essayer de le convaincre de l'authenticité de la version mensongère de M. Pons, devrait, lui aussi, être impliqué. Et, vu l'intérêt de cette lettre inédite, je la reproduis au lecteur comme suit :

«Paris, le 9 février 1955.

Monsieur Ahmed Ben Salah

Secrétaire Général de l'U.G.T.T.

Tunis (Tunisie)

Cher Ahmed Ben Salah,

J'ai eu un entretien, l'autre jour, chez Me. Yves Desche-Zelles, avec une avocate de Tunis dont j'ignore le nom de femme mariée (c'est une israélite) mais qui est née Taïeb. Elle connaît bien le juge d'instruction Soulet et affirme qu'il existe dans le dossier de l'assassinat de Farhat Hached des pièces assez accablantes pour M. Pons.

Elle pense (comme moi) que les avocats de Mme Farhat Hached n'ont pas fait tout leur devoir et qu'il faudrait les remplacer par des avocats plus actifs qui prendraient connaissance du dossier intégral et essaieraient d'obtenir l'inculpation de M. Pons.

Il paraît notamment que celui-ci a été convaincu de mensonge lorsqu'il a nié avoir fait le tour des journaux de Tunis pour imposer à ceux-ci une version mensongère des faits.

Pour ma part, je peux vous affirmer que, peu après le crime, M. Henri Smadja m'a retenu à l'hôtel Claridge pour essayer de me faire

1 Voir Ahmed Khaled «Documents Secrets du Deuxième Bureau. Tunisie -Maghreb dans la conjoncture de pré-guerre (1937-1940)», éd., S.T.D. Tunis, 1983, p. 802.

croire les mensonges que venait de lui suggérer M. Pons[1]. Je pense que M. Smadja devrait être inculpé lui aussi.

Je quitte Paris le 15 février pour les Antilles (c/o Compagnie Générale Transatlantique, Pointe-à-Pitre, Guadeloupe par Avion).

Veuillez agréer, cher Ahmed Ben Salah, mes sentiments toujours bien fraternels.*

Signé Daniel Guérin»

---

* P.S. Habib Bourguiba, qui est venu déjeuner chez moi il y a quelques semaines, m'a indiqué que vous allez être remplacé au secrétariat général de l'U.G.T.T. par un camarade dont il m'a dit le nom, mais que j'ai oublié. Est-ce exact et pourquoi ?»

Ces nouveaux indices révélés par Daniel Guérin concernant Henri Smadja laissent supposer que le 2ème Bureau connaissait la piste réelle des assassins. En effet, Henri Smadja avait servi comme Directeur de la Sécurité Militaire avant de prendre en charge la direction de « La Presse » de Tunis, puis celle du journal parisien « Combat »[2].

Une possible connivence avec les services de renseignements français, de l'accompagnateur quotidien de Farhat Hached dans sa Simca 8 à l'aller et au retour de Radès et Tunis reste un point d'interrogation.

Dans la présentation de sa thèse de Doctorat d'État devant un jury présidé par le Professeur Jacques Berque, Ahmed Ben Salah déclarait en évoquant l'assassinat de Farhat Hached :

«Le 5 février 1952, Farhat Hached, grande figure ouvrière et nationale, était abattu en plein jour sur la route de Radès à Tunis ; il était par coïncidence seul dans sa voiture ; le monsieur qui l'accompagnait quotidiennement jusqu'au centre de la ville de Tunis [et dont Ahmed Ben Salah ne citait pas le nom] s'étant abstenu de le faire ce jour-là. Farhat Hached fut donc abattu par la Main Rouge...»

---

1 Il s'agit de Raymond Pons. Dans la déclaration faite devant le Tribunal de Première Instance de Tunis, le 9 décembre 1952, Tahar Ben Ammar avait déclaré : «Je lui ai parlé [à Daniel Guérin] en effet de la Main Rouge. Personnellement, je ne connais pas grand-chose sur cette organisation, car on en a parlé surtout cet été, alors que j'étais en France. J'ai entendu dire dans les milieux tunisiens que M. Pons, secrétaire général du gouvernement tunisien, serait l'un des dirigeants... » Voir Série : Histoire du Mouvement National Tunisien. Le Néo-Destour face à la troisième épreuve 1952-1956 – 1. L'échec à la répression » Éd. Dar El Amel. Tunis, 1979, pp. 440-441.

2 Concernant Henri Smadja, voir notice in Ahmed Khaled « Documents secrets du 2ème Bureau : Tunisie – Maghreb dans la Conjoncture de pré-guerre ». Éd. S.T.D. Tunis, 1983, p. 802.

11. QUAI AUX FLEURS
PARIS 4e
ODÉON 46-01

PARIS, LE 9 février 1955

Recommandée

Monsieur Ahmed Ben Salah
Secrétaire Général de l'U.G.T.T.
Tunis (Tunisie)

Cher Ahmed Ben Salah,

J'ai eu un entretien l'autre jour, chez Me. Yves Deschezelles, avec une avocate de Tunis dont j'ignore le nom de femme mariée (c'est une israélite) mais qui est née Taieb. Elle connait bien le juge d'instruction Soulet et affirme qu'il existe dans le dossier de l'assassinat de Ferhat Hached des pièces assez accablantes pour M. PONS.

Elle pense (comme moi) que les avocats de Mme. Ferhat Hached n'ont pas fait tout leur devoir et qu'il faudrait les remplacer par des avocats plus actifs qui prendraient connaissance du dossier intégral et essaieraient d'obtenir l'inculpation de M. PONS.

Il paraît notamment que celui-ci a été convaincu de mensonges lorsqu'il a nié avoir fait le tour des journaux de Tunis ......

pour imposer à ceux-ci une version mensongère des faits.

Pour ma part, je peux vous affirmer que, peu après le crime, M. Henri Smadja m'a retenu plus d'une heure à l'Hôtel Claridge pour essayer de me faire croire les mensonges que venait de lui suggérer M. Pons. Je pense que M. Smadja devrait être inculpé lui aussi.

Je quitte Paris le 15 février pour les Antilles (c/o. Compagnie Générale Transatlantique, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) PAR AVION.

Veuillez agréer, cher Ahmed Ben Salah, mes sentiments toujours bien fraternels.

Daniel Guérin
Daniel Guérin.

P.S. Habib Bourguiba, qui est venu déjeuner chez moi il y a quelques semaines, m'a indiqué que vous alliez être remplacé au secrétariat général de l'U.G.T.T. par un camarade dont il m'a dit le nom, mais que j'ai oublié. Est-ce exact et pourquoi?

Fac-similé de la lettre de Daniel Guérin, envoyée le 9 février 1955 à Ahmed Ben Salah, concernant un nouveau témoignage sur l'assassinat de Farhat Hached

Chapitre 6

La Main Rouge : Révélations sulfureuses d'Antoine Méléro et de Roger Seydoux sur l'assassinat de Farhat Hached

Un livre particulièrement intéressant, publié en 1997 sous le titre « La Main Rouge : L'Armée Secrète de la République » d'Antoine Méléro, permet d'éclaircir un pan encore mal connu de l'histoire de la décolonisation et de la lutte contre la résistance nationaliste au Maghreb[1].

Qui est Antoine Méléro ?

Ancien policier pied-noir du Maroc, né à Mogador, fort actif dans les milieux nostalgiques de la colonisation française, Méléro officiait dans les services de sécurité au Royaume Chérifien, puis en France jusqu'en 1965 avant de se reconvertir dans la police privée comme détective assurant la sécurité de certains hommes politiques. Mêlé à des opérations terroristes attribuées à la Main Rouge en Afrique du Nord et jusqu'en Allemagne Fédérale et en Suisse, son nom avait longtemps défrayé la chronique judiciair[2].

Jacques Derogy, le préfacier du livre « La Main Rouge », note que « les amitiés nombreuses de l'auteur lui ouvraient bien des portes, trop peut-être, puisqu'on l'a même accusé d'être le chef de la Main Rouge »[3].

Dans le dernier numéro de son mensuel « Le Pied-noir », Méléro appelait les antigaullistes à « voter François Mitterrand ». Celui-ci était favorable à l'amnistie des « soldats perdus » de la Main Rouge en Tunisie et au Maroc et de l'O.A.S., en Algérie, « promesse que tiendra l'élu de 1981, le Président Mitterrand, en rétablissant notamment dans tous leurs droits les ex-condamnés de l'Algérie Française »[4].

Des affinités liaient, donc, Antoine Méléro à François Mitterrand qui, selon l'auteur, avait proposé le 5 janvier 1954, en sa qualité de ministre de l'intérieur, que « l'Algérie soit intégrée à la France ». Il votait, le 12 mars 1956, en même temps que les communistes à

---

1 Antoine Méléro « La Main Rouge : L'Armée Secrète de la République ». Éditions Du Rocher. Monaco, 1997.

2 Op. cit. Voir Préface du livre rédigée par Jacques Derogy, pp. 9 et 10.

3 Op. cit. Voir présentation du personnage Méléro dans le verso du livre.

4 Antoine Méléro « La Main Rouge », pp. 10-11.

l'Assemblée Nationale « les pouvoirs spéciaux en Algérie », et déposait le 18 mai 1962 « en tant que témoin à décharge au procès du général Raoul Salan, chef de l'O.A.S. devant le Haut Tribunal militaire... »[1]

« Soldat perdu », lui aussi, Antoine Méléro se rapprochait de François Mitterrand « en contribuant à la campagne mitterrandienne »[2].

Qui est la main Rouge ?[3]

Après ce tour d'horizon, notamment sur Mitterrand, qui nous sera utile pour mieux comprendre les faits à la fin de ce chapitre, revenons maintenant à la Main Rouge, « bras armé », « un bras au service de la France », chargé des sales besognes, comme le soulignent l'intitulé et certains passages du livre d'Antoine Méléro[4].

Cette organisation secrète « exerçait ses talents sous la vigilante tutelle du SDECE (Service de la documentation extérieure – le contre-espionnage), l'ancêtre de la D.G.S.E. »

Son véritable patron, le colonel Marcel-André Mercier, « se trouvait, lui, sous l'autorité directe du Président du Conseil d'alors, Antoine Pinay (Premier Ministre et Ministre des Finances en 1952) ».

Avant son implantation au Maroc, puis en Algérie, la Main Rouge était créée « sous l'efficiente houlette du Capitaine Fillette et du Colonel Mercier, sur ordre du SDECE ». Ses membres, avant tout des professionnels, étaient recrutés dans les milieux sportifs de la police, de l'armée et de la gendarmerie[5]. Le cloisonnement était la règle et chacun avait une affectation précise.

Comme dans les Centrales de renseignement, la Main Rouge comprenait trois sections : une première section collectait et coordonnait les renseignements nécessaires au repérage d'une cible éventuelle. Une deuxième section couvrait les opérations par la diversion, la simulation d'accidents etc.. La troisième section, composée de petits groupes de

---

1 Ibid., p. 49.

2 Ibid. Préface de Jacques Derogy du livre « La Main Rouge », p. 11.

3 Les archives du dossier de la Main Rouge restent encore inaccessibles et le dossier de l'assassinat de Farhat Hached dort toujours dans les archives militaires de Vincennes.

4 Ibid., voir par exemple p. 28.

5 Ibid., pp. 29-30.

deux à trois personnes, était chargée de « l'action ». Les premiers « exploits » perpétrés en Tunisie « furent tous couverts par le gouvernement français en place » .

Recrutement de Méléro au sein de la Main Rouge

Antoine Méléro évoque les souvenirs de son recrutement au sein de la Main Rouge par le capitaine Fillette, son discret représentant au Maroc, « qui fit parler de lui en Tunisie en 1951, peu après que cette armée secrète, destinée à lutter contre les indépendantistes locaux eut commencé à faire quelque bruit ».

Fillette le convoqua, un certain matin de juin 1952, à la Résidence Générale de France à Rabat pour lui demander d'intégrer la Main Rouge, de former son propre groupe et de réitérer au Maroc l'expérience de cette machine infernale initialement implantée en Tunisie .

Une lettre secrète de Roger Seydoux

Pour ceux qui douteraient de l'existence de cette organisation qui était en connivence avec les dirigeants des hautes sphères gouvernementales, Antoine Méléro propose la lecture d'une lettre confidentielle signée de la main de Roger Seydoux, Haut Commissaire de France en Tunisie (1955-1956), et adressée, le 22 septembre 1956 au Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères, chargé des Affaires marocaines et tunisiennes. Seydoux y évoque le sort de membres de la Main Rouge inquiétés par la police et la justice tunisiennes, après une série d'attentats. On y lit :

« Je vous ai informé par télégramme des principaux éléments qui ont marqué l'instruction de l'affaire dite « de la Main Rouge ». Je crois maintenant venu le moment de faire le point ».

« Un assez grand nombre de personnes ont été arrêtées, interrogées, puis relâchées au bout de quelques heures. Les individus dont l'arrestation a été maintenue et qui ont été déférés au juge d'instruction ont été tous libérés, soit mis en liberté provisoire à l'exception de trois d'entre eux, Rouffignac Gilbert, Ruisi et Aouizerat. Enfin, des mandats d'arrêt ont été lancés contre six personnes qui sont en fuite. »

« Dans la mesure où l'indépendance des magistrats, que je me suis fixé pour règle de respecter scrupuleusement, me laissait des possibilités d'action, mes collaborateurs et moi-même avons suivi cette affaire, heure par heure à certains moments, en gardant constamment une

double préoccupation :

Les agissements reprochés aux intéressés constituent des séquelles de méthodes détestables utilisées dans le passé. Je n'avais pas l'intention de couvrir des activités que je réprouvais. Cependant, les accusés étaient des Français. Il fallait qu'ils soient traduits devant leur juge naturel, c'est-à-dire, d'après les conventions en vigueur, devant les tribunaux français. »

« Mon second souci fut de maintenir intact le prestige de la justice française afin de ne pas compromettre l'avenir de la présence judiciaire française, et par là même sans doute de la colonie française elle-même. C'est pour cela que j'ai accepté dès le début que l'enquête soit menée conjointement par des policiers tunisiens et par des policiers français et que, dans le respect de l'indépendance du juge d'instruction, les Tunisiens soient, autant que possible, associés au déroulement de la procédure. »

Et Roger Seydoux de conclure : « Dans l'ensemble, cette affaire, dont les développements pouvaient être redoutables, n'a pas eu jusqu'ici de trop graves conséquences. »

Certains passages de cette lettre confidentielle laissent deviner que l'ambassadeur Seydoux, au début de l'affaire de la Main Rouge où certains prévenus étaient aussi soupçonnés d'avoir trempé dans l'assassinat de Farhat Hached, semblait ignorer que de hauts responsables français protégeaient ces tueurs. Cela est confirmé dans le témoignage d'Antoine Méléro que j'évoquerai ultérieurement.

Des passages de la lettre de l'ambassadeur Seydoux indiquent qu'il n'avait pas l'intention de couvrir des activités détestables utilisées par les prévenus de la Main Rouge, qu'il respectait scrupuleusement l'indépendance des magistrats et jugeait nécessaire de traduire les activistes inquiétés par la police tunisienne devant « leur juge naturel, c'est-à-dire, d'après les Conventions en vigueur, devant les tribunaux français ».

Roger Seydoux finit par se rendre à l'évidence qu'ils étaient bien protégés en haut lieu à Paris.

Il se donna, alors, bien du mal pour étouffer l'affaire et obtenir sans délai ni jugement la libération des principaux suspects appartenant à la Main Rouge et notamment Rouffignac, Ruisi et Aouizerat, cités dans la lettre de Roger Seydoux au quai d'Orsay.

L'assassinat de Hached décrit par Méléro

Des précisions sur les circonstances de ce crime d'état, frôlant parfois le cynisme, sont narrées par Antoine Méléro qui se dit « fier d'être un tueur professionnel » :

« Le 5 décembre 1952, à Radès (et non à Tunis), il était près de sept heures du matin lorsque Farhat Hached prit le volant de sa petite Simca, le cœur léger. Les hommes qui le suivaient avec tant d'insistance et si peu de discrétion depuis plusieurs jours avaient disparu. Était-ce cette soudaine assurance qui l'empêcha de remarquer la puissante voiture américaine qui le prit en filature moins de deux kilomètres plus loin ? Personne ne le saura jamais. Toujours est-il que l'imposante berline, avec quatre hommes à son bord, le doubla soudain tandis que le feu nourri d'un pistolet-mitrailleur arrosait son véhicule. Le leader syndicaliste ne fut pas atteint par la première salve, bien que sa voiture fut criblée de balles. Une seconde rafale le blessa à l'épaule et à la hanche. Fou de terreur, Farhat Hached laissa sa Simca zigzaguer sur la chaussée. Sa dernière heure était-elle venue ? Non, la grosse voiture américaine disparut au loin. Sauvé ! Il s'arrêta sur le bas-côté, en sueur, à bout de souffle. Le sang coulait de ses blessures. Il avait mal, atrocement mal. Il fallait qu'il sorte de son véhicule. Si les quatre tueurs faisaient demi-tour pour vérifier que la besogne était correctement accomplie, c'était fini de lui.

Au loin, il aperçut une autre voiture Simca Aronde de couleur rouge grenat. La chance était de son côté. Farhat Hached était hors d'état de conduire… Il trouva la force de se traîner au milieu de la route et mit les bras en croix, tel un sémaphore, pour obliger le conducteur de l'Aronde à stopper.

C'était effectivement son jour. La voiture s'arrêta. Trois hommes en descendirent. Ils acceptèrent de le conduire à l'hôpital sans se faire prier. Et pour cause : il s'agissait de la voiture de couverture, chargée d'éviter que la berline américaine ne soit prise en chasse. On devait retrouver le corps du syndicaliste peu après, abandonné dans le fossé. Farhat Hached avait été achevé d'une balle en pleine tête après avoir été proprement assommé. »

La trace des assassins retrouvée en 1956

La vérité toute nue et reconnue de l'implication de la Main Rouge dans ce crime du régime colonial est dévoilée de l'intérieur même de la machine infernale par Antoine Méléro. Comment les assassins furent-ils démasqués ? Cet activiste notoire témoigne :

« Il fallut attendre quatre ans pour que soit retrouvée la trace des assassins de Farhat Hached, suite à des indiscrétions de comptoir, comme il se doit, lâchées au Charentais, avenue de Paris, à Tunis, bistrot dont les trois meurtriers étaient habitués de longue date. L'un d'eux, connu sous le nom de « Jean Luciani », devait mourir lors d'une sinistre ratonnade. Alors qu'il s'apprêtait à mitrailler – pour la seconde fois – une permanence du Néo-Destour, située dans la banlieue sud de la capitale tunisienne, un tueur embusqué sur le toit de l'immeuble lui logea une balle dans l'épaule droite, laquelle ressortit par la hanche gauche après avoir traversé tout ce que sa cage thoracique comptait d'organes vitaux... »

Antoine Méléro ajoute d'autres détails sur la suite de cette affaire Mais, en vérité, le tueur abattu était un certain « Jean Honoré Andreï » et non « Jean Luciani », contrairement à la version de Méléro. D'ailleurs, la presse de Tunisie en fit écho, comme « Le Petit Matin » dans sa livraison du 22 mai 1956, en ces termes :

« L'enquête sur l'origine des attentats qui s'échelonnent depuis le 1er mai (1956) en Tunisie ont abouti, d'après nos informations, a déclaré le ministre de l'intérieur (Taïeb Mehiri), à la conviction que l'un des agresseurs de la cellule néo-destourienne de Ben Arous, mitraillé il y a huit jours, avait été tué et son cadavre inhumé au moyen d'un faux certificat... Nous sommes convaincus que l'affaire de la bande de Ben Arous est une affaire qui aura de grandes répercussions étant donné la qualité de ses membres et les circonstances dans lesquelles ils ont commis le crime.[1]»

Poursuivant, quant à lui, sa narration de l'attaque terroriste de la cellule néo-destourienne de Ben Arous, Méléro ajoute :

«Amené d'urgence (c'est-à-dire l'attaquant abattu, Jean Honoré Andreï) par son complice chez un médecin ami (le docteur Chapelon), celui-ci, pas plus dupe que ça, accepta de délivrer un permis d'inhumer. Pour motif du décès, il invoqua une mauvaise chute d'escalier ayant entraîné une rupture des vertèbres. Mais il ne fallait pas prendre la police tunisienne pour plus sotte qu'elle n'était. Après avoir passé en revue tous les permis d'inhumer délivrés dans les jours ayant suivi l'attaque de la permanence du Néo-Destour, elle ne tarda pas de retrouver le cadavre qui l'intéressait. Une rapide autopsie [après exhumation du corps] leur permit de conclure, sans grand risque de se méprendre, que l'homme n'était pas mort en tombant dans l'escalier. Le Docteur complaisant fut aussitôt arrêté.

1 «Le Petit Matin» 22 Mai 1956 - Arrestation des membres de «La Main Rouge»

Une nouvelle enquête fut confiée au Juge d'instruction de Tunis, Régis Soulet. Les complices du défunt, Rouffignac, Ruisi et Aouizerat, furent appréhendés dans la foulée. Il ne s'agissait ni plus ni moins que des trois hommes évoqués dans le courrier de Roger Seydoux, l'ambassadeur de France en Tunisie… Seydoux parvint à les extraire des prisons tunisiennes dans lesquelles ils avaient été atrocement torturés. »

Qui protégeait les assassins ?

Antoine Méléro, qui s'est rapproché, comme on l'a vu, de François Mitterrand témoigne :

« Un seul homme politique devait se distinguer, une fois de plus, dans la protection de ses compatriotes, le garde des sceaux François Mitterrand… C'est donc, en grande partie, grâce à lui que ces trois hommes (cités par Roger Seydoux et considérés par Méléro comme présumés assassins de Farhat Hached), ainsi que tous les autres membres de la Main Rouge purent prendre, dans le plus grand secret, un avion militaire qui, de Bizerte, les rapatria à l'aéroport de Marignane. » A ce sujet, François Mitterrand reste muet dans son livre « Mémoire A Deux Voix ».

Il faisait partie de l'équipe gouvernementale socialiste S.F.I.O. du Président du Conseil Guy Mollet (1956-1957). Et c'était Pierre Boursicot qui assurait en ce temps-là la direction du S.D.E.C.E. (janvier 1951 – septembre 1957)

Hypothèse aberrante concernant l'implication de Bourguiba

Après ces témoignages détaillés et précis sur le crime, pourquoi Antoine Méléro pose-t-il, dans un passage de son livre, une aberrante, absurde et hypothétique thèse concernant le commanditaire de l'élimination du « gêneur qui avait pour nom Farhat Hached, patron de l'U.G.T.T. » :

« Décidée par qui ? Par Bourguiba, selon toute vraisemblance. Par la Présidence du Conseil, probablement avec la complicité tacite du premier pour faire bonne mesure. Hypothèse qui semblait confirmer le choix des exécuteurs du contrat : la branche tunisienne de la Main Rouge… »

Mais, l'auteur de « La Main Rouge » a-t-il feint d'oublier que les noms des tueurs, cités par Roger Seydoux, Méléro lui-même et la presse tunisienne de l'époque, sont des ultra-colonialistes français dont la plupart sont Corses !

En 1956, à l'aube de l'indépendance, la Tunisie se trouvait encore fragilisée par la grande discorde youssefiste et la justice tunisienne était aussi balbutiante. D'après les conventions en vigueur et le témoignage de l'ambassadeur Roger Seydoux, lui-même, les tribunaux français étaient encore maintenus dans l'ancienne colonie où exerçaient des magistrats de la Métropole, tels Régis Soulet, le Juge d'instruction dont parle aussi Daniel Guérin dans son témoignage, après l'assassinat de Farhat Hached en 1952 (chapitre précédent), et le Substitut du Procureur de la République, Chardon, chargés tous les deux d'enquêter dans l'affaire de la Main Rouge.

Les pressions exercées par le gouvernement français sur les autorités tunisiennes pour qu'elles libèrent sans tarder les activistes de cette armée secrète pris en flagrant délit en mai 1956 dans des actes terroristes et suspecté aussi d'avoir trempé en 1952 dans l'assassinat de Hached, sont évidentes.

Le 5 décembre 1952, le jour du crime, le Combattant Suprême Habib Bourguiba était proscrit dans l'île de La Galite au nord du littoral de Tabarka où l'avait jeté le satrape Jean de Hauteclocque.

Farhat Hached resta en contact avec l'exilé néo-destourien, comme en témoigne Habib Bourguiba, son admirateur, dans son livre « La Tunisie et la France » :

« Tous ceux qui ont connu les prisons ou les camps de concentration savent par expérience qu'aucune barrière n'est si imperméable qu'elle ne laisse au prisonnier un contact avec l'extérieur.

Un matin de septembre 1952, dans cette île de la Galite où m'a jeté le caprice de M. de Hateclocque, une providence inespérée m'a apporté un paquet soigneusement ficelé. Je l'ouvre : quelle ne fut pas ma surprise d'y trouver une série de documents relativement récents (rapport de la commission des 40, lettre d'envoi de S.A. le Bey, réponse du Président de la République française, rapport Mitterrand, une motion de la C.I.S.L.) et tout à fait à la fin un petit papier écrit en français de la main de Farhat avec ces mots : « Nous nous sommes imposé comme devise, vigilance encore et toujours… et fermeté… » Et dans la marge en arabe : « En avant toujours, l'avenir est à nous. Signé : F.H… »[1].

Lorsqu'il apprit la terrible nouvelle du martyre de Hached, Habib Bourguiba en fut ébranlé et saisi d'une profonde tristesse. El lorsqu'il put

1 Habib Bourguiba «La Tunisie est La France» Ed: Gallimard, Paris, 1954 - page 390

communiquer avec le monde extérieur, il envoya de son rocher de la Galite un poignant message de condoléances rédigé en arabe et signé de sa main, le 28 janvier 1953 .

Plus tard, transféré dans l'île de Groix en France, il pointa du doigt, dans son livre « La Tunisie et la France » publié à Paris en 1954, alors qu'il était reclus sur le sol français, le régime colonial en lui faisant assumer la responsabilité historique de l'assassinat de son compagnon de lutte :

« Ses assassins, restés impunis, ont fait toucher du doigt aux Tunisiens et à tous les démocrates du monde la précarité et l'impuissance de l'ordre français : un ordre manifestement à sens unique, qui réserve ses rigueurs aux patriotes et couvre impudemment leurs assassins... L'assassinat impuni de Farhat Hached restera au flanc du régime (colonial) comme un abcès qui ne fera que suppurer avec le temps et hâtera pour les Tunisiens l'heure de la délivrance»[1].

1 Ibid, p 388.

Chapitre 7

Témoignages étonnants et révélateurs de l'ancien Résident Général Jean de Hauteclocque

Les révélations concordantes de l'historien Charles-André Julien, du reporter, témoin direct des événements, Daniel Guérin, et de l'activiste de la Main Rouge, Mélero montrent bien que Jean de Hauteclocque était non seulement au courant de ce qui se tramait pour liquider physiquement Farhat Hached, mais qu'il aurait donné sa bénédiction aux tueurs. Quelle était, donc, sa réaction à l'annonce de l'assassinat ?

Par des subtilités diplomatiques racontées dans une interview accordée au correspondant Ridha Kéfi de l'hebdomadaire «Jeune Afrique/ L'intelligent», N°2187 du 8-14 décembre 2002, Noureddine Hached, le fils aîné du défunt, a réussi à exhumer l'important manuscrit des mémoires inédits de Jean de Hauteclocque, par l'intermédiaire de François Puaux, ancien ambassadeur de France à Damas et auparavant sous-directeur de la direction d'Afrique - Levant au ministère des affaires étrangères. Celui-ci avait obtenu le manuscrit précité et la permission de Monique, la fille du Résident Général De Hauteclocque, de laisser Noureddine Hached le consulter sur place à Paris, le 3 novembre 1998. Ainsi, ce chercheur est parvenu à transcrire les dix pages que Jean de Hauteclocque avait consacrées à Farhat Hached[1].

Bien qu'il eût tenté de nier son implication directe ou indirecte dans l'assassinat du leader nationaliste, l'ancien Résident Général laissait le lecteur perspicace deviner, à travers plusieurs passages de ses mémoires inédits, qu'il était bel et bien impliqué dans cet acte odieux.

D'abord, dans une lettre adressée au Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères, Maurice Schumann, le 5 novembre 1952 [un mois avant le meurtre], Jean de Hauteclocque déclarait son impatience devant ce qu'il appelait «les manœuvres d'excitation de Farhat Hached» qui avait réussi à s'introduire dans l'entourage du Palais et à influencer Lamine Bey pour qu'il résistât aux pressions exercées par la Résidence Générale.

Jean de Hauteclocque interpellait Maurice Schumann en ces termes :

«Jusqu'à quel point dois-je user de patience ? Jusqu'à quand dois-je tolérer les manœuvres d'excitation de Farhat Hached et des deux fils (Chédly et Ahmed) du Bey ?»

---

1 J.A./ L'Intelligent N°2187 - du 8 au 14 décembre 2002. Article intitulé «Hached vu par ses ennemis» - Présentation de Ridha Kéfi, pp. 48-51. Voir encadré «Comment Noureddine Hached a remonté la piste», pp. 50-51.



De gauche à droite, le Résident Général Jean de Hauteclocque et le Général Garbay

Il est clair que ce diplomate fougueux était au paroxysme de l'énervement. Mais, néanmoins, comme il le disait, il aurait souhaité «ne rien faire qui puisse gêner notre action [celle de la France] à l'O.N.U.», la Tunisie avait déposé une plainte devant cette instance internationale, comme on l'a vu.

À quel genre d'action pensait-il derrière cette apparente retenue ? «Je ne voudrais pas aller jusqu'à une faiblesse, qui sur le plan local, compromettrait la situation !» Cette insinuation, dans le langage diplomatique, plutôt suggestive qu'expressive, n'inspirait-elle pas l'idée qu'un acte de vengeance difficile était en gestation dans l'esprit du Résident Général excédé ?

On dirait qu'il préparait l'autorité de tutelle à l'inéluctable acte de vengeance prémédité, qui allait frapper le martyr Hached ! À quelles «graves responsabilités» faisait-il allusion ? Et quel genre de couverture cherchait-il lorsqu'il se lamentait, en s'adressant, dans une autre lettre, quatre jours plus tard, le 9 novembre 1952, à son ministre de tutelle :

«J'ai l'impression d'être abandonné à moi-même ; c'est assez déroutant dans un moment où je me sens près d'être écrasé par de graves responsabilités [...] L'atmosphère survoltée dans laquelle je vis jour et nuit est tellement déprimante [...]».

Jetant enfin le masque, il confessait au Secrétaire d'État du Quai d'Orsay la raison profonde de sa déprime : «La véritable angoisse que me causait l'intervention éventuelle de commandos français d'autodéfense dont je percevais l'existence sans avoir aucun renseignement précis sur leur composition ni sur leurs objectifs ressortait de tous mes commentaires à Paris.»

Le dessein diabolique d'éliminer physiquement le leader nationaliste était implicitement annoncé ; et l'organisation terroriste en charge du projet diabolique était également, dévoilée par Jean de Hauteclocque. Mais quelle tromperie, lorsqu'il fit semblant d'ignorer «la composition des «Commandos français d'autodéfense», lui qui les incitait et les couvrait par ses services et qui détenait tous les pouvoirs dans la conjoncture de l'état de siège ! Ne disposait-il pas de tout l'appareil des Renseignements Généraux ?

Profil de Farhat Hached vu par de Hauteclocque

Jean de Hauteclocque présente, ensuite dans ses mémoires, le profil de son ennemi n°1, le leader nationaliste, en termes qui ne manquent pas, d'ailleurs d'éloges :

«À cette époque, Farhat Hached... était certainement le plus redoutable de nos adversaires du moment... Je savais très bien, en outre, [qu'il] jouissait d'une audience que lui valait son intelligence, son extérieur sympathique et aussi l'art qu'il avait de camoufler son fanatisme politique sous des dehors démocratiques et libéraux.»

Toutes les tentatives du Résident Général pour faire revenir Farhat Hached à de meilleurs sentiments envers l'administration coloniale et l'amener à rompre avec le Néo-Destour et le mouvement de libération furent vaines. Lisez ces propos de Jean de Hauteclocque :

«J'avais toujours tenu jusqu'alors [avant le refus d'accorder à Hached le visa et la confiscation de son passeport] à ménager les dirigeants syndicaux de l'U.G.T.T. en dépit de leur collusion politique certaine avec les chefs du Néo-Destour... J'avais dit à Farhat Hached lui-même qu'un syndicaliste devait être patriote, mais qu'il devait veiller aussi à ne pas compromettre le mouvement syndical qu'il avait créé et dont il assumait une direction pour ainsi dire dictatoriale, dans des luttes purement politiques.»

«Un jour, à la fin d'un entretien de près de quarante cinq minutes que j'avais eu avec lui, au moment de lui serrer la main, je lui fis cette réflexion qui le fit sourire : «Vous voyez, nous venons de parler ensemble, et vous ne m'avez pas dit un mot de vos revendications professionnelles."»

Les insinuations du Résident Général concernant un éventuel acte tragique pouvant frapper Farhat Hached sont réitérés dans ses mémoires lorsqu'il évoque ses démarches auprès du Département des Affaires Étrangères pour obtenir «l'autorisation de prendre des mesures d'éloignement» à son encontre , en disant :

«Cette opération doit être prise à froid et non sous la pression soudaine d'un grave incident possible à tout moment.»

Craignait-il vraiment une atteinte à la vie de Farhat Hached ? À quel grave incident possible faisait-il allusion bien avant l'assassinat, sinon à l'acte odieux ?

D'après les mémoires de l'ancien représentant de la France, «le leader syndicaliste prenait de plus en plus d'influence, s'agitait de plus en plus, devenait de plus en plus audacieux, confiant sans doute dans les nouvelles qu'il recevait certainement de New York.»

On sent que de Hauteclocque ne pouvait plus supporter l'activisme de Farhat Hached.



Farhat Hached accueille chaleureusement Mongi Slim, directeur du Néo-Destour à l'occasion du 4ème Congrès National de l'U.G.T.T. (1951)

Slaheddine Baccouche, premier ministre fantoche et des membres de son gouvernement, les «mystifiés de la colonisation», «vinrent trouver fort alarmés» le Résident Général pour l'informer que «Farhat Hached avait conseillé au Bey de procéder à leur arrestation et de les faire emprisonner au Bardo à l'occasion de la Cérémonie du Sceau du jeudi 4 décembre 1952.» Pourquoi donc le choix du lendemain, 5 décembre, pour abattre Farhat Hached ?

Pour se disculper du meurtre et masquer sa connivence avec les assassins, Jean de Hauteclocque prit l'avion à destination de Marseille, juste la veille, dans la soirée du 4 décembre 1952 et gagna immédiatement Paris par le train. De la gare de Lyon, il se rendit directement à Matignon où se tenait un conseil ministériel restreint avec Pinay, Président du Conseil, Pleven, ministre de l'intérieur, Robert Schuman, ministre des affaires étrangères et Maurice Schumann, secrétaire d'État au Quai d'Orsay. C'était tôt le matin du 5 décembre 1952, le jour du meurtre.

Quelle était la réaction à chaud du Résident Général lorsqu'il apprit le meurtre ? «Quelques minutes à peine après [qu'il eut] commencé [son] exposé, on lui fit passer un message en termes conventionnels [codés]» lui annonçant l'assassinat de Farhat Hached. De Hauteclocque note dans ses mémoires la réaction spontanée devant le conseil ministériel : «Ce que je craignais est arrivé : on a tué Farhat Hached.»

Tout semblait être bien orchestré par le représentant de la France en Tunisie. Quelle froideur dans sa première réaction ! La «stupeur compréhensible» ne venait pas de lui, mais de l'effet produit sur les autres responsables ou la plupart d'entre eux, par les quelques mots qu'il prononça pour annoncer le crime odieux.

L'esprit de vengeance et le cynisme étaient évidents dans les réflexions faites par les membres du conseil ministériel restreint et dans les propos suivants de l'auteur des mémoires inédits :

«On fit remarquer que le sang de Farhat Hached n'était pas plus précieux que celui de nos propres soldats... le meurtre de Farhat Hached, aussi horrible fût-il, n'était pas plus horrible que les nombreux crimes qui avaient et longtemps après, coûté la vie à tant de Français et aussi à tant de Tunisiens» (sic).

Mais à quel sang de «nos propres soldats» [les soldats français] le conseil ministériel restreint et de Hauteclocque lui-même faisaient-ils allusion ?

Déjà, dès le préambule de ses notes de mémoires consacrées à Farhat Hached, le Résident Général, évoquait la possibilité du «déclenchement de représailles par des groupes français d'autodéfense contre certains dirigeants du Néo-Destour et de l'U.G.T.T. après l'attentat de Gabès dans la nuit du 15 au 16 novembre 1952»[1].

De quoi s'agissait-il ? Jean de Hauteclocque faisait allusion à un acte de guerre, le second de son genre dans la résistance armée. Six militaires français étaient tués dans un attentat à l'explosif à la gare de Gabès (Sud-Est tunisien) dans la nuit du 15 au 16 novembre 1952.

Mais pourquoi ces groupes français d'autodéfense dont parlait de Hauteclocque ciblaient-ils, dans leur réplique de vengeance à cet acte de guerre et de résistance, Farhat Hached en personne ?

La réponse se trouve dans un document qui m'a été communiqué par Noureddine Hached qui a pu le consulter par dérogation dans les Archives de l'Armée de terre (Château de Vincennes) ; ce document a été, par ailleurs, signalé et partiellement exploité par Mohamed Lotfi Chaïbi dans un important article intitulé «Préliminaires à l'étude de la résistance armée nationaliste dans la région de l'Aradh (1952-1954)»[2].

Ce document[3] lève le voile sur le rôle joué particulièrement par Farhat Hached, en concertation avec le Dr Sadok Mokaddem, dans la résistance armée contre l'occupant colonial, dès le début de l'insurrection et l'émergence des rebelles «fellagas».

La résistance armée nationaliste

La contribution de l'universitaire Mohamed Lotfi Chaïbi montre bien l'effet de la débâcle française en 1940 et l'occupation de la Régence de Tunis par les forces germano-italiennes (novembre 1942 mai 1943) sur les esprits des populations autochtones, particulièrement celles du Sud tunisien où les actes de rébellion se multiplient[4].

---

1 J.A./ L'Intelligent N°2187 du 8 au 14 décembre 2002. Article «Hached vu par ses ennemis» - Propos de Noureddine Hached recueillis par Ridha Kéfi, suivis d'extraits des mémoires de Jean de Hauteclocque, pp. 48-51.

2 Mohamed Lotfi Chaïbi «Préliminaires à l'étude de la résistance armée nationaliste dans la région de l'Aradh (1952-1954)», in «Rawafid», revue de l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National, n°2, 1996, pp. 55-149.

3 Archives C.S.T.T., Carton 2H133, dossier : copie des déclarations du nommé Sadok Ben Habib Ben Salah Ben Rjab (19 janvier 1953, p. 2.

4 Mohamed Lotfi Chaïbi «Préliminaires à l'étude de la résistance armée nationaliste dans la région de l'Aradh (1952-1954)», in revue «Rawafid», p. 131.

La résistance armée profite des importantes quantités d'armes et de munitions abandonnées sur les champs de bataille dans la région de l'Aradh et particulièrement dans le territoire des tribus Béni Zid[1], à l'issue de l'opération de débarquement des Alliés en Afrique du Nord, appelée «Opération Torche».

Les troupes italo-allemandes prises en tenailles par l'avancée des forces américaines et françaises à l'Ouest, et la VIIIè armée britannique au Sud, laissent dans leur déroute tout un arsenal militaire, partiellement récupéré par les autorités françaises du protectorat.

Dès le 18 octobre 1943, apparaissent les prémisses d'une révolte armée. Des opérations militaires sont menées contre des fellagas Mérazigues. Cette révolte s'étend au Djérid, en décembre 1943, puis le long de la frontière algéro-tunisienne. Pour mater les rebelles, les autorités coloniales ont dû recourir aux bombardements par avion[2].

Trois dissidents, déserteurs de l'armée française, les deux frères Salah et Fraj El Ouhichi et Mohamed Younès, originaires du village sahélien, Zéramdine, ont défié les autorités coloniales de 1945 jusqu'au mois d'avril 1948.

Ces révoltes ajoutées aux effets de la mobilisation populaire dans la conjoncture de la guerre de libération de la Palestine (1948) et le déclenchement de la guerre d'Indochine, inspirent sans doute le Néo-Destour. Ce parti nationaliste intègre dans sa stratégie «l'action directe qui se manifeste après l'échec des négociations sur l'autonomie interne et l'insurrection populaire qui s'en est suivie»[3].

La résistance armée néo-destourienne, en bonne partie, s'organise à Tripoli sous la direction de deux chefs rebelles néo-destouriens, Ali Zlitni et Mrad Boukhriss qui se chargent de regrouper les réfugiés tunisiens échappés à la répression coloniale et de les préparer à des actions de commandos.

La Fédération Néo-Destourienne de l'Aradh joue un rôle important dans l'organisation de cette résistance armée, notamment par la collecte de fonds[4].

---

1 Ibid., p. 132.

2 Ibid., p. 134.

3 Ibid., pp. 134-142.

4 Ibid., pp. 144-145.

Quel rôle Hached a-t-il joué dans la résistance armée ?

Le document précité des Archives C.S.T.T. concerne les déclarations d'un détenu, le nommé Sadok Ben Habib Ben Salah Ben Rjab, né le 7 mars 1924 à Mtorch, une agglomération limitrophe de Tbolbo à Gabès. Président de la cellule destourienne de Mtorch, il a été appréhendé et interné du 15 mars au 17 septembre 1952,puis libéré.

De nouveau appréhendé au lendemain de l'attaque visant des militaires français à Gabès, les policiers l'ont trouvé en possession d'une liste de 28 noms de fellagas et d'une série d'embuscades et d'attaques à mains armées, visant une jeep de transport de gardes-mobiles (10 novembre 1952), un détachement de la 4è R.C.A. attaqués par 12 personnes (15 novembre 1952 - Bilan 6 morts parmi la troupe et un certain nombre de blessés). D'autres attaques armées sont également mentionnées, à Djebel Djir avec 15 attaquants, à El Hossein contre un poste de police avec 13 attaquants (4 décembre 1952) et un camion militaire à Mareth pris pour cible par 5 Fellagas (9 décembre 1952).

Sadok Ben Rjab passe aux aveux et révèle aux enquêteurs le rôle joué pas Farhat Hached et Dr Sadok Mokaddem dans le financement de la résistance armée. Il raconte qu'il a reçu des ordres pour aller à Tunis et attendre des directives dans un hôtel à Halfaouine. À son arrivée, il a été «avisé par l'intermédiaire d'un employé que Farhat Hached et Mokaddem [Sadok] désiraient [le] voir au café situé à proximité de ce poste [de police], place Bab Souika.»

Sadok Ben Rjab poursuit «j'y suis allé. Je n'ai pas trouvé mes deux solliciteurs. Deux jours après, alors que j'étais assis à la terrasse du café, Farhat Hached, au volant de sa voiture et accompagné de Mokaddem s'est arrêté, m'a invité à prendre place dans la voiture et m'a conduit dans une rue menant au quartier juif.

C'est dans une maison située dans la dite rue que Farhat Hached en présence de Mokaddem, m'a renouvelé les consignes fixées au cours du Congrès (18 janvier 1952) : Commettre des actes de terrorisme et sabotage. Mokaddem est parti et Farhat Hached m'a remis 300.000 frs en billets de 5000 ; de retour à Gabès, je me suis mis à l'œuvre...»

Le document des Archives C.S.T.T. passe ensuite en revue la liste des résistants et les attaques armées visant, entre autres, un groupe de soldats de la 4è R.C.A. à 11h du soir, le 15 novembre 1952 à Gabès (6 morts parmi les militaires et de nombreux blessés).

L'allusion est faite à cette attaque dans les mémoires du Résident Général de Hauteclocque lorsqu'il informa les autorités françaises du

«déclenchement possible des représailles par les groupes français d'autodéfense contre certains dirigeants du Néo-Destour et de l'U.G.T.T., après l'attentat de Gabès dans la nuit du 15 au 16 novembre 1952»[1].

Sadok Ben Rjab a mis les enquêteurs sur la piste des résistants et des pourvoyeurs de fonds alimentant la rébellion armée. La copie de ses déclarations, déposée dans les Archives C.S.T.T. (carton 2H133) en est la preuve historique. De Hauteclocque s'y réfère sans le dire ouvertement ainsi que le suggérait le conseil ministériel restreint réuni à Matignon, le jour même de l'assassinat de Farhat Hached ; le conseil ministériel faisait la réflexion suivante, rapportée dans les mémoires de Jean de Hauteclocque :

«Le sang de Farhat Hached n'était pas plus précieux que celui de nos propres soldats»[2].

Sadok Ben Habib Ben Salah Ben Rjab aurait subi, sans doute, des tortures pour dénoncer ses compagnons de la résistance et les pourvoyeurs de fonds, notamment Farhat Hached. Les services de sécurité auraient-ils retourné Habib Ben Rjab contre ses compagnons de lutte comme en témoignent des personnes qui l'ont connu à Gabès, pour éviter la peine extrême ?

La lecture de son état civil que j'ai entre les mains, montre qu'il a changé de nom pour aller s'installer à Tunis sous une nouvelle appellation «Sadok El Mouelli» jusqu'en 1974, date à laquelle il reprit son nom patronymique initial par décision en date du 10 avril 1974, insérée au Journal officiel n°73 du 23 mai 1974[3].

Dans les circonstances de ces actes de guerre, Farhat Hached et Dr Sadok Mokaddem faisaient partie du Bureau Politique néo-destourien clandestin. Leur présence côte à côte dans la rencontre relatée par Sadok Ben Rjab, montre bien l'entente et la coordination dans la lutte de libération entre le leader syndicaliste et le Directoire clandestin du Parti. Farhat Hached entretenait la flamme de la résistance qui passait du terrorisme urbain à de véritables faits de guerre par l'émergence des rebelles communément appelés «Fellagas».

Les premières embuscades et attaques armées menées contre les militaires défièrent la machine de guerre coloniale et exaspérèrent tellement les décideurs de la Résidence Générale qu'ils laissèrent faire et même couvrirent les commanditaires du meurtre de Farhat Hached et les

---

1 J.A./ L'Intelligent article précité, p. 48.

2 Ibid., voir extraits des mémoires du résident Général de Hauteclocque, p. 151.

3 Acte de naissance. Municipalité de Gabès, Arrondissement de Tbolbo - 1924, n°4932/5. Sadok Rjab.

meurtriers. Ils le considéraient comme «l'ennemi le plus dangereux du moment», le principal «pourvoyeur de fonds» et l'élément moteur du soutien logistique à la résistance.

Au moment où j'écris cette biographie, pourrais-je évaluer exactement le rôle joué par ce leader nationaliste dans la résistance armée contre l'occupant ? Certes, de nombreux dirigeants syndicalistes appartenant aux instances supérieures de l'U.G.T.T. tels que Ahmed Tlili, Habib Achour, Abdallah Farhat, Abdel Aziz Bouraoui, Tahar Amira... prirent part à la résistance armée en fournissant armes et logistique(1).

Le fondateur de la Centrale Syndicale, cet homme «avenant» et «paisible», comme le décrit Daniel Guérin, croyait fermement à la légitimité de la résistance à l'occupant par tous les moyens, même le recours à la violence et à la lutte armée.

Était-ce pour préparer la résistance armée contre l'occupation militaire de la Tunisie, que Farhat Hached avait attiré dans les rangs de l'U.G.T.T. des hommes rompus au maniement des armes ? Il formait le 26 janvier 1951, un an avant le déclenchement de la lutte décisive de libération, la «Ligue des Anciens Combattants Tunisiens», présidée par Abdelaziz Mastouri. Cet activiste et ancien militaire était connu pour sa témérité et sa fougue dans les milieux populaires. Le 26 juillet 1951, il conduisait un groupe de 200 chômeurs devant le siège du Gouvernement et il était reçu par le Premier Ministre(2).

En présence de Farhat Hached et Nouri Boudali, le Premier Ministre Mhamed Chenik remettait au Cheikh El Médina un chèque de 2 millions de francs destinés à ces chômeurs de la Capitale(3).

Au Consul Général américain, Lebreton interrogeant Hached sur les actes de «terrorisme», celui-ci, qui défendait la légitimité de la résistance armée contre l'occupant, répondait : «Les mesures de répression ne peuvent qu'engendrer des actes de violence... Ce sont une manifestation spontanée du peuple qui n'a pas d'autres moyens d'expression»(4).

Au lendemain de la manifestation néo-destourienne, organisée devant la Résidence Générale de France à Tunis, en février 1952, des coups de feu

---

1 Mustapha Kraïem «La Classe Ouvrière Tunisienne et la Lutte de Libération Nationale (1939-1952)», éd., U.G.T.T., Tunis, 1980, p. 422.

2 Noureddine Hached «Chronologie 1948-1951. Tunisie. Mouvement social - Itinéraire Farhat Hached».. Brochure n°2, année 1951, pp. 5, 18, 35.

3 Ibid., p. 36.

4 Jamila Hached Châari «Farhat Hached : Documents Inédits», op. cit., p. 55.

étaient échangés entre les manifestants et les forces de police. En cette circonstance, Farhat Hached déclarait à l'envoyé spécial de «L'observateur» : «Quand toute négociation devient impossible, le peuple a recours aux armes»[1].

La résistance armée était devenue une nouvelle forme de combat qui appuyait la lutte des masses laborieuses nationalistes en 1952.

Dès les premiers mois du soulèvement populaire, des responsables syndicaux prirent une part active avec d'autres militants néo-destouriens dans la résistance urbaine; ce qui a conduit à l'arrestation du Secrétaire Général de l'Union Régionale de l'U.G.T.T. à Gafsa, Ahmed Tlili ; celui-ci entretenait des rapports avec le maquis du Sud-Ouest et participait activement à son organisation[2].

Concernant le rôle moteur de Farhat Hached dans la conduite de la résistance armée, Noureddine Hached écrit ceci :

«Leader du mouvement national total au long de cette année 1952 et chef de la résistance, Farhat Hached organise les cellules d'activistes et coordonne les groupes de moujahidines dans les locaux de l'U.G.T.T. dans toutes les régions, pour mener des attaques armées contre les symboles de l'autorité coloniale. L'U.G.T.T. continue de mener des actions de grève et de mobilisation. Près de 12.000 Tunisiens sont dans les prisons et les camps d'internement»[3].

L'expert dans la fabrication et le maniement des explosifs, l'ingénieur du Service des Mines au Ministère de l'Équipement et, également, Secrétaire particulier de Farhat Hached, Tahar Amira, est présenté dans une biographie comme le responsable de la résistance armée urbaine à Tunis, de janvier à juin 1952. Il avait appris à plusieurs militants la fabrication et l'utilisation des explosifs. Traqué par la police, il s'était réfugié clandestinement en Libye[4].

D'après les déclarations de Sadok Ben Rjab à la police, le fondateur de l'U.G.T.T. et membre du Bureau Politique clandestin du Néo-Destour, Farhat Hached lui rappelait les recommandations du Congrès de la rue Garmattou (18 janvier 1952) appelant à la résistance armée.

---

1 «L'observateur» du 21 février 1952.

2–محد علي المؤدّب «الزّعيمُ النّقابيّ أحمد التّليلي – كفاح ومواقف»، ط. تونس 1997، ص. 178–237.

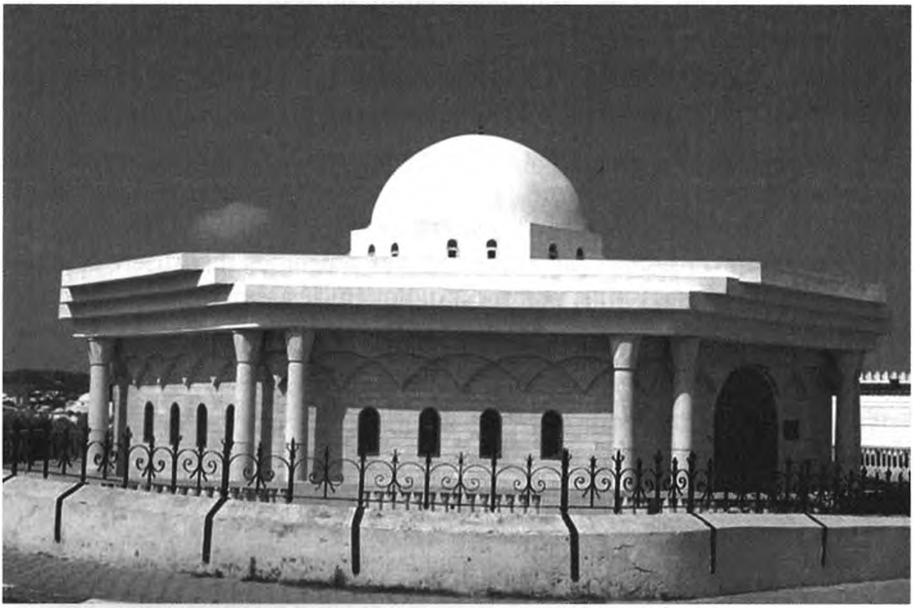
3 «Réalités» n°1014 du 8 au 14 décembre 2005 ñ Article «Un Crime d'État» par Noureddine Hached, pp. 20-21.

4 Abdesslem Ben Hamida in «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne, p. 240, référence faite à «Conjoncture» Bulletin d'Information Économique Mensuel publié par le Ministère de l'Économie Nationale, n°5, septembre 1974.

Toujours, selon le témoin précité, Hached finançait la lutte armée des Fellagas qui s'étaient manifestés pour la première fois au Sud Est à Gabès et à Mareth et avaient entrepris de véritables actes de guerre.

Un autre témoignage digne de foi, celui du militant Mohamed Ben Romdhane, compagnon de la première heure et proche parent de Farhat Hached, confirme le rôle joué par le leader syndicaliste dans le financement et la fourniture d'armes et d'explosifs à la résistance armée. Ben Romdhane cite le nom d'un artificier, l'ingénieur hydraulicien originaire de Sfax, Habib Maâzoune qui était en relation directe avec Farhat Hached. Suspecté et traqué, cet expert en explosifs finit pas être écrasé dans sa voiture par un camion militaire (voir témoignage dans la partie en arabe de l'étude). Meurtre prémédité et simulé en accident de circulation, me dit Mohamed Ben Romdhane qui tenait cette version de la bouche de Farhat Hached, son confident.

Le dossier de l'assassinat du fondateur de l'U.G.T.T. et combattant de la liberté reste encore fermé dans les archives françaises. En attendant que soient libérés de nouveaux documents et révélations. Cependant la piste des commanditaires du meurtre et des présumés meurtriers semble se préciser de plus en plus, comme l'indiquent les témoignages évoqués et les données nouvelles que j'ai apportées dans cette partie de l'étude.



Nouvelle bâtisse du mausolée de Farhat Hached, érigée sur instructions du Président de la République

Zine El Abidine Ben Ali

En guise de conclusion

L'élimination physique de Farhat Hached, considéré comme «homme fort et dangereux» qui menaçait le régime du Protectorat, était voulue par Jean de Hauteclocque.

En décapitant l'U.G.T.T., le Résident Général cherchait la reddition du Bey qui refusait ses projets de réformes factices, sous l'influence notamment de Farhat Hached. Il ne put obtenir cette reddition que quinze jours après l'assassinat du leader syndicaliste.

En effet, Lamine Bey finit par céder aux pressions et scella, le 20 décembre 1952, deux décrets, le premier concernait les municipalités, et le second, les Caïdats. C'était le premier train de réformes que le Résident Général voulait imposer par la force.

Trois ans et trois mois et demi après l'assassinat de Farhat Hached, la Tunisie accéda à l'Indépendance. Son voeu le plus cher pour lequel il s'est sacrifié s'est réalisé. Le bilan de ce leader est très positif : un riche patrimoine écrit, institutionnel et une marche héroïque qui offrent des terrains de recherche et des mines de prospection inépuisables pour les historiens et les politologues.

Il légua aux générations présentes et futures une solide organisation syndicale, avec de saines et authentiques traditions, qui pratique la démocratie en son sein. Bien structurée verticalement, elle groupe les syndicats de base en fédérations professionnelles ou branches d'industrie. Horizontalement, elle groupe tous les syndicats d'une même région en Union Régionale (Bureau Régional). Son organisation de direction est bien échafaudée, avec sa plus haute instance, le Congrès National qui élit le principal organe de direction, la Commission Administrative. Celle-ci élit en son sein le Bureau Exécutif et la Commission d'Arbitrage et de Discipline. Le Congrès choisit la Commission de Contrôle du budget de l'U.G.T.T. et enfin, le Conseil National remplace le Congrès dans l'intervalle des sessions.

À la mort de Hached, l'U.G.T.T. comptait près de 100.000 adhérents, alors que les syndicats autonomes n'en comptaient que 4.000 lorsqu'ils démarraient en 1944, 12.000 au Congrès Constitutif du 20 janvier 1946, 85.000 annoncés par Farhat Hached dans sa conférence à l'A.E.M.N.A. à Paris, à la fin de cette année[1]. Ce nombre a chuté à 80.000 adhérents en 1951, l'U.G.T.T. ayant cédé les petits artisans et boutiquiers

1 En janvier 1947, le rapport moral, présenté au Congrès de l'U.G.T.T., déclare 80.000 adhérents. Voir Dominique Desanti «L'année où le monde a tremblé, 1947», Éd. Albin Michel. Paris, 1976, p. 366.



Farhat Hached (5ème à partir de la droite) au 4è Congrès National dans une séance présidée par Mahmoud Messaadi, Président de la Fédération des Fonctionnaires, assis derrière le micro

à l'Union Tunisienne de l'Artisanat et du Commerce (U.T.A.C.) et les agriculteurs à l'Union Générale des Agriculteurs Tunisiens (U.G.A.T.)[1]. Le leader ugététiste a contribué à la formation de ces deux Unions.

La succession de Farhat Hached s'est faite dans le calme et la transparence jusqu'à l'aube de l'indépendance. Après la disparition de cet éminent fondateur, l'intérim fut assuré pendant 24 heures par le militant et homme de culture, Mahmoud Messaadi, Secrétaire Général Adjoint de la Centrale Syndicale, puis, après son arrestation, par Mohamed Kraïem, Secrétaire Général de la Fédération des Employés. Mahmoud Messaadi et Nouri Boudali, une fois remis en liberté, partagèrent avec Mohamed Kraïem la direction de l'U.G.T.T. jusqu'au Congrès de juillet 1954. Ahmed Ben Salah, fraîchement débarqué de Bruxelles où il représentait la Centrale Syndicale auprès de la C.I.S.L., prit, alors, la relève à la tête de l'Union.

On ne peut trouver mieux que ce passage d'une allocution prononcée par Farhat Hached au Congrès de l'A.F.L. à San Francisco (24 septembre 1951), parue dans «Mission» du 5 octobre 1951, pour résumer les composantes et les finalités de son combat émancipateur sur le double plan social et politique en symbiose avec le mouvement national de libération.

Ces deux plans d'action se côtoient et se complètent dans son itinéraire héroïque. Il y rejette toute forme d'hégémonie totalitaire, communiste, colonialiste ou d'une autre nature.

Méditez, donc, cette belle synthèse relative aux choix et espérances de ce leader total, vivement attaché à la liberté et au progrès de son peuple dont il voit, en prospectiviste, se réaliser, dans un prochain avenir, les aspirations légitimes.

«La vérité est que notre mouvement syndical, s'intégrant dans le combat national pour la libération, pour les droits démocratiques, pour le respect des droits de la personne humaine, pour l'abolition de l'esclavagisme et la fin de toute hégémonie colonialiste, pour l'amélioration de la condition ouvrière, le progrès social, le relèvement du standing de vie des masses, en un mot, notre mouvement qui œuvre concrètement et inlassablement à la réalisation des grands et nobles principes du syndicalisme libre, incarne les espoirs de la classe ouvrière, stimule l'Union Nationale et la raffermit autour de notre grand mouvement de libération, et laisse entrevoir au peuple la réalisation prochaine de ses aspirations naturelles, sans avoir à abdiquer ses propres convictions philosophiques ou religieuses sur un système type que le communisme envahissant et parfois agressif veut imposer à l'univers».

---

1 Voir Abdesslem Ben Hamida «Le syndicalisme tunisien de la seconde guerre mondiale à l'autonomie interne», pp. 108-112.



Timbre marqué à l'effigie de Farhat Hached, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son assassinat

Treizième Partie

Florilège

Articles de Farhat Hached dans :

«Tunis Socialiste», «La Jeune Tunisie» et «Mission»

Présentation

Les écrits de Farhat Hached dans les périodiques «al-Horriya», «Liwâ al-Horriya», «an-Nadwa», «as-Sabâh», «Ech-Chaab», (voir choix de textes dans la partie en arabe) et ses articles dans «Tunis Socialiste», «La Jeune Tunisie» et «Mission» et d'autres périodiques en français (voir articles ci-après), reflètent sa pensée et son combat. Les deux volets en français et en arabe du livre le montrent si bien, à travers les analyses et les florilèges.

A. Présentation de «Tunis Socialiste»

(Voir la première partie de ce livre)

B. Présentation de «La Jeune Tunisie»

Avant de commencer la publication de ses articles de fond dans l'hebdomadaire «Mission», Farhat Hached collaborait à un autre hebdomadaire «La Jeune Tunisie», «organe politique et d'information pour la défense des intérêts nord-africains», puis «hebdomadaire politique pour la défense du Maghreb Arabe», à partir du 15 juin 1947 au 15 mars 1949 (38 numéros).

Le directeur-rédacteur en chef, grande figure médiatique, Mohamed Ben Aba, présentait au lecteur «La Jeune Tunisie», en ces termes :

«... Les jeunes ont désormais conscience de la grandeur des temps nouveaux et envisagent, avec courage, les destinées de leur pays. Parce qu'ils veulent que leurs idées triomphent..., ils exigent une solidarité nationale... Parce qu'ils sentent bien qu'il n'est plus permis de rester à l'écart des luttes engagées..., ils revendiquent deux choses essentielles : le retour de S.A. Moncef Bey [détrôné, déporté et exilé le 14 mai 1943] et l'indépendance du pays... "La Jeune Tunisie" s'attachera à exprimer, avec vigueur et bonne foi, les postulats de la conscience nationale. Avec obstination et à tous risques, elle défendra les valeurs permanentes tunisiennes» [1].

À part Farhat Hached, d'autres éminents rédacteurs collaboraient à «La Jeune Tunisie» : Slaheddine Tlatli, Dr Ahmed Ben Miled, Habib Chatti, Férid Bourguiba, Taïeb Annabi, Chédli Khairallah (Abdel-Hac), Chamseddine Ladjimi, Mohamed Raja, Hassouna Attia et d'autres.

---

1 a- Voir Mohamed Dabbab «Index des revues et journaux tunisiens de langue française de 1907 à l'indépendance (1956)». Cahier du CERES. N°1. Tunis, 1973, p. 66.

b- Sliman Ben Sliman «Souvenirs Politiques», Éd. Cérès Productions. Tunis, 1989, p. 232.

D'obédience nationaliste, cet hebdomadaire de langue française annonçait aussi sa tendance maghrébine.

Le procès intenté contre «La Jeune Tunisie» sous l'inculpation, en date du 10 juillet 1947, d'atteinte aux droits de la France et à la considération du Souverain Lamine Bey successeur du monarque détrôné et éloigné, Moncef Bey, fut constamment annoncé et retardé.

Sa défense était assurée par Maîtres André Duran-Angliviel (socialiste français et chroniqueur célèbre de «Tunis Socialiste»), Salah Farhat et Chédli Khalladi (du Vieux Destour), Salah Ben Youssef et Fethi Zouhir (du Néo-Destour)[1].

Le journal dérangeait les autorités coloniales. Dix mois après la tenue du Congrès National historique de la Nuit du Destin, à Tunis le 23 août 1946, et réunissant «les représentants qualifiés du peuple tunisien», toutes tendances politiques et classes confondues, y compris l'U.G.T.T., «La Jeune Tunisie» du 15 juin 1947, publie la motion votée par ce Congrès et préservée de la saisie policière par Hédi Nouira[2].

Après un long préambule des considérations relatives à la situation politique du pays, on lit ce qui suit:

«Le Congrès National Tunisien

déclare :

Que le protectorat est un régime politique et économique absolument incompatible avec les droits souverains et les intérêts vitaux du Peuple Tunisien ;

Affirme :

Qu'après une expérience de 65 ans, ce régime colonialiste a prononcé sa propre déchéance ;

Proclame :

La volonté du peuple Tunisien de recouvrer son indépendance intégrale et d'adhérer comme État Souverain à la Ligue Arabe, de faire partie de l'O.N.U. et de participer à la Conférence de Paix.»[3]

---

1 Voir Mohamed Dabbab, op. cit., p. 68.

2 Voir Ahmed Khaled «Hédi Nouira ñ Itinéraire d'un intellectuel militant et homme d'État», Éd. Zakhâref (Publigraph), Tunis, 2006 (Étude en français et en arabe), pp. 301-302.

3 «La Jeune Tunisie» du 15 juin 1947. Article de page de garde intitulé «Contre le colonialisme pour l'indépendance nationale».

Dans le même numéro de cet hebdomadaire, le néo-destourien et neveu du leader Habib Bourguiba, Maître Férid Bourguiba publie un article de fond très important, intitulé «Revanche du Syndicalisme Tunisien».

Il s'agit d'un rappel historique de la conspiration colonialiste en connivence avec certains partis politiques, et en particulier le Vieux Destour et le Parti Socialiste, contre M'hamed Ali El Hammi, le père du syndicalisme national tunisien, qui a abouti à la destruction de son mouvement en 1925. Et «ce fut une pause d'une dizaine d'année».

Férid Bourguiba évoque, ensuite, les circonstances de la renaissance du syndicalisme tunisien (1936-1938) avec la deuxième C.G.T.T. qui finit par subir la répression du 9 avril 1938 et l'état de siège, contraignant ainsi le mouvement syndical tunisien à «une nouvelle pause d'une dizaine d'années».

Passant ensuite à la phase de la création de l'U.G.T.T. par Farhat Hached, Férid Bourguiba écrit : «Le syndicalisme tunisien suit le mouvement», c'est-à-dire celui annoncé par le Congrès National du 23 août 1946 qui proclame la «volonté d'indépendance totale» de la Tunisie. Poursuivant son rappel historique, il dit que le syndicalisme tunisien avec Farhat Hached «renaît, s'organise d'une façon parfaite, embrassant tous les domaines de l'activité et triomphe de toutes les résistances»[1].

«La Jeune Tunisie» ouvre régulièrement ses colonnes aux motions, communiqués et diverses autres informations syndicales de l'U.G.T.T.[2]

Comme exemple saillant, cet hebdomadaire publie dans son tirage du 31 août 1948, la motion du Conseil Supérieur de l'U.G.T.T., réuni à Tunis du 22 au 23 août 1948 et portant sur le problème des salaires et des prix, les allocations familiales, le chômage, les ouvriers agricoles.

Ce même Conseil Supérieur, mis au courant de l'évolution des pourparlers en vue de l'adhésion de l'U.G.T.T. à la F.S.M. «approuve l'action menée par la Commission Administrative qu'il invite à persévérer dans cette voie jusqu'à l'acceptation par la F.S.M. de la demande d'affiliation de notre Union Générale».

---

1 Ibid., p. 2.

2 a- «La Jeune Tunisie» du 16 mai 1948, la motion «U.G.T.T. - Fédération Tunisienne des Travaux Publics».

b- «La Jeune Tunisie» des 20 juin, 15 et 24 ao°t 1948 ñ Plusieurs motions et informations syndicales.



La Jeune Tunisie

Hebdomadaire politique et d'informations
pour la défense des intérêts nord-africains

CONTRE LE COLONIALISME
POUR L'INDEPENDANCE
NATIONALE

LES GRANDS PROBLEMES TUNISIENS

La famine doit cesser!

Fac-similé de «La Jeune Tunisie» du 15 juin 1947

Sur le plan de l'Unité Syndicale demandée par la F.S.M., le Conseil Supérieur mandate le Conseil d'Administration pour «la reprise des négociations en vue de l'unité au sein de la F.S.M.». Il déclare qu'il «appartient au Congrès de prendre la décision finale en ce qui concerne la réalisation de cette unité»[1] entre l'U.G.T.T. et l'U.S.T.T. Et c'est là une dérobade tactique.

Articles de Farhat Hached dans «La Jeune Tunisie»

Dès les premiers numéros de «La Jeune Tunisie», Farhat Hached entreprend de publier des articles de fond d'un haut niveau. Deux aspects se côtoient et se rejoignent dans sa pensée et son action : Le combat syndical pour l'émancipation sociale et le progrès et le combat politique pour l'indépendance de son pays. Il publie par exemple dans «La Jeune Tunisie» un article sur «les démêlés de l'U.G.T.T. avec la F.S.M.» louvoyante sur l'adhésion en son sein de la Centrale Syndicale ugététiste[2].

Dans ses préoccupations syndicales, un autre article de «La Jeune Tunisie» du 15 mars 1949, intitulé «La Cómpagnie de Sfax-Gafsa : Danger Public» est signé par Farhat Hached. Il y met à nu cette «fameuse firme qui occupe une bonne partie du territoire national pour l'exploitation d'un réseau de chemin de fer voyageurs et marchandises», «possède le vaste domaine du Chaâl qui contient plusieurs milliers de pieds d'oliviers et sur lequel l'ouvrier est brimé comme au Moyen-Âge».

Et Farhat Hached de continuer sur ce ton inquisitoire la présentation au lecteur de la carte d'identité du Sfax-Gafsa qui exploite, en outre, les centres miniers de Moularès et Redeyef, effectue également le transport et l'embarquement du phosphate de M'Dilla et dispose d'installations ferroviaires et portuaires «qui occupent une bonne partie des terrains municipaux de la ville de Sfax, exonérées de toute redevance».

Il fustige le comportement de cette firme qui ne paye à l'État au titre de la concession phosphatière qu'une modique taxe annuelle et agit en «maître absolu sur les populations placées sous sa coupe».

Vient, ensuite, un rappel historique sur les événements sanglants du 5 août 1947 ayant eu pour théâtre tragique les ateliers et la gare du Sfax-Gafsa. Hached dénonce les brimades continues exercées contre les ouvriers tunisiens par cette compagnie qu'il considère comme étant «un danger public» à «mettre hors d'état de nuire». Il termine son article incendiaire en ces termes :

---

1 «La Jeune Tunisie» du 31 août 1948 - Résolution du Conseil Supérieur de l'U.G.T.T.

2 «La Jeune Tunisie» du 6 juillet 1947 - Les démêlés de l'U.G.T.T. avec la F.S.M. par Farhat Hached.

«Nous crions : alerte ! La Cie du Sfax-Gafsa doit être déchue de ses "droits" sur les concessions de phosphates qui doivent redevenir la propriété de l'État Tunisien.

La classe ouvrière veille en tous cas... Elle ne tolérera plus que le Sfax-Gafsa assassine les travailleurs» (Voir texte entier de cet article dans le florilège).

Parallèlement à ce genre d'articles ayant un caractère social syndical et une connotation politique nationaliste, Farhat Hached publie aussi des articles de fond purement politiques. À titre d'exemple, il écrit une «lettre ouverte à messieurs les Grands Conseillers», parue dans «La Jeune Tunisie» du 6 mars 1949.S'adressant publiquement aux membres tunisiens du Grand Conseil, il exprime les sentiments qu'il éprouve, en tant que compatriote «à l'égard de l'organisme qui [les] rend directement complices de la mauvaise politique dont [leur] pays est accablé».

Farhat Hached conteste le pouvoir législatif colonial qui manipule une chambre non représentative des intérêts autochtones. Les Tunisiens qui y siègent aux côtés des prépondérants français ne disposent d'aucun pouvoir réel de légiférer.

Le peuple tunisien, dit-il, «est à bout de souffle... la politique fiscale qui lui est imposée le mène à la faillite..., les charges qu'il supporte dépassent ses possibilités et ses forces».

Fustigeant le rôle de ces Grands Conseillers, figurants complices de l'appareil colonial, il les narguent en ces termes : «vous vivez parmi le peuple quoique ne partageant pas son angoisse et ses souffrances».

Et se plaçant «dans le camps des briseurs de chaînes», celui des «forces populaires qui entendent se libérer du régime antidémocratique et antiprogressiste», le leader national ugététiste interpelle les Grands Conseillers tunisiens en disant :

«Quels que soient les intérêts particuliers que vous avez à soutenir, vous ne pouvez pas souhaiter la survivance du régime que le peuple combat. Vous ne pouvez pas soutenir, du fond de votre conscience d'hommes appartenant à une nation opprimée, la lutte que livre ce peuple à l'oppression sous toutes ses formes».

Dans ce long réquisitoire contre le régime colonial et ses serviteurs du Grand Conseil, le leader ugététiste dépasse son rôle syndicaliste corporatiste et présente, dans sa lettre ouverte, un discours nettement politique, celui d'un leader nationaliste total qui tient les deux bouts du combat libérateur, le social et le politique.

MARDI 15 Mars 1949 — PRIX : 10 francs — Troisième année - N° 3[illegible]

La Jeune Tunisie

Hebdomadaire politique pour la défense du Maghreb arabe

Directeur : MOHAMED BEN ABA, 5, Grand Souk des Chéchias — Tunis — Téléphone 76.26

La Compagnie de Sfax-Gafsa DANGER PUBLIC

par Farhat Hached

VOUS connaissez tous la Compagnie des Phosphates et du chemin de fer de Sfax-Gafsa. C'est cette fameuse firme qui occupe une bonne partie du territoire national pour l'exploitation d'un réseau de chemin de fer voyageurs et marchandises.

La Compagnie possède en outre le vaste domaine du chaâl qui contient plusieurs milliers de pieds d'oliviers et sur lequel l'ouvrier est brimé comme au Moyen-Age.

Le Sfax-Gafsa emploie actuellement dans les 3 centres de Métlaoui, Moularès et Redeyef plus de 4.000 ouvriers.

Jamais ses affaires n'ont été aussi prospères. Les gros cargos se succèdent aux embarquements de Sfax à une cadence extraordinaire.

Tous les stocks accumulés durant la guerre sont liquidés.

Le Sfax-Gafsa effectue également le transport et l'embarquement du phosphate du Djebel M'Dilla moyennant finances bien entendu.

Ses installations ferroviaires et portuaires qui occupent une bonne partie des terrains municipaux de la ville de Sfax sont exonérées de toute redevance.

Et nous avons appris tout dernièrement que la Compagnie ne payait à l'Etat, au titre de la concession phosphatière elle-même, que la modique taxe annuelle de 4 millions!

Les bénéfices réalisés par le Sfax-Gafsa se chiffrent par centaines de millions chaque année et les réévaluations des stocks, opérés à la faveur de la dévaluation du franc, procure à ses actionnaires de substantiels dividendes.

La Compagnie du Sfax-Gafsa exerçait en fait sur toute l'emprise de son réseau et sur toute l'étendue de sa concession, l'influence du Maître absolu sur les populations placées sous sa coupe.

Avant l'existence de l'activité syndicale, nulle autorité ne pouvait se concevoir en dehors de l'autorité toute puissante des grands seigneurs phosphatiers.

Le recul de son prestige commença effectivement avec les grands remous qui secouèrent ses trois centres en 1936 au moment où le mouvement syndical franchit la barrière qui enserrait les populations ouvrières.

Ce fut un véritable mouvement de libération d'esclaves honteusement et scandaleusement exploités par un égoïsme sans vergogne.

La Compagnie ne pouvait consentir à la diminution de son autorité jusque-là entière et incontestée, imposée par la terreur.

Pensez donc, ces syndicats qui allaient parler de droits des travailleurs...

Droits à limiter les heures de travail et permettre aux ouvriers de voir le soleil.

Droits de ne plus se ravitailler obligatoirement à la cantine de la Compagnie et au moyen de laquelle celle-ci reprenait automatiquement à l'ouvrier l'argent remis en paiement de ses salaires !

Droits de se faire rendre la justice ailleurs que dans les bureaux patronaux.

Droits à des améliorations aux conditions de travail et de vie.

Droits à la parole et au besoin, Droits à la grève !

C'était tout cela que la Compagnie voyait dans le syndicalisme envahissant.

Et alors, ce fut le coup de Métlaoui qui, en 1937, coûta la vie à 23 ouvriers mineurs...

La Compagnie pensait venir ainsi à bout de la combattivité ouvrière et mettre fin à cette activité syndicale menaçante.

Elle parvint exactement aux buts contraires.

*

A Sfax, le 5 août 1947, la Compagnie du Sfax-Gafsa devait une fois encore se gaver du sang ouvrier.

Tout le monde connaît la tragédie !

26 morts et 150 blessés jonchaient le terrain à trois endroits différents, autour des ateliers et de la gare du Sfax-Gafsa.

La Compagnie avait, une fois de plus, fait de mauvais calculs. Elle escomptait la fin du mouvement syndical pour retrouver sa puissance perdue et surtout se prémunir dans l'avenir contre toute velléité de lutte ouvrière.

Il a fallu un an après le massacre du 5 août pour obliger la Compagnie à reprendre ses ouvriers licenciés et reconnus entièrement innocents.

Le Résident Général lui-même allait perdre patience. Son prestige était durement mis à l'épreuve et l'intransigeance de la Compagnie faillit l'emporter !

Mais l'angoisse des douloureux événements du 5 août n'est pas encore dissipée, que le Sfax-Gafsa prépare son 3e acte criminel.

Le comportement de ses dirigeants, leur attitude intolérable envers le personnel et l'arbitraire qui essaie de survivre dans les centres miniers ont acculé l'ensemble des ouvriers mineurs à la grève générale et totale.

Cette grève qui englobe la totalité du personnel, tunisien et européen, tripolitain et souffi, marocain etc., de toutes catégories et quelle que soit son appartenance syndicale, se poursuit dans le calme le plus absolu depuis trois semaines.

Elle montre l'unanimité de la volonté des travailleurs d'en finir avec les brimades.

Nous disons trois semaines dans le calme.

Calme dû uniquement à la sagesse et au sang-froid des travailleurs, car les provocations n'ont pas manqué, comme il fallait d'ailleurs s'y attendre.

On suspend les soins médicaux.

On coupe les vivres.

Et on vient de prévenir les ouvriers en grève qu'ils sont tous... démissionnaires !

Tandis que le Gouvernement, saisi à plusieurs reprises par les soins des organisations syndicales, observe une sorte de neutralité bienveillante à l'égard de la Compagnie qui pense pouvoir venir à bout de la résistance ouvrière en ayant recours au chantage.

Voilà comment on prépare les bagarres pour faire couler le sang des travailleurs.

Et voilà où la Compagnie du Sfax-Gafsa devient un danger public... qu'il faut mettre hors d'état de nuire.

Nous crions : alerte !

La Cie du Sfax-Gafsa doit être déchue de ses « droits » sur les concessions de phosphates qui doivent redevenir la propriété de l'Etat Tunisien.

La classe ouvrière veille en tous cas... Elle ne tolèrera plus que le Sfax-Gafsa assassine les travailleurs.

« L'AIDE » DE LA FRANCE

par : A. Ben Mostpha

Primauté de l'économique ? OUI !

...ME de la PAIX

SOUS LE SIGNE DU

Fac-similé de «La Jeune Tunisie» du 15 mars 1949 où figure sur la page de garde l'article de Farhat Hached «La Compagnie Sfax-Gafsa - Danger Public»

La synchronisation stratégique entre le combat d'émancipation et de justice sociale et la lutte de libération nationale, pratiquée par Farhat Hached et mise en exergue dans ses écrits, est son credo.

Cette synchronisation entre les deux sortes de combat est un fait unique en son genre pour la première fois dans les annales de l'histoire des mouvements de libération en Afrique et dans le Monde Arabe.

Voici comment il explique cette synchronisation stratégique qu'il pratique entre le combat politique et le combat social dans sa «lettre ouverte aux Grands Conseillers» :

«Vous permettez... à un de vos compatriotes de vous parler le langage de la franchise [c'est-à-dire le franc-parler politique] qui s'accompagne si bien avec le caractère-même de l'action sociale... Il répond si parfaitement aux exigences d'un peuple laborieux qui a confiance dans son avenir.» (Voir le texte entier de la lettre ouverte dans le florilège).

Dans une belle tirade formée d'une succession de phrases elliptiques, interrogatives, avec des variantes rythmées et nuancées sur le même thème répétitif de «la paix coloniale française» équivoque, pernicieuse et trompeuse, les réponses sont implicitement suggérées au lecteur, des réponses négatives et retournées dans le sens de l'antithèse de l'exclamation elle-même de l'auteur, Farhat Hached, qui interpelle les Prépondérants, le 3 mars 1950, en ces termes :

«La paix française avec les salaires à 180 frs par jour ! La paix française avec les violations constantes du droit des gens et les atteintes à leurs libertés ! La paix française avec la mort des grévistes, l'incarcération abusive des travailleurs et des militants syndicalistes ! La paix française avec la misère qui rôde dans les foyers des masses laborieuses, le chômage, la maladie !

La paix française qui monte la garde par le renforcement de la colonisation, des privilèges sans limites, des sociétés anonymes qui se partagent les richesses du pays et en exploitent la capacité productive !

La paix en Tunisie... comme la paix française au Vietnam, avec les dessous honteux des tractations et des combines d'affairistes !

Où veut-on en venir ?»[1]

La suite logique à ces questionnements est mûrement réfléchie par le leader ugététiste qui la voit dans l'incontournable synchronisation

---

1 Texte de Farhat Hached, cité dans la revue «Afrique Action», n°8 du 5 décembre 1960. Article «Anniversaire d'un crime».


DIMANCHE 6 Mars 1949 — PRIX : 10 francs — Troisième année - N° 37

La Jeune Tunisie

Hebdomadaire politique pour la défense du Maghreb arabe

Directeur : MOHAMED BEN ABA, 5, Grand Souk des Chéchias — Tunis — Téléphone 76.26

M. Salah Ben Youssef le leader du Néo-Destour, dont l'appel pour une action nationale d'envergure a rassemblé autour du Néo-Destour l'unanimité des Tunisiens.

Editorial

LETTRE OUVERTE à M. M. les Grands Conseillers

par Farhat Hached

RATTRAPONS « LA VITESSE PERDUE »

Par Férid Bourguiba

« UNION ET PROGRES »

Fac-similé d'une partie de la page de garde de «La Jeune Tunisie» du 6 mars 1949 où figure en grande manchette la lettre ouverte de Farhat Hached. En face du titre du journal la photo du leader néo-destourien Salah Ben Youssef

entre le combat social syndical et la lutte politique du mouvement national pour l'indépendance.

Rôle du mouvement syndical tel qu'il est défini dans un essai de Farhat Hached

Ce leader avait des idées claires sur le rôle dévolu au syndicalisme tunisien dès l'aube de la fondation de l'U.G.T.T. Il en donnait une définition précise et politiquement engagée dans ses essais, comme le montre si bien son article intitulé «Le rôle du mouvement syndical en Tunisie», paru dans l'hebdomadaire «La Jeune Tunisie» du 20 juin 1948.

Ce texte précis et concis est un véritable traité condensé de réflexion science politique.

Après avoir relevé avec fierté que «la Tunisie peut être considérée parmi les pays les plus évolués en matière de progrès syndical, non seulement en Afrique, mais également dans le Proche Orient» et que cette évolution fait de la classe ouvrière de Tunisie «une grande force organisée, grâce à laquelle le pays peut envisager son avenir avec sérénité et confiance... pour la renaissance et la rénovation sociale...», l'auteur ajoute que «le mouvement syndical tunisien, conscient de ce rôle important... ne cesse de se développer, de pénétrer plus profondément dans les masses , d'embrasser tous les problèmes de la vie et de tracer de vastes programmes d'action lui permettant de jouer ce grand rôle et de remplir cette grande mission qui lui échoient».

Mais, se demande-t-il, le mouvement syndical doit-il se cantonner dans le vaste domaine social «qui relève directement du syndicalisme» ? La réponse est la suivante :

«Certes, pour les travailleurs, le syndicalisme doit se cantonner dans le domaine social. Et nous irons, peut-être, beaucoup plus loin dans cet ordre d'idées...».

Mais, encore faut-il définir ce domaine social «dans lequel l'on veut confiner l'action sociale !», ajoute-t-il à l'adresse de ses contradicteurs de la prépondérance coloniale.

En posant le problème de la définition du domaine social de cette façon subtile, Farhat Hached retient la curiosité du lecteur qui reste assoiffé de découvrir l'approche spécifique du «domaine social» tel que le conçoit l'essayiste.

Ce domaine ne peut être, selon lui, dissocié de la politique et de l'économie. Le syndicalisme déborde la seule activité sociale pour

s'intéresser, d'une part, à la politique intérieure qui «ne saurait procurer au peuple le bonheur et la prospérité si elle n'était guidée par le souci majeur d'élever le niveau social des masses populaires» et, d'autre part, s'intéresser également à la politique extérieure qui «ne serait que diplomatie trompeuse si elle ne tendait à conjuguer toutes les politiques extérieures du monde, en vue d'assurer aux couches populaires de l'univers ce bonheur et cette prospérité dans la paix et dans le respect mutuel des droits de tous les peuples à la liberté et à la vie». Le message est clair : Il s'agit de synchroniser le combat social avec le mouvement politique de libération nationale.

Mais, remarque-t-il, la politique qui «domine tous les autres domaines», «se trouve elle-même prisonnière des exigences économiques de l'heure».

L'erreur la plus grande dans un pays serait de «favoriser l'économique sur le social».

«Quel intérêt peut présenter, pour un peuple désoeuvré et sous-développé, une surabondance arrogante et outrageante pour des populations affamées ?», se demande-t-il. Et sa réponse étant implicitement connue et négative, il conclut que «le social doit donc primer l'économique ; il doit dominer la politique».

Mais, confronté aux défis de plus en plus graves de la colonisation, à l'orée de l'insurrection populaire décisive pour l'indépendance, il révisera cette position sans négliger pour autant les problèmes sociaux syndicaux, en donnant la primauté absolue au combat politique, comme nous l'avons montré dans les précédentes parties du livre.

Dans l'article précité, l'essentiel pour l'humaniste Farhat Hached est de «s'orienter et d'évoluer dans la voie du progrès» et de «donner au travail la place d'honneur dans toutes les institutions du pays, afin que cesse la honteuse exploitation du travail et des travailleurs et que cesse la domination de l'argent sur le labeur des hommes»[1].

Faut-il comprendre par là que le leader ugététiste est un marxiste hostile au capitalisme ? Évidemment, non ; car c'est le capital sauvage dans le sens darwinien, oppresseur et dévoreur qu'il fustige et non pas le capital social qu'il juge indispensable pour le développement harmonieux du pays et le progrès de la nation, en symbiose avec la force

---

1 Cf. le texte complet de l'article de Farhat Hached «Le rôle du mouvement syndical en Tunisie», in florilège.

du travail. Du haut de la tribune de l'A.E.M.N.A. à Paris, le 20 décembre 1946, il l'a si bien indiqué et analysé[1].

Un autre article spécifiquement politique mérite qu'on s'y arrête. Il s'agit d'un essai intitulé «Le Congrès des Peuples», paru dans «La Jeune Tunisie» du 6 juillet 1948.

Ce Congrès des Peuples d'Asie, d'Europe et d'Afrique, eut lieu à Paris (Puteaux) du 18 au 22 juin 1948 sur l'initiative de Léon Blum, l'illustre écrivain et homme politique français (1872-1950), disciple de Jean Jaurès (1859-1914) et chef incontesté de la S.F.I.O. Léon Blum resta fidèle, lors du Congrès de Tours (décembre 1920), à la IIè Internationale installée avec son bureau permanent à Bruxelles et privée de la participation des communistes, après la scission du Komintern en 1919.

Il fut l'un des artisans du «Cartel des gauches» de 1924 et président du gouvernement du «Front Populaire» (juin 1936- juin 1937). Arrêté en septembre 1940 sur l'ordre du gouvernement de Vichy et déporté en Allemagne nazie, il ne fut libéré qu'en 1945. Du 16 décembre 1946 au 16 janvier 1947, il dirigea de nouveau le gouvernement français.

Le Congrès des Peuples a réuni des représentants de 81 organisations politiques et ouvrières appartenant à 37 nations des trois continents précités et même de certaines parties de l'Amérique.

Farhat Hached y a pris part, accompagné du dirigeant néo-destourien Jellouli Farès[2].

L'article précité est un aperçu général résumant l'idée maîtresse du Congrès dont le but a été «le resserrement des liens entre les peuples des trois continents dans un esprit de mutuelle compréhension et de coopération confiante»[3].

L'auteur y expose l'idée manifestée au cours du congrès, invitant les participants à constituer un «troisième bloc» sous l'égide de l'Europe Occidentale. Ce projet d'une troisième force éventuelle «s'opposerait aux deux blocs dont l'antagonisme s'affirme malheureusement d'une façon inquiétante... l'impérialisme russe et l'impérialisme américain».

---

1 Voir texte de la conférence de F. Hached à l'A.E.M.N.A. in florilège dans la partie en arabe.

2 Voir Sliman Ben Sliman «Souvenirs Politiques», Éd., Cérès Productions, Tunis, 1989, p. 271.

3 Farhat Hached «Le Congrès des Peuples» in «La Jeune Tunisie» du 6 juillet 1948.



Farhat Hached, 4ème à droite, au Congrès des Peuples d'Asie, d'Europe et d'Afrique (18-22 juin 1948) à Puteaux (Paris).

À sa droite, l'édutiant en médecine et militant néo-destourien, Abdelmajid Razgallah.

L'Europe Occidentale, ajoute Hached, «cherche à grouper autour d'elle le maximum de forces morales et surtout matérielles pour pouvoir résister et au besoin annihiler la menace qui pèse sur elle. Ces forces, elle ne peut les trouver que dans les ressources illimitées des deux grands continents qu'elle a dominés et exploités jusqu'ici [l'Afrique et l'Asie]».

Le but visé par les organisateurs socialistes du Congrès, ajoute Hached, est de «rechercher la formule pratique pour sceller cette troisième force». Mais ils «ne se sont guère fait d'illusions sur la portée réelle d'un tel projet en l'état de la situation des pays colonisés» dominés par les impérialismes de l'Europe Occidentale.

Au nom des délégués des peuples sous domination coloniale, le leader ugététiste manifeste une méfiance légitime à l'égard des pays colonisateurs qui cherchent «l'amitié» calculée des colonisés pour consolider leurs positions dans la lutte sourde des deux géants.

«Un loup, dit-il, ne peut rechercher l'amitié de l'agneau qu'il étrangle pour le défendre du lion ou se prémunir lui-même du danger !... Le seul bloc qui puisse présentement nous intéresser c'est le bloc de la liberté...» (Voir texte entier de l'article de Farhat Hached «Le Congrès des Peuples» dans le florilège).

L'idée de «neutralité positive» ou de «non-alignement», préconisée par la conférence de Bandoung qui a réuni, en avril 1955, 29 pays asiatiques et africains, était déjà dans l'esprit de Farhat Hached. Pour vous en convaincre, lisez ce passage de son article publié presque sept ans avant la tenue de cette conférence des pays non-alignés :

«Nous n'avons pas, nous peuples coloniaux, à prendre position contre l'un ou l'autre des blocs, pour l'un ou l'autre des blocs, ou former avec d'autres nations un 3è ou un 4è bloc. Le seul bloc qui puisse présentement nous intéresser, c'est le bloc de la liberté.»

L'essai intitulé «Liberté, Liberté Chérie !», paru dans «La Jeune Tunisie» du 12 mai 1948, est un bel essai de littérature politique. C'est le cri Prométhéen de l'enchaîné sur le sol de sa patrie usurpée, un hymne à la liberté.

Dans le préambule, Farhat Hached évoque deux anniversaires déjà fêtés le 8 mai 1948 : Le 3è anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale et de la paix retrouvée, et le 5è anniversaire de la défaite des troupes de l'Axe en Tunisie et sa «libération» par les Alliés, après six mois d'occupation. Mais, peut-on parler de la libération du peuple tunisien, se demande l'auteur ?



Sadok Bey et le général Bréart, à sa gauche, lors de la signature du traité du Protectorat à Ksar Saïd (Le Bardo), le 12 mai 1881

La date de la parution de son article dans La Jeune Tunisie», le 12 mai 1948, correspond à un autre anniversaire, le 67ème de «l'occupation militaire française» de la Tunisie et l'établissement du «Protectorat» en 1881.

Ce souvenir douloureux du 12 mai 1881, ajoute l'auteur, est pour le peuple tunisien «l'anniversaire du jour maudit où son indépendance nationale avait cessé d'exister, sa liberté mise en cage, ses droits bafoués, son pays effacé de la communauté des nations libres et maîtresses de leurs destinées».

C'est pourquoi dit-il, le 8 mai 1948, date anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Axe en Tunisie (en 1943), appelée «libération» de notre pays, ne pourrait être considéré par le peuple tunisien qui attend encore sa libération du joug colonial, un vrai jour de fête, quoique le peuple tunisien avait partagé la joie des peuples du monde au 3è anniversaire de la fin de la guerre en raison de la «victoire de la liberté sur la tyrannie et de la démocratie sur la dictature».

Très subtile dans son approche des trois anniversaires précités, Farhat Hached termine son admirable essai par un chant d'amour de la liberté, comme suit :

«Liberté chérie...

Pourquoi le Tunisien ne serait-il pas libre comme tous les hommes, le travailleur tunisien libre comme tous les travailleurs, la Tunisie libre comme tous les pays ? Le peuple tunisien serait ainsi l'ami, que dis-je ? Le frère de tous les peuples épris de liberté, la voulant pour lui-même autant que pour tous les autres... Vive la Tunisie libre et heureuse et vive la fraternité humaine !» (Voir le texte entier dans le florilège).

C. Présentation de «Mission»

«Mission» est un hebdomadaire du Parti Constitutionaliste Tunisien (Néo-Destour) ayant paru du 21 avril 1948 au 15 février 1952. Me Hédi Nouira en était le directeur politique. Sadok Chaïbi, puis Ahmed Zemni en assuraient la gérance (en qualité de directeur-gérant). Bahi Ladgham avait la charge de rédacteur en chef. Une pléiade d'éminences grises et de grands militants collaboraient à la rédaction de «Mission». Parmi eux figuraient Farhat Hached, Me Hédi Nouira, Me Hamadi Senoussi, Me Fethi Zouhir, Me Férid Bourguiba, Me Tahar Lakhdar, Ali Belhouane, Sadok Chaïbi, Dr Stamrad, Dr Saïd Mestiri, Dr Sadok Mokaddem, Ibrahim Abdellah, Ridha Klibi, Abdelmajid Mehiri, Mustapha Dallagi, Habib Chatti, Chédli Tnani, Ennaceur Ben Jaafar, M'hamed Ali Annabi, Mahmoud Messaadi, Ahmed Mestiri, Habib Mekki.

Dans le premier éditorial signé par Hédi Nouira, «Mission» se présentait aux lecteurs «avec la volonté de traiter tous les problèmes, toutes les questions que posait la situation politique, économique, sociale et culturelle».

Ce journal de combat pour la liberté se voulait «l'expression fidèle des aspirations profondes et légitimes des masses tunisiennes..., celles des modestes, des économiquement grugés et des politiquement opprimés.» En eux, écrivait l'éditorialiste, «nous puiserons notre volonté d'aboutir et notre force de lutter ; sur eux, nous fondons l'efficacité de notre action ; pour eux, nous saurons trouver l'énergie dans le combat. Servir le peuple et pour le peuple ; telle est notre profession de foi ; telle est aussi notre "mission"»[1]

En ce qui concerne la contribution du fondateur de l'U.G.T.T. à la rédaction de «Mission», elle commença le 24 mars 1949, onze mois après la parution du premier numéro de ce journal.

Et c'est Me. Hédi Nouira, directeur politique et éditorialiste et Sadok Chaïbi, Directeur-gérant du journal et aussi Président de la Fédération des Fonctionnaires, qui amenèrent Farhat Hached à se joindre à l'équipe de rédaction, sans contrainte administrative. Farhat Hached demeura assidu et fidèle, en écrivant régulièrement des articles de fond dans «Mission» jusqu'au dernier numéro, celui du 15 février 1952.

Ainsi, j'ai pu lui compter 142 articles d'un haut niveau de langue et de style, riches, éloquents et variés, traitant divers thèmes sociaux et politiques. On peut citer, à titre d'exemples comme préoccupations de l'auteur, les intitulés suivants : «Certificat d'indigence et admission dans les hôpitaux» (Mission, 31 mars 1949), «Dans deux jours le congrès (14 avril 1949), «L'U.G.T.T. a tenu son 3ème Congrès National» (21 avril 1949), «La fête du 1er mai» (28 avril 1949), «La Sécurité Sociale» (12 mai 1949), «Encore des licenciements» (26 mai 1949), «À travers les revendications de la vaillante U.G.T.T., c'est une fois de plus le problème tunisien qui est posé dans son ensemble devant la conscience mondiale» (21 juillet 1949), «La vie ouvrière - Rappels nécessaires» (18 août 1949), «La coupe est pleine» (25 août 1949), «Bientôt la rentrée» (16 septembre 1949), «Prix du pain et salaires» (22 septembre 1949), «Tournée Syndicale» (29 septembre 1949), «Les Conventions Collectives - Sur un rejet» (4 novembre 1949), «Halte à la répression» (2 décembre 1949), «La Voix de la raison et la voix de la passion»

1 «Mission» du 21 avril 1948-Éditorial par Hédi Nouira.



Hédi Nouira (en 1955)

(16 décembre 1949), «Nous n'abdiquerons pas» (21 décembre 1949), «Échec à la réaction» (17 février 1950), «Liberté des salaires et Conventions Collectives» (24 février 1950), «Le chômage, grand fléau social» (10 mars 1950), «La politique des concessions» (17 mars 1950), «Bruits de bottes» (31 mars 1950), «Les mots ne paient plus» (16 juin 1950), «Réfractaires jusqu'à l'agonie» (30 juin 1950), «Il est grand temps de doter les ouvriers agricoles d'un statut» (7 juillet 1950), «De quel côté se trouvent les agitateurs ?» (21 juillet 1950), «Le mouvement syndical tunisien» (28 juillet 1950), «Pour une politique du plein emploi» (25 août 1950), «La force publique au seul service du droit» (15 septembre 1950), «Place à l'esprit nouveau» (29 septembre 1950), «Les Fonctionnaires Tunisiens» (27 octobre 1950), «Il faut mettre fin à la politique d'erreurs et d'irresponsabilité» (10 novembre 1950), «Le sang coule de nouveau» (23 novembre 1950), «Où vont les deniers de la Commune ?» (29 décembre 1950), «Anniversaire - L'U.G.T.T. a cinq ans» (18 janvier 1951), «La lutte pour la défense des libertés démocratiques» (16 mars 1951), «Le Grand Conseil se meurt, vive le Peuple» (15 mai 1951), «La parole est au peuple» (18 mai 1951), «Syndicalisme et Colonialisme» (15 juin 1951), «Gouverner c'est prévoir» (17 août 1951, «L'ennemi jette le masque» (21 décembre 1951), «À l'action ! Le succès au bout de nos peines» (4 janvier 1952), «La cause de la liberté triomphante» (8 février 1952), «La solidarité du monde syndical» (15 février 1952), etc..

Ce n'est là qu'un choix de titres révélateurs des contenus, parmi tant d'autres titres d'une longue liste.

Dans le mouvement syndical ugététiste, comme dans les articles de Farhat Hached dans «Mission» et dans d'autres périodiques, en arabe et en français, nous remarquons des interférences entre divers éléments intimement liés dans la pensée, les écrits et l'action du fondateur de l'U.G.T.T. et combattant de la liberté, c'est-à-dire le social, l'économique, le politique et même le culturel, comme en témoigne cette biographie, l'analyse historique et les florilèges dans les deux volets du livre.

Ces articles du leader ugététiste dans «Mission» sont rédigés dans un français très pur. L'expression d'usage est celle d'un technicien de la langue française, versé dans les questions sociales, économiques et politiques.

Certes, le combat social occupe une place centrale dans l'action et les écrits de Farhat Hached : le chômage, les salaires, le prix du pain, la sécurité sociale, les allocations familiales, les poursuites contre les militants etc.. Mais ses préoccupations sociales syndicales demeurent intimement liées aux questions économiques et politiques, comme le montrent ses essais dans «Mission». Le lecteur en trouvera d'admirables spécimens dans le florilège ci-après.

Les derniers articles de Farhat Hached dans «Mission», parus avant l'interdiction du journal, retiennent particulièrement l'attention du lecteur et permettent de bien saisir la pensée politique et de mesurer à sa juste valeur l'action militante du leader national syndicaliste engagé pleinement dans le combat libérateur. Sa démarche est bien étudiée et planifiée dès le début des années décisives de la lutte émancipatrice. Il s'agit notamment de cinq articles.

Le premier, intitulé «L'U.G.T.T. face à la crise» («Mission» du 13 novembre 1951) est rédigé quelque temps avant la rupture des négociations franco-tunisiennes portant sur l'autonomie interne. Il précède d'un mois l'envoi de la note de Robert Schuman du 15 décembre 1951, mettant fin à ces négociations.

Il en est de même de l'article suivant intitulé «Au contact des réalités», publié par «Mission» du 21 novembre 1951.

Les trois autres articles, successivement intitulés «Allons de l'Avant» («Mission» du 28 décembre 1951), «La Cause de la liberté triomphante» («Mission» du 8 février 1952) et «La solidarité du monde syndical» («Mission» du 15 février 1952), annoncent la réplique à l'échec des pourparlers, puis à la terrible répression qui s'est abattue sur la Tunisie à partir du 18 janvier 1952.

L'article du 13 novembre 1951, présente la stratégie de Farhat Hached et son art de combattre l'adversaire, c'est-à-dire sa tactique à travers les différents moyens mis en œuvre pour obtenir le résultat voulu, en parfaite harmonie avec le mouvement de libération nationale conduit par le Néo-Destour.

La stratégie est bien définie : «aboutir sans autre délai, à la solution souhaitée, celle qui permettra au peuple tunisien de prendre en mains les destinées de son pays, d'élire démocratiquement son parlement, de désigner son Gouvernement et de veiller, sous l'égide de S.A. le Bey, au développement de ses propres institutions». Et plus succinctement dit, pour cette étape historique, «conduire la Tunisie à son autonomie interne».

Pour réaliser ce but, le leader national syndicaliste qui va prendre la relève, au sein du Bureau Politique clandestin, des dirigeants néo-destouriens incarcérés ou éloignés, notamment le Combattant Suprême Habib Bourguiba, met au point une tactique lucidement programmée, en tenant compte de toutes les éventualités. Avec beaucoup d'audace, il étale au grand jour, aussi bien à l'intention des militants qu'à la gouverne des prépondérants, les différents aspects de sa manœuvre.

D'abord conciliant, il fait preuve de pondération et de parfaite sérénité, tout en déclarant rester vigilant, en attendant l'issue des négociations trébuchantes à cause du louvoiement du Gouvernement Français qui «semble être davantage préoccupé par les privilèges de la colonie française de Tunisie, que par le souci de rechercher sérieusement et de trouver une solution au problème qui se pose et qui intéresse le sort de tout un peuple et l'avenir des relations entre les deux pays».

Faisant face aux "atermoiements", aux "hésitations et aux fausses promesses" de la partie adverse, Farhat Hached, en stratège qu'il est et timonier de l'U.G.T.T. combattante aux côtés du Néo-Destour, «renforce chaque jour son action... en étroite communion avec l'opinion démocratique mondiale et en liaison constante avec les organisations internationales intéressées», selon ses dires.

Avant le recours officiel du Gouvernement de M'hamed Chenik au Conseil de Sécurité pour présenter la plainte tunisienne après l'échec des pourparlers franco-tunisiens, Farhat Hached prend des précautions ; il alerte les organismes compétents des Nations-Unies et annonce cette initiative dans son article du 13 novembre 1951, comme suit : «Les Commissions Économique, Sociale et Culturelle, celles des Droits de l'Homme et de Tutelle sont saisies, par nos soins, de l'ensemble des problèmes qui se posent dans notre pays. L'U.G.T.T. a préparé et diffusé une documentation suffisamment abondante pour appeler l'attention de l'opinion internationale sur l'urgence qui s'attache à la solution des problèmes tunisiens.»

Par ailleurs, l'U.G.T.T. qui «représente officiellement le continent africain» alerte le Comité Exécutif de la Confédération Internationale des Syndicats Libres dans sa réunion du 26 au 30 novembre 1951, quelque temps avant l'échec des négociations franco-tunisiennes, non seulement pour obtenir son soutien à la cause tunisienne, mais aussi pour l'amener à examiner la situation générale en Afrique du Nord.

Tout à tour conciliant et menaçant, Farhat Hached expose, sans détours, sa tactique : «Parallèlement à l'action menée par le Ministère Tunisien dans le cadre de sa mission de négociation, nous entendons d'une part, créer le climat favorable à l'aboutissement des pourparlers directs entre les deux Gouvernements-pour le plus grand bien des peuples français et tunisien- et suivre, d'autre part, avec une vigilance extrême, le déroulement de ces négociations en prenant toutes dispositions utiles pour le renforcement de la lutte à l'intérieur et à l'extérieur, si nous y étions acculés.»

Lorsqu'il affirme avoir pris «toutes les dispositions utiles pour le renforcement de la lutte à l'intérieur et à l'extérieur», on peut lire en filigrane qu'il n'exclut pas le recours à la résistance armée, comme il l'a pratiquement fait, en tant qu'organisateur et monnayeur de la Résistance.

Pour terminer, il adresse l'expression de son admiration aux militants et les invite à «faire face aux responsabilités et aux devoirs» qui les attendent. (Voir texte dans le florilège)

Dans l'article suivant, intitulé «Au Contact des Réalités» («Mission» du 21 novembre 1951), Farhat Hached évoque l'importance «des Contacts directs avec le peuple» et stigmatise «la politique anti-nationale, anti-sociale et régressive», appliquée par le régime colonial dans tous les domaines de l'existence des Tunisiens. Et, à titre d'exemple, il passe en revue la situation désastreuse qu'il a constatée, lors de sa tournée dans le Sahel et le Centre-Ouest.

Cette tournée lui a permis de «vivre une semaine entière au milieu des soucis et des préoccupations populaires dans toute la 4ème Région et de dresser en commun (avec la population) le bilan d'une situation devenue intenable».

Le leader total syndicaliste et nationaliste conclut à la faillite absolue du régime colonial. Il affirme que le peuple est «décidé plus que jamais à combattre le régime qui a fait son malheur».

Les poursuites judiciaires engagées contre les organisateurs des réunions sous l'égide du «Comité d'Action pour les Garanties Constitutionnelles et la Représentation Populaire» et son initiateur, le leader ugététiste, «nous donne», ajoute Farhat Hached, «plus d'ardeur encore à combattre cette misère» et à garder «la foi dans l'avenir». (Voir texte entier dans Florilège).

L'article suivant, intitulé «Allons de l'Avant» («Mission» du 28 décembre 1951), paru vingt-et-un jours avant le déclenchement de la bataille décisive de libération, met l'accent sur «l'expression qu'on entend dans toutes les bouches» des Tunisiens (recours à l'O.N.U.) et qui reflète «le sentiment profond de toutes les couches populaires» réclamant l'arbitrage équitable de cette instance internationale dans le différend opposant la Tunisie à la France.

Quoique peu confiant sur l'issue de cette voie, Farhat Hached déclare : «Bien qu'il n'y avait pas lieu de pousser très loin l'espoir fondé sur l'O.N.U., celle-ci demeure en tous cas un puissant moyen de solutionner pacifiquement les conflits auxquels il a été impossible de

trouver un règlement amiable directement entre les parties intéressées (voir texte entier dans Florilège).

Les deux autres articles sont rédigés dans la conjoncture tragique de la répression et des opérations de ratissage. «On reste stupéfait devant un tel désastre et on s'indigne devant le silence des milieux officiels sur l'étendue et la gravité des actes commis à l'encontre d'une population toute entière», déclare le leader national ugététiste dans son article intitulé «La cause de la liberté triomphante» («Mission» du 8 février 1952). Puis, il passe en revue dans cet essai les réactions de la presse étrangère, de la C.I.S.L., des Centrales Syndicales Américaines et celles des peuples et des gouvernements qui désapprouvent la répression exercée à l'encontre du peuple tunisien et témoignent leur sympathie et leur solidarité envers la Tunisie.

Chantre de la liberté, Farhat Hached l'appelle de tous ses vœux et se lance dans une belle tirade, en se demandant : «Alors, puisque la liberté a derrière elle d'aussi considérables forces dans le monde, pourquoi faut-il qu'elle soit chez nous combattue par les forces de la liberté ?

Nous ne désespérons pas de voir triompher quand même la cause de la liberté, la nôtre ; la logique le veut, la marche de l'histoire le confirme, l'intérêt de la France et de la Tunisie le commande, la sauvegarde de la paix l'exige.» (Voir florilège).

Dans son article «La solidarité du monde syndical» (15 février 1952), l'auteur insiste sur l'importance que revêt, pour le peuple tunisien dans sa lutte, cette solidarité ouvrière du monde libre.

L'action du syndicalisme, ajoute-t-il en faisant prévaloir le politique sur le social, «loin de se cantonner dans les menus faits de la vie militante quotidienne à l'échelle de l'entreprise, embrasse le vaste problème que pose la vie internationale d'aujourd'hui».

Et pour illustrer son approche politique du syndicalisme, l'auteur cite «le concours et le soutien actif de la classe ouvrière du monde occidental, et en particulier des millions de travailleurs organisés des Etats-Unis» au plan Marschall, aux programmes d'aide économique et militaire dans le cadre du pacte atlantique.

Puis, subtilement, l'auteur fait la transition entre ces données et la situation dramatique dans son pays où une armée d'occupation, qui fait partie du pacte atlantique, exerce une répression sur la population civile. Et le fin analyste politique, Farhat Hached, d'ajouter, en signe d'indignation :

«Mais il ne saurait être question pour les travailleurs américains de consentir à ce que les armements, les équipements et le matériel fournis à ce titre (l'aide militaire dans le cadre du pacte atlantique) servent à asseoir un régime de force contre un peuple luttant pour recouvrer sa liberté.»

«En l'occurrence, poursuit-il, la classe ouvrière des Etats-Unis, par la bouche de ses deux puissantes organisations syndicales, l'A.F.L. et le C.I.O., s'est nettement prononcée contre les méthodes de répression employées par les forces armées françaises contre le peuple et les travailleurs tunisiens.»

L'auteur passe ensuite en revue les démarches de soutien à la cause tunisienne, entreprises par les Centrales Syndicales Américaines auprès du Département d'État à Washington, celles de la C.I.S.L. dont une délégation a été reçue par le Général Eisenhower. Cette délégation, remarque l'auteur, «n'est certainement pas allée voir le Commandant Suprême des Forces Alliées pour l'entretenir des questions de salaires ou de primes pour congés payés... La C.I.S.L. s'intéresse au plus haut point à la paix...»

Farhat Hached parle, alors, du «système de défense occidental» qui «repose en premier lieu sur la nécessité d'une paix intérieure avant de songer à la défense extérieure». Or, cette «paix intérieure», ajoute-t-il, «commande l'élimination de tous les germes de désordre ; elle exige que soient instaurées partout, aux lieux et places des régimes de dictature colonialistes, des institutions démocratiques librement choisies par les peuples suivant leur choix sacré à disposer d'eux-mêmes».

Le leader national ugététiste est conscient que le chemin de la liberté est semé d'embûches et qu'il impose aux militants d'énormes sacrifices, parfois même le martyre. Et ce fut sa destinée ainsi choisie.

Aussi, conclut-il son analyse politique par ces réflexions :

«Le peuple tunisien, en faisant face à la vague de répression qui déferle sur son pays, n'ignore rien de l'étendue des sacrifices qu'il doit consentir. Il sait que la crise actuelle sera l'une des étapes décisives dans l'édification de son avenir.

Cet avenir sera fait de liberté, de bien-être et de fraternité ou ne sera pas.» (Voir florilège).

Les trois derniers essais politiques de Farhat Hached dans «Mission» interpellent l'esprit et le cœur par le contenu et la forme.

Quels admirables spécimens d'écriture ! L'essayiste doué maîtrise génialement le français qui n'est pas sa langue maternelle, mais qui coule de source. Il assortit ses écrits dans un habillage stylistique sans fioritures, mais esthétiquement attrayant. Il écrit pour faire passer clairement des messages et gagner chaleureusement la sympathie et l'appui des libéraux français et de l'opinion publique internationale à la cause sacrée de son peuple : la liberté.

Cette belle littérature de résistance révèle un fin politique, astucieux et rusé. Elle permet d'expliquer la raison pour laquelle ses adversaires l'ont considéré comme étant l'ennemi «le plus dangereux» pour la prépondérance coloniale.

Tous les articles, généralement concis et toujours précis de Farhat Hached, saisissent le lecteur par la chaleur d'un souffle émouvant et passionné d'un grand leader, à la fois essayiste de talent, penseur avisé et homme d'action, mettant à profit sa verve et son art de narrateur sensible, de chroniqueur doué et d'analyste perspicace, fouineur et prospectif, au service de son combat pour la dignité humaine de ses concitoyens travailleurs et la liberté de son peuple. Lisez, donc, sa belle et authentique littérature de combat !

Les morceaux choisis insérés dans le florilège ci-après méritent d'être introduits dans les programmes d'enseignement de l'histoire contemporaine sociale, économique et politique de la Tunisie et du Maghreb Arabe.

Ce sont des modèles d'écriture pour les étudiants en sciences politiques, pour ceux de l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information, de sociologie, de littérature, etc...

Ces textes choisis forcent l'admiration des chevaliers de la plume, des hommes politiques imprégnés et férus de culture.

Écriture esthétiquement belle où l'homme de plume, Farhat Hached, exerce son talent dans une langue française pure et succulente et un style élégant et châtié. Quelle précision sans faille du vocabulaire technique économique, social et politique qu'utilise magistralement l'essayiste ! Quelle harmonie entre le fond engagé de l'écrit et la forme !

Ahmed Khaled
Sousse le 3 mars 2006

1. Choix de textes de «Tunis Socialiste»



EUVIEME ANNEE — N. 5.989. Le numéro : 30 CENTIMES MARDI 20 JUIN 1939

Tunis Socialiste

Pour la Fraternité des Races
Organe Socialiste S. F. I. O.
QUOTIDIEN DE MIDI

ACTION ADMINISTRATION
3, rue de Besançon — Tunis
Téléphone 25.46

ABONNEMENTS
12 mois ....
6 mois ....
3 mois ....

Services Parisiens et Publicité Extra-Régionale — Presse Populaire, 5, Rue St-Augustin - PARIS (2e) — PUBLICITE TUNISIENNE, Mme H. PELLETIER, 5, Passage Durand-Claye -

La Fenêtre Ouverte

LE DEFICIT DES CHEMINS DE FER ET LA POLITIQUE DE LA HACHE

par A. DURAN-ANGLIVIEL

Tunis, le 20 Juin 1939.

Conseil supérieur du Gouvernement, à défaut du Grand Conseil, être appelé incessamment, peut-être la semaine prochaine, à donner avis sur certaines dépenses urgentes que le Résident général a l'intention de lui présenter.

L'un des objets de cette réunion réside dans le vote des crédits rendus nécessaires par l'application aux cheminots de la Régence de mesures métropolitaines. Le bureau de l'Union des Réseaux n'a cessé de s'occuper, toute diligence, à faire aboutir les revendications du personnel du Rail, si l'accord n'est pas encore total sur tous les points, il n'est pas interdit d'espérer que le Gouvernement [et] les syndicats trouvent un terrain [de] conciliation et d'entente.

D'autant mieux que volant au secours de la victoire, un certain nombre de grands conseillers, non des moindres, qui spéculaient naguère, sur faire des économies, sur la mort des cheminots, ont trouvé leur chemin de Damas et sont intervenus de toute une ardeur nouvelle, en faveur d'une cause que les intéressés, en principe, avaient déjà gagnée.

Le déficit permanent des chemins de fer est une plaie au flanc de la Tunisie. Depuis plus de vingt ans, nous entendons dire, par les représentants des Grands Intérêts économiques et des sociétés anonymes, qu'il a pour origine les dépenses excessives de personnel. En Tunisie plus qu'en France, le responsable du déficit ferroviaire, c'est le lampiste. Pour imposer silence au lampiste, rien de mieux que de l'envoyer au cimetière. Le trou à boucher n'a plus alors l'importance que de quelques pelletées de terre. Autant de gagné pour le contribuable.

On nous permettra de ne pas nous associer à ces vues budgétaires un peu simplistes sinon inhumaines.

Les syndiqués, qui d'ailleurs ne refusent pas de mourir, mais le plus tard possible, entendent cependant que durant leur vie leurs conditions d'existence soient améliorées, qu'elles suivent, d'aussi près que possible, les fluctuations de la monnaie sans laquelle il leur est défendu d'aborder les denrées de première nécessité.

Et avant qu'il soit fait appel à leur esprit de sacrifice pour permettre à nombre de privilégiés de voyager sans billet, à des administrateurs avides [...] de gros émoluments,

Que la C.F.T. soit éloignée des lignes ou des services qui ne rapportent pas, nul n'y contredira. Et que par la suite, son personnel d'exécution soit réduit en proportion de la diminution du trafic, l'opération sera d'excellente économie. Mais c'est la formule même d'exploitation qu'il faut changer, si l'on veut obtenir un résultat sérieux. En l'état actuel des contrats, la Compagnie a le plus grand intérêt à faire le plus gros déficit. C'est l'Etat qui paie. Pour ce qui est du profit réel, il est assuré aux entreprises de transports sur route qui ont toutes les faveurs, celles des usagers, celles de l'Etat, celles des administrateurs de la C.F.T.

On parle de la politique de la Hache. S'agit-il de supprimer l'arbre ? Alors tranchez à la base, et tout tombera. Mais si l'arbre est nécessaire et si l'on veut qu'il vive, c'est dans les branches parasitaires qu'il faut mettre la cognée.

Ce qui demande, d'ailleurs, un peu d'habileté et beaucoup de courage.

LE MAUVAIS PAIN DE LA LIGNE MAGINOT

PARIS, 19 juin.

Le directeur-gérant de la Société des Panifications Modernes de Knutange, Octave Martin, impliqué dans l'affaire de fraude sur la qualité du pain livré aux soldats de la ligne Maginot, a été arrêté. Il avait comme principal actionnaire un Italien, né au Brésil en 1901, Paul Andolfo.

Le délit étant nettement caractérisé, M. Wentzel n'hésita pas à placer Martin sous mandat de dépôt.

Devant la multiplicité des affaires du même genre, il est fort possible que le parquet général se décide à confier cette affaire à un seul juge d'instruction et à un seul tribunal.

Le départ de Campolonghi

Campolonghi nous quitte aujourd'hui, retournant en France où il va poursuivre sa bonne propagande.

Nous ne voulons pas laisser partir notre camarade sans lui dire combien son séjour en Tunisie fut apprécié par tous les véritables démocrates, et combien sa venue fut profitable à l'amitié italo-française.

Sans lui dire aussi que ses nombreux amis espèrent le revoir bientôt parmi eux sur cette terre où plus que partout ailleurs est utile son œuvre de fraternité humaine.

Impuissance [...]

MUNICIPALITÉS NOM[...]

par le Dr. Cohe[n]

Les municipalités de Tunisie sont bien à plaindre. Le Gouvernement les traite en quantités négligeables. Et le Gouvernement pour elles, nous l'avons déjà signalé, est une hydre à trois têtes : Administration Générale, Finances, Secrétariat Général.

Prennent-elles une délibération, souvent sur les conseils de l'une des trois têtes de l'hydre ? Aussitôt, leur délibération est l'objet, de la part des deux autres têtes, d'un examen minutieux, voire d'un véritable épouillage, et il n'en reste bientôt plus rien.

Il peut arriver aussi que, sous l'impulsion d'un grand kébir, qui peut être parfois d'ailleurs le plus grand des kébirs, le Résident Général lui-même, les communes entreprennent des travaux de longue haleine. Survient alors un nouveau grand kébir, qui a des idées différentes et qui f... tout par terre, pour faire prévaloir son point de vue personnel.

Lequel, à son tour, est f... par terre par le successeur, et ainsi de suite.

L'histoire de la Municipalité de Tunis fourmille d'épisodes de ce genre : pour n'en citer que deux, l'assainissement de la Hara et le transfert à l'angle de l'avenue Gambetta du terminus du T.G.M. sont devenus, de par la multiplicité des Administrations qui s'en sont mêlés, de par les changements survenus dans le personnel de ces Administrations et à la Résidence Générale, des problèmes d'une complication invraisemblable, dont les hommes sensés et prudents ne peuvent sagement envisager la solution définitive avant l'an 2039.

Et encore !

Enfin, comble des c[...] que l'Administration sup[...] se aux communes ce qu[...] la tête.

Le bouquet, ç'a été, e[...] de leur attribuer la char[...] se passive, contrairemen[...] çaise, contrairement au [...]

Aussi, les municipalit[és] et celle de Tunis en par[...] plient-elles leurs prote[...] la tyrannie de l'Admin[...]

A la dernière sessio[n] Municipal de Tunis, [...] en a pris pour son grad[e].

Et le général Laigne[...] menait l'assaut.

Nous avons applaud[i] d'indépendance.

Nous avons applaud[i] protestations de nos é[...] gitimes.

Mais on nous perr[...] qu'elles sont condamn[ées] caces.

Pour donner plus de [...] testation, les Consei[llers] ne peuvent en effet s[...]

L'opinion publique très loin. On peut [...] passionne pas. Et q[...] la Municipalité n'est [...] de cette opinion publi[que] me — fait plus grave Gouvernement, en [...] lection des municipa[...] surtout avoir été d'e[...] te opinion publique s[...]

Ne pouvant s'app[uyer sur l'opinion] publique, à laquelle leur origine, totalem[ent ...] édiles sont paralysés.

Et l'Administratio[n ...] més, qui les a fait [...] moque de leurs récr[iminations].

Si d'aventure le de Tunis est écouté ministration, cela es[t ...] Vice-Président délé[gué ...] propre, une person[...]

Sans remonter a[...] que M. Curtelin a[...] te poliment : « Zu[...] trations de la Kasl[...] court a été vite dé[...] néral doit plus à s[...] taire, aux fonctio[nnaires ...] à son ancienneté [...] âge qu'à son titre délégué d'être éc[...] attention et défé[rence ...] Administration.

Quant à tenir dit...

Aussi la prote[station ...] lundi dernier, e[...] l'indifférence la [...] bien que si je n'e[...] un certain nomb[re ...]

Le discours de M. EDEN

par Léon BLUM

PARIS, 19 juin.

Je me félicite que la conférence donnée à Paris par M. Anthony Eden ait eu sur l'opinion française un si fort retentissement. Peu de paroles pouvaient être aussi instructives et aussi significatives que les siennes. N'oublions pas qu'il est un des hommes qui, de l'autre côté de la Manche, personnifient l'attachement à l'idée et même à l'idéal de la sécurité collective. Quand il a siégé pour la première fois dans le cabinet britannique, c'était avec le titre créé pour lui de ministre chargé des rapports avec la Société des Nations. Quand il a reçu le portefeuille des Affaires étrangères, c'était au lendemain de l'effondrement du plan Laval-Hoare et sous la pression irrésistible du mouvement d'opinion qui exigeait alors la défense résolue du pacte de Genève et l'application énergique des sanctions à l'agresseur. Au début [...] il a tenu à protes[ter ...]

[...] re présente acceptés par toutes les nations. L'Europe se trouve en butte à ces entreprises de force et à cette tentative de domination que le début de notre résolution de Nantes a caractérisées en termes si puissants.

L'unique moyen d'arrêter la guerre dans le présent et de préparer la paix pour le plus proche avenir est de recourir à la sécurité collective dans toute la mesure où la situation européenne le permet, et par conséquent de constituer un front de la paix capable de résister désormais à tous les actes d'agression. Voilà, déclare M. Anthony Eden, ce que le peuple anglais a maintenant accepté ou plutôt, ajoute-t-il finement, ce qu'il a demandé.

(lire la suite en 4e page)

L'AFFAIRE DE TIEN-TSIN

Les déclarations de M. CHAMBERLAIN

Gouvernement prend toutes les mesures nécessaires pour approvisionner en vivres les sujets britanniques.

Fac-similé de la une de «Tunis Socialiste» du 20 juin 1939

«À Sfax, un Patron se moque des lois françaises»

par Farhat Hached

«Tunis Socialiste»

du 20 juin 1939

À ceux qui persistent à vouloir toujours présenter la classe ouvrière comme étant un élément de désordre lorsqu'elle défend ses droits légitimes, nous allons une fois de plus démontrer le contraire, en apportant la preuve irréfutable que si nous sommes obligés d'user de temps en temps de l'arme légitime et pacifique qu'est la grève, c'est uniquement parce que nous y sommes contraints par les procédés de plus en plus inqualifiables de certains patrons.

Voici, d'ailleurs, ce qui vient de se produire à Sfax :

Le 16 courant, un bateau, arrivait en rade de Sfax, ou plus exactement au large de Thyna, pour charger, croyons-nous savoir, 2500 tonnes de sel.

Les acconiers ont fait exécuter, jusqu'ici, le travail de chargement au moyen de la main-d'œuvre des dockers de Sfax, et le transport du sel de la jetée au bateau, à l'aide de mahonnes dont les équipages sont formés par les marins de Kerkennah.

L'acconier prévenait alors à temps les organisations intéressées qui prenaient leurs dispositions en conséquence.

Mais cette façon de procéder, qui contentait un peu tout le monde, devait cesser un jour, de par la volonté d'un acconier de Tunis.

Oui, ce monsieur a trouvé que les choses allaient ainsi trop bien, pour ne pas en changer... dans l'intérêt de l'ordre social, paraît-il !

Et c'est ainsi que le dit acconier, dédaignant les usages établis, ne tenant aucun compte de la Convention Collective en vigueur dans le port, convention qui porte cependant la signature de son agent à Sfax, a mobilisé trois mahonnes de Tunis, battant pavillon italien et dont les équipages sont uniquement formés de marins de nationalité italienne.

En outre, un camion venu également de Tunis apporta du renfort en personnel italien - bien entendu - à l'effet de procéder au chargement aux lieux et place de la main-d'œuvre locale.

Et toute cette troupe s'est attelée, le matin du 17 juin, à la tâche !



A SFAX

Un patron italien se moque des «lois» françaises

A ceux qui persistent à vouloir toujours présenter la classe ouvrière comme étant un élément de désordre lorsqu'elle défend ses droits légitimes nous allons une fois de plus démontrer le contraire, en apportant la preuve irréfutable que si nous sommes obligés d'user de temps en temps de l'arme légitime et pacifique qu'est la grève, c'est uniquement parce que nous y sommes contraints par les procédés de plus en plus inqualifiables de certains patrons.

Voici d'ailleurs ce qui vient de se produire à Sfax :

Le 16 courant, un bateau arrivait en rade de Sfax, ou plus exactement au large de Thyna pour charger, croyons-nous savoir, 2.500tonnes de sel.

Les acconiers ont fait exécuter, jusqu'ici, le travail de chargement au moyen de la main-d'œuvre des dockers de Sfax, et le transport du sel, de la jetée au bateau, à l'aide de mahonnes dont les équipages sont formés par les marins de Kerkennah.

L'acconier prévenait alors à temps les organisations intéressées qui prenaient leurs dispositions en conséquence.

Mais cette façon de procéder, qui contentait un peu tout le monde, devait cesser un jour, de par la volonté d'un acconier de Tunis.

Oui, ce monsieur a trouvé que les choses allaient ainsi trop bien, pour ne pas en changer... dans l'intérêt de l'ordre social, paraît-il !

Et c'est ainsi que le dit acconier, dédaignant les usages établis, ne tenant aucun compte de la Convention collective en vigueur dans le port, convention qui porte cependant la signature de son agent à Sfax, a mobilisé 3 mahonnes de Tunis, battant pavillon italien et dont les équipages sont uniquement formés de marins de nationalité italienne.

En outre, un camion venu également de Tunis apporta du renfort en personnel italien — bien entendu — à l'effet de procéder au chargement aux lieux et place de la main-d'œuvre locale.

Et toute cette troupe s'est attelée le matin du 17 juin, à la tâche !

Allez donc demander, au nom de l'ordre social, aux dockers, d'assister, passifs et les bras croisés, à ce manège ! Allez faire comprendre aux Raïs et marins kerkenniens, de répondre par le silence à cet acte de provocation de la part de gens qui viennent devant votre porte vous enlever votre gagne-pain.

Chacun donc comprend la réaction du Syndicat des dockers et de celui des marins, en présence du grave problème que n'a pas hésité à poser le patron provocateur.

Celui-ci savait que son procédé ne pouvait tromper personne. Il savait très bien qu'il ne pouvait opérer tranquillement de la sorte, il était donc parfaitement conscient des conséquences du petit jeu auquel il s'est livré, car il ne pouvait ignorer les dangers que son attitude faisait courir à l'ordre public.

Les organisations intéressées n'ont pas manqué d'alerter les autorités locales et nous osons espérer que M. le Contrôleur Civil et M. le Caïd de Sfax sauront prendre les mesures qui

gènes » ont participé aux travaux de chargement du bateau, les uns sur les chantiers, les autres sur les mahonnes ou à bord du navire.

Travail continu de 6 h. du matin à 8 h. du soir. Aucun repos, même pas pour permettre le repas. Donc les ouvriers ont fait un jour de Ramadan forcé.

Détail navrant : les ouvriers occupés à bord du navire ont demandé du pain au bateau ; il leur a été refusé, même contre retenue de la valeur sur leur salaire...

Cela ne vous rappelle-t-il pas le récit de l'équipage de la mahonne « Jean » qui ne put obtenir de la nourriture d'un navire italien, lors de l'aventure qu'il vécut il y a quelques mois ?

Interrogés sur le salaire qui leur était payé, ils déclarèrent ne pas le connaître ! Ils travaillent sans savoir à quel prix ni quand ils seront payés.

Donc, récapitulons :

— 14 heures de travail sans arrêt ;
— salaire inconnu ;
— date de la paye inconnue ;
— pas de repos ni même de casse-croûte durant toute la journée.

Ce sont des faits précis sur lesquels nous demandons à qui-de-droit d'enquêter.

Nous demandons aux autorités compétentes, en vertu de quelles règles l'on peut ainsi traiter des hommes ; nous lui demandons s'il est possible de laisser s'accomplir de tels crimes envers les règles les plus élémentaires de l'humanité ; nous lui demandons s'il est juste que la misère des ouvriers puisse être à ce point exploitée par des gens qui osent se réclamer de la civilisation !

Et nous demandons à ces Messieurs les employeurs si c'est ainsi qu'ils entendent contribuer à la paix sociale et à l'ordre public ?

• • •

Non, n'est-ce pas ?

Les ouvriers ne sont plus des bêtes humaines sur le dos desquelles vous escomptez pouvoir toujours accumuler vos richesses. Les ouvriers ne sont plus dupes de vos basses méthodes. Ils vous l'ont montré dans une certaine mesure, et si vous ne changez pas d'attitude à leur égard, Messieurs, la lutte ne sera pas terminée de si tôt.

Tenez-vous le pour dit.

H. FARHAT.

A quand les Municipalités Elues ?...

L'âge sénile auquel est parvenu notre fameux régime municipal nommé ne fait pas l'ombre d'un doute.

Nos édiles sont les premiers à le reconnaître et à se faire de plus en plus à l'idée qu'il n'est plus viable et qu'il faut instaurer en Tunisie le régime des municipalités élues.

Depuis, d'autres événements ont surgi, qui ont remis sur le tapis la question des élections municipales.

Après le Sénégal qui a eu les municipalités élues, on nous parle maintenant du droit de vote accordé aux habitants de l' A. E. F.

Convenez que la mesure déborde et que la grande négligence que nous manifeste le Gouvernement français commence à devenir très inquiétante.

La presse bien pensante de Tunis et de Paris continue à travailler du chapeau et à chanter sur tous les tons que tout est pour le mieux dans la meilleure des Tunisie.

Nous voulons bien joindre notre voix à ce concert d'éloges. Mais c'est au dessus de nos forces ; car il n'est pas dans nos habitudes de tresser des couronnes de louanges, quand nous savons pertinemment que ce ne sont là que de purs artifices.

La Tunisie damande des Réformes dont la réalisation est compatible avec son degré d'évolution.

Au premier plan de ces réformes, figurent les élections municipales.

En raison de son indiscutable utilité, cette réforme aurait dû être donnée à la Tunisie, avant celle des élections au Grand Conseil.

Or, même octroyée au Sénégal, elle continue à nous être refusée !...

Les Sénégalais en sont-ils plus dignes que nous ?

C'est une question absurde que nous posons au gouvernement qui doit tout de même comprendre qu'il va un peu fort en faisant droit à cette revendication sénégalaise et en laissant la nôtre moisir dans les cartons poudreux !

Quelles que soient les raisons invoquées pour toujours remettre à plus tard l'application à la Tunisie d'un régime municipal élu au suffrage universel, nous estimons qu'après le Sénégal, le Gouvernement n'a plus à hésiter et que contrairement aux prétentions intéressées de la grande prépondérance, la Tunisie est mûre pour être dotée de cette réforme.

Que l'on nous traite au moins sur le même pied d'égalité que les Sénégalais bien que la culture générale de la Tunisie soit plus avancée et plus en rapport avec la réforme que nous réclamons.

Mais de grâce, que l'on ne s'obstine pas à nous priver du régime municipal élu.

ECHOS.

LES DESSOUS DU RACISME

Nous sommes obligés de remettre à demain l'insertion du compte-rendu de la conférence organisée hier par la L.I.C.A. au cours de laquelle M.M. Paul Ghez et Campolonghi prirent la parole.

Disons dès aujourd'hui que le succès des orateurs fut grand et mérité.

DEMAIN A L'A.B.C.

Première gala avec La Maison aux 1000 bougies un passionnant film policier et Les Fous du volant un autre très bon film.

LE FAUX DOCUMENT

Rétablir comme suit la fin de la phrase ; ce que nous sommes en mesure d'affirmer, après nous être assuré etc...

écrire : Ce que nous sommes en mesure d'affirmer après nous être assuré de tous les éléments d'appréciation, c'est que le Ministère des Affaires Etrangères (à Paris) a établi que cette lettre était contrefaite et fausse (la suite de la phrase sans changement).

A I N - G A R C I

EN HIVER.

UN BON PLACEMENT !

Telle est la réflexion que l'on se fait quand on examine le bilan des Etablissements Cinzano.

L'exercice 1938 s'est clôturé par un bénéfice de 27 millions et demi en augmentation de 7 millions sur 1937.

Le capital de cette société est de 50 millions.

Avec 50 millions de capital, Cinzano trouve le moyen de « produire » 27 millions de bénéfices soit plus de 50 pour cent.

Les administrateurs — à 13 — se partagent 1 million 800 mille francs.

Chaque actionnaire recevra en dividende 55 francs par action de 100 francs, côtée en Bourse 1.060 francs.

Voilà un beau placement ! Voilà aussi qui prouve que les taxes sur l'alcool ne ruinent en rien ces messieurs du Cinzano.

Au moment où il accable de charges les travailleurs M. Paul Reynaud ferait bien d'imposer des sacrifices un peu plus lourds à toutes ces maisons d'apéritifs comme Pernod, Saint-Raphaël, Suze, etc., qui réalisent chaque année des dizaines de millions de bénéfices.

Il est vrai qu'agissant ainsi il risquerait de perdre la confiance du capital.

Parti Socialiste Italien

(Section de Tunis)

Après la belle soiree de vendredi dernier, au cours de laquelle les camarades jeunes et adultes des partis socialistes français et italien étaient fraternellement réunis pour écouter la parole de Luigi Campolonghi, le P.S.I. se doit de poursuivre son œuvre d'éducation et d'émancipation.

Dimanche prochain, à 9 h. 30, tous les amis et sympathisants viendront écouter la causerie du camarade Terzi, au local de la rue de Serbie.

Les radicaux héritiers des sans-culottes

Il n'est pas trop tard pour rendre compte [à] nos lecteurs de cette belle manifestation jacobine par laquelle les radicaux socialistes de Tunis ont célébré le cent cinquantenaire de l[a] Révolution française.

S'affirmant les seuls et authentiques héritie[rs] des sans-culottes et des soldats de l'An II, le[s] camarades de M. Caillaux avaient tenu à monopoliser à leur profit la commémoration de 178[9] avec le concours de la musique du 4ème Zouaves et de la Direction de l'Enseignement.

Les élèves de nos écoles remplissaient le[s] galeries supérieures du Théâtre et assuraien[t] par leurs acclamations, peut-être excessives, [le] succès enthousiaste de la manifestation.

On se serait cru à une réunion de la Jel.

Il y eut trois discours, empreints de jacobinisme et conformes aux plus pures tradition[s] du parti radical.

Des fleurs par-ci, des fleurs par-là. Des fleurs Des couronnes. Trois oraisons funèbres de l[a] Révolution française.

Quoi qu'il en soit, les radicaux de Tunis on[t] prouvé qu'ils n'oubliaient pas 1789.

Reste à expliquer comment ces excellente[s] mémoires si fidèles aux grands souvenirs de l[a] France révolutionnaire, sont incapables de remonter seulement trois ans arrière, jusqu'e[n] Mai 1936.

Mais, ceci, est une autre histoire.

Mais, ceci, est une autre histoire.

On en reparlera dans 150 ans.

Et à ce moment-là, que les socialistes et communistes se tiennent tranquilles ! Les [ra]dicaux seront seuls à célébrer 1936.

TOURNEBROCH[E]

TUNIS-SOCIALISTE
Quotidien S. F. I. O.
53, Rue de Besançon — TUNIS
Téléphone : 25-46
C. C. Postal N° 628
REDACTION-ADMINISTRATION
Armand ROBERDET

La Vie du Parti

(Section de Tunis)

Réunion de la section, jeudi 22 juin à 18 h. 30.

A l'ordre du jour :

1° La situation de nos camarades espagnols du camp de Maknassy.

2° Le 150ème anniversaire de la République Française (rapporteur Ladel).

3° Rapport du Comité de Diffusion de « Tunis Socialiste »

4° Approbation des nouvelles demandes d'adhésions.

Les camarades chargés d'enquêter sur les nouvelles demandes d'adhésions sont priés d'être présents.

5° Questions diverses.

La 5e Dizaine Commerciale des Souks de Tunis

Nous avons dit hier matin ce que furent les premières manifestations de la journée inaugurale de la 5e Dizaine des Souks de Tunis.

Les cérémonies se sont poursuivies suivant le programme que nous avons indiqué.

M. Rassaa, président du Comité directeur de la Dizaine des Souks a prononcé hier un remarquable discours.

Autour de lui étaient groupées tou[tes] [...]

en conservant à la production le caractère spécial qui en fait la valeur.

Les revendications, les espoirs de ses amis furent dits par M. Rassaa qui ne manqua pas non plus d'exprimer sa gratitude pour ce que l'administration officielle avait déjà réalisé pour les Artisans et les Commerçants tunisois.

M. Dutruch, secrétaire général adjoint du Gouvernement tunisien répondit en assurant M. Sassaa de toute la [...]

Fac-similé de la 2è page de «Tunis Socialiste» du 20 juin 1939 où figure l'article de Farhat Hached

Allez donc demander, au nom de l'ordre social, aux dockers d'assister, passifs et les bras croisés, à ce manège ! Allez faire comprendre au Raïs et marins Kerkenniens de répondre par le silence à cet acte de provocation de la part de gens qui viennent devant votre porte vous enlever votre gagne-pain.

Chacun donc comprend la réaction du syndicat des dockers et de celui des marins, en présence du grave problème que n'a pas hésité à poser le patron provocateur.

Celui-ci savait que son procédé ne pouvait tromper personne. Il savait très bien qu'il ne pouvait opérer tranquillement de la sorte ; il était donc parfaitement conscient des conséquences du petit jeu auquel il s'est livré, car il ne pouvait ignorer les dangers que son attitude faisait courir à l'ordre public.

Les organisations intéressées n'ont pas manqué d'alerter les autorités locales et nous osons espérer que M. le Contrôleur Civil et M. le Caïd de Sfax sauront prendre les mesures qui s'imposent afin d'éviter que des incidents graves ne se produisent, car aussi bien les dockers que les marins sont fermement décidés à ne pas permettre qu'il soit ainsi porté atteinte à leur légitime droit.

Nous avons voulu pousser plus loin l'examen de cette question sur le plan de la saline elle-même et connaître les conditions de travail et de salaire des ouvriers.

Voici, dans leurs tristes réalités, les résultats de notre enquête.

Une quarantaine d'ouvriers «indigènes» ont participé aux travaux de chargement du bateau, les uns sur les chantiers, les autres sur les mahonnes ou à bord du navire.

Travail continu de 6 heures du matin à 8h du soir. Aucun repos, même pas pour permettre le repas. Donc les ouvriers ont fait un jour de Ramadan forcé.

Détail navrant : Les ouvriers occupés à bord du navire ont demandé du pain au bateau ; il leur a été refusé, même contre retenue de la valeur sur leur salaire...

Cela ne vous rappelle-t-il pas le récit de l'équipage de la mahonne «Jean» qui ne put obtenir de la nourriture d'un navire italien, lors de l'aventure qu'il vécut il y a quelques mois ?

Interrogés sur le salaire qui leur était payé, ils déclarèrent ne pas le connaître ! Ils travaillent sans savoir à quel prix ni quand ils seront payés.

Donc récapitulons.

- 14 heures de travail sans arrêt ;

- salaire inconnu ;

- date de la paye inconnue ;

- pas de repos ni même de casse-croûte durant toute la journée.

Ce sont des faits précis sur lesquels nous demandons à qui-de-droit d'enquêter.

Nous demandons aux autorités compétentes, en vertu de quelles règles l'on peut ainsi traiter des hommes ; nous leur demandons s'il est possible de laisser s'accomplir de tels crimes envers les règles les plus élémentaires de l'humanité ; nous leur demandons s'il est juste que la misère des ouvriers puisse être à ce point exploitée par des gens qui osent se réclamer de la civilisation !

Et nous demandons à ces Messieurs les employeurs si c'est ainsi qu'ils entendent contribuer à la paix sociale et à l'ordre public ?

Non, n'est-ce pas ?

Les ouvriers ne sont plus des bêtes humaines sur le dos desquelles vous escomptez pouvoir toujours accumuler vos richesses. Les ouvriers ne sont plus dupes de vos basses méthodes. Ils vous l'ont montré dans une certaine mesure, et si vous ne changez pas d'attitude à leur égard, Messieurs, la lutte ne sera pas terminée de si tôt.

Tenez-vous le pour dit.

Farhat Hached

«La grève des mineurs de Sidi Amor et de Slata»

par Farhat Hached
«Tunis Socialiste»
du 28 juin 1939

La grève des mineurs de Slata er de Sidi Amor, dont l'origine remonte au début de juin, dure toujours.

L'affaire est à l'heure actuelle entre les mains d'un surarbitre qui ne tardera pas à rendre sa sentence qui mettra fin au conflit.

En attendant la décision du surarbitre, les ouvriers des deux mines observent, depuis le premier jour de la grève, une conduite empreinte de la plus grande discipline, de compréhension et de calme.

Mais croyez-vous que, de son côté, le Directeur de la mine observe la même attitude ? Détrompez-vous, ce serait lui méconnaître l'esprit qui anime bon nombre d'employeurs, qui, plus que jamais soucieux de l'ordre public, emploient tous les moyens pour provoquer les grévistes, dans le seul but de faire échouer le mouvement avant l'intervention de l'arbitrage en cours.

Ce matin, la sirène de la mine annonce longuement la reprise du travail. Des agents du service d'ordre (gendarmes et spahis) montent la garde de tous les côtés. Les ouvriers, originaires de Tripoli, sont menacés ouvertement d'expulsion s'ils ne reprennent pas le travail.

La liberté du travail est interprétée ici en travail forcé !

Nos camardes ont cependant observé un calme auquel je me plais à rendre hommage, ils ont témoigné à cette occasion la mesure de leur maturité syndicale.

Quelques ouvriers envoyés par la Direction de la Mine dans un camion automobile et quelques embauchages nouveaux permettent ainsi librement à la mine de Slata de reprendre le travail.

Mais M. le Directeur de la mine n'est pas satisfait. Il ne peut concevoir que le délégué de l'Union des Syndicats, signataire de ces lignes, puisse librement séjourner sur les «Territoires» de la mine, car il est de l'intérêt de ce roitelet du bled que nos camarades soient livrés à eux-mêmes, sans guide ni conseils... afin d'en disposer librement à sa manière.

C'est ainsi qu'à 14 heures, j'ai été invité à quitter le lieu ! «Charbonnier est maître chez lui» et la Direction de la mine fait preuve, en la circonstance, de la plus large marque d'hospitalité.

J'ai tout de même pu détourner la difficulté en stationnant à la gare, lieu appartenant à la C.F.T. et mis à la disposition du public...

Nous élevons la plus véhémente protestation contre les agissements de M. le Directeur des Mines Réunies. Nous ne pouvons comprendre que les représentants de l'ordre soient ainsi mis au service d'une mine qui a violé un contrat collectif portant sa signature. Nous n'admettons pas qu'un employeur use de tels procédés à l'égard de ses ouvriers, cependant que le conflit qui les divise est soumis à l'examen d'un surarbitre, conformément à la législation en vigueur et, nous ne concevons pas davantage que l'on puisse entraver le service d'un délégué syndical, en ne lui permettant pas d'approcher ses camarades qui ont besoin, au cours d'une grève, d'un soutien moral tel que la présence d'un membre de l'Union des Syndicats, d'autant plus que cela est de nature à éviter bien des incidents qui se produisent, dans la plupart des cas, lorsque les ouvriers n'entendent pas des paroles d'apaisement de la part de leurs délégués.

C'est ce que cherche d'ailleurs la Mine qui s'emploie de tous ses efforts à créer ces incidents, pour pouvoir les exploiter par la suite.

Ce qui nous étonne, ce n'est pas tant la façon d'agir du patron qui cherche par tous les moyens, même les plus inqualifiables, à se dérober à ses devoirs vis-à-vis de son personnel, même après avoir donné librement sa signature, mais ce qui nous étonne le plus, c'est la docilité des responsables de l'ordre à l'égard des désirs de ce patron.

Nous persistons à dire que dans le conflit qui nous occupe, le patron n'a nullement le droit d'obliger ses ouvriers à réintégrer leur emploi, en usant des menaces que nous avons indiquées.

Nous persistons à dire que le conflit étant soumis à un surarbitre - ce dernier ayant à répondre à des questions précises touchant la reprise du travail - le Directeur de la mine aurait dû attendre la décision surarbitrale avant de prendre l'initiative que nous avons signalée.

Farhat Hached
Secrétaire de l'U.D

2. Choix de textes de «La Jeune Tunisie»



EDITION SPECIALE

La Jeune Tunisie

Hebdomadaire politique pour la défense du Maghreb arabe

Mercredi 12 Mai 1948 — Prix 5 Francs — Deuxième Année - N° 6

« Le Gouvernement de la République française prend l'engagement de prêter un constant appui à S. A. le Bey de Tunis contre tout danger qui menacerait la personne ou la dynastie de S. A. ou qui compromettrait la tranquillité de ses Etats. »

Cette promesse a-t-elle été tenue le 14 mai 1943 ?

Agé de 67 ans, le Protectorat doit être admis à faire valoir ses droits à la retraite...

L'heure de la décision a sonné

Les dernières heures d'un Etat indépendant

par HABIB CHATTY

LIBERTE, LIBERTE CHERIE !

par FARHAT HACHED

Fac-similé de la une de «La Jeune Tunisie» du 12 mai 1948 où figure à la Une l'article de Farhat Hached «Liberté, Liberté chérie !»

«Liberté, Liberté chérie»

par Farhat Hached
«La jeune Tunisie»
du 12 mai 1948

Les peuples de la terre viennent de célébrer, il y a quelques jours, le 8 mai, le 3ème anniversaire de la paix retrouvée.

La Tunisie avait célébré, le même jour, le 5ème anniversaire de la défaite des troupes de l'Axe qui l'avaient occupée durant six mois.

On appelle cela l'anniversaire de «la libération» de la Tunisie...

Aujourd'hui, 12 mai 1948, le Peuple Tunisien commémore un autre anniversaire, qui remonte à 67 ans, celui-là, l'anniversaire de l'occupation militaire de la Tunisie et l'établissement du «Protectorat français» sur le pays.

Le peuple tunisien, le 8 mai 1948, n'est pas de la fête par rapport au «5ème anniversaire de la libération de la Tunisie», pour la bonne raison que la Tunisie attend encore cette libération.

Le peuple tunisien, par ailleurs, était dans la joie le 8 mai 1948 par rapport au 3ème anniversaire de la fin de la guerre, mais surtout en raison de la victoire de la liberté sur la tyrannie et de la démocratie sur la dictature.

Le peuple tunisien, 4 jours plus tard, se replonge dans la tristesse et dans la douleur. Le 67ème anniversaire du 12 mai 1881 vient brutalement lui rappeler que la fête des Nations Unies n'était pas sienne, la victoire sur l'occupation et la contrainte ne le concernait pas, la joie de la liberté retrouvée ne pouvait pas être sa joie...

Le 12 mai est pour lui l'anniversaire du jour maudit où son indépendance nationale avait cessé d'exister, sa liberté mise en cage, ses droits bafoués, son pays effacé de la communauté des nations libres et maîtresses de leurs destinées.

Et ni la victoire des Alliés de 1948, ni la victoire sur les Troupes de l'Axe en 1943, ni la victoire finale et totale des démocraties sur la dictature en 1945, ne lui ont rendu son bien inestimable, ce même bien pour lequel des millions d'êtres humains se mobilisent, des peuples s'affrontent, le feu ravage et extermine : la liberté...

Voilà pourquoi le peuple tunisien qui se joint de tout son cœur et de toute son âme à la célébration de la victoire de la démocratie et du triomphe de la liberté, ne peut fêter cette victoire pour lui-même.

Et cependant, que ne professe-t-on à longueurs de journées, que ne répète-t-on sans cesse jusqu'à vous faire douter de toute bonne foi en ce monde, des hauts principes et des nobles sentiments des «Puissances Civilisatrices» dans la mission tutélaire et humanitaire que leur a confiée le destin...

Le Protectorat a été établi en Tunisie contre son gré et contre la volonté de son peuple.

Figurez-vous qu'un homme rencontre un autre homme et, revolver au point, lui intime l'ordre de se mettre sous sa protection !

Le protégé malgré lui, bien que n'ayant aucun besoin de cette protection d'un genre aussi douteux, s'incline devant la force. Le protecteur «bénévole» s'installe chez le «protégé» inquiet de cette forme de sollicitude peu commune. Il se montre hospitalier, cède une pièce de sa demeure à son hôte qui, bientôt, en réclame une autre, puis une troisième... à mesure qu'augmente rapidement la famille. Il ne reste bientôt plus rien au protégé qui abandonne la maison, le protecteur ayant besoin par surcroît de disposer de l'ameublement, du matériel de cuisine et du service de table.

Mais il ne suffit pas de «protéger» l'individu chez lui, les bienfaits de la protection s'étendent dans tous les domaines où peut s'exercer la sollicitude agissante du protecteur.

Sur le lieu du travail, à l'Administration qui veille sur les intérêts collectifs des populations, à la ville, à la campagne, partout où le protégé a besoin de la présence combien désintéressée du protecteur, présence qui aboutit invariablement au même résultat lors de l'hébergement à domicile...

Mais là n'est que le côté matériel du drame. Le pire réside dans le dépouillement méthodique des richesses morales chez le protégé, jusqu'à la privation de ses libertés élémentaires qui n'ont d'égales que la liberté de respirer pour vivre !

Alors, le «protégé» de s'écrier :

- Me protéger contre qui et contre quoi ?

- Et quel fléau pourrait s'abattre sur ma tête qui m'occasionnerait plus de mal et justifierait une telle «protection» ?

À partir de ce moment, le «protégé» ne songe plus qu'à une chose, s'affranchir de cette protection.

Sans elle, il serait tranquillement chez lui, établi dans sa demeure, avec ses enfants heureux, grouillant autour de lui.

Sans elle, il serait tranquillement à l'usine, à l'atelier, à l'administration, à la propriété, maître de lui-même et de son activité, concourant avec ses compatriotes à la recherche du bien général et au bonheur de chacun.

Sans elle, il serait au même rang de ceux qui ont fêté l'anniversaire de la victoire sur la tyrannie ; sans elle, il serait heureux de vivre en homme libre dans un pays libre oeuvrant pour un monde libre !

Liberté chérie...

Pourquoi le Tunisien ne serait-il pas libre comme tous les hommes, le travailleur tunisien libre comme tous les travailleurs, la Tunisie libre comme tous les pays. Le peuple tunisien serait ainsi l'ami, que dis-je ? Le frère de tous les peuples épris de liberté, la voulant pour lui-même autant que pour tous les autres...

C'est là la vraie fraternité et la vraie égalité dans la vraie liberté.

Quelle belle devise si l'on cessait de vivre entre maître et esclave, entre fort et faible, entre protecteur et protégé !

Vive la Tunisie libre et heureuse et vive la fraternité humaine.

Farhat Hached

«Le Congrès des Peuples»

par Farhat Hached

«La jeune Tunisie»

du 6 juillet 1948

Du 18 au 22 juin 1948, s'est tenu à Paris (Puteaux) le Congrès des Peuples d'Asie, d'Europe et d'Afrique.

302 délégués, représentant 81 organisations politiques et ouvrières appartenant à 37 nations des trois continents et même de certaines parties de l'Amérique, ont pris part à ce Congrès.

Des rapports extrêmement importants ont fait l'objet des discussions les plus sérieuses, des résolutions ont été votées qui vont donner une orientation nouvelle à la politique générale des organisations progressistes dans les domaines économique, social et politique.

L'idée maîtresse du Congrès a été le resserrement des liens entre les peuples des trois continents dans un esprit de mutuelle compréhension et de coopération confiante.

D'aucuns avaient l'idée de faire de cette union un troisième bloc qui s'opposerait aux deux blocs dont l'antagonisme s'affirme malheureusement d'une façon inquiétante.

L'Europe occidentale, prise, en effet, entre ce qu'elle appelle l'impérialisme russe et l'impérialisme américain, cherche à grouper autour d'elle le maximum de forces morales et surtout matérielles pour pouvoir résister et au besoin annihiler la menace qui pèse sur elle.

Ces forces, elle ne peut les trouver que dans les ressources illimitées des deux grands continents qu'elle a dominés et exploités jusqu'ici.

Le Congrès des Peuples avait pour but de rechercher la formule pratique pour réaliser cette union ou plus exactement pour sceller cette troisième force dont les socialistes se font les champions.

Ces derniers ne se sont d'ailleurs guère fait d'illusions sur la portée réelle d'un tel projet en l'état actuel de la situation des pays colonisés qui courbent l'échine sous la domination des impérialismes de l'Europe occidentale.

L'Empire britannique, l'Empire français, l'Empire hollandais, les visées renouvelées de l'Italie sur ses anciennes colonies d'Afrique, le

maintien de Franco au Maroc, la guerre d'Indochine, de Madagascar, d'Indonésie, les troubles inspirés des Indes, la situation tragique de la Palestine, lourd héritage d'un mandat qui a fait faillite... autant de motifs de méfiance légitime des peuples coloniaux d'Asie et d'Afrique à l'égard précisément des pays colonisateurs de l'Europe occidentale qui recherche leur «amitié» pour consolider ses positions face au danger que constitue pour elle la lutte sourde des deux géants...

Mais les délégués des peuples coloniaux, qu'ils soient de l'Afrique Noire ou d'Indonésie, du Viet-Nam ou d'Afrique du Nord, n'ont pas manqué de souligner l'erreur profonde d'une conception aussi simple des réalités.

Un loup ne peut rechercher l'amitié de l'agneau qu'il étrangle pour le défendre du lion ou se prémunir lui-même du danger !

Ce qu'il importe avant tout, c'est la reconnaissance entière des droits de tous les peuples à la liberté et à l'indépendance nationale.

Nous n'avons pas, nous, peuples coloniaux, à prendre position contre l'un ou l'autre des blocs, pour l'un ou l'autre des blocs, ou former avec d'autres nations un 3è ou un 4è bloc. Le seul bloc qui puisse présentement nous intéresser, c'est le bloc de la liberté.

Et c'est le front solide et sans fissure de toutes les délégations des peuples des deux continents qui l'a emporté.

Certes, les débats furent parfois animés.

Comment ne le seraient-ils pas dans un Congrès rassemblant des hommes et des femmes de pays et de continents si différents ? Comment pouvait-il en être autrement dans des discussions où la franchise du langage le disputait à l'expression profonde de la pensée ?

C'est que, dans un Congrès des peuples, le langage direct est de règle ! La diplomatie, l'hypocrisie et l'arrière-pensée n'ont pas cours lorsque des hommes se rencontrent pour arrêter d'un commun accord les grandes lignes de l'action à entreprendre, en vue de la libération des peuples opprimés.

Certains ont évoqué avec émotion les graves contradictions dont les hommes responsables ont entaché les grands principes qui ont jusqu'ici guidé leur politique et il a même été fait une nette distinction entre le socialisme et beaucoup de socialistes.

Ces critiques ont eu l'avantage de rapprocher bien des points de vue et de mettre au point bien des affirmations à la réalisation desquelles il se trouvera de nombreux hommes de bonne volonté.

Ainsi donc, il aura suffi aux peuples de trois continents de se rencontrer pour mieux se connaître et découvrir que rien au monde ne peut réellement les départager, si ce n'est les querelles capitalistes et colonialistes inspirées par le profit et l'orgueil.

Les peuples pacifiques ne peuvent que s'entr'aider dans la fraternité et c'est pourquoi un appel a été lancé à toutes les forces démocratiques en vue d'agir sur leurs propres gouvernements pour que cesse au plus vite la politique d'impérialisme dont souffre l'humanité.

La tâche qui incombe au Comité permanent des 30 désignés par le Congrès consiste à diffuser à travers le monde entier les résolutions du Congrès et le compte-rendu des séances de travail, et surtout de mettre sur pied une organisation inter-continentale capable de faire aboutir les aspirations des peuples et que le Congrès a faites siennes[1].

Farhat Hached

---

1 (Nous publierons prochainement le texte de l'intervention de F.H. au Congrès des Peuples et à la Commission Économico-Sociale dont il a fait partie, ainsi que les résolutions adoptées.)



Farhat Hached représentant le continent africain au Congrès des peuples d'asie, d'europe et d'afrique de Puteaux (Paris 18-22 Juin 1948). A sa droite, Abdelmajid Razgallah, étudiant en médecine, activiste néo-destourien.

Le rôle du mouvement syndicaliste en Tunisie

par Farhat Hached

«La jeune Tunisie»

du 29 juin 1948

LA Tunisie peut être considérée parmi les pays les plus évolués en matière de progrès syndical, non sulement en Afrique, mais également dans tout le Proche-Orient.

La classe ouvrière de Tunisie peut être fière de cette évolution qui fait d'elle une grande force organisée, grâce à laquelle le pays peut envisager son avenir avec sérénité et confiance, car le travailleur tunisien revendique sa place au premier rang dans la lutte pour la renaissance et la rénovation sociales de son pays.

Le mouvement syndical tunisien, conscient de ce rôle important et de cette noble mission qui lui incombent, ne cesse de se développer, de pénétrer plus profondément dans les masses, d'embrasser tous les problèmes de la vie et de tracer de vastes programmes d'action lui permettant de jouer ce grand rôle et de remplir cette grande mission qui lui échoient.

Dans ce vaste domaine social qui relève directement des attributions du syndicalisme, la tâche à remplir est immense. D'aucuns estiment que le mouvement syndical, en débordant tant soit peu le cadre de son activité sociale proprement dite, s'égare dans des considérations d'un autre ordre et devient une source de confusions desquelles rien de constructif et de durable ne pourrait être conçu.

Certes, pour les travailleurs, le syndicalisme doit se cantonner dans le domaine social. Et nous irons peut-être beaucoup plus loin dans cet ordre d'idées, dans la définition de ce domaine social dans lequel l'on veut confiner l'action syndicale.

Nous disons que la politique intérieure d'un pays ne saurait procurer au peuple le bonheur et la prospérité si elle n'était guidée par le souci majeur d'élever le niveau social des masses populaires, et nous disons que la politique extérieure d'un pays ne serait que diplomatie trompeuse si elle ne tendait à conjuguer toutes les politiques extérieures du monde en vue d'assurer aux couches populaires de l'univers, ce bonheur et cette prospérité dans la paix et dans le respect mutuel des droits de tous les peuples à la liberté et à la vie.

D'autre part, on dit fréquemment que la politique domine tous les autres problèmes. Ceci est vrai dans un sens. Mais l'on ne peut nier l'énorme influence qu'exercent les problèmes économiques sur cette même politique qui prétend régner sur les hommes, alors qu'elle se trouve elle-même prisonnière des exigences économiques de l'heure.

Est-il erreur plus grave que de favoriser dans un pays ou à travers le monde, l'économique sur le social? Et quel intérêt peut présenter pour un peuple désœuvré et sous-alimenté, une surabondance arrogante et outrageante pour des populations affamées?

Pour les travailleurs, pour les masses vives du pays, le social doit donc primer l'économique; il doit dominer la politique. Le syndicalisme tunisien jouera ce rôle et remplira cette mission pour le plus grand bonheur du peuple.

Il éduquera la classe ouvrière pour qu'elle ait conscience de ses droits et de ses responsabilités; il fera d'elle le rassemblement des forces vives, capables de s'orienter et d'évoluer rapidement dans la voie du progrès; il la conduira méthodiquement et sûrement vers cette révolution sociale qui donnera au Travail la place d'honneur dans toutes les institutions du pays, afin que cesse la honteuse exploitation du travail et des travailleurs, afin que cesse la domination de l'argent sur le labeur des hommes.

FARHAT HACHED

«Lettre ouverte à Messieurs Les Grands Conseillers»

par Farhat Hached
«La Jeune Tunisie»
du 6 mars 1949

Je m'adresse à vous, publiquement, pour vous exprimer les sentiments qu'éprouve un de vos compatriotes à l'égard de l'organisme qui vous rend directement complices de la mauvaise politique dont notre pays est accablé.

Je ne vous dirai rien d'autre que ce que vous savez déjà, car pour ce qui est des sentiments du peuple à votre égard, vous les connaissez mieux que quiconque.

Ces sentiments se sont exprimés à maintes reprises, sous des formes et des aspects multiples. Ils ont clairement indiqué que le peuple tunisien était à bout de souffle ; que la politique fiscale qui lui est imposée le mène à la faillite ; que les charges qu'il supporte dépassent ses possibilités et ses forces. Ces sentiments ont nettement signifié le grave et profond mécontentement des masses qui croupissent dans la misère. Ils ont montré le danger que la politique des privilèges fait courir à l'avenir et à l'existence du peuple.

Je ne vous dirai donc pas plus. De quelque façon qu'on tourne les phrases et de quelque façon qu'on présente le problème, celui-ci ne vous est pas inconnu, pour la bonne raison que, malgré tout, vous vivez parmi le peuple quoique ne partageant pas son angoisse ni ses souffrances.

Mais je voudrais cependant appeler votre attention sur un des nombreux aspects de la lutte engagée entre, d'une part, le système d'administration à caractère prépondérant et colonialiste qui veut se maintenir et s'imposer, et, d'autre part, la poussée des forces populaires qui entendent se libérer de ce régime anti-démocratique et anti-progressiste.

Vous devez acquérir la conviction[1]... que la victoire est inscrite d'avance dans le camps des briseurs de chaînes.

Vous ne devez pas ignorer, en effet, que l'histoire est ainsi faite et que malgré les poussées et parfois même les reculs, la marche du progrès ne peut être arrêtée.

Alors ?

---

1 Élément de phrase illisible.

Vous avez assisté à la lutte du peuple et vous en connaissez les péripéties.

Quelle que soit l'opinion personnelle de chacun d'entre-vous et quelle que soit la position individuelle de chacun, quels que soient les intérêts particuliers que vous avez à soutenir, vous ne pouvez pas souhaiter la survivance du régime que le peuple combat.

Vous ne pouvez pas le souhaiter parce que votre dignité Tunisienne ne peut s'accommoder d'un tel régime, même s'il procure à certains d'entre vous des satisfactions matérielles combien illusoires et instables.

Vous ne pouvez pas ne pas soutenir, du fond de votre conscience d'hommes appartenant à une nation opprimée, la lutte que livre ce peuple à l'oppression sous toutes ses formes.

Et vous savez que cette lutte ne s'arrêtera pas aux frontières de la libération nationale, mais qu'elle continuera en s'amplifiant jusqu'aux profondeurs de nos institutions, jusqu'au bouleversement total du système total archaïque, car la révolution sociale fait son chemin à travers les mouvements qui secouent les peuples en quête de liberté et de bien-être.

Vous savez tout cela, mais vous permettrez quand même à un de vos compatriotes de vous parler le langage de la franchise qui s'accommode si bien avec le caractère même de l'action sociale qu'il entreprend et qui répond si profondément aux exigences d'un peuple laborieux qui a confiance dans son avenir.

C'est donc le langage ouvrier qui sait si bien le faire comprendre que j'emploierai pour vous parler sans détours et exprimer sans ambages la pensée profonde des masses populaires tunisiennes à l'égard du rôle que vous jouez dans l'échafaudage qui sort du suppôt ou régime que l'unanimité du peuple réprouve.

Vous êtes appelés, chaque année, à examiner les «propositions budgétaires» qui vous sont présentées par le Gouvernement. Vous savez mieux que quiconque l'étendue de vos attributions dans ce domaine et vous n'ignorez pas que l'Autorité qui gouverne ne tient pratiquement aucun compte des avis que vous pouvez avoir à formuler.

Point n'est besoin, je pense, de rappeler, ici, les exemples et les démonstrations.

Mais vous savez que votre acceptation de vous livrer à la discussion de ces «propositions» suffit à vous rendre directement complices de l'exécution des décisions prises avec ou sans votre consentement.

Que par conséquent, vous êtes sensés, que vous le vouliez ou non, donner l'approbation populaire aux mesures adoptées qui vont, dans la majeure partie des cas, contre les intérêts populaires.

Vous avez donc conscience du rôle que vous jouez réellement et de l'importance du rôle qu'on vous attribue pour les besoins de la cause.

Vous savez, par ailleurs, que toutes les couches populaires se sont sans cesse élevées contre le système économique et social imposé au pays, système qui n'est que la résultante d'une politique bien connue.

Qu'en protestant contre votre participation à l'élaboration du budget, le peuple s'élève en réalité contre ce système lui-même dont les caractéristiques budgétaires ne sont que le reflet de ce qu'il comporte de dangereux, d'inique, de nuisible et de mortel pour la nation.

Les moyens jusqu'ici employés par le peuple pour exprimer son indignation, vous les connaissez également :

La presse, toute la presse tunisienne stigmatise le Grand Conseil en ce qu'il constitue l'instrument au moyen duquel on tente de «légaliser» sa ruine.

Les mouvements populaires les plus divers, qui se sont manifestés sous forme de grèves générales ou partielles, motions et télégrammes de protestation.

Vous savez qu'une grève entraîne toujours des sacrifices, des arrestations, des condamnations, des souffrances.

Vous vous rendez non seulement complices de l'exécution des décisions gouvernementales en matière de mesures budgétaires, mais vous vous rendez également coupables des mesures répressives qui sont exercées contre le peuple qui lutte pacifiquement.

Votre solidarité à l'égard de la bonne marche de l'institution vous rend solidaires des mesures que prend l'Autorité pour en assurer la [rigueur].

Vous agissez contre votre propre conscience et vous subissez vous-mêmes les tortures du remords qui doivent être autrement plus douloureuses que les souffrances endurées lorsqu'on est victime du devoir.

La lutte menée ne s'arrêtera cependant pas. Les répressions n'ont jamais empêché la progression des nobles idées et leur triomphe.

Il s'agit simplement de savoir si vous allez continuer, sérieusement et en toute tranquillité d'âme, à aider la balance à pencher du côté de l'adversaire.

Il s’agit de savoir si, obligeant le peuple à raidir sa lutte et l’acculant à des attitudes qui seront à la mesure du danger que vous lui faites courir, vous serez jusqu’à la dernière heure de l’autre côté de la barricade.

Ce n’est pas une déclaration de guerre que nous vous faisons.

Les travailleurs de ce pays, arrivés au stade de régression sociale que vous êtes à même d’apprécier, entendent tout simplement se défendre.

Et quand la classe ouvrière lutte pour son droit à la vie, elle n’a pas recours généralement aux articles de presse.

Le stade de la parole est depuis fort longtemps dépassé.

Notre classe ouvrière que rien dans le budget n’intéresse, qui passe pour quantité négligeable dans les préoccupations gouvernementales, la classe ouvrière dont les intérêts les plus légitimes et les plus vitaux sont ignorés, elle qui souffre de la sous-alimentation, du chômage, de la misère, des brimades, et qui constitue par ailleurs la grosse vache à lait qui alimente le budget, a droit à sa part dans la répartition des richesses nationales et du revenu collectif.

La classe ouvrière, M.M. les Grands Conseillers, vous demande des comptes.

Farhat Hached

«La Compagnie de Sfax Gafsa Danger Public»

par Farhat Hached
«La Jeune Tunisie»
du 15 mars 1949

Vous connaissez tous la Compagnie des Phosphates et du chemin de fer de Sfax-Gafsa. C'est cette fameuse firme qui occupe une bonne partie du territoire national pour l'exploitation d'un réseau de chemin de fer voyageurs et marchandises.

La Compagnie possède, en outre, le vaste domaine du Chaâl qui contient plusieurs milliers de pieds d'oliviers et sur lequel l'ouvrier est brimé comme au Moyen-Age.

Le Sfax-Gafsa emploie actuellement, dans les 3 centres de Métlaoui, Moularès et Redeyef, plus de 4000 ouvriers.

Jamais ses affaires n'ont été aussi prospères. Les gros cargos se succèdent aux embarquements de Sfax à une cadence extraordinaire.

Tous les stocks accumulés durant la guerre sont liquidés.

Le Sfax-Gafsa effectue également le transport et l'embarquement du phosphate du Djebel M'Dilla moyennant finances, bien entendu.

Ses installations ferroviaires et portuaires qui occupent une bonne partie des terrains municipaux de la ville de Sfax sont exonérées de toute redevance.

Et nous avons appris tout dernièrement que la Compagnie ne payait à l'État, au titre de la concession phosphatière elle-même, que la modique taxe annuelle de 4 millions !

Les bénéfices réalisés par le Sfax-Gafsa se chiffrent par centaines de millions chaque année et les réévaluations des stocks, opérés à la faveur de la dévaluation du franc, procure à ses actionnaires de substantiels dividendes.

La Compagnie du Sfax-Gafsa exerçait en fait sur toute l'emprise de son réseau et sur toute l'étendue de sa concession, l'influence du Maître absolu sur les populations placées sous sa coupe.

Avant l'existence de l'activité syndicale, nulle autorité ne pouvait se concevoir en dehors de l'autorité toute puissante des grands seigneurs phosphatiers.

Le recul de son prestige commença effectivement avec les grands remous qui secouèrent ses trois centres en 1936 au moment où le mouvement syndical franchit la barrière qui enserrait les populations ouvrières.

Ce fut un véritable mouvement de libération d'esclaves honteusement et scandaleusement exploités par un égoïsme sans vergogne.

La Compagnie ne pouvait consentir à la diminution de son autorité jusque-là entière et incontestée, imposée par la terreur.

Pensez donc, ces syndicats qui allaient parler de droits des travailleurs...

Droits à limiter les heures de travail et permettre aux ouvriers de voir le soleil.

Droits de ne plus se ravitailler obligatoirement à la cantine de la Compagnie et au moyen de laquelle celle-ci reprenait automatiquement à l'ouvrier l'argent remis en paiement de ses salaires !

Droits de se faire rendre la justice ailleurs que dans les bureaux patronaux.

Droits à des améliorations aux conditions de travail et de vie.

Droits à la parole et, au besoin, droits à la grève !

C'était tout cela que la Compagnie voyait dans le syndicalisme envahissant.

Et alors, ce fut le coup de Métlaoui, en 1937, qui coûta la vie à 23 ouvriers mineurs...

La Compagnie pensait venir ainsi à bout de la combativité ouvrière et mettre fin à cette activité syndicale menaçante.

Elle parvint exactement aux buts contraires.

À Sfax, le 5 août 1947, la Compagnie du Sfax-Gafsa devait une fois encore se gaver du sang ouvrier.

Tout le monde connaît la tragédie !

26 morts et 150 blessés jonchaient le terrain à trois endroits différents, autour des ateliers et de la gare du Sfax-Gafsa.

La Compagnie avait, une fois de plus, fait de mauvais calculs. Elle escomptait la fin du mouvement syndical pour retrouver sa puissance perdue et surtout se prémunir dans l'avenir contre toute velléité de lutte ouvrière.

Il a fallu un an, après le massacre du 5 août, pour obliger la Compagnie à reprendre ses ouvriers licenciés et reconnus entièrement innocents.

Le Résident Général lui-même allait perdre patience. Son prestige était durement mis à l'épreuve et l'intransigeance de la Compagnie faillit l'emporter ! Mais l'angoisse des douloureux événements du 5 août n'est pas encore dissipée, que le Sfax-Gafsa prépare son 3è acte criminel.

Le comportement de ses dirigeants, leur attitude intolérable envers le personnel et l'arbitraire qui essaie de survivre dans les centres miniers ont acculé l'ensemble des ouvriers mineurs à la grève générale et totale

Cette grève qui englobe la totalité du personnel, tunisien et européen, tripolitain et soufi, marocain etc., de toutes catégories et quelle que soit son appartenance syndicale, se poursuit dans le calme le plus absolu depuis trois semaines. Elle montre l'unanimité de la volonté des travailleurs d'en finir avec les brimades.

Nous vivons trois semaines dans le calme. Calme dû uniquement à la sagesse et au sang-froid des travailleurs, car les provocations n'ont pas manqué, comme il fallait d'ailleurs s'y attendre,

On suspend les soins médicaux,

On coupe les vivres,

Et on vient de prévenir les ouvriers en grève qu'ils sont tous démissionnaires !

Tandis que le Gouvernement, saisi à plusieurs reprises par les soins des organisations syndicales, celui-ci observe une sorte de neutralité bienveillante à l'égard de la Compagnie qui pense pouvoir venir à bout de la résistance ouvrière en ayant recours au chantage.

Voilà comment on prépare les bagarres pour faire couler le sang des travailleurs. Et voilà où la Compagnie du Sfax-Gafsa devient un danger public... qu'il faut mettre hors d'état de nuire.

Nous crions : alerte !

La Cie du Sfax-Gafsa doit être déchue de ses «droits» sur les

concessions de phosphates qui doivent redevenir la propriété de l'État Tunisien.

La classe ouvrière veille en tous cas... Elle ne tolérera plus que le Sfax-Gafsa assassine les travailleurs.

Farhat Hached

3. Choix de textes de «Mission»



5ème ANNEE - 114

VENDREDI 30 JUIN 1950

ADMINISTRATION REDACTION 158, rue Bab-Souika TUNIS

MISSION

HEBDOMADAIRE POLITIQUE PARAISSANT LE VENDREDI

10 francs

Directeur-Gérant : AHMED ZEMNI

Abt. 1 an : 500 frs — C. C. Postal 12.1

Editorial

« RECONNAITRE au Tunisien le droit de participer effectivement à l'administration de son pays est chosé aisée, mettre en application ce principe l'est beacoup moins », écrivions-nous le 9 juin 1948. Deux ans après, cette observations est encore d'actualité.

Mais l'on se trompe gravement si l'on croit trouver la solution du problème de la Fonction publique par l'accession d'un plus grand nombre de Tunisiens aux postes supérieurs de l'Administration. M. Périllier ferait un mauvais départ s'il tenait pour suffisante et satisfaisante l'offre qu'il fait à « l'élite » tunisienne de participer activement à la gestion des affaires publiques. Car, l'Administration d'un pays doit revenir à ses nationaux, c'est une règle de bon sens et d'équité ; elle est valable partout, même en Tunisie.

Le problème de la Fonction publique n'est pas uniquement une question de postes à distribuer ou de gens à caser. Le considérer ainsi c'est esquiver les principes contre lesquels on ne dispose que d'arguments specieux, pour se limiter à des solutions fragmentaires, toutes de circonstance. Le problème de la Fonction publique n'est ni un problème de rémunération ni un problème technique de recrutement et d'organisation, c'est un problème de Souveraineté et de doctrine politique.

Parler « d'accession des Tunisiens aux Fonctions publiques ou encore de leur « participation à l'administration de leur pays » c'est admettre comme naturel que les fonctionnaires d'un pays ne soient pas ses nationaux. Ce qui est juridiquement une hérésie et politiquement une brimade.

M. Michel Debré, maître des requêtes au Conseil d'Etat, aujourd'hui Conseiller de la République, sans être un destourien, avec sa logique de juriste et sa bonne foi, a reconnu que le problème de la Fonction publique ne pouvait être résolu sans une définition et une reconnaissance préalables des pouvoirs publics en Tunisie et sans une doctrine politique, économique et sociale.

En traitant du réaménagement, et de la composition du Gouvernement tunisien, le Résident Général songeait-il à rompre avec le confusionisme pour revenir à une conception plus saine de l'organisation des pouvoirs publics, avait-il déjà arrêté une doctrine politique, économique et sociale ?

Notre Administration se distingue actuellement par son caractère bicéphale, propice à tous les abus. La première chose qui doit guider un réformateur hardi et honnête sera de rétablir l'Unité, ce qui suppose évidemment l'abolition d'un bon nombre de fonctions dites « réservées ».

Dans ce pays où il ne saurait être question que d'une seule Souveraineté — la Souveraineté tunisienne — il n'y a place que pour une seule sorte de fonction, celle d'autorité ou de simple exécution. C'est là une vérité qu'il est bon d'avoir présente à l'esprit. Nous ne la répéterons jamais trop jusqu'à ce qu'elle soit inscrite dans les faits. Ce qu'on appelle communément fonction de contrôle est en réalité une création factice qui procède du plus pur esprit colonialiste. Ce genre de fonction doit disparaître ne devant son existence qu'à un acte unilatéral, pris en violation des droits et prérogatives de notre souveraineté.

RÉFRACTAIRES jusqu'à l'agonie !

Par Farhat HACHED

Tout le monde sait que le Grand Conseil de la Tunisie est appelé à disparaître, quand bien même cette disparition n'est pas incluse dans le discours résidentiel du 13 juin.

Que la fin du Grand Conseil soit annoncée à l'occasion de la mise en place des prochaines réformes, ou qu'elle soit différée, les jours de notre Assemblée budgétaire inutile sont comptés.

A mesure que s'approche l'échéance, l'énervement des mal élus s'accentue au point de prendre des formes variées et même quelquefois contradictoires.

Chez certains, il s'agit d'opérer habilement un revirement susceptible de racheter les erreurs et d'aménager quelque confortable position grâce à l'indulgence populaire qu'on croit être disposée à l'oubli et au pardon.

Chez d'autres au contraire, il s'agit de tenir jusqu'au bout le rôle qui a fait tant de mal au pays et aux travailleurs depuis cinq longues années.

Ces enragés de la prépondérance n'en démordront donc pas; ils brandiront haut et ferme jusqu'au dernier jour de leur funeste mandat, le drapeau de la réaction ennemi du peuple en lutte pour le progrès et la liberté.

Ils savent que leur opposition obstinée ne leur vaudra que le mépris,

(Suite page ...)

Les concours des Hôpitaux

LE Ministère de la Santé Publique vient d'ouvrir une série de concours pour le recrutement de chirurgiens et de spécialistes des hôpitaux de Tunis.

Il nous a paru intéressant à ce propos de faire la comparaison entre les conditions de cette série de concours actuellement ouverts et celles des concours qui se sont déroulés l'année dernière devant la Faculté de Médecine de Paris au mois de Mai.

Tout d'abord une série d'innovations : la participation de deux représentants des médecins des hôpitaux de Tunis au jury du concours jury les professeurs et les agrégés de la Faculté de Médecine de Paris ; des concours pour Tunis se fassent à Paris, sans tenir compte ni du point de vue des Médecins de Tunisie ni des contingences locales. Sous les réserves que nous formulerons tout à l'heure, il nous plait d'enregistrer avec une relative satisfaction ce petit progrès.

La deuxième innovation est constituée par la bonification accordée aux candidats ayant accompli les fonctions d'interne, d'assistant, ou d'adjoint dans les hôpitaux de Tunisie. Jusqu'ici les titres hospitaliers de Tunisie n'étaient pratiquement pas considérés et seuls faisaient prime les titres des hôpitaux de ville de faculté. Le principe est excellent, mais dans le cas particulier il s'agit comme l'a révélé un journal du soir : de favoriser un certain nombre de candidats portés gagnants bien avant le départ de la course.

La troisième innovation concerne la limite d'âge qui est portée actuellement à cinquante ans, parce que l'un des candidats favoris approche de la cinquantaine. L'année dernière la limite d'âge était de quarante ans et un candidat tunisien a vu sa demande d'inscription rejetée parce qu'il avait dépassé la quarantaine de quelques mois. Il est vrai qu'il s'agissait alors d'un candidat tunisien.

La grande innovation dont pourra s'en orgueillir (sic) le Ministère de la Santé Publique, est la réapparition de la fameuse majoration de 10 % des points octroyés aux anciens combattants et victimes de la guerre. L'année dernière cette majoration avait été supprimée à la demande du corps médical ; cette année pour handicaper les candidats

(Suite page 2)

Problèmes culture[ls]

Deux années de gesti[on]

EN Octobre 1948, Monsieur Gaston quittait la Tunisie, et M. Paye lui succédait à la tête de « notre » enseignement. Nous avions alors, sans complaisance, dit ce que nous pensions de l'action de l'ancien directeur de l'Instruction Publique et analysé, sans aménité, les faiblesses qui ont fait que malgré son entière bonne foi, et les quelques réalisations du début de sa carrière (création des sections tunisienens, ouverture d'un certain nombre de classes dues en grande partie à l'initiative privée), son administration ait en définitive déçue : les bureaux avaient, petit, affirmé leur emprise ...

LA VOIX DU FELLAH

Fac-similé de «Mission», avec à la Une, l'article de Farhat Hached «Réfractaires jusqu'à l'agonie»

UN DANGER PUBLIC

Par : Farhat Hached
«Mission» 1/9/1949

Une certaine effervescence règne dans tous les centres miniers, à la suite des procédés intolérables de la Caisse de Compensation des Allocations Familiales.

Les abus ont dépassé toutes les limites et présentent nettement le caractère d'une guerre menée par la Caisse contre les allocataires.

Les ouvriers exigent le départ du Directeur de cette caisse, l'ex-Commandant Nassivet, connu pour sa conduite à Metlaoui en 1937 alors qu'il commandait la gendarmerie.

Quoi qu'il en soit, les travailleurs entendent ne plus reconnaître les agents de la caisse et leur dénient toute qualité de juger les pièces règlementaires qui sont du seul ressort des juridictions compétentes.

Tout retard ou refus de payer les allocations familiales aux bénéficiaires entrainera dorénavant la réaction immédiate des travailleurs qui ne peuvent plus supporter les actes systématiques de sabotage de la part des dirigeants de la Caisse.

L'ex-Commandant Nassivet aime à faire parler de lui. Il ne veut pas se faire oublier. Ce brillant ex-officier de gendarmerie s'était particulièrement distingué lors des opérations de mai/aout 1937, au front de mine où il décima la grève des mineurs du Sfax-Gafsa.

Il trouve que sa gloire n'a pas été suffisamment louée. Il entend multiplier les actes de bravoure, toujours sur le front des ouvriers mineurs.

Privé de son poste de commandement à la tête de la Gendarmerie, il mène le combat anti-ouvrier à la tête de la Caisse d'Allocation familiale des mineurs.

Choisissant ses collaborateurs parmi ses anciens subordonnés du temps où il maniait le mousqueton, il emploie la Caisse qu'il dirige comme instrument d'oppression à l'égard des ouvriers qu'il a mission de servir.

Donc, l'ex-Commandant Nassivet fait son petit dictateur à la tête d'une institution créée dans un but de justice sociale.

M.Nassivet a juré ses grands dieux de «massacrer» tous les allocataires musulmans, qu'ils soient Tunisiens, Tripolitains ou Marocains, d'où enquête et contre-enquête. Ses contrôleurs se présentent chez les familles comme de véritables huissiers. Ils exigent sur le champ la présence du père, de la mère... même si celle-ci a accouché la veille de leur arrivée... et ses enfants.

Les pièces d'État Civil qu'ils ont en mains mentionnent des dates de naissance? Elles sont mensongères, les contrôleurs estiment que les enfants «accusent» un âge supérieur.

L'ex-Commandant dictateur ordonne : «l'enfant est rayé du contrôle des enfants bénéficiaires», sans autre forme de procès!

La direction de la mine est en outre invitée à retenir la totalité des salaires du père jusqu'à compensation du «trop perçu» durant la période de « dépassement réglementaire».

Des enfants sont ainsi rayés des contrôles pour une lettre en plus ou en moins, glissée dans la traduction du nom, prénom ou surnom du père ou de la mère, dans les pièces d'État Civil, acte de mariage, certificats de vie ou autres pièces exigées.

Des enfants sont rayés des contrôles pour la moindre discordance dans les noms figurant sur la fiche anthropométrique, même lorsque ces fiches présentent le rectificatif necessaire.

Les allocataires sont privés de leurs prestations s'ils n'ont pas leur casier judiciaire, document que ni les Tripolitains ni les Marocains ne peuvent produire. Des dossiers sont à l'enquête pendant des semestres et des années. Plus de 600 enfants dans les mines ont été ainsi éliminés et plusieurs centaines de dossiers sont encore en suspens pour des raisons totalement inconnues...

Voilà ce que l'Administration appelle veiller sur le bon fonctionnement des Caisses!

On agite abusivement l'argument de la fraude...

Ce n'est pas une fraude de la part du travailleur que d'avoir des actes de naissance que le préposé à l'État Civil aurait omis de transcrire sur son registre. Les enfants existent bien et les jugements déclaratifs réguliers ont bien été rendus. Les contrôleurs ont bien constaté l'existence des enfants. Alors pourquoi les rayer des contrôles?

Quelle fraude a commis le père en fournissant les pièces timbrées et signées que lui a délivrées le service compétent de l'État Civil.

Mais il paraît que vous éprouvez une joie toute particulière à vous venger sur des travailleurs tunisiens connus pour leur appartenance syndicale. Et vous avez cru agir impunément contre eux en usant des procédés les plus mesquins et les plus méprisables.

Vous avez déclaré la guerre aux ouvriers. Ils veulent se débarrasser de vous. Ils lutteront pour vous chasser. La Caisse qui doit veiller sur leurs enfants aura à sa tête un homme honnête et consciencieux.

Lorsqu'il déouvrira une fraude, il saisira la Justice et tous les travailleurs réclameront des sanctions exemplaires. Ils se feront au besoin les auxiliaires de la Justice pour préserver leur Caisse - car elle leur appartient - de toute tentative frauduleuse ou malveillante..

Mais les honnêtes ouvriers auront la paix.

Farhat Hached

Partout sur le front du travail

ECHEC À LA REACTION

Par : Farhat Hached
«Mission» 17/2/1950

Le patronat de combat se livre depuis un certain temps à une manœuvre de grand style pour réduire à l'impuissance le mouvement ouvrier organisé.

Il a rassemblé autour de ses mots d'ordre de haine et de régression sociale tous les appuis que lui assurent les sphères gouvernementales obeissant aux injonctions des puissantes coallitions financières.

Le capitalisme exploiteur s'est trop accomodé des facilités du temps de guerre et des profits exorbitants qu'il en retirait.

Ce n'est d'ailleurs pas sans appréhension que les affairistes de tout poil ont vu pointer les lueurs de la paix revenue.

Car, la paix est par essence un facteur de progrès, de prospérité, de liberté et d'épanouissement des peuples.

Depuis la fin des hostilités, les puissances d'argent agissent pour que rien ne soit changé à la situation créée par la guerre, dans le domaine de la législation sociale. Elles espèrent ainsi maintenir les travailleurs dans l'asservissement... jusqu'à la prochaine!

Il ne s'agit pour elles que d'une trêve... au cours de laquelle elles s'emploient à consolider leurs positions.

Et nous assistons depuis 1945 à une véritable levée de boucliers contre les masses ouvrières et contre leur mouvement syndical.

Le mot d'ordre dans les pays dont les Gouvernements se plient aux exigences des régimes capitalistes, est de barrer la route aux mouvements progressistes libérateurs.

Pas de concessions aux revendications ouvrières; pas de réformes sociales; mais au contraire offensive contre les droits acquis et aggravation de la misère des masses laborieuses.

Pour ce faire, il sera fait pression sur les sphères dirigeantes afin de les amener à agir dans le sens favorable à leur plan diabolique. La force publique, entretenue par l'État pour la sécurité du peuple, sera utilisée contre lui.

On entretiendra, par ailleurs, un climat de constante alerte, on activera les programmes d'armements pour la prochaine guerre et on justifiera ainsi les mesures au moyen desquelles on continuera d'asservir la classe ouvrière.

C'est au nom de la Défense Nationale, en effet, qu'on détruit les libertés syndicales, qu'on étouffe le droit à la parole, qu'on restreint la production de paix pour se consacrer à vider le pays de sa substance au profit des usines de mort.

Or donc, il ne fallait céder sur aucun point qui eût pu permettre aux travailleurs de consolider leur évolution et de la concrétiser par de nouvelles conquêtes sociales.

D'où les remous et les actions répressives et parfois sanglantes qui viennent d'illustrer la lutte ouvrière dans toutes les parties du monde où la classe ouvrière est opprimée.

Les travailleurs veulent la paix, la paix dans leur foyer et la paix chez le voisin. Il veulent la liberté, pour eux et pour tous les peuples pacifiques.

Ils veulent travailler dignement et vivre dignement, sans asservir personne et sans être asservis par quiconque. Ils veulent produire pour créer le bonheur et la prospérité des masses et non pour voir exploiter leurs efforts par les poignées d'affairistes qui troublent la tranquillité du monde.

Leur force est devenue suffisamment grande pour s'opposer aux visées de l'impératisme, quelle que soit son travestissement.

Et la dure leçon que les travailleurs de notre pays infligent à leurs adversaires montre clairement que le progrès social est en marche.

Le gouvernement avait pensé, lui aussi, se débarrasser des forces syndicales organisées pour se libérer du souci que lui crée leur mouvement revendicatif.

Il veut asseoir solidement et enraciner profondément les grosses compagnies, favoriser leur extension et étendre leur autorité. Il veut tranquillement leur livrer minéral, pétrole, phosphates, terres, concessions de toutes natures, et au surplus, une main d'œuvre sans défense.

Il veut remplir jusqu'au bout le rôle de gendarme dans la garde des intéréts et profits capitalistes, qu'il s'agisse du Sfax-Gafsa ou de Souk-El-Khemis, de Potinville ou des Banques.

Il est significatif de constater, toutefois, à propos du conflit des banques, que les responsables d'une organisation interessée à ce conflit, aient attendu que leurs camarades soient directement lésés par le recrutement d'un personnel étranger, pour lancer un appel enflammé et menacer de s'y opposer par la force.

Ces syndicalistes auraient dû s'apercevoir plus tôt de la grave menace qui pèse sur le droit de grève de toute la classe ouvrière, depuis que ce droit avait été bafoué à Souk-El-Khémis, dans les centres miniers.

C'est pour la défense de ce droit que deux des nôtres sont tombés sous les balles le 5 Janvier à Potinville ; et l'organisation en question n'a pas bronché.

Celà ne nous empêche nullement de joindre notre protestation indignée à la sienne pour dénoncer les manœuvres perfides de tous ceux qui veulent, par leur inertie ou par l'emploi de la force publique, affaiblir le mouvement ouvrier dans quelque secteur que ce soit.

C'est par l'opposition unanime des travailleurs aux menées réactionnaires, que la classe ouvrière parviendra à imposer le respect de ses droits

Farhat Hached

Le Chômage...
grand fléau social

Par : Farhat Hached
«Mission» 10/3/1950

La sécurité sociale est à l'ordre du jour.

Les travailleurs de Tunisie la reclament avec force arguments tandis que l'État protecteur des gros privilèges capitalistes s'efforce, au moyen de procédés qui lui sont propres, de gagner du temps et de priver ainsi la masse laborieuse des bienfaits d'une institution indispensable.

Cette institution s'avère de plus en plus urgente dans notre pays où il y a tant de misère à combattre.

Nous allons examiner ce problème du seul point de vue du chômage qui sévit en Tunisie d'une façon cruelle.

Le chômage est un fléau social qui ravage nos masses travailleuses dans les villes et les centres ruraux. Il est entretenu par le régime pour combattre les grèves et procurer, aux gros exploiteurs, une main d'œuvre docile et à bon marché.

De quelque côté qu'on parcourt le pays, la mendicité bat son plein. D'aucuns crient à l'exploitation de l'enfance et appellent la foudre sur les parents indignes!

Les rafles se poursuivent, mais elles ne parviennent pas à vider les villes des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui y vivent en tendant la main.

Les villes ne sont d'ailleurs pas seules à voir s'étaler pareille misère humaine. Les campagnes offrent le même spectacle de désolation. Je n'ai jamais vu autant de mendiants que dans les petites villes et les centres agricoles du Nord qui regorgent de blé.

Comble de paradoxe, c'est la contradiction du régime, c'est la fausse conception de la prospérité dont nous parlions dans notre précédent article.

On introduit le machinisme sans se soucier des conséquences terribles qu'il entraîne. On veut copier le progrès des pays occidentaux, sans réfléchir aux multiples aspects que revêt un tel progrès. On oublie

sciemment qu'avant de mécaniser les moyens de manutention dans les ports en France par exemple on a pris soin d'octroyer à la corporation des dockers le salaire de garantie, en plus des avantages qu'ils tirent de la Sécurité Sociale. On oublie à dessein qu'avant de songer à remplacer certains hommes par la machine, on a créé l'allocation chômage qui empêche l'homme de souffrir de la faim en attendant que l'Office du Travail lui procure un emploi.

Ici, l'homme ne compte pas.

Ce qu'il importe avant tout pour ces messieurs trop pressés pour faire fortune, c'est de profiter de tous les avantages de la technique moderne, machine à multiplier la production et les bénéfices, et à semer la misère parmi les masses privées brutalement de leur gagne pain.

Les services compétents de la Prévoyance Sociale ne songent même pas à entreprendre le recensement des dizaines de milliers de sans-travail.

Un service de la main d'œuvre a été créé, mais il vaut mieux ne pas en parler!

Le chômage démoralisant qui sévit ainsi à l'état chronique est aggravé par les nombreux licenciements que nous enregistrons depuis quelque temps.

Nos organisations syndicales dénoncent journellement les méfaits de ces licenciements qui viennent noircir un tableau déjà bien sombre.

Une action énergique des Cheminots semble avoir fait échec au projet scandaleux de la Compagnie qui voulait renvoyer plusieurs centaines de ses mondestes salariés.

Mais nous voilà maintenant aux prises avec la marine qui se prépare à licencier quelque cinq cents ouvriers de l'Arsenal de Ferryville.

Une première tranche de 300 ouvriers a été liquidée en 1948. Cent vingt agents furent renvoyés en 1949, et on continue à exécuter les programmes diaboliques, accroissant le chômage et aggravant la misère.

Pourtant, ce ne sont pas les avis qui ont manqué de la part des syndicats ouvriers, tendant à éviter ces licenciements. L'Arsenal de Ferryville est, certes, financé par des crédits français, mais la Tunisie qui a tant besoin d'objets fabriqués, depuis les ustensiles de toute sorte jusqu'aux pièces de rechange et aux tracteurs, ne pourrait-elle pas tirer profit d'une reconversion facile et peu coûteuse ?

Les arsenaux sont en général des établissements militaires dont la production est «improductive». La fabrication ou la préparation du matériel de guerre ne rapportent rien à l'État, sinon la destruction et les malheurs.

Puisque par le jeu de je ne sais quels accords découlant de plans qui commencent à donner toute la mesure de leur nocivité, la France reçoit son matériel tout prêt, qu'on veuille bien au moins utiliser les installations et les commodités qu'elles offrent à la production «productive» qui rapporte et qui évite à la Tunisie certaines importations onéreuses.

Tant à la C.F.T. qu'à l'Arsenal de Sidi Abdallah, nos administrations pourraient avec profit s'adresser pour leurs commandes. Nos camarades l'ont suggéré dans l'intérêt général bien compris. Mais en haut lieu, on préfère demeurer sourd à l'appel du bon sens. Et puis, qu'est ce que ça coûte à l'État de voir augmenter le nombre des chômeurs?

Les Grands Conseillers qui avaient l'an dernier la naïveté de croire que les 15 milliards du budget extraordinaire suffiraient à supprimer totalement le chômage, sont à même maintenant de juger sur pièces!

N'ont-ils pas leur mot à dire dans ce domaine qui devrait les préoccuper d'une façon plus pressante!

En tout état de cause, et pour en revenir à la Sécurité Sociale, jamais une telle nécessité ne s'est fait apparaître avec autant d'urgence. Jamais une telle institution ne s'est justifiée davantage. Pour peu que la condition humaine retrouve un peu de place dans les soucis des gouvernants de ce pays, la misère sera combattue par les moyens appropriés.

Prétendre gouverner un pays en assurant, au détriment des hommes, la prospérité scandaleuse des coffre-forts, c'est proprement courir à l'aventure.

Les masses déshéritées ne se résigneront pas à subir le sort qui leur est fait. Notre pays offre des possibilités immenses pour assurer la digne subsistance à tous ses fils. Le spectacle de la mendicité doit disparaître, non pas par des rafles, mais en assurant à chacun le moyen de gagner dignement sa vie en travaillant, c'est-à-dire en produisant.

La surproduction au profit des seuls privilégiés du régime est une politique anti-sociale que notre classe ouvrière et notre peuple combattront sans merci.

La production de guerre doit partout faire place aux activités profitables aux hommes. Assez d'énergies dépensées pour le mal, l'humanité a besoin de s'épanouir dans la paix, dans la justice, dans la prospérité.

Farhat Hached



Farhat Hached léader ugététiste et homme de plume médiatique entouré de journalistes étrangers

LA POLITIQUE DES CONCESSIONS

Par : Farhat Hached
«Mission» 17/3/1950

Il ne s'agit pas des concessions nécessaires à faire pour satisfaire les aspirations légitimes des masses populaires. Il ne s'agit pas davantage des concessions que les tenants du capitalisme doivent consentir devant la poussée irrésistible des forves travailleuses.

Pas plus les pouvoirs publics que le patronat ne semblent disposés à reconnaître les droits des travailleurs autrement que sous la pression des masses dont l'action sans cesse plus vigoureuse fera fléchir toutes les résistances réactionnaires.

Il en a été ainsi toutes les fois qu'il s'est agi de contraindre nos adversaires à édicter les mesures propres à améliorer tant soit peu le sort de la classe ouvrière dans quelque domaine que ce soit. Il en sera de même longtemps encore jusqu'au moment où le régime, épuisé et chancelant, s'effondrera devant le courant purificateur du progrès et de la justice sociale.

C'est donc à propos de concessions de tout autre genre que nous entretiendrons aujourd'hui nos lecteurs, nous voulons parler des concessions de pétrole.

C'est un sujet d'une brûlante actualité. Le journal Officiel Tunisien vient de nous livrer le copieux document qui constitue la charte par laquelle l'État Tunisien concède aux sociétés pétrolières quelques 75,306 kilomètres carrés de sol et de sous-sol pour leur permettre d'effectuer les prospections, et ensuite, l'exploitation du liquide.

On ne peut analyser tous les textes promulgués, décrets, conventions et cahiers des charges, dans le cadre limité d'un article de presse. Cependant, notre soucis d'examiner le côté social de l'opération, nous porte rapidement aux articles 84 à 90 du premier cahier des charges inséré au Journal Officiel.

C'est au Titre VIII - Dispositions diverses - que sont indiquées les dipositions relatives à la législation du travail et à l'emploi de la main d'œuvre. L'article 84 prescrit à la société de se conformer aux règles d'hygiène et de se soumettre aux mesures de contrôle sanitaire édictées par le Gouvernement.

L'article 85 lui fait obligation de respecter la législation du travail en vigueur, sans plus. Quant à l'article 86, il définit sans définir tout en définissant la nationalité du personnel qui devra être employé par la société.

Dans la mesure du possible et dans la mesure des necessités compatibles avec la bonne marche de ses travaux, la société est tenue d'employer du personnel de nationalité française ou tunisienne, ou ressortissant d'un pays de protectorat ou d'un territoire sous tutelle.

On sait ce que parler veut dire et nous savons à l'expérience ce qu'il coûte au budget tunisien de favoriser le recrutement en dehors de la Tunisie.

D'ailleurs, si un doute pouvait subsister, l'article 88 mettrait fin à toute équivoque.

L'autorité concédante s'engage en effet à faciliter la circulation de tout le personnel de nationalité étrangère que la Société récruterait dans les limites de l'article 88.

Ces limites étant définies par les seules appréciations de la Société quant aux mesures compatibles avec la bonne marche de ses travaux, notre main-d'œuvre est assurée de pouvoir continuer à croupir dans la misère et le chômage.

Il est vrai que l'article 89 fait allusion aux Officiers de placement qui devront fournir à la Société la main-d'œuvre qualifiée "susceptible d'être recrutée en Tunisie", à raison du 40% et les manœuvres sans spécialité à raison de 60%. Là encore, la Société reste seule juge quant à l'impotance des effectifs à embaucher sur place.

L'article 87 se rapporte à la formation des techniciens et à l'organisation des cours de stage. Aucune mention n'indique l'obligation pour la Société de prévoir un pourcentage déterminé d'éléments tunisiens appelés à bénéficier de ces cours de formation technique.

L'article 90, enfin, invite la Société à faire appel, à égalité de prix, qualité et délai de livraison, au matériel et produits en provenance de la France ou de la Tunisie; elle utilisera également, dans la plus large mesure compatible avec la bonne marche des travaux, les services des entreprises ou sous-traitants de nationalité française ou tunisienne, ou ressortissants de pays de protetorat ou sous tutelle...

Voilà tout ce que la Tunisie doit attendre, dans le domaine du travail, des fameuses concessions qui devaient paraît-il bouleverser le régime social de notre pays en dispensant à tous, travail et bonheur!

La concession des richesses que renferme notre sous-sol continue d'être ainsi faite à des sociétés capitalistes qui s'installent, se développent, prospèrent et se fortifient à notre détriment.

Le même esprit qui a présidé à l'implantation des trusts miniers, ceux des transports, du bâtiment ou de l'agriculture, continue à inspirer la politique gouvernementale dans la concession des recherches et de l'exploitation du pétrole.

La part de l'homme dans tout celà est inexistante et si on fait allusion, très timidement d'ailleurs, à certaines obligations en matière de devoirs sociaux, on voit que le manque de précision et les termes vagues employés pour déterminer les droits de la main-d'œuvre tunisienne, ne conduiront qu'à un résultat pratiquement négligeable.

Ces droits fragiles des travailleurs et des techniciens tunisiens sont du reste noyés dans cet assemblage disparate qui réduit la place du Tunisien à celle du pauvre, au milieu de cet enchevêtrement de compétitions dans lesquelles s'agitent les intérêts français, ceux des ressortissants de pays sous protectorat et sous tutelle et ceux plus envahissants encore des Étrangers, c'est-à-dire ceux de même nationalité que les capitaux.

C'est pourtant la Tunisie qui est la principale intéressée et c'est le peuple et les travailleurs tunisiens qui devraient tirer le plus grand profit de l'opération.

L'acte contractuel entre l'Etat Tunisien et les Compagnies concessionnaires devrait se soucier avant tout de cette notion fondamentale du droit des Tunisiens livrant leur sol et leur sou-sol, se soumettant aux exigeances d'autrui et ouvrant toutes grandes les portes de leur pays pour la sortie des richesses naturelles qu'il contient.

Tant pour le recrutement prioritaire que pour la formation professionnelle et technique, le personnel de maîtrise et la main-d'œuvre doivent être recherchés parmi les Tunisiens.

L'État Tunisien devrait rougir devant le délaissement total dans lequel il continue de noyer les problèmes vitaux de la formation professionnelle et technique de notre main-d'œuvre.

Recourir à l'Étranger pour les grands travaux, les barrages, la reconstruction, l'hydraulique, les forages, les mines et le pétrole, c'est proprement étaler son incapacité, sa mauvaise volonté et son intention délibérément arrêtée de maintenir notre peuple au niveau le plus bas, pour mieux l'exploiter matériellement et moralement.

Telles sont les observations qui s'imposent à tout esprit objectif à la lecture des articles conventionnels relatifs à la législation sociale et à la protection de notre main-d'œuvre.

Il est bien évident qu'à d'autres points de vue, la concession de nos pétroles dans les conditions et les circonstances présentes, entraînent pour notre pays d'autres conséquences que d'autres que moi ne manqueront pas de signaler à l'attention de l'opinion tuisienne.

Farhat Hached

BRUITS DE BOTTES

Par : Farhat Hached
«Mission» 31/3/1950

Depuis que notre sol a cessé d'être le théatre de la guerre anti-fasciste, jamais nous n'avons assisté à un déploiement de forces policières aussi intense qu'en cette période troublée où l'événement des colonialistes se traduit par des actes répressifs répétés.

Les mouvemnts démocratiques et essentiellement progressistes, et plus particulièrement le mouvement syndical, se heurtent, depuis quelque temps, à une recrudescence d'actes de violence que le « service d'ordre » se plait à commettre au mépris des droits les plus essentiels de l'Homme.

Notre police sans cesse renforcée, s'entraîne à l'attaque; elle tire sur les grévistes; elle matraque les travailleurs; elle veille, avec un zèle excessif, à l'exécution des désirs de la prépondérance, ces désirs qui sont des ordres.

Patronat et Pouvoirs Publics ne comptent plus que sur elle pour décourager les masses et leur imposer silence. Il n'est pas question de revaloriser les salaires, ni de conclure les nouvelles conventions collectives, ni d'améliorer le système des allocations familiales, ni de mettre en place la sécurité sociale, ni de donner du travail aux chômeurs...

Il s'agit pour « notre gouvernement » de mal faire et de laisser dire !

Les rues s'emplissent de mendiants, les chômeurs végètent dans la misère la plus atroce, les prisons sont pleines à craquer, et la police, toujours plus nombreuse, plus modernisée, plus agressive, plus provocante, disperse brutalement telle manifestation pacifique de travailleurs, brise sauvagement telle grève, opère des arrestations massives...

On veut faire barrage au flot montant de la colère populaire. On veut arrêter l'élan revendicatif des masses travailleuses. On veut nous faire accepter le sort misérable qu'une poignée d'égoïstes veut nous imposer. Pour cela, on ne reculera devant aucune mesure, fût-elle des plus arbitraires.

On veut maintenir toute une portion de notre territoire à la merci des caprices d'une administration militaire rétrograde. On interdit aux

populations de toute la région Sud de notre pays de jouir de cette infime liberté qu'ont pu arracher leurs concitoyens dans le reste du pays, la liberté de réunion.

On veut étouffer nos plaintes et nos protestations et on a la pudeur de nous inviter à cultiver l'amitié « franco-tunisienne ».

L'amitié, dans la bouche de M. Marès... qui se demande pourquoi l'union réalisée sur les champs de bataille, ne pouvait-elle pas continuer en période de paix!...

Vous devez bien le savoir, vous M. Marès, dont les ouvriers, ces laborieux artisans de votre richesse, sont ravalés à la condition des bêtes de somme.

L'amitié que vous professez à notre égard, est celle du cavalier qui aime son cheval de trait. Nous aimer pour faire de nous votre monture, voilà le genre d'association à laquelle vous nous conviez.

Par la bouche officielle de M. Mons, nous avons appris que le peuple tunisien a la « revendication facile ». Nous revendiquons l'impossible. Une telle affirmation faite dans un centre comme celui de Souk-el-Khémis, alors que le conflit agricole ouvert depuis plus de quatre mois n'est pas encore résolu, est pour le moins significative.

Ainsi, les ouvriers agricoles revendiquent trop en réclamant une amélioration de leur salaire de 180 frs, tandis que M. Marès parle surtout, lui, d'agrandir et de multiplier les silos !

Leur « revendication » dépasse donc le possible, quand ils réclament des allocations familiales pour leurs enfants.

Et la revendication du peuple tout entier, quand il réclame la jouissance des droits de tout homme libre, est du domaine des chimères, et il lui faudra attendre, pour que cette « évolution » puisse se faire, que le pays soit, sans doute, complètement aux mains des trusts.

Rappelant aux Tunisiens qu'ils se déplaçaient à dos d'âne il y a 60 ans, le Résident Général ne s'est pas rendu compte de l'énorme impair qu'il venait de commettre. Il oubliait en effet que, quelques instants auparavant, M. Peignon désignant la foule des Tunisiens, s'écriait : « Ces braves gens, ces fellahs, VENUS À PIED de plus de trente kilomètres à la ronde, sont le couronnement de votre œuvre... ».

Quant aux terres qui, paraît-il, étaient en friche, elles pouvaient au moins donner de l'herbe à leurs troupeaux.

Aujourd'hui, elles se sont transformées en immense tapis vert que le Tunisien peut tout juste contempler du haut de sa détresse.

Les discours ont beau être optimistes, ils ont beau chercher à convaincre, ils ne parviendront pas à démentir les faits. Ils ne sont alors que plus trompeurs, ils ne réussissent qu'à éveiller davantage la méfiance.

D'ailleurs, ils se perdent dans les bruits de bottes qui, de toutes parts, couvrent la voix résidentielle.

Et la situation de plus en plus grave que nous traversons, nous dicte le seul devoir qui s'impose.

On ne nous bernera pas davantage avec ces promesses de réformes qui sont des insultes à nos droits de travailleurs et d'hommes qui voulons nous affranchir de toutes les formes d'asservissement.

Notre action seule amènera non pas des réformes ou des « réformettes », mais le changement total d'un régime qui nous a fait tant de mal.

Notre action seule fera comprendre à une prépondérance aux abois, que l'amitié, la véritable, ne s'impose pas par la force, elle se façonne dans la justice, dans la loyauté, dans la confiance.

Nos exploiteurs ont bafoué et ridiculisé la Justice. Leur égoïsme leur a fait oublier les plus élémentaires devoirs de loyauté envers le pays qui les fait vivre.

Quant à la confiance, n'en parlons pas.

Les mariages forcés, M. le Résident Général, ne créent pas l'amour.

Et les querelles de ménage, quand elles sont accompagnées de violence, aboutissent généralement... au divorce!

Farhat Hached

Regain d'activité

Par : Farhat Hached
«Mission» 11/4/1950

Le mouvement syndical ne chôme pas. La politique anti-sociale d'un gouvernement d'irresponsables le met constamment sur la brèche.

Seul défenseur des masses travailleuses livrées aux exploiteurs sans vergogne, le syndicalisme monte une garde vigilante. Il veille sur les ouvriers de toutes conditions, dont il rassemble les énergies et organise la lutte.

Il veille sur les travailleurs de la terre que le colonialisme veut réduire à l'esclavage. Il veille sur les mineurs qui subissent les assauts répétés des trusts du phosphate, du fer et du plomb; il veille sur le prolétariat des services publics, devenus de véritables États dans l'État, dictant leur volonté et inspirant la politique gouvernementale.

Il veille sur les fonctionnaires tunisiens aux prises avec une administration qui s'enfonce dans le racisme et prétend se maintenir par - dessus les intérêts et les droits du peuple tunisien.

Il veille sur la classe la plus déshéritée, les modestes salariés de toutes professions, les innombrables chômeurs qui vivent dans la misère la plus afroce...

Le syndicalisme tunisien ne ralentit pas son action. Partout, il fait peser ses poids sur les destinées de notre pays.

Les 7 et 8 avril, ce fut le Congrès annuel de la Fédération des Fonctionnaires Tunisiens qui, faisant le bilan des erreurs et des injustices qui ont concduit l'Administration tunisienne à l'impasse, réaffirmait les grands principes selon lesquels la fonction publique doit revenir aux seuls Tunisiens.

Le Statut National attendu depuis bientôt deux ans, doit mettre fin à l'équivoque. Les fonctionnaires tunisiens ont proclamé à nouveau, solennellement, leur volonté de lutter aux côtés du peuple Tunisien, pour la sauvegarde de la souveraineté tunisienne, et plus particulièrement dans le domaine vital de l'Administration du pays.

Ils ont décidé non moins solennellement, d'intensifier leur action en élargissant les moyens de lutte, en vue de briser tous les obstacles que

le régime colonialiste entend opposer à la satisfaction des aspirations légitimes que devra concrétiser le statut national de la fonction publique.

Et le lendemain 9 avril, le Conseil National de l'UGTT se réunissait.

Loin de moi l'idée de donner ici un compte-rendu qui nécessiterait des pages entières et dont les lecteurs voudront bien trouver d'autre part les principaux points de la résolution finale. Mais je me permettrai cependant d'exprimer ici la satisfaction d'un militant, à qui il a été donné de vivre une gande journée de travail au milieu des dirigeants responsables de notre grand mouvement syndical national.

L'anniversaire du 9 avril ne pouvait pas être mieux célébré par les représentants de la classe ouvrière tunisienne, autrement que par ce travail consciencieusement mené à bonne fin. La maturité le disputait au sérieux, et les interventions étaient toutes empreintes de cette confiance sans tâche dans l'avenir de notre pays et de notre classe ouvrière.

Le Gouvernement n'a nulle raison d'être fier, d'avoir donné aux représentants les plus qualités des travailleurs autant de raisons de mécontentement. Aussi, les critiques furent-elles sévères à l'encontre de la politique réactionnaire de la coalition capitaliste qui asservit notre classe laborieuse.

En vain, cherche-t-on à berner les masses par les discours qui sonnent creux !

De M. Mons à M. Colonna, en passant par les Marès, les Piétri et compagnie, plus jamais rien ne pourra plus tromper le peuple.

Les masses populaires veulent jouir des libertés que tout homme sur la terre place au premier rang des biens les plus chers.

Elles veulent se libérer de toutes les formes d'oppression, de domination et d'exploitation, pour vivre dans le bonheur et la fraternité, et dans la prospérité qu'elles sont capables de créer, pour le peuple et non au profit des seuls privilégiés.

Les ouvriers veulent des salaires décents et des conditions de travail meilleures. Ils veulent que soit apportée aux problèmes sociaux actuels, une solution pratique et rapide, qui les mette à l'abri de l'arbitraire et de l'incertitude.

Le respect de la personnalité tunisienne et de la souvraineté nationale ne se concilient jamais avec les atteintes flagrantes, les abus scandaleux dont on fait ici des principes et des méthodes de gouvernement.

Le peuple tunisien veut des actes, il en a assez des paroles vides de sens comme il méprise le silence calculé autour de tout ce qu'il considère comme vital pour sa propre existence et pour sa dignité.

C'est pourquoi toutes les exactions ne font que stimuler son énergie et aiguiser sa combativité.

La classe ouvrière tunisienne, formée des éléments dynamiques que sont les travailleurs manuels et intellectuels, est à l'avant-garde de ce combat.

La vitalité de leur mouvement syndical est la meilleure garantie du succès de leur lutte pour la libération sociale et nationale.

Et cette activité toujours plus intense que déploient les organisations syndicales, n'est que le prélude aux grandioses manifestations qui marqueront cette année l'anniversaire de la révolution ouvrière du 1er Mai.

La réaction capitaliste se rendra compte ce jour là que ses attaques, ses manœuvres et ses actions combinées avec les forces répressives à son service, n'ont nullement entamé ni altéré le moral des travailleurs qui demeurent plus que jamais unis dans leur volonté de vaincre.

Elle verra se dérouler, dans toutes les villes et les centres ouvriers de Tunisie, les larges bannières et les glorieux drapeaux de notre Centrale ouvrière plus forte que jamais.

Et grâce à cet esprit de lutte et de sacrifice qui anime les masses travailleuses de notre pays et le peuple tunisien tout entier, nous poursuivrons notre chemin vers les meilleures destinées.

Farhat Hached

ANNIVERSAIRE du 1er MAI

Par : Farhat Hached
«Mission» 28/4/1950

Trois jours seulement nous séparent du 1er Mai, anniversaire de la grande Révolution ouvrière.

Les préparatifs sont poussés avec un soin particulier. Partout, une activité fébrile annonce le succès grandiose des manifestations commémoratives de la fête traditionnelle des travailleurs.

Le mouvement syndical tunisien, grâce à la persévérance de ses militants, à la maturité de la classe ouvrière, à l'effort et au sacrifice de ses membres, connait un essor enviable.

Malgré les tentatives de toutes sortes et les atteintes au droit syndical, les travailleurs de Tunisie ont résisté aux attaques et fait échouer les manœuvres.

Ils se préparent à célébrer leur fête avec un enthousiasme que n'a pu altérer ni la pression ni la répression.

Leurs défilés seront plus imposants, leurs rangs plus compacts. Ils s'y emploieront avec cette ardeur qui anime les masses en pleine évolution et en plein progrès.

Quelle joie immense l'on éprouve à voir ces travailleurs, animés d'une volonté et d'une foi que seul un grand idéal peut inspirer, grouillant autour de leurs ouvrages.

Cette animation qu'ils donnent à leur maison bourdonnante, en confectionnant eux-mêmes leurs écritaux, leurs bandroles, exprimant en de courtes phrases leur ferme détermination de faire aboutir leurs revendications.

Chaque Fédération, chaque syndicat, chaque union met la dernière main aux pancartes portant leurs mots d'ordre.

Et le 1er Mai, à travers les artères de la ville, le peuple, prenant part aux manifestations ouvrières, sera à la fois heureux et satisfait de voir ce dont les travailleurs sont capables.

Il ne pourra pas s'empêcher d'éprouver une légitime fierté devant tant d'enthousiasme et d'allant. Il éprouvera une confiance justifiée en les destinées de notre avenir social, devant cette force disciplinée, méthodiquement organisée, pleine de vigueur et d'entrain.



UNION GENERALE TUNISIENNE DU TRAVAIL

Syndicat Général des ouvriers et Employés des Minoteries de Tunisie

FETE DU TRAVAIL

1er MAI

Grande Manifestation

Pour l'aboutissement de nos légitimes revendications,

Pour l'élaboration des conventions collectives

Pour le relèvement des salaires,

Pour protester contre la cherté du coût de la vie,

Pour protester contre le chomage et la misère de la classe ouvrière.

Tous les camarades sont priés d'assister en masse à la manifestation qui aura lieu

LE 1er MAI 1947

Rendez-vous à 7h 30 à la maisom de l'U. G. T. T. Rue Sidi Ali Azouz 6. Imp. Sidi Ameur - Tunis

Présence de tous indispensable

(الاتحاد العام التونسي للشغل)

النقابة العامة لعملة ومستخدمي المطاحن التونسية

عيد الشغل

غرة ماي

مظاهرة كبرى

لتحقيق رغائبنا الشرعية

لتجديد العقود المشتركة

لترفيع الاجور وتحسينها

للاحتجاج ضد ارتفاع اسعار المعاش المسترسل

للاحتجاج ضد البطالة والبؤس الذي اصاب الطبقة العاملة التونسية

المرغوب من كافة الاخوان الحضور في هذه المظاهرة الكبرى التي ستقع

يوم غرة ماي

التجمع على الساعة السابعة والنصف صباحا امام دار الاتحاد العام سيدي علي عزوز زنقة سيدي عامر عدد 6

الحضور متأكد جدا

Manifeste du Syndicat Général des Ouvriers Employés des Minoteries de Tunisie invitant les travailleurs à prendre part au rassemblement devant le siège de l'U.G.T.T., rue Sidi Ali Azouz à Tunis, pour la grande manifestation du 1er Mai 1947 à Gambetta-Parc.

Et ce sera la Tunisie tout entière qui, à travers ces grandioses manifestations ouvrières, pacifiques mais combien démonstratives, fêtera l'anniversaire glorieux du premier Mai.

Car, la Tunisie qui aspire à son indépendance ne peut concevoir cette indépendance sans une classe ouvrière affranchie de la sujétion capitaliste.

Elle ne peut entrevoir sa libération sans l'instauration d'un régime démocratique axé sur la volonté populaire et la prospérité des masses, guidées par leurs organisations progressives dont le mouvement syndical s'honore d'être au premier rang.

Oui, la Tunisie qui regarde vers son avenir veut bâtir cet avenir sur les bases de la Justice Sociale et la coopération féconde de toutes les couches populaires.

C'est pourquoi la classe ouvrière tunisienne n'a jamais séparé la lutte qu'elle mène sur le plan social de celle qu'elle développe sur le plan national.

C'est pourquoi le mouvement syndical tunisien s'intègre si parfaitement dans cet ensemble que constitue le combat pour le bien-être de la Tunisie, délivrée de l'oppression colonialiste et de l'exploitation des profiteurs.

C'est pourquoi joignant ses efforts à ceux du peuple tout entier, la classe ouvrière tunisienne poursuivra l'action contre le régime de la prépondérance.

Elle conjuguera également ses efforts avec tous les travailleurs du monde entier, luttant contre les forces capitalistes, et créant les fondements réels d'une véritable paix dans le monde.

La classe ouvrière tunisienne, grâce à son mouvement syndical national, a pris conscience de tous ses devoirs. Elle a su opérer son regroupement derrière les bannières de l'U.G.T.T., qui a fait d'elle une force toujours plus redoutable, mais aussi une force constructive qui garantira à notre pays et à notre peuple une vie paisible et digne dans la Justice et la fraternité.

En avant pour la reconquête de nos droits sociaux et nationaux.

En avant pour l'union des travailleurs, pour la paix du monde...

Vive le 1er Mai !

Farhat Hached



Farhat Hached fêtant l'anniverssaire du 1er Mai dans un meeting populaire Rue Bab Bnet à la Kasba où est érigé actuellement son mausolée



Vue du défilé du 1er Mai à bab Bnet à Tunis, une pancarte du syndicat des enseignants des écoles coraniques

Les mots ne paient plus, nous voulons des actes

Par Farhat Hached

«Mission» 23/06/1950

Deux semaines se sont écoulées depuis mon retour de Budapest où J'ai pris part aux travaux du Comité Exécutif de la Fédération Syndicale Mondiale. Je sais combien est grande l'impatience de nos camarades à connaître l'évolution des problèmes syndicaux sur le plan international. Mon silence volontaire sur ce sujet se justifie par la nécessité dans laquelle je m'étais trouvé, en tant que responsable d'une organisation démocratique, de réserver mon rapport à l'organisme directeur de notre mouvement syndical.

Celui-ci vient de faire connaître son sentiment à l'égard de l'orientation actuelle de l'activité de la Fédération Syndicale Mondiale, de sorte que je puis maintenant aborder cette importante question en pleine concordance avec l'opinion unanime des militants responsables de notre Organisation Nationale.

C'est ce que je me proposais de faire dès cette semaine si un événement plus actuel n'était venu requérir l'attention de l'ensemble du peuple tunisien en général et de la classe laborieuse en particulier.

Il s'agit du discours prononcé mardi dernier par M.Périllier, nouveau Résident général de France à Tunis.

L'opinion publique s'est déjà exprimée pour commenter ce discours. Je manquerais à mon devoir si je ne relevais immédiatement le passage consacré aux « réalisations sociales ».

… « Sur le plan des réalisations sociales, je ne saurais mieux faire que de m'inspirer de l'idéal généreux et humain qui à été celui de M. Jean Mons…».

Ainsi s'est exprimé M.Périllier à quelques heures de son arrivée sur la terre tunisienne, alors que l'ensemble des problèmes sociaux lui sont encore inconnus.

Merci quand même pour l'idéal généreux et humain ! Comme si les travailleurs réclamaient de la charité…

M.Périllier ne doit pas savoir que M.Mons avait failli à son devoir

social dans ce pays. Il doit ignorer que M.Jean Mons s'est tout particulièrement attaché à consolider les assises d'une Société capitaliste au détriment du travailleur. M.Périllier n'a certainement pas eu connaissance des douloureux épisodes de la lutte que nous menons contre la rapacité des trusts, encouragés par une administration qui a su placer M.Mons devant le fait accompli.

A plusieurs reprises, le sang ouvrier a coulé. Des centaines de condamnations ont frappé les ouvriers qui défendaient leur droit le plus légitime.

Les salaires continuent d'être ridiculement bas par la faute des Pouvoirs Publics uniquement préoccupés à satisfaire les exigences démesurées d'une poignée de profiteurs dans l'industrie, l'agriculture ou dans les services publics.

M.Mons n'a rien réalisé du tout sur le plan social. Les prud'hommes ne fonctionnent toujours pas, les conventions collectives semblent devoir attendre la fin de l'année, la Sécurité Sociale est loin de convenir au régime actuel de notre administration.

La liberté syndicale est bafouée, le droit de grève est noyé dans le sang des ouvriers ou confiné dans l'ombre des géôles.

Quel est donc cet idéal généreux et humain que vous voulez bien évoquer, M.Périllier pour vous en inspirer dans votre « programme des réalisations sociales » ?

Il est vrai que la classe ouvrière n'attend la satisfaction de ses revendications ni de l'esprit «généreux et humanitaire » des Résidents Généraux, ni de la bonne volonté paternaliste de certains financiers dont la voracité n'a pas de bornes.

Les travailleurs savent que la réalisation de leurs aspirations dépend de leur lutte persévérante et soutenue.

Il n'est pas inutile cependant de mettre l'accent sur là nécessité de lever l'équivoque sur ce point.

Les représentants de la France qui se succèdent en Tunisie, ne font qu'affirmer et réaffirmer leur désir d'œuvrer dans la voie du progrès social.

Mais de tout temps ces affirmations ont été pleinement démenties par les faits.

Chaque fois qu'un Résident Général a voulu « faire quelque chose », il s'est trouvé dans les bureaux de notre sombre administration, des

mauvais génies pour contrer tous les plans, faire échouer toutes les bonnes tentatives, décourager toutes les initiatives.

Les études interminables, les manœuvres de diversion, les cabales combinées parviennent toujours à avoir raison des plus tenaces.

Si M.Périllier veut bien faire quelque chose, il faut qu'il sache que la classe ouvrière tunisienne, pas plus d'ailleurs que le peuple tunisien tout entier, n'accepte d'être payée de mots.

Elle attend les actes, et vite. Elle ne relâche pas sa vigilance et elle ne renonce pas au combat jusqu'à pleine satisfaction de ses droits

Farhat Hached

Réfractaires jusqu'à L'agonie !

Par Farhat Hached

« Mission » 30/06/1950

Tout le monde sait que le Grand Conseil de la Tunisie est appelé à disparaître, quand bien même cette disparition n'est pas incluse dans le discours résidentiel du 13 Juin.

Que la fin du Grand Conseil soit annoncée à l'occasion de la mise en place des prochaines réformes, ou qu'elle soit différée, les jours de notre Assemblée budgétaire inutile sont comptés.

A mesure que s'approche l'échéance. l'énervement des mal élus s'accentue au point de prendre des formes variées et même quelquefois contradictoires.

Chez certains, il s'agit d'opérer habillement un revirement susceptible de racheter les erreurs et d'aménager quelque confortable position grâce à l'indulgence populaire qu'on croit être disposée à l'oubli et au pardon.

Chez d'autres, au contraire, il s'agit de tenir jusqu'au bout le rôle qui a fait tant de mal au pays et aux travailleurs depuis cinq longues années.

Ces enragés de la prépondérance n'en démordront donc pas ; ils brandiront haut et ferme, jusqu'au dernier jour de leur funeste mandat, le drapeau de la réaction ennemie du peuple en lutte pour le progrès et la liberté.

Ils savent que leur opposition obstinée ne leur vaudra que le mépris car ils sont convaincus au fond d'eux-mêmes, que l'immobilisme en toute chose a fait son temps.

Ils s'accrochent cependant à des chimères qu'ils veulent à tout prix confondre avec la réalité.

Ils ont été de tout temps les ennemis du peuple sur le sol de la patrie duquel ils vivent et prospèrent. Ils deviendront au besoin les ennemis de leur propre patrie d'origine si celle-ci s'avisait de les persuader de leur grave erreur. Ils classeront dans la liste des antifrançais tous les ministres membres du Gouvernement français qui oseront leur parler le langage de la raison.

Ils défendront la politique de l'immobilisme contre le peuple tunisien, contre S.A. le Bey, contre le droit, contre la liberté, contre le

bons sens, contre la logique, contre la justice, contre le progrès, contre le Gouvernement et le peuple Français, contre le Résident Général, contre l'opinion publique, contre la conscience universelle, contre la Charte des Nations-Unies, contre la Ligue des Droits de l'Homme, contre Dieu, contre tout.

Ils ont conquis des positions, ils les conserveront, mieux, ils les consolideront sans cesse et toujours, au nom de leur droit, le leur, l'imprescriptible, l'indestructible, l'inaliénable, l'éternel, celui de vivre de l'effort des autres !

Tant pis pour tous ceux qui ne sont pas de leur avis, et malheur à ceux qui oseront se mettre au travers de leur chemin…

Telles sont les réflexions que nous inspire la lecture du communiqué ayant trait au rejet, par la Commission mixte de Législation du Grand Conseil, des projets de décrets à caractère social soumis par le congrès.

Immobilisme politique, oui mais également immobilisme social, plus que jamais immobilisme dans tous les domaines !

Nos héros du Rassemblement réactionnaire entendent remplir jusqu'au bout leur mission, celle de faire barrage à tout progrès.

Déjà ils l'ont montré lorsqu'il s'était agi de rompre la situation créée par la guerre en ce qui concerne le régime des Conventions Collectives.

Ils demeurent fidèles à leur ligne de conduitè quand ils refusent toute amélioration dans le système social actuel. Ils rejettent tout projet ayant pour but de réglementer le tâcheronnat qui cause actuellement aux travailleurs un préjudice incalculable, d'apporter aux salariés quelques garanties dans la délivrance des certificats de travail, d'améliorer tant soit peu le mode d'octroi du repos hebdomadaire ou de soulager certaines catégories de travailleurs du dur travail de nuit.

Ils diront NON à tout changement, à toute modification dans la situation présente, considérée elle aussi comme un droit acquis sur les travailleurs.

Nos champions de l'immobilisme intégral ne peuvent pas mieux travailler contre l'immobilisme, en pratiquant aussi stupidement l'art de l'égoïsme.

Et c'est ainsi que le réveil sera plus dur encore, quand, s'apercevant enfin de l'énormité des illusions auxquelles on a cru

pouvoir indéfiniment s'accrocher, on se trouve brutalement en face de la réalité, la vraie, celle-là qui ne trompe pas, et qui est implacable.

Alors, on n'a même plus la consolation de retrouver dans ses origines le réconfort d'une vie aux perspectives nouvelles, parce qu'on aura fait complètement le vide autour de soi.

Et on sombrera dans l'indifférence !

Farhat Hached

Il est grand temps de doter les ouvriers agricoles d'un statut

Par Farhat Hached

« Mission 07/07/1950

La campagne des céréales bat son plein. Colons et gros agriculteurs sont dans la joie. Les silos s'emplissent. Les comptes en banque montent en flèche. Les prix sont fortement rémunérateurs et on se préoccupe, en haut lieu, de l'exportation.

S. E. Belkhodja est tout bouillonnant en se frottant les mains, en alignant les chiffres impressionnants, révélateurs d'une aisance débordante chez les maîtres de la colonisation.

Deux bonnes récoltes successives, c'est plus qu'il n'en faut pour multiplier les millionnaires. Nos seigneurs terriens sont passés maîtres dans l'art d'accumuler les profits à bon compte. Toutes les conditions sont remplies pour s'assurer une prospérité outrageusement mal acquise.

Qui donc s'est inquiété du sort des travailleurs qui, par dizaines de milliers, suent et peinent pour faire donner à la terre son maximum de rendement ?

Le colon, dont l'égoïsme et la rapacité lui font oublier jusqu'à l'élémentaire devoir de respecter, à travers l'ouvrier qu'il exploite, le droit de la personne humaine ?

On l'a vu à Souk El Khémis, l'automne dernier, on l'a vu à Potinville. Pour 20 fr. par jour, on n'hésite pas à faire mobiliser les forces de police, on disperse les grévistes, on les arrête, on les torture, on les emprisonne, on les condamne, et on les tue !

On le voit présentement à Mateur où les salaires légaux ne sont même pas respectés. On préfère voir détruire de vastes étendues de jeunes plantations plutôt que de reconnaître ses torts et donner à l'ouvrier la rémunération dérisoire à laquelle il a droit.

Les fonctionnaires d'Autorité, Contrôleurs Civils et Caïds ? On les a vus se dérober aux devoirs de leur charge toutes les fois qu'il s'était agi de ramener les insatiables récalcitrants à une plus saine conception de leurs relations avec leurs ouvriers. Mais on les a vus, par contre, fournir

d'abondantes forces policières pour venir à bout de toute velléité de protestation des travailleurs. Les expulsions des familles ouvrières, les actions brutales pour appuyer les entreprises patronales d'anéantissement des grèves et du licenciement systématique des militants syndicaux, sont autant de faits à inscrire à l'actif de ces zélés serviteurs des privilégiés du régime.

Le Ministre de l'Agriculture ou celui de travail ? Trêve de plaisanterie !

Dans ses trop nombreuses visites aux gros domaines, S.E Belkhodja s'intéresse certainement aux belles espèces qui emplissent les vertes prairies. Il contemple les étendues sans fin, admirant les belles cultures, annonciatrices de moissons abondantes et fructueuses. Il visite les silos, s'inquiète de leur capacité de stockage, il inspecte les étables et les écuries, s'inquiète de la bonne santé des cochons et des lapins, il ne néglige aucun détail de tout ce qui constitue le patrimoine seigneurial dont notre grande colonisation est si fière !

Mais il n'aura garde de s'aventurer, non loin de là, dans les trous où demeurent les hommes et les femmes dont les bras ont été les artisans véritables de cette œuvre.

Non, il ne perdra pas son temps à s'enquérir des conditions de travail et de vie des travailleurs ! Ceux-ci sont à ses yeux, comme aux yeux de ses grands maîtres dont il est le fils adoptif, quantité négligeable. Quand à son collègue du travail, il ne prend même pas la peine d'y penser. C'est pour lui un sujet tellement vaste et tellement compliqué, qu'il vaut beaucoup mieux ne pas l'aborder.

Alors !

Il faut pourtant que quelqu'un se consacre à la tâche de résoudre ce problème, aussi complexe et aussi délicat qu'il puisse être pour les partisans du régime des privilèges. Car en réalité, le problème n'est ni complexe ni délicat…

Les ouvriers agricoles se penchent donc eux-mêmes sur leur sort, et appuyés et encadrés par leur puissante organisation nationale, ils poursuivront leur action pour la transformation de leurs conditions d'existence.

A cet effet, un projet de statut pour la réglementation du travail agricole vient d'être soumis par l'UGTT au Gouvernement avec demande de discussion urgente.

Il s'agit de définir le travail proprement agricole, en mettant un terme à la situation confuse à la faveur de laquelle certaines assimilations abusives favorisent l'exploitation éhontée d'une importante fraction de la classe ouvrière ; opérer la classification des diverses catégories de travailleurs agricoles avec institution d'une échelle de salaires correspondants, réglementer les conditions d'embauchage et de licenciements, fixer la durée du travail, déterminer les primes et avantages en natures, garantir les risques et les accidents du travail octroyer les allocations familiales, les congés payés et pourvoir au logement convenable des familles ouvrières, réglementer humainement le travail des femmes et des enfants, assurer l'hygiène et la sécurité, garantir la liberté syndicale et accroître les moyens de contrôle de la législation du travail, réglementer l'emploi de la main-d'œuvre étrangère, déterminer les moyens efficaces de régler les conflits sociaux etc... etc...

Une fois la main-d'œuvre satisfaite dans ses revendications les plus légitimes et les plus vitales, alors on pourra s'autoriser à parler de prospérité en évoquant les belles récoltes de blé, de dattes, d'olives ou de raisins.

Alors on pourra dire que la récolte a profité à tous, et alors seulement on pourra s'enorgueillir de voir les belles moissons emplir non seulement les silos, les greniers et les coffres forts, mais dispenser également la joie dans les foyers ouvriers et donner aux bras la force nécessaire pour préparer les futures moissons.

Le statut des travailleurs de la terre doit donc, sans retard, être réalisé. Tous les efforts des ouvriers agricoles doivent tendre vers ce but.

Farhat Hached

A mon camarade travailleur français en Tunisie

Par Farhat Hached

« Mission » 14/07/1950

C'est à toi, ouvrier français qui travaille sur le sol de ma patrie, employé, petit ou moyen fonctionnaire, salarié d'une entreprise privée, compagnie concessionnaire ou Service public, établi dans notre pays de longue ou de fraîche date, que je veux aujourd'hui m'adresser.

Je le fais simplement, sans protocole ni fausse solennité, comme le fait un travailleur parlant à un autre travailleur.

Je le fais par-dessus les mouvements de quelque caractère auquel tu peux appartenir, groupement syndical ou formation politique, sachant combien le travailleur est sensible au langage direct du travailleur, langage dénué de tout artifice et de toute vaine forfanterie.

Tu travailles et tu vis sur le sol de mon pays, la Tunisie, au milieu des tiens. Ton père peut être colon, industriel, haut fonctionnaire, directeur de firme, avocat, médecin, ou simple travailleur comme toi.

Vous trouvez dans notre pays la joie de vivre en famille ; vous avez pu à loisir, constituer même vos sociétés provinciales françaises, vous postulez librement à tous les postes de la fonction publique tunisienne, vous jouissez de la plénitude des droits des citoyens libres pour l'élection de vos représentants au Grand Conseil de la Tunisie, aux Chambres Consulaires, aux Conseils de Région et aux Municipalités élues quand il y en a.

Vos enfants fréquentent tous les établissements scolaires à tous les degrés, votre jeunesse connaît la joie de vivre avec de joyeuses vacances. Excessivement rares sont les travailleurs qui restent plus de quelques semaines sans emploi. Chômage et misère vous sont inconnus.

Ton camarade Tunisien, qui te côtoie, vit dans des conditions matérielles et morales toutes différentes, tu le sais bien. Si tu aspires à une situation meilleure en désirant le superflu et même le luxe, ton camarade Tunisien cherche en vain à satisfaire l'indispensable de ses besoins vitaux.

Tu sais dans quelles conditions il vit, lui et les siens ; je n'ai pas besoin de te le dire.

Mais ce à quoi je veux plus spécialement attirer ton attention, c'est sur le danger que te font courir les mauvais bergers qui te donnent l'illusion de veiller toujours plus efficacement sur ton bonheur.

Ce danger consiste à te laisser croire que cette situation peut durer indéfiniment.

Ces mauvais bergers, ce sont les dirigeants de ton syndicat de fonctionnaires ou d'ouvriers, ce sont tes représentants réactionnaires au Grand Conseil, ce sont les politiciens à la tête de tous les rassemblements.

Ces Messieurs t'ont induit en erreur, en te laissant penser que la Tunisie n'appartient pas aux Tunisiens, mais aux conquérants français à la prépondérance française.

Ils t'ont amené à croire que tu es le maître absolu de la maison, les Tunisiens n'étant que des intrus.

Ces Tunisiens avec l'esprit d'hospitalité que nul ne peut songer à nier en te recevant dans leur demeure te mettent tout de suite à ton aise « fais comme chez toi » te disent-ils. Et toi, interprétant mal ce geste d'hospitalité fraternelle qui fait l'orgueil et la fierté de notre race, déformant l'esprit de cette invite toute de camaraderie et de loyauté parce que bourré toi-même par cette littérature des conquérants en mal de domination et assoiffé de prestige, tu as agi vraiment comme si tu étais chez toi, tu t'es installé et tu as chassé l'occupant légitime.

Tu t'es installé à l'école sans t'inquiéter des 700.000 petits tunisiens sans instruction. Tu as occupé toutes les places que peuvent contenir les cadres de nos administrations sans tenir compte de l'irréparable préjudice et de l'intolérable atteinte que tu portes ainsi à la Tunisie et aux Tunisiens dans leur langue, dans leur souveraineté nationale, dans leur dignité. Tu as accaparé les emplois aux usines, dans les compagnies concessionnaires partout avec une facilité que ne trouvent pas les concitoyens sur le propre sol de la France, sans t'inquiéter de la masse des chômeurs tunisiens. Tu as consenti à ce que le budget alimenté dans la proportion de 85% par les impôts indirects, c'est-à-dire par la masse du peuple, soit dépensé dans ses plus grandes parties pour le bien unique de la colonisation française en Tunisie.

Les mauvais bergers ont eu pour rôle de faire miroiter devant toi de nouveaux horizons plus prometteurs encore et toi, gagné par ce mirage, tu t'es laissé aller toujours à la recherche d'une vie facile et d'une position sociale privilégiée.

Des voix françaises se sont cependant élevées, qui ont essayé de te détourner de l'erreur.

Elles ont tenté de te faire entendre raison en abandonnant le chemin des illusions combien tentantes pour revenir à la réalité humaine de notre vingtième siècle.

Tantôt elles ont fait appel à ton esprit civique, tantôt elles ont essayé d'émerveiller en toi le sens des libertés dont la France veut être le champion pour comprendre la nécessité de revenir à une conception plus raisonnable des rapports entre les hommes et les peuples.

Mais la voix de l'orgueil fut jusqu'ici plus dominante, et tu as été plus enclin à suivre la voie des fausses grandeurs que celle de la compréhension des réalités politiques et sociales qui tôt ou tard inéluctablement s'imposeront.

Cette voix de l'orgueil se lève encore aujourd'hui plus arrogante et plus grossière que jamais.

Elle essaie de couvrir la voix montante du droit des gens et des peuples et l'empêcher de parvenir jusqu'à toi ; elle cherche à entretenir en toi illusions et calculs chimériques.

Ton camarade Tunisien pourtant lui conserve tout son bon sens et tout son sang froid. Il sait que l'étreinte colonialiste va se desserrer jusqu'à ne plus exercer sur lui l'abominable servitude dans laquelle il est tenu depuis des dizaines d'années. Il lutte activement pour faire avancer l'échéance, mais il veut croire que tu sauras à temps te détourner de la voie dangereuse dans laquelle veulent t'entraîner les hommes prétentieux qui pour la seule satisfaction de leur ambition et aussi pour la consolidation de leurs seuls privilèges immoraux n'hésiteront pas à t'engager dans la lutte active contre le peuple tunisien.

Il le feront comme ils l'ont fait en Syrie et ils ont perdu, comme il le font en Indochine et ils sont en train de perdre.

Mais ce qu'ils perdront eux c'est leur influence et leurs prébendes, tandis que le lampiste que tu es, tu perdras peut-être ta vie comme le font les soldats d'Indochine, et sûrement l'amitié de ton camarade tunisien.

Vois-tu camarade! nous ne te voulons en réalité aucun mal, nous voulons simplement que tu comprennes que le travailleur tunisien est ton égal. Est-ce trop le demander ? Je ne le pense pas.

Ce faisant, tu lui reconnaîtras le droit d'être chez lui, et il te reconnaîtra celui de travailler librement et de vivre dans son pays

exactement dans les mêmes conditions qu'il est lui-même traité sur le sol de ta patrie, la France.

Si tu devais au contraire suivre le chant des sirènes et t'engager dans la voie de la haine dans laquelle les mauvais bergers veulent te pousser, alors camarade aucune loi au monde n'impose l'hospitalité obligatoire et tu seras contraint derrière tes chefs de file de renoncer à faire de la Tunisie ta seconde patrie car, n'est-ce pas, on n'adopte pas une patrie en déclarant la guerre à son propre peuple.

En toute camaraderie !

Farhat Hached

DE QUEL COTÉ
Se trouvent les agitateurs?

Par farhat Hached
« Mission » 21/7/1950

Depuis que le peuple tunisien a entrepris la lutte organisée pour recouvrer sa liberté, ses ennemis irréductibles les COLONIALISTES, n'ont jamais envisagé d'autres moyens pour la solution du problème national tunisien, que l'emploi de la force brutale.

À leurs yeux, les dirigeants du mouvement nationaliste ne sont que des « agitateurs professionnels » qu'il faut réduire au silence. Les revendications nationales du peuple ne sont que des « menées anti-françaises » qu'il faut réprimer sans merci. Les vrais amis de la France, à leurs yeux, ce sont les quelques esprits asservis, esprits sans âmes, sans autre mérite que l'art de pratiquer la courbette, au prix de quelques faveurs ramassées dans le sang de leurs compatriotes et le mépris populaire.

Les travailleurs qui réclament une amélioration de leurs conditions d'existence, sont traités à leurs tour de « révoltés » qui entretiennent des foyers d'agitation nuisibles aux intérêts du pays. Les militants syndicalistes sont des meneurs qu'il faut mettre hors d'état de nuire.

Pendant longtemps, trop longtemps, la politique du gouvernement, que détient pratiquement le Résident Général, a été celle préconisée par ces messieurs, qui se considéraient et agissaient en maîtres absolus, leurs intérêts et leurs privilèges étant pour eux la seule raison d'être de ce qu'ils appellent la « présence française ».

C'est un fait que tous les Résidents Généraux qui se sont succédés ici ont été acculés, à plus ou moins longue échéance, aux mêmes solutions de force pour réprimer toute action revendicative, tant sur le plan national que social.

C'est un fait que le Résident Général Guillon par exemple, venu à Tunis pour y pratiquer une politique libérale, dut infliger à notre pays la sanglante journée du 9 avril 1938 qui dépassait, par sa violence meurtrière, les événements tragiques de l'été 1934, sous le proconsulat de Peyrouton.

La colonie française avait en effet averti M. Guillon que le sang allait couler…

Le Résident Général n'est donc plus le représentant de la France en Tunisie, il est devenu le simple exécutant, au nom de l'autorité qui lui est conférée par le gouvernement de la République, des volontés extravagantes d'une poignée d'hommes d'affaires et de hauts fonctionnaires.

M. Mons a étudié durant trois longues années les problèmes tunisiens. Il a toujours mis en avant les questions économiques auxquelles il fut obligé de préconiser et d'appliquer des solutions uniquement inspirées par la volonté et l'égoïsme des profiteurs.

Il s'est laissé aller à des actes qui n'ont que davantage dressé le peuple contre la politique française.

Il s'est vu contraint de suivre la voie qu'on lui traçait pour finalement, être rappelé dès qu'il se fut avisé de libérer sa conscience et de reconnaître les « évolutions nécessaires », impliquant que la vie des peuples n'est pas faite seulement de quelques quintaux de blé.

M. Périllier lui a succédé. Il a annoncé, dès son arrivée à Tunis, un certain nombre de réformes qui, disons-le tout de suite, n'ont aucunement emballé les Tunisiens…

Mais c'est plus que suffisant pour déclencher, dans le camp des excités gardiens de positions intenables, un lever de bouclier général.

Mais cette fois, les quelques réformes annoncées dans le discours de M. Périllier ne sont pas dues à sa propre initiative. Elles sont le fruit de longues études et de laborieuses discussions ministérielles et interministérielles au sein même du gouvernement français.

Or, pour ces messieurs, nul n'a le droit de mettre le nez dans les affaires tunisiennes. Ni le peuple, qui n'a pas le droit à la parole, ni les dirigeants politiques auxquels on dénie toute qualité représentative et sur la tête desquels on ne cesse d'appeler la foudre, ni même le gouvernement français ou son représentant officiel en Tunisie, auxquels on dénie tout droit de suivre une politique autre que celle du Rassemblement des mangeurs de khroumirs.

Le Bey pourrait discuter de ces questions, mais il ne peut en avoir l'initiative, et tout d'abord, qu'il reconnaisse à jamais la « co-souveraineté ».

Et voilà partis en guerre, commerçants, fonctionnaires, industriels, accapareurs de nos richesses et de notre production nationale, tous,

embrigadés dans des formations qui se réclament de partis ou de rassemblements auxquels l'hospitalité tunisienne a permis de se développer outrageusement, les voilà qui se regroupent, oubliant les querelles d'intérêt, de faux prestige et d'orgueil qui les ont autrefois divisés. Leur but est de faire échec à toute nouvelle politique au moyen de laquelle le gouvernement français envisagerait timidement de réparer les torts subis depuis soixante-dix ans par la nation tunisienne.

En vain essaiera-t-on de comprendre que l'intérêt véritable de la France n'est pas précisément dans le gonflement démesuré de leur porte-monnaie, en vain leur répétera-t-on que le régime actuel est une énormité monstrueuse qui doit inspirer la honte et la réprobation des honnêtes gens. Rien n'y fera, ces insatiables de la prépondérance ne reculeront devant aucun moyen susceptible de reculer une échéance pourtant fatale.

Où sont donc les agitateurs ? où sont les hors-la-loi ? où sont les véritables ennemis de la France et de l'amitié franco-tunisienne ?

À notre tour, nous dirons, avec plus de force encore, que ces colonialistes, incorrigibles et prétentieux, ne sont que des étrangers sur le sol de notre pays. C'est par le jeu de l'intrusion abusive et illégale, appuyée sur la force armée, qu'ils se sont arrogés des droits qui n'ont rien de commun avec les intérêts qui peuvent nous rapprocher d'eux et constituer les bases d'une amitié confiante et durable. C'est un non-sens que de leur avoir permis de former des partis politiques réactionnaires, pratiquant des activités non seulement contraires aux intérêts de la Tunisie, mais allant à l'encontre des décisions du Gouvernement Français lui-même et des partis progressistes qui représentent l'opinion du peuple de France.

Le peuple tunisien ne peut indéfiniment supporter d'être opprimé par une poignée de gens vivant sur son sol et se comportant en conquérants. Il entend que cette véritable compagne de haine cesse et que l'ordre et le calme prêchés par ces faux prophètes ne soient plus troublés par leurs grotesque comportement.

Il aspire avant toute chose à un réel assainissement de l'atmosphère tunisienne, empoisonnée par les menées funestes de ces trublions. C'est alors que l'on pourra valablement parler d'amitié franco-tunisienne, et parler de lui assurer des bases solides.

Farhat Hached

Nous ne sommes pas dupes !

Par Farhat Hached

« Mission » 8/12/1950

Il aura donc fallu que le sang coule de nouveau pour que le Gouvernement se décidât enfin à édicter quelques timides mesures en faveur des travailleurs..

17 pour cent d'augmentation pour les salariés de l'industrie, du commerce et des professions libérales et autant pour les ouvriers agricoles.

Bien que cette augmentation soit nettement inférieure à celle que la classe ouvrière était en droit d'attendre quant au rétablissement du pouvoir d'achat au même niveau que le coût de la vie, elle eût été néanmoins acceptée avec joie par les salariés si elle n'avait été hélas considérablement amoindrie par le relèvement simultané du prix du pain.

La mesure était certes prévisible depuis que le gouvernement, prisonnier des gros intérêts de la colonisation et des seigneurs terriens, avait une fois de plus aligné le prix du blé sur celui de la France.

La voix de la classe ouvrière s'était alors élevée mettant en garde les Pouvoirs Publics contre les conséquences d'une telle faiblesse et d'une telle complicité.

Aujourd'hui, la masse des consommateurs doit supporter les effets de cette mesure dont le gonflement des coffres forts constituait l'unique justification.

Mais au fait, pourquoi n'a-t-on même pas pris la précaution de réunir le Comité des Prix à cet effet ? On a préféré agir sans provoquer l'avis des représentants des masses populaires ; il est vrai que le Gouvernement connaissait parfaitement les sentiments de la classe ouvrière et des organisations syndicales à ce égard. Mais la consultation des représentants des consommateurs aurait peut-être permis de trouver des solutions permettant de faire face au déficit crée par l'augmentation du prix du blé, sans en faire supporter directement le fardeau par le consommateur.

Car, la grande masse des consommateurs n'est pas constitué seulement par la classe moyenne et les travailleurs, il y a aussi les petits salariés dont le travail est intermittent, il y a les chômeurs, il y a ce que

l'on appelle communément les bédoins qui vivent sans ressources définies et pour eux la hausse sur le blé, le pain et l'huile constitue un danger mortel.

Et puisque nous parlions de prix, voyons un peu la portée de la décision que le Gouvernement vient de prendre au sujet du blocage des prix.

Aucun relèvement ne sera toléré à moins d'être justifié par une augmentation du prix de revient.

Les employeurs n'attendront pas d'avoir payé les nouveaux salaires pour présenter les demandes de révision des prix, les 17 pour cent accordés aux travailleurs ne constituent-ils pas déjà une justification légale de l'accroissement du prix de revient ?

Allons ! inutile de se faire des illusions ; avant la fin de l'année nous connaîtrons une vague de hausse sur tous les produits nécessaires à la vie courante.

La psychose de guerre qui déferle sur le monde n'est pas faite précisément pour décourager les spéculateurs, les accapareurs, les affairistes et tous les exploiteurs du malheur de l'humanité !

Un autre danger guette la classe ouvrière, par suite des mesures de relèvement des salaires, si le Gouvernement n'impose pas à tous les employeurs le respect de leurs obligations.

A commencer par l'Etat lui-même ! M. le Directeur des Travaux Publics ne menace-t-il pas les travailleurs des foudres du licenciement en cas de relèvement des salaires ?

Il faut qu'on comprenne dans le camp du patronat parmi lequel nous classons l'administration en tant qu'employeur que les augmentations de salaires, réclamées par les travailleurs, ne sont pas des mesures de faveur, pas plus qu'elles ne procèdent du domaine de la charité.

C'est plutôt une nécessité qui répond à un besoin de progrès. C'est pour combattre la sous-alimentation, la tuberculose, la misère,. C'est pour assurer aux travailleurs et à leurs familles les possibilités d'une vie digne vers laquelle tendent tous les hommes où qu'ils se trouvent. Si donc on répond à une incomplète mesure en faveur des travailleurs par une aggravation de leur sort, la lutte ouvrière n'en sera que plus accentuée et la paix sociale n'en sera que plus troublée.

Telles sont les premières observations que nous suggère l'examen des récentes décisions d'ordre économique et social que vient édicter le Gouvernement.

Il faut maintenant compléter les unes et les autres par l'application rapide d'un certain nombre de dispositions susceptibles d'apporter aux problèmes qu'elles posent une solution efficace.

L'augmentation des salaires dans le secteur industriel et commercial doit être rapidement suivie d'une refonte du régime des allocations familiales.

En Tunisie, le plafond est toujours fixé à 1.500 francs par mois alors qu'il a été porté à 2.340 francs au Maroc.

Il faut hâter la mise en application de la nouvelle législation sur les conventions collectives. Il faut accélérer l'introduction du système de sécurité sociale. Il faut prendre des mesures radicales pour combattre le chômage et assurer aux salariés la sécurité de leur emploi.

Dans l'agriculture l'augmentation de 30 à 34 franc par jour ne résoud rien tant que subsistera le régime anarchique dans cet important et vaste secteur de l'activité.

Il faut doter les travailleurs agricoles d'un statut ; il faut les soustraire à l'exploitation des insatiables profiteurs, de tous les profiteurs et de tous ceux qui ne rêvent que de gains sur la misère humaine. Il faut étendre au secteur agricole le bénéfice des allocations familiales. Il faut mettre fin au régime qui ensanglante le travail agricole et s'oppose à la satisfaction légitime des revendications des travailleurs de la terre.

Le blocage des prix doit nécessairement s'accompagner d'une révision rigoureuse des marges bénéficiaires. Le contrôle économique ne peut être effectué comme par la passé, c'est-à-dire par la seule paperasserie.

Le Conseil National Economique doit enfin voir le jour pour la gestion saine de notre économie à tous les stades et à tous les échelons. La participation active des représentants des organisations de masse s'impose si l'on veut redonner confiance au pays dans une période de plus en plus troublée.

La faillite des expériences passées en matière de contrôle économique doit inciter les Pouvoirs Publics à plus de conscience.

L'opinion n'est pas dupe et ne peut pas être dupée.

Nous veillerons quant à nous sur les intérêts des masses ; nous dénoncerons bien haut toutes les intrigues ; nous accuserons tous les responsables, nous combattrons tous les saboteurs tous les profiteurs.

La classe ouvrière, par sa cohésion et par sa force disciplinée, a su

forger les armes de son salut. Son union et son esprit de lutte et de sacrifice en font une force redoutable.

Elle est une force de paix, de progrès, de prospérité et de concorde. Elle est une force constructive, créatrice de bien-être et de bonheur.

Mais elle est également une force capable de mettre hors d'état de nuire tous ceux qui tenteraient de se mettre en travers du progrès social.

Farhat Hached

Alerte à la Classe ouvrière
Contre la politique de vie chère !

Par Farhat Hached

« Mission » 18/08/1950

La situation sociale de la classe ouvrière s'aggrave sans cesse. Elle a toujours été précaire du fait de la politique néfaste des promesses sans lendemain, et elle ne cesse d'empirer depuis que notre administration s'est plongée dans un sommeil profond, laissant aux profiteurs et aux affairistes le champ entièrement libre pour l'exploitation sans vergogne du labeur humain.

Des semaines et des mois s'écoulent sans qu'apparaisse à l'horizon le moindre indice d'amélioration de la condition ouvrière.

Aucune réalisation sur le plan social n'est venue apaiser les craintes et dissiper les inquiétudes.

Les projets longuement étudiés dorment dans les cartons, tandis que nos administrations se vident de tous les éléments responsables qui s'en sont allés au loin se reposer des fatigues que leur ont causées leur inaction et leur routine.

Bref, les travailleurs continuent de subir les effets nuisibles d'une politique anti-sociale faite d'inertie, d'irresponsabilité et d'inconscience.

Tout le monde connaît la position du gouvernement dans le domaine des salaires.

La politique suivie jusqu'ici en cette matière a eu pour les travailleurs les conséquences les plus néfastes. Les réajustements toujours tardifs et insignifiants se sont traduits, au mois de janvier dernier, par un écart de 50% entre les indices des prix et les taux minima des salaires.

C'est cette différence énorme que nous voulons résorber en demandant au mois d'octobre 1949 que soit fixé à 60 frs l'heure le taux de salaire minimum pour manœuvre non spécialisé.

Depuis cette époque, le déséquilibre s'est encore accru, par la pratique d'une politique sans cesse avantageuse pour les gros potentats financiers.

Au moment de promulguer le décret du 19 janvier 1950, le gouvernement avait bien senti le poids de l'opposition ouvrière au réajustement de misère de 5 à 10% qu'il apportait après quatre mois de lutte et d'attente.

Aussi procéda-t-il, comme à son habitude, en recourant au moyen le plus stupide, le plus hypocrite, le plus malhonnête, celui de se cacher derrière une formule farcie de promesses mensongères qu'il savait ne pas vouloir tenir.

Huit mois plus tard, rien de ce que contenait le communiqué gouvernemental du 19 janvier 1950 n'a été réalisé.

Les salaires sont toujours bloqués et la libre discussion dans le cadre des conventions collectives est toujours interdite pour la bonne raison que les conventions collectives sont encore elles-mêmes inexistantes.

Oh ! le comité du travail s'était bien réuni 2 ou 3 fois pour discuter le projet de texte, mais c'était simplement dans le but de calmer les impatiences de façon à gagner les 3 mois de vacances…., au mois d'octobre on en reparlera, si toutefois quelqu'autre événement ne vienne pas requérir l'attention de nos administrateurs !

Et pendant ce temps, un autre organisme, lui, ne chôme pas. Avec ou sans la représentation des travailleurs et des consommateurs, le comité des prix, organe de spéculation par excellence, a tenu de fréquentes réunions pour entériner les hausses sur le prix de l'eau, le gaz, l'électricité, le ciment, le charbon, les transports….

Les accapareurs et les affairistes ont emboîté le pas. Entretenant parmi les masses la psychose de la guerre, ils ont fait monter en flèche le prix de l'huile.

Et on parle d'une nouvelle augmentation du prix du pain !

À quand le tour du sucre, du savon, des pâtes, des tissus ; à quand la course effrénée au stockage illicite, puis au marché noir ?

Que fait le gouvernement pour remédier à tout cela ?

Rien…….

Et que fait-il pour rétablir l'équilibre entre les prix et les salaires ?

Et cependant, nous vivons encore en période de dirigisme en matière de salaire et il appartient au gouvernement de jouer son rôle d'arbitre, en défendant le pouvoir d'achat des salariés contre les entreprises spéculatives des grosses compagnies.

Mais alors, si le gouvernement ne fait rien, s'il ne peut ou ne veut rien faire, croit-il que la paix sociale régnera dans le pays, aussi longtemps qu'il voudra bien l'entendre !

Nous nous sommes directement adressé au Gouvernement en la personne du ministre du travail encore en exercice, pour connaître ses intentions.

Et comme les travailleurs ne sont nullement disposés à attendre de longs mois la réponse, nous avons précisé que la classe ouvrière était décidée à défendre elle-même son pouvoir d'achat et à imposer la rupture de l'immobilisme social, si dans la huitaine nous n'étions pas en possession d'une réponse rassurante.

C'est la mission que nous avons reçue de notre dernier conseil national du 23 juillet ; les travailleurs ne veulent pas et ne peuvent plus supporter les conséquences de l'irresponsabilité administrative.

D'ailleurs, MM. les gros privilégiés prennent des bouchées doubles pour essayer de placer la classe ouvrière devant le fait accompli.

Partout, les provocations redoublent et les brimades se multiplient. Les violations se succèdent qui marquent la volonté des possédants, dans tous les secteurs de notre vie, de faire la vie dure aux travailleurs et de s'opposer par avance à toute amélioration du système social en vigueur.

Le mécontentement des travailleurs s'amplifie et les grèves des dernières semaines n'en sont que la manifestation concrète.

Ce mécontentement se traduira demain, s'il n'est pas procédé à l'assainissement de l'atmosphère, par des actions dont on ne peut prévoir l'ampleur ni les conséquences.

Farhat Hached

Place à l'esprit nouveau !
Dehors les saboteurs !

Par Farhat Hached

« Mission » 29/9/1950

Nous ne prendrons pas à partie M. René Rodière parce qu'il quitte la Tunisie. Nous n'avons jamais poignardé quelqu'un dans le dos et nous ne commencerons pas par M. Rodière, de même que nous ne nous évertuerons pas à tuer les morts....

Plus d'une fois, nous avons eu à attaquer M. Rodière, non pas que nous prenions plaisir à lui vouloir du mal, mais tout simplement pour dénoncer les méfaits du secrétaire général adjoint.

En de nombreuses occasions, nous avons signalé son comportement plus que grossier vis-à-vis du mouvement syndical en général et à l'égard des travailleurs en particulier. Il nous a été donné fréquemment hélas ! de constater l'influence néfaste de M. Rodière sur le devenir social de notre pays et nous avons relevé plus d'une fois son empreinte sur les événements douloureux qui ont marqué ces dernières années la lutte ouvrière en Tunisie.

M. Rodière est un danger pour la paix sociale, avons-nous toujours répété avant, à l'occasion et après les tragiques incidents de Sfax.

Les travailleurs et toute l'opinion se souviennent certainement et se souviendront longtemps encore de l'attitude traîtresse de M. Rodière, lors de la dernière grève de Souk El Khemis, lorsqu'il visita la Région dans le but de persuader les colons d'avoir à accepter une solution de compromis qui serait trouvée dans une réunion de conciliation. Sa mission consistait en réalité à encourager le patronat agricole dans un raidissement outrancier et à soutenir d'autre part les autorités locales dans l'action qu'elles entreprenaient contre les grévistes.

Les mineurs du sud se rappelleront toujours la fameuse attitude de l'administration, grâce à laquelle la compagnie du Sfax - Gafsa a pu, au terme d'une grève de plus de trois mois, imposer aux ouvriers une augmentation arbitraire des normes de production allant jusqu'à 90% en plus de la production normale.

Quant aux ouvriers de Potinville, ils doivent à M. Rodière d'avoir si magnifiquement réussi de maintenir le silence administratif autour de la question des salaires agricoles et de n'avoir proposé au sceau beylical le fameux décret du 23 février 1950 qu'après avoir fait couler le sang ouvrier.

La politique de régression sociale dans l'ensemble de la législation, les salaires toujours très loin à la remorque des prix montant sans cesse, l'immobilisme total en matière de conventions collectives, sécurité sociale, toute cette situation faite de misère, de chômage, de privation, ces atteintes brutales au droit de grève et à la liberté syndicale, tout cela, la classe ouvrière le doit à M. Rodière, l'homme-dieu du Dar el Bey.

C'est lui, en effet, le grand maître des questions sociales, qui centralise, qui étudie, qui décide, qui exécute, qui convoque, qui diffère, qui grogne, qui insulte, qui interprète, qui juge et qui arbitre.........

Mais tout a une fin... et M. Rodière doit enfin s 'en aller. Un gouvernement qui aurait eu la plénitude de ses actes aurait invité M. Rodière à cesser immédiatement ses fonctions dès que fut prise la décision de son départ.

Pour l'avoir maintenu à son poste surtout au moment où l'absence, puis le départ du Secrétaire Général lui-même conféraient à M. Rodière une plus grande autorité sur l'Administration Tunisienne, le Gouvernement se trouve devant de nouvelles difficultés créées par « cet enfant terrible » qui donne ainsi aux « esprits subversifs » qui hantent nos administrations, le signal de la désobéissance.

En régime démocratique où les hauts fonctionnaires sont comptables de leurs actes, M. Rodière aurait été traduit devant un tribunal pour avoir sciemment trahi les devoirs de sa charge.

M. Rodière a invité en effet les chefs d'administrations dont certains n'attendaient sans doute que ce signal pour se rebeller contre le Gouvernement Tunisien et le Souverain, à ne pas se plier à l'autorité du Premier Ministre chef du Gouvernement.

Sa fameuse circulaire... qui aura été la dernière..... ne vise pas d'autre but.

Quelques jours plus tard, invité par le Premier Ministre à contacter les dirigeants d'une entreprise capitaliste dont le personnel se trouve être en grève, pour le persuader d'avoir à accepter une solution de conciliation, M. Rodière procède exactement comme à Souk El Khemis.

Il s'ensuivit naturellement un raidissement excessif des employeurs et une attitude plus inadmissible encore des autorités responsables de l'ordre.

Et c'est par miracle que les grévistes ont pu déjouer tour à tour les provocations successives de Sfax, de Mégrine, et de Monastir.

M. Rodière s'en va.....

Nous ne lui disons pas au revoir. M. Rodière appartient certainement à cette catégorie d'« administrateurs » qui n'ont jamais voulu comprendre les peuples pour lesquels ils sont censés apporter la compréhension et l'amour de la France.

M. Rodière a travaillé en définitive contre la France en créant et en entretenant dans l'Administration Tunisienne cette confusion et cette atmosphère qui ont provoqué les crises et engendré la méfiance.

Nous ne regretterons pas le départ de M. Rodière, nous marquerons au contraire son départ d'une pierre blanche, dans l'espoir que l'appareil administratif se trouvera allégé d'un fardeau si lourd qui paralysait notre marche en avant.

Mais il importe de veiller à ce que nul dans cet appareil, du haut en bas de l'échelle de la hiérarchie, ne puisse songer à suivre l'exemple de M. Rodière et à vouloir contrer le progrès dans quelque domaine que ce soit.

Les saboteurs de notre évolution ne doivent pas trouver place dans notre fonction publique.

Les deniers publics ne peuvent nourrir les ennemis de notre peuple et de notre classe ouvrière.

Place à l'esprit nouveau qui devra insuffler à l'administration le seul devoir envers le pays ; nous n'avons pas à ménager les pêcheurs en eau trouble !

Farhat Hached

Victoire de la lutte ourière
Tournons la page noire

Par : Farhat Hached

«Mission» 6/10/1950

Nous nous occuperons cette semaine d'un sujet capital pour la classe ouvrière dans sa lutte pour le bien-être et le progrès social, pour la sauvegarde de ses droits et, aussi, pour la prospérité du mouvement syndical par le respect du libre exercice du droit syndical.

Il s'agit, comme chacun l'a deviné, du droit de grève et de la liberté du travail.

Et si nous évoquons aujourd'hui quelques souvenirs du passé très récent, c'est pour ensuite tourner la page et regarder enfin vers l'avenir, cet avenir qui sera celui que la classe ouvrière façonnera de ses mains et de sa volonté.

Que de fois cette liberté du travail a soulevé de controverses. Que de fois elle est revenue à la bouche du juge devant lequel on fait comparaître des «délinquants». Que de fois elle fut reprise par les défenseurs qui ont toujours vainement essayé de dégager la ligne de démarcation entre la liberté du travail et le droit de grève...

Et que de fois hélas! au nom de cette liberté mal comprise et mal interprétée à dessein, le sang ouvrier a coulé.

Et que de fois, toujours au nom de cette liberté du travail dont le patronat de combat a fait un cheval de bataille, des ouvriers qui réclamaient un dû ou défendaient un droit violé, se sont vus privés de leur emploi, leur employeur faisant appel à une main-d'œuvre jeune de remplacement.

Tout ceci au vu et au su de l'administration complice, des Autorités lui ont prêté main-forte au camp du capital-roi, des tribunaux qui ont condamné des innocents.

La liste est bien trop longue des événements qui ont ensanglanté la lutte ouvrière.

Et les travailleurs n'ont pas désarné.

Ils savaient, comme le savaient leurs aînés, que la victoire viendrait récompenser leur persévérance et que, tôt ou tard, ils parviendront à faire triompher la logique et le bon sens.

À l'occasion du conflit des salines qui est maintenant réglé, les travailleurs en grève à Sfax, à Monastir et à Mégrine ont vu se déployer d'importantes forces de police, venues comme à l'accoutumée chercher à prendre contact avec les grévistes...

Par trois fois, la tentative de provocation a échoué et le sang ouvrier n'a pas coulé. Tant pis pour les professionnels de la gachette et tant pis pour les fossoyeurs du progrès.

Tant pis pour les enragés de l'immobilisme qui cherchaient un alibi, et tant mieux pour tous les hommes de bonne foi dont les rangs grossissent heureusement tous les jours.

Les rois de la finance avaient pris l'habitude de trop compter sur l'efficace intervention de la force armée pour faire entendre raison à leurs ouvriers.

Un coup de téléphone suffisait à faire mobiliser la garnison.

Ils avaient tort de se gêner et pourquoi venir à composition puisque l'État tout puissant est à leur côté, au moindre signal?

Tout celà c'est du passé..

Les travailleurs ont eu raison, malgré tout, de persévérer et de croire en la justesse de leur cause.

Dorénavant, lorsque des ouvriers se voient acculés à user de l'arme de la grève, ils ne craindront plus d'être remplacés par de nouveaux éléments recrutés dans le but de briser la grève.

L'employeur ne pourra plus compter sur la force publique pour opérer le remplacement des grévistes, ou pour forcer les grévistes eux-mêmes à travailler contre leur gré.

La grève se décide librement par les ouvriers eux-mêmes, et ceux qui, faisant partie du personnel de l'entreprise ne veulent pas faire grève, sont libres de continuer à travailler.

Pour ceux-là, la liberté du travail doit être assurée, **À CONDITION QU'ILS NE SOIENT UTILISÉS QUE POUR LEUR TRAVAIL NORMAL ET NON À LA BESOGNE DE LEURS CAMARADES EN GRÈVE.**

Sur ce point, nous ne suivrons pas la théorie des maîtres de la démagogie lorsqu'ils prétendent que la minorité doit s'incliner.

Qu'il nous suffise cependant de leur rappeler que la première cartouche tirée sur Habib Achour et ses camarades de Sfax, un certain cinq août, l'a été sous le couvert d'une lettre portant l'en-tête de l'U.S.T.T. et réclamant la protection policière pour assurer au profit de cette même minorité la liberté du travail, laquelle d'ailleurs n'a été à aucun moment méconnue.

Donc, les grévistes respectant la liberté du travail de leurs camarades d'entreprises, ont droit au respect de leur grève. Ce droit leur sera désormais assuré. Le communiqué publié par l'U.G.T.T. à l'issue de la dernière entrevue avec M. le Résident Général est clair à ce sujet et ne laisse place à aucune équivoque.

C'est du reste en application de ce principe que les quelques ouvriers nouvellement recrutés à Monastir ont été remerciés et que les agents de l'autorité ont été retirés.

C'est également en application de ce même principe que le concours de la troupe n'a pas été accordé pour le chargement d'un bateau de sel à Monastir.

C'est enfin, en exécution des nouvelles directives, que les non dockers sans cartes, recrutés lors de la grève de solidarité des dockers de Tunis ont été débauchés.

Tournons donc la page noire qui a vu naître et se développer de graves malentendus et susciter de tragiques évènements.

Les sacrifices de nos morts à Sfax, à Potinville comme à Djebel-Djeloud, les séries de condamnations, les sévices et les expulsions massives à Souk El Khémis, les licenciements arbitraires dans les mines et ailleurs, tout celà, voyez-vous n'aura pas été vain.

Les temps ont changé et avec eux les hommes. Ceux qui n'ont rien voulu apprendre de ces leçons sont forcés de céder la place à des hommes plus aptes à réaliser les nécessités d'une évolution pour éviter une révolution.

Mais est-ce à dire que nous nous montrerons intransigeants dans la recherche des solutions acceptables aux conflits sociaux?

Ce serait faire injure à notre classe ouvrière, dont la mâturité d'esprit et le sens du réalisme ne sont plus à démontrer.

Notre vie est tracée, nous laissons à d'autres la culture de la mesquinerie et de l'amour-propre.

Dans l'accomplissement de notre tâche quotidienne, les intérêts des travailleurs seuls nous guident et nous inspirent. Et la défense de ces intérêts commande précisément de ne jamais s'éloigner du but poursuivi, et ce but réclame des réalisations constructives, toujours dans le cadre d'une réalité constante.

Le droit de grève, aujourd'hui respecté, a plus de valeur encore que par le passé. Les travailleurs en useront à bon escient, de façon à mieux le préserver. Mais c'est un droit qui est leur, ils l'ont gagné de haute lutte et nul ne pourra impunément s'y attaquer.

Ainsi, la paix sociale règnera tandis que s'accomplira le progrès social inéluctable, pour le plus grand bien de la Tunisie et de la classe ouvrière !

Farhat Hached

Encore les licenciements

Par : Farhat Hached

«Mission» 20/10/1950

Il paraît que M. le Résident Général va se pencher comme il convient sur le problème social.

Nous avons dit notre sentiment, la semaine dernière, sur ce que nous pouvons attendre d'une telle sollicitude, après les déceptions suivies et après l'accumulation des promesses non tenues et des projets non réalisés.

Et déjà, en matière de progrès dans le domaine social, voilà que la misère des ouvriers s'aggrave. Elle s'aggrave par la dévaluation du pouvoir d'achat des salariés. Elle s'aggrave par le chômage persistant qui ravage nos masses rurales et nos ouvriers des villes. Elle s'aggrave par l'oubli dans lequel on continue de confiner l'enfance de notre pays dans l'ignorance, la maladie, la faim et l'aventure. Elle s'aggrave, encore, cette misère de nos masses travailleuses, par les licenciements qui viennent grossir les rangs des sans-travail, supprimant brutalement à de nombreuses familles ouvrières le gagne-pain de chaque jour.

Ce sont les centaines d'ouvriers licenciés à Souk El Khémis depuis la grève de l'automne dernier et qui ont été remplacés par des machines ; ce sont les dizaines de mineurs révoqués par la Compagnie du Sfax-Gafsa, à Moularès, à Redeyef, à Metlaoui, qui continuent de battre le pavé. Ce sont les centaines d'ouvriers qui, à Kalaâ-Djerda et à Djerissa, ne parviennent pas à reprendre leur travail, acculés à un chômage forcé par l'intransigeance d'un patronat de plus en plus rapace et réactionnaire.

Et c'est la direction des Travaux Publics qui multiplie les renvois abusifs et brutaux... Tandis que son état-major se renforce, tandis que les «pauvres» ingénieurs se voient gratifier d'indemnités allant jusqu'à 420 milles francs par an, avec rappel, on éprouve le saint scrupule de vouloir réaliser des économies sur les salaires des petits personnels qui peinent dur pour gagner le pain quotidien.

Après Kairouan, Zaghouan, Gabès, Gafsa, c'est La Goulette, c'est l'Office des Ports de Tunis qui réduit de 70 pour cent ses effectifs normaux.

Ah! pour ceux-là, il n'est point question de droits acquis, dix ou cent chômeurs de plus, aucune importance...

C'est Mme la C.F.T. qui, sous le fallacieux prétexte de la modernisation, liquide son personnel, tandis qu'elle gonfle démesurément le cadre de ses agents dit de maîtrise, bien entendu en faisant appel à la main-d'œuvre non tunisienne.

Ce sont les municipalités, qui, pour ne pas avoir à faire bénéficier leurs agents de la Caisse de Retraite récemment créée, licencient à tour de bras, confiant tout ou partie de leurs travaux, soit à des tâcherons privés qui n'ont aucune notion du respect de la législation sociale, soit à la main-d'œuvre pénitentiaire !

Et j'en passe...

Ce sont là, certainement, M. le Résident Général, des preuves évidentes de la sollicitude gouvernementale à l'édard des travailleurs.

Et l'on ose nous parler de progrès, de modernisation, de perfectionnement... et de prospérité économique !

Nous l'avons dit et nous le répétons, nous nous opposerons au progrès qui nie l'existence humaine. Nous combattrons le progrès qui se mesure au volume des coffres-forts et qui engendre la misère humaine. Nous ferons barrage au progrès qui veut nous passer sur le corps.

Farhat Hached

La grève des ouvriers agricoles
Soyez bons pour les animaux

Par : Farhat Hached

«Mission» 03/11/1950

On sait que la politique résidentielle, changeant le fusil d'épaule, vient brusquement de divorcer avec «le politique» pour nouer des relations intimes avec «le social et l'économique».

Nous avons dit, dans les précédents numéros, ce que nous pensions de cette volte-face et nous avons indiqué pourquoi nous n'accorderons pas crédit aux déclarations non suivies d'effet, qui n'auront d'autre résultat que celui d'aggraver la méfiance et d'accroître le malaise.

Nous ne nous étions pas trompés...hélas!

La politique soi-disant sociale de la Résidence Générale est en effet inaugurée d'une singulière façon.

Elle se manifeste, en premier lieu, par le silence du Secrétariat Général du Gouvernement Tunisien autour de la réunion de la Commission Centrale de Révision des Salaires.

Tout le monde sait que, depuis un an, les prix ont augmenté. Les journaux de toutes tendances le répètent, la radio le crie et le clame bien haut, les ménagères le savent, les consommateurs de toutes classes le constatent, et le Service des statistiques lui-même le confirme.

Le Ministère des Affaires Sociales, alerté par les organisations ouvrières, s'est mis en devoir de consulter les organismes intéressés, dans le but de préparer l'ordre du jour de la Commission Centrale des Salaires. Les travailleurs auxquels nous avons annoncé la nouvelle, ont mis une fois de plus leur patience à l'épreuve. Peut-être leur accordera-t-on, cette fois, un petit rappel qui rétablirait, dans une certaine mesure, leur situation périlleuse.

Mais, ils ont compté sans l'affirmation de M. le Résident Général de se pencher sur les problèmes sociaux qui requièrent tant d'attention et tant de sollicitude!

Car, une telle affirmation, avons-nous déjà eu l'occasion d'affirmer à notre tour, signifiait exactement le contraire de ce qu'elle annonçait.

Et c'est précisément parce que M. le Résident Général a promis de s'occuper du social, que la Commission Centrale des Salaires ne sera pas convoquée, du moins dans les circonstances actuelles.

Il paraît que MM. les gros profiteurs ne sont pas enthousiasmés par un éventuel réajustement des salaires. Il est vrai que M. le Résident Général avait également déclaré qu'il s'occuperait de l'économique, et l'on comprend parfaitement que la conception du gain l'emportât sur les préoccupations d'ordre social qui n'ont jamais «préoccupé» nos exploiteurs.

Bref, on inaugre la nouvelle politique sociale par le renvoi sine die de la Commission de Révision des Salaires, et on continue à encourager la hausse des prix, en même temps qu'on se plie en quatre pour satisfaire les exigences du capital-roi.

Mais il y a plus grave !

Une nouvelle politique sociale ne s'instaure pas par le seul maintien du blocage des salaires.

La classe ouvrière a droit, de toute évidence, à plus d'égards. Eh bien, on avait récemment adopté une nouvelle ligne de conduite dans le domaine du respect du droit de grève. C'était au moment ou l'on s'occupait plutôt de politique. Maitenant que l'on se penche résolument sur les problèmes sociaux, il ne sera plus question du respect du droit de grève.

En même temps que le Secrétariat Général du Gouvernement Tunisien, exécutant les volontés résidentielles, stoppera la Commission des Salaires, les Contrôleurs Civils, sur le plan de ce qu'on appelle «l'ordre public», détruiront, pour leur part, le droit de grève solennellement reconnu.

Et c'est ainsi que M^r^ le Contrôleur de Zaghouan (chacun son tour), faisant preuve d'un zèle remarquable, mobilisa toutes les forces de gendarmerie et de police dont il dispose pour protéger «ses colons», suivant ses propres termes.

Pour une atteinte imaginaire à la liberté du travail, atteinte qui aurait été exercée à l'encontre d'une nouvelle recrue, embauchée lors du déroulement de la grève, cinq arrestations sont opérées. Dans une ferme voisine, dix arrestations sont effectuées pour le même motif. Et le colon s'empressa d'ordonner l'expulsion des familles des ouvriers ainsi arrêtés.

Ces arrestations sont accompagnées de brutalité et de voies de fait dont notre gendarmerie détient les secrets, toujours au nom de la protection de la liberté du travail !

Et les grévistes sont transférés au Parquet sous l'inculpation complémentaire... de rebellion et voies de fait contre les agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions...

Vous avez deviné que ces scènes qui poussent à l'indignation, ont pour théâtre les régions agricoles où ont lieu, depuis une semaine à peine, les grèves que la presse quotidienne a déjà relatées.

Ces grèves qui se déroulent à Sainte-Marie du Zit, à Moghrane et à Enfidaville, sont motivées par les éternelles questions de salaires, d'allocations familiales, de fixation des heures de travail, etc...

Autant de questions qui reviennent et qui reviendront sur le tapis aussi longtemps qu'elles ne seront pas résolues.

Les travailleurs de la terre poursuivent ainsi la lutte, depuis longtemps engagée, pour abolir le régime d'esclavage qui leur est imposé. Ils se sont exposés, pour mener à bonne fin leur dur combat, aux privations, aux tortures, à la prison, au chômage, à la mort. Ils s'exposent aujourd'hui encore aux mêmes sacrifices, mais ils sont sûrs d'aboutir finalement à faire triompher leur cause.

Dans la tragique situation qui leur est faite, leurs employeurs qui les exploitent à outrance, qui les renvoient sans pitié, qui expulsent leurs familles sans se préoccuper de leur sort, qui bannissent totalement le côté humain de leurs relations avec la masse des travailleurs, qui font fructifier leur terre et leur capital, ces employeurs sans cœur et sans raison osent en appeler aux sentiments de leurs esclaves en grève, en leur demandant de continuer à prodiguer les soins nécessaires aux animaux...

Soyez bons pour les animaux! leur lance-t-on pour attendrir leur cœur et les amener à faiblir, c'est-à-dire à rompre leur grève.

Mais de telles sollicitations appuyées par la présence du gendarme, rappellent à l'ouvrier qu'en l'occurence, il n'est point de sentiments dans la lutte, et le bétail du propriétaire n'est qu'une partie du capital qui l'oppresse. Et puisque ce même capital ignore les sentiments dans les affaires, et puisque ce capital fait fi de tous les principes humanitaires quand il s'agit des hommes, des femmes et des enfants, eh bien ! ces mêmes considérations n'auront pas chez les ouvriers plus de valeur pour les bêtes.

Et si M le Contôleur Civil prend d'ores et déjà partie pour «ses colons» en decrétant que les ouvriers en grève ont rompu leur contrat de travail, nous lui rappellerons que la grève ne rompt pas le contrat de travail.

Et s'il rétorque que la grève dans l'agriculture ne peut être déclenchée avant d'avoir actionné la procédure de conciliation et

d'arbitrage, nous lui répondrons que le cas s'était déjà posé pour le conflit de Souk El Khémis, à l'occasion duquel M. le Juge de Paix avait rendu le 23 novembre 1949 la sentence suivante :

....

-Mais attendu que cette procédure d'arbitrage ne paraît devoir être suivie qu'en cas de conflit né de l'application ou de l'interprétation du contrat de travail, des usages ou de la législation en vigueur.

-Qu'en effet, en l'absence de disposition légale expresse, ou de compromis régulier, le Juge de Paix ne saurait, en cette manière, ni édicter un réglement de travail, ni même modifier des conventions qui légalement formées, tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites :

-Attendu qu'en l'espèce **LES REVENDICATIONS DES OUVRIERS EN GRÈVE TENDENT À L'INSTITUTION D'UN STATUT CONVENTIONNEL OU LÉGAL ENTIÈREMENT NOUVEAU :**

-Qu'il échoit de nous déclarer incompétent.

-PAR CES MOTIFS :

-Statuant contradictoirement et en dernier ressort

-NOUS DÉCLARONS INCOMPÉTENT. AINSI JUGE,

Le Juge de Paix, signé : Sérouart Jacques

....

Comme on le voit, l'inauguration de la politique sociale de M. Périllier apporte à la classe ouvrière de grands sujets d'inquiétude, mais elle ne les prend pas au dépourvu.

Les ouvriers agricoles, aujourd'hui en grève, ne font que suivre les pas de ceux qui, hier, à Souk El Khémis et à Potinville, ont tracé le chemin de la lutte pour la transformation de la condition ouvrière dans l'agriculture.

Ils seront rejoints demain par leurs camarades de toutes les corporations, lassés d'entendre des promesses sans lendemain, et décidés à arracher à leurs exploiteurs les satisfactions nécessaires à leurs justes et légitimes revendications.

Farhat Hached

Une fois de plus, la répression policière s'abat sur les travailleurs

Il faut mettre fin à la politique d'erreurs et d'irresponsabilité

Par : Farhat Hached

«Mission» 10/11/1950

C'était mercredi 8 novembre, date commémorative d'un grand anniversaire.

Le même jour de l'an 1942, les armées alliées prenaient pied sur le sol nord-africain. Elles étaient venues avec la mission de chasser les troupes nazies et libérer les peuples opprimés.

Rendre la liberté aux peuples et abolir les régimes de dictature et d'esclavage, tels étaient les principaux buts de la guerre que les forces des Nations Unies livraient aux armées de l'Axe.

Dans la rude bataille qui conduisit les forces alliées à la Victoire, l'avènement du 8 novembre a constitué un tournnant décisif et un facteur déterminant du succès final.

Ce 8 novembre 1950, à Sainte-Marie du Zit, des ouvriers agricoles sont en grève depuis deux semaines. Ils réclament une petite augmentation de leur salaire fixé actuellement à 180 francs par jour et demandent à bénéficier de quelques autres avantages sociaux que la législation du travail dans l'agriculture ne leur reconnait pas encore.

Pour toute réponse à leurs revendications, colons et contrôleur civil leur envoient la force armée qui les brutalise et opère quarante trois arrestations !

Pour l'anniversaire d'un débarquement qu'on se plaisait à intituler «le débarquement de la libération», les ouvriers agricoles de Sainte-Marie ne pouvaient mieux le célébrer...

Cette réflexion au sujet d'un anniversaire n'a pas manqué du reste de nous reporter aux récents déplacements du Résident Général où il a été surtout question, à côté de l'arboriculture et du superphosphate, des anciens combattants.

L'on a été frappé, en effet, par le subit intérêt que tout à coup M. le Résident Général a semblé porter à la cause des anciens combattants, d'où les gestes spectaculaires et les signes de particulière attention, qui ont surpris les anciens combattants eux-mêmes.

Il est un fait certain, c'est que tout ne va pas pour le mieux dans ce que la France appelle «ses possessions d'outre-mer» et parmi lesquelles elle continue de classer l'Indochine. Il est vrai aussi que la situation internationale devient de jour en jour plus préoccupante. Il est donc de bonne politique, avant de mettre la main sur les prochaines victimes, de marquer quelque apparente sollicitude à l'égard des anciens combattants qui pourraient d'ailleurs facilement être appelés à remettre ça.

D'où le rapprochement que nous faisons entre cette constation et la réflexion que nous a inspirée la journée du 8 novembre pour les ouvriers agricoles.

Car, c'est précisément dans la masse des travailleurs ruraux que se recrutent généralement les nombreux contingents pour le front.

On les envoie se battre pour une soi-disant paix universelle dans la justice sociale et la liberté, et que constatent les survivants qui ont la chance de revenir? Ils constatent qu'ils se sont sacrifiés pour donner plus de force à leur oppresseur. Ils reviennent au travail pénible et mal rétribué... quand ils en trouvent... ils reviennent à la justice inexistante, aux droits de l'homme bafoués, aux libertés écrasées, à la misère persistante, à l'ignorance plus étendue, à l'incompréhension et à l'intrasigeance plus catégorique encore.

Quelle force que celle de l'influence française dans l'évolution des institutions démocratiques et du progrès social !

N'est-ce point au contraire un véritable facteur de régression que celui qui consiste à étouffer les revendications des travailleurs, à mettre la force armée au service de la grosse colonisation, priver les masses populaires de tous moyens législatifs susceptibles de les mettre à l'abri de l'arbitaire ?

N'est-ce point des procédés rétrogardes que ceux qui consistent à ôter à la classe ouvrière son droit à la grève et la jeter, pieds et poings liés, à la voracité de ses exploiteurs ?

Car enfin, comment expliquer autrement le fait que le Contrôleur Civir puisse ainsi agir impunément alors que l'organisation syndicale offre de mettre fin à la grève à partir du moment où le seul principe de la discussion est accepté ?

Comment expliquer autrement le fait que, quatre jours avant les graves incidents du 8 novembre, M. le Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien réponde à l'offre ainsi faite par une fin de non recevoir, prétextant qu'il n'était plus possible de raccommoder la porcelaine.

N'était-ce pas admettre par avance l'irréparable avant qu'il ne soit accompli et n'y avait-il pas une diabolique préméditation à tout celà ?

D'ailleurs, on le devinait déjà au ton des avocats qui, le 6 novembre, demandaient au Tribunal des Référés, au nom des colons, l'expulsion des ouvriers et leurs familles. Le magistrat lui-même releva l'incorrection qui n'était autre chose que l'intimidation. Celle-ci hélas procédait d'un programme précis qui aura eu 48 heures plus tard son commencement d'exécution...

*****

Et maintenant que, malgré nos efforts de conciliation et en dépit de nos appels au calme, la paix sociale est de nouveau troublée et que nous ne savons pas ce qui pourra arriver au moment où paraîtront ces lignes, que compte faire la réaction et les autorités qui la soutiennent ?

À M. Périllier, Résident Général, nous disons : votre expérience sur le plan social est déjà sérieusement compromise.

À M. Viémont, Secrétaire Général, nous disons vous vous êtes déjà trop enfoncé dans l'ornière où s'est enlisé votre prédécesseur.

À M. Foissy, Contrôleur Civil de Zaghouan, nous disons : vous venez de porter un nouveau et terrible coup au prestige de la France en prétendant défendre ce même prestige à travers les sordides intérêts de «vos colons».

Et à ces colons, nous disons : Votre aveuglement vous a fait commettre de nouvelles et graves erreurs. Vous avez voulu imiter vos collègues de Souk El Khémis, croyant ainsi vous débarrasser de vos ouvriers devenus vos ennemis pour avoir osé revendiquer leur dû. Vous avez préféré la rupture à la compréhension. Eh bien, saches que dans cette rupture, les perdants, c'est vous !

*****

Et maintenant, un mot sur le calme. Ce calme qui revient comme un leit-motiv dans la bouche résidentielle toutes les fois qu'il est amené à parler de progrès, de réformes ou de réalisations quelconques.

Ce calme, Monsieur le Résident Général, nous le désirons plus que

vous-mêmes pour la bonne raison que nous en avons besoin pour l'œuvre constructive à laquelle nous voulons nous consacrer pour la rénovation sociale et nationale de notre pays.

Mais le calme, comme la paix, ne peuvent régner que dans la justice.

Nul ne peut se résigner à subir l'injustice sans se révolter, et le peuple français lui-même, au nom duquel vous exercez en Tunisie vos pouvoirs de Représentant de la République, ne serait pas le peuple français s'il n'avait aboli le régime de tyrannie et d'arbitraire qui le réduisait jadis à l'esclavage.

Vous êtes le témoin, depuis votre arrivée en Tunisie, des efforts de compréhension et de bonne volonté que nous faisons pour contribuer précisément à assurer l'évolution sociale avec le minimum de heurts, et vous prêtez main forte à ceux qui ne veulent rien apprendre des leçons de la vie.

Comment dans ces conditions chercher à faire régner le calme parmi la masse des travailleurs, par exemple quand le régime qu'ils subissent les appelle à soutenir une lutte incessante contre les profiteurs et les rois de la prépondérance et quand on répond à la revendication par la répression ?

Farhat Hached

Le mécontentement des travailleurs est à son paroxysme.

Parviendra-t-on à dénouer la crise sociale dans le respect des droits de la classe ouvrère?

Par : Farhat Hached

«Mission» 17/11/1950

Ce n'est pas de notre faute, si nous sommes toujours mécontents!

La classe ouvrière toute entière ,a de profondes raisons d'être mécontente : ce mécontentement est loin d'être inventé, grossi ou artificiellement entretenu.

C'est au contraire un mécontentement authentique, justifié par une accumulation d'erreurs et de faits qui s'inscrivent dans une politique dont nous n'avons cessé de dénoncer l'incohérence.

Les hommes et les équipes qui se sont succédés à la tête de notre administration supérieure n'ont jamais conçu un programme concret de réalisations sociales.

Ils se sont contentés, à mesure que les problèmes se posaient, d'y tourner d'abord le dos, puis, quand les circonstances et la pression les y obligeaient, d'adopter des solutions bâtardes qui ne réglaient pas définitivement la chose, mais ne faisaient qu'ajourner les conflits.Cette politique à courte vue, faite d'improvisations et de palliatifs, n'était pas faite pour instaurer un système social durable, susceptible de garantir à la classe ouvrière les possibilités pratiques d'une évolution normale dans la voie du progrès, en tenant compte des nécessités qu'impose la recherche du mieux être dans la justice sociale.

Elle était et demeure au contraire basée sur le souci de préserver et au besoin de consolider les privilèges des grosses entreprises capitalistes, en opposant au mouvement ouvrier tout l'appareil répressif dont il est fait usage d'une manière absolument scandaleuse.

Ce ne sont là, diront nos détracteurs, qu'affirmations gratuites entrant dans le cadre de la campagne de dénigrement systématique.

Mais voyons, si on récapitulait brièvement la situation, peut-être les raisons du mécontentement général apparaîtront-elles aux yeux de l'observateur impartial, sans qu'il y ait besoin d'ajouter d'autres commentaires.

Sur le plan des salaires, le gouvernement avait, par décret du 4 septembre 1943, décrété le blocage des salaires. Lui seul peut décider du sort des travailleurs dans ce domaine. Quel a été, après 7 ans de dirigisme en matière de salaire, le bilan de la gestion ?

Nous n'aurons rien à ajouter à l'éloquence des chiffres :

PRIX - indice 100 en 1938

PRIX - indice 2425 en octobre 1950

SALAIRES - indice 100 en 1938

SALAIRES - indice 1684 en octobre 1950 pour la 1ère zone et 1340 pour la 2ème zone.

Il reste à rattrapper, pour les salariés de la zone I, huit fois le salaire de 1938 et, pour les travailleurs de la zone II, onze fois ce même salaire.

Et le gouvernement n'est pas encore résolu à réunir la Commission Centrale des Salaires.

En ce qui concerne les conventions collectives, nous vivons toujours sous le régime d'avant-guerre.

Le décret du 5 novembre 1949 a bien modifié la législation en la matière, mais il n'a pas rendu aux conventions collectives la partie «salaires». Au demeurant, ce décret du 5 novembre, inspiré de la législation française de 1946, devait demeurer lettre morte parce que inopérant.

Le Comité du Travail a mis sur pied, au cours de trois réunions successives en juin dernier, les dispositions d'un nouveau texte qui devait voir le jour avant les vacances.

Ce texte est encore aujourd'hui dans les cartons.

Pour les Prud'hommes, un décret du 19 janvier 1950 en a prescrit les modalités de fonctionnement.

Mais les travailleurs en sont encore privés jusqu'à ce jour et ils ne verront pas de si près fonctionner cette institution, à en juger des lenteurs administratives.

Dans le domaine de la Fonction Publique, le drame continue.

Après les promesses, les textes réglementaires de 1936, la création de la Commission du Statut de la Fonction Publique, les déclarations officielles et solennelles des représentants les plus qualifiés du Gouvernement Français, le discours du 13 juin, le fonctionnaire tunisien court toujours vainement après la moitié des postes subalternes, alors que le statut devait réformer le système actuel et permettre à l'élément tunisien d'accéder à tous les postes administratifs par priorité.

La grève générale du 25 octobre dernier ne fut d'ailleurs que l'expression d'un mécontentement légitime et qui ne cesse de croître à mesure qu'est retardée la solution définitive du problème.

En ce qui concerne l'importante question de la main d'œuvre, les licenciements qui jettent sur le pavé des centaines de travailleurs dans les chemins de fer, aux Travaux Publics, dans les municipalités et autres entreprises, augmentent le chômage et aggravent la misère.

Aucun programme de travaux n'est entrepris en fonction des besoins à satisfaire; aucun effort n'est fait pour assurer le plein emploi de la main-d'œuvre et sa spécialisation professionnelle et technique.

Sur le plan revendicatif, rien n'est encore réalisé dans le domaine de la Sécurité Sociale pour la masse des petits salariés.

L'on a cru devoir instaurer ou plus exactement étendre le système de Sécurité Sociale dont bénéficient déjà les fonctionnaires. Il eût été combien souhaitable de faire profiter tous les travailleurs de cette belle réalisation sociale. Mais, une fois de plus, on sacrifie les plus déshérités !

Les ouvriers permanents de l'État et des Services Publics et Concédés attendent le renouvellement de leur statut qui n'a pas reçu d'amélioration depuis 1938.

Et les ouvriers agricoles, que dire des lamentables conditions de travail et de vie, qui leur sont imposées...

Lors des grèves de l'automne dernier, le Gouvernement avait reconnu l'impérieuse nécessité d'instituer une législation sociale dans l'agriculture, susceptible de faire profiter la masse des travailleurs de la terre des quelques garanties sociales existant dans les secteurs industriel et commercial.

Mais le décret du 23 février 1950 s'est borné à rétablir la liberté des salaires agricoles sans plus.

Le propriétaire se refusant à accorder la moindre augmentation de salaire, les autorités chargées de l'ordre public mettent automatiquement

à sa disposition la force publique pour mâter les «meneurs».

La grève en cours à Sainte-Marie du Zit a déjà coûlé une cinquantaine d'arrestations et des brutalités de toutes sortes.

Voilà comment s'établit le bilan d'une gestion sociale que l'on veut présenter comme un sujet d'orgueil à l'actif du Gouvernement du Protectorat !...

En tous cas, les travailleurs ne peuvent que manifester leur désapprobation en face d'une telle situation.

Libre au gouvernement d'organiser la chasse aux intermédiaires qui sont sans doute à l'origine de l'ascension des prix, les salariés veulent obtenir le réajustement de leur pouvoir d'achat, quitte à instituer l'échelle mobile.

Mais ils ne peuvent se laisser berner par d'illusoires promesses de baisse, qui ne tromperont plus personne.

Et c'est précisément pour rompre cet immobilisme social, particulièrement nuisible, que la classe ouvrière mobilise ses forces pour l'action nécessaire.

Le 19 novembre sera, dans toute la Tunisie, une grande journée de protestation et de lutte.

La masse des travailleurs, serrant les coudes et rassemblant les énergies, saura imposer un changement de politique à l'égard des problèmes sociaux. Elle saura faire entendre raison à tous ceux qui se sont assignés pour tâche d'entraver la marche toujours plus rapide du progrès social. Elle signifiera aux éternels profiteurs que la répression ouvrière ne paie plus.

Farhat Hached

Ces messieurs sont servis

Par Farhat Hached

« Mission 23/11/1950»

Ainsi donc, c'était celà que l'on voulait !

C'était encore du sang ouvrier qu'il leur fallait répandre, pour compléter le couronnement de cette fameuse politique sociale qu'on inaugure par la répression du mouvement ouvrier.

C'était donc celà la porcelaine cassée et difficile à raccommoder...

Eh ! bien, Messieurs les assoiffés du sang ouvrier, vous êtes servis !

« La terre doit être semée », a déclaré un haut fonctionnaire de la Résidence Générale. Et c'est du sang des travailleurs que l'on attend les moissons futures.

Le coup était du reste un coup de maître... d'un maître dans l'art de tuer femmes et hommes, à bout portant ou à distance, après avoir pris la précaution d'isoler sa cible du reste du monde...

C'était la réponse à l'attitude conciliante de l'U.G.T.T., c'était la réplique à la juste décision du Tribunal des Référés de maintenir les familles ouvrières dans leurs maisons.

En ce jour de deuil national, la classe ouvrière tunisienne qui se recueille, se tourne vers ses morts, vers ces martyrs de la cause pour laquelle ils ont lutté et consenti le dernier sacrifice.

Elle se tourne vers les héros de la lutte qui continue, pour leur crier sa fidélité à la grande cause commune.

Elle leur dit, hautement et sans émotion aucune, qu'elle accepte bien volontiers et avec joie le combat.

Elle relève le défi.

Et puisque la porcelaine est irrémédiablement brisée, puisque les ennemis de la concorde sociale considèrent que le fossé est définitivement creusé, eh bien ! elle cherchera ailleurs et trouvera l'instrument de sa victoire.

Les apprentis sorciers n'auront rien gagné à pétrir la terre tunisienne de sang tunisien.

Ce sang revigorera en nous le sens de la lutte, toujours plus tenace et sans cesse plus serrée.

Il faut que les professionnels de la répression sauvage soient guéris de ce mal.

Dans un pays qui attend d'un moment à l'autre de recouvrer sa liberté, dans un pays où la classe ouvrière a atteint ce haut degré de conscience et de maturité sociale, il faut qu'on sache qu'en jouant avec le feu, on finit au moins par se brûler les doigts.

Camarades, vous tous qui êtes tombés, victimes des balles, vous pouvez dormir en paix, parce que vous avez la pleine certitude que votre combat continue, et qu'il sera, en fin de compte, victorieux !

Farhat Hached

Après la sanglante répression du 21 Novembre La classe ouvrière accuse !

Les saboteurs et les coupables démasqués tombent dans leur propre piège...

Par Farhat Hached

« Mission 11/12/1950 »

Pour la nième fois depuis 3 ans, l'appareil de la répression est mis en marche contre des travailleurs en grève pour la défense de leurs droits légitimes.

Le 13 juin 1947, un ouvrier agricole était abattu par une rafale de mitraillette, à Bordj-Toumi, tandis que ses deux frères, blessés, sont incarcérés, puis condamnés à l'emprisonnement et à une amende pécuniaire.

L'ouvrier en question avait réclamé le paiement des salaires que le colon restait lui devoir.

« La version officielle » prétendait que les gendarmes avaient été attaqués…

le 2 août 1947, la police tirait sur les ouvriers en grève à la cimenterie de Djebel-Djelloud, faisant 3 morts et 4 blessés.

La version officielle prétendait également que le service d'ordre avait été pris à partie par les grévistes…»

Le 5 août 1947 à sfax, un détachement militaire, avec ses chenillettes et ses engins blindés, attaquait les grévistes à l'aube, faisant 30 morts et des dizaines de blessés.

La version officielle affirmait, une fois encore, que le service d'ordre avait été débordé.

Cependant, le Contrôleur Civil avouait à la barre du Tribunal Criminel qu'il avait voulu user de l'effet de surprise.

Ce qui n'empêcha pas du reste la cour de condamner nos camarades, dont Habib Achour, à des dizaines d'années de prison et de réclusion.

Le 5 janvier 1950, la grève des ouvriers de Potinville était noyée dans le sang. La police envoyée par le Contrôleur Civil de Tunis à la première réquisition patronale tirait sur les grévistes, faisant 3 morts et 8 blessés.

Une quarantaine d'arrestations étaient par la suite opérées, suivies par des condamnations allant jusqu'à 18 mois d'emprisonnement.

Une fois de plus, la version officielle accusait les grévistes d'avoir attaqué les agents de la force publique !

Le 21 novembre 1950, la Garde Mobile, qui gardait plutôt le prestige d'un patronat de plus en plus intransigeant, abattait 5 personnes dont une femme enceinte de 2 jumeaux et blessait grièvement 12 autres.

161 arrestations étaient effectuées, parmi lesquelles une cinquantaine de femmes.

Là encore, malgré l'évidence des faits, la version officielle soutenait que « la situation s'était subitement aggravée par suite d'un ordre venu de la Centrale « UGTT ».

Le Résident Général se hasardait personnellement à avancer que le service d'ordre aurait été attaqué.

Tout celà, voyez-vous, ne change rien à la réalité vraie.

C'est la politique colonialiste qui continue, cette politique qui place les Pouvoirs Publics, avec la force armée dont ils disposent au service de la Prépondérance.

Il avait fallu du sang, le 5 août 1947, pour aménager les textes primitivement promulgués, et qui n'accordaient qu'une augmentation de 6 fr. 50 de l'heure.

Il avait fallu du sang à Potinville pour accorder l'augmentation de 20 francs par jour revendiquée par les ouvriers agricoles.

Il aura fallu du sang à Enfidaville pour amener le Gouvernement à réviser les salaires minima dans l'agriculture.

Cette révision par voie d'autorité des salaires agricoles, est la preuve la plus évidente de la carence coupable dont fait preuve la fine fleur de la colonisation dans notre pays, à l'égard des revendications les plus légitimes des travailleurs les plus déshérités.

C'est cette carence qui a conduit nos seigneurs de la grosse propriété à refuser à leurs ouvriers la plus petite amélioration de leur situation misérable.

C'est cette carence qui a été à l'origine des difficultés, du malaise, des conflits, des bagarres, du sang, de la mort, des tortures, du chômage, des troubles...

Au Domaine d'Enfidaville, un conflit semblable avait éclaté l'année dernière. Il paraît que le protocole d'accord intervenu entre la Direction du Domaine et les ouvriers avait attiré sur la Société de l'Enfida les foudres de la colonisation dont le mot d'ordre était comme toujours à l'intransigeance et au raidissement.

Les grèves de Souk el Khémis étaient la meilleure illustration de cette politique d'aveuglément et d'égoïsme.

Alors, le Directeur local d'Enfidaville est limogé pour son attitude « conciliante » à l'égard du personnel.

On envoie un dur.

Cela coïncide, sur un autre plan, avec le changement du Contrôleur Civil.

Le précédent était également mou, paraît-il. Il avait aidé à la conciliation, l'année dernière, puis à l'occasion du voyage beylical à Sousse, il aurait laissé bafouer le prestige de la France.

C'est également un dur que l'on envoie dans la capitale du Sahel.

Les travailleurs n'ont qu'à bien se tenir, un dur au Domaine, un autre dur au Contrôle Civil, ils pourront toujours revendiquer !...

Résultat : la grève « dure » depuis le 26 Octobre ; on aimerait bien savoir les conséquences de cette grève sur les finances de l'Exploitation...

Des morts, des blessés, une atmosphère empoisonnée, M. le Contrôleur Civil, le nouveau, le dur, peut être fier de ce résultat ; si c'est ainsi qu'il entend sauvegarder et renforcer le prestige français, « bafoué » par la faute de son prédécesseur, il est servi !...

Quand à nous, nous sommes convaincus que ni le prestige de la France ni les intérêts du Domaine de l'Enfida n'ont gagné à la tragédie.

Bien plus, c'est le dernier espoir en l'amitié franco-tunisienne, c'est la cristallisation des esprits et des énergies qui se concrétise autour des souffrances ouvrières et des sacrifices que la classe ouvrière vient de se voir imposer.

Certes, il y a des veuves, des orphelins ; il y aura des amputés qui seront inaptes au travail...

Les victimes ne peuvent se concevoir sans les sacrifices nécessaires.

Les libertés sont chères ; les droits de l'homme sont difficiles à conquérir, et à défendre. La dignité, le bien-être requièrent une vigilance dont les hommes payent le prix souvent élevé.

Mais c'est la valeur de la vie libre, la vie digne, la vie qui seule mérite d'être vécue.

La liste déjà longue de nos martyrs atteste que notre classe ouvrière a compris cela ; le peuple solidaire de la lutte ouvrière nous encourage dans cette voie, la voie du devoir.

Que tous ceux qui ont pris le parti de nous combattre par intérêt, par esprit réactionnaire et prépondérant, par fausse prétention, par hypocrisie, par fausse grandeur, par aveuglément ou par décadence, mesurent l'immensité du tort qu'ils se portent à eux-mêmes, par leur persévérance diabolique dans l'erreur !

Farhat Hached

Le Grand Conseil se meurt
Vive le peuple

Par : Farhat Hached

«Mission» 12/05/1951

Au moment où paraîtront ces lignes, la vaste entreprise d'escroquerie morale et de dilapidation du patrimoine national appelée «Grand Conseil» sera à la veille de rendre le dernier soupir.

Elle aura vécu six années entières, cette «Assemblée», ou plus exactement cette association d'intérêts privés; six longues années sur le dos du peuple au détriment des masses et contre les intérêts généraux du pays !

Nous ne serons pas du nombre pour conduire sa dépouille jusqu'à sa dernière demeure, ni pour prononcer les rituels «éloges» funèbres.

Mais le jour de son enterrement, la Tunisise toute entière sera en deuil, pas à cause du Grand Conseil précisément.

La mort du Grand Conseil coïncide en effet avec l'anniversaire de l'avènement du régime qui l'a enfanté et qui aura marqué de son empreinte l'histoire de notre pays.

Le 12 mai 1881, la Tunisie perdait son indépendance. Le 12 mai 1881 commençait la sombre histoire d'un protectorat qui lui aussi, agonisant, disparaîtra un jour prochain comme disparaît aujourd'hui le Grand Conseil...

Mais si nous ne porterons pas le deuil à cause de cette disparition, nous nous ferons volontiers un devoir d'exprimer aux parents et alliés les condoléances les plus joyeuses !

Ils auront tant besoin de réconfort pour surmonter leur chagrin et leurs peines.

Parents et alliés auront beaucoup de mal à se consoler d'une perte aussi cruelle... de leurs privilèges.

Puissent-ils ne plus jamais avoir de Grand Conseil à perdre et à regretter...

Le Grand Conseil est mort !

Vive le peuple !

Et maintenant que la curée a vécu et que nous sommes débarrassés de cette caricature nuisible, mettons-nous à l'œuvre pour bâtir nos institutions représentatives de demain.

L'ancien régime impôsait au peuple une «Assemblée» qui tantôt n'avait aucun pouvoir lorsque certains de ses membres Tunisiens se hasardaient à effleurer le Problème Tunisien sous son angle véritable, tantôt avait tous les pouvoirs lorsque les «élus» français se permettaient de salir la Tunisie, de combattre son gouvernement, d'insulter son peuple et de manquer de respect à son Souverain.

L'ancien régime avait été conçu de manière à garnir les sièges du Grand Conseil au moyen d'individus qui jamais n'ont été préoccupés par un quelconque souci du bien public.

Choisis parmi les éléments les plus intéressés et les moins intéressants, ces messieurs se sont installés. Ils se sont servis, ils ont servi la cause la plus mauvaise qui soit, contre les intérêts populaires et contre leur propre conscience.

L'ancien régime permettait ainsi d'éliminer les vrais défenseurs des masses et des intérêts populaires, il reconnaissait à des Étrangers vivant en Tunisie le droit d'interpeller le Gouvernement Tunisien sur sa politique sociale et économique d'examiner le budget... et de s'opposer à toute idée de progrès que la pression des masses parvient à imposer de temps à autre au Gouvernement.

L'ancien régime était une honte. Il est mort. Il ne faut plus qu'il ressuscite !

Le peuple veut une représentation démocratique, honnête et digne.

Il veut son assemblée nationale élue librement avec les pouvoirs les plus étendus, consacrant sa souveraineté et exerçant les pouvoirs de contôle nécessaire sur l'exécutif responsable devant elle.

Il veut exercer pleinement ses droits à l'administration communale, au moyen d'élections également libres de façon à veiller étroitement au développement et à la défense des collectivités, base essentielle et fondamentale de toute démocratie véritable.

Il veut enfin se libérer de la contrainte qu'il subit du fait de cette administration directe, exercée par des personnes qui n'ont de compte à

rendre à personne, et qui ne relèvent que de la seule autorité du Résident Général.

Les directeurs français qui sont encore à la tête de nos administrations publiques n'ont rien à voir avec le Gouvernement Tunisien. Ils ne cessent de démontrer et de prouver leur hostilité à l'égard des masses populaires tunisiennes ; ils ne cessent de soulever, parmi le peuple et la classe ouvrière, le mécontentement le plus justifié.

Un tel état de choses est inacceptable pour un peuple arrivé au degré de maturité que nous constatons chez le peuple tunisien tous les jours et en toutes occasions.

Ouvrons donc la bataille du représentatif et remportons la victoire.

Préparons nous-mêmes nos propres élections populaires et arrachons notre droit à la direction de nos affaires publiques.

Nous en avons assez des régimes bâtards qui se moquent de nos intérêts et font bon marché de nos droits. On ne nous imposera pas le baillon pendant six années encore, ni trois, ni même une seule...

Le peuple tout entier exige une représentation digne et démocratique, capable de lui assurer le plein exercice de ses prérogatives.

Les formules trompeuses et les combinaisons qui entretiennent l'équivoque, n'ont plus cours après l'éclatante manifestation de mauvaise volonté et de sinistres intensions de la part de la prépondérance réactionnaire.

Le système de la soi-disant co-souveraineté est brisé, le peuple réagira comme il convient devant toute atteinte à ses droits et à la souveraineté de son pays.

Il est prêt à engager le bon combat, en participant activement avec toutes ses organisations nationales et démocratiques à la campagne qu'entreprend dès maintenant l'U.G.T.T. pour asseoir un système représentatif véritable, conforme aux intérêts de nos masses laborieuses et de notre peuple et digne d'un pays souverain.

Farhat Hached

La parole est au peuple

Par Farhat Hached

« Mission »18/5/51

Nous avons insisté la semaine dernière sur la nécessité qu'il y avait pour le peuple tunisien de mener une campagne décisive en faveur des garanties constitutionnelles et de la Représentation populaire.

Nous avons mis l'accent sur les circonstances dans lesquelles a sombré le Grand Conseil, circonstances qui ouvrent devant la nation tunisienne les plus heureuses perspectives.

Les discours de clôture prononcés par les porte-paroles de la Prépondérance Française n'ont donné que plus de valeur et plus de consistance encore à notre argumentation.

L'un s'est évertué, en effet, à aligner les mêmes chiffres, bilan d'une politique de spoliation et d'exploitation colonialiste qui a fait son temps, l'autre s'étant efforcé de chanter les louange d'une institution servile et nuisible aux intérêts du pays et à l'unité de la souveraineté nationale.

L'un et l'autre ont osé, une fois de plus, blesser les Tunisiens dans leur dignité en persévérant diaboliquement dans la néfaste politique de l'autruche.....

Mais le peuple a répliqué.

Il a répliqué dans les puissants meetings du 12 mai au cours desquels il a condamné irrémédiablement le régime colonialiste et le méprisable régime du protectorat.

Il a répliqué par la constitution du comité d'action pour les garanties constitutionnelles et la représentation populaire et démocratique.

Il a répliqué d'une manière solennelle et non équivoque, par la bouche de son souverain, le jour anniversaire de la fête du trône.

S.A Lamine Bey, allant au-devant des aspirations légitimes du peuple, a proclamé en effet l'impérieuse nécessité de doter la Tunisie de véritables institutions démocratiques et d'un système représentatif à l'instar de tous les pays libres.

Cette communion de volonté et cette identité de vues entre le souverain et le peuple, sont les plus sûrs garants de l'avenir de notre pays.

Débarrassé a jamais de ce monstre appelé Grand Conseil, décidé plus que jamais à forger de ses propres mains les instruments de sa rénovation, le peuple tunisien se dresse aujourd'hui comme un seul homme pour se libérer de ses chaînes et de toutes les servitudes qui entraveront son progrès.

Toutes les classes sociales de la nation ont compris l'origine réelle de leurs malheurs. Tous les Tunisiens sont convaincus de la nécessité de porter le coup décisif au régime d'arbitraire qui les étouffe.

Le comité d'action pour les garanties constitutionnelles et la Représentation démocratique ne sont autre chose qu'un outil destiné à assurer au peuple la jouissance d'une part prépondérante dans l'exercice de sa souveraineté nationale.

La déclaration solennelle et historique de S.A. le Bey a donné la consécration officielle à l'action entreprise dans ce but, action qui sera ainsi menée sur le double front de la lutte nationale.

Lutte au sein même des organismes gouvernementaux pour briser les réticences et acculer l'adversaire au pied du mur ; lutte populaire généralisée qui vaincra toute résistance et permettra à la Tunisie de respirer à pleins poumons le grand air de la liberté.

C'est en effet au moyen d'une constitution que le peuple sera à l'abri de toutes les atteintes abusives et derrière l'invulnérable rempart de ses droits et de ses libertés. C'est avec des garanties constitutionnelles que le peuple pourra se consacrer tranquillement et sereinement à l'édification des institutions démocratiques qu'il entend se donner librement.

C'est au moyen d'assemblées législatives. élues au suffrage universel et direct que les diverses classes sociales auront la possibilité d'administrer leurs propres affaires ; et c'est devant ces assemblées que le Gouvernement Tunisien sera comptable de sa gestion.

C'est enfin les élections municipales libres qui donneront aux Tunisiens des Municipalités ayant à cœur de gérer proprement et sainement les intérêts des collectivités. Le tout dans le respect total de la souveraineté nationale qui ne saurait admettre, sous quelque forme que ce soit l'ingérence étrangère.

Voilà ce que veut le peuple et voilà ce que personne ne peut lui contester valablement.

Nous savons certes que la prépondérance dans ce pays ne l'entendra pas de cette oreille.

Nous percevons déjà les aboiements de ses porte-drapeaux et de ses porte-paroles. Ils diront que la Tunisie appartient à tout le monde sauf aux Tunisiens. Ils crieront que le régime actuel a été façonné de telle manière pour les Tunisiens que ceux-ci doivent s'en contenter éternellement.

On aura beau leur répéter que l'habit imposé à notre pays au temps où le colonialisme l'avait jugé mineur, ne couvre plus maintenant grandi depuis 70 ans et qu'au surplus l'habit en question, détérioré, qu'une faible partie du corps, qui a été par les intempéries et les vicissitudes de toutes sortes, rapiécé, tombe en lambeaux et que la Tunisie exige un vêtement tout neuf…. Rien ne fera démordre les partisans enragés de l'immobilisme, ennemis acharnés de tout progrès profitable au peuple et aux masses laborieuses.

Mais qu'à cela ne tienne !

Nous n'avons pas à tenir compte des avis, des attitudes ou des contradictions d'autrui.

Le problème constitutionnel et la Représentation populaire ne concernent que nous.

Souverain et Peuple ont clairement exprimé leur commune volonté.

Qu'importe si le troisième larron, venu sous le prétexte précisément de faire évoluer le pays vers le progrès et la liberté, perde à nouveau la face en se mettant en travers de notre marche en avant.

La parole est maintenant au Peuple.

Par tous les moyens, il mettra debout le régime démocratique qu'il entend se donner librement. Il doit faire craquer les barrières artificielles que le colonialisme a dressées devant lui pour le tenir à l'écart de la civilisation en marche.

Le Peuple français lui-même qui se prépare à voter n'a acquis ce droit de vote qu'en ayant recours à la Révolution.

Les bastilles qui enferment nos libertés ont bien mérité, à leur tour, qu'on les détruise !

Farhat Hached

MALAISE SUR LE FRONT SOCIAL

Par Farhat Hached

« Mission » 25/05/1951

Le malaise général qui plane sur la Tunisie n'a pas épargné le secteur social, plus sensible encore aux conséquences de l'immobilisme que les autres domaines de la vie nationale.

Au lieu de débarrasser le chemin et laisser le libre passage à la caravane du progrès, les autorités du Protectorat nous gavent de discours qui ne nous apprennent plus rien.

Ils nous rappellent que la France est là, qu'elle est forte, qu'elle a beaucoup d'amis dans le monde, qu'elle compte de nombreux fidèles dans le pays.

Ils nous remâchent les slogans bien connus de la digestion, nous mettent en garde contre toute idée de brûler les étapes.

Les autorités du Protectorat croient en agissant de la sorte servir le pays qu'elles représentent ici ; elles ne font en réalité qu'obéir docilement aux injonctions des maîtres de la prépondérance colonialiste qui ont conduit la « mission civilisatrice » de la France à la faillite complète.

Notre pays fut choisi pour les acrobaties aériennes à travers lesquelles on escomptait jeter un froid dans le dos du peuple tunisien et l'amener ainsi à calmer ses nerfs.

C'est à Tunis que 800 officiers de réserve se sont donné rendez-vous pour écouter les paroles réconfortantes de M.Louis Périllier.

C'est devant ce grand Etat-Major que le Résident Général exalta l'œuvre des Français de Tunisie dans la vaste entreprise de dépouillement général du peuple tunisien.

C'est devant eux que le Résident Général parla de ses intentions concernant la « réforme municipale ».

Ils devaient bien rire ces braves militaires à entendre parler de choses qu'ils ne devaient point comprendre et puis qu'est-ce qu'ils pouvaient bien s'en f ... du régime municipal en Tunisie... qu'ils sont venus visiter en touristes militarisés !...

Quand nous disions que le Régime du Protectorat est devenu le seul instrument de régression, la seule entrave à l'évolution tunisienne dans tous les domaines, nous ne nous trompions pas.

On le voit bien qui essaie de nous imposer ses exigences au moyen d'un « Grand Conseil » anti-populaire et réactionnaire.

-On ne jette la pierre qu'aux arbres chargés de fruits... disait le Résident Général dans son discours, que dis-je, dans l'oraison funèbre qu'il prononça devant la dépouille mortelle du non regretté G. C.

On le voit qui essaie de nous imposer son budget négocié en France par l'entremise d'un Directeur étranger à la Tunisie et au surplus réfractaire aux directives générales du chef du Gouvernement Tunisien dont il relève.

On le voit qui tente de s'interposer entre le peuple et le souverain de ce pays pour essayer d'empêcher que soit réalisé le plein épanouissement de l'unité nationale dans le progrès des institutions démocratiques.

On le voit qui multiplie les manœuvres pour disloquer les rangs, démoraliser l'opinion, se démener jusqu'à en perdre la tête pour faire retomber le pays dans l'état d'apathie et de soumission où l'avait placé une politique de force brutale et de spoliation systématique...

Et on le voit à la faveur de cet état de choses différer et toujours remettre à plus tard la réalisation des améliorations sociales tant attendues par la classe ouvrière.

Conventions collectives toujours bloquées, salaires non revalorisés, sécurité sociale inexistante etc...

Le chômage s'étend d'une façon ahurissante tandis que, de toutes parts, les licenciements d'ouvriers viennent aggraver la misère des masses laborieuses.

Le patronat de combat se complait évidemment dans une telle situation à la faveur de laquelle il accumule bénéfices et superprofits, maltraite ses ouvriers, « modernise » ses installations pour en augmenter le rendement sans égard au côté social de l'opération.

Si nous ne nous faisons pas d'illusions sur le sort de nos revendications sociales tant que subsistera le régime colonialiste actuel, nous n'avons pas l'intention de laisser faire les ennemis du progrès social et de leur laisser le champ libre pour agir à leur guise.

Nous accroîtrons la pression sur l'adversaire jusqu'à lui faire lâcher prise. Le peuple ne REVENDIQUERA plus ses droits démocratiques et constitutionnels.

La Haute Autorité Souveraine qui détient légalement les Pouvoirs a conféré au peuple les droits et la liberté que toute nation démocratique a garantis aux citoyens.

Le peuple, fort de cet appui souverain et en pleine communion d'idée et de volonté avec S.A. le Bey et avec le Ministère en qui elle a placé sa confiance, METTRA A EXECUTION cette volonté de se donner les institutions démocratiques de son choix.

Cette lutte sur le plan général ne diminuera en rien la volonté de la classe ouvrière de mener le bon combat sur le front social pour arracher les améliorations indispensables à sa condition misérable.

C'est une lutte qui se complète, la classe ouvrière tunisienne n'ayant jamais conçu une libération nationale sans progrès social.

Farhat Hached

Syndicalisme et Colonialisme (1)

Par Farhat Hached

" Mission " 15 Juin 1951

Le dernier conseil fédéral national de la C.G.T. Force Ouvrière, tenu à Paris au mois de mai s'est penché sur «le syndicalisme d'Afrique du Nord» (sic).

Dans la motion qu'il avait consacrée à ce problème, le C.C.N. de F.O. s'était inquiété de l'avenir du mouvement syndical en Afrique du Nord et «juge indispensable que le syndicalisme d'Afrique du Nord demeure étroitement lié dans son action et son évolution à notre centrale métropolitaine».

Vous avez bien lu «Ètroitement LiÈ ... à la Centrale Métropolitaine ! ».

F.O. n'a jamais cessé dans ses diatribes hebdomadaires à la radio ou dans ses rares communiqués de dénoncer le syndicalisme politisé et de mettre l'accent sur la nécessité de maintenir le mouvement syndical hors de l'action politique.

Son Conseil Fédéral National tombe comme un corps mort dans la politique... colonialiste !

Force Ouvrière ne fait, en effet, que transposer dans le domaine syndical les formules usées du colonialisme dans son hypocrite propagande et sa trompeuse et malhonnête littérature associationniste.

Elle reprend le même thème sur le séparatisme, développe les mêmes mots d'ordre contre la «féodalité médiévale», affirme que rien ne peut être entrepris dans le domaine social sans la France ... et clôt le tout par la formule consacrée, celle qui nous condamne à vivre «indissolublement lié» par «étroitement lié».

Jouhaux avait combattu jadis la C.G.T.T. et avait pris une part active dans l'action répressive contre M'hamed Ali et ses camarades.

Il y a de cela 22 ans !...

Son organisation d'aujourd'hui demeure avec le même esprit de prépondérance que celle qu'il dirigeait à l'époque .

Nous n'entendons nullement engager sur ce terrain une polémique quelconque avec F.O. qui, pour nous en Tunisie, représente un tout petit zéro.

Malgré les efforts officiels et semi-officiels qui sont prodigués pour lui donner vie et activité dans ce pays, elle demeure imperceptible.

Les travailleurs se détournent d'elle. Elle affronte les délégués du personnel dans les mines : résultat néant. Le coup aux élections des prud'hommes : nouvel échec cuisant.

Mais pour Force Ouvrière, point n'est besoin d'avoir des adhérents, ni même de jouir d'une certaine sympathie parmi la classe ouvrière pour se donner la prétention de parler au nom des travailleurs. Il est infiniment plus simple de s'imposer, au nom des principes de force et de suprématie politique. Le régime colonialiste en vigueur au Maroc, en Algérie et en Tunisie s'y prête parfaitement.

«Tunisie-France» prêche bien l'Association à 1 contre 35, les deux parties.

Le Gouvernement du Protectorat au Maroc prétend bien, lui aussi, imposer une direction composée de 50% d'éléments marocains, comme condition sine qua non à la jouissance des travailleurs marocains de leurs droits syndicaux.

La prépondérance française dans toute l'Afrique du Nord a bien pris l'habitude de s'emparer de la moitié de tout ce qui touche de prés ou de loin à la gestion des affaires économiques, municipales et autres ; le dernier mot étant bien entendu du côté de l'élément qui détient le pouvoir réel et la force brutale.

Alors, pourquoi F.O. se gênerait-elle ! Un tel régime conviendrait parfaitement pour maintenir l'hégémonie de la «Centrale métropolitaine » sur le mouvement syndical des pays d'Afrique du Nord. Grâce à lui, une minorité de soi-disant syndicalistes, puisant leurs mots d'ordre là où sont dictées les directives ayant trait précisément au maintien du pays tout entier sous le joug colonialiste, agiront dans le même sens et parallèlement avec les pires ennemis de l'émancipation des peuples et des travailleurs.

C'est ainsi que F.O a, elle aussi, sa «politique syndicale d'outre-mer » qui consiste à «protéger» les travailleurs des pays conquis par la France.

Cette protection consiste pour elle à assurer la direction de leur mouvement, tout comme la France dirige et administre ces pays. Elle s'oppose aux réformes ayant pour but de garantir aux peuples une plus large autonomie, tout comme le rassemblement français.

Elle ne veut rien céder sur le plan de la Fonction Publique, pour ne point diminuer les attributs de la présence française et la pérennité des droits des Français dans un quelconque domaine de la vie et des activités particulières.

Elle invoque le «prestige français» pour asseoir une base solide de recrutement parmi les éléments les plus réactionnaires.

Et Force Ouvrière entend contester la valeur de la validité de toute autre organisation syndicale qui ne serait pas de son avis sur ce point capital !

Dans une quinzaine de jours s'ouvrirait à Milan les assises de la C.I.S.L.

L'U.G.T.T, seule Organisation Syndicale Nationale Tunisienne, dénoncera avec vigueur cette conception rétrograde du syndicalisme.

Le mouvement syndical est un mouvement libérateur qui ne peut s'accommoder d'un tel esprit de prépondérance, le même qui inspire les entreprises d'hégémonie impérialiste que tout mouvement syndicaliste libre se doit de combattre et de détruire.

L'U.G.T.T a quitté la F .S.M. parce que devenue un instrument de propagande agissante, n'ayant pas le souci de l'intérêt supérieur du monde du travail. Ayant été ainsi détournée de son but véritable, il était fatal que la F.S.M. se désagrégeât.

Mais l'U.G.T.T . ne tolérera pas pour autant que les attardés de la prépondérance syndicale essaient de maintenir sous leur joug les peuples qu'ils se devraient d'aider à se libérer.

L'U.G.T.T. a confiance dans l'esprit véritablement révolutionnaire qui anime les syndicalistes du monde libre et qui savent apprécier leurs devoirs et leur responsabilité envers les mouvements syndicaux mondiaux des pays opprimés.

Ils savent que le renforcement du mouvement syndical libre ne s'accommode guère d'un perpétuel état de sujetion dans lequel F.O. voudrait maintenir les travailleurs de ces pays dominés politiquement et militairement par le colonialisme.

Quoi qu'il en soit, la Tunisie à l'avant-garde de l'Afrique du Nord, combattra tout esprit d'hégémonie. Sûre de la confiance et de l'appui de la classe ouvrière, elle fera échouer toutes les manœuvres au moyen desquelles on tentera de prolonger, sous une forme ou sous une autre, le régime d'exploitation et d'oppression colonialiste.

(À suivre)

Farhat Hached

Syndicalisme et Colonialisme ! (2)

Par Farhat Hached

" Mission " 22/06/1951

L'un des principaux sujets qui retiendront l'attention du prochain Congrès Syndical Mondial de la C.I.S.L. sera bien celui de l'Organisation Régionale du Syndicalisme Libre.

La C.I.S.L. entend en effet décentraliser son activité pour asseoir les bases de son développement et de son action sur fondements solides. L'efficacité de sa lutte n'en sera que plus accrue.

A cet effet, la C.I.S.L. avait organisé et réalisé des missions à travers les continents pour coordonner, l'action des mouvements syndicaux nationaux et étudier les possibilités techniques et pratiques d'une extension du système régional déjà réalisé en Amérique et en Asie.

Le Moyen-Orient, puis l'Afrique devaient retenir l'attention des dirigeants de la C.I.S.L. et c'est dans ce but que nous avions reçu l'an dernier la visite d'une délégation de la C.I.S.L.

Celle-ci se rendit ensuite en Algérie et au Maroc et prit ainsi contact avec la réalité syndicale nord-africaine.

Depuis lors, le Congrès de l'U.G.T.T. décidait l'affiliation de notre Centrale Tunisienne à la C.I.S.L. après avoir entériné à l'unanimité la rupture avec la F.S.M qui devint définitive.

Désigné par mon organisation syndicale pour la représenter au prochain Congrès de Milan, j'avais été chargé de présenter au dit Congrès un rapport sur la situation syndicale en Afrique du Nord.

Ce rapport devait être fait dans le cadre du projet de création de Bureaux Régionaux de la C.I.S.L.

J'avais par conséquent besoin pour m'acquitter utilement de ma tâche de me documenter d'une façon aussi précise que possible ; à cet égard, un voyage en Algérie et au Maroc s'imposait.

La Résidence Générale au Maroc me refuse le visa d'entrée.

L'opinion publique internationale a suivi d'une manière attentive les causes et l'évolution de la récente crise marocaine. Elle sait que parmi les points de divergence entre S.M. le Sultan, d'une part, et le Général

Juin, d'autre part, se trouve la réforme syndicale ou plus exactement l'octroi aux travailleurs marocaines de leurs droits syndicaux.

L'ouvrier marocain n'a pas le droit, en effet, de constituer une organisation syndicale ni même d'adhérer à l'organisation syndicale de son choix, encore moins de la diriger.

Ce droit ne lui est reconnu que sous certaines conditions , notamment celle d'appartenir uniquement à une organisation syndicale française et, même sous cette réserve, la porte de l'organisation n'est ouverte qu'à certaines catégories de travailleurs.

Dans la pratique, l'organisation syndicale française existante est la C.G.T. qui fait partie de la F.S.M.

La majorité des travailleurs marocains n'y adhèrent pas, d'abord pour les raisons d'ordre «légal» indiquées plus haut, ensuite et surtout parce que les travailleurs marocains sont comme leurs camarades et frères tunisiens ; ils veulent constituer librement leur propre mouvement syndical national.

Le Général Juin sait donc parfaitement que la levée des restrictions imposées présentement aux libertés syndicales au Maroc signifierait la naissance et le développement foudroyant d'une centrale syndicale nationale marocaine qui se mettrait résolument à l'œuvre pour le relèvement du niveau social, intellectuel, moral et matériel de la classe ouvrière marocaine.

Cette Centrale nationale marocaine s'attaquerait au mal qui ronge les travailleurs ; elle leur apporterait la protection effective contre les abus de toutes sortes dont ils sont l'objet.

Elle travaillerait à l'éducation sociale de la classe ouvrière ; elle contribuerait par son action, son dévouement à la cause ouvrière, son attachement au progrès social, au développement des institutions démocratiques du pays.

Elle agirait efficacement aux côtés des organisations nationales pour la conquête des libertés fondamentales et pour la jouissance des droits de l'homme.

Elle œuvrerait en un mot pour l'émancipation sociale du travailleur et la libération nationale du Maroc.

Et voilà ce que le Gouvernement du Protectorat ne veut pas.

Et voilà pourquoi la crise marocaine avait revêtu, pour nous travailleurs tunisiens, un caractère doublement significatif.

La position du Général Juin tendait en effet à priver le travailleur marocain de ses droits syndicaux et de ses libertés fondamentales d'homme.

Et c'est pourquoi notre solidarité effective à l'égard de la classe ouvrière et du peuple marocains s'était manifestée le 10 mars dernier.

Mais voilà que la C.G.T.F.O. par la prise de position exprimée dans la motion de son C.C.N. à Paris entend, elle aussi, " lier étroitement le syndicalisme d'Afrique du Nord à sa centrale marocaine ! "

Autrement dit, les travailleurs marocains n'auraient plus que le choix entre leur situation actuelle ou bien leur affiliation à la centrale métropolitaine de la C.G.T.F.O. qui constituerait à leur intention une sorte d'Union Départementale à Rabat...

Et voilà enfin pourquoi la présence de Farhat Hached est indésirable au Maroc !

Nous avons dit, dans le précédent article, notre sentiment au sujet de cette attitude de F.O.

Nous voulons, cependant, insister une fois de plus sur la volonté des travailleurs de toute l'Afrique du Nord de n'accepter de dépendre de personne dans l'exercice de leur droit syndical.

L'activité syndicale est quelque chose qui émane des travailleurs eux-mêmes. Elle est la résultante d'une prise de conscience qui fait naître et développer chez le travailleur l'esprit de lutte. Cet esprit ne peut être que librement exprimé, librement, exercé jusqu'à l'épanouissement.

L'équivoque, entre l'asservissement par l'exploitation colonialiste et la main-mise d'un mouvement syndical appartenant précisément au pays fort sur la classe ouvrière des pays colonisés par ce même pays, doit à jamais disparaître.

Si l'organisation syndicale française est vraiment consciente de son rôle dans le vrai sens de la solidarité ouvrière, les occasions ne lui manquent guère pour manifester cette solidarité sans pour celà déborder des limites territoriales de son pays pour embrasser des travailleurs qui eux aussi ont besoin d'avoir une conscience nationale.

C'est surtout à l'échelle internationale que les problèmes sociaux intéressant les travailleurs des pays opprimés peuvent et doivent trouver leur place en même temps que les questions touchant à la défense de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme.

C'est là que doit également se manifester la sollicitude que **PAR DEVOIR** toutes les organisations nationales sont appelées à fournir à celles d'entre-elles qui luttent dans des conditions difficiles et souvent périlleuses pour le progrès du syndicalisme libre et l'affranchissement de la classe ouvrière.

Ce faisant, le syndicalisme démontrera d'une façon nette et sans équivoque sa ferme détermination de continuer l'œuvre révolutionnaire de ses promoteurs et qu'il entend poursuivre le combat libérateur du monde du travail quelle que soit la position «juridique», «politique» ou autre de la partie du monde où vivent et luttent des travailleurs.

Farhat Hached

Chômage, Salaires et Prix du pain

Par Farhat Hached

« Mission » 17/07/1951

c'est l'éternel problème des prix et des salaires qui revient sans cesse devant les Pouvoirs Publics. C'est le même problème qui demeure posé devant les masses travailleuses parce que jamais résolu.

Il nous paraît superflu de démontrer une fois encore le grave préjudice causé aux salariés du fait de la politique pratiquée jusqu'ici dans ce domaine. Nous avons, en effet, précisé à plusieurs occasions l'insuffisance des réajustements des salaires opérés à diverses époques mais qui laissaient chaque fois subsister un écart important entre le coefficient prix et celui des salaires, de sorte qu'il reste aux travailleurs à rattraper au moins 10 fois le salaire de base de 1938 pour retrouver la situation d'avant-guerre !

Mais ce problème auquel on n'a pas voulu apporter de solution définitive... laquelle solution commandait soit le blocage effectif et rigoureux des prix avec contrôle adéquat, soit l'application automatique de l'échelle mobile... est encore aggravé par les conditions particulières d'existence dans lesquelles sont plongées nos masses laborieuses du fait d'un cruel chômage dont nul ne songe aujourd'hui à en minimiser l'étendue.

Non seulement le pouvoir d'achat des salariés est réduit à sa plus simple expression au grand préjudice des foyers ouvriers et aussi au détriment du commerce local qui connaît un marasme inquiétant, mais il se trouve que de larges couches de nos populations souffrent de la famine, n'ayant aucun moyen de subsister.

Pas de travail, pas de soutien, pas de ressources, pas de protection sociale d'aucune sorte, des dizaines de milliers d'êtres humains, hommes et femmes de tous âges sont rongés par la misère la plus effroyable.

Et c'est dans de telles circonstances que le Gouvernement songerait à augmenter une fois de plus et à sept mois d'intervalle le prix du pain...

Nous avons peine à croire que les Pouvoirs Publics aient pu songer à pareille mesure. Nos gouvernements sont-ils si loin de la réalité et vivent-ils totalement en marge de la vie nationale pour qu'ils aient pu admettre un seul instant pareille éventualité ?

Nous sommes fondés à nous poser la question.

Naturellement, il y a derrière tout celà le clan des éternels profiteurs qui ne veulent à aucun prix abandonner leur dada favori : l'accrochage avec la France.

Mais autant ces messieurs sont entêtés en faveur de cet accrochage lorsqu'il s'agit du prix du blé ou de la Charte Flandin, autant ils sont ennemis de tout rapprochement avec les conditions sociales pratiquées en France aussi bien en ce qui concerne les ouvriers agricoles que pour l'ensemble de la législation touchant le monde du travail.

Et c'est en vain que nous avons opposé nos arguments à leurs arguties.

ESSENCE : Vingt francs de moins par litre par rapport à la France.

SALAIRE : 600 frs en France, moins de 200 francs en Tunisie en moyenne.

SECURITE SOCIALE : inexistante en Tunisie.

ALLOCATIONS FAMILLIALES : une bonne partie des salariés n'en profite pas en Tunisie.

On nous rétorque que le rendement n'est pas le même et qu'en conséquence le prix de revient A L'HECTARE est plus fort en Tunisie.

On oublie volontairement de signaler qu'il n'y a pas de commune mesure entre la production française et la production tunisienne, la propriété en France étant généralement constituée par de petits et moyens lots et que les domaines immenses permettent à nos producteurs locaux de gagner en quantité ce qu'ils prétendent perdre en densité (production à l'hectare).

On oublie de signaler les impôts dont est frappée la production céréalière en France et dont nos privilégiés de Tunisie sont exemptés.

Au surplus, malgré la sécheresse dont se plaint la Tunisie et qui ne frappe pratiquement que la masse des petits fellahs, nous n'avons pas connaissance que de gros agriculteurs Tunisiens ou Français aient fait faillite. Par contre, les bilans sont significatifs et recèlent l'opulence et les superbénéfices.

Qu'on ne vienne donc pas essayer de nous apitoyer sur le sort de la classe la plus privilégiée du pays, celle qui exploite systématiquement gens et choses de ce pays et dont l'appétit insatiable et sans borne devient vraiment une injure à la misère populaire.

Que le Gouvernement crée une Caisse de Compensation, qu'il institue des taxes à la production ou à l'exploitation, qu'il envisage des prix différentiels pour l'exportation et pour la consommation locale, qu'il crée une taxe sur l'essence pour ristourner les quantités nécessaires à l'alimentation, qu'il invente toute autre solution qu'il jugera compatible avec l'intérêt général, libre à lui d'adopter ce qu'il croira utile à la solution du problème.

Mais l'augmentation du prix du pain est à rejeter d'emblée.

On n'augmente pas le prix d'une denrée vitale à un moment où on est précisément préoccupé par le souci d'assurer leur subsistance à des dizaines de milliers de malheureux, au moment où le chômage pousse les gens à des manifestations de rues.

On n'augmente pas le prix du pain alors qu'on hésite encore à accorder aux salariés une juste revalorisation de leurs salaires rendue indispensable précisément par l'amenuisement de leur pouvoir d'achat.

On ne mécontente pas tout un peuple déjà fortement éprouvé uniquement pour accroître le nombre de millions chez les seigneurs de la terre.

En tout état de cause, la classe ouvrière et toutes les populations pauvres jettent le cri d'alarme.

Il appartient au Gouvernement d'arrêter sa décision et de prendre ses responsabilités.

L'avance de 2.900 francs qu'il accorde déjà aux producteurs ne saurait être considérée comme une mesure définitive ; en ce qui concerne tout au moins le prix du pain, nous ne voulons en aucune façon être placés devant le fait accompli.

Farhat Hached

Ventre affamé n'a pas d'oreilles!

Par : Farhat Hached
«Mission» 10/08/1951

Nous n'avons jamais cessé d'attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur la gravité du problème du chômage. Nous avons toujours mis l'accent en particulier sur la nécessité de mettre en pratique un programme général de lutte contre ce fléau chronique qui met en danger l'existence de plusieurs dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Nous avons présenté des propositions concrètes tendant à combattre efficacement le chômage en s'attaquant à la racine même du mal. Nous avons préconisé un grand nombre de mesures propres à assurer du travail aux masses déshéritées, en pratiquant une politique réaliste en matière de paysannat, de petite hydraulique, de distribution des terres pour la fixation des nomades au sol en leur fournissant les moyens rationnels de travail et de production. Nous avons demandé le recensement des chômeurs à caractère industriel, la refonte du système de placement et d'orientation de la main-d'œuvre.

Nous avons réclamé la formation professionnelle accélérée des adultes, l'apprentissage obligatoire pour les jeunes et la protection de la main-d'œuvre tunisienne contre l'envahissement de la «main-d'œuvre étrangère spécialisée».

Nous avons maintes fois suggéré des solutions pratiques quant aux travaux d'intérêt public susceptibles d'assurer du travail utile aux chômeurs, tout en contribuant à l'équipement agricole, industriel, sanitaire et scolaire de la Tunisie. Nous avons signalé l'urgence qu'il y avait à promouvoir une politique de l'habitat rural et des aménagements urbains comportant la multiplication des cités ouvrières, seul moyen de résoudre le problème du logement et d'éliminer les taudis et toutes les sources de maladie.

Et nous avons réclamé l'institution de la Sécurité Sociale, comme garantie contre la faim et comme arme contre la misère des foyers.

On n'a pas voulu nous entendre, préférant se complaire dans l'inaction la plus complète.

D'aucuns même voyaient d'un bon œil se développer, parmi les masses, le spectre hideux du chômage.

C'est la main-d'œuvre à bon marché, c'est le recrutement facile contre les grèves, et par conséquent contre le progrès social. C'est, en tout cas, la régression sociale avec tout son cortège d'ignorance, de maladies, de désœuvrement démoralisant, le tout allant à l'encontre du relèvement du niveau intellectuel, social et politique du peuple. C'est la voie grande ouverte à l'exploitation encore plus éhontée de la misère humaine.

Pendant ce temps, les Sociétés anonymes accumulent les bénéfices, étendent leur influence, mettent la main sur ce qui reste de productif et de rentable dans le pays, toujours au détriment des masses pauvres.

Les dizaines et les centaines de milliers s'alignent à longueur de colonnes, témoignage d'une gestion prospère dans un pays ruiné.

****

Quant à ce mal chronique s'ajoutent les méfaits d'une sécheresse cruelle, la situation devient intenable. Les Pouvoirs Publics n'ignorent rien cependant de l'irrégularité de la pluviométrie, mais l'imprévoyance est devenue de rigueur dans les sphères gouvernementales responsables de nos destinées.

On a tout de même prévu quelque chose : l'achat de gros camions destinés à rafler les «vagabonds» et à les conduire quelque part à l'intérieur du pays, afin d'assurer le maximum de tranquilité aux citadins!

D'aucuns s'acharnent à vouloir jeter la pierre aux Ministres actuels pour n'avoir pas su résoudre le problème, comme si le Ministre en fonction était responsable de cette situation.

Nous connaissons tous les faibles moyens dont il dispose pour essayer de faire face au danger grandissant de la famine. Nous savons tous que le Ministère ne dispose pas des finances de l'État, pas plus qu'il n'est en son pouvoir de créer de nouvelles ressources en imposant les capitaux par exemple, ou en exigeant dès à présent l'institution de la Sécurité Sociale.

Nous savons aussi que certains services, comme les Travaux Publics par exemple, n'attendent que de semblables occasions pour remettre en cause le principe du minimum vital garanti. Les crédits alloués pour travaux ordinaires, s'ils étaient employés aux mêmes travaux, mais dans le cadre de la lutte contre le chômage, faciliteraient du même

coup la destruction de tout le système social que les travailleurs ont édifié au prix de longs et patients efforts, fréquemment jalonnés de sacrifices et de sang.

Payer un manœuvre à 200 frs par jour, à des travaux ordinairement exécutés au salaire normal de 51 frs de l'heure, voilà qui ouvre la porte à tous les abus, et voilà qui met par terre toutes les conquêtes sociales de la classe ouvrière.

Ce procédé n'aurait rien coûté à l'État. Il aurait simplement permis de donner à l'un ce qu'on aura enlevé à l'autre au déterminent des uns et des autres... Et tandis que se prolongent les discussions, tandis que se multiplient les formalités administratives et que partout règne dame paperasserie plus envahissante que jamais, les ventres vides se creusent davantage. La masse des sans-travail augmente sans cesse, la faim rode dans les foyers quand il en reste, car tout ce monde se disloque à la recherche d'une problématique nourriture. Les membres d'une même famille se dispersent ainsi en quête de leur subsistance. Ils s'en vont au gré des routes, regagnent les villes qui regorgent déjà de leurs semblables. La police les ramasse, les rassemble et les disperse à nouveau au gré des routes. Et ça recommence non sans avoir bien entendu laissé «des déchets».

****

À Bizerte, le 7 août, plus de 400 chômeurs, après avoir entendu de la bouche même des autorités locales le mot de désespoir : «débrouillez-vous», sont allés prendre le pain où il se trouve.

Ce pain se trouvait chez des modestes revendeurs qui gagnent ainsi difficilement leur vie. Il se trouvait dans les boulangeries. Les affamés ont pris ce pain, c'était le seul remède contre la mort.

Ventre affamé n'a pas d'oreilles.

On ne peut comparer cela à un acte de vandalisme ou à un vol qualifié, tout vol étant condamnable dans toute société civilisée.

Mais on ne peut prétendre vivre en Tunisie dans un État moderne à partir du moment où les Pouvoirs Publics n'ont même pas dressé les statistiques des affamés, abondonnant des êtres humains à leur triste sort sans travail, sans ressources, sans moyens de subsistance, sans aide ni secours d'aucune sorte. L'État Tunisien doit savoir qu'un homme ne vit pas uniquement en respirant l'air pur de la compagne ou celui, vicié, des villes. Il sait aussi que les dizaines de milliers de gens qui errent dans les

rues ont besoin de manger pour vivre et il faut qu'il trouvent ce manger quelque part.

Hier, ce fut le pain dans les boulangeries, demain peut-être le blé dans les silos ou la nourriture dans les restaurants. Il faut que les Pouvoirs Publics soient enfin pénétrés du danger réel pour se pencher sur ce problème capital et prendre les mesures qui s'imposent.

Non pas en distribuant 3kgs d'orge par ci, 2 kgs de semoule par là, mais en s'attaquant résolument au problème avec les moyens adéquats.

Un État digne de ce nom doit pouvoir trouver en lui-même les possibilités du relèvement national qui s'impose.

Mettant ses énergies au service du peuple, il saura trouver auprès de celui-ci le concours nécessaire au succès de son entreprise de salut public.

Persistant dans une attitude stérile et d'hostilité évidente à l'égard des masses, il sera incapable de remettre de l'ordre dans une maison où règne, par sa faute, le désordre et la confusion.

Et toutes les répressions du monde n'y ajouteront que désarroi.

Farhat Hached

GOUVERNER
C'est prévoir !

Par Farhat Hached

« Mission » 17/8/1951

La crise générale dans laquelle se débat le Peuple Tunisien ne semble pas approcher du dénouement, bien au contraire.

La rentrée prochaine semble devoir être fertile en incident dont nul ne peut prédire ni l'ampleur, ni les conséquences.

Crise politique résultant de l'évidente volonté de la prépondérance de maintenir le régime actuel, envers et contre tous.

Crise sociale découlant d'une politique à courte vue, n'ayant comme seule et unique préoccupation que la prospérité des entreprises capitalistes jouissant d'un régime de privilèges Exorbitants.

Crise économique due à la nette détermination des exploiteurs de réduire les classes moyennes et pauvres à la misère la plus totale et à la famine. D'où la main-mise des compagnies concessionnaires sur toutes les sources de richesses et de profit, au détriment du Peuple réduit à la mendicité.

Crise scolaire du fait d'une politique nettement raciste et anti-tunisienne, orientée vers l'aneantissement de tout ce qui constitue, pour la Tunisie, un patrimoine national propre, la langue maternelle en premier lieu.

Crise de confiance après les multiples tentatives faites de la part du partenaire tunisien, dans la recherche de solutions pacifiques et satisfaisantes aux problèmes que pose le retour de la Tunisie à son autonomie.

Et en reparle d'une réunion éventuelle du Grand Conseil, comme pour préparer le terrain à une survivance possible de ce défunt non regretté.

Tout se passe, en Tunisie, comme si le Peuple tunisien n'existait pas, comme si l'opinion de ce Peuple ne comptait pas, comme si ses aspirations n'avaient aucune valeur et ne suscitaient aucun intérêt, comme si l'administration à lui imposée, n'avait de raison d'être que pour le brimer, l'exploiter, le ruiner et le rendre malheureux !

Mais, diraient d'aucuns, il est pour le moins prématuré de songer déjà aux multiples ennuis de la rentrée alors que ces Messieurs Dames du

beylic goûtent encore aux joies d'interminables vacances, loin des lamentations d'un Peuple qui gémit sous le poids écrasant du régime.

Et c'est là où nous voulons précisément en venir.

C'est parce que le Gouvernement n'a pas su prévoir que notre pays connaît aujourd'hui la crise d'une exceptionnelle gravité que nous vivons.

C'est parce que nos administrateurs ne songent qu'à leur commodité, à leur repos, aux carrières sans histoires, que les administrés se trouvent dans la situation catastrophique actuelle.

C'est parce qu'on a laissé à dessein s'accumuler les dossiers, dormir les affaires, grandir le mécontentement, en un mot, parce qu'on n'a pas su prévenir, que le corps tunisien est aujourd'hui malade.

Mais il y a plus grave.

La prépondérance colonialiste impose « le médecin » de son choix, lequel fait montre d'une carence totale, ne veut pas diagnostiquer le mal, ou bien, décelant la maladie, il prescrit des « médicaments » contre-indiqués, de sorte que notre malade voit sa situation empirer, sans pouvoir recourir à de véritables médecins qui lui sont dévoués.

Comment expliquer autrement les lenteurs extraordinaires apportées par les Travaux Publics, d'une part, et les Finances d'autre part, à mettre à exécution le programme de travaux envisagés pour lutter contre le chômage ?

Comment qualifier de telles lenteurs tandis que des dizaines de milliers de familles souffrent de la faim et connaissent d'atroce misère, sinon le sabotage organisé ?

Une administration soucieuse du bien public aurait adopté des procédures d'urgences pour sauver des vies humaines.

Notre administration ne respecte même pas les délais normaux d'une procédure ordinaire pour débloquer les crédits et ouvrir les chantiers.

La vie des gens est-elle devenue chose tellement négligeable aux yeux de nos civilisateurs, au point de ne rencontrer chez eux qu'indifférence et peut être même mépris ?

Et qu'est-ce que cette augmentation des prix des denrées alimentaires essentielles, en de telles circonstances, si ce n'est une insulte à la misère populaire ?

Et qu'est-ce que ce silence autour des revendications de la classe ouvrière touchant aux salaires, au statut agricole, aux allocations familiales, qu'est-ce que, en un mot, cette persistance dans l'immobilisme

social, si ce n'est l'expression éclatante du mépris du Gouvernement du Protectorat à l'égard des droits des travailleurs ?

Nous ne laisserons pas, quant à nous, gagner à la règle administrative bien connue : « à chaque jour suffit sa peine ».

Nous regardons loin devant nous et nous prévoyons les conséquences incalculables de l'imprévoyance gouvernementale.

Il faudra bien en effet qu'arrive enfin le jour où tous ces problèmes trouveront leur solution.

Et que MM. les Colonialistes ne se fassent pas trop d'illusions là-dessus. Ces solutions ne pourront être qu'à l'avantage des masses populaires, de la classe ouvrière et du peuple tout entier.

Nous agissons et nous agirons toujours pour qu'il en soit ainsi.

Les masses laborieuses ne lâcheront pas prise tant qu'elles n'auront pas obtenu la tête de ce régime abject. Elles lutteront sans cesse pour que l'administration soit un instrument public au service du pays et du peuple. Elles imposeront leur volonté pour que le pays soit enfin doté d'institutions démocratiques, représentatives, capables de sauvegarder et de garantir les droits de tous et de chacun.

Si les problèmes de la rentrée s'annoncent comme devant être très aigus, ils ne surprendront pas notre vigilance.

La force organisée de notre mouvement syndical est un barrage efficace contre toutes les manœuvres.

L'union de toutes les énergies nationales autour du comité d'action pour les garanties constitutionnelles et la représentation populaire est l'arme la plus efficiente contre les machinations colonialistes, qu'elles soient à l'échelle locale, sur le plan du Grand Conseil ou à l'échelle parlementaire française par le truchement du sénateur déchu.

La prise de conscience chez les masses déshéritées, victimes de la politique d'exploitation inhumaine la plus abominable se manifeste d'une façon tangible par le groupement des chômeurs et par leur volonté de lutte.

Ensemble, nous marcherons contre les ennemis de notre relèvement. Ensemble, les Tunisiens unis hors la démagogie et la propagande trompeuse et nuisible des sans scrupule, détruiront les dernières résistances d'une poignée de profiteurs devenus les véritables et les seuls responsables de la crise tunisienne.

Farhat Hached

Au nom de l'ordre public

Par Farhat Hached

« Mission » 24/08/1951

Deux décrets ont réduit à néant le principe des libertés individuelles et collectives au détriment du peuple tunisien.

Le premier a eu pour conséquence de supprimer la liberté de réunion et a considérablement nui à la liberté d'expression et de presse. Le second a investi l'Autorité militaire du droit de poursuivre et de réprimer les délits touchant aux prescriptions édictées par le premier texte.

Il est inutile de rappeler ici le bilan de ce régime d'exception et de renombrer les années de prison, les millions d'amende, les journaux suspendus, les mesures d'internement, en un mot, le tableau de chasse réalisé par l'application conjuguée de ces deux textes.

… Au nom de l'ordre public !

Car c'est, paraît-il pour veiller au respect de l'ordre public en Tunisie que les Tunisiens sont traqués, que leurs libertés sont bafouées.

Les autorités du Protectorat semblent avoir soudainement découvert à nouveau cet arsenal de décrets d'exception dont elles font un usage abusif.

Les Contrôleurs Civils reprennent en mains la « sécurité » dans leur circonscription.

Voyez au Cap Bon, la population est littéralement terrorisée. M. le Contrôleur Civil, M. le Commissaire de Police et MM. les Brigadiers se comportent exactement comme un petit Etat-Major à la tête d'une armée en pays ennemi.

Toute réunion, même syndicale, est interdite. Organisateurs et participants sont logés à la même enseigne. Les interrogatoires accompagnés de brutalités ne se comptent plus. La région est constamment en état d'alerte… au nom de l'ordre public !

Voyez à Zarzis, à Ben Gardane ou à Médenine, voyez à Sfax, à Mateur, à Bizerte, à Kasserine et ailleurs les associations de chômeurs qui

réclament du travail sont déclarées hors la loi. On emprisonne sans jugement dans le Sud Tunisien. On traduit devant la justice Militaire des Tunisiens qui n'ont jamais eu maille à partir avec l'Armée toujours au nom de l'ordre public…

Lorsque nous comparons notre existence à celle d'un peuple subissant l'occupation militaire sans armistice, on crie à l'exagération.

Et cependant, dans quelle partie du monde voit-on les nationaux d'un pays comparaître devant la justice militaire de la puissance occupante autrement que dans les périodes de guerre où le pays en question est soumis à la loi du vainqueur ?

Et pourquoi les Tunisiens qui enfreindraient les prescriptions d'un décret beylical comparaîtraient-ils devant une justice autre que la justice de leur pays ?

Les textes en vigueur sur la presse et les réunions publiques auraient été promulgués nous dit-on dans le but d'assurer le respect de l'ordre publique

Soit…

Or, l'ordre public en Tunisie doit concerner en premier lieu le peuple tunisien. Il doit s'agir en effet de sa sécurité, de son repos, de sa tranquillité physique et morale.

La justice Tunisienne est la gardienne vigilante de cet ordre public tunisien.

Pourquoi le syndicaliste tunisien serait-il justiciable des tribunaux militaires français s'il ne s'agissait pas uniquement de la seule sécurité de la Puissance occupante, de la seule tranquillité de ses ressortissants ?

L'ORDRE PUBLIC en question ne serait plus celui qui intéresse le peuple et le pays, ce serait L'ORDRE PRIVE de la prépondérance abritée derrière l'Arsenal répressif des lois d'exception et dont les batteries sont uniquement dirigées contre le public tunisien qui en fait seul les frais.

Eh bien les masses populaires, et en tout premier lieu cette classe ouvrière fortement organisée dans son mouvement syndical national, sont réellement conscientes de cette duperie singulièrement grossière.

Elles exigent d'abord que soient abrogés ces décrets d'août 1936, de 1938 et de 1939 qui font partie de ce triste patrimoine de la colonisation et qui sont le fruit de ce qu'on appelle hypocritement les « actes subséquents ».

Si l'Autorité Française n'est pas disposée à consentir à cette abrogation, il appartient à l'Autorité Tunisienne de dénoncer ce « petit traité » qui avait été imposé à la Tunisie dans des circonstances au sujet desquelles il serait superflu de s'étendre.

Les lois dont l'initiative revient au Parlement dans les pays ayant un régime constitutionnel démocratique sont confectionnées pour répondre à une nécessité commandée par l'intérêt général. Elles sont amendées modifiées, et complétées suivant les mêmes impératifs. Elles sont abrogées lorsqu'elles ne répondent plus à leur objet et surtout quand elles deviennent contraires à l'intérêt public.

Dans les pays tels que le nôtre, les décrets qui nous préoccupent dans le présent article nous ont été imposés dans les mêmes conditions que tous ceux qui font notre malheur depuis 1881. Ces textes continuent à nous être appliqués avec un excès et un acharnement qui soulèvent l'indignation générale malgré et surtout depuis le discours du Trône dans lequel S.A. le Bey a nettement indiqué sa volonté de doter le peuple tunisien d'institutions démocratiques garantissant les libertés et les droits publics et individuels de tous les habitants de ce pays.

Les travailleurs de Tunisie ont à l'heure actuelle de multiples raisons d'être mécontents et d'exprimer ce mécontentement au moyen d'actes pouvant donner à réfléchir à leurs exploiteurs et à leurs oppresseurs.

Ils subissent les effets mortels d'une politique d'immobilisme qui entrave toute réalisation dans le domaine du progrès social.

Ils continuent de voir leurs intérêts vitaux sacrifiés au seul profit de la prépondérance, laquelle croit avoir définitivement assis ses privilèges à l'aide d'un régime qui finira par craquer.

Et on choisit précisément ce moment d'exaspération pour les pousser à bout de souffle. On s'ingénie à leur créer des obstacles, on prend un malin plaisir à les taquiner bêtement, maladroitement, inopportunément, cherchant à leur faire perdre patience.

On multiplie les poursuites contre les militants, on interdit les réunions syndicales, on pourchasse les chômeurs et leurs comités de défense, on organise les camps de concentration pour les affamés, on retarde à dessein les travaux destinés à résorber le chômage, on réclame aux condamnés d'Enfidaville la somme de 4.933.467 francs sous peine d'exercer à leur encontre la contrainte par corps…

Et on veut obtenir la paix, et on veut que la classe ouvrière et le peuple « encaissent » sans broncher !

La paix sociale ? L'ordre public ? la Sécurité ? Tout cela nous intéresse. Le peuple aspire à la paix dans l'ordre et la sécurité. La classe ouvrière plus que quiconque veut la paix sociale pour construire comme l'ont fait les travailleurs des pays libres l'édifice social digne de ses efforts, de son labeur conscient et de ses sacrifices.

Nous l'avons souvent dit, répété et écrit.

Mais nous n'acceptons pas, nous n'accepterons jamais d'être les éternelles victimes d'une politique de répression faite au nom de la seule paix, de la seule sécurité et du seul ordre de la poignée de prépondérants qui exploitent le pays et grugent son peuple et asservissent honteusement ses masses laborieuses.

La paix, l'ordre et la sécurité ne peuvent pas s'instaurer dans l'injustice et par la seule force répressive.

Il faut qu'ils soient conformes à l'intérêt public pour justifier la protection de la justice.

Hormis cela, point de paix ni d'ordre dans la maison tant que régneront la misère et l'arbitraire.

Farhat Hached

Les mots ne paient plus

Par : Farhat Hached
«Mission» 21/09/1951

N.D.I.R : Cet article était écrit il y a une semaine et destiné à notre numéro du 14 septembre qui, en raison de la fête de l'Aïd El Kébir, n'a pas paru. Il garde toute son actualité.

Vous avez lu comme moi les déclarations faites à la presse par M. le Résident Général à son retour à Tunis et rapportées sous forme de communiqué officiel par la presse quotidienne.

M. le Résident Général nous revient après un mois d'absence avec les mêmes mots à la bouche.

Il nous rappelle le bon ordre, la présence française, l'amitié, autant de formules usées jusqu'à la corde tant l'usage à tort et travers en a été abusif.

Il nous dit également son souci de s'intéresser au social, au problème des salaires et du pouvoir d'achat. Jadis à Bizerte, la même bouche avait prononcé les mêmes paroles. Nous savons par la suite ce qu'il en est devenu.

Et M. Périllier sait précisément dans quelle situation se trouvent les masses laborieuses tunisiennes.

Il sait, en effet, que les prix en Tunisie, s'ils ont accusé des augmentations parfois scandaleuses, ce n'est pas l'effet du hasard.

Il est le premier à savoir que la politique économique en Tunisie est une politique entièrement dirigée au profit de la grosse colonisation et du capitalisme exploiteur de la misère publique.

Il n'ignore pas que le «Gouvernement Tunisien» auquel il fait allusion en évoquant les mesures qu'il serait bon de prendre pour combattre la vie chère, ne peut pratiquer une autre politique que celle préconisée, mise au point, puis imposée par la Résidence Générale elle-même.

Pour la bonne raison que la Résidence Générale continue d'exercer en fait le véritable pouvoir en Tunisie, que les Directeurs français placés

à la tête de nos administrations ne puisent leurs directives qu'à la Résidence, que le Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien, en fait exactement autant et qu'au dessus de tout celà, plane la puissance de la prépondérante colonisation qui, par l'organe de ses multiples officines, exerce en fait le contrôle de toute activité gouvernementale et inspire les décisions de quelque importance dans le domaine administratif, économique et social...

M. Périllier n'ignore rien de tout celà ; aussi ne serons-nous pas dupes aujourd'hui pas plus que nous ne l'avons été hier.

La vie continuera d'augmenter tant que le voudront les seigneurs de la prépondérance en Tunisie, fut-ce même contre la volonté résidentielle.

Et la situation des masses de ce pays, continuera à empirer tant qu'elles continueront à subir les néfastes effets d'un régime aussi abject que pourri.

Les sphères gouvernementales et les anonymes dirigeants de notre haute administration ne feront donc rien de positif et de concret pour apporter une amélioration quelconque du système.

Ils ont toujours méprisé nos propositions constructives.

Ils ont toujours refusé de constituer ou plus exactement de faire revivre, en l'améliorant, le Conseil Économique qui seul, aurait mis de l'ordre dans la maison, à condition bien entendu que ce Conseil ne soit pas amené à fonctionner dans des conditions analogues à celles du Comité des prix...

Il y a déjà bien longtemps que les masses travailleuses n'attendent plus rien de vous, M. le Résident Général.

Vos prédécesseurs ont détourné la classe ouvrière de cette Maison de France dont on tend à justifier l'existence par le seul souci du Gouvernement de la République d'assurer et de réaliser la progression et l'évolution tunisiennes dans tous les domaines.

Vous avez fait le reste, en annihilant toute confiance dans les rapports entre peuple et autorités.

Cette progression et cette évolution devaient surtout embrasser le secteur social, culturel et celui des institutions démocratiques.

Nous savons où en est le pays actuellement à ce triple point de vue.

La fin inéluctable du régime d'administration directe nous fait un devoir de ne compter désormais que sur nous-mêmes.

Les déclarations que vous êtes amené à faire à intervalles plus ou moins réguliers, nous laissent totalement indifférents.

Si la vie est chère, nous œuvrons et continuerons d'œuvrer pour la combattre et pour en atténuer les effets sur le pouvoir d'achat des masses, en agissant directement et en nous appuyant sur la force organisée d'un mouvement syndical devenu pour la classe ouvrière le seul instrument de son salut.

Si la législation sociale marque un temps d'arrêt, nous intensifierons notre action pour la faire progresser, nous amènerons les Pouvoirs Publics à abondonner cette attitude d'immobilisme et à satisfaire les légitimes aspirations des travailleurs.

Et si la lutte sociale que nous ne cesserons de mener dans cette voie provoque la rupture de la paix sociale ou trouble ce bon ordre dont vous parlez, cherchez dans le régime actuel la source principale des maux qui nous assaillent.

Farhat Hached

Allocution prononcée par FARHAT HACHED

Secrétaire Général de l'U.G.T.T.

au congrès de l'A.F.L. à San Francisco le 24 Septembre 1951

«Mission» 05/10/1951

C'est avec une réelle joie et une émotion sincère que je prends aujourd'hui la parole, du haut de cette tribune syndicale, pour apporter à votre congrès le salut chaleureux de la classe ouvrière de Tunisie et de son mouvement syndical national: l'Union Générale Tunisienne du Travail.

Avec joie et émotion, en effet, car c'est la première fois dans l'histoire du mouvement ouvrier, que dis-je, dans l'histoire tout court, qu'un représentant de la classe ouvrière d'Afrique du Nord traverse l'Océan pour venir prendre contact directement et sans intermédiaire avec le nouveau monde et nouer les relations de solidarité et d'amitié entre les travailleurs des deux continents.

Mon premier devoir, chers camarades, est celui de remercier votre grande organisation pour le témoignage de sympathie fraternelle qu'elle a bien voulu manifester à l'égard des travailleurs de Tunisie, en invitant le Secrétaire général de l'U.G.T.T. à venir participer aux travaux de votre magnifique et puissant congrès. En répondant à cette invitation amicale, notre mouvement syndical tunisien a voulu marquer tout l'intérêt qu'il attache à l'établissement des relations étroites et durables avec le Mouvement Syndical Libre Ouvrier des États-Unis et l'importance qu'il donne à une sincère et confiante collaboration entre nos deux peuples pour le bien-être, pour le progrès social et le développement de la démocratie, gage certain de l'épanouissement de la paix dans la liberté.

Nous avons voulu également nous souvenir, en venant faire entendre ici la voix des travailleurs tunisiens et nord-africains, de ce que le peuple américain a, par deux fois déjà en un quart de siècle, sauvé le monde de l'hégémonie totalitaire et militariste qui menaçait l'humanité entière.

Nous voulons rappeler que la dernière guerre a vu débarquer sur notre propre sol les soldats Américains et Alliés qui ont chassé

d'Afrique les forces de l'Axe et les ont poursuivies jusque dans leur repaire où elles furent détruites.

La Tunisie se rappelle également d'avoir fourni sa modeste contribution à cette gigantesque et victorieuse entreprise, aux côtés des vaillants soldats du Nord-Afrique qui, par centaines de milliers, ont participé à l'anéantissement des forces d'agression qui voulaient dominer le monde et plonger l'humanité dans la barbarie.

Aujourd'hui, plus de huit ans après la défaite des armées fascistes en Tunisie et plus de six ans après la fin de la 2ème guerre mondiale, les travailleurs et les peuples d'Afrique du Nord sont encore à la recherche de leur propre libération, car l'effondrement du nazisme et du fascisme n'a pas amené pour eux la fin du colonialisme.

Nous savons parfaitement, chers camarades, que le peuple Américain, profondément imbu de cet esprit démocratique qui fait, plus que toute autre chose, sa force et sa cohésion, est en butte actuellement à des difficultés qui retiennent particulièrement sa vigilante attention et lui imposent des sacrifices considérables.

Nous savons que ces sacrifices devront pouvoir éviter au monde une nouvelle catastrophe qui serait l'anéantissement complet de toute civilisation.

Et nous croyons de notre devoir d'appeler précisément l'attention des organisations syndicales américaines et en particulier la grande centrale A.F.L. qui se sont imposées avec dévouement et abnégation les rudes conséquences d'une discipline d'autant plus méritoire qu'elle est librement consentie, sur la nécessité de se pencher et de comprendre les aspirations légitimes des travailleurs et des peuples qui ne jouissent pas encore aujourd'hui de leur liberté et ne connaissent pas encore la joie de vivre sous le régime démocratique de leur choix.

Pour ces travailleurs et pour ces peuples -dont nous sommes- le combat pour la liberté n'a jamais cessé. Ce combat est dirigé tout naturellement contre les régimes colonialistes qui les dominent et leur font subir les pires traitements qu'un régime de dictature ait jamais osé imposer aux hommes.

Notre classe ouvrière tunisienne et notre peuple tunisien, en dépit des difficultés sans nombre qu'ils rencontrent dans la lutte incessante qu'ils mènent pour hâter la libération sociale et nationale, ont su se détourner du communisme qui, démagogiquement, multiplie les assauts pour exploiter la misère ouvrière et le juste mécontentement populaire à des fins que vous ne connaissez que trop.

Notre mouvement syndical a donc tourné le dos à la F.S.M. Kominformiste et a rejoint la grande Organisation Syndicale du monde ouvrier libre : C.I.S.L.

Mais nous commettrions une grave erreur si nous considérons le danger communiste définitivement écarté. Nous ne serions pas sincères si nous disions que les masses populaires tunisiennes, se cachant derrière le seul rempart de la religion musulmane, se trouveraient ainsi immunisées contre toute pénétration du communisme.

La vérité est que notre mouvement sydical, s'intégrant dans le combat national pour la libération, pour les droits démocratiques, pour le respect des droits de la personne humaine, pour l'abolition de l'esclavagisme et la fin de toute hégémonie colonialiste, pour l'amélioration de la condition ouvrière, le progrès social, le relèvement du standing de vie des masses, en un mot, notre mouvement qui œuvre concrètement et inlassablement à la réalisation des grands et nobles principes du syndicalisme libre, incarne les espoirs de la classe ouvrière, lui donne confiance dans sa propre lutte et dans sa propre victoire, stimule l'Union Nationale et la raffermit autour de notre grand mouvement de libération, et laisse entrevoir au peuple la réalisation prochaine de ses aspirations naturelles sans avoir à abdiquer ses propres convictions philosophiques ou religieuses et sans être contraint de modeler sa pensée et ses opinions sur un système type que le communisme envahissant et parfois agressif veut imposer à l'univers.

Ce qu'il faut éviter avant tout, c'est la déception que pourraient éprouver nos masses populaires, si elles étaient acculées à abondonner l'idée qu'elles se sont faite de pouvoir vaincre le colonialisme sans que cela profite au communisme.

La lutte déjà longue et fort coûteuse de notre peuple, si elle n'était pas efficacement épaulée par les forces démocratiques du monde libre, risquerait de conduire le pays à des convulsions qui seraient fort dangereuses pour la paix dans cette partie du monde, si névralgique qu'est la Méditerranée, et ces convulsions ne manqueraient pas d'être rapidement exploitées au maximum par les agents du Kominform.

C'est parce que nous savons pouvoir compter sur cette force agissante qu'est la puissante classe ouvrière des États-Unis d'Amérique, que nous avons tenu à vous faire part ici, chers camarades, de nos préoccupations qui sont aussi les vôtres.

À travers les formules et les principes sans cesse affirmés et toujours renouvelés avec force et conviction, il y a les actes que les

travailleurs des pays opprimés, ces travailleurs brimés dans leur vie quotidienne, blessés dans leur dignité humaine, privés de leurs libertés nationales, et démocratiques, attendent de la grande démocratie américaine, de la grande force syndicale américaine, de la puissante et agissante solidarité des travailleurs des États-Unis d'Amérique.

Certes, les travailleurs de Tunisie, comme tous les travailleurs qui luttent, doivent en premier lieu compter sur leurs propres efforts. Dans des conditions incroyablement difficiles et périlleuses, le syndicalisme libre a désormais droit de cité en Tunisie.

Il se développe malgré les entraves, malgré les répressions sanglantes, malgré les restrictions de toute nature.

Nos camarades travailleurs des États-Unis doivent savoir que leurs frères d'Afrique du Nord sont continuellement sur la brèche, à la pointe du combat. Ils lèvent haut et ferme le drapeau de la lutte sociale, et cette lutte de tous les instants renforce chaque jour le front de la démocratie dans le monde.

Je m'excuse d'avoir ainsi longuement abusé de l'hospitalité fraternelle de votre tribune. Je me permettrai de déposer entre les mains du bureau du congrès une note dans laquelle se trouve exposée la situation actuelle dans les trois pays d'Afrique du Nord.

En demandant au Congrès de bien vouloir accepter que cette note soit versée au procès-verbal, et à y puiser les renseignements utiles pour la rédaction de la résolution finale, je suis persuadé que nous aurons ainsi franchi un pas non négligeable vers la concrétisation de cette solidarité si nécessaire dans la lutte ouvrière internationale.

Puisse la solidarité réciproque venir à bout des forces d'hégémonie qui oppriment ou tentent d'étendre leur domination sur les peuples.

Puissent les liens de fraternité et d'étroite collaboration entre nos mouvements syndicaux respectifs aider efficacement au développement du syndicalisme libre dans ce grand continent africain dont les peuples aspirent à accéder aux rangs des hommes libres.

Et puissent nos efforts communs aboutir dans la prospérité, le bien-être, la justice sociale et la liberté.

Vive la grande démocratie américaine, vive le puissant mouvement syndical des Travailleurs Libres des États-Unis, vive l'amitié des Peuples vive la C.I.S.L.

Farhat Hached

L'U.G.T.T.
FACE À LA CRISE

Par : Farhat Hached

«Mission» 13/11/1951

Depuis plus d'un mois, les Ministres Tunisiens poursuivent à Paris, avec le Gouvernement Français, les négociations qui doivent conduire la Tunisie à son autonomie interne.

Les discussions continuent entre les deux parties.

Le Gouvernement français, bien que convaincu de l'incontestable légitimité de cette position, semble être davantage préoccupé par les privilèges de la colonie française de Tunisie, que par le souci de rechercher sérieusement et de trouver une solution au problème qui se pose et qui intéresse le sort de tout un peuple et l'avenir des relations entre les deux pays.

La classe ouvrière tunisienne a observé le déroulement des négociations avec une vigilante attention. Elle a exprimé sa nette volonté de contribuer au maximum à la réussite de cette entreprise dont le peuple tunisien attend légitimement et fermement la satisfaction de ses aspirations les plus urgentes et les plus vitales.

Le calme que connaît la Tunisie et la parfaite sérénité dans laquelle les masses populaires tunisiennes attendent l'issue des pourparlers actuels, sont la manifestation la plus tangible de cette confiance tranquille d'un peuple ayant parfaitement conscience de son bon droit; ils sont également la démonstration éclatante de cette maturité et de cette discipline qui attestent du degré de conscience atteint par toutes les couches populaires solidement organisées dans leurs puissantes organisations démocratiques.

L'U.G.T.T. qui s'honore d'être le porte-parole de la classe ouvrière tunisienne dont elle jouit de l'entière confiance et de l'appui le plus total tient à souligner l'extrême urgence qu'il y a à aboutir, sans autre délai, à la solution souhaitée, celle qui permettra au peuple tunisien de prendre en mains les destinées de son pays, d'élire démocratiquement son parlement, de désigner son Gouvernement et de veiller, sous l'égide de S.A. le Bey, au développement de ses propres institutions.

Dans le monde troublé d'aujourd'hui et dans la crise extrèmement grave qui secoue des continents entiers et dont les échos retentissent jusqu'aux frontières mêmes de notre pays, il ne peut plus y avoir de place pour les attermoiements, les hésitations ou les fosses promesses.

Nous sommes décidés quant à nous à ne pas perdre le temps que nos adversaires continuent à vouloir gagner à nos dépens.

Les conjonctures actuelles, si elles nous commandent le sang froid, la pondération, le souci d'aboutir à des solutions constructives dans la paix et l'amitié, elles n'exigent pas moins de nous une vigilance de tous les instants afin de hâter notre libération.

En étroite communion avec l'opinion démocratique mondiale et en liaison constante avec les organisations internationales intéressées, L'U.G.T.T. renforce chaque jour son action dans ce but. Elle s'efforce ainsi de remplir, activement et sans défaillance, sa mission pour le relèvement de notre pays dans tous les domaines, pour le bien-être et la liberté des travailleurs.

Déjà, les organismes compétents des Nations Unies sont alertés. Les Commissions Économique, Sociale, Culturelle, celles de Droits de l'Homme et de Tutelle sont saisies, par nos soins, de l'ensemble des problèmes qui se posent dans notre pays.

L'U.G.T.T. a préparé et diffuse actuellement une documentation suffisamment abondante pour appeler l'attention de l'opinion internationale sur l'urgence qui s'attache à la solution des problèmes tunisiens.

Le Comité Exécutif de la Confédération Internationale des Syndicats Libres qui se réunira à Bruxelles du 26 au 30 novembre et au sein duquel l'U.G.T.T. représentera officiellement tout le continent africain, aura à connaître en particulier de la situation actuelle en Afrique du Nord.

C'est dire que parallèlement à l'action menée par le Ministère Tunisien dans le cadre de sa mission de négociations, nous entendons d'une part, créer le climat favorable à l'aboutissement des pourparlers directs entre les deux Gouvernements -pour le plus grand bien des peuples français et tunisien- et suivre, d'autre part, avec une vigilance extrème, le déroulement de ces négociations en prenant toutes dispositions utiles pour le renforcement de la lutte à l'intérieur et à l'extérieur, si nous y étions acculés.

J'adresse donc à tous les Travailleurs Tunisiens l'expression de mon admiration pour la parfaite discipline avec laquelle ils suivent les

mots d'ordre de leur Grande Organisation Syndicale Nationale, et j'invite tous les militants de notre Mouvement à se montrer à la hauteur des circonstances actuelles, et de faire face aux responsabilités et aux devoirs qui en découlent et dont dépendra l'avenir de notre peuple et de notre classe ouvrière.

Farhat Hached

AU CONTACT DES RÉALITÉS

Par : Farhat Hached

«Mission» 21/11/1951

Pour se rendre compte de la réalité économique et sociale de notre pays, rien n'est plus utile que les contacts directs avec le peuple.

C'est seulement en voyant de ses propres yeux et en écoutant de ses propres oreilles que l'on mesure l'ampleur du désastre dans lequel nous a plongé une politique anti-nationale, anti-sociale et régressive dans tous les domaines de notre existence.

C'est ce que nous avons fait en nous rendant dans la région du Sahel d'abord, dans le Centre-Ouest ensuite, deux régions où le contraste est saisissant, mais où le cœur d'un même peuple bat à l'unisson, partageant le sort cruel à lui imposé, et décidé plus que jamais à combattre le régime qui a fait son malheur.

Une dizaine de réunions, plusieurs conférences, des contacts multiples avec les organismes syndicaux, les militants, des conversations avec l'ouvrier, le chômeur, le fellah, l'artisan, le fonctionnaire, les jeunes, l'ancien combattant, nous ont permis de vivre une semaine entière au milieu des soucis et des préoccupations populaires dans toute la 4è Région, et de dresser en commun le bilan d'une situation devenue intenable.

La faillite du régime est totale.

J'ai vu à Monastir, à Bembla, à Bekalta, à Mahdia, des pères de famille se disputer quelques maigres journées de travail aux Salines, le chômage les ayant acculés à la misère la plus totale.

J'ai vu des dizaines, des centaines de jeunes, errant dans les rues, comme des refugiés sans asile, sans travail et sans guide.

J'ai vu des femmes, des vieillards, à moitié nus, cherchant leur nourriture dans ce providentiel figuier de barbarie, pour aller ensuite échoir dans une infirmerie surchargée de besogne; les cas de constipation ne se comptant plus.

J'ai vu des populations entières affamées, déssorientées, attendant vainement le travail promis ou le secours qui n'arrive pas.

J'ai vu aussi des statistiques des «nécessiteux» incapables de travailler, statistiques des crédits alloués et des grains distribués.

Pour les chômeurs, 4 pour cent seulement sont employés, pour 15 jours, à 200 francs. La plupart d'entre-eux doivent faire 30 kms à pied pour se rendre sur le chantier.

Pour les nécessiteux, 1 kg de blé par persone en moyenne dans certains centres, 700 grammes seulement dans certains autres.

Mais j'ai vu aussi de la verdure, de l'eau, de la prospérité, du bonheur étalé dans le nouveau paradis de Kasserine, mais dont le Tunisien est entièrement privé.

J'ai vu les domaines de la colonisation recéler l'abondance et respirer l'aisance, à côté de la misère indicible dans laquelle est confinée la population laborieuse tunisienne tout entière.

L'effort gouvernemental à fournir pour atténuer les effets de cette crise inéxorable devait l'être précisément dans la période critique de l'été, où la soif, la faim, la maladie, ont réduit les populations à la plus atroce misère.

Dans la région alfatière, on attend le mois d'octobre pour reprendre la cueillette. Dans le Sahel, c'est à cette même époque que l'on escompte une maigre production oléicole. C'était surtout avant octobre que l'exécution d'un programme de travaux utiles pouvait aider efficacement le peuple à surmonter la crise.

Notre Administration des Travaux Publics en a décidé autrement, les travaux ne commenceront qu'en octobre!

La misère n'est certainement pas le monopole de la 4è Région. Elle est plus effroyable encore dans le Sud et l'Extrême-Sud Tunisien où la population est encore plus déshéritée. Cette même misère a gagné le Nord où le chômage prend de jour en jour des proportions effrayantes et où les affamés ont envahi les boulangeries.

Ce bref aperçu de la situation matérielle lamentable dans laquelle se débat le prolétariat urbain et rural ne fera que confirmer les mises en garde que nous n'avons cessé d'adresser aux Pouvoirs Publics.

Il est la démonstration éclatante de la carence administrative et de l'imprévoyance gouvernementale. Il est la conséquence d'une politique dirigée contre les masses, contre le relèvement social, contre la prospérité économique du peuple.

Mais j'ai vu aussi autre chose et j'ai constaté qu'il n'y avait pas uniquement que des sujets de désespoir. J'ai vu un peuple tout entier prêt à la lutte. J'ai vu ces travailleurs qui, après avoir exposé leurs doléances, crier fièrement leur amour pour leur mouvement syndical. J'ai vu ces

milliers de Tunisiens, accourir aux réunions, acclamer le programme d'action de l'U.G.T.T., proclamer leur foi dans le succès de leur cause.

J'ai vu toutes les couches de la population se presser dans les réunions organisées sous l'égide du Comité d'Action pour les Garanties Constitutionnelles et la Représentation Populaire.

Et j'ai vu aussi un débordement d'activité de la part des Autorités «chargées du maintien de l'ordre».

Ces autorités, soucieuses surtout de «l'ordre public» ne se préoccupent point de la situation matérielle des populations laborieuses, pis encore, elles font ce qu'elles peuvent pour entraver le progrès partout où il se manifeste à la faveur des initiatives populaires. Et elles montent une garde vigilante pour étouffer les libertés, le droit de réunion, prétendant même interdire les conférences tenues dans les locaux privés sur invitations individuelles.

De nouvelles poursuites judiciaires sont donc engagées contre les organisateurs de ces réunions et contre moi-même. Un P.V. à Ksour-Essef, un autre à Thala, iront grossir la liste des affaires qui auront probablement leur épilogue devant les Tribunaux Militaires.

Mais qu'à celà ne tienne !

Notre mission a été remplie et nous en sommes pleinement réconfortés. La peine que nous éprouvons à constater la misère dans laquelle se débat notre peuple nous donne plus d'ardeur encore à combattre cette misère.

La joie qui nous est donnée de mesurer la confiance populaire dans les organisations nationales, la foi dans l'avenir, la maturité réelle du peuple qui souffre et qui lutte, en pleine conscience de ses devoirs et de ses droits, nous pousse à aller plus intensément de l'avant.

Les mesquineries des Autorités et leur acharnement outrancier dans la répression, leur offensive systématique contre les libertés les plus élémentaires, nous incite à combattre plus efficacement encore le régime qui veut nous maintenir dans l'esclavage.

Farhat Hached

ALLONS DE L'AVANT !

Par : Farhat Hached

«Mission» 28/12/1951

C'est l'expression qu'on entend dans toutes les bouches, c'est le sentiment profond de toutes les couches populaires.

La Tunisie est à la croisée des chemins.

La négociation directe a abouti à l'impasse, non pas pour nous certes, mais bien pour la politique française en Tunisie.

D'autres voies se sont ouvertes du même coup devant notre pays.

La réponse officielle française a notifié clairement l'intention de la France de tourner le dos aux traités qu'elle a elle-même imposés à la Tunisie, à son Souverain et à son Peuple.

Ne soyons pas plus royalistes que le roi. Prenons acte de cette dénonciation unilatérale des traités.

Nous avions pensé qu'il était possible d'assurer la pleine évolution de nos institutions sans avoir besoin de remettre dès à présent en question les traités mêmes qui nous lient à la France. Il suffisait tout simplement de revenir au strict respect des engagements contractés par la puissance qui avait usé de la force pour obtenir le «consentement» de son partenaire.

Le Gouvernement français étant d'un avis contraire, rien ne nous oblige désormais à nous en tenir au cadre étroit du «Protectorat»dont l'expérience vient de démontrer l'absolue incompatibilité avec la souveraineté nationale tunisienne et la progression des institutions démocratiques du pays.

La responsabilité du Gouvernement de S.A. le Bey est grande.

Cette responsabilité est d'autant plus écrasante que le peuple, avec toutes ses organisations et l'ensemble de ses représentants, ne lui a pas ménagé son appui et son agissante solidarité.

Cette responsabilité devient historique en égard aux destinées de la Patrie, le Ministère ayant reçu la haute mission, au nom de S.A. le Bey, de négocier la restauration de la souveraineté tunisienne et la réalisation de l'autonomie interne.

Une telle responsabilité, à notre sens, interdit à ceux qui l'assument, toute hésitation dans les circonstances actuelles, sous peine de compromettre l'avenir du pays.

Le pays réel s'est pronocé, sans réticence et sans équivoque.

Il importe dès lors de tirer toutes les conclusions qui s'imposent à la suite de l'échec des tentatives de règlement amiable du différend qui sépare la Tunisie et la France.

L'Organisation des Nations Unies offre à cet égard les meilleures chances d'obtenir un arbitrage équitable de ce différend.

Bien qu'il n'y avait pas lieu de pousser très loin l'espoir fondé sur l'O.N.U., celle-ci demeure en tous cas un puissant moyen de solutionner pacifiquement les conflits auxquels il a été impossible de trouver un règlement amiable directement entre les parties intéressées.

Voilà la seule voie qui nous semble compatible, en l'état actuel de la situation, avec la sauvegarde de notre patrimoine national et la défense de notre patrie, en tant qu'État jouissant d'un statut propre reconnu par le Droit International.

Voilà ce que le peuple réclame, afin que sa lutte et ses sacrifices ne soient pas vains.

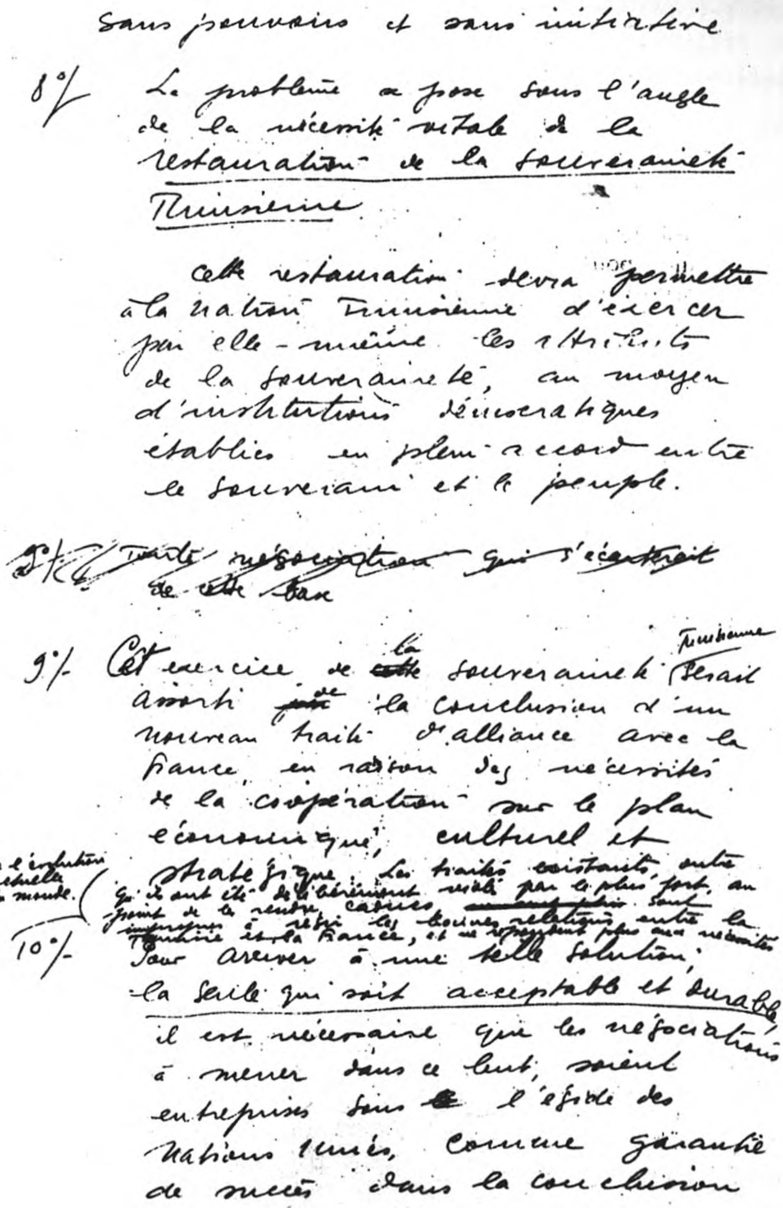
Le Gouvernement Tunisien possède en mains toutes les données du problème. Le monde entier a assisté au dialogue franco-tunisien. L'opinion publique attend un acte qui, pour être logique et naturel, n'a pas besoin d'être empreint d'une extrême hardiesse.

Cet acte requiert tout simplement de la suite dans les idées, en même temps qu'une détermination ferme de ne pas abdiquer les droits de la Tunisie, à un moment où l'existence même de la nation tunisienne en tant que telle, est remise en cause par ceux-là mêmes qui n'ont cessé de se réclamer du respect des traités et de la bonne foi dans les relations réciproques.

Tous ensemble, unis d'un même cœur et animés par un même sentiment d'amour et de fidélité envers notre peuple et notre partie, nous nous engageons dans la nouvelle voie qui s'offre à nous.

Qui nous mènera au salut.

Farhat Hached



sans pouvoirs et sans initiative

8°/ Le problème se pose sous l'angle de la nécessité vitale de la restauration de la souveraineté Tunisienne.

Cette restauration devra permettre à la nation Tunisienne d'exercer par elle-même les attributs de la souveraineté, au moyen d'institutions démocratiques établies en plein accord entre le souverain et le peuple.

~~8°/ Toute négociation qui s'écarterait de cette base~~

9°/ Cet exercice de ~~cette~~ la souveraineté Tunisienne serait assorti ~~par~~ de la conclusion d'un nouveau traité d'alliance avec la France, en raison des nécessités de la coopération sur le plan économique, culturel et stratégique. Les traités existants entre qui ont été de l'événement violé par le plus fort, au point de le rendre caducs, sont impuissants à rétablir les bonnes relations entre la Tunisie et la France, et ne répondent plus aux nécessités de l'évolution actuelle du monde.

10°/ Pour arriver à une telle solution, la seule qui soit acceptable et durable il est nécessaire que les négociations à mener dans ce but, soient entreprises sous l'égide des Nations Unies, comme garantie de succès dans la conclusion

Page manuscrite de Farhat Hached concernant le différent franco-tunisien et la nécessité de restaurer la souveraineté tunisienne et le libre exercice par le peuple de cette souveraineté.

« La Cause de la Liberté Triomphante »

Par Farhat Hached

« Mission » 8/2/1952

La Crise tunisienne continue de préoccuper l'opinion démocratique internationale.

Comment pourrait – il en être autrement alors que les nouvelles les plus alarmantes ne cessent de révéler chaque jour la gravité des événements que connaît notre pays depuis bientôt quatre semaines…

Les détails sur les « opérations de ratissage » sont venus, hélas, confirmer les inquiétudes de l'opinion à tous les égards.

On reste stupéfait devant un tel désastre et on s'indigne devant le silence des milieux officiels sur l'étendue et la gravité des actes commis à l'encontre d'une population toute entière…

L'émotion provoquée par de tels faits n'a pas manqué de gagner tous les milieux tant en France que dans le monde.

La presse n'a pas caché son indignation. Des voix se sont élevées de partout, réclamant l'arrêt de mesures qui prennent le caractère d'actes inqualifiables et condamnables.

La grande Confédération Internationale des Syndicas Libres s'est adressé directement au Gouvernement Français, non seulement pour lui faire part de sa désapprobation quant à la répression exercée à l'encontre des masses populaires, mais pour lui indiquer les solutions pratiques susceptibles d'amener immédiatement un règlement pacifique et satisfaisant du problème franco-tunisien.

Les Centrales Syndicales Américaines, groupant la totalité des travailleurs organisés des Etats-Unis, ont fait connaître publiquement leur position en faveur des aspirations nationales du Peuple Tunisien.

La Grande Centrale Ouvrière Anglaise, dont le Président, Sir Vincent Tewson est en même temps Président de la C.I.S.L, a fait connaître au Congrès des Peuples qu'elle suivait attentivement l'évolution de la situation en Tunisie.

Des meetings, des manifestations, des conférences, sont partout organisés pour alerter l'opinion sur la gravité des événements qui risquent de devenir plus tragiques encore.

De partout dans le monde, de l'Asie comme de l'Amérique, du Proche et du Moyen Orient comme des pays d'Europe, surgissent des témoignages de sympathie et de solidarité des peuples et des gouvernements envers notre pays qui aspire à la liberté et à la démocratie.

Le Conseil de Sécurité est officiellement saisi de la question tunisienne, après que des tentatives multiples auprès du Gouvernement Français aient échoué.

Sur le plan local, la liste des martyrs s'allonge chaque jour.

Mais la détermination du peuple et des travailleurs tunisiens demeure aussi ferme qu'elle ne l'était avant la crise. La lutte pacifique du Peuple Tunisien continue malgré tout ce qui a été fait pour briser cette volonté unanime dans la poursuite des buts vers lesquels toutes les énergies populaires sont mobilisées.

Chacun dans ses positions, du haut en bas de la hiérarchie, tient sans fléchir.

Il s'agit pour la Nation Tunisienne de recouvrer les moyens par lesquels elle œuvrera, de toutes ses forces, pour le bonheur de son peuple et de tous ses habitants.

Il s'agit pour nous d'instaurer un régime d'où sera banni tout esprit racial, tout complexe de prestige ou de prépondérance, toute idée de domination ou d'hégémonie.

Les Français vivant en Tunisie ne sont d'ailleurs pas tous opposés à un règlement équitable du litige.

Nous savons que l'immense majorité de la classe laborieuse française ne demanderait qu'à vivre en bonne entente avec les Tunisiens au bureau, dans l'usine, au chantier, partout où une tâche commune les unit et les rapproche.

Ainsi que la C.I.S.L. vient de le souligner dans la lettre adressée à M. Robert Schuman, les travailleurs Français savent que les Tunisiens ne veulent ni les brimer, ni les priver de leur travail, au contraire.

Des voix de Français viennent de s'élever qui rappellent les hauts principes de la Constitution Française.

Combien sont- ils parmi les Français qui pensent ainsi et qui ne se sont pas exprimés encore !

Nous n'avons pas revendiqué autre chose que la jouissance des droits démocratiques que la République Française et toutes les Nations

Libres considèrent à juste titre comme le plus précieux patrimoine de l'humanité.

Alors, puisque la Liberté a derrière elle d'aussi considérables forces dans le monde, pourquoi faut-il qu'elle soit chez nous combattue par les forces de la liberté ?

Nous ne désespérons pas de voir triompher quand même la cause de la liberté, la nôtre ; la logique le veut, la marche de l'histoire le confirme, l'intérêt de la France et de la Tunisie le commande, la sauvegarde de la paix l'exige.

Farhat Hached

UNION GÉNÉRALE
TUNISIENNE du TRAVAIL
8 bis, Rue des Maltais, 8 bis
TUNIS
Téléph. 47.71 - 63.15

Tunis, le 15 Septbre 1952

Très Cher Hamadi;

Dans l'absolue impossibilité de me déplacer, je ne puis que partager de loin les joies familiales que ton mariage vous donne l'occasion de vivre.

Sois certain de toute notre affection et celle de tes amis parmi la grande famille syndicale à laquelle tu appartiens.

Dieu fasse que cet heureux évènement soit le prélude d'évènements plus heureux encore pour notre pays et pour notre juste cause.

Bien sincèrement aux tiens et [illegible] de [illegible]

[illegible]

Malgré ses lourdes charges nationales et les évenements préoccupants, parfois tragiques, le leader syndicaliste a toujours trouvé le temps d'écrire d'importants et beaux articles pour les médias et des lettres d'amitié et d'affection destinées à ses collaborateurs dans des circonstances privées. ci-dessus un Spécimen calligraphique de Farhat Hached dans une lettre qu'il adressa à Mohamed chelly, Secrétaire Général de l'Union Régionale de Sousse, à l'occasion de son mariage.

« La Solidarité du Monde Syndical »

Par Farhat Hached

" Mission " 15/2 /1952

Il nous faut insister sur l'importance considérable que revêt, pour le Peuple Tunisien, dans sa lutte émancipatrice, la solidarité ouvrière du monde libre.

Les travailleurs constituent, dans le monde, l'élément vivant et le facteur essentiel qui détermine le degré de prospérité d'un peuple moderne.

L'Union des travailleurs a toujours été recherchée, par les mouvements syndicaux, au-delà des frontières et par-dessus les contingences nationales, raciales ou religieuses, comme étant le moyen le plus puissant de réaliser les buts du syndicalisme.

L'Union des travailleurs est en effet la seule force capable de vaincre la réaction capitaliste qui continue, de par le monde et principalement dans les pays opprimés politiquement, à exploiter le labeur humain et à monopoliser les profits, agravant la misère des masses.

Le monde du travail, après des décades de lutte inégale et de sacrifices, a compris que seul un prolétariat organisé et fortement uni pouvait tenir tête aux entreprises d'une prépondérance capitaliste dont le but est d'asservir le monde pour mieux l'exploiter.

Et si l'Union des travailleurs n'est pas totalement réalisée à l'échelle internationale, par la faute des propagandistes d'une idéologie rêvant d'hégémonie et de dirigisme syndical, les travailleurs des pays libres et démocratiques ne sont pas moins solidement organisés dans leur Confédération Internationale des Syndicats Libres, à laquelle la classe ouvrière tunisienne, par le canal de notre U.G.T.T. , se trouve organiquement rattachée.

L'action du syndicalisme, loin de se cantonner dans les menus faits de la vie militante quotidienne à l'échelle de l'entreprise, embrasse le vaste problème que pose la vie internationale d'aujourd'hui.

Ni le plan Marschall, ni les nombreux programmes d'aide économique, ni même les pactes de défense occidentale, n'auraient pu

voir le jour, encore moins être exécutés sans le concours et le soutien actif de la classe ouvrière du monde occidental, et en particulier des millions de travailleurs organisés des Etats-Unis.

Les grandes organisations syndicales ouvrières d'Amérique s'intéressent, donc, d'une manière directe, au développement de la vie économique dans toutes les régions du monde. Les travailleurs américains ont alimenté les budgets avec lesquels les pays d'Europe occidentale, notamment, ont réalisé les plans de relèvement économique et social et la reconstruction de leur industrie détruite par la guerre.

L'aide militaire américaine aux pays du pacte atlantique n'a été elle-même consentie que dans la mesure où il s'agirait d'organiser un système défensif du monde occidental, contre toute invasion.

Mais il ne saurait être question pour les travailleurs américains de consentir à ce que les armements, les équipements et le matériel fournis à ce titre servent à asseoir un régime de force contre un peuple luttant pour recouvrer sa liberté.

En l'occurrence, la classe ouvrière des Etats-Unis, par la bouche de ses deux puissantes organisations syndicales, l'A.F.L. et le C.I.O., s'est nettement prononcée contre les méthodes de répression employées par les forces armées françaises contre le peuple et les travailleurs tunisiens.

L'action des Centrales Syndicales Américaines ne se borne d'ailleurs pas en une prise de position formelle, elle se développe chaque jour auprès du Département d'Etat comme elle agit profondément sur l'opinion des masses ouvrières, renforçant ainsi le courant de solidarité en faveur de la lutte libératrice du peuple tunisien.

Cette action est conforme à l'esprit et aux buts du syndicalisme libre qui veut instaurer partout la démocratie, libérer les peuples des régimes de dictature et de contrainte, assurer aux masses les meilleures conditions de vie dans la paix et le bien-être.

Elle est parfaitement logique en ce sens qu'elle vise à asseoir, en Tunisie comme dans toutes les parties du monde, un régime démocratique compatible avec les nécessités d'une coopération libre, condition d'une paix réelle et durable.

Elle s'inscrit dans l'action générale entreprise par tous les peuples amis de la France, qui veulent voir triompher le bon sens si commun à toutes les couches populaires et démocratiques.

Une information de presse nous apprend, par ailleurs, qu'une délégation de la C.I.S.L. avait été reçue par le Général Eisenhower.

Cette délégation n'est certainement pas allée voir le Commandant Suprême des Forces Alliées pour l'entretenir des questions de salaires ou de primes pour congés payés...

La C.I.S.L. s'intéresse au plus haut point à la paix, car les forces qu'elle représente ne peuvent se développer, prospérer et s'épanouir que dans la paix.

Le système de défense occidental repose en premier lieu sur la nécessité d'une « paix intérieure » avant de songer à la défense extérieure.

Cette paix intérieure commande l'élimination de tous les germes de désordre; elle exige que soient instaurées partout, aux lieu et place des régimes de dictature colonialiste, des institutions démocratiques librement choisies par les peuples suivant leur choix sacré à disposer d'eux- mêmes.

Ces peuples, en se plaçant alors aux côtés des forces de la liberté, auront leur propre liberté à défendre.

Et voilà pourquoi la solidarité ouvrière n'est pas un vain mot. Le peuple Tunisien, en faisant face à la vague de répression qui déferle sur son pays, n'ignore rien de l'étendue des sacrifices qu'il doit consentir. Il sait que la crise actuelle sera l'une des étapes décisives dans l'édification de son avenir.

Cet avenir sera fait de liberté, de bien-être et de fraternité ou ne sera pas.

Farhat Hached

Epilogue au florilège

Ces documents représentent des sources incontournables pour l'écriture historique. Un régal de l'esprit, ces écrits. Ils nous font la fierté de les lire. Leur lecture nous permet de mieux voir et comprendre le visionnaire porteur d'un message, Farhat Hached.

Nous le voyons conscient de la lourde responsabilité qu'il assumait dans les moments difficiles de la lutte de libération nationale et de l'ultime sacrifice pressenti dans les jours sombres de la répression et accepté sereinement par ce guide qui bravait la tyrannie de la machine impériale infernale.

A la lecture de ses textes choisis dans « Tunis Socialiste », « La Jeune Tunisie » et « Mission », nous découvrons non seulement le riche itinéraire et le vaillant combat de ce grand homme, mais aussi un aspect original demeuré longtemps oublié, voire méconnu de son œuvre : la dimension culturelle de ses essais, l'art d'écrire sur tous les thèmes d'actualité brûlante politique, sociale et économique. La lecture agréable et saisissante de son oeuvre écrite engagée mérite toute une investigation.

Farhat Hached nous émeut profondément par son courage et son humanisme. L'autodidacte à l'esprit vif et lumineux, formé d'abord dans les années trente et quarante à la grande école socialiste française héritière de l'illustre Jean Jaurès et de son prestigieux disciple Léon Blum, puis devenu l'émule des plus éminents intellectuels militants nationalistes et remarquables hommes de plume tunisiens de son époque, nous envoûte par le charme de son style, de son éloquence naturelle et sans fioriture, par sa verve et sa maîtrise de la langue de Voltaire qui coule de source.

Ce grand maître, inspiré par une mission libératrice, a le sens du rythme, des subtilités sémantiques, de l'argumentation logique et fondée, et de leurs efficaces rapports aux émotions du lecteur qu'il veut toucher, convaincre, et à chaque fois gagner à la cause qu'il défend opiniâtrement. Aussi, nous fait-il vibrer à l'unisson de sa pensée et au rythme cadencé de sa belle prose (voir à titre d'exemple son article « Liberté, Liberté Chérie ! »

Le champ de son talent, l'harmonie entre le fond et la forme et même son élégante graphie, nous impressionnent. Et ces qualités ajoutent à la valeur historique et sémantique de ses textes fondateurs une autre valeur esthétique stylistique.

Ce battant est un artiste qui concilie le message qu'il porte passionnément avec l'art de le dire et de le communiquer.

L'essai chez lui est un genre littéraire qui atteint la perfection. Il fait rêver les chevaliers de la plume. Il est cohérent et harmonieusement structuré du préambule à la conclusion en passant par des transitions subtiles entre les points forts du thème traité. Quand l'auteur décrit les faits et gestes, sa narration est succulente et captivante.

Ce génie de la pensée, de l'écrit et de l'action a fini par s'imposer dans les instances internationales et à imposer la juste cause de son peuple, son droit à l'indépendance. Et sa contribution dans ce rôle historique est immense. Elle lui coûta la vie à la fleur de l'âge (38 ans).

Le souvenir de ce père fondateur de l'U.G.T.T., par ailleurs héros et grand martyr de la lutte de libération nationale, restera à jamais bien ancré et gravé dans la mémoire collective de son peuple qu'il adulait. Il honorera toujours les générations tunisiennes successives ; et sa vie de lutte et de sacrifice leur offrira une belle leçon d'humilité des grands hommes, d'abnégation, de solidarité sociale, d'amour de la patrie, de tolérance, bref d'humanisme. Elles pourront s'en inspirer, en veillant à sauvegarder les acquis nationaux, leur liberté, leur indépendance, leur authenticité et leur dignité dans un monde inquiet et confronté à un pernicieux et terrible néo-colonialisme, à de graves conflits qui prennent tantôt l'allure de guerres fratricides, tantôt l'aspect de guerres d'occupation coloniale, un monde à la recherche d'un équilibre salutaire.

AHMED KHALED
Sousse, le 15 juillet 2007

Index des noms propres

-C-

Bibliographie

Archives

- Archives Nationales de Tunisie - Série E : Mouvement National, Carton 8, dossiers nos 1, 2, 3 et 4. (Rapports des services de renseignements et documents de la Résidence Générale de France à Tunis).

- Archives Américaines de la NARA (National Archives Records Administration).

- Archives de l'Armée de Terre du Château de Vincennes.

- Archives de l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National (I.S.H.M.N.)

- Archives de l'U.G.T.T.

- Documents du Centre de Documentation Nationale (C.D.N.).

- Fonds privé d'archives de Abed Bouhafa I.S.H.M.N.

- Fonds privé d'archives de Noureddine Hached.

- Fonds privé d'archives de Ali Héfaïedh.

Ouvrages et articles de fond

- Achour (Habib) «Ma vie politique et syndicale : Enthousiasme et Déception» Ed. Alif.Tunis, décembre 1989.

- Aulnay (Y.L.D.) «Le syndicalisme tunisien et ses connexions internationales» in «La Nouvelle Revue de la France d'Outre-Mer», novembre 1953, pp. 293-298.

- Auriol (Vincent) «Journal du septennat 1947-1954. Version intégrale» Tome I, 1947. Éd. A. Colin. Paris 1970, 877 p.

- Auriol (Vincent) «Mon septennat 1947-1954. Notes de Journal présentées par P. Nora et J. Ozouf», Éd. Gallimard, 1970, 606 p.

- Aymard (Camille) «La tragédie française en Afrique du Nord», Éd. Des 4 fils Aymon. Paris, 1958.

- Ben Hamida (Abdesslem) «Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne». Publications de l'Université de Tunis I.

- Ben Hamida (Abdesslem) «Capitalisme et Syndicalisme en Tunisie (1924-1956)». Publications de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.

- Ben Salah (Ahmed) «Interview au Journal "La Croix"» reproduit dans l'hebdomadaire «L'Action» du 8 novembre 1956.

- Ben Salem (Dr Mohamed) «L'antichambre de l'indépendance 1947-1957», Éd. Cérès Productions. Tunis, 1988.

- Ben Sliman (Sliman) «Souvenirs Politiques», Éd., Cérès Production, 1989.

- Bessis (Juliette) «Farhat Hached» in Supplément à Jeune Afrique n°383, du 9 décembre 1977, pp. 33-64.

- Bessis (Juliette) «Farhat Hached» in Encyclopédie «Les Africains» Éd. Jeune Afrique, Paris, 1977, Tome 5, pp. 147-175.

- Bessis (Juliette) «Les Fondateurs» Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956). Ed. L'Harmattan. Paris, 1981.

- Boudali (Nouri) «L'Union Générale Tunisienne du Travail - Souvenirs et Récits», Éd. Tunis, 1998.

- Bourguiba (Habib) «Le syndicalisme tunisien de M'hamed Ali à Farhat Hached» in Les Temps Modernes, novembre 1953, pp. 897-903.

- Brown (Irving) «Importance du syndicalisme tunisien» in «Preuves» n°25, mars 1953, pp. 57-61.

- Casemajor (Roger) «L'action nationaliste en Tunisie du pacte fondamental de M'hamed Bey à la mort de Moncef Bey (1857-1948)» Tunis, 1948.

- Chaïbi (Mohamed Lotfi) «Socialistes Français et Nationalistes Tunisiens : Histoire d'une rencontre (1945-1956)» Imprimerie Orbis. Tunis 1997.

- Chaïbi (Mohamed Lotfi) «Préliminaires à l'étude de la résistance armée nationaliste dans la région de l'Aradh (1952-1954)» in «Rawafid», Revue de l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National, n°2, 1996, pp. 85-150 et d'autres articles du même auteur, signalés dans le texte.

- Cohen-Hadria (Élie) «Du protectorat français à l'indépendance tunisienne - Souvenirs d'un témoin oculaire» C.M.M.C., Nice 1976.

- Dabbab (Mohamed) «Index des Revues et Journaux Tunisiens de

Langue Française de 1907 à l'Indépendance (1956)» Centre d'Études et de Recherches Économiques et Sociales. Tunis, 1973.

- Dosse (François) «Le pari biographique. Écrire une vie», Éd. La Découverte, Paris, 2005.

- Duran-Angliviel (André) «Farhat Hached vous parle», in «Le Petit Matin» du 11 décembre 1955.

- El Mechat (Samia) «Tunisie. Les chemins vers l'indépendance (1945-1956)», Préface de André Nouschi. Éd. L'Harmattan. Paris, 1992.

- Encyclopédie Jeune Afrique. Ed. J.A. Paris, 1978.

- «Farhat Hached. Mouvement Ouvrier et Lutte Nationale» in Actes du 1er Congrès International sur Farhat Hached : Mouvement Ouvrier et Lutte Nationale. Publications Fondation Temimi pour la recherche scientifique et l'informatique. Zaghouan, janvier 2002. Voir notamment les études suivantes :

a- Hached Châari Jamila «Farhat Hached : Documents inédits», pp. 45-77.

b- Mokhtar Ayachi «Quelques réflexions sur les relations entre U.G.E.T. et U.G.T.T. au cours des années 50», pp. 21-25.

c- Adel Ben Youssef «La relation entre Farhat Hached et l'élite tunisienne en 1946 et 1956 : Les étudiants tunisiens de l'Université française comme modèle», pp. 79-81. Voir aussi son étude en arabe sur le même thème, pp. 21-36.

- Geiss (Dr. I) «Les syndicats au Maghreb» Institut Friedrich Ebert, 1905.

- Guerin (Daniel) «Au service des colonisés (1936-1953» Éd. De Minuit. Paris, 1954.

- Guerin (Daniel) «Ci-gît le colonialisme» Mouton, 1973.

- Guerin (Daniel) «Farhat Hached, l'Afrique du Nord et les U.S.A» in Tribune des peuples, n°1, mars-avril 1953.

- Guezmir (Khaled) «Jeunes Tunisiens» Éd. Alif, Tunis, 1986.

- Hached (Farhat). Voir ses écrits in Florilège en français et en arabe et dans le texte de cette étude.

- Hached (Noureddine) «Chronologie 1887-1947. Tunisie. Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached» Établie en 1982. Brochure n°1, dactylographiée.

- Hached (Noureddine) «Chronologie 1949-1951. Tunisie. Mouvement Social. Itinéraire Farhat Hached» Établie en 1982. Brochure n°2, manuscrite.

- Hached (Noureddine) «La 3ème expérience C.G.T.T. aboutit : Farhat Hached forme l'U.G.T.T.». Mémoire présenté à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, 1982. Cette étude a été reproduite en partie par le quotidien tunisien «Le Temps» dans ses numéros du 1er au 5 décembre 1985 sous le titre «La 3ème expérience de la C.G.T.T. : De l'union des syndicats autonomes à la fondation de l'U.G.T.T.».

- Histoire du Mouvement National Tunisien (Documents) C.D.N.

a- «Pour préparer la troisième épreuve. Tome 1. Le Néo-Destour brise le silence 1944-49» C.D.N. Imprimerie officielle 1972.

b- «Pour préparer la troisième épreuve. Tome 2. Le Néo-Destour engage un ultime dialogue 1950-51» C.D.N. Imprimerie officielle 1973.

c- «Pour préparer la troisième épreuve. Tome 3. Le Néo-Destour engage un ultime dialogue 1950-51» C.D.N. Imprimerie officielle 1974.

d- «Le Néo-Destour face à la troisième épreuve 1952-1956. 1- L'échec de la répression». Dar El Amel. Société d'Art Graphique, d'Édition et de Presse. Tunis, 1979.

- Julien (Charles-André) «L'Afrique du Nord en marche. Nationalismes musulmans et souveraineté française.» Ed. Julliard, Paris 1952.

- Julien (Charles-André) «Colons Français et Jeunes Tunisiens» Éd. S.T.D., Tunis, 1985.

- Julien (Charles-André) «Et la Tunisie devint indépendante 1951-1957» Éd. S.T.D., Tunis, 1985.

- Kéfi (Ridha) «Hached vu par ses ennemis - Comment Noureddine Hached a remonté la piste» in J.A./L'intelligent (8-14 décembre 2002).

- Khairallah (Chédly) «Essai d'histoire et de synthèse des mouvements nationalistes tunisiens - Le mouvement Jeune Tunisien» Ed. Bonici. Tunis sans date.

- Khaled (Ahmed) «Documents Secrets du 2e Bureau : Tunisie-Maghreb dans la conjoncture de pré-guerre (1937-1940», Éd. S.T.D., Tunis, 1983.

- Khaled (Ahmed) «Hédi Nouira - Itinéraire d'un intellectuel

militant et homme d'État», Éd. Zakhâref (Publigraph), Tunis, 2006. Et d'autres publications de l'auteur signalées dans le texte .

- Kraïem (Mustapha) «C.G.T et Syndicalisme après la prise de Tunis par les Alliés 1943-1944» Revue Tunisienne des sciences sociales. Année 1975, n° 40, 41, 42, 43.

- Kraïem (Mustapha) «La classe ouvrière tunisienne et la lutte de libération nationale (1939-1952)», Éd. U.G.T.T., Tunis 1980.

- Kraïem (Mustapha) «L'adhésion de l'U.G.T.T. à la F.S.M.» in Revue d'Histoire Maghrébine, n°1, janvier 1974.

- Kraïem (Mustapha) «Les événements du 5 août 1947 à Sfax» in Revue d'Histoire Maghrébine n°9, juillet 1977, pp. 314-333.

- Kraïem (Mustapha) «1952, l'année ultime de la vie de Hached : son action de résistance et son assassinat» in «IXe Colloque International sur processus et enjeux de la décolonisation en Tunisie (1951-1964)», publication de l'Institut Supérieur de l'Histoire du Mouvement National, Tunis, 1999.

- Lacouture (Jean) «Cinq hommes et la France» Ed. du Seuil, Paris 1961.

- Lacouture (Jean) «Quatre hommes et leurs peuples. Sur-pouvoir et sous-développement» Éd. du Seuil, Paris, 1969.

- Ladgham (Béhi) «Les années décisives - Correspondances» Éd. Cérès Production. Tunis, 1990.

- Lefranc (Georges) «Les expériences syndicalistes internationales des origines à nos jours». Éd. Montaigne. Paris, 1969.

- Létaïef Azaïez (Boubaker) :

a- «Tels syndicalistes tels syndicats ou les péripéties du mouvement syndical tunisien» Tome 1. Imprimerie Carthage. Tunis, 1980.

b- Tome 2 «Le syndicalisme au possessif» Ed. Saïdane, Sousse 1983.

- Letourneau (Roger) «Evolution Politique de l'Afrique du Nord musulmane, 1920-1961» Ed, A.Colin, Paris 1962.

-Liauzu (Claude) «Salariat et Mouvement Ouvrier en Tunisie.Causes et Mutations (1931-1953)» Editions du Centre National de la Recherche Sientifique. Paris, 1978. T.P.S.V.P.

- Lininger (Pierre) «Farhat Hached, l'âme du syndicalisme tunisien» in Revue Syndicale Suisse, février 1953, pp. 62-65.

- Louzon (R) «De Mohamed Ali à Farhat Hached, l'action ouvrière en Tunisie» in La Révolution Prolétarienne n°72, mai 1963.

- Lunet «Evolution sociale du Sahel» Mémoire de stage effectué au contrôle civil de Sousse, document de 56 pages, inséré à l'inventaire du Consulat Général de France en Tunisie sous le N° 103 (Janvier 1953).

- Méléro (Antoine) «La Main Rouge : L'Armée Secrète de la République» Editions Du Rocher. Monaco, 1997.

- Memmi (Albert) «Portrait du Colonisé précédé du Portrait du Colonisateur» Éditions Buchet/ Chastel Carreâ, 1957.

- Memmi (Albert) «Statue de Sel» Éd. Gallimard, 1966.

- Mestiri (Saïd) «Le ministère chenik à la poursuite de l'autonomie interne» Arcs Éditions Tunis, 1991.

- Mestiri (Saïd) «Moncef Bey» Tome I. Le Règne. Arcs Editions, 1988.

Du même auteur, Tome II. Chronique des Années d'exil. Arcs editions, 1990.

Mitterrand (Fronçois) «Mémoire à deux voix». Interview d'Elie Wiesel. Ed. Odile Jacob. Paris 1995.

- Moati (Serge) «De Jean Jaurès à Farhat Hached», in «Tunis Socialiste» du 12 décembre 1952.

- Mzali (Mohamed Salah) «Au fil de ma vie» Édition Hassen Mzali. Tunis, 1972.

- Périllier (Louis) «La Conquête de l'Indépendance Tunisienne - Souvenirs et Témoignages», Éd. Robert Laffont. Paris, 1979.

- Rawafid (Revue de l'I.S.H.M.N) n°8, 2003. Voir notamment articles de :

a) Amira Alaya Sghaïer «Commandos Farhat Hached.»

b) Mohamed Lazhar El Gharbi «L'assassinat de Farhat Hached» (article en arabe)

- Rous (Jean) «Une tentative d'Internationale des peuples coloniaux : Le congrès des peuples contre l'impérialisme» Esprit N.S. Juillet, 1949.

- Savary (Alain) «La S.F.I.O. et la politique extérieure de la France entre 1945 et 1954». Cahiers Léon Blum n°21-22, 1987.

- Semidei (Manuela) «Les Socialistes français et le problème

colonial entre les deux guerres (1919-1939)» in Revue Française de Science Politique, décembre 1969.

- «Sources et Méthodes de l'Histoire du mouvement National Tunisien (1920-1954) - Actes du 2ème séminaire sur l'Histoire du mouvement National (27-29 Mai 1983)»Ed. M.E.S.R.S. et C.N.U.D.S.T. Tunis, 1985. Voir notamment :

1- Béchir Tlili «Éléments pour une approche du mouvement national tunisien (1934-1954)», pp. 23-69.

2- Salwa Zangar «Sources et méthodes de l'histoire du mouvemnt national tunisien (1934-1952)», pp. 123-142

3- Abdessalem Ben Hamida «Quelques problèmes posés par l'histoire des relations entre syndicalisme et nationalisme en Tunisie (1944-1956)», pp. 219-235.

- Verdier (Robert) «Mémoires» Préface de Pascal Ory. Ed. l'Harmattan.

- Zmerli (Sadok) «Espoirs et Désespoirs en Tunisie - 1942-43», Éd. M.T.E., Tunis, 1971.

Périodiques :

Sont exploités dans ce travail divers articles parus dans les journaux :

«L'Action», «L'Action Tunisienne», «La Jeune Tunisie», «L'Avenir Social», «La Tribune des Peuples», «La Voix du Tunisien», «Le Monde», «Le Petit-Matin», «Le Temps», «Le Tunisien», «Mission», «Tunis Socialiste» et dans les revues : «Cahier Léon Blum», «Confrontation Internationale», «Esprit», «La Nouvelle Revue de la France d'Outre-Mer», «La tribune du peuple», «Les Temps Modernes», «L'intelligent/Jeune Afrique», «L'Observateur», «Preuves», «Rawafid», «Réalités», «Revue d'Histoire Maghrébine»,«Revue Tunisienne de Science Politique», «Revue Tunisienne des Sciences Sociales», «Synthèses»...

Pour les détails des références, voir notes de bas de pages.

المراجع العربيّة

- بلحُولة (محمّد علي) «محمّد علِي الحامّي وَحَوَادِثُ لأَيَّام»، ط. تونس 1985.
- بلحُولة (محمّد علي) «الطّبيب التّونُسي - رسالةٌ ومواقف» مطبعة Oméga، تونس 1995 .
- بن رمضان (محمّد) «شَهَادَات شَفَوِيَّة» سجّلها المؤلف أحمد خالد مباشرةً
- بنْ يوسف (عادل)
«النّخبةُ العصريّةُ التّونسيّة - طَلَبةُ الجامعات الفرنْسيّة (1880-1956)»
منشورات كليّة الآداب والعلومَ الإنسانيّة بسوسة - دار الميزان للنّشر 2006.
- البّواب (محمّد محسن)
«مَبْتَدأٌ في انتظار الخَبَر» ط. تونس 1997 .
- حشّاد (فرْحات) «أُحِبُّكَ يا شَعْب - مقالات 1947-1949» الجُزء الأوّل، تقْديم نُورالدّين حشّاد. نَشْر دار صَوْت العَمَل. طباعة «تاك»، صفاقس 1990 .
- خالد (أحمد) «شَخْصِيَّات وَتيَّارَات»، ط. الدّار العربيَّة للكِتاب - تونس/لِيبْيَا 1982 .
- خالد (أحمد) «الزّعيم الشَّيْخ عبد العزيز الثّعَالبي وَإشْكَالِيَّة فكرِهِ السّيَاسِيّ مِنْ خِلاَل أَدَبِهِ وَنِضَالِهِ وَرَحَلاَتِهِ»، ط. وزارة الثّقَافة- الدّار العربيّة للكِتاب، تونس2001 .
- خَالد (أحمد) «محمّد علي الحامّي رائِدُ الحَرَكَة النَّقَابِيَّة الوَطَنِيَّة بتُونس» منشُورات زخارف - شركة بوبليغراف، تونس 2006
- الدُّقّي (نور الدّين) «حركة الشّباب التّونسي» منشورات المعهد الأعلى للحركة الوطنيّة. تونس 1999 .
- الزّغل (حامد) «جيلُ الثّورة -ذكرياتُ مُناضل» سيريس للنّشر. تونس 2001.
- سعيدان (عمر) «فَرْحَات حشَّاد بطل الكِفَاح القَوْمِي وَالاِجْتِمَاعِي : حَيَاتِهِ مَذْهَبِهِ وآرَاؤُه»، مطبعة الشّلّي بِلاَ تَاريخ.

- الشّابي (محمد لطفي) «مُلاَحَظَات حول مّوقف الاِشْتراكِّيين الفرنْسيّين مِنْ تَطَوُّر تَجْرِبَةِ فرحات حَشَّاد النّقَابيَّة (1936-1952)، مجلّة «روافد» للمعهد الأعلى لتاريخ الحركة الوطنيّة، عدد 8 لسنة 2006.
- شيخة (د. جمعة) «قرقنة الأرخبيل السّاحر من خلال كُتب الرّحلاَت، وفرحَات حشَّاد من خلال الإبداع»، ط. تونس 2005.
- القليبي (محيي الدّين) «مأساة عرش» ط. القاهرة 1948 .
- الهيلة (مُحمّد الحبيب) « رِسالة الشَّيْخ مُحمّد الفاضل ابن عَاشُور إِلَى فَرْحَات حَشَّاد بَعْدَ حَوَادِثِ صِفاقس» (أوت 1947)، مجلّة «روافد»، للمعهد الأعلى لتاريخ الحركة الوطنيّة، عدد 8 لسنة 2003.

- انظر المراجع الأخرى في النّصّ وَالإحالات.

الصحف والمجلاّت العربيّة

- الحريّة، لواء الحريّة، الزّهرة، الشّعب، الصّباح، صوت العمل، النّهضة، الأسبوع، «تونس المصوّرة»، مجلّة الصادقية، حقائق، روافد...

راجع تفاصيل المراجع في أسفل الصفحات.

Table des matières

Éditions Zakhâref. Sté. Publigraph
Adresse : Bloc C, Espace Tunis, App. C2-1
Montplaisir - Tunis
Tél. -Fax : (216) 71 950 165

Imprimé par : Imprimerie Champs-Elysées
Rue de l'Electricité - Zone Industrielle Ben Arous
Tél.: 71 388 555

«Nous ne désespérons pas de voir triompher la cause de la liberté, la nôtre; la logique le veut, la marche de l'histoire le confirme, l'intérêt de la France et de la Tunisie le commande, la sauvegarde de la paix l'exige.»

Farhat Hached
Extrait d'un article intitulé
« La Cause De la Liberté Triomphante »
in « Mission » du 8 février 1952